This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

The University of Chicago
Library

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Typ. de Ve Parent et Fils, à Bruxelles.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

TOME III.

BRUXELLES

AU BUREAU DE LA REVUE

CHEZ Mme Ve PARENT ET FILS, ÉDITEURS, MONTAGNE DE SION, 17.

—

1869

Digitized by Google

AP2
.R15
v.3

gen. lib.

Digitized by Google

1593584

L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE.

—

III. — LES PROFESSIONS.

Lorsque l'Européen est avocat, ingénieur ou médecin, il l'est pour la vie; on pourrait presque en dire autant des professions dont l'accès est libre : du menuisier, du marchand, du teneur de livres, du banquier; c'est le système de la permanence des occupations.

En Amérique, au contraire, l'individu va d'une carrière à l'autre, à son choix, à sa volonté; car toutes les professions sont également ouvertes et accessibles. On voit des hommes qui, tout à coup, à l'âge de quarante ans, de marchands, deviennent avocats; de charpentiers, médecins; de tanneurs, officiers d'artillerie; de bouchers, ingénieurs. Et non-seulement ils entrent de plain-pied dans une nouvelle carrière, qui nous paraît beaucoup plus difficile que l'ancienne; mais, loin d'y pénétrer par la base, ils y entrent presque indifféremment à tous les degrés. Les Américains placent partout les hommes qui leur paraissent capables, sans s'inquiéter s'ils sont pris ou non dans les rangs de l'administration; ils ont fait de toutes les fonctions ce que nous faisons de celle de ministre.

Ce système amène, dans les services publics et généralement dans toutes les carrières, un renouvellement d'hommes perpétuel, qui est un vrai besoin dans une société active et mobile comme celle des États-Unis. Il infuse, si j'ose m'exprimer ainsi, un sang nouveau dans les veines sociales. Il s'oppose au règne immuable de la routine, dirigée par les préjugés. Il est d'accord avec les idées de liberté qui ont cours de l'autre côté de l'Atlantique.

Pourquoi, demandera-t-on, l'Américain est-il si prompt à changer de carrière? D'abord, parce que l'inconstance est un peu dans la nature humaine, parce que les goûts et les vocations varient avec l'âge. Ensuite, parce que l'avancement, dans une profession donnée, n'offre

Digitized by Google

nullement l'appât qu'il présente en Europe. Il n'y a, en effet, comme nous le verrons tout à l'heure, que peu de grades dans la hiérarchie, et, depuis la base jusqu'au sommet, les traitements sont à peu près égaux. Le but éloigné, soit au point de vue de l'intérêt, soit à celui de l'ambition, manque donc pour attacher un homme à une carrière donnée. L'attrait qui l'emporte est celui du changement. Aussi, voit-on un jeune Américain, charpentier d'abord, se faire cultivateur dans l'Ouest, puis instituteur, puis avocat, puis mineur en Californie ou dans le Nevada. De là, il reviendra avec un capital, s'établira comme négociant dans l'Indiana ou l'Illinois, deviendra juge, et peut-être, à la fin, représentant.

Non-seulement ce régime multiplie, pour l'individu, les chances de développer ses facultés, mais il encourage les voyages et les déplacements, et par suite, il exerce une action favorable sur les progrès de la colonisation; il crée une classe entière d'aventuriers et d'explorateurs, qui marchent à la tête des pionniers de l'Ouest, hommes courageux, robustes, entreprenants, habitués aux déserts et à la vie de Frontière (1). Ce sont ces premiers venus qui ouvrent les forêts et marquent les points de repère dans la prairie vierge. Ils sont les précurseurs et comme les champions de la civilisation, instruits à l'école de ses arts, pourvus de ses ressources puissantes et gouvernés par ses idées.

Cette classe d'éclaireurs qui précèdent les pionniers eux-mêmes s'est beaucoup développée depuis que les richesses minérales de l'Ouest s'ajoutent à ses avantages agricoles. L'exemple de la Californie, du Nevada et du Colorado, avec leurs mines féeriques et leurs dépôts inépuisables d'or et d'argent, enflamme l'imagination du Yankee. Les traces de métaux précieux, qui se rencontrent si abondamment dans l'Ouest, allèchent ces esprits ardents. Le goût des reconnaissances lointaines, de l'exploration des déserts, a reçu par là une impulsion plus active. Il a fallu créer un mot, le verbe prospecter (*to prospect*), pour désigner cette occupation nouvelle des voyageurs. On voit des hommes de tout âge et de toute condition, avides de renommée plus encore peut-être que de richesses, consacrer trois mois ou six mois de l'année à faire des reconnaissances à leur manière, dans les lieux les plus isolés. Ils vont par monts et par vaux, pénétrant où nul autre avant eux n'a foulé l'herbe vierge. Le désir, l'espoir, l'attrait de l'inconnu, les animent et les soutiennent. Que d'émotions ignorées de l'Européen casanier, dans cette

(1) On appelle Frontière la lisière qui borde les régions que les Indiens parcourent encore en maîtres, et qui sépare ces régions du pays civilisé.

Digitized by Google

existence exposée à bien des dangers, et dans ces âmes ardentes et agitées !

On ne peut pénétrer au delà de « la Frontière, » sans se croiser de temps à autre avec des explorateurs de cette espèce, qui vont tantôt par groupes, tantôt isolés. Pendant mon séjour au Texas, je m'engageai aussi dans ces solitudes, à la recherche de pierres à bâtir. Je n'étais pas sorti de longtemps de la zône habitée, que je rencontrai pour la première fois un homme « à la chasse de l'or. » Cette rencontre me frappa vivement, et elle a laissé en moi un souvenir si précis et si net que je puis encore la décrire.

J'examinais, un matin, une croupe de grès, qui perçait la terre végétale au sommet d'une petite colline. Tout d'un coup, j'aperçus à travers les chênes, à quelque distance, une forme humaine. Suivant la coutume des habitants de frontière, j'observai d'abord un instant, sans me découvrir. L'homme avait la taille élevée, et l'apparence de la force musculaire ; il portait le costume américain : paletot large, feutre à grands bords. Mais il était difficile de deviner l'occupation à laquelle il se livrait. Il tenait un fusil sur l'épaule gauche, sans prendre aucune des attitudes du chasseur. De la main droite, il agitait un objet que je pris d'abord pour un bâton à l'aide duquel il fouillait la terre. Bientôt, cependant, je distinguai les coups sonores d'un marteau, et — si étrange que fût l'événement — je dus me convaincre que j'allais faire la rencontre d'un collègue géologue.

Rassuré sur le caractère pacifique de l'inconnu, je me démasquai et j'allai vers lui. Je portais également à la main un marteau semblable au sien ; mais je n'avais que de petites armes, le couteau de chasse et le revolver. « Ah ! monsieur, quelle rencontre, s'écria-t-il en me considérant de la tête aux pieds, et après un moment de silence ! Vous êtes aussi à *prospecter ?* » — « Je cherche de la pierre, lui dis-je, de la bonne pierre à bâtir. » — « De la pierre, s'écria l'étranger, avec une surprise mêlée d'incrédulité ; vous cherchez de la pierre ! En voilà de la pierre ; elle ne manque pas sur les collines, mais elle n'est pas riche, elle ne rendrait pas un dollar à la tonne, et je n'entreprendrais pas de la travailler. C'est aurifère, c'est aurifère tout cela. Tenez, regardez, ajouta-t-il en brisant sur place un morceau de roche d'un coup vigoureux de son marteau ; mettez cette loupe sur la cassure, voyez ces points dans la pâte de la roche, c'est la *couleur ;* regardez bien, c'est la *couleur.* »

On distinguait, en effet, dans ce grès, comme dans beaucoup de roches de ces régions, de très-petits points jaunes, fort clairsemés, qui étaient de l'or, ou comme l'appelait mon compagnon : *la couleur.*

Digitized by Google

— « Tout ce banc de roches en est plein, sous les grands chênes, continua-t-il avec feu ; depuis ce premier bouquet d'arbres jusqu'à la crête, je n'ai pas brisé un caillou qui n'en contînt. Je la tiens; c'est la veine ; il faut maintenant la suivre et l'explorer.

— J'ai vu de ces roches aurifères en cent endroits du Texas ; mais vous trouvez vous-même le grès trop pauvre pour l'exploiter.

— Il est trop pauvre ici ; mais une veine, ça s'enrichit quand on la remonte. J'ai vu cela maintes fois en Californie. Je suis un vieux californien, et ce n'est point d'aujourd'hui que je *prospecte*.

— Encore vous faudrait-il un moulin au quartz pour broyer cette roche.

— Je sais en construire ; j'en ai fait plus d'un dans le Nevada. Et puis, s'il y a de l'or dans la roche, cet or se retrouve aussi dans les alluvions. Descendons dans la colline ; allons à cet abreuvoir du bétail, au milieu du ravin ; examinons le sable, essayons de laver. »

En disant ces mots, le vieux californien partit d'un pas résolu pour la *creek* voisine. Il ne voyait rien, il ne jouissait de rien dans la nature. Il passait, sans y jeter les yeux, auprès des touffes naturelles de cactus, dont les superbes fleurs rouges ou jaunes auraient paru d'un si grand prix à l'amateur européen. Il n'entendait chanter ni l'alouette ni le *whip-poor-will*. Il écartait les branches piquantes de l'épine rouge, sans se désaltérer à ses fruits. Il ne vivait que dans son but et son espérance.

C'était un homme d'environ cinquante ans, qui commençait à grisonner, et dont le visage bronzé portait plus d'une ride. Son regard était ferme, son allure décidée ; il y avait dans son âme plus encore qu'une volonté : une passion puissante.

Il marcha droit au *water hole*, ou flaque d'eau. Il ramassa du sable dans ses mains, l'humecta, le secoua longtemps, et l'étendit sur sa manche, où il l'examina sérieusement, minutieusement, à l'aide de sa loupe. « Voyez, me dit-il, tout à coup, j'ai levé la couleur *(I raised the colour)*. » En même temps, il me présentait, avec une expression de triomphe indescriptible, le bras sur lequel le sable était étendu, et le petit verre grossissant dont il s'était servi.

Je reconnus, en effet, quelques parcelles d'or insignifiantes, au milieu du sable qu'il me montrait. « Voilà qui est bien, lui dis-je ; combien de temps vous faudrait-il pour extraire de ce sable un dollar d'or? — Ce sable-là, monsieur, rendrait un demi-sou au plateau *(half a cent to the pan)*, et je ne le travaille pas à moins d'être assuré d'un sou par mesure. Mais la *couleur* y est ; c'est beaucoup ; il faut la suivre ; je suis un vieux californien.

Digitized by Google

— Alors, vous devez savoir, repris-je, que les roches de ces environs sont des roches stratifiées de la période secondaire. Pour aller à la source de l'or, il vous faut remonter à des formations plus anciennes.

— Je le sais, reprit vivement le chasseur d'or, je le sais. Je suis en marche vers la haute contrée. Je remonte les cours d'eau jusqu'à leur origine. J'irai jusqu'à la source du Guadaloupe..... Pourvu, ajouta-t-il après une pause, que les Indiens ne me tuent pas. Il faudrait être en nombre, cinq ou six au moins. Ah! monsieur, s'écria-t-il avec une expression de regret qui partait du fond de l'âme, c'est dans la contrée indienne qu'il y a de l'or. C'est au-dessus de San Saba qu'il faudrait pénétrer. Là, c'est de la roche primaire; là sont les anciennes mines des Aztèques et des Camanches. Ceux qui les ont vues, — mais ils sont rares, — rapportent que les outils jonchent encore la terre; on m'a donné un fragment de pioche castillane qui vient de là, et sur lequel on voit des traces de la *couleur*. J'ai deux balles camanches qu'un Mexicain a retirées des chairs de son cheval : elles sont d'argent pur. Mais la difficulté est de pénétrer aujourd'hui dans les montagnes du Guadaloupe : il faudrait être cinq ou six. Je puis servir de guide; j'ai *prospecté* dix ans de ma vie; je suis un vieux californien.

— En attendant que votre escouade soit formée, acceptez, lui dis-je, une part de mon modeste déjeuner. »

Et je conduisis mon compagnon dans une vallée voisine, où j'avais laissé ma voiture, des mules de charge et quatre gardiens.

— « Quoi ! fit-il avec étonnement, tout cela est à vous; c'est ainsi que vous *prospectez*; mais c'est tout ce qu'il faut pour atteindre en sûreté la tête du Guadaloupe. Nous n'en sommes pas à huit étapes. Voilà la direction, voilà la grande vallée *(the main valley)*. C'est là qu'il faut aller; je me joins à vous; partons. »

J'eus toutes les peines du monde à dissuader mon enthousiaste compagnon. Il ne pouvait comprendre que mes recherches et mes préoccupations fussent plus modestes que les siennes. Il ne trouvait aucun intérêt à la pierre. Les maisons n'étaient pour lui qu'un hors-d'œuvre, dont il jugeait que la société pourrait bien se passer.

« J'ai fait, disait-il, tant de huttes de bois en Californie ! Je sais construire en un jour un abri qui dure une année. Qu'a-t-on besoin de maisons? — Venez avec moi, ajoutait-il avec la chaleur d'un homme qui plaide une cause intéressée; venez à la tête du Guadaloupe. La roche sera ancienne, le quartz riche, et la couleur paiera *(the colour will pay)*. Je construirai un moulin au quartz; j'en sais faire; je suis un vieux californien. Notre moulin rendra quarante

Digitized by Google

dollars par jour : il ne faut pas pour cela que la roche soit bien fertile; il en rendra peut-être cent. Il y a de l'or au Texas; le Texas est aussi riche que la Californie, plus riche peut-être. C'est aux premiers venus qu'appartient le succès et la fortune. Il faut chercher et l'on trouvera. »

Mon compagnon s'épuisa longtemps à me développer les mérites et les chances favorables de son entreprise. Il me parlait encore, moitié suppliant, moitié enthousiaste, quand, pressé par le temps, je fus forcé de le quitter et de le laisser poursuivre seul ses projets et ses chimères.

Dans ces belles régions de l'Ouest des États-Unis, le climat est tempéré et presque sans pluies : le ciel suffit pour tente, le gibier nourrit l'homme, le pâturage naturel nourrit son cheval. Si le voyageur passe à proximité des habitations, il trouve toujours quelque travail à faire pour les cultivateurs, les marchands et les artisans des villages nouveaux. Là, une semaine de salaire fournit des ressources pour un mois entier. L'explorateur de l'Ouest, qui parcourt les immenses solitudes du Texas, du New-Mexico et des grandes plaines, vit de ce qui se présente de temps en temps. Tantôt il *loue* ses services à quelque colon isolé, pour défricher un champ ou conduire du bétail. Cléanthes, qui le valait bien, *louait* aussi ses bras pour arroser les fleurs d'un jardin. D'autres fois, il achète à bon compte, dans une ville frontière, des marchandises qu'il ira revendre à haut prix dans des lieux éloignés. Ce fut en prenant avec lui de l'huile de l'Attique que Platon fit les frais de ses voyages chez les Égyptiens.

Mais le véritable explorateur, le vrai pionnier américain du XIX^e^ siècle, c'est celui qui aime la solitude pour elle-même, et qui, sans arrière-pensée de fortune colossale ou de richesses féeriques, vit avec la nature et l'aime et l'admire. C'est celui qui appelle ses concitoyens à exploiter le désert. L'intrépide Fremont, le noble Audubon, Daniel Boone, à l'âme si pure et si sensible, sont des types que l'Amérique seule pouvait offrir. Daniel Boone en particulier, « le premier *settler* du Kentucky, » est un modèle vraiment remarquable.

« Son frère étant retourné aux pays habités, pour chercher des montures, de la poudre et du plomb, Daniel demeura seul, sans pain, sans sel, sans sucre, sans cheval, et même sans chien. Le souvenir d'une épouse bien-aimée, inquiète de son absence, jetait parfois dans son âme une teinte de mélancolie. Mais, à part ce souvenir, sa nature toute méditative était empreinte d'un contentement serein. Il vivait, sans souci des richesses, se servait du fusil, dédai-

Digitized by Google

gnait la charrue, ignorait les livres. Sa science était celle des forêts et de l'existence qu'on y mène. D'une santé robuste et dans la fleur de l'âge viril, il était toujours prêt à suivre à pied la piste d'un cerf, qui le conduisait loin des hommes; et pourtant il était humain, généreux, affable même dans ses dispositions. Cette suite ininterrompue de plaisirs sylvestres faisait son bonheur. Il communiait sans le savoir avec la nature. Par un beau soir d'été, ayant gravi une chaîne de collines, d'où la vue s'étendait sur les grandes montagnes, et embrassait à ses pieds des plaines immenses, allant jusqu'à l'Ohio qui bordait cette terre de prédilection, il se sentit joyeux et fier de ses découvertes. Tout était calme; le vent ne suffisait même pas pour agiter faiblement le feuillage. Il fit du feu et se régala d'un morceau de chevreuil. Était-il donc plus isolé qu'une abeille au milieu des fleurs? Une certaine solidarité l'unissait, à son insu même, à l'univers entier. Il vivait dans l'intimité de la nature; et lorsqu'il se reposait sur elle avec confiance, elle répondait à son intelligence. Pour lui, les rochers et les fontaines, les feuilles des arbres et les herbages, tout avait vie. Il trouvait un ami dans cet air pur et frais, qui venait à lui chargé de parfums sauvages. Il aimait à se sentir couvert de cette rosée du matin, qui l'enveloppait pour ainsi dire de ses embrassements. Ces milliers d'arbres qui se dressaient noblement dans les bois et dans la prairie, étaient en quelque sorte ses compagnons. Tous les objets visibles qui l'entouraient faisaient naître en lui une idée soit de plaisir, soit de péril. Mais aurait-il pu s'effrayer? Triomphant sans cesse du danger, il ignorait la peur. Pendant la nuit, le hurlement des loups, dans les hautes herbes, autour de sa cabane ou de son bivac, faisait sa distraction; et, de jour, il se plaisait à examiner les animaux d'espèces variées, qui vivaient ou passaient à ses côtés. La solitude avait pour lui plus de charmes que les cités pompeuses et que le bruit continuel des sociétés (1). »

Voilà le type du pionnier qui ouvre la voie à cette population intrépide et agissante, grâce à laquelle l'Ouest se développe si rapidement. Mais ce n'est pas seulement dans la forêt ou la prairie vierge qu'il faut considérer l'explorateur. Ce même voyageur, ce même aventurier reviendra dans les *settlements*; il y rapportera le même goût des entreprises nouvelles, le même amour de la nature et de tout ce qu'elle produit. Il n'est presque personne, aux États-Unis, qui n'ait visité une partie plus ou moins étendue des solitudes de l'Ouest; et ceux-là mêmes qui ne sont pas allés jusqu'à la Frontière, sont, en quelque manière, sous l'influence de ceux qui s'y sont formés. En sorte que la société américaine tout entière prend quelque chose du caractère du pionnier. De là sans doute, cette profonde insouciance des formes, cette liberté dans le choix des profes-

(1) J. Filson. *Daniel Boone's adventures.*

Digitized by Google

sions, cette mobilité dans les occupations, cette accessibilité des carrières, qui étonnent si vivement l'Européen.

Ce serait toutefois une erreur de croire que la société des États-Unis est la première dans laquelle l'homme se soit affranchi de la perpétuité des occupations. A Athènes, à Sparte, à Rome, un même citoyen était avocat, sénateur, pontife, édile, agriculteur, homme de guerre, et même homme de mer. L'individu avait secoué la servitude des castes, l'homme non-seulement n'était plus destiné d'avance à exercer tel art ou tel métier, mais il n'était plus lié, comme un serf à la glèbe, à la carrière qu'il s'était choisie. Les Égyptiens avaient eu beau vanter à Diodore un système « qui préparait l'enfant à sa profession. » La société, en se développant, avait éprouvé de nouveaux besoins, elle avait cessé d'enchaîner l'homme à sa carrière, elle avait rendu les professions accessibles selon les vocations.

Cependant, le régime des castes comme toutes les institutions du passé, avait laissé des racines profondes. Il reparut à diverses reprises, sinon dans toute sa crudité, du moins dans plusieurs de ses traits essentiels. On en revint à fermer les carrières, par les maîtrises et les jurandes. Une nouvelle réforme emporta bientôt, il est vrai, ces monuments de réaction; mais nous n'avons pas rétabli la liberté des professions, telle qu'elle existait autrefois en Grèce et à Rome. Si le grand Aristote revenait de nos jours, et r'ouvrait son officine à Athènes, les tribunaux le condamneraient pour exercice illégal de l'art du pharmacien. Nous avons des carrières fermées qui ne sont accessibles qu'à certains individus et sous certaines conditions; enfin, nous regardons comme un élément presque indispensable de succès l'exercice à perpétuité de la même occupation.

Chez les Américains, les idées sont fort différentes. Il y a plus : les habitants des États-Unis invoquent la comparaison qui s'établit chez eux entre les hommes formés par les deux systèmes, pour prouver que leurs idées de liberté n'aboutissent en aucune manière à l'abaissement des professions. L'émigration, et en particulier l'émigration politique, a amené dans le Nouveau-Monde des hommes qui avaient fait les plus brillantes études dans nos facultés, et qui étaient, dans leur patrie, à la tête de leur profession. Nous les trouvons au barreau, face à face avec les avocats américains; nous les trouvons dans les hôpitaux, dans les pharmacies, au cadastre, dans les chemins de fer, dans la marine, dans l'armée de terre, dans toutes les carrières nommées libérales ou savantes. Eh bien! il est extrêmement remarquable que les résultats obtenus à grand renfort de diplôme n'ont rien qui les place au-dessus de

Digitized by Google

leurs émules américains. Ce sont des deux parts mêmes chances variées dans les procès, même mortalité dans les salles de clinique, mêmes embarras à mouvoir les troupes dans les grands espaces; on dirait les mêmes hommes formés de la même façon. Et pourtant, les Européens, pris en masse, ont bien plus d'instruction théorique, plus de connaissances variées, plus de brillant, que la moyenne de leurs concurrents d'Amérique.

Ces derniers se sont formés à tout âge, tantôt en passant une simple année dans une école spéciale, mais plus souvent encore en entrant chez un maître professionnel, en qualité d'apprentis ou de stagiaires. C'est en forgeant qu'ils sont devenus forgerons. « La grande école, dit l'Américain, où se forme tout homme vraiment compétent, vraiment habile dans sa profession, c'est la pratique même. Vous exagérez, en Europe, l'importance de la théorie, et surtout celle des sciences accessoires, et vous perdez de vue la pratique de l'art. Vous créez des individualités brillantes, mais vos fortes études, en donnant du relief à ceux qui ont passé par vos écoles, les élèvent comme hommes, non comme praticiens. A pied d'œuvre, ils ne valent pas mieux que nous. L'accessibilité des carrières libérales a, d'ailleurs, ses avantages pour le peuple, et elle n'empêche pas les hommes qui veulent pousser plus avant leurs études, de devenir botanistes, numismates, physiologistes, historiens ou géologues, si telle est leur vocation. »

En Amérique, l'ingénieur se forme au chantier plutôt qu'à l'école. Il ne fait pas quatre ans de calcul différentiel; mais il connaît les matériaux, les machines et tous les secrets utiles du praticien, et, en quatre ans, il construit un chemin de fer de mille lieues, d'océan à océan, à travers un continent aussi large que l'Atlantique et par dessus deux chaînes de montagnes aussi élevées que les Alpes. Dans un pays désert, où il lui faut apporter jusqu'à la nourriture des travailleurs par voitures ou à dos de mulet, il pose les rails à raison de dix kilomètres par vingt-quatre heures. Il aurait achevé en cinq jours notre ligne ferrée d'Anvers à Bruxelles. Qu'on allègue ensuite qu'il n'est pas compétent!

D'autre part, l'Américain ne reconnaît guère dans toutes les carrières, dans toutes les professions, dans toutes les industries, que trois degrés seulement. Je les désignerai, pour en donner une idée, par trois noms : les manouvriers, les commis et les chefs. Cette dernière catégorie ne se borne pas à la direction suprême d'une maison de commerce, d'une fabrique ou d'une administration; elle comprend tout l'état-major, tous ceux qui ont une certaine part de responsabilité, d'influence ou de commandement.

Digitized by Google

Même lorsque ces *chefs* n'ont pas tous un pouvoir égal ni des attributions identiques, ils se voient traités de la même manière, et ils se regardent entre eux comme des associés entre lesquels les fonctions se partagent. Les extrêmes sont donc beaucoup plus rapprochés qu'en Europe, l'absence d'une immense hiérarchie intermédiaire les met pour ainsi dire en contact. L'initiative non plus n'est pas uniquement concentrée dans une seule tête; chacun est à peu près libre dans son propre service, à la seule condition de marcher au but commun. A ces causes de rapprochement, dans les ateliers ou dans les bureaux, se joignent au dehors d'autres éléments d'harmonie : une certaine égalité d'éducation, la ressemblance des habitudes, l'unité du costume, l'emploi des mêmes formes dans le langage. De la sorte, ces trois degrés, par lesquels chacun passe tour à tour, suivant les accidents de fortune, sont intimement liés et harmonisés entre eux, si je puis m'exprimer ainsi. J'ai vu de simples soldats qui avaient en ville chevaux et voitures, et qui, pendant leurs heures de liberté, se montraient dans les promenades publiques, dans leur calèche ou dans leur *briggy*. J'ai vu, chez un de mes voisins à Philadelphie, un capitaine venir chercher sa sœur, qui était *aide* dans une famille, pour la conduire au théâtre ou à la promenade. Qu'on se figure, en Europe, un officier, avec ses épaulettes, accompagnant sa sœur... cuisinière. Quel cri d'indignation pousseraient ses pairs! Avec quelle amertume, quelle colère, on lui reprocherait de manquer aux exigences de sa profession! N'est-ce pas le lieu de relire la *Chaumière indienne*, et l'admirable peinture du traitement réservé aux parias? Nous exigeons que les différents degrés rompent entre eux, en dépit de tout, en dépit même des liens du sang, et nous faisons plusieurs petites sociétés dans la famille humaine.

Pourtant, en réalité, il n'y a ni noblesse ni bassesse dans les professions elles-mêmes. C'est le caractère de ceux qui les exercent qui nous conduit à cette fausse appréciation. Aussi, l'on ne pourrait trop souvent rappeler aux travailleurs européens, lorsqu'ils aspirent à conquérir le respect public et à relever le travail manuel, que la première chose à faire est de s'élever eux-mêmes par l'éducation, la politesse, et la propreté, sinon l'élégance, des vêtements.

Le rapprochement des positions extrêmes est aussi favorisé en Amérique par un rapprochement correspondant des salaires et des traitements. La journée d'un maçon poseur vaut celle d'un chef de division au ministère. Les frais de route et de séjour de tous les fonctionnaires et de tous les officiers ministériels sont invariablement de dix cents par mille et de quatre dollars par jour. Un clerc d'huissier *(deputy sheriff)*, portant une assignation dans les cam-

Digitized by Google

pagnes, ou un sénateur des États-Unis se rendant au Congrès, sont indemnisés d'après les mêmes bases. Tous les deux sont soumis aux mêmes dépenses ; pourquoi ne recevraient-ils pas d'égales compensations ?

Qu'on se reporte de là aux tarifs gradués de nos hiérarchies à cent degrés différents. Il y a si loin, en Europe, d'un surnuméraire à son chef d'administration, d'un soldat au général, d'un emballeur au grand fabricant qui l'emploie, que l'œil s'égare et que l'ambition désespère, à la vue de tous ces degrés. De là, une lutte incessante parmi nous pour s'élever de grade en grade, en évinçant à chaque pas ses rivaux. De là, ce travail sourd par lequel on mine les concurrents, ces tentatives constantes d'exclusion par lesquelles on cherche à restreindre le cercle des candidatures. De là, ces efforts perfides, pour tourner à mal les moindres traits d'originalité, pour en faire un crime à l'individu, toutes les fois qu'il s'écarte de certaines conventions sociales ; en un mot, pour saisir toutes les occasions, bonnes ou mauvaises, de nuire à nos semblables et de les écraser.

La pensée constante de celui qui gravit cette longue et pénible échelle est, comme dit Bernardin de St-Pierre, de rester vainqueur dans le combat, et de se placer enfin *le premier*. Son ambition n'est pas d'être utile, mais d'arriver à la tête, et, si des circonstances surviennent où il devrait s'effacer ne fût-ce que pour un temps, il ne saura pas faire ce sacrifice et ne songera jamais qu'à sa personnalité. Il a lutté toute sa vie pour s'élever de degré en degré ; pourrait-on attendre de lui qu'il s'arrêtât vers la fin de sa carrière et se contentât du second poste, lorsqu'il est vieux ? Non, pareil changement est impossible, parce qu'il est contradictoire : *Aut Cæsar, aut nihil !* Que voyons-nous, en effet, dans l'Amérique espagnole, qui a conservé les hiérarchies compliquées des Européens ? Non-seulement tout homme de quelque importance veut être président, mais, si le peuple ne l'élit point, il fait une levée de boucliers et se nomme lui-même. Au milieu de ces hiérarchies à notre façon, la vie n'a plus qu'un but artificiel qui est d'*aller plus haut*. Rien n'est plus funeste aux essais de gouvernement par le peuple. Pour changer cela, il n'est qu'un moyen, c'est de s'attaquer à la cause, les hiérarchies ; c'est de fondre entre eux les nombreux degrés intermédiaires, de briser tous ces murs d'enceinte successifs et de faire de la société une cité ouverte et non plus une ville assiégée.

Il est vrai que, pour rapprocher efficacement les degrés extrêmes, il devient nécessaire, comme aux États-Unis, de rapprocher le chiffre des salaires et des traitements. Mais où serait le grand mal dans cette réforme ? C'est la décadence romaine qui a établi ces inéga-

Digitized by Google

lités, qu'on peut appeler colossales, entre la journée d'un bûcheron et celle d'un proconsul ou gouverneur. Nous avons hérité de ce legs funeste; mais il est bon de savoir que pareil état de choses date seulement de cette époque de corruption. Dans le beau temps de la Grèce et de Rome, les degrés extrêmes étaient bien plus rapprochés entre eux. Quand Xénophon se mit, avec six mille hommes, au service de Seuthès, prince de Thrace, la paie d'un soldat était d'un darique par mois, celle d'un capitaine de deux dariques, et celle du général de quatre dariques seulement (1). A Rome, sous la République, le soldat recevait un, le centurion deux, et pas davantage (2). Mais quand vint Marc-Antoine, il donna au centurion cinq fois la paie du soldat (3); et depuis, la disproportion n'a pas cessé de croître. C'était aussi dans le rapport de 1 à 2 que le soldat et le centurion partageaient les dépouilles dans les temps anciens (4). L'Empire vint altérer ces rapports et créer ces grandes inégalités qui divisent les hommes. L'Europe est encore, à cet égard, une fille trop soumise du Bas-Empire. Le matin de la bataille de Trafalgar, Nelson disait avec mépris à un marin qui lisait la bible : « Que fais-tu là? tu pries?.... tu pries que les boulets t'épargnent tantôt? » — « Pardon, amiral, je demande seulement à Dieu qu'ils soient distribués comme l'argent des prises et que les officiers en aient la plus grosse part. »

A mesure qu'on échelonnait les rangs et qu'on les distinguait entre eux d'une manière plus profonde, en appauvrissant la base pour enrichir le sommet, on amenait les classes supérieures à se croire une race de demi-dieux. Alors, vinrent les honneurs publics, les titres pompeux, les décorations, et toutes les distinctions personnelles. Mais tout cela est encore un legs de la décadence. Les créateurs de notre civilisation ignoraient ces joujoux de l'orgueil. Dans les guerres formidables que la Grèce livra contre les Perses, il ne fut pas accordé d'honneurs individuels. Aristide et Thémistocle n'eurent pas même une couronne de lauriers (5). On répondit à Miltiade, vainqueur à Marathon, qui sollicitait cet honneur : « Quand vous repousserez tout seul les barbares, vous aurez tout

(1) Les personnes qui s'occupent sérieusement d'histoire me sauront peut-être gré d'indiquer brièvement les autorités. Je vais donc braver le reproche d'affecter une érudition déplacée, et renvoyer, d'après mes notes de lecture, à Xénophon, *De exped. Cyr.*, lib. VII.

(2) Polybe, ib. VI, cap. 37.

(3) Appien, *De bell civil.*, lib. IV.

(4) Tite-Live, lib. XLI, cap. 7, 13.

(5) Æschine. *In Ctesiph.*

Digitized by Google

seul une couronne (1). » Et, après les avantages remportés par les Athéniens dans la Thrace, les inscriptions louèrent les troupes, mais ne nommèrent personne en particulier (2).

Les Américains, bâtissant de toutes pièces une société qui se développait sous des impulsions libres et naturelles, retournèrent, comme on devait s'y attendre, à ces formes primitives de rapprochement et d'unité et se débarrassèrent des habitudes et des traditions qui nous viennent de la décadence latine, et dont nous ne sommes pas parvenus à nous affranchir. Car nous sommes encore plus rapprochés du bas-empire que les personnes peu versées dans les origines de nos institutions et de nos mœurs ne seraient disposées à le croire. Notre société s'est relevée sans doute depuis les âges de misère et de barbarie; mais ce travail de réhabilitation, magnifique au point de vue scientifique et industriel, n'a pas marché de pair au point de vue social.

Par suite des causes que nous venons d'indiquer, la société américaine est une société beaucoup plus unie, plus homogène et plus liée que la nôtre. Au lieu d'une centaine de degrés hiérarchiques, elle n'en a que trois, et l'individu passe avec la plus grande facilité, sans humiliation, sans discrédit, et plusieurs fois dans sa vie, de l'un à l'autre de ces degrés. Il va en avant ou en arrière, comme la fortune le pousse, sans fol orgueil comme sans regret. Il reste en relation avec les mêmes amis, et peut aussi aisément se relever après un revers qu'il pouvait aspirer au premier degré avant son infortune.

En 1852, Horace Greeley, visitant la Californie, alors toute nouvelle, rencontra dans les montagnes un jeune New-Yorkais, qui avait émigré de bonne heure, et qui n'avait rien trouvé de mieux à faire que de garder des porcs. Il allumait, la nuit, des feux gigantesques, pour éloigner les ours qui le menaçaient, lui et son troupeau. Dix-sept ans après, en 1869, le gardeur de porcs était devenu le président (ce que nous appellerions le directeur), d'une des grandes banques de la métropole de New-York. Personne, aux États-Unis, n'est surpris ni choqué de ces avancements. Ils sont dans la nature de la société américaine.

Voici ce qui les rend possibles et fréquents. Lorsque ce jeune émule de Sixte-Quint gardait les pourceaux dans le Nevada, il n'était pas couvert de haillons, comme le chef futur de l'Église. Il possédait quelque chose de plus que des qualités naturelles : il avait l'éducation américaine, soignait ses vêtements, se servait d'un

(1) PLUTARQUE, *In Cimone*.
(2) PLUTARQUE, *Ibid.*

Digitized by Google

cheval, connaissait le monde, lisait son journal. « Nous n'avons pas de princes, disent quelquefois les Américains; mais, chez nous, chacun est vêtu comme un prince. » — Ce dicton est empreint de quelque exagération, mais il exprime au fond une vérité de fait : l'unité sociale, marquée par l'unité de costume.

De là, cette juste fierté de tout citoyen, qui le rend l'égal d'un autre, et dont le prince Paul de Wurtemberg fut si offensé, quand il vint au Texas, qu'il répandit pour s'en venger l'anecdote suivante. Le prince avait payé sa place dans une malle-poste qui allait partir et où il se trouvait le seul voyageur. Il attendait, assis sous le porche de l'auberge. Le courrier, élégamment vêtu, s'approche de lui en disant : « Êtes-vous l'*homme* qui a retenu sa place ce matin? » Et sur la réponse affirmative du prince, il ajouta : « En ce cas, je suis le *gentleman* qui va vous conduire. » L'anecdote est apocryphe; mais elle indique bien le cas qu'un homme de profession manuelle fait de lui-même, aux États-Unis.

Dans un pareil pays, il n'y a rien d'étonnant à voir parvenir à la présidence un homme qui a été petit cultivateur, puis fermier, puis officier de volontaires, puis gouverneur, puis fermier encore, et que l'on appelle général (1). Il n'y a rien qui puisse surprendre dans l'élévation d'Abraham Lincoln, tour à tour bûcheron, cuisinier de bateau, charpentier, avocat et représentant. Ce ne sont pas là des exceptions, c'est un trait national. Les professions sont variables, et toutes sont honorées et rétribuées. En Europe, au contraire, les professions sont fixes, elles vont de ce qui est réputé libéral ou noble à ce qui est taxé d'ignoble, et les salaires sont énormément inégaux. A cet égard, il n'y a pas seulement *différence* entre les deux sociétés : il y a *antithèse* complète.

J.-C. Houzeau.

(1) Le général Harrison, élu président en 1840.

Digitized by Google

LE FILS DAMBERT.

(Suite.)

VII

La grandeur de ma tâche m'effraya d'abord. Comment arriverais-je jamais à m'en acquitter? Former l'âme, dresser l'esprit, affermir le caractère, énorme responsabilité, dont l'idée surexcitait mon cerveau et m'enlevait le sommeil! Seul, me disais-je, toujours seul pour tout cela!... Mais, à la longue, cette préoccupation servit, non à chasser mes sensations premières, mais à leur donner une place moindre dans mon esprit. Elles sollicitaient ma réflexion, et, par moment, je me surprenais à rêver je ne sais quels succès : je me voyais sortir victorieux de l'épreuve; j'avais réellement fait de mon fils un homme!

Je me mis à lire tous les traités d'éducation. Mais je fis en cela preuve de beaucoup plus de zèle que de sagesse. C'est dans l'enfant lui-même qu'il faut étudier ce qui lui convient, voir ses aptitudes, observer ses penchants, éveiller sa spontanéité en toute chose et la diriger... Belle besogne, en vérité, que celle qui consiste à former un être d'après un type convenu! Mais ce type, où le prendre? En nous? De quel droit nous croire cette supériorité? Heureusement, ma pauvre tête s'embrouilla dans ces théories diverses et extrêmes, et je fis simplement ce qu'on avait fait envers moi : je prêchai d'exemple. Fidèle à mon idéal du bien, j'habituai mon fils à se créer un idéal semblable.

Notre façon de vivre était tranquille, comme par le passé, et la nature aurait dû le traiter en maràtre pour qu'il prît, au milieu de nous, le goût du dérèglement et du vice. Qui le lui aurait inspiré? Tordon? l'image de la candeur, le moins dévoyé des hommes. Mes voisines? deux types de l'honnêteté et du courage dans l'infortune. Il n'y avait point jusqu'au père Holet, qui, préoccupé de ses affaires, ne fût presqu'un modèle de fermeté et de persistance.

Digitized by Google

L'enfant, d'ailleurs, ne voyait personne. Je courais les champs avec lui. J'aimais ce passe-temps ; j'y trouvais une grande force, une véritable consolation. Les horizons étendus appelaient ma pensée sur des choses abstraites ; je cherchais l'au-delà, l'infini. Je quittais la terre et je me sentais plus léger. Je pris la manie de faire mes réflexions tout haut, comme elles me venaient. Je ne sais si elles avaient quelque intérêt, mais Charles m'écoutait. Il cherchait à me comprendre ; quelquefois il me devinait ; plus souvent encore il me faisait des questions, et l'épicier manqué, l'employé modeste, docteur par accident, devenait bien embarrassé, je vous assure.

Toujours est-il que sa curiosité s'était éveillée et que, pour ne pas m'exposer à rester bouche béante devant ses continuelles interrogations, j'étais obligé de chercher le pourquoi de bien des choses.

Je commençai ainsi à m'élever en quelque sorte au-dessus de moi-même et à échapper à la misère de mon fonds ordinaire.

Bientôt, il dépouilla toute enfance, lui. A l'âge des jeux, de l'espièglerie, du rire, de l'entrain, il était sérieux et réfléchi. Je lui trouvai de petits camarades ; il les aima, mais ils l'abandonnèrent, le voyant presque toujours pensif et peu enclin aux ébats bruyants. Je m'effrayai de ce que j'appelais le résultat de mon égoïsme : j'avais absorbé tout son être ; je craignis d'avoir faussé sa nature. Toute son activité s'était concentrée dans son cerveau, dans les centres nerveux supérieurs. Il fallait équilibrer mieux les forces, ou risquer de voir sortir de mes mains un sujet tronqué. Le contact plus assidu d'autres jeunes gens, l'éloignement de la maison paternelle, un changement de régime enfin, aurait bientôt raison de cet état de choses. Je parvins à régler mes besoins de telle façon que je pusse retrancher un millier de francs de mon maigre salaire, et je plaçai Charles dans un pensionnat réputé. Je faisais un double sacrifice ; l'idée d'une séparation ne fut pas le moindre.

Il me revint tout à coup, la troisième semaine, profondément ému, furieux.

— On m'a blessé dans ma fierté, me dit-il, sans que j'en aie donné le droit à personne... L'homme qui a commis cette injustice ne peut plus être mon maître, car il a cessé d'être mon supérieur.—

Monsieur Dambert, tel était le fruit de vos théories !... Je n'avais composé ce caractère que d'angles ; gare au jour où le frottement du monde viendrait se heurter à ces aspérités de délicatesse et de droiture !

Mes objections, mes remontrances restèrent sans entamer sa détermination. Charles avait une volonté forte. Ceci, me dis-je, le sauvera ; car cette volonté est la volonté dans le bien et le juste.

Digitized by Google

Les jours succédèrent aux jours, les années aux années, sans amener rien de marquant. Il travaillait avec amour. Je voyais cette intelligence s'épanouir, cet esprit se meubler. Ses réflexions étaient saines, ses appréciations modérées et justes. Point de morgue, ni de présomption. Il se contentait de savoir.

Peut-être voyais-je mon fils avec les yeux de l'indulgence paternelle; me le suis-je en effet représenté tel que je le désirais, ou tel qu'il était réellement? Un peu de partialité serait, non seulement explicable, mais excusable. Toutefois, si je me rappelle mes inquiétudes et mes insomnies, je suis disposé à croire que mon élève me causait parfois quelque embarras...

A mesure que venaient les années, qu'approchait le temps où il lui faudrait compter sur ses propres forces, vivre de la vie générale, se mêler au tout commun, je me demandais si je l'avais bien suffisamment armé pour cet incessant combat. Ses relations ne resteraient pas éternellement circonscrites à Éveline, à Mme Saillard, au père Tordon et à moi : le cercle s'agrandirait, le tourbillon l'entraînerait. Je le voyais aux prises avec la réalité. Les étranges péripéties du drame humain déroutent les âmes les plus lucides et les plus vaillantes. Ne viendrait-il pas un jour me dire : « Ton éducation n'a servi qu'à précipiter ma chute; tu m'as appris à marcher les yeux levés vers le ciel, et je ne fais pas un pas que je ne me déchire aux aspérités d'une route bordée de précipices. Pourquoi m'avoir aveuglé, c'est-à-dire rendu confiant, quand tout est défiance? Pourquoi ne m'avoir inspiré que de l'amour, quand tout est haine et mépris? Pourquoi m'avoir fait sincère, quand je vois les flatteries et le mensonge triomphants? »

Puis, ses passions, les avais-je éteintes ou étouffées, ne restaient-elles pas debout, prêtes à s'irriter, à marcher, fougueuses, au moindre signe de réveil!...

Comment m'étais-je créé toutes ces incertitudes? Comment tant de trouble agitait-il mon âme? Si je regardais autour de moi, personne qui se mît ainsi martel en tête. Je n'étais pas le premier, ni le seul père. J'en connaissais qui avaient quatre, cinq, six enfants à élever, et ils semblaient n'en être ni moins gais, ni moins bien portants. Parmi mes collègues, combien qui ne se souciaient guère de ces soins et qui avaient si bien abandonné l'enfant à la merci du maître d'école et de lui-même, qu'ils ne savaient ni ce qu'il apprenait, ni ce qu'il pensait. L'un d'eux avait deux garçons, forts et assez bien doués; il n'aurait pas même, Dieu me pardonne, pu dire leur âge!

— De quoi t'avises-tu, d'être philosophe, à quarante-cinq ans et

Digitized by Google

dans ta position? me fit remarquer un jour l'employé, mon compagnon de chaîne. Laisse aller les choses; s'il est dans la destinée de ton fils d'être un honnête homme, tous les préceptes n'y feront rien. Il serait mieux de lui donner un état. Occupe-lui moins la tête et davantage les mains; il ne songera pas à mal.

Un autre trouvait une théorie de la vie plus simple, plus brutale, plus réelle : être juste assez fripon pour ne pas être pendu, et l'on réussit.

Tout cela ne m'arrachait point à mon agitation. Je les plaignais et les admirais d'être si insouciants sur ce qui, à mes yeux, constituait un fait énorme; ils haussaient les épaules de me voir si inquiet de ce qui leur semblait simple et facile.

Ma réputation de niais s'en accrut. Cependant, ma théorie n'était pas tellement absurde! Je ne m'étais pas lancé dans l'abstrait, tête baissée! J'avais cherché par moi-même à mettre un peu de lest dans la cervelle de mon élève. La direction était donnée, il fallait calculer la masse et le poids spécifique de la voilure de son intelligence pour que la pesée se fît exactement au point vélique. Je voulus qu'il apprît les sciences et les mathématiques. Il y mordit avec plaisir. Il y trouva de la poésie et du charme. Son cœur battait d'enthousiasme à la solution de quelque difficile problème. Je n'étais pas à même de le suivre dans ces études, cela s'entend; je me contentais de l'applaudir de sa persévérance et de son goût.

Les choses marchèrent à souhait, puisqu'il réussit. Un jour, en effet, la presse éclata en éloges sur son compte. Il avait publié un ouvrage important. D'emblée, il avait conquis l'approbation des hommes spéciaux. On vantait son talent, on louait ses connaissances. C'était un homme célèbre.

Je vous laisse à penser avec quelle délectation je lus ces éloges, quel baume ils jetaient dans mon âme. Si c'est une faute ou une faiblesse de céder à un mouvement d'orgueil, comme je fus coupable! J'étais fier! mon fils était ma gloire, mon ambition, mon titre de noblesse, ma récompense! Le nom de Dambert retentissait dans le monde. J'en étais étourdi; qu'on me pardonne d'avoir agi, à cette époque, envers mes collègues et mes chefs peut-être, avec trop peu de charité. Je ne les méprisai pas de leur obscurité et de leur sottise, je les pris en pitié.

Digitized by Google

VIII

Cette réputation, en s'étendant, fit qu'on m'enleva mon fils. Il lui vint des propositions de Russie; on l'y appelait pour l'application d'un système qu'il avait préconisé dans ses écrits : une question d'exploitation de chemins de fer. Les offres étaient splendides. Il hésita cependant; il ne voulait pas me quitter et je refusais de le suivre. J'avais compris qu'il ne fallait pas que quelqu'un embarrassât sa marche. L'ambition s'inquiète, s'intimide souvent, elle se fausse et s'avilit quand elle manque de liberté. Je voulais que Charles marchât la tête haute, le cœur fort.

Malgré toute l'affliction que j'en ressentais, je travaillai énergiquement à le décider. Si j'ai à déplorer beaucoup de faiblesses dans mon passé, la résolution dont je fis preuve en cette circonstance me lave de toute idée d'égoïsme. Le devoir a des rigueurs implacables; je sus les accepter. Charles partit.

Il y avait entre mon fils et moi des liens, me semble-t-il, plus intimes, plus solides que n'en fait d'ordinaire la nature. Il résumait pour moi tout ce que j'avais aimé, tout ce que j'aimais au monde. Il était ma raison d'être, mon but, ma vie même. Il est des âmes qui ont besoin d'être portées et soutenues par d'autres âmes; la mienne semblait s'être enlacée à mon enfant, et lui demandait appui et protection.

Ce récit n'est pas un inventaire des actions de chaque heure. Les jours se suivent et se ressemblent dans un milieu comme le nôtre. Chacun apporte, dans la mesure de ses forces, ou un moellon ou un grain de sable à cette lente et colossale édification de l'humanité, dont nous sommes tous les manœuvres obscurs. Ils sont rares ceux qui viennent pour y tailler quelque grande saillie ou y placer un grand nom.... Bourgeois, j'appartenais à la myriade, mais je faisais mon œuvre en conscience...

Je me rappelle le dévouement et la bonté de mes voisins, leur empressement à me consoler, les soins qu'ils mettaient à me faire supporter une absence douloureuse.

M^me^ Saillard s'était vue obligée, depuis quelque temps, de garder le lit, par suite d'une affection qui la paralysait. Ce fut pour elle un coup affreux : déjà les ressources étaient minces quand les deux femmes contribuaient à les réunir. Eveline n'aurait plus un instant de repos. Que de fois la lumière brûlait encore dans sa

Digitized by Google

chambre à trois heures du matin!... Néanmoins, l'une et l'autre trouvaient dans leur âme le secret et la force de me ranimer. Tordon, l'excellent homme, bien que son cerveau fonctionnât moins facilement chaque jour, se mettait en quatre pour nous distraire. Un soir, il alla jusqu'à vouloir retrouver dans les catacombes de sa mémoire endormie, les bribes d'une chanson de sa jeunesse. Efforts généreux! Il sautillait, claquait des doigts, murmurait des airs impossibles, au milieu desquels on entendait les seules paroles qu'il eût retenues : Lise.... Plaisir.... Promesse... Tendresse!...

Mais il réussit dans sa tentative, car nous rîmes de bon cœur.

IX

Vingt mois s'écoulèrent. Au commencement du printemps, je reçus une lettre de Russie qui me mit au comble du bonheur. Je courus la montrer à mes amis, comme les lettres précédentes ; mais avec quelle différence cette fois ! Je voyais les figures s'épanouir à la bonne nouvelle et moi-même j'étais bien autrement en jubilation ! Mon Charles, mon fils, l'absent regretté, m'annonçait son retour prochain. Il venait en Belgique, avec son bienfaiteur et ami : un comte de Sommerow, dont il était devenu le conseiller, plus que l'homme d'affaires, et qui le comblait de bontés. Il me faisait le plus brillant éloge du grand seigneur à qui il se déclarait attaché par les liens de la reconnaissance et de l'estime.

Je comptai les jours, les heures, les minutes. Serrer mon enfant dans mes bras était toute ma pensée. Pour le bien recevoir, M^me^ Saillard voulut un bonnet neuf ; elle s'était traînée hors de sa couche de douleur, pour aider à sa fille dans le nettoyage... Éveline remplissait de fleurs tous les vases. Tordon, du matin au soir, courait à la gare du Nord, attendait tous les trains, examinait tous les voyageurs.

Quant au père Holet, il en était arrivé à mettre deux bretelles ; ses affaires prospéraient et il nous abandonnait un peu.

Le fait est que Charles venait de me sauter au cou, un jour que Tordon rentrait désappointé comme d'habitude. Mais, aussi, qui aurait reconnu le jeune homme d'autrefois? Que de changements dans sa physionomie! Quelle mâle énergie et que de bienveillance se lisait dans ses traits! Je l'avais, me semblait-il, quitté enfant, et je le retrouvais homme, dans la pleine virilité. Il était beau ainsi.

On lui fit fête, et il s'en attendrit sérieusement. Il nous revenait avec toute l'affection qu'il avait emportée.

Digitized by Google

Il se plaisait à appeler le vieil employé de commerce, le bon papa Tordon; il lui serrait la main à m'en rendre jaloux; il embrassait Éveline avec effusion, comme une sœur, Mme Saillard avec tendresse, comme une mère.

Notre seul chagrin fut qu'il ne pourrait pas toujours être à nos côtés. Le comte de Sommerow le réclamait, le comte dont il nous fit de nouveau l'éloge; puis, il ajouta qu'ils n'étaient point arrivés seuls, que deux personnes les avaient accompagnés, la mère et la fille, parentes du comte, cruellement éprouvées par un deuil récent. Elles étaient même la principale cause du voyage. On avait voulu leur donner de la distraction, un changement de milieu, et le grand seigneur, généreux dans toutes ses actions, leur prêtait le concours de son immense fortune et la tutelle de son nom et de son âge. Charles avouait ne les connaître que depuis peu, mais il trouvait la mère aimable, la fille ravissante.

Tout cela était dit d'un ton naturel, tout cela était fort probable, et je me demande encore, si à moins d'être la défiance même, j'eusse pu supposer dans tout cela la moindre aventure.

Charles était lancé; on le rencontrait avec le comte partout, au théâtre, aux promenades. Il semblait bien accueilli par ce qu'on appelle le monde. D'abord, je m'en étonnai; je lui croyais des idées en opposition avec ce genre de vie. Mais je ne m'en alarmai point. Ces relations, il les avait contractées par son propre mérite; il était digne de ce milieu où, je pus le constater maintes fois, il apportait une grande aisance et une véritable supériorité de manières et de ton. Il semblait y être né. Je me flattai que c'était le fruit de l'éducation que je lui avais donnée, et j'étais satisfait de mon œuvre.

De Sommerow habitait un des plus beaux hôtels du Quartier-Léopold. Mon fils voulut m'y conduire; je refusai; je m'y serais senti gêné... Deux jours après, comme je sortais de mon bureau, et que je traversais une allée du Parc, encombrée de promeneurs, je vis du coin de l'œil le comte et son fidèle compagnon au milieu d'un groupe élégant de dames et de jeunes gens. Je hâtai le pas et baissai la tête. Mais Charles de s'écrier : Mon père! et d'accourir, et de m'entraîner, et de me présenter à M. de Sommerow.

Jamais je n'ai compris qu'il eût pareille idée. J'avais rougi jusqu'aux oreilles et je restai là le chapeau à la main, fort embarrassé de ma contenance. Le comte m'enveloppa d'un regard qui m'intimida bien plus encore et me dit d'un ton dégagé :

— Vous avez un fils qui vous fait honneur, monsieur Dambert. C'est un homme de cœur et d'esprit. Je lui porte le plus vif intérêt

Digitized by Google

et ne me ferai pas faute de travailler à son bonheur dans la mesure de mon influence...

Puis il me fit un petit geste; je me crus congédié et je partis, soulagé.

X

J'étais arrivé à une situation qu'il me semblait pouvoir considérer comme heureuse. On me félicitait partout des succès de mon fils; mes collègues de bureau surtout, gens peu malins, peu bienveillants, envieux au possible, y mirent une certaine persistance qui m'inquiéta. Ils ne s'attachaient à un collègue que pour le renverser ou l'étouffer. Le ciel me pardonne cette parole de colère, quand, depuis tant d'années, j'ai fait vœu de pardon!

Qu'était-ce à dire que cet intérêt subit? Si attentivement que je considérasse mon fils, si profondément que je cherchasse à faire descendre mon regard dans les replis de son cœur, rien ne trahissait ni une faiblesse, ni une faute, ni un tort, ni un oubli. Je retrouvais, dans ses paroles, dans ses gestes, dans ses attitudes, la même loyauté, la même droiture. Ce n'est point lui qui serait félon à sa conscience.

Je parlai de mes vagues appréhensions à Tordon; il me trouva injuste et ridicule. Eveline, à qui je demandai si elle ne croyait découvrir rien de fâcheux dans ces symptômes, leva sur moi ses grands yeux noirs tout chargés de reproches... Je me tranquillisai et je m'en voulus de ma sottise.

Un dimanche, que le printemps étalait toute sa splendeur, la verdure étant aux arbres, les fleurs aux buissons, le soleil rayonnant au ciel, la joie revenant à tous les cœurs, comme une espérance, je me laissai entraîner par mon voisin; il voulait aller au boulevard assister au défilé des promeneurs. La foule était grande. Dans l'allée du centre, les équipages se suivaient et se croisaient sans interruption, tandis que de nombreux cavaliers faisaient carracoler leurs montures dans une des contre-allées. L'avenue réservée aux piétons était encombrée de chaises. On riait, on causait, on clignait des yeux sous l'ardeur de la lumière; les toilettes étaient fraîches, une poussière dorée se levait sous les pieds des flâneurs; le hennissement des chevaux, leur pas cadencé, le cliquetis des harnais, le bruit des roues, les conversations confuses, les appels, les éclats de rire, c'était un brouhaha nouveau pour moi.

Tordon s'était soigné pour la circonstance; il portait un habit bleu, un gilet à grandes fleurs, une cravate empesée, un col de che-

Digitized by Google

mise qui lui relevait le bout des oreilles. Un pantalon de nanquin et un chapeau de feutre, sur lequel l'influence des années avait jeté des reflets fauves, complétaient sa toilette. Il se promenait à travers ce monde comme une curiosité. Je constatais à chaque pas l'effet qu'il produisait, et quelques gamins, — race impitoyable, — commençaient à nous suivre.

Son idée était de passer au premier rang des chaises ; il voulait voir mon fils, son ami, le saluer au passage, lui rendre hommage dans sa gloire! Je craignais qu'il ne montrât trop d'empressement et qu'il ne donnât un peu de ridicule à Charles. Mais je comptais sans sa discrétion native. Une voiture magnifiquement attelée vint à passer; Tordon me poussa du coude et me la montra simplement du doigt, les yeux écarquillés par l'admiration. Deux dames y étaient étendues : l'une d'elles, jeune, belle à ravir. Charles lui faisait vis-à-vis. Le comte de Sommerow, qui se tenait dans une des contre-allées, les accueillit au passage d'un salut gracieux et familier. La vue de la jeune fille m'avait frappé : rien ne me semblait comparable à sa grâce, à l'expression de son regard. J'étais attendri à la pensée que peut-être Charles aimait cette enfant... Je regardais encore, et la voiture était déjà loin.

De jeunes étourdis causaient à côté de nous, tout en braquant leurs lorgnettes sur les femmes. Au passage de Charles, ils avaient murmuré; l'un d'eux avait ri...

— Avec la dot qu'on lui fera, le petit bourgeois pourra mener grand train, disait-il ; excellente affaire!... Est-il vrai que la mère doit tout aux bontés du comte?

— Elle lui doit même sa fille..., ce qui prolonge les relations. Vous voyez qu'il fait bien les choses. L'entretien de ces deux femmes lui coûte annuellement cent mille francs.

Tordon se leva vivement; je le croyais tout à coup indisposé, tant il avait pâli, tant il était agité. Il se pressait de sortir de l'amas de chaises et de monde, et de s'éloigner.

— Qu'y a-t-il? lui demandai-je, en le suivant avec peine.

Il me regarda étonné. — « Méchants! méchants, les hommes! » me répondit-il, comme s'il eût voulu me tranquilliser, et il essaya même de sourire.

Je voyais encore devant moi cette voiture, mon fils, la ravissante jeune fille. Puis, j'entendais bruire à mes oreilles des mots de cette conversation... Nous marchions d'un pas rapide et, comme nous étions arrivés dans une rue parallèle au boulevard, rue tranquille, déserte, une subite lueur se fit dans mon esprit. Je poussai un cri.

Digitized by Google

— C'est de lui, c'est de Charles qu'on parlait, dis-je en arrêtant Tordon et en l'obligeant à se tourner de mon côté. Ils l'ont insulté, ou lui-même a perdu toute pudeur.

— Non, non... Méchants! répéta-t-il, en frappant du pied, comme pour donner plus d'éclat à sa protestation.

— Je verrai Charles et je l'avertirai. Il ne faut pas qu'il se lance dans une pareille aventure... Je suis indigné... Vous avez entendu et compris leurs paroles, vous, Tordon. Précisez, je vous prie, leurs propos....

— Médisance! s'écria-t-il, impatienté cette fois, et sa physionomie exprimait en même temps le mépris et l'incrédulité.

Mon fils aimait une jeune fille charmante, et cette jeune fille était une enfant illégitime. Telle était la situation dans ses conséquences les plus fâcheuses. Pourquoi m'en irriter à ce point? Pourquoi me sentir si profondément affligé? Les vertus de cette personne, son mérite personnel ne pouvaient-ils pas racheter les torts de sa naissance? Des torts! Quelle part de responsabilité avait-elle donc eue dans ce fait, pour qu'on le lui imputât à crime? Et d'ailleurs, était-il question d'un mariage?... Jamais mon fils ne m'en avait dit un mot, à moi qui certes aurais été son premier confident....

Je m'en revins ruminant ainsi, faisant appel à ma raison, à mon bon sens, contre le préjugé, cherchant à me présenter les choses sous leur aspect le moins pénible et le plus simple. Chaque fois que quelque objection surgissait dans mon esprit, je l'écartais, je me voilais les yeux contre ces lueurs inquiétantes. Et malgré moi, je trouvais toujours au bout de mes raisonnements ce mot cruel : honte!

Je ne voulais plus interroger Tordon, ni lui demander conseil. J'avais peur qu'il n'en vînt à conclure comme moi. Il n'y avait rien; il ne devait rien y avoir. Comme, ce jour-là même, toutes mes illusions, toutes mes espérances auraient été brisées!

XI

Quand, le soir, Charles vint me voir, je l'interrogeai.

— N'est-ce pas qu'elle est belle? me dit-il avec enthousiasme. Elle est fille de M. Ferran, ancien secrétaire du comte, homme estimable qui est mort il y a six mois à peine et pour qui le comte avait la plus grande considération. Je ne la connais que depuis notre départ de Saint-Pétersbourg; mais, dès le premier moment, j'ai été subjugué. Pardonnez-moi d'avoir aussi longtemps retardé cet aveu : je l'aime éperdûment et je m'en crois aimé.

Digitized by Google

— Et le comte lui constitue une dot ?

— Il m'a dit qu'il ne voulait point que Marie menât une existence précaire, qu'il me verrait avec plaisir m'unir à elle, qu'il nous aime tous deux également et qu'il la mettrait à même de contribuer à nous enlever tout souci pour l'avenir, que ses intentions à ce sujet étaient depuis longtemps arrêtées, quel que dût être l'époux qu'elle eût choisi.

La sincérité avec laquelle il me fit ce récit me rendit un instant de confiance et de paix. Mais le doute me revint bientôt, et, sans ambages, je lui racontai la scène du boulevard.

D'abord, il pâlit affreusement, comme un homme qui vient d'être frappé au cœur... Puis il se remit.

— Vous avez mal entendu, me répondit-il avec fermeté. Ce sont d'indignes calomnies. Quels motifs le comte aurait-il de me tromper ? Je l'ai toujours servi avec loyauté et dévouement.... Qu'il vous suffise, cher père, de savoir que je crois en l'honneur du comte, comme il doit et peut croire au mien. Rien ne me détournera de cette conviction.

Cette foi absolue dans ses propres sentiments, qui le faisait conclure aux sentiments d'autrui, avait quelque chose de généreux et de grand qui me toucha. C'était naïf, c'était bête, et c'était sublime.

Je savais bien, du reste, que je n'avais pas à lui recommander de veiller à sa dignité et je pensais que, s'il lui arrivait malheur, jamais il n'aurait à redouter le cri de sa conscience outragée. Mais par cela même, je ne voulais pas qu'il fût dupe d'une intrigue, et je résolus de tout éclairer.

Il me serra la main avec effusion et, sans que plus rien trahît en lui la moindre émotion, il me quitta.

D'où venait que je ne me rassurai pas et que j'attendis avec une fiévreuse impatience la journée du lendemain ? Mon premier soin fut de courir à l'hôtel du comte.

XII

Quand je me trouvai dans le vestibule de marbre, en présence d'une troupe de laquais galonnés d'or, raides et obséquieux tout à la fois, je songeai à battre en retraite. J'avais un certain espoir que l'on me refuserait la porte ou que M. de Sommerow serait absent. Mais mon nom fit merveille ; je fus reçu à l'instant même. Mon cœur battait à se rompre. Étrange malaise et gêne plus étrange encore ! J'étais dépaysé, ahuri, stupide. J'entrai dans un salon et je crois que

Digitized by Google

je m'excusai auprès du laquais de passer devant lui, il me pria de m'asseoir et je le remerciai de ses bontés. J'avais conscience de ma sottise et de la mine piteuse que je devais faire; je n'en devins que plus maladroit... Enfin, après quelques minutes d'attente, l'on m'introduisit dans un somptueux cabinet de travail. Le grand seigneur était étendu dans un fauteuil; il coupait nonchalamment les pages d'une revue. Comme on m'annonçait, il se tourna à demi, se souleva un peu et, de son couteau à papier, m'indiqua une chaise et m'invita du même geste à m'asseoir. Je ne compris qu'alors la difficulté de ma démarche; une sorte d'étranglement me tenait à la gorge, et je restai à tourner mon chapeau entre mes mains, sans trouver une parole à dire.

Le comte continuait à parcourir son livre et à y faire glisser la lame d'ivoire. Il ne desserrait les dents...

— Monsieur le comte, vous me pardonnerez cette visite... J'étais sous le poids d'un doute et j'ai voulu l'éclaircir.

Il me regarda par dessus son volume d'un œil sévère, ce qui me fit perdre le peu de contenance que j'étais parvenu à me donner jusque-là.

— Votre fils sort d'ici, dit-il enfin lentement, en reprenant son occupation et sa position renversée... Il m'a fait part de ses scrupules. Ils sont stupides... Je ne le croyais pas aussi enfant. Pour un garçon d'esprit et de talent, c'est étrange...

— Mais, monsieur le comte...

— Voyons, parlons raison, dit-il, en jetant son volume et en daignant rapprocher son fauteuil du mien. D'abord, vous avez eu tort de lui échauffer les oreilles de cancans, de propos de désœuvrés...

— Ces propos sont donc faux?...

— Je ne vous demanderai pas si vous aimez votre fils et si vous êtes disposé à tout faire pour son bonheur. C'est votre devoir. Charles Dambert a rencontré une personne à qui je m'intéresse, comme je m'intéresse à lui; elle est jeune, jolie; j'ai promis qu'elle serait heureuse, qu'elle serait riche. J'aurais pu lui trouver un parti brillant. Votre fils l'aime, il en est aimé. C'est fort bien!... Est-ce de votre côté que va venir l'obstacle?.

— Permettez-moi...

— Si intelligent que soit un homme, si étendues que soient ses capacités, et malgré ces beaux principes de justice et d'égalité dont vous vous bercez, cervelles creuses que vous êtes, messieurs les théoriciens de la société moderne, celui-là restera au dernier rang qui, à défaut d'une ambition fougueuse, d'alliés puissants, n'aura

Digitized by Google

point ce qui donne tout : l'argent. Dambert pourra gagner à mon service huit à dix mille francs, vingt mille, s'il le veut... C'est beaucoup pour qui n'a rien. Ce n'est plus rien dès que l'on s'est rompu au genre de vie qu'une pareille position entraîne. Il faut à votre fils plus que cela... Cette modestie dans ses goûts, cette apparente absence d'ambition n'est qu'une protestation de ses instincts. Je ne sais comment vous vous y êtes pris, mais il a les aspirations vastes, et, si sa dent puissante s'obstine à croquer quelque noix maigre et creuse, c'est que la proie lui manque. S'il se tourne étroitement sur lui-même, c'est que l'espace lui fait défaut. A une pareille organisation, on ne met pas impunément les lisières de la médiocrité. Il a la taille d'un géant et vous le vêtissez des habits d'un nain. Vous avez développé chez lui les principes d'honneur, de justice; ce sont les panaches de la puissance, mais non la puissance même. Il n'y a que la fortune qui puisse l'amener où le pousse sa nature.... Eh! parbleu! j'aime votre fils cent fois plus que vous; je veux le mettre au-dessus des préjugés du monde.... Je constituerai à sa fiancée cinq cent mille francs, s'il le faut. Cet appoint seul lui permettra de gagner cent mille francs de son côté et d'être quelque chose...

Vous ne répondez pas?... Mon chiffre vous paraît-il insuffisant? je l'augmenterai...

— Monsieur le comte, vos intentions sont excellentes, je veux bien le croire; les raisons que vous venez de développer peuvent avoir de la valeur...

— Mais?...

— Mais... Et j'hésitais à la vue du regard que M. de Sommerow braquait sur moi... Puis reprenant subitement courage :

— A quel titre, demandai-je, dotez-vous Mlle Marie Ferran?

— Elle est la fille d'un bon et loyal serviteur... Vous me reconnaîtrez bien le droit d'être généreux...

— Et après les explications que vous lui avez fournies, mon fils, croyez-vous, persistera dans ses desseins d'épouser votre... Mlle Ferran?

— Oui!

— Ah!

Je ne trouvais rien à ajouter, aucune protestation à faire. L'affirmation était catégorique. Charles avait-il donc cédé, lui?

Le comte se leva comme pour m'indiquer que l'audience était finie. Je restai; il alla reprendre son volume et se replongea dans son fauteuil; tout cela avec une lenteur, une tranquillité annonçant le calme le plus parfait.

Digitized by Google

— Croyez-moi, dit-il, en bâillant à demi... mettez moins d'exaltation dans vos sentiments... ils sont louables, certes; je les apprécie; mais la vie pratique demande autre chose... Adieu, monsieur Dambert, soyez convaincu que, tout en vous blâmant, au fond je vous estime.

Un valet de chambre vint annoncer une visite. De Sommerow poussa un soupir de soulagement, me sourit presque amicalement, et je m'en allai avec des bourdonnements dans la tête, la démarche incertaine, comme un homme ivre.

Je parcourus la ville dans tous les sens; je cherchais à prendre intérêt à tout ce qui se passait; je m'arrêtai, pendant une heure, devant une maison en construction; je regardai l'édifice s'élever brique à brique; je suivis les malheureux manœuvres dans leurs ascensions périlleuses et dans leur descente; je regardai leur face rouge ruisselante, leurs cheveux ébouriffés, leurs habits souillés, déchirés; ils riaient entre eux; au milieu de leur labeur, ils étaient insouciants; ils n'avaient pas quelque chose au fond d'eux-mêmes qui les tourmentât : leurs membres seuls éprouvaient de la lassitude, non leur cœur. Puis, je voyais les gens occupés, les uns à dévisager les passants, les autres à s'arrêter devant chaque magasin; d'autres encore, pressés, courant, comme si leur existence dépendît d'une seconde de retard, tandis qu'ils se butaient, impatients, à des flâneurs, lents et oisifs, pour qui l'on eût dit qu'arriver, au contraire, était le moment redoutable... Je me demandais ce qui les préoccupait; quelles idées, quels intérêts les guidaient; s'ils avaient jamais passé par une épreuve semblable à celle que je traversais... Une voiture roulant un peu vite, ou roulant avec trop de prudence; un enfant qui tombait; un peloton de soldats marchant d'un pas cadencé, tambour en tête... tout cela fut pour moi un objet de spectacle; je cherchais à accrocher à tout ma pensée, pour la détacher de moi-même.

Par moments, des idées me traversaient l'esprit, comme des fers aigus, et je marchais plus vite... Que diraient mes compagnons de bureau? je les voyais échanger des clins-d'œil, chuchoter entre eux; j'entendais leurs allusions grossières et bêtes... Ils croyaient pouvoir se permettre de me saluer avec protection. Et mes chefs, dont je m'étais fait le supérieur par ma conduite, par la culture de mon intelligence, par la chaleur de mes sentiments?... Vite! quelque chose qui m'arrache à ces images !... Ah! voici une cloche qui sonne l'heure; je compte les coups; je songe aux lois de la propagation du son; je réfléchis à cette vibration du métal qui, invisible et sensible, se communique de proche en proche aux molécules de l'air...

Digitized by Google

La nuit vint; je rentrai. Deux fois déjà, Charles était venu et m'avait attendu. Il reviendrait... Je suis fou, me dis-je. Ce qui m'arrive est arrivé des millions de fois. C'est ma sotte imagination qui m'emporte... Nous nous laissons aller à voir les choses sous certaines couleurs, parce qu'on nous a crié dès notre enfance que cela était ainsi... Belle affaire, au demeurant! mon fils sera riche, envié, choyé, fêté; il aura une femme jeune, aimable, jolie. Quel affreux malheur, en vérité!...

— Dites-moi, demandai-je à Tordon, qui entrait discrètement dans ma chambre en ce moment, et qui me regardait gesticuler, le chapeau sur la tête et tout pâle de fatigue... Dites-moi, mon excellent ami, si, lorsque nous étions jeunes, nous avions trouvé dans la même femme beauté et fortune réunies, eussions-nous eu raison de la repousser?...

Tordon se moucha bruyamment, et, tout en hochant la tête, replia son grand mouchoir auquel il s'entêtait à vouloir faire prendre le plus petit volume possible...

— Oui, oui... qu'auriez-vous fait pour obtenir Louise? me demanda-t-il à son tour.

Louise! la chère compagne perdue!... Oh! pour la posséder, j'aurais bravé le monde... Nous nous étions si bien cachés à nous deux... Vous avez raison... Merci, mon ami; vous m'avez soulagé, vous m'avez réconcilié avec mes scrupules.

Mais à peine croyais-je toucher à la satisfaction, que je rebondissais éperdu vers l'inquiétude et le tourment.

De quel droit ce Sommerow avait-il embarqué mon enfant dans une pareille aventure? Comment l'avait-il encouragé? Quel mépris avait-il donc pour lui, pour moi, pour cette petite bourgeoisie, qu'il nous jugeait tout au plus bons à épouser la fille de sa maîtresse?...

Hélas! oui; mon amour-propre, ma fierté, une fibre impalpable de notre organisme, rien et tout, me faisait crier et souffrir. Je ne voulais pas qu'on nous pût refuser tout sentiment de dignité et de noblesse...

— Si Charles aime! dit Tordon, qui n'avait jamais eu une telle suite de vocables à sa disposition... La passion ne raisonne pas!...

— La passion!... j'y cédais moi-même en ce moment; je la savais tenace et persévérante... Cette force fait nos faiblesses... Tous, nous en sommes tributaires. La vraie supériorité, c'est l'indulgence. Tordon disait vrai; je n'avais qu'un droit, celui de plaindre et de pardonner.

Juste en ce moment, Charles entra. Notre ami, discret comme d'habitude, se glissa hors de la chambre et nous laissa seuls.

Digitized by Google

Je courus à mon fils. Un sourire contraint soulevait sa lèvre. Il me prit les deux mains, chercha un instant à me donner le change. Il voulait rire de mon air effaré ; il ne poussa qu'un cri, qui tenait du sanglot. Je fus effrayé.

— Tu souffres ! lui dis-je.

— Non !

— Charles !

— Eh bien, oui ! je souffre. Que veux-tu, j'ai failli m'avilir bien autrement : un mensonge est permis en comparaison de ce que j'allais faire... Attends, attends, tu sauras tout ; mais laisse se calmer mon âme irritée ; donne le temps à ma poitrine de se dilater, à mes poumons de jouer plus librement... J'étouffe à moitié... Non, donne-moi ton bras, que je m'y suspende comme autrefois. Que ta bonté, que ton contact me rassurent et me remettent... Là !... marchons un peu...

Il se serra contre moi avec une sorte de frénésie, comme cherchant à se protéger... Puis, nous parcourûmes la chambre, lui, soupirant bruyamment ; moi, sentant de lourdes larmes tomber de mes paupières et rouler silencieuses le long de mes joues... Je me retrouvais auprès de lui, absolument comme à l'époque où, enfant, il venait chercher un refuge contre quelque chagrin qui l'oppressait...

Au bout d'un certain temps, il se redressa, secouant pour ainsi dire cette émotion qui l'avait envahi... m'embrassa avec tendresse et s'écria presque avec joie :

— Oh ! je suis encore digne de toi, va ! Sans le vouloir, j'allais commettre un acte que j'aurais regretté. Oui, oui, tu avais deviné juste.... On voulait me faire réparer une erreur de naissance... On comptait sur la sottise et l'âpreté d'un jeune parvenu pour cela. Il eût été assez heureux d'acquérir une des positions les plus enviées, de la fortune, un grand train de maison, la protection d'un noble, riche à millions... Que sais-je... A la rigueur, je sais bien que cela se fait... J'ai assez de bon sens pour savoir que d'être fille naturelle n'est pas une tache ni un déshonneur. Mais, je voulais, Dieu me pardonne mon orgueil ! je voulais au moins relever aux yeux du monde la pauvre créature, sans que l'on me crût intéressé à le faire.... Acceptez avec moi, lui ai-je dit, l'épreuve de la médiocrité. Recommençons à nous deux l'existence. Je vous veux, je vous désire, mais seule, pauvre et sans patronage de personne... Étant jeune, j'ai vu mes parents lutter courageusement contre l'adversité, il y a dans cette lutte quelque chose qui m'est resté comme une leçon.... Acceptons ce côté de la vie ; les bons sentiments seuls rendent forts, et nous serons heureux par ce qui donne le vrai bonheur.

Digitized by Google

— Eh ! bien ! dis-je, en pressant mon fils d'achever.

— Eh ! bien !... Elle hésite, elle prétexte que sa mère ne consentirait jamais à la voir pauvre !... Sa mère ! Ah ! pourquoi a-t-elle jeté ce nom au travers de notre amour... Quel droit a-t-elle cette mère de dicter un devoir à sa fille ?... Sa fille, je l'aime, je la rendrais heureuse, je la ferais respecter entre toutes les femmes... Que voulait-elle donc, que peut-elle vouloir de plus ?... Bref, tout est rompu !... Mon cœur est brisé... Je souffre... et pourtant je me sens satisfait... J'ai sauvé ma fierté du naufrage... N'est-ce pas que j'ai bien fait ? N'est-ce pas que tu m'approuves ?... N'est-ce pas... Ah ! si tu savais à quel point je poussais mon amour pour elle !...

— Courage, mon enfant.

— Nous reprendrons nos promenades à la campagne, nos bonnes petites causeries philosophiques... comme au bon temps... hélas ! non pas le bon temps, puisqu'à cette époque nous pleurions une sainte... ma mère, ma mère à moi !... Comme au temps d'autres épreuves... Tu me consoleras, comme je cherchais à te consoler alors...

Il pleurait. C'était la première fois que je le voyais ainsi. Cet abandon, cette sincérité, cet aveu des déchirements de son âme me toucha plus que la plus grande fermeté. La droiture des sentiments seule fait l'énergie du caractère.

EMILE GREYSON.

(La suite au prochain numéro).

Digitized by Google

LA SOCIÉTÉ CIVILE ET L'ARMÉE

DANS LA PAIX ET DANS LA GUERRE.

A propos de la brochure : *De l'influence civilisatrice de l'armée*, par le lieutenant-général S***.

I

> Les séditions ne sont jamais plus sérieusement réprimées que par une force qui est partout et qui est fort intéressée au maintien du bon ordre.
> J. B. SAY.

> L'armée d'un tyran est bornée ; celle d'un peuple libre ne l'est pas. DE PASTORET.

Quelques jours avant la clôture de la session législative, M. le ministre de l'intérieur sollicitait, en termes pressants, la représentation nationale de terminer, avant de se séparer, la discussion du projet de loi sur la milice.

« Il est de votre dignité, s'écriait-il, s'adressant aux mandataires de la nation, de montrer que vous pouvez faire une loi sérieuse.....

» Je trouve que l'on doit avoir assez de dévouement pour continuer une œuvre commencée. Il y a là, pour nous, un devoir ; je demande que nous l'accomplissions. »

Vain appel ! l'heure de la villégiature avait sonné ; nos députés prirent la clef des champs, sans trop se soucier des objurgations de M. le ministre de l'intérieur.

Que leur importe à eux si notre législation milicienne fourmille de cruelles injustices qu'il est urgent de réparer ; elles n'affectent, en aucune manière, les fils des censitaires, dont ils sont exclusivement les mandataires !

Devons-nous bien vivement regretter ce nouveau retard ? En conscience, nous ne le pensons pas.

Le projet ministériel en délibération est sur le métier depuis 1861 et le gouvernement lui-même a tellement conscience qu'il ne répond

Digitized by Google

pas aux besoins de la situation qu'il n'en abordait la discussion qu'avec une visible répugnance.

Comment, en effet, concilier avec les principes d'égalité inscrits dans la Constitution, les priviléges exorbitants que continue à consacrer, en faveur des favorisés de la fortune, la législation nouvelle? Comment dissimuler dans le feu de la discussion, à la démocratie chaque jour plus attentive, la charge gratuite dont on persiste à l'accabler exclusivement?

Le long et intéressant débat auquel nous venons d'assister n'a que trop justifié l'hésitation du cabinet et de la majorité. Il a projeté de vives lumières sur le projet ministériel et arraché à ses défenseurs des aveux que la conscience publique a recueillis et dont un prochain avenir saura tirer profit.

« *Si nous abolissions le remplacement militaire et rendions le service personnel*, disait naïvement M. Van Overloop, un des grands partisans d'une forte armée permanente, *pas un de nous*, aux prochaines élections, ne viendrait *réoccuper sa place sur les bancs de la Chambre.* »

M. le ministre de la guerre, renchérissant sur ces aveux compromettants, répondait sans hésiter à qui lui reprochait les inégalités dont la loi est entachée :

« *Eh! mon Dieu, la justice en fait d'armée, où est-elle?*

» *Il n'y a pas plus de justice à faire servir un homme pendant deux ans et sept mois que pendant quatre ans.*

» *Le cavalier reste quatre ans sous les armes; deux ans sept mois suffisent au fantassin. Voilà la justice* (1). »

Oui, voilà la justice des conservateurs! Et, après cela, ils s'étonnent, ils s'indignent qu'il surgisse à chaque instant des esprits aventureux disposés à nier le droit de propriété, eux qui attentent, avec tant de sans-gêne, à la propriété humaine, la plus sainte et la plus respectable des propriétés!

Notre justice, à nous, proclament-ils, est basée sur l'inégalité, sur l'injustice la plus flagrante; mais que voulez-vous? Nous avons besoin d'une armée permanente pour défendre notre nationalité contre les convoitises extérieures, pour protéger nos propriétés contre les violences intérieures; nous ne pouvons la recruter qu'aux dépens des fils de ceux-là qui ne jouissent pas de droits politiques, car si nous agissions autrement, nous ne pourrions nous maintenir au pouvoir. Pas un de ceux qui proclameraient l'égalité de tous les citoyens devant la loi de milice ne viendrait réoccuper sa place, après l'élection, sur les bancs de la Chambre.

Voilà toute la moralité de la loi dont la législature vient de déserter la discussion!

Encore une fois, n'avons-nous pas raison de dire que l'avortement de dispositions législatives conçues dans un pareil esprit, ne saurait causer au pays de bien vifs regrets.

(1) *Annales parlementaires*, 14 avril 1869.

Digitized by Google

Sans doute, le projet ministériel corrigeait quelques-uns des abus les plus flagrants de la législation en vigueur; mais vicieuse dans son principe, la loi nouvelle ne pourrait être qu'une œuvre de transition, subie, non acceptée par le pays. Il faut espérer que, les circonstances aidant, nos législateurs finiront par comprendre qu'il est non-seulement injuste, mais surtout dangereux d'abuser à ce point des pouvoirs que la Constitution a confiés à une faible minorité chargée de protéger les intérêts de la masse de la population, condamnée, sans raison, à l'état de perpétuelle tutelle.

II

Nous n'avons pas l'intention de refaire ici à nouveau l'étude des questions délicates que soulève la législation sur le recrutement des armées. Tout a été dit à ce sujet, et l'affaire est si bien en état que des juges intègres, désintéressés, peuvent, dès maintenant, prononcer sur le fond en toute sûreté de conscience. Notre but est d'examiner quelle est l'action exercée par l'armée permanente sur la société civile, s'il n'y a pas moyen d'en tirer une plus grande somme de services, tout en consolidant sa constitution, tout en répartissant, d'une manière moins arbitraire, les charges qu'elle impose au pays.

Étant acceptée, dans l'état actuel de l'Europe, la nécessité, pour la Belgique, d'une armée permanente considérable, appuyée sur une forte réserve, capable au besoin d'assurer la défense du territoire et l'indépendance nationale, indiquer les moyens :

1° De rendre aussi solide que possible sa force de résistance.

2° De tirer, en temps de paix, de cette armée, sans nuire à sa constitution, le plus de services possibles comme influence civilisatrice.

3° De la constituer de telle manière que tous les citoyens contribuent, dans une juste part, à la défense du pays.

4° De remplir de volontaires, au moins les cadres des armes spéciales, en y attirant par des avantages de toutes sortes, les jeunes gens qui, ayant de l'aptitude pour la carrière militaire, ne parviennent pas de bonne heure à se créer une position dans la vie civile.

Tel est le problème que nous invite à étudier un récent plaidoyer en faveur des armées permanentes, dû à la plume d'un de nos officiers généraux les plus érudits et publié sous le titre : *De l'influence civilisatrice de l'armée.*

Nous essayerons de démontrer que la thèse, excellente en principe, est susceptible de grands développements, qu'il est possible de rendre plus efficace, plus complète l'action civilisatrice de l'armée sur la société civile, et de calmer ainsi, pour longtemps encore, les résistances que ne cessent de provoquer, chaque année,

Digitized by Google

au sein de la législature et dans l'opinion publique, les lourdes charges résultant de notre organisation militaire.

L'auteur n'admet pas, avec la section centrale chargée de l'étude du projet de loi sur la milice, que l'armée forme dans le pays une caste à part, qu'elle soit une nécessité fâcheuse et transitoire. Pour lui, c'est un rouage important, indispensable, de l'ordre social, c'est le bras de la loi sans lequel la loi elle-même ne serait que lettre morte; bien plus, l'armée est l'un des plus puissants instruments de la civilisation du peuple.

Cet engouement n'a rien qui nous déplaise, surtout de la part d'un officier général amoureux de son art. Quoi de plus naturel qu'il croie ses petits doués des plus précieuses qualités, qu'il nous les dépeigne, dussions-nous ne pas les reconnaître à ce portrait trop flatteur :

... mignons,
Beaux, bien faits et jolis sur tous leurs compagnons.

Malgré cet enthousiasme, qui l'égare quelquefois loin de la réalité, l'auteur s'est placé sur un excellent terrain en cherchant à établir que l'armée est appelée à exercer une influence civilisatrice dans la société civile, à corriger les abus, les vices d'éducation, à préparer la jeunesse à l'exercice de certaines professions.

M. le général Renard lui-même paraît animé du même esprit, et quelques-unes des mesures prises depuis son avénement à la direction du département de la guerre semblent indiquer que, selon lui aussi, l'armée ne peut, sans nuire à son avenir, isoler son action, rester en Belgique exclusivement un instrument de guerre.

Ce serait cependant se faire d'étranges illusions que de croire le but atteint, l'armée douée de tous les mérites civilisateurs que lui attribuent ses trop complaisants défenseurs, alors qu'on vient à peine de poser les jalons de la route à parcourir.

Ainsi, par exemple, à en croire l'auteur de l'écrit dont nous parlons plus haut, « *l'armée, dans son organisation actuelle, est la meilleure école du peuple; le service militaire est un bienfait pour l'immense majorité des miliciens.* »

Qu'il nous soit permis de demander à notre contradicteur comment l'armée peut être une aussi bonne école de mœurs, quand nous continuons à la voir peuplée, pour un tiers au moins, de remplaçants, de substituants, dont il nous présente lui-même, dans les termes suivants, la triste et malheureusement la trop frappante image :

« Les remplaçants et les substituants, nous dit-il, vendent leurs effets ou commettent d'autres délits, soit pour se venger des racoleurs dont ils ont eu à se plaindre, soit parce que, s'étant habitués pendant quelque temps à une vie de désordre, d'oisiveté, d'ivrognerie et de débauche, ils ne savent plus se ranger à l'ordre et à la discipline militaire. — Beaucoup ne craignent pas la prison, parce qu'ils en ont goûté avant leur entrée au service et qu'ils ont perdu tout sentiment de dignité et d'amour-propre. »

Digitized by Google

Puis il ajoute :

« Les hommes qui se présentent comme remplaçants et substituants sont des ouvriers momentanément sans ouvrage ou des paresseux qui préfèrent le cabaret au travail.

» Ces hommes, qui ne valaient pas déjà grand chose, ont passé, avant leur incorporation, un mois, six semaines, deux mois et souvent plus, à vivre dans la paresse, la débauche et l'ivrognerie; ils arrivent au régiment complétement démoralisés pour la plupart et y doivent passer tout d'un coup d'une vie de débauche à une vie méthodique qui leur est insupportable.

» Furieux, ils se montrent insoumis, se font punir de plus en plus sévèrement, jusqu'au jour où, ayant vendu leurs effets pour boire, ils vont en prison et se trouvent bientôt sur la route du crime. »

Voilà le portrait peu flatteur que nous fait un de nos meilleurs officiers généraux, d'une partie des hommes qui peuplent notre armée permanente, et nous avons sous les yeux la preuve que cette peinture est de la plus exacte ressemblance.

En effet, sur 100 hommes renvoyés de l'armée comme indignes d'y figurer, 33 sont des remplaçants; sur 100 condamnés à la déchéance militaire, on en compte 63 de la même catégorie.

Sur 100 déserteurs, il y a 63 remplaçants, et 71 sur 100 parmi ceux renvoyés dans les compagnies de discipline.

C'est au contact incessant de pareilles natures et des vices hideux dont elles sont gangrenées, que sont contraints de vivre, pendant plusieurs années, les jeunes gens de nos campagnes, les fils de nos vaillants travailleurs; c'est à cette école que l'on prétend qu'ils apprennent les bonnes mœurs, qu'ils recueillent les fruits de l'éducation, que plus tard ils vont propager dans nos provinces!

Prétendre que l'existence, dans un pareil milieu, sous le joug d'une discipline automatique et méticuleuse, forme des hommes bien préparés pour la vie de famille, pour l'accomplissement des devoirs civiques, c'est se faire d'étranges illusions; nous pouvons à peine concéder que ceux-là qui échappent à la contagion du vice, qui ne sont pas entraînés par l'exemple, peuvent faire des domestiques soumis, obéissants aux ordres du maître, mais ce doit être un miracle quand il sort de là un homme conservant encore quelques vestiges d'esprit d'initiative, d'activité fécondante, qui sont les plus précieuses qualités du citoyen.

Pour que l'armée puisse en arriver à mériter les éloges que l'on se plaît à lui décerner, il faut donc, avant tout, en faire disparaître le remplacement militaire et la substitution, ou du moins, isoler dans des corps à part les individus de cette catégorie.

Une pareille mesure étant adoptée, il faut que, dans tous nos régiments, l'instruction proprement dite du milicien marche de front avec l'instruction militaire; que des faveurs de toute espèce soient accordées aux miliciens les plus instruits; qu'au contraire,

Digitized by Google

tout congé soit refusé, si ce n'est pour causes majeures, à ceux-là qui ne posséderaient pas au moins les éléments de la lecture, de l'écriture et du calcul.

A cette occasion, qu'il nous soit incidemment permis de féliciter l'honorable chef de la première division militaire de la résolution qu'il a prise de faire constater, par une commission *ad hoc*, l'état réel d'instruction des miliciens, lors de leur incorporation dans l'armée.

A en croire la statistique officielle, si avantageuse, elle aussi, pour ses petits, une moitié de nos miliciens ont reçu une instruction convenable, un grand nombre d'autres savent au moins lire et écrire. Ces renseignements, pris à la légère et sans contrôle, ne résistent pas à la moindre enquête sérieuse, et il n'est que trop facile de prouver que tout cela n'est que de la poudre jetée aux yeux de nos représentants pour leur faire voter les crédits considérables réclamés pour l'enseignement primaire.

Voici donc ce qu'on lit dans un rapport adressé le 17 février 1868 à M. le ministre de la guerre, par M. le lieutenant-général Sapin.

Après avoir constaté que plus de la moitié des miliciens et remplaçants ne savent même pas lire, il ajoute :

« Pour bon nombre de ceux qui sont donnés comme sachant lire, les mots représentent des sons analogues aux notes de la musique, et non des idées; la lecture n'a donc pu leur servir à développer leur intelligence. On a examiné, par mes ordres, dans les quatre régiments de la première division, quel était le nombre d'hommes des classes de milice de 1865 et 1866 ayant reçu l'instruction primaire, comme l'entend l'article 6 de la loi de 1842; sur ces deux classes formant 3,200 hommes environ, la moitié d'un contingent annuel de milice pour l'infanterie,

68	hommes	ont reçu	l'instruction primaire	en français.
65	—	—	—	en flamand.
23	—	—	—	dans les deux langues.
156	en totalité, ce qui fait 39 par régiment et en deux ans.			

» On sait que les miliciens des diverses provinces étant répartis dans les régiments, la composition de chacun de ceux-ci est à peu près la même.

» Ces chiffres forment donc une moyenne. »

On le voit, dans nos écoles primaires comme au céleste séjour, selon l'Évangile, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus, beaucoup d'élèves inscrits pour recevoir l'enseignement, mais en fait, fort peu qui en profitent.

La bureaucratie, partout la même, est bien plus préoccupée du soin d'aligner des chiffres ronflants dans ses tableaux statistiques, que des résultats sérieux à obtenir de l'enseignement dont, bien à tort, on nous dit merveille.

N'est-il pas temps, plus que temps même, de prendre des

Digitized by Google

mesures pour mettre un terme à un état de choses aussi lamentable, d'obliger le père de famille à faire profiter ses enfants des bienfaits de l'instruction que le pays leur offre avec largesse?

Et pour cela, nous voudrions que la loi armât le gouvernement de pouvoirs suffisants pour rendre son action efficace. Par exemple, que tous les jeunes gens, au moment où ils atteignent leur quinzième année, fussent obligés de posséder un certificat délivré par une commission cantonale *ad hoc*, constatant qu'ils ont subi avec fruit un examen sur les matières qui composent l'enseignement primaire élémentaire.

A défaut de quoi, ils seraient enrôlés d'office dans des compagnies d'écoles annexées à cet effet à tous les régiments d'infanterie ou dans les écoles divisionnaires, et maintenus au service jusqu'au jour où ils auraient, sur ce point, satisfait aux prescriptions de la loi.

L'excellente mesure dont nous venons de parler, prise par M. le lieutenant-général Sapin, de faire constater, dès le jour de leur entrée dans les corps, l'état d'instruction de tous les enrôlés, devrait, selon nous, être généralisée par un arrêté organique dont l'exécution appartiendrait, chacun en ce qui le concerne, aux départements de l'intérieur et de la guerre.

Une commission mixte de délégués de ces deux départements ministériels constaterait sur le livret de chaque homme son état d'instruction, le jour de son incorporation; pareille mention y serait faite lors du licenciement ou de l'envoi en congé illimité de chaque militaire.

Chaque année, à son projet de budget pour l'exercice suivant, M. le ministre de la guerre joindrait un rapport détaillé sur l'état réel d'instruction des enrôlés des diverses catégories.

De pareilles dispositions inscrites dans nos lois de milice exerceraient la plus heureuse influence sur l'état intellectuel du pays, l'armée y gagnerait en considération, en raison directe des services qu'elle rendrait ainsi à la chose publique, elle acquerrait aussi plus de solidité, car elle rencontrerait désormais dans ses écoles divisionnaires et autres un grand nombre d'excellentes recrues pour ses cadres et pour ses armes spéciales.

Il n'est pas pour nous douteux que parmi les jeunes gens enrôlés d'office à quinze ans pour défaut d'instruction, on n'en rencontre un grand nombre disposés à rester au service, retenus par l'appât des avantages de toute nature qui seraient accordés, comme nous le dirons bientôt, à tous ceux qui auraient servi avec honneur pendant un temps déterminé. Cela serait d'autant plus précieux, que le département de la guerre lui-même confesse, dans le projet de loi sur l'organisation de l'armée, une insuffisance telle des cadres de l'infanterie, qu'en cas de mobilisation, il lui serait impossible de faire face à tous les besoins d'une entrée en campagne (1).

(1) L'école des enfants de troupe, fondée seulement en 1847, fournit un contin-

Digitized by Google

Déjà, disons-le en son honneur, le département de la guerre est courageusement entré dans cette voie.

« Les écoles régimentaires, disait naguère M. le général Renard, à la section centrale de la Chambre des représentants chargée de l'examen de son budget, ont produit d'excellents résultats. Dans quelques régiments, l'instruction est donnée avec tant de soin que des miliciens, après deux ou trois années d'études, ont pu se présenter aux examens d'admission à l'école militaire.

» Les cours institués pour les illettrés ont également répondu à l'attente du département de la guerre. Appréciant toute l'utilité de ces cours au point de vue du recrutement des cadres et de la diffusion des lumières dans les classes inférieures de la société, j'ai cru devoir, cette année, demander une allocation de 2,000 francs par régiment pour développer l'enseignement élémentaire dans l'armée.

» Il résulte d'un travail statistique demandé à tous les chefs de corps que l'instruction des miliciens, volontaires, remplaçants et substituants illettrés des classes de 1866-1867, a donné les résultats suivants :

» Sur 4,345 illettrés qui ont suivi les cours dans les régiments d'infanterie et de cavalerie, 2,036 ont appris à lire, à écrire et à calculer convenablement, 1,453 sont en bonne voie et 806 n'ont fait que commencer ou n'ont produit jusqu'ici aucun résultat.

» Lorsque ces cours, organisés depuis peu de temps, auront reçu tout le développement qu'ils comportent, nous arriverons à ce résultat si désirable que tous les miliciens, à l'expiration de leur temps de service, sauront lire, écrire et calculer. »

Nous le disons hautement, quand ce grand résultat sera atteint, l'armée aura bien mérité du pays, et nous constaterons avec bonheur la large influence civilisatrice qu'elle exercera au profit des classes inférieures. Ce jour-là aussi, la puissance défensive de la Belgique se sera considérablement accrue, car, de l'aveu de tous les hommes de guerre clairvoyants, la Prusse a dû ses succès, pendant la campagne de 1866, au moins autant à l'intelligence, à la prévoyance de ses soldats qu'aux merveilles de ses fusils à aiguille, et les vieux grognards d'Autriche, si fiers de leur discipline automatique, ont appris à leurs dépens à Nachad, à Skalitz et à Sadowa, ce que valent, en réalité, ceux-là que naguère tous les chauvins appelaient avec dédain des baïonnettes intelligentes.

Nulle part ailleurs aussi aisément que dans l'armée, on ne peut, en

gent considérable aux cadres de l'armée. Déjà en 1860, 788 jeunes gens de cette catégorie avaient été incorporés.

688 dans l'infanterie,
44 dans la cavalerie,
36 dans l'artillerie,
20 dans le génie.

Parmi eux, 66 avaient été promus au grade d'officier.

Depuis lors, le nombre s'en est accru dans des proportions considérables, au grand avantage de l'armée.

Digitized by Google

Belgique, rendre l'enseignement obligatoire. Le jour où chacun saurait qu'à l'âge de 15 ans tous les enfants illettrés sont enrôlés dans les écoles régimentaires, qu'une fois incorporés dans l'armée aucun d'eux ne reviendra dans ses foyers avant d'avoir appris à lire, à écrire et à calculer; ce jour-là les écoles communales ne seraient plus désertées par les enfants de l'ouvrier avant qu'ils n'eussent reçu le certificat d'école, qui seul pourrait les exempter de l'enrôlement d'office.

III

Toute institution qui repose sur une injustice est menacée de ruine et doit s'écrouler le jour où le sentiment de cette injustice est profondément ressenti par le peuple, le jour où elle est attaquée de front.

A. Couvreur. (*Séance de la Chambre du* 8 *février.*)

Pour un grand nombre de nos officiers, à cheval sur les traditions du passé, l'armée n'a qu'un rôle militaire à remplir : s'exercer au métier des armes en prévision de la guerre, au besoin contribuer au maintien de l'ordre public.

Hors de là, elle n'a point à se préoccuper des besoins, des intérêts du monde civil.

En revendiquant pour elle une influence civilisatrice, M. le général S*** prouve qu'il comprend autrement la mission de l'armée, qu'il sent que la société est en droit de réclamer d'elle, en temps de paix, tous les services que sa puissance intellectuelle et physique lui permet de rendre.

D'accord avec plusieurs de ses frères d'armes aussi bien inspirés que lui, il semble vouloir réagir contre les préjugés de la vieille école militaire et provoquer tous les hommes d'élite que possède l'armée à apporter désormais leur contingent de lumières, d'activité, à la grande œuvre du développement des forces sociales.

Puissent-ils, persévérant dans cette voie, mener à bien cette patriotique entreprise. Ils serviront ainsi puissamment et à la fois les intérêts de l'armée et de la civilisation.

Un grand travail de rénovation se produit dans tous les esprits; la somme des devoirs s'accroît constamment pour chacun et pour tous; l'armée elle-même, se renfermant dans un étroit chauvinisme, ne pourrait rester à l'écart de ce mouvement civilisateur, sans compromettre sa popularité, sans engager son avenir.

Comme toutes les institutions humaines, les armées sont tenues à s'identifier avec le milieu où elles existent. En Belgique surtout, l'élément civil et l'élément militaire sont appelés à former un tout harmonique étroitement uni, se complétant l'un par l'autre. Il faut donc que la nation tout entière, dans sa partie la plus virile, se mette en mesure de pouvoir au besoin contribuer à la défense du pays, que l'armée accepte avec résolution sa mission civilisatrice,

Digitized by Google

qu'elle devienne peu à peu une puissance productrice, intelligente, au lieu de rester une force purement passive, exclusivement destructrice.

En consacrant les longs loisirs de la paix à l'éducation de nos classes laborieuses encore si incultes, si arriérées, en utilisant au service des populations tous les talents dont nos officiers d'élite sont doués, l'armée se créera une situation toute nouvelle, prendra rang parmi les institutions de la rénovation sociale qui s'avance.

En se préparant à jouer un rôle actif dans une lutte suprême où serait engagé le salut du pays, la jeunesse de toutes les classes de la société se retrempera d'une vigueur nouvelle et prouvera qu'elle comprend les devoirs que la liberté impose à tout homme qui veut être digne d'en jouir.

Comment pourrait être conclu ce mariage de raison; comment surtout amener la bourgeoisie censitaire à payer de sa personne, elle qui s'est habituée à se libérer des charges militaires au moyen d'une misérable somme d'argent, elle dont les enfants ne figurent que dans les états majors ou dans une garde civique fort inoffensive, dont personne au monde ne songerait à tirer parti, dans sa constitution actuelle, si un jour la patrie était en danger?

C'est là le problème à résoudre, et il ne serait pas, selon nous, insoluble, si l'on parvenait à trouver le moyen de peupler de volontaires, rien que les cadres de nos armes spéciales, où l'instruction des recrues exige un long temps de service actif.

Ce qui répugne surtout à la bourgeoisie, c'est la vie de caserne, l'éloignement prolongé de ses enfants de la famille, et toutes les exigences minutieuses, futiles pour la plupart, du séjour dans les garnisons.

Dégager le service militaire de toutes ses puérilités, instruire sur place les jeunes gens au métier des armes, ce serait aplanir les plus sérieux obstacles à la constitution d'une armée vraiment nationale, c'est-à-dire composée de citoyens de toutes les classes de la société.

C'est aux vives répulsions de la bourgeoisie, toute puissante sous notre régime politique, pour le service militaire tel qu'il est chez nous organisé, qu'il faut attribuer le maintien dans notre législation du remplacement, dont tout le monde confesse l'iniquité, que tous les militaires et, à leur tête, l'honorable général Renard, flétrissent comme une institution détestable qui déconsidère et démoralise l'armée.

Tous seraient heureux de lui substituer le service volontaire, qui réunirait sous les drapeaux les hommes les plus aptes à la carrière des armes; mais à ceux qui expriment cette préférence, on répond invariablement qu'il serait impossible de rencontrer, même au prix de grands sacrifices, un nombre suffisant de volontaires pour remplir les cadres.

Nous reconnaissons la justesse de l'objection et, dans cet état de choses, nous avouons qu'il est, pour le moment, indispensable de

Digitized by Google

composer avec le principe, si l'on veut maintenir sur pied l'armée permanente.

Déjà, cependant, un immense progrès serait réalisé, la plus criante des iniquités que renferme notre législation sur la milice disparaîtrait, si nous parvenions à recruter de volontaires notre cavalerie, notre artillerie et le génie, où les miliciens restent forcément sous les drapeaux beaucoup plus longtemps que ceux immatriculés dans l'infanterie.

Dans notre organisation actuelle, notre contingent annuel se répartit de telle façon que les trois quarts de nos miliciens appartiennent à l'infanterie; un quart seulement entre dans les armes spéciales, qui, sur le pied de guerre, encadrent environ 25,000 hommes.

Il faudrait donc obtenir que, chaque année, 2,500 volontaires consentissent à y contracter un engagement pour dix ans, dont moitié ou un tiers, selon les besoins, en activité de service; le reste, en congé illimité.

Malheureusement, le nombre des enrôlés volontaires dans l'armée n'excède guère 700 hommes annuellement, et la plupart d'entre eux préfèrent s'engager dans l'infanterie, où le service est plus facile et où ils rencontrent de plus grandes chances d'avancement.

D'autre part, le nombre des volontaires diminue d'année en année dans des proportions considérables, en même temps que s'accroît le nombre des remplaçants et des substituants.

En 1851, l'armée comptait dans ses rangs environ 9,448 volontaires; il n'y en avait plus que 7,705 en 1860, et cette diminution a principalement porté sur les armes spéciales. Ainsi, tandis que l'infanterie conservait 85 p. c. de ses volontaires, la cavalerie voyait réduire le nombre des siens à 67 p. c., l'artillerie à 72 p. c.

Que faut-il en conclure?

C'est que l'appât d'une récompense peut seul décider les jeunes gens, même les plus désœuvrés, à entrer dans l'armée, où rien ne les appelle, pas même l'espoir de quelques grandes expéditions lointaines, capables de séduire des natures ardentes et aventureuses.

Chez nous, on entre au service militaire, non pas par amour de l'art, mais pour se faire une position, pour gagner le plus tôt possible des épaulettes et passer ensuite tranquillement sa vie, *otium cum dignitate*. D'autres, bon nombre d'une moralité suspecte, rebelles aux travaux industriels, vendent leurs services comme remplaçants et substituants, moyennant un prix fixé entre parties.

Si donc nous voulons recruter un nombre considérable de volontaires, il faut les attirer dans l'armée au moyen de grands avantages : les bien rétribuer pendant leur présence au corps et surtout assurer l'avenir de ceux qui, ne pouvant aspirer aux grades d'officier, auront servi honorablement comme volontaires dans les armes spéciales pendant un temps déterminé.

Il faut surtout se bien garder de laisser enlever aux cadres de l'infanterie et de la cavalerie leurs meilleures chances d'avancement,

Digitized by Google

et ne pas permettre que les protégés du pouvoir, jugés insuffisants pour figurer dans les armes spéciales, entrent d'emblée, après un séjour de deux ans à l'école militaire, comme officiers dans les autres corps de l'armée.

Ainsi, de 1851 à 1860, sur 316 officiers sortis de l'école, 80 seulement ont été appelés à faire partie des corps du génie, de l'état-major et de l'artillerie; 181 sont entrés dans l'infanterie, 55 dans la cavalerie, au détriment des sous-officiers de l'arme.

Sur 384 brevets de sous-lieutenant délivrés dans l'armée, de 1860 à 1865, 134 ont été obtenus par les élèves de l'école militaire et 250 seulement par les sous-officiers.

Comment veut-on que, dans ces conditions, les jeunes gens entrent dans l'armée par la grande porte de l'engagement volontaire et s'astreignent à servir longtemps dans les cadres avant de devenir officiers, quand ils savent qu'il y a, à côté, une petite porte ouverte à une certaine catégorie de citoyens qui gagnent rapidement leurs épaulettes, sans devoir passer par les pénibles épreuves de la vie de caserne.

Nous l'avons dit souvent ailleurs, les besoins de notre armée n'exigent pas, pour le recrutement de nos armes d'élite, un établissement d'enseignement tout spécial, monté avec un luxe tel que le personnel administratif et enseignant n'est guère moins nombreux que celui des élèves (1), que chaque brevet de sous-lieutenant délivré pour les corps savants coûte à l'État de 20 à 25,000 francs (2).

Ne vaudrait-il pas mieux, même dans l'intérêt de l'armée, transformer cet établissement en école polytechnique où se recruterait à la fois le personnel des mines, du génie civil et militaire?

—

En dehors des jeunes gens qui entrent volontairement dans l'armée, en vue de devenir officiers, il en est un grand nombre d'autres qui certes consentiraient à sacrifier une partie de leur

(1) Le personnel de l'école militaire se compose de 82 personnes : 1 commandant, 1 directeur des études, 1 commandant en second, 1 examinateur permanent, 7 professeurs militaires, 9 professeurs civils, 7 inspecteurs des études, 33 employés civils et militaires

Si un établissement privé était administré d'une manière aussi dispendieuse, il ne tarderait pas à déposer son bilan.

L'État seul peut impunément se permettre de pareilles prodigalités que le contribuable paie sans se plaindre et presque à son insu.

(2) L'école militaire, de 1850 à 1860, a formé, en dehors des officiers d'infanterie et de cavalerie :

12 sous-lieutenants pour l'état-major;
44 » pour l'artillerie;
24 » pour le génie.

80 ou huit, en moyenne, par année.

En 1868, il n'est sorti de l'école que dix officiers pour l'artillerie et le génie, et 29 pour l'infanterie.

Or, on sait que l'école militaire coûte chaque année à l'État de 160 à 200,000 fr.; c'est donc de 20 à 25,000 fr. par brevet d'officier des armes savantes.

Digitized by Google

jeunesse au service du pays, s'ils avaient la perspective d'un sort convenable à l'expiration de leur engagement, et si on leur donnait dans les corps un rang supérieur à celui des recrues ordinaires.

Voici, pour la cavalerie, quels pourraient être les avantages à offrir aux jeunes gens qui consentiraient à contracter un engagement de dix ans :

Ils formeraient des escadrons d'élite à haute solde, seuls admis à concourir pour les grades de sous-officiers et officiers de la cavalerie. A leur entrée au corps, leur masse d'habillement serait remplie par le trésor. A l'expiration de leur terme de service, ceux qui ne voudraient pas rester à l'armée, ou recevraient, avec leur congé définitif, une indemnité pécuniaire, déterminée par disposition législative, ou ils feraient un nouveau terme de dix ans, dans la gendarmerie à cheval, avec jouissance d'une solde que l'on élèverait, pour eux seulement, à quatre francs par jour (1).

A l'âge de quarante ans, ces vétérans passeraient avec la même rétribution, au corps des gendarmes à pied où désormais les administrations communales choisiraient leurs gardes-champêtres, leurs agents de police, etc.

Les communes retireraient trop d'avantages de ce nouveau mode de recrutement pour ne pas volontiers souscrire à cette légère limitation de leurs prérogatives : Les lourdes charges que leur impose la milice en seraient considérablement allégées et, en second lieu, elles auraient à leur disposition un personnel de police instruit, beaucoup plus capable que celui qui est actuellement en exercice.

Dans l'ordre de ces idées, la gendarmerie deviendrait un corps d'élite, privilégié, largement rétribué, et l'on n'y admettrait plus à l'avenir que les meilleurs cavaliers ayant servi comme volontaires, pendant un temps déterminé, dans la cavalerie légère.

Et ici nous ne faisons que reproduire l'opinion de l'honorable ministre de la guerre qui annonçait récemment, en ces termes, à la législature qu'il s'occupait, de concert avec son collègue du département de la justice, de la réorganisation de la gendarmerie :

« On parvient difficilement aujourd'hui, disait-il, à recruter la gendarmerie, parce qu'il n'y a qu'un très-petit nombre de volontaires dans les régiments de cavalerie et qu'il y a peu de miliciens, réunissant les conditions réglementaires, disposés à signer un engagement pour la gendarmerie.

» Je considère, cependant, a-t-il ajouté, comme indispensable le recrutement de ce corps d'élite dans la cavalerie, la fusion de ces corps d'une manière plus complète me paraît nécessaire, et pour assurer le succès de cette combinaison, je consentirais volontiers à doter la gendarmerie d'avantages que les militaires n'obtiennent pas dans les autres régiments de l'armée. »

Voilà comment s'exprimait à ce sujet l'honorable général Renard, et il arrivera sans peine à une solution satisfaisante, s'il se décide

(1) La solde du gendarme n'est aujourd'hui que de fr. 2-75 par jour.

Digitized by Google

à transformer la grosse cavalerie en gendarmerie. En la dotant largement, elle se recrutera promptement de cavaliers assez instruits pour rédiger un rapport ou un procès-verbal, capables enfin de remplir les devoirs de l'officier de police.

La cavalerie légère se compose aujourd'hui en Belgique, sur le pied de guerre, de quatre mille cavaliers. Pour remplir de volontaires les cadres de ses régiments, il ne faudrait donc annuellement que 400 engagements pour dix ans, passés en partie au service, en partie en congé illimité.

En admettant qu'à l'aide des faveurs énumérées plus haut, on parvienne à obtenir le nombre nécessaire d'enrôlements volontaires, quelle est la charge que ce mode de recrutement imposerait au trésor?

La masse d'habillement, à raison de 250 fr. par homme, entraînerait une dépense normale de. . . . . fr.	100,000
La solde des volontaires portée de 0,75 à 1 fr. par jour, en supposant un contingent de 3,000 cavaliers sous les drapeaux, à 90 fr. de majoration de solde par an	270,000
Soit. . . fr.	370,000

A mesure de l'expiration de leur temps de service, dans la cavalerie légère, ces quatre mille volontaires devraient être divisés en deux catégories : les uns, soit les deux tiers, pour être incorporés dans la gendarmerie, le tiers restant pour être congédié définitivement, après avoir reçu une indemnité que nous estimons devoir être de 1,200 fr.

Afin de pourvoir à ces dépenses, il faudrait donc : pour supplément de solde de 400 fr. l'an à 2,660 gendarmes. .	1,064,000
Aux 133 hommes licenciés chaque année avec indemnité de 1,200 fr.	159,600
Soit. .	1,223,600

ou en chiffres ronds, 1,250,000 francs.

Plus tard encore, lorsque les hommes, enrôlés dans la gendarmerie auraient atteint leur quarantième année, ils deviendraient, en conservant leur solde, des gardes-champêtres, des gendarmes à pied et il faut estimer à environ un million de francs, la somme nécessaire pour compléter le traitement de ces vétérans.

Le budget de l'État verrait donc de ce chef ses dépenses annuelles s'accroître de 2,500,000 fr.; mais, en échange, que d'avantages!

D'abord, notre contingent de milice serait dégrévé de sa charge la plus onéreuse, la plus inique que supportent seuls et sans indemnité ceux des miliciens que l'on contraint arbitrairement de servir dans la cavalerie.

Nous posséderions un corps d'élite de 2,600 gendarmes qui, en temps de paix, veilleraient utilement au maintien de l'ordre et de la sécurité publique, et qui, en cas de guerre, mobilisés, rendraient,

Digitized by Google

pour la défense du territoire, des services bien plus précieux au jour du danger, que les cavaliers improvisés qu'il faudrait arracher à la hâte aux travaux des champs et de l'industrie et pour qui aucune monture n'est à l'avance préparée.

Remarquons aussi que la gendarmerie étant de cette manière versée dans la grosse cavalerie, il en résulterait une réduction du contingent de neuf cents cavaliers montés, d'où une économie qui compenserait, en très-grande partie, le surcroît de dépenses occasionné par le recrutement des volontaires.

On pourrait procéder de la même manière pour attirer des volontaires dans l'artillerie et dans le corps des mineurs. On y arriverait aisément, si le gouvernement posait en principe que nul désormais ne sera admis à occuper les emplois subalternes dont dispose l'administration publique à tous les degrés, s'il n'a, pendant un temps déterminé, servi comme volontaire dans les armes spéciales de l'armée active.

A l'avenir, c'est dans cette catégorie de citoyens que les administrations publiques recruteraient leur personnel; c'est là que le département des finances choisirait ses nombreux employés de la douane, des accises et même, parmi les comptables de l'armée, ses percepteurs d'impôts; c'est là que le département des travaux publics prendrait le personnel des postes, de la voierie, des voies navigables, de la télégraphie électrique, des chemins de fer, qui deviendra bien plus nombreux encore, si bientôt, comme tout l'indique, l'Etat se charge de l'exploitation de toutes nos lignes ferrées (1).

Lorsqu'à défaut d'emplois vacants, les volontaires ne pourraient, à l'expiration de leur engagement, être placés dans l'une ou l'autre des administrations publiques, ils recevraient ou un traitement d'attente, ou, en cas de licenciement définitif, une indemnité égale à celle accordée aux volontaires congédiés de la cavalerie.

Une pareille mesure aurait sans doute pour résultat d'attirer à l'armée la masse des jeunes gens qui, à l'âge de vingt ans, sont en quête d'une position. Mais si, contre toute attente, les cadres des armes spéciales ne pouvaient ainsi, surtout au début, être complétés, il faudrait ou stimuler les enrôlements volontaires à l'aide de plus fortes dotations, ou recourir au système de l'exonération, en libérant entièrement de tout service militaire les jeunes gens des classes aisées qui, avant leur inscription sur les rôles de la milice c'est-à-dire avant d'avoir atteint leur vingtième année, mettraient à la disposition du département de la guerre, soit une somme déter-

(1) Les journaux annoncent qu'en prenant possession des télégraphes de la Grande-Bretagne, le gouvernement anglais paraît décidé à confier la manœuvre et l'entretien des lignes à des sous-officiers et à des soldats du génie. De cette manière, ajoutent-ils, le travail sera fait à moins de frais que s'il était exécuté par des civils, et, d'autre part, on formera un corps d'excellents constructeurs de télégraphes, qui sera en mesure de rendre les plus grands services quand les armées seront en campagne.

Digitized by Google

minée, soit un homme accepté par lui, qui consentirait à servir pendant un terme de dix ans dans les armes spéciales.

Un des résultats les plus avantageux qu'auraient de pareilles dispositions, c'est qu'à l'avenir, l'armée ne compterait plus dans ses rangs que des hommes parfaitement honorables, ayant tout intérêt à le rester, car de leur conduite dépendrait leur avenir.

L'armée y gagnerait en considération, et, sachant que c'est dans ses rangs que les administrations publiques devront désormais se recruter, chacun de ses chefs se ferait un point d'honneur de bien préparer à leurs futures occupations les sujets dont l'administration viendrait bientôt réclamer les services.

Ainsi, dans la cavalerie, s'enseigneraient à ceux qui en témoigneraient le désir, les devoirs de l'officier judiciaire, les éléments de la législation en matière de police.

Dans l'artillerie et le génie, on apprendrait tout ce qui constitue le service du cantonnier, de l'employé des ponts et chaussées, des chemins de fer, etc., la mécanique, le dessin appliqué aux arts industriels, quelques notions de chimie.

» Déjà aujourd'hui, dit M. le lieutenant-général S***, on y enseigne le dessin linéaire et l'on y donne des cours spéciaux des principales branches des arts et métiers; des compagnies spéciales ont pour tâche l'enseignement de la télégraphie électrique, la manœuvre des chemins de fer, la construction des voies, des ponts, etc., elles s'occupent de tous les nombreux travaux qu'exige l'instruction des troupes du génie. »

Il ne faudrait donc que développer et généraliser cet enseignement pour faire de nos compagnies d'armes spéciales, de véritables écoles d'arts et métiers, où viendraient se compléter non-seulement les administrations publiques, mais la plupart de nos grands établissements industriels à qui font souvent défaut les bons conducteurs de travaux, les ouvriers habiles, les mécaniciens.

Nul doute que l'armée ne fût ainsi, en peu d'années, en état de fournir à toutes les branches de la production d'adroits assistants, si l'activité de nos officiers d'élite était dirigée sur ce point et si l'on rétribuait convenablement ceux d'entre eux qui se dévoueraient à ces travaux.

IV

> Il faut du temps pour discipliner les esclaves du despotisme; mais tout homme est soldat quand il combat la tyrannie.
>
> DE CONDORCET.

Il est peu de pays au monde où le sentiment de la nationalité soit plus vivace qu'en Belgique, où la domination étrangère inspire de plus ardentes répulsions. Nos fastes historiques ne sont que le récit des luttes soutenues par nos pères pour la revendication de leur indépendance, de leurs libertés, et les fils de ces vaillants com-

Digitized by Google

muniers, fidèles à ces nobles traditions, ont conservé un profond attachement pour les institutions démocratiques qui s'harmonisent si bien avec leur nature.

Si donc nul ne songe à marchander à nos gouvernants les moyens de défendre au besoin ces biens si chers, nous ne voulons pas qu'on gaspille infructueusement, en temps de paix, les meilleures ressources du pays, qu'on arrache à ses travaux la jeunesse la plus vigoureuse, qu'on l'énerve dans l'oisiveté, dans la vie automatique de la caserne; ce que nous n'acceptons pas surtout, c'est le mode de recrutement de l'armée, qui crée, au profit des uns, des priviléges exorbitants, impose aux autres, sans compensation, des charges au-dessus de leurs forces.

La conscience publique se révolte à la pensée que, le jour où la nationalité belge serait en péril, les mercenaires, les classes les plus infimes de la société auraient seuls la charge de la défendre, que dans cette lutte suprême où seraient engagés nos biens les plus précieux, la bourgeoisie pourrait n'être représentée que par quelques-uns des siens, revêtus des grades les plus élevés, tandis que le plus grand nombre de ses membres, assisteraient les bras croisés à cet horrible spectacle, incapables, pour la plupart, le voulussent-ils, de payer de leur personne.

La bourgeoisie belge ne saurait, sans se déshonorer, sans se rendre méprisable à ses propres yeux, accepter de semblables immunités. Elle doit donc répudier le rôle honteux que lui destinent nos législateurs, trop attentifs à ne pas mécontenter l'élément censitaire. Ce qu'elle a le droit d'exiger, c'est que, sous prétexte de les exercer au métier des armes, on n'éloigne pas inutilement, pendant plusieurs années, ses enfants du foyer domestique, du siége de leurs études, alors qu'il serait si facile de préparer sur place toute la jeunesse, sans distinction de rang, à prendre, au besoin, une part active à la défense du pays ou au maintien de l'ordre.

Si l'on parvenait, ainsi que nous l'avons dit, à peupler de volontaires les cadres de nos armes d'élite, la charge imposée à la population par le recrutement, deviendrait bien moins lourde et, dès lors, il serait facile de déterminer d'une façon équitable, la part de chacun.

L'armée, pour l'infanterie du moins, devrait se composer de deux éléments distincts : la réserve, les troupes actives.

De la première, feraient partie, jusqu'à l'âge de trente ans, tous les jeunes gens qui, connaissant le maniement des armes et l'école du soldat, lors de leur inscription sur les contrôles de la milice, pourvoiraient par eux-mêmes à leur équipement et verseraient au trésor une somme proportionnée à leurs ressources et dont le minimum et le maximum seraient, chaque année, dans la loi du contingent, fixés par disposition législative.

Les autres, c'est-à-dire ceux qui, avant leur inscription sur les listes de la milice, n'auraient pas rempli ces conditions, contribue-

Digitized by Google

raient seuls à fournir le contingent nécessaire pour l'infanterie de l'armée active.

La classe de milice se compose en Belgique d'environ 45,000 jeunes gens dont la position de fortune est estimée par les documents officiels de la manière suivante : 220 jouissent d'une grande fortune ; 1,500 jouissent d'une grande aisance ; 7,280 sont dans l'aisance. Ensemble 9,000. Le reste est dans une situation gênée ou dans l'indigence.

En admettant que 8,000 de ces jeunes gens appartenant à des familles fortunées, pour éviter la chance de servir en personne dans l'armée active, obtinssent d'être placés dans la réserve, en versant en moyenne au trésor une somme de 500 fr., on formerait ainsi un capital de 4,000,000 de francs, qui, plus tard, serait partagé entre les hommes de la même classe incorporés dans l'infanterie de ligne.

Ces 8,000 jeunes gens, les dix classes réunies sous les drapeaux, formeraient une armée de réserve de 80,000 hommes que l'on ferait exercer périodiquement sur place par des praticiens habiles, au besoin même par des officiers en retraite ou détachés de l'armée active.

A ces 8,000 jeunes gens dispensés de participer à la formation du contingent, si l'on ajoute un quart de la classe qui jouit des exemptions prévues par la loi, il restera 27,000 jeunes gens parmi lesquels s'opérerait le recrutement, soit par la voie du sort, soit par tous autres moyens que les communes ou les cantons de milice jugeraient plus avantageux pour remplir leurs obligations.

Si ceux-ci, comme ce serait de toute équité, étaient autorisés à prélever un décime de guerre, ou 10 p. c. de tous les impôts directs, sur les chefs de famille qui n'ont aucun de leurs membres propre au service militaire, on obtiendrait ainsi des sommes considérables qui, jointes aux 4,000,000 de francs versés par les exemptés de la classe, permettraient d'indemniser largement de leurs services les jeunes gens incorporés et même le plus souvent de trouver un nombre de volontaires suffisant pour former le contingent.

Dans ces conditions, la charge de la défense éventuelle du pays serait aussi équitablement que possible répartie entre tous.

Dès l'adolescence, dans tous les établissements d'enseignement, et successivement dans toutes les communes, les jeunes gens s'exerceraient à la gymnastique, au maniement des armes ; le tir au fusil d'ordonnance remplacerait bientôt le tir à l'arc et doterait le pays d'une nombreuse classe d'excellents tireurs.

M. le général Renard reconnaît que l'apprentissage de la nouvelle arme de guerre est tellement facile que les hommes des classes de milice rappelés sous les drapeaux, pour la période du camp, se sont servis des nouveaux fusils, après quelques jours d'exercice, avec autant de dextérité que les soldats qui avaient reçu leurs armes depuis plusieurs mois. Il est certain que les jeunes gens, ayant quelque intelligence, exercés dès la jeunesse, deviendraient, en peu de temps, de bons manœuvriers. Il est donc très-hasardé d'affirmer d'une manière absolue, avec l'honorable ministre de la

Digitized by Google

guerre, qu'il faut vingt-sept mois de services actifs pour former un bon fantassin. Cela dépend évidemment du degré d'aptitude des sujets, et si, comme l'a proposé excellemment dans la dernière session, un honorable député de Bruxelles, on réduisait le temps de présence au corps des jeunes miliciens familiarisés avec le maniement des armes, on ne tarderait pas à constater que la plupart des hommes, à leur entrée au régiment, possèdent une instruction militaire déjà faite en très-grande partie.

Dans ces conditions, le jeune soldat, connaissant bien son métier, devrait pouvoir, dans sa ville de garnison, consacrer une partie de son temps à l'exercice de sa profession civile, sauf à être toujours, au premier appel, à la disposition de ses chefs.

Pour cela, il faudrait supprimer toutes les corvées oiseuses dont est surchargé l'état militaire : les gardes, les factions d'apparat et toutes les sottes pratiques inventées par les vanités des temps despotiques, heureusement loin de nous. Il faudrait aussi, à l'imitation de la Suisse et de l'Allemagne du Nord, attacher l'armée au sol de nos provinces d'une manière plus stable, plus profonde.

« En Prusse, dit M. Vilbort, l'armée se trouve toute organisée sur place, invariablement attachée aux mêmes localités par ses dépôts et par ses cadres, de telle sorte que les bataillons, les régiments, les brigades et les divisions correspondent à autant de circonscriptions territoriales, et chaque corps d'armée à une province, sauf le corps de la garde dont les bataillons ou les régiments sont fournis par toutes les provinces. Il suffit donc de quelques jours pour réunir tous les hommes dans leurs cadres, pour les équiper et les armer dans les dépôts, pour mettre en un mot tous les corps d'armée en état de marcher à la frontière avec tout leur attirail de guerre. » (*Revue moderne*, 23 fév. 1868.)

Il faut un temps assez long aujourd'hui pour rassembler, à un moment donné, tous les hommes de nos régiments, éparpillés dans nos provinces. Avant que l'ordre de rappel leur soit parvenu, qu'ils se soient mis en route, le territoire peut être envahi, et alors toute concentration devient matériellement impossible ou du moins très-difficile ; dans tous les cas, les retardataires justifieraient trop aisément, le cas échéant, leur absence du régiment, pour qu'il n'y ait pas un grand nombre de manquants.

Il n'en est pas de même sous le régime suisse et prussien ; en quelques heures, tous les hommes sont rendus au chef-lieu de l'arrondissement, de la province, et les régiments se dirigent sans retard sur les quartiers généraux. En cas d'émeute, il ne faut pas aller au loin requérir la force protectrice de l'ordre ; elle est sur place et le plus souvent elle peut empêcher le désordre de se produire, au lieu d'être réduite à la dure nécessité de le réprimer.

A cet égard, dans un remarquable exposé fait au Congrès des sciences sociales à Berne, M. F. Fourcault a rappelé, en excellents termes, avec quelle facilité on peut, à un moment donné, réunir sur un point quelconque du territoire, les milices helvétiques.

Digitized by Google

« J'ai vu, a-t-il dit, dans un jour de troubles à Genève, appeler et arriver en quelques heures les troupes du canton de Vaud et le lendemain les bataillons de Berne et d'Argovie, ainsi qu'une ou deux compagnies de cavalerie. J'ai suivi avec curiosité tous les mouvements de ces troupes rassemblées à la hâte ; j'ai été surpris et charmé de leur voir autant d'aisance et d'expérience qu'en montrent les troupes régulières. Comme la présence de l'autorité fédérale avait suffi pour ramener la tranquillité à Genève, on occupa les troupes à des exercices et à des manœuvres d'instruction. J'ose dire que nos bataillons n'auraient pas, après trois ou quatre jours de rassemblement, opéré avec plus d'ensemble et de correction. J'ai voulu connaître aussi la vie de ces soldats-citoyens dans les casernes et dans quelques campements provisoires. Toujours une entente complète des affaires du métier, une discipline parfaite et, chose plus étonnante, un degré d'instruction militaire relativement très-élevé chez les officiers. »

Ce sont là des garanties que l'on ne saurait dédaigner, surtout dans un pays aussi peu étendu que le nôtre, sillonné de toutes parts par des voies faciles de communication, et dont l'ennemi, s'avançant avec rapidité, pourrait aisément s'emparer, avant que notre armée réunie fût en état de repousser l'agression avec avantage.

La vie de l'officier serait, d'autre part, plus régulière, moins dispendieuse, si son existence était plus stable, et le milicien surtout, n'étant éloigné le plus souvent que de quelques kilomètres de sa famille, sentirait moins le poids de l'absence et pourrait aisément se livrer, dans ses moments de loisir, à des occupations d'ordre civil.

Nous n'avons nulle prétention d'offrir, dans ces quelques pages, un système complet pour l'organisation de nos moyens de défense ; seulement, en commentant l'idée patriotique exposée récemment par M. le Lt général S***, nous avons recherché comment pourrait le mieux s'exercer l'influence civilisatrice de l'armée dans la société civile, comment celle-ci pourrait le plus efficacement contribuer, par tous ses éléments actifs, à la défense éventuelle de notre indépendance nationale. Nous avons, en un mot, voulu faire l'ébauche d'une armée en quelque sorte familiale, où le soldat ne cesse jamais d'être citoyen, où le citoyen est toujours prêt à devenir soldat, quand la patrie est en danger, où tout se nivelle, s'harmonise peu à peu, où finalement les classes se fusionnent par l'égalité des droits et des devoirs civiques.

L'armée, répète avec complaisance M. le lieutenant-général S***, c'est le bras de la loi. Hélas ! nous avons si souvent vu, principalement dans notre vieille Europe, de ces bras là au service de l'arbitraire, aidant à briser les droits les plus légitimes des peuples, que nous n'aurons pleine confiance en eux que le jour où nous les verrons plus étroitement encore attachés au corps social.

H. Marichal.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

PHOTOGRAPHIES DE VILLAGE.

TOURISTES ET CIMETIÈRES.

La gare du Nord était, l'autre jour, encombrée de jeunes femmes. L'une d'elles faisait mal à voir. Elle portait, sur la paume de ses mains croisées, toute une bibliothèque de guides; depuis le guide Hen jusqu'au guide Joanne, aucun guide-âne n'y manquait. La pauvrette! vous l'auriez prise pour une cariatide fatiguée qui avait, un instant, dégagé sa tête de son entablement de pierre, n'eût été qu'elle était Anglaise au lieu de Grecque, qu'elle avait de longues boucles pendantes au lieu de la chevelure *lacenae more religata*, et que, pour le port et la taille, elle semblait plutôt une contrefaçon de quelque sapin élancé qu'une de ces Argiennes *à la profonde ceinture*, chantées par les chantres de la beauté.

Allez, belle miss, allez avec votre régiment de guides, contempler bien loin quelque chef-d'œuvre banal; je suis trop vieux et trop paresseux, en cette saison de voyages, pour vous suivre autrement que de mes vœux les plus sincères. Un guide vivant, d'ailleurs, meilleur que tous vos guides imprimés, grand fureteur de belles choses, et possédant la baguette magique, non celle qui déterre des trésors monnayés, mais celle qui fait découvrir de plus nobles trésors, mon ami Piron-Vanderton m'a dit : Tenez pour certain que, dans toute paroisse flamande, il y a, soit dans une modeste demeure, soit dans l'église commune, merveille quelconque d'art. — Muni d'indications fournies par ce guide expert et passionné, je suis parti et, après avoir traversé Schaerbeek, Haeren et Vilvorde, sans aucun événement digne d'être relaté, je suis débarqué à Eppeghem, en Brabant, tandis que la locomotive folle vous emportait, ô belle miss, à l'extrémité du monde peut-être.

Si quelque personne se hasarde à entreprendre après nous le voyage d'Eppeghem, le devoir nous oblige à la prémunir contre un

Digitized by Google

danger sérieux. Des voix perfides se feront entendre au voyageur arrivé dans ce pays. L'une lui conseillera un pèlerinage au château de Steen. L'ombre de Rubens a droit à cet hommage, dira la voix. L'autre la mènera à la *Maison aux tourelles*. Le trajet est petit, dira cette seconde voix, et l'ombre de Teniers vaut bien cette légère fatigue.

Ni ici, ni là, d'abord. Ce serait vous exposer à lâcher la proie pour l'ombre. N'en déplaise à Teniers ou à Rubens, que votre première visite soit pour l'église d'Eppeghem, en laquelle vous verrez comment, à une époque où l'Europe courbait la tête sous le sceptre dur et roide du peintre David, nous avions encore, en Belgique, des artistes qui, sans dédaigner ce que la révolution faite par David avait de bon, continuaient à marcher dans la voie des vieilles traditions, alliant à l'idéal de la beauté antique, la beauté vivante, toujours fraîche, de la nature.

Dès que vous aurez dépassé le seuil de l'église, votre vue se portera sans hésitation sur un point : devant vous, une ruine antique ; au pied, un groupe ; derrière, le feuillage d'un jeune chêne.

C'est la chaire de vérité du sculpteur malinois Jean-François Van Geel. Il la fit en 1797, au prix de 6,972 francs, pour l'église d'Eppeghem, où, par une chance heureuse et rare, elle est demeurée. En effet, trop d'anciens ouvrages en bois sculpté ne sont plus à la place que l'artiste leur avait assignée, ni dans l'édifice pour lequel ils avaient été faits. Semblable déplacement eût été particulièrement regrettable pour la chaire de Van Geel, qui a été fort attentif à tenir compte de circonstances toutes locales.

Eppeghem est un des villages où s'étaient le mieux conservées certaines pratiques du paganisme. Entre autres usages vainement proscrits, les parents avaient accoutumé d'*offrir*, dans l'église, pour sauver leurs enfants malades, de petits bonshommes en fer (*ysere mannekens*). Le clergé s'était opposé sans succès à ces offrandes qu'il considérait comme une trace d'idolâtrie. Quelques années encore avant celle où Van Geel se mit à l'œuvre, l'archevêque, pour réduire les habitants rétifs, avait défendu de porter le Saint-Sacrement à la procession, en laquelle les villageois observaient certains rites sacriléges. Depuis, l'invasion française, en balayant devant elle le culte public, semblait avoir détruit une religion qui, dans cette commune, n'avait été reçue jamais avec la soumission qu'elle exige de ses fidèles. Enfin, en 1797, lorsque l'exercice du culte catholique fut un droit reconnu, le Directoire, par un décret, défendit, dans nos provinces, l'usage public des « costumes ci-devant religieux. »

Digitized by Google

C'est pour ce moment et pour cette localité que le sculpteur a travaillé. Le sujet qu'il a choisi est saint Dominique priant la Vierge de relever la religion catholique déchue. La portion principale de la chaire représente un monument antique. Cette architecture greco-latine qui, dans beaucoup d'autres églises, ferait disparate, s'accorde fort bien avec celle d'Eppeghem, laquelle, souvent modifiée, n'a guère conservé trace du gothique primitif. Une végétation variée embrasse la ruine et masque à dessein la netteté de ses principales lignes. De côté, un lierre retient les briques lézardées; sur un des rebords de la face antérieure, se suspend une saxifrage délicate; derrière la ruine s'abrite un chardon, ouvrage d'une admirable exécution. A l'une des branches du chêne qui ombrage l'ensemble, un crucifix semble avoir été négligemment attaché au moyen de corde grossière. Toutes ces parties réunies font songer à ces lieux déserts, abandonnés après avoir été longtemps habités, de nature sauvage, et dans lesquels se rassemblent les nouveaux apôtres à toutes les époques de rajeunissement de la foi. Devant cette ruine, la Vierge, de grandeur naturelle, soutenant de la main gauche l'Enfant Jésus, appuyé sur une pierre, présente de la main droite un chapelet à saint Dominique, inventeur de la dévotion du Rosaire. Cette Vierge, inclinée vers le dur inquisiteur, a une grâce charmante dans la pose, autant que naturelle. Le nuage qui a porté la Vierge à terre, forme l'abat-voix au-dessus de la ruine où se place le prédicateur et descend vers le sol entre cette ruine et le chêne.

Peut-on ne pas reconnaître l'âme indépendante de l'artiste flamand qui, au moment où l'autorité étrangère proscrit jusqu'au vêtement des ordres religieux, se plaît à représenter le plus fougueux des moines du moyen-âge, le farouche patron de l'Inquisition? Quelles que soient nos croyances, nous applaudissons à cette protestation contre la violence faite à des idées et à des mœurs qui étaient alors celles de la patrie.

Asseyez-vous, s'il vous plaît, près de la chaire, en face de la Vierge au Rosaire, et regardez, au delà, du même côté de l'église, adossé au mur, un buste de jeune femme, en marbre blanc, par Geerts. C'est la baronne de Waspick, morte il y a vingt ans à peine. Au-dessus, un tableau de Verhaegen, peintre contemporain de Van Geel; c'est la Vierge, dans l'étable de Bethléem. Elle a un visage de femme de village; devant elle est agenouillé un vieux cavalier dans la même posture que le saint Dominique de la chaire. Si, promenant votre regard sur ces trois visages de femme et qui semblent de trois sœurs, l'une habitant la ferme, l'autre le château, et la troisième, la plus proche de vous, le ciel, vous vous laissez gagner

Digitized by Google

au charme de cette triple expression de la douceur angélique, et qu'en ce moment, dans le lointain, se fasse entendre le mugissement des bœufs paissant dans les prairies environnantes, vous serez convaincu qu'il n'est pas nécessaire d'aller loin de votre demeure pour trouver le calme et le repos après le travail.

Augustin, François de Sales, Bossuet même eussent été à l'aise dans cette chaire de vérité qu'un nuage semble soulever de terre, à côté de ce chêne qui fait songer à la fraîcheur des bois, au-dessus de cette Vierge qui écoute les paroles de son pasteur. Pensées pacifiques, paroles fraternelles doivent tomber de cette chaire. Demain, peut-être, dans un langage dont nous sommes impuissants à rendre l'harmonieuse simplicité, le prêtre y dira : — « Mes frères, n'imitez pas la violence de ce saint agenouillé devant vous, mais imitez sa charité. Souvenez-vous qu'il voulut échanger sa liberté contre celle d'un captif, pour rendre à sa mère un fils, prisonnier chez les infidèles. Il n'eût pas craint alors de se souiller au contact de malheureux ennemis de notre foi. Ne craignez donc pas de vous souiller après votre mort, en reposant auprès de gens incrédules ou d'une foi différente de la vôtre. Donnez-leur plutôt une place au milieu de vous, dans le champ de paix, afin que Dieu, voyant leurs dépouilles confondues avec les vôtres, confonde dans son infinie miséricorde leurs âmes pécheresses avec vos âmes simples et religieuses. »

Ces paroles sont peut-être dans le cœur de plusieurs de nos curés de campagne, mais lequel d'entre eux oserait les prononcer? Tout sentiment de tolérance, de patience n'est-il pas aujourd'hui un sentiment impie? Hier, Monseigneur de Liége, à propos d'un livre du chanoine Labis, ne reprochait-il pas aux prêtres « beaucoup trop d'inintelligence et d'inertie » à l'égard des ennemis de l'Église? En même temps, Monseigneur de Malines, à propos d'achat d'armes pour les soldats du Pape, s'écriait : « Ne vous laissez pas arrêter par ceux qui disent : ces armements, cette poudre, ces combats ne conviennent pas au caractère de l'Église. Certainement, l'Église est une mère qui ne se bat jamais; mais ses enfants ne seraient pas dignes d'être appelés ses enfants s'ils ne savaient la défendre lorsqu'elle est attaquée. » Ce qui prouve clairement que les chrétiens des trois premiers siècles étaient des enfants indignes de l'Église.

Ailleurs, d'obscurs apôtres, au nom du respect de la tombe, du respect de la sépulture chrétienne, vont prêcher les crimes de nuit, l'incendie, la destruction des moissons de leurs concitoyens.

Mais voyons un moment quelle est l'indifférence naturelle de nos campagnards, lorsqu'on n'a pas excité leur colère par des discours insensés. Parcourez certains cimetières de village; ils sont jonchés

Digitized by Google

de débris humains. En se rendant à l'église, le fils heurte du pied quelque ossement qui est peut-être un débris de son père. La femme écrase en marchant ce qui fit partie du corps débile et frêle de l'enfant qu'elle a allaité, bercé, porté sur son sein, couvert de baisers, pleuré de ses larmes les plus amères. C'est horrible à penser, et cependant tous ces gens voient chaque jour d'un œil sec ce spectacle. Mais qu'un malheureux qui, durant sa vie, a déplu à l'Église, soit déposé dans ce hideux charnier, à l'instant les mêmes gens, exaltés par des prédications furieuses, se souviendront qu'en ce lieu-là se trouve la poussière de ceux qu'ils ont aimés. Ils maudiront le temps présent, ils regretteront le bon temps où le prêtre était maître souverain du cimetière.

Pas tant maître qu'on feint de le croire. Il y a par ci par là certaines histoires qui démontrent que nos villageois, au temps jadis, n'étaient pas toujours si benêts qu'on veut le dire. En voici une qui vient de nos environs.

Vers le temps de notre duc Henri le Débonnaire, qui, par sa grâce et libéralité, éleva Merchtem au rang de ville franche, il y avait en ladite ville, dans la brasserie *De Fortuin*, ainsi nommée à cause des richesses du maître, une jeune fille appelée Jeanne, de belle complexion et de face virginale, et qui, pour son malheur, avait une grande abondance de pécune; je dis pour son malheur, car elle s'était amourachée de Siger, compagnon de la gilde Saint-Étienne, parfaitement beau aussi, mais dénué de tout bien terrestre, fors la chétive cabane que ses pères avaient possédée avant lui et quelque lopin de champ y attenant. Mais telle était lors la grossièreté et la simplicité des jeunes gens que belle fille voyant beau garçon était soudain férue d'amour, sans considérer, avant de livrer son cœur, si l'ami qu'elle prenait avait état et condition convenable. Tant et si bien crût leur affection mutuelle qu'ils ne pouvaient plus vivre un instant l'un sans l'autre, et pour mettre fin à ce martyre, ils se délibérèrent de demander au père de Jeanne qu'il les voulût unir par légitime mariage. Ce père, qui était avare jusqu'à la ladrerie, répondit avec aigre dédain que sa fille n'était pas gibier pour un manant comme le jouvenceau. Siger, entendant ce dur refus, quitta Jeanne, bien triste, mais beaucoup s'en fallait qu'il fût triste autant qu'elle. Jeanne sentait que, privée de son ami, elle allait mourir, tant amour l'avait au vif blessée. Elle se mit au lit avec la pensée de ne plus le quitter que pour aller en terre. En ce temps toutefois, on ne voyait déjà plus fillettes périr du mal d'amour, encore qu'elles eussent coutume de le dire et même bonne volonté de le faire. Cependant, la maladie de Jeanne traînait et

Digitized by Google

empirait chaque jour et Siger ne pouvait voir celle qu'il aimait plus que chose au monde.

Siger avait pour ami particulier Walter, lequel était aimé de toute la bourgade, parce qu'ayant gaieté non pas à revendre mais à donner à pleine poignée, il réjouissait tout le monde par les inventions et badineries de son esprit; en outre, comme musicien, bien venu des filles, pour ce qu'il les faisait danser au son de la flûte, choyé des hommes, pour ce que, accompagnant les gildes de Merchtem, au *Landjuweel* ou fête du pays de Brabant et de Flandre, il faisait trouver le chemin court et aisé, rien qu'en soufflant dans son instrument. J'oubliais de dire qu'il était de plus ouvrier habile, faisant enseignes plaisantes pour cabarets, beaux saints pour églises, et bahuts pour manoirs. Enfin, c'était un garçon accompli en toutes vertus, sauf qu'il était d'humeur si folle que maintes fois il avait scandalisé, par ses éclats de rire, M. le doyen et plusieurs autres notables.

Voyant Siger dans une humeur si différente de la sienne, et n'en ignorant pas la cause, Walter s'imagina qu'il verserait quelque douceur dans la douleur de son ami, si, ne pouvant lui faire voir la belle qu'il avait perdue, il pouvait au moins lui faire contempler son semblant. A cet effet, il se mit à l'œuvre et tailla dans le bois une image représentant trait pour trait, en grandeur, linéaments du visage, poil de la tête, apparence du corps, contours des bras et de la gorge, la pauvre Jeanne; ce qui lui fut facile, car Jeanne excellant en beauté, Walter avait son portrait empreint dans la mémoire tout autant que Siger l'avait gravé en son cœur.

Siger passait ses jours à contempler l'image de celle dont la vue lui était défendue; toutefois, on ne saurait dire s'il trouvait en cette contemplation adoucissement à son inquiétude, mais un jour qu'il était à cette besogne, un bourru du voisinage heurta à sa porte et lui cria tout rudement : « Siger, ta fiancée est morte tantôt.... » Lorsque l'amoureux revint à lui, car ces mots lui avaient fait perdre le sens et le mouvement, il quitta Merchtem, marchant devant lui, sans savoir où. Il erra ainsi tout un jour; puis, la nuit suivante, comme il était près de la bruyère, appelée le *Hunsberg* en souvenir d'anciens brigands ou géants qui y sont enterrés, il entendit des pleurs et une voix de femme. C'était bien celle de Jeanne, ou tout au moins de son ombre. Siger n'osait approcher. Mais lorsqu'il s'entendit distinctement appeler en ces termes : « Siger, vois qui me mène, » alors, passant d'une terreur folle à une jalousie furieuse, il s'imagina que sa bien-aimée était entraînée par un mauvais démon, par Astharot peut-être, lieutenant-général de la légion

Digitized by Google

des diables incubes et succubes, esprits pétulants qui ne respectent pas même les vierges consacrées au seigneur, et, sans prendre garde au péril, il se jeta sur le prétendu enleveur de filles et fut bien ébahi de tomber dans les bras de son ami Walter qui riait dix fois plus que d'habitude.

Lorsque tous trois furent parvenus à la maison d'Odile, sœur aînée de Walter, qui demeurait à l'extrémité de la bruyère, celui-ci expliqua comment Jeanne, qu'on croyait morte tout de bon, ne l'avait été qu'en apparence. « Ayant toujours été bien convaincu, dit-il, qu'amour ne tue personne, je pensais que le prétendu trépas de ton amie était un leurre dont nous devions profiter. A cet effet, et sur mes avis, mes deux jeunes sœurs Renelle et Ida se hâtèrent d'aller à la brasserie et s'offrirent pour veiller le corps de Jeanne. Quand la nuit fut venue, je me glissai dans la chambre de la défunte que je recommandai aux deux filles de porter sans bruit chez notre mère, et dans le cercueil où Jeanne avait été placée, je mis l'image que j'avais entaillée pour toi. Cependant, tout ainsi que je l'avais prévu, Jeanne ne tarda pas à reprendre sens, à ouvrir les yeux, puis la bouche, pour demander où était Siger, son bien-aimé, toutes choses par quoi elle démontrait être personne bien vivante et bien pensante. Seulement, comme curieux et oisifs pénètrent et tracassent à toute heure chez nous sous divers prétextes, je crus que notre demeure était peu sûre et j'engageai Jeanne cette nuit à se rendre ici, chez ma sœur qui vit plus que nous à l'écart. C'est en faisant chemin que nous t'avons rencontré à point. Maintenant, dormons, si possible, et demain, à l'aube, nous aviserons à ce qu'il restera à faire. »

Tout était prêt pour la cérémonie funèbre; le cortége se disposait à se mettre en marche, quand Siger, arrivant droit au père de Jeanne, lui dit : « Si je te rendais ta fille vivante, consentirais-tu à me la donner pour femme? » — Va-t-en, méchant folâtre, répondit brusquement le père; ce n'est pas le moment d'insulter un malheureux comme moi. » Siger insistait néanmoins, répétant avec assurance sa demande. Le vieillard poussé à bout, lui dit avec amertume : « T'imagines-tu, par hasard, être Dieu, notre Seigneur, car lui seul, par sa puissance, peut opérer miracle si extraordinaire? » — « Non, reprit Siger, mais promets-moi ta fille de bonne grâce, et je jure de te la montrer en santé et beauté, telle qu'elle était avant sa maladie. » Le père, vaincu par la grande importunité de l'amoureux et plutôt pour s'en débarrasser que pour aucun brin d'espoir qui lui restât, promit ce que Siger voulut. Celui-ci ouvrit à l'instant la bière et montra à toute l'assistance qu'au lieu d'une

Digitized by Google

femme morte, ce qui reposait dans ce cercueil, c'était, chose toute différente, une femme en bois. Quand tout le monde eut bien considéré l'effigie de Jeanne, pour augmenter l'étonnement général, on vit distinctement Jeanne elle-même qui s'approchait à petits pas, soutenue par le ménétrier Walter et ses sœurs Ida, Renelle et Odille.

Lors, le doyen, qui jusqu'à ce moment avait gardé le silence, déclara que, tout mûrement examiné et pourpensé, il flairait un miracle évident dans cette affaire, que sans doute Jeanne devait avoir eu dévotion particulière envers Monseigneur saint Luc, car la main du saint se montrait évidemment en cela. En effet, la statue de bois que nous voyons tous, dit le doyen, nous fait connaître quel est, entre les bienheureux, celui par l'intercession duquel la résurrection de Jeanne s'est opérée. C'est le bon saint Luc, en son vivant excellent artisan, comme il est facile de le voir par le portrait qu'il fit de la Vierge, lequel se trouve aujourd'hui en l'église de Lorette.

Chacun approuva l'opinion du doyen, sauf Walter, qui riait sous cape. Les apprêts de funérailles se changèrent en préparatifs de fête. Le mariage fut célébré le même jour. Le ménétrier assista aux noces, but sans ménagement, parla de même, et, sur la fin du repas, se gaussa de M. le doyen et de son miracle en racontant l'aventure comme elle s'était passée.

Après le festin, le doyen prit le chemin de la cure en maugréant, et Walter, toujours joyeux, s'en alla de son côté, faisant sonner les notes les plus gaies de son instrument. Jamais musique aussi folle n'avait retenti dans la contrée. Des éclairs, cependant, déchiraient la nuit, l'orage grondait, mais, entre les éclats de la foudre, parvenaient aux oreilles des invités les doux sons du ménétrier. Enfin, un grand coup de tonnerre se fit entendre auquel succéda un grand silence qu'aucun bruit ne vint troubler.

Au point du jour, des passants virent le corps de Walter étendu sur le sol et deux grands chiens noirs au poil hérissé qui s'en disputaient les lambeaux et qui prirent la fuite, emportant un bras du cadavre. Le doyen, homme sage et instruit, reconnut que ces vilains mâtins étaient Harpale et Harpye, les deux principales bêtes de la meute infernale, les plus habiles à se jeter sur tout ce qui est gibier d'enfer. De quoi ressort clairement, dit-il, que le corps de ce maudit ne peut être inhumé en terre sainte.

A part le prodige dont nous venons d'être témoins, ajouta-t-il, c'est chose incontestable qu'un mécréant qui a passé sa vie à faire danser les filles, qui les a induites à mille amusements profanes, qui a couronné le scandale d'une pareille existence en niant un miracle public, ne peut aucunement reposer dans la société des fidèles.

Digitized by Google

Ce discours ne convainquit personne, parce que Walter avait été trop aimé durant sa vie et qu'il était trop regretté depuis sa mort. Tous les paroissiens, nonobstant la défense de leur pasteur, résolurent unanimement de déposer le corps du pauvre ménétrier dans le champ commun; et ainsi firent-ils.

Ici survint un événement attesté par le pieux Thomas de Cantimpré et répété par le savant Wauters. Ces deux historiens racontent que le jour qui suivit celui de l'inhumation, on trouva la tombe de Walter ouverte et vide. Le diable en personne avait emporté sa proie.

Tout le monde fut satistait de l'issue de cette affaire. Les amis du ménétrier avaient fait ce qu'ils se croyaient obligés de faire pour leur ami. Si le Mauvais avait été le plus fort, qu'en pouvaient-ils? Le doyen, obligé d'abord de céder à la violence de ses paroissiens, avait obtenu sa revanche par le secours même de l'ennemi irréconciliable de l'Église. Son échec était compensé par une belle victoire.

Le diable travailla-t-il seul? Le bon doyen ne vint-il pas un peu en aide au mauvais ange? Questions indiscrètes que nous ne saurions résoudre. Il est certain que la paix, un moment troublée, se rétablit entre le pasteur et ses ouailles.

Hélas! même moyen n'aurait pas aujourd'hui succès pareil. Le diable, sans doute, tirerait toujours son épingle du jeu. Le considérant comme le *deus ex machina*, on le laisserait courir. Mais le doyen, le pauvre doyen, serait chargé de toute la besogne du démon; à ce titre, il serait poursuivi, accusé et condamné en police correctionnelle, et dégoûté à tout jamais du Mauvais et de sa collaboration.

Puisque le surnaturel devient difficile et dangereux, adressons-nous aux moyens naturels et simples. Au lieu du fantastique qui nous trompe, adressons-nous au sens commun qui nous dit : — Il est temps que les morts cessent de brouiller les vivants et, en outre, de les empester.

En 1852, le congrès d'hygiène a prouvé que le décret impérial de l'an XII contenait des prescriptions contraires à la santé publique. Fallait-il attendre dix-sept ans pour le réformer? Était-il si difficile de concilier le droit de surveillance qui appartient à l'autorité civile avec le respect le plus complet de la liberté des cultes?

Travailler sans relâche à écarter tout ce qui peut empester les corps et envenimer les esprits, c'est cependant un devoir qui ne peut être méconnu que par des gens indignes du titre de citoyen belge.

MAX. VEYDT.

Digitized by Google

LE DROIT COMMUN.

A propos d'une pétition adressée à la Chambre pour demander que l'hospitalité soit refusée aux Jésuites bannis de l'Espagne, — et d'une polémique récente au sujet de l'inspection préventive des couvents.

Quoi ! dix ou vingt proscrits, — mettons-en cent, n'importe ! —
Menacent une nation ;
Patrie, et tu devrais, vite, fermer ta porte,
Et repousser l'invasion !
Parce que des nonnains, ô féroce hystérie,
Se font des plaisirs de bourreaux,
Tu devrais émousser tes libertés, patrie !
Et tirer l'abus des fourreaux !
Tu serais à ce point faible, lâche, insensée,
Docile au joug, formée au bât,
Qu'un Jésuite étranger pût tuer ta pensée,
Ou pût te réduire au grabat,
Et qu'il suffît encor de quelques *saintes filles*,
Mêlant le crime aux oraisons,
Pour porter le ravage au sein de nos familles
Et la honte dans nos maisons !
Ce sont des hommes noirs, — fussent des hommes rouges ! —
Quoi donc ! peuple civilisé,
Tu serais prêt à suivre un Marat dans ses bouges,
Un Sanchez dans ses *in pace !*
Non ! non ! le droit commun, voilà ton espérance,
Ta gloire, aux yeux des nations !
Libre, on n'a qu'une peur : la peur de l'ignorance,
La peur des superstitions !
Instruisons ! éclairons ! répandons la lumière
Comme un bon grain partout semé,
Et nous ne craindrons rien d'une capucinière,
Escobar sera désarmé !
Mais, si l'on s'habitue aux us de l'arbitraire,
Au lieu de s'exercer au droit,
Si l'on veut imiter l'enfant qui bat la terre
Quand il y tombe, maladroit,

Digitized by Google

Imiter l'insensé qui n'a d'autres ressources,
Quand la peste fait sa moisson,
Que de courre aux sorciers empoisonneurs de sources,
Au lieu d'assainir sa maison,
Ah! n'espérons jamais, n'espérons nous défendre
Du danger qu'on dénonce en vain!
Les vermines, toujours renaîtront de leur cendre,
Car leur graine est notre sein!
Il est dans l'esprit faux, le mal qui nous effraie,
Il est dans le cœur énervé,
Et, si notre pays est infesté d'ivraie,
Eh! c'est qu'il est mal cultivé.

Quand la grêle fauche la terre,
On dit : C'est la faute à Voltaire.

Quand sévit un nouveau Sylla,
C'est la faute de Loyola.

Lorsqu'un peuple ouvre son cratère,
Il faut en accuser Voltaire.

Lorsqu'au droit on met le holà,
Il faut maudire Loyola.

Si le poison sert l'adultère,
C'est toujours l'infâme Voltaire.

Si dans quelque lieu l'on vola,
C'est toujours l'affreux Loyola.

Pourtant, l'on rit du sot sectaire
Qui fait tant d'honneur à Voltaire;

Mais combien de ces rieurs-là,
Font trop d'honneur à Loyola.

LA VERMINE.

« Convenons-en, la nature est étrange,
Disait un sot qui n'aimait l'eau
Ni dans son vin, ni dans son lavabo :
Elle sème aux prés verts le taon noir, fouille-fange;
Ayant le rossignol, ayant le faisan d'or,
Elle veut la vermine encor;
On n'ose point se mettre à l'aise :
Dans le lit du savant elle a mis la punaise;

Digitized by Google

Elle a fait la beauté ; puis, la puce ou le pou ;
Qui la gratte aux cheveux et qui la mord au cou.
Sans compter ces autres insectes,
Charlatans de toutes les sectes,
Exploitants de tous les métiers,
Qui sucent l'humaine cervelle
Et qui, vivant de notre moelle,
Dévorent des peuples entiers. »

Il pérorait, et maint bélître,
Devant ce ton prétentieux,
Estimait qu'il aurait fait mieux
S'il avait eu voix au chapitre.

Les mondes, cependant, dans l'éther radieux,
Se baignaient, inondés d'une gloire infinie,
Et des effluves d'harmonie
S'échangeaient de la terre aux cieux.
« Gloire à la nature éternelle ! »
Disait l'astre au ciron, murmurait l'ombre au jour ;
Et l'on put entendre à son tour
La vermine chanter la vie universelle ;
Elle disait à l'homme : « Eh ! sois ton médecin ;
Avant de maudire, examine ;
Tiens ton corps pur, ton esprit sain,
Tu ne craindras plus de vermine.
Mais gare aux préjugés, aux superstitions !
Dans l'ordure, malheur à toi, si tu te joues !
Car, dans nos attributions,
Nous avons la ferme des boues. »

—

LE SPECTRE ROUGE.

Paix ! tranquillisez-vous, mes bons révérends Pères,
Nous n'irons pas chercher aux glorieux repaires
De la sainte Inquisition
Le savant attirail de la compression ;
Nous ne couverons pas tous vos œufs de vipères.

Paix ! nous n'arrosons pas de sang notre festin,
Nous sommes peu friands de filet de jésuite,
Ou de gigot d'ignorantin ;
Nous préférons l'huître et la truite,
Nous aimons mieux le Chambertin.

Digitized by Google

Paix ! à vous le jurer faut-il qu'on s'évertue
Sur la truelle ou le missel ?
L'ogre Suffrage Universel
Ne mangera ni pied de nonne en croque au sel,
Ni tête de moine en tortue.

Qu'en des jours de chaos, quand un peuple a marché,
Quatre-vingt-treize monte au cerveau dans les bouges,
Comme il croît des pavots dans un champ défriché,
Comme, aux fêtes des rois, il pleut des rubans rouges,
Bien sot qui s'en émeut comme d'un gros péché.

Mais ne feignez donc pas de ces terreurs paniques.
Nous ! chauffer le bûcher au feu de thermidor ?
Non ! le parti du peuple est trop mondain encor
Pour engendrer des saints comme vos Dominiques
Ou des reines comme Tudor.

Les Saint-Barthélemy ne sont pas nos étapes ;
Sous les pécheurs récalcitrants,
L'enfer, à notre voix, n'ouvre point ses soupapes ;
Si nous croyons à Dieu, nous n'avons point de papes.
Nous ne sommes pas des tyrans !

Est-ce clair ? signez-vous ! reprenez assurance !
Même dans ses erreurs, servitude ou démence,
Nous respectons l'esprit humain ;
Notre science est l'examen,
Notre règle est la tolérance.

Nous traquons l'ignorance et les abus, ces loups,
Dans leurs forêts d'esprits incultes ;
Mais libre à vous de croire à votre dieu jaloux !
Notre foi, notre espoir et notre dogme à nous,
C'est la fraternité des cultes.

Ch. Potvin.

Digitized by Google

EXPOSITION GÉNÉRALE DES BEAUX-ARTS

1869

II

Nous devrions commencer cette deuxième partie de notre revue par l'examen des œuvres commandées par le gouvernement, les provinces et les communes, s'il était en notre pouvoir de présenter un travail complet du mouvement de l'art en Belgique, tel que l'offre l'an 1869. Le catalogue de l'Exposition semble y convier la critique, en donnant, à la fin du volume, la liste des ouvrages placés ou exécutés dans les monuments publics depuis le Salon de 1866, et qui, enchâssés dans une place fixe, n'ont pu figurer à l'Exposition. Un ami nous faisait remarquer, à l'aide de considérations très-puissantes, qu'il serait indispensable de procéder ainsi. Nous reconnaissons la justesse de cet avis, qu'il nous est pourtant impossible de suivre. Pour cela, il faudrait entreprendre un voyage dans le pays ; pendant ce temps-là, le Salon de 1869 se fermerait, et toute opportunité serait enlevée à notre travail. Néanmoins, nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'il ne nous soit point donné de parler cette fois des travaux d'art exécutés sous la direction officielle. Ç'eût été là, sans doute, une occasion particulière de rattacher aux principes que nous avons énoncés sur cette direction, des applications dont l'actualité eût éveillé l'attention des amateurs.

Pourtant, un tableau, commandé par le gouvernement à M. C. Meunier, pour l'église de Châtelineau : *le Dernier Soupir du Christ*, semble nous fournir une légère ressource de ne point abandonner subitement nos préoccupations primitives. Cette fois, disons-le, en s'adressant à M. C. Meunier, le pouvoir n'a fait que suivre l'impulsion de la faveur publique, qui déjà s'était arrêtée sur l'artiste, lors des précédents Salons de Bruxelles, de Gand et de Liége.

Remarquons, cependant, que le titre, un peu prétentieux, n'est

Digitized by Google

guère justifié par la composition. Dans le drame de la Passion, les maîtres ont parcouru tous les temps possibles du sublime sacrifice; celui que M. C. Meunier a reproduit n'est pas le « dernier soupir. » Avant de l'appeler ainsi, il aurait dû se souvenir que les Écritures décrivent ces derniers instants en ces termes : « Il pencha la tête » vers la poitrine et rendit le dernier soupir. » M. C. Meunier a plutôt voulu exprimer le moment où Jésus, dans les angoisses de l'agonie, lève les yeux au ciel et s'écrie : « Mon père, pourquoi m'avez-vous abandonné? »

Quoi qu'il en soit de cette chicane de détail, la peinture de M. C. Meunier offre des qualités remarquables. La pensée, le coloris, l'exécution sont larges, austères et sévèrement d'ordre religieux. Le clair-obscur est habilement combiné. Une femme et la Madeleine dans le fond sont dans une pénombre savante qui les maintient au milieu de l'atmosphère ambiante, opposant une teinte sacrifiée pour représenter des personnages d'ordre inférieur, à la lumière dont l'artiste a réservé les éclats pour le Christ, saint Jean et la Vierge; saint Jean lui-même est un repoussoir heureux entre la lumière éclatante, dont les carnations du Christ sont enrichies, et le vêtement jaunâtre du haut du corps de la Vierge, placée au premier plan.

Quant au dessin, les attitudes sont correctes et bien senties. La Vierge, tombant sur le genou de saint Jean, est d'une grande distinction, quoique rappelant trop notoirement le même personnage de la célèbre composition de Daniel de Volterra. Le saint Jean étendant le bras et la main dans un geste effaré est une idée neuve. C'est là un grand mérite dans un sujet qui a si souvent exercé les talents supérieurs.

Dans la partie capitale du tableau, — le corps du Christ, — M. Meunier s'est corrigé sensiblement du défaut dominant chez les peintres modernes, qui prennent trop souvent l'analyse graphique des formes pour le modelé et qui écrivent le détail, tandis que l'art des maîtres, — si bien démontré par un chef d'école italien dans la grappe de raisin dont chaque globule a son importance, mais reste noyé dans l'ensemble et laisse le plus saillant ou le plus exposé à la lumière, offrir le relief le plus accentué, — tandis que l'art des maîtres, disons-nous, s'attachait surtout aux subordinations, aux relations indispensables. Dans les précédents ouvrages de M. Meunier, cette dureté de modelé, si généralement pratiquée de nos jours, était plus sensible encore. Nous le félicitons sincèrement de s'en éloigner.

Nous aurions à adresser à M. Meunier de sincères félicitations

Digitized by Google

sur son tableau : *le Baiser de Judas*, s'il ne rappelait la peinture, presque de même dimension, du Titien, qui se trouve au musée de Milan. C'est une réminiscence, peut-être involontaire, mais elle est telle, qu'au premier abord nous l'avions prise pour une copie d'après gravure.

Pour achever ce que nous avons à dire sur M. C. Meunier, mentionnons un puissant carton représentant Caton d'Utique. Voilà des études fécondes et dont on peut attendre prochainement des résultats solides.

L'Enfant Jésus au milieu des docteurs, de M. Cherier, est une composition qui se distingue par la simplicité, le calme et la clarté de l'exposition. Les personnages du fond écoutent avec gravité, leurs têtes ont du caractère ; les draperies sont disposées avec un goût sévère ; le fond est ingénieusement distribué, clair et harmonieux. Un peu plus d'élévation dans les types du Christ juvénile et de la jeune fille du premier plan, un relief plus accentué, quelques parties un peu sacrifiées dans le clair-obscur, et le tableau serait complet.

La peinture religieuse est représentée au Salon avec éclat dans une branche éminemment chrétienne et, selon toutes les apparences, inconnue des anciens : la peinture sur verre. On répète à satiété que cet art splendide, une des grandes beautés de nos vieilles cathédrales, est éteint et que le secret en est perdu. L'œuvre de MM. Maréchal et Champigneuille est une protestation contre ce dicton. Seulement, à considérer leurs compositions, vite on s'aperçoit que, peintres modernes, ils subissent les errements de notre époque et cherchent à exercer toutes les ressources accumulées par les nombreux maîtres qui, depuis le XIII^e^ siècle, ont pratiqué l'art religieux, dans la fresque et dans la peinture à l'huile.

Voilà précisément l'écueil de la peinture sur verre, telle que l'entendent les verriers de ce temps-ci. Ceux du XV^e^ et du XVI^e^ siècles n'ont obtenu dans leurs œuvres une si prodigieuse transparence, un éclat si pur, à notre avis, que parce qu'ils comprenaient admirablement les bornes et les propriétés de cette partie spéciale de l'ornementation des vaisseaux religieux. Quelles sont, en effet, ces propriétés essentielles et ces bornes infranchissables? Le peintre sur verre, s'aidant non pas seulement des humbles ressources de la palette, peut compter, lui, sur la coopération de la lumière, sur l'éblouissant concours du soleil lui-même qui, venant à rencontrer une verrière habilement combinée, y infuse, y éparpille des gerbes de feux et des rayonnements tellement splendides que rien qu'à y jeter les yeux, on se croit transporté dans un monde

Digitized by Google

lumineux, idéal. Les personnages y sont doués d'une existence diaphane en dehors de la matière et de la réalité; leurs vêtements, leurs armes, les accessoires, les constructions et le paysage qui les entourent apparaissent, non pas comme dans ce monde terrestre, recevant la lumière, la reflétant, la repoussant selon les hasards des formes et la porosité des corps. Mais, comme les objets représentés sont traversés par les rayons que reçoit la peinture, ces rayons ne sont qu'à peine modifiés dans leur intensité par une coloration qui, loin de les emprisonner, les fait rebondir dans l'édifice avec un éclat tout spécial.

Il est évident que, dans ces conditions, un modelé, un relief trop étudiés, trop savants, allons jusque-là, vont précisément à l'encontre du but.

L'effet même d'une verrière, conçue dans les données modernes d'un tableau, semble nous indiquer que nos peintres verriers sont dans une fausse direction. Les objets modelés, travaillés avec la préoccupation du relief, ont perdu les plus précieuses qualités de la peinture sur verre : la transparence et l'éclat. Les couleurs en sont froides, dures, ternes. Les chairs deviennent maladives, les draperies lourdes, l'ensemble mal harmonisé, à cause du contraste de quelques parties transparentes et de l'opacité des autres.

Quoi de plus remarquable dans la pratique des arts que cette heureuse connaissance des limites et des propriétés spéciales de la branche cultivée chez un peintre, un architecte, un sculpteur, un acteur, un musicien? Toujours dans les données exactes, dans une moyenne sûre où les difficultés n'apparaissent au public que vaincues et sans laisser au spectateur les angoisses de l'écueil mal aisément surmonté, l'artiste plaît, il remue, il passionne. Au contraire, c'est pitié que de voir toujours dans l'exercice d'un art la recherche des ressources qui ne sont pas du domaine de cet art. Les peintres verriers d'autrefois s'attachaient à de grandes lignes, à une composition large; mais dans l'exécution, on ne les voyait point stimulés par la recherche d'un modelé et d'un relief accentués. Ils croyaient avoir obtenu toute la magie de leurs effets, quand ils avaient combiné de piquants contrastes de coloration, se faisant mutuellement valoir par une habile opposition, par d'heureuses dispositions particulières et générales.

Ce que nous disons ici n'est que fort peu applicable aux beaux travaux de MM Maréchal et Champigneuille, sauf dans quelques parties de leurs œuvres, où ils se sont appliqués à rendre ces effets de dégradation lumineuse sur les corps qui ne sont bien en situation que lorsque l'artiste opère sur un fond opaque.

Digitized by Google

Mais dans le Christ mort et descendu de la croix, alors que les disciples et les saintes femmes s'apprêtent à le porter au tombeau, et intitulé : *Consummatum est*, comme dans ces deux vitraux où des anges, plongés dans la douleur, volent au milieu d'arceaux et d'ornements empruntés à une botanique et à une orfévrerie byzantines, certaines parties ne le cèdent point aux plus splendides époques de la peinture sur verre, tandis que les auteurs y font preuve d'un talent de dessinateur qui élève la composition du Christ mort et de quelques autres figures au rang de tableaux religieux très-remarquables.

Le portrait de M^me^ M..., destinée à une maison de plaisance est une peinture extrêmement soignée dont les mains, les draperies et les accessoires sont d'un aspect splendide; quoique la tête soit conçue peut-être aussi dans les données du modelé achevé que nous n'admettons pas dans la peinture sur verre, cette tête est exécutée avec tant de fini et de discrétion habile que nous n'avons pas le courage d'insister.

La ville de Mons a confié la décoration du grand salon de son hôtel de ville à divers artistes. A dire vrai, nous ne sommes point partisans de ces commandes partagées, quand il s'agit de l'ornementation d'un seul vaisseau. Si l'impartialité semble exiger la répartition des faveurs d'une ville entre ses enfants et conseille cette variété de mains, l'art et l'unité de conception s'en accommodent mal aisément. Comment des artistes dont les études, les travaux et les aptitudes appartiennent à des écoles, à des compréhensions souvent tout opposées, arriveront-ils à s'entendre sur un mode commun de coopération? Qui sera leur directeur, leur arbitre, leur juge?

Nous n'avons, à propos de la décoration de la grande salle montoise que deux œuvres sous les yeux et déjà elles se heurtent et se font une très-malheureuse opposition. L'une est de M. Carlier; elle représente *Baudouin V, comte de Hainaut, qui appelle les bourgeois et le peuple à la défense de la patrie commune*. L'autre est une toile de M. Paternostre qui retrace *les Gaulois du Hainaut attaquant la légion romaine campée sous les ordres de Quintus-Ciceron, lieutenant de César*.

La première est d'un dessin correct, la composition en est habilement combinée; les lignes larges cadencées avec art, ne présentent nulle part aucun point heurté; les personnages, les uns dans une attitude droite et ferme comme le groupe du milieu, composé de Baudouin et de sa suite, font bien comprendre l'énergie indomptable qui les anime; les autres parmi les spectateurs, entraînés par

Digitized by Google

des mouvements passionnés, se précipitent sur les armes que le souverain leur fournit et paraissent prêts à tous les sacrifices. Malheureusement, le coloris n'a aucun éclat, le clair-obscur ne présente d'autre artifice que le détachement monotone des figures, peintes dans un ton trop uniformément sombre, sur un fond et un ciel clairs. Il eût fallu, par quelques rappels, faire pénétrer la lumière dans ces divers groupes, en éclairer quelques-uns, en repousser d'autres dans des teintes diversement obscures. Quoique M. Carlier semble ignorer les jeux de ces contrastes et de ces sacrifices obligatoires, surtout dans une vaste composition si on veut que l'œil en soit vigoureusement impressionné, cette peinture offre de sérieuses qualités, rares en Belgique, où le dessin serré, consciencieux et souvent délicat est d'un excellent exemple trop souvent négligé, hélas! et où l'on préfère des apparences plus brillantes que solides.

La composition de M. Paternostre est plus fougueuse mais infiniment moins correcte. La mêlée dans le centre du tableau s'enchaîne et se déroule bien; les divers groupes de l'attaque et de la défense des lourds chariots nerviens, les chiens gaulois, les chevaux, les bœufs, les assaillants, les morts et les blessés, la poussière que cette lutte acharnée soulève, tout cela est rendu avec feu et d'un pinceau alerte et inspiré. Ce qui eût complété la valeur de ce tableau, où de viriles qualités ne font point défaut, c'eût été quelques figures de premier plan bien étudiées, bien achevées, parfaitement réussies. L'artiste a placé celles qu'il a introduites, dans une espèce de pénombre qui lui était indispensable, selon la façon dont il a distribué sa lumière; mais c'est là un parti pris de repoussoir par trop conventionnel pour être admis dans un pays où les coloristes de l'École flamande n'ont jamais eu recours à ces expédients assez pauvres.

M. Cluysenaer a entrepris une rude tâche dans son tableau : *les Cavaliers de l'Apocalypse*. Il était difficile au jeune artiste d'échapper aux réminiscences de la composition si connue de Cornélius. Quelques cavaliers en tiennent fort évidemment, sans arriver à la puissante individualité que le maître allemand a communiquée à chacun des personnages de son œuvre. Les victimes des cavaliers, fauchées, dardées de flèches, écrasées sous les chevaux, ont plus d'originalité, et une figure d'homme renversée sur le premier plan est un bon morceau d'étude. Mais le vice de cette grande machine est d'abord de ne montrer, à distance, qu'un amas confus de bras, de jambes, de torses qui s'entremêlent sans offrir à l'œil des mouvements déterminés. Nécessairement, dans une attaque aussi violente, il doit

Digitized by Google

régner quelque confusion. Mais l'art ne s'arrange pas d'une mêlée aussi chaotique où le regard ne trouve pas de repos.

Combien plus grandement Cornélius a compris cette furieuse chevauchée de l'Apocalypse ! Sur le ciel, et planant au-dessus de la foule de toute la puissance des coursiers mystiques qu'ils enfourchent, le maître allemand a détaché les quatre cavaliers, largement développés dans leurs allures, dans les types, dans la constitution physique de chacun d'eux. Il semble que leurs instruments de mort, la faulx, les flèches, les épées, ne soient dans leurs mains que des emblèmes, et que leur apparition seule, que le souffle s'échappant des naseaux fumants de leurs terribles montures suffise à l'anéantissement des faibles mortels qui s'affaissent à ce signal de mort. Quelle grandeur, quel arrachement de la vie, quelle œuvre sublime dans cette destruction épouvantable ! Le spectateur comprend que tout effort sera vain, que la lutte sera inutile, devant ce tourbillon équestre qui passe. C'est ainsi que les êtres humains disparaissent dans une vaste explosion de poudrière, de grisou, de nitro-glycérine. L'homme, chétif animal, n'est rien quand le maelstroëm entraîne le navire, quand, typhon, volcan, simoun, avalanche, inondation, raz de marée, emportent tout, quand une force naturelle, hors de toute proportion avec la résistance que nous pouvons opposer, supprime pour ainsi dire à l'instant la créature.

Voilà quelle impression laisse le carton de Cornélius. La composition de M. Cluysenaer suppose le combat, inégal si l'on veut, mais beaucoup trop accentué pour le rendu de cette scène fantastique. Tel est le défaut capital de l'œuvre, très-recommandable d'ailleurs, de M. Cluysenaer, que nous ne voulons prendre que par les grandes apparences, comme il convient à ce sujet épique.

Dans la scène de désolation et d'exode que M. Hennebicq a aussi empruntée aux Livres Saints et qu'il a intitulée : *Lamentations de Jérémie*, on peut reprocher à l'artiste la même confusion dans les idées, sous prétexte de rendre le trouble qu'une tempête au désert jette au milieu de la vaste caravane d'un peuple traîné en exil. Le peintre n'est sorti de l'obscurité où il plonge à la fois le spectateur et presque tous ses personnages, qu'en jetant une lumière furtive sur un torse de jeune fille, bien modelé et d'un gracieux contour. Néanmoins, toute la composition et presque chacune des figures, si effacées qu'elles soient, font comprendre un talent réel et des études solides que l'artiste ne manquera pas de faire valoir dans un tableau mieux élucidé.

Un pensionnaire liégeois de la fondation d'Arcis à Rome, M. Antoine, expose un véritable envoi académique : *Vengeance d'Achille*.

Digitized by Google

N'allons pas reprocher à un jeune artiste, tout entier livré aux études sévères et aux préoccupations classiques, en contact journalier avec la grande colonie d'étudiants que le monde entier envoie et entretient à Rome, de traiter un sujet si souvent offert en programme aux compositions de concours. Il faut plutôt l'en féliciter. D'abord, comme preuve de la tournure sévère de ses travaux, puis et surtout à cause de sa façon tout originale d'agencer cette donnée scolastique. Ce qui se remarque d'emblée dans la composition de M. Antoine, c'est la clarté de l'exposition. Point d'équivoque; le spectateur entre de suite de plain-pied dans la pensée de l'artiste. Hector est un cadavre que le fougueux vainqueur vient d'attacher à son char en lui passant des cordes « par les muscles du pied, » comme dit l'Iliade. D'un geste fier, Achille remonte sur son char; il va traîner le corps en triomphe autour de Troie. Le combat est terminé; mais des blessés, des morts en attestent la furie; les Grecs, pleins de rancune contre le héros qui leur a infligé de si cruelles défaites, dardent à coups de lance le cadavre d'Hector. Un clair-obscur, très-habilement conçu et exécuté, aide puissamment à donner la clarté à la composition. Le groupe d'Achille, de sa suite, de ses chevaux et de son char, disposé au troisième plan, se détache en vigueur très-accentuée sur un soleil couchant qui prête ses ardents et derniers rayons à cette scène violente. Le corps d'Hector est resplendissant d'éclat, ainsi que le torse d'un blessé qu'on soutient non loin du chef troyen. Il est vrai qu'après la séduction du premier moment, on se demande comment tant de lumière peut être concentrée sur le premier plan, déjà sous l'influence crépusculaire, tandis que le groupe d'Achille et de son entourage, plus rapproché du corps éclairant, n'en reçoit aucune émanation. Mais ce sont là des réflexions tardives; quand il se pose cette question, le spectateur est déjà sous le charme; son suffrage est acquis à l'heureuse hardiesse qui l'a séduit. Que d'œuvres d'art, des plus grands maîtres, qu'il ne faut pas analyser de trop près, surtout chez les coloristes!

C'est encore Homère qui a inspiré une des plus fines toiles du salon : *le Rêve de Nausicaa*, par M. Glaize, peintre français. A la bonne heure! voici des meubles grecs, des lambris, des vases, des ornements, des vêtements étalés, éparpillés au hasard, semble-t-il, mais qui ne nous laissent pas le moindre doute que nous avons affaire à cette race si bien douée, qui, partout où elle a pénétré, a su jeter son empreinte élégante sur les plus petits objets, sur les moindres ustensiles à son usage. L'archaïsme de cet intérieur est savamment exposé, sans être prétentieux. Elle est ornée avec art, avec abondance, cette retraite écartée du gynécée; mais c'est la

Digitized by Google

richesse et le goût encore presque barbares de la Grèce héroïque et non pas celle de Périclès, distinction habile de l'artiste.

Nausicaa dort; des femmes reposent sur des siéges; une lampe éclaire l'appartement. C'est le vrai moment des songes, et Minerve se montre à la jeune vierge sous les traits de sa compagne, afin de suggérer à la princesse l'excursion qui la mettra à même de secourir Ulysse, le protégé de la déesse. M. Glaize a donné à cette apparition des formes diaphanes qui la rangent dans le monde des esprits, des fantômes inconsistants et immatériels. Quel charme, quelle gracieuse naïveté chez cette dormeuse sans défiance! Au milieu de tant de détails achevés, de draperies si habilement fouillées et distribuées, on s'étonne de rencontrer de légères incorrections; on admire la délicieuse sérénité de Nausicaa, et néanmoins on est tenté de désirer à ce visage si doux un type d'une pureté plus hellène. Mais la grâce si pénétrante que le peintre a répandue dans cette petite toile était-elle compatible avec des traits plus nobles? Telle est la question qu'il faut bien se poser, en répétant que trop souvent le mieux est l'ennemi du bien.

Combien d'artistes capables d'œuvres puissantes et viriles, qui ne peuvent jamais atteindre à cette aimable et captivante qualité que l'on appelle la grâce et qui détend tous les cœurs! M. C. dell'Acqua l'a rencontrée dans son tableau intitulé : *Bonheur intime*, dans lequel une jeune mère tient un bambin nu, qui répond aux agaceries d'un autre enfant. Que cette scène ait quelque analogie avec le groupe du Corrége dans le tableau célèbre du *Mariage de sainte Catherine*, nous n'avons rien à y voir; M. dell'Acqua a fait siennes des réminiscences peut-être involontaires et sur lesquelles, d'ailleurs, il a répandu toute sorte de séductions qui lui sont propres. L'artiste a exposé d'autres toiles, dont l'exécution est aussi achevée, mais qui ne nous laissent pas une impression aussi agréable. M. dell'Acqua s'est voué à l'étude de l'école vénitienne, sans abandonner entièrement certaines traditions flamandes dont ses études ont été nourries. Entre les deux enseignements, il flotte quasi irrésolu, de même qu'il semble hésiter à aborder quelque grande œuvre dans laquelle il pourrait marier à ces attrayantes figures qu'il produit avec tant d'aisance, des créations graves, sévères et animées de passions plus fortes. Le sourire est une grande puissance, mais M. dell'Acqua nous paraît de taille à ne pas s'y laisser cantonner à perpétuité.

Beaucoup de talent de dessinateur chez M. Lesrel, de Paris, dans ses tableaux : *l'Aurore aux doigts de rose; la Poésie et la Tragédie au tombeau de Rachel; le Repos du modèle;* mais quelle raideur académique et glaciale! La vie n'a jamais passé par là!

Digitized by Google

Il a été donné à peu de maîtres d'arriver à rendre avec naturel et intelligence la transition si intéressante des formes humaines, quand de l'enfance ronde, grasse et potelée, le jeune homme et la fillette passent à l'âge de puberté. Cette période a elle-même plusieurs temps. Le plus marqué, celui qui amène les transformations les plus tranchées, va de quatorze à seize ou dix-sept ans chez la jeune fille, et commence un peu plus tard pour se prolonger davantage chez les adolescents de l'autre sexe. Les os s'allongent, les muscles s'étendent de même, tout l'être physique est en travail; tantôt l'adolescent semble accablé par ces efforts internes, il a l'aspect hâve et maladif; tantôt, par une réaction subite, une exubérance de vie vient triompher de ce malaise qui aide à sa métamorphose. C'est l'étude que s'est proposée M. Van Lerius dans son tableau : *La première voile.* Un jeune homme a construit un radeau formé de quelques planches; couché horizontalement, il agite une sorte de rame, tandis qu'une toute jeune fille, les pieds sur un bout de son manteau, le tient gonflé au vent derrière elle, à l'aide des mains qu'elle étend au-dessus de sa tête. Quelques fleurs sont effeuillées sur le radeau. On le voit, c'est une idylle qui n'a pas tout-à-fait la naïveté et la grâce antiques; cela rappelle même quelque peu la fadeur de Gessner et de Florian, qui charmait tant nos pères; mais l'étude de M. Van Lerius n'est pas, tant s'en faut, celle du premier venu. il y a beaucoup d'originalité, de science et d'observation dans cette peinture.

L'espèce d'orgie romaine que M. Vander Ouderaa nous offre sous le titre de *Lazare*, est une composition confuse, dans laquelle le détail, éparpillé, émietté, l'emporte sur l'ensemble. Pas d'action essentielle, une antiquité banale et sans caractère précis. Encore, si le morceau était relevé par une figure remarquable. Mais partout un dessin lâché, une couleur de convention et un faire décoratif. Ce n'était pas la peine d'aborder une si vaste scène pour arriver à des résultats aussi peu concluants.

A peu près mêmes défauts dans une autre grande machine de M. Van den Kerkhove, intitulée : *Assyriens pillant une ville des Moabites.* Ici, les figures sont mieux étudiées, mais toujours établies d'après un système de fractionnement qui n'établit aucun groupe essentiel. Elles semblent n'avoir d'autre but que d'étaler un ramassis de costumes ou d'armes étranges et de prétendus caractères de têtes accusant la recherche pédantesque des études ethnographiques et archéologiques, qui prennent trop souvent la place de qualités plus solides dans les préoccupations de nos peintres actuels.

Quelle lumière blafarde, quels tons de brique, de vieux cuir et de

Digitized by Google

linge malpropre, M. Toudouze a donnés à ses carnations dans son tableau : *Supplice de Brunehaut !* Voilà un sujet comme Rubens les aimait et dans lesquels il se serait complu à faire éclater les plus brillants contrastes de chairs et de draperies. Les chevaux à robe variée lui eussent fourni de chaudes et ingénieuses oppositions. M. Toudouze a traité un motif aussi favorable dans une gamme terne, livide et terreuse. C'est fort regrettable.

La toile de M. Chauvin : *Arrivée de la sainte Famille en Égypte*, offre un aspect brillant plutôt que chaud. La composition est bien distribuée ; le ton en est gai et riant, mais les formes manquent de distinction. Ce n'est pas un tableau de genre et ce n'est pas précisément un tableau religieux. Le style, cette qualité presque indéfinissable, composée de sentiment, de correction et de finesse dans les types, fait défaut. Comme esquisse préparatoire d'un grand tableau, ce serait bien. Pour une toile achevée, c'est trop peu.

La Descente du Calvaire, de M. Jobbé Duval, de Paris, ne manque pas de caractère. Cette peinture affecte une tonalité franche qui rappelle la mosaïque, le ciel est d'une grande finesse.

M. Legendre, de Tournai, envoie une Station, groupée simplement et d'un coloris chaleureux qui a peut-être une tendance trop prononcée au roux monotone.

Que dire de M. Gustave Doré, cet infatigable et habile dessinateur de tant de vignettes qui ont rendu son nom célèbre? Il aborde la peinture religieuse et nous représente *Jésus ressuscitant*. Mais, en voyant cette toile, on regrette ses bois si lumineux, d'un clair-obscur si bien conçu, toujours si piquant. On croirait qu'un artiste, si ingénieux, le crayon à la main, va trouver sur sa palette des contrastes hardis, des colorations splendides, des effets écrasants. Pas du tout. Sa couleur flotte dans des gammes neutres et vaguement éteintes. Que fait-il donc de son audace et de sa verve, quand il ouvre sa boîte à couleurs?

A force de tentatives paradoxales, M. Courbet s'est fait un nom. Il a créé un genre et fondé presque une école. Pourquoi pas? Toutefois, il est assez difficile d'en dégager les principes. On trouve toujours dans les tableaux de M. Courbet quelque hardiesse biscornue, une excentricité, des sauts de carpe pittoresques, qu'on ne peut expliquer et dont on demande la clé. Quand M. Courbet commençait à exposer, on se disait : « Mais cet homme sait peindre; voyez cette tête, ce torse, ce morceau, c'est parfait. Le restant est une malice que le rusé met en avant pour se faire attaquer par les puristes, pour ameuter la foule et battre ainsi le rappel devant ses œuvres ». C'est très-bien entendu, pour un malin peu scrupuleux, de

Digitized by Google

faire ainsi du bruit, afin d'attirer la foule. Mais il faut ouvrir la baraque un jour et montrer quelque chose à la fin. On ne peut pas ainsi passer sa vie à cogner la grosse-caisse et à jouer des parades.

Eh bien, il paraît que les gens entendus avaient tort et que ce n'était pas du tout ce qu'on croyait. M. Courbet continue et probablement continuera toujours ce qu'on ne croyait de sa part qu'un artificieux boniment. Son principal tableau du salon est une *Source*, c'est-à-dire une femme vue de... dos, non... c'est difficile à dire... descendez encore... vous y êtes. Franchement, nous préférons la nymphe de Jordaens, qui, au Musée de Bruxelles, exhibe les mêmes formes. Nous ne sommes pas difficiles, n'est-ce pas? La vérité est que la nymphe de Jordaens vit, elle a des carnations splendides et un relief, modelé comme nature. La femme de M. Courbet est aussi d'une couleur vraie et d'un relief puissant. Mais couleur et relief d'une nature particulière; vous connaissez les poupées de toute dimension dont les peintres se servent dans leurs ateliers pour le jet des draperies et l'étude des costumes? Eh bien, M. Courbet a fait poser un de ces mannequins et l'a copié scrupuleusement, mais là, ce qu'on peut appeler à la lettre.

Sa *Source* a un bras dont on a peut-être un peu tourmenté les ressorts à rebours, car le poignet est cassé et fonctionne tout de guingois. A part cela, il est bien rembourré; le mécanicien n'a pas été jusqu'à lui fabriquer des muscles, mais voyez l'attention, il lui a ménagé au coude deux petites fossettes bien régulières que M. Courbet a consciencieusement reproduites. Vous savez aussi qu'un mannequin de femme, destiné à l'essai des costumes modernes, doit avoir une taille très-fine, car il serait ridicule de mettre un corset à une poupée qui ne s'y prêterait probablement pas. M. Courbet a encore religieusement photographié cette taille de guêpe qui ferait dire à des rapins, si un modèle vivant venait s'offrir pour la pose avec ce défaut si choquant dans la nature : « Cette femme n'est pas d'ensemble. » Mais le ton de tricot couleur de chair, un peu passé par l'usage, est admirablement attrapé. C'est trompe-l'œil! La cuisse en raccourci jusqu'au jarret, formant, non des plis, mais de certaines ondulations qu'on retrouve dans les canapés, les coussins et les objets capitonnés, n'est-ce pas que c'est aussi joliment pris au bond? Et puis, le paysage vous a des verts d'une crudité, des empâtements, des tours de couteau de palette, chargé de couleur et traîné sur la toile! Ah! mais! il n'y a pas de mitron pour tripoter la pâte dans un pétrin, comme M. Courbet sur un fond quand il est en verve et quand il veut imiter l'eau qui s'égraine en cascade!

Digitized by Google

Il y a encore de M. Courbet une femme couchée, *une Dormeuse* vue de face. Cette fois, c'est un modèle qui a posé en chair et en os. C'est assez visible ; seulement, on se prend à désirer que M. Courbet ne l'ait pas choisi un peu moins fatigué. Il n'y aurait pas eu de mal non plus si, au lieu de tortiller au hasard quelque bordure blanchâtre autour de ce corps nu, le peintre avait étudié les plis, le dessin et les raccourcis d'une draperie blanche ; si au lieu d'indiquer vaguement quelques teintes verdâtres, sous prétexte de rideau, il avait précisé et fait comprendre ce motif.

En somme, le paysage de M. Courbet : *les Roches noires à Trouville, soleil couchant*, est encore ce qu'il y a de plus complet. Comme le soleil a presque disparu de l'horizon, on comprend que les formes ne doivent plus apparaître que confuses et indistinctes. Ici, au moins, l'incertitude est à sa place. N'hésitons pas, d'ailleurs, à reconnaître la singulière harmonie et le merveilleux coloris de cette peinture.

P. MALLET.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

REVUE CRITIQUE.

—

Du concours de l'État dans les arts et les lettres.

On lisait dernièrement dans l'*Indépendance :*

« On dit que le chef du département de l'intérieur s'occupe de plu» sieurs mesures relatives aux arts et aux lettres.

» Un nouvel arrêté sera pris bientôt, réglant d'après des *principes nou*» *veaux* les encouragements accordés à l'art dramatique. »

Rien n'est plus utile et n'entre mieux dans la pratique du régime constitutionnel que cette façon d'annoncer des projets avant qu'ils aient pris une forme irrévocable. On donne à l'opinion le temps de se prononcer ; quiconque a quelque expérience ou quelque idée, peut prendre la parole ; une sorte de voix consultative est offerte à tous dans les délibérations du gouvernement.

Ainsi a été agitée la question du grec ; ainsi peut être discuté le problème de l'encouragement des arts et des lettres. Nous n'espérons pas que le débat devienne aussi général, mais le sujet est plus grave peut-être, et une revue littéraire ne peut s'abstenir dans une question qui intéresse d'aussi près notre littérature.

Quand l'*Indépendance* parle de principes nouveaux, elle entend sans

Digitized by Google

doute des principes dont l'application serait une véritable nouveauté ; car rien que d'essayer les idées le plus répandues et le moins appliquées serait une révolution.

Que de fois n'a-t-on pas dit que l'État est le suppléant de l'initiative privée, le tuteur de tous les mineurs sociaux ; que son but est d'émanciper le pays en toute chose ; son vrai rôle, de préparer son abdication ; son grand succès, de se rendre inutile? S'il en est ainsi, tout subside accordé à un art qui peut s'en passer, devient comme une aumône faite à un riche, constitue un détournement des fonds de tutelle réservés aux intérêts généraux encore mineurs.

N'est-ce pas là cependant ce qui existe en fait? Lequel de tous les arts coûte le plus au budget, sinon celui qui, sans contredit, en a le moins besoin, celui qui est mûr et majeur, indépendant et riche : la peinture. Le plus faible de tous, au contraire, le plus entravé, entravé par le préjugé, entravé par la concurrence étrangère, entravé par les difficultés mêmes du genre, le théâtre, est bien celui qui reçoit le moindre concours? Et qui oserait demander que l'État affecte tous les trois ans une somme de cent mille francs à élever une baraque quelconque, des tréteaux de Thespis, où l'art dramatique puisse *exposer ses produits*. La baraque des expositions triennales n'est pourtant qu'une faible partie de la dépense consacrée à la peinture.

On l'a dit : Il y a en Belgique des arts nobles : les arts plastiques ; et des arts gueux : les arts littéraires.

« Mais la cause? la cause? ô mon âme! » dit Shakespeare.

On n'a pas l'habitude d'interroger son âme sur ce point, en Belgique.

M. Anspach a ouvert l'exposition triennale par une noble affirmation de la liberté, nécessaire aux artistes. La cause, c'est que les lettres exigent plus de liberté que les arts. La cause, c'est que, pendant deux siècles, nos dompteurs, ayant peur des arts qui pensent et besoin des arts qui décorent, nous ont empêchés d'écrire en citoyens et nous ont aidés à nous illustrer en artistes. Le *Duc de Sang* ne se faisait-il pas portraire par nos peintres pendant qu'il faisait brûler nos publicistes et nos poètes? Les doucereux fossoyeurs de la nation assassinée, Albert et Isabelle, n'ont-ils pas tenu le pays inhabitable pour nos historiens, nos savants, nos imprimeurs, même catholiques, pendant qu'ils comblaient d'honneurs nos peintres qui les aidaient à restaurer le culte oppresseur?

On peut suivre l'histoire. Van Espen en fuite, Paquot en prison, des magistrats de Bruxelles condamnés à mort pour avoir publié les chartes du Brabant, les livres brûlés, les auteurs persécutés, voilà pour l'art gueux! — L'art noble! Notre bombardeur lui-même, le féroce Louis *le Grand*, à peine vainqueur, fait arrêter le père Quesnel et le père Gerberon, lance des lettres de cachet contre des prêtres qui osaient penser comme Vandenesse, Ruth d'Ans, Opstraete et Hennebel. Mais avait-il attendu sa victoire pour protéger nos peintres? Il en est qui suivaient ses bandes d'incendiaires pour immortaliser, par le pinceau, la destruction de nos villes.

Digitized by Google

Charles VI fit décapiter Anneessens. « Il encourageait les peintres d'une manière vraiment impériale, dit un écrivain, et il tolérait de leur part ce qu'il n'eût, certes, souffert de personne. »

Ainsi, nos arts plastiques ont pu rester sur le légitime piédestal des Rubens et des Teniers, et nos arts littéraires traînent encore le boulet de deux siècles de malheurs. On devrait dire : Arts martyrs ; mais pour cela, ils ne sont pas encore assez grands seigneurs et ils sont restés trop suspects ; on dit toujours : Arts gueux !

Nobles titres que ceux-là, et nos écrivains peuvent être fiers de porter la besace, comme Marnix et Gui de Brais, comme Michel Herlin et le Taciturne !

Sauf une réserve, nécessaire en faveur du genre monumental, la peinture est assez grande fille pour se pourvoir ; sa dot est gagnée, sa clientèle est faite, elle peut exploiter son fonds sans commandite et s'enrichir sans conseil de famille, comme l'industrie, comme le barreau, comme l'art médical, etc., etc. Néanmoins, c'est pour cette grande dame, évidemment majeure, que l'État et les communes se mettent en dépense et que les budgets font des folies.

Qu'on n'objecte pas qu'elle le mérite mieux, ayant plus de valeur et rapportant plus de gloire. — Plus de gloire, cela est vrai, car cela dépend surtout de la vogue. Mais plus de valeur, on peut le contester, et plus d'utilité, je le nie.

Il y a des peuples qui sont grands et libres et qui n'ont pas eu de Rubens, de Grétry, ni de Duquesnoy. Aucun peuple ne peut se civiliser sans ces gens de lettres, dont quelques-uns s'appellent Rabelais, Shakespeare ou Vondel, Froissart, Voltaire, Pascal ou Byron, Comines, Machiavel ou Macaulay, Marnix, Proudhon ou Stuart Mill, mais dont le grand nombre, la masse des plus obscurs pionniers, préparant cette glorieuse élite, forme la légion de la pensée, l'armée intellectuelle d'un peuple.

Tout succès à part, et si nous sommes fous qu'on nous lie, nous avons la folie de penser, et d'écrire, et d'imprimer : que notre petite renaissance historique, scientifique et littéraire, marchant péniblement à travers des broussailles, a non moins de valeur plastique et plus d'utilité civilisatrice que notre illustre renaissance artistique, roulant sur des ponts d'or.

Est-ce à dire que nous réclamions pour nos écrivains de gros budgets, des sinécures, des rubans, des cordons, des titres de noblesse, des statues, ou qu'on donne leur nom à des rues, à une mode, à des cigares...! que sais-je ? *Risum teneatis !*

Au contraire ! Nous avions à constater d'abord combien la pratique reste éloignée de la théorie, sur ce point généralement admis dans les livres, et non moins généralement négligé dans les actes. Puis, s'il est vrai que l'État soit un tuteur, il reste à savoir comment il doit exercer cette tutelle.

« Qu'il s'abstienne ! c'est le mieux, dit-on. Voilà l'idéal. Tant pis pour

Digitized by Google

le pays s'il est trop jeune pour marcher seul ; il marcherait mal avec des béquilles. Le besoin, s'il est réel, l'y forcera bien ; cet aiguillon est plus sûr que tous les appeaux de l'État. La civilisation éclôt naturellement des énergies d'un peuple ; on ne la produit pas artificiellement dans la serre chaude des faveurs publiques. »

Nous le voulons bien ! Donc, — car la moindre exception conservée serait une injustice d'autant plus grande que ceux qui ont le plus besoin d'aide sont généralement le plus négligés, — donc, plus d'expositions des beaux-arts ; plus d'académies, de peinture, de musique, des lettres et des sciences ; plus d'écoles, d'athénées, d'universités, ni par l'État, ni par la commune ; plus de diplômes, ni d'examens, ni de concours ; plus de fêtes publiques ; plus de subventions aux théâtres ; plus de subsides aux éditeurs ! Le droit commun, le marché libre, en tout et pour tous !

Rien de cela ne nous effraie, bien au contraire ! C'est là une des grandeurs que nous envions le plus aux États-Unis.

Nous le voulons d'autant mieux que ce serait au moins supprimer une double concurrence richement subsidiée : celle du théâtre de l'étranger et celle des sinécures du terroir.

Mais cela est-il possible ? Demandez-le aux intéressés, aux Chambres, au pays, à l'Europe même, habituée à nos établissements publics.

Qu'on doive y tendre, oui, c'est là le but, et l'on pourrait commencer en laissant aux riches le soin de se protéger eux-mêmes. Mais qu'on y arrive d'un saut, quelque peu de regret que dussent inspirer de nobles défuntes comme l'Académie, nous ne pouvons ni l'espérer, ni le demander.

Qu'on se défie, d'ailleurs ! ce ne serait pas la première fois que cette opinion, idéal sincère des hommes de progrès, servirait, à une autre espèce d'hommes, de fin de non-recevoir pour maintenir le *statu quo* du favoritisme. Prêcher l'impossible pour perpétuer l'abus, cette tactique est connue.

Le favoritisme est la plaie de tous les arts, plaie mortelle à la civilisation, plaie qui peut, qui doit être cautérisée sans délai, et dans laquelle il n'est jamais trop tôt pour porter le fer de la justice et la flamme de la liberté ! Le favoritisme, c'est l'opposé de la tutelle, c'est l'autocratie. Ne lui parlez point de pupilles à émanciper graduellement ; il ne connaît que d'éternels courtisans à combler de puissance et d'or. Qu'un peuple s'y laisse prendre : la médiocrité va l'envahir avec la vénalité, détournant la mission de l'art, faussant la pensée du pays. C'est ainsi qu'on a des siècles de Louis XIV, littérature factice et despotisme effréné ; c'est ainsi, en faisant de Bossuet et de Boileau des courtisans, de Bourdaloue et de Sévigné des panégyristes des Dragonnades, de Descartes un proscrit et de Catinat un bourreau, qu'on donne le change à une nation sur ses tyrans, qu'on la conduit à Ramillies, à Malplaquet, qu'on creuse sous ses pas un abîme, dont de longues, de terribles révolutions ne la tireront qu'à grand'peine.

Des résultats pareils sont à craindre chez les peuples libres. Lors-

Digitized by Google

qu'un peuple, au lieu d'être nourri de la forte moelle de la liberté, est mis au régime de la discipline ministérielle, l'indépendance semble du mécontentement, le caractère est suspect, rien n'est tenu pour sage ni patriotique que ce qui emboîte le pas du pouvoir. Abstraction faite même de tout abus dans l'exécution, c'est constituer le gouvernement juge des idées et des hommes, arbitre du goût et des écoles, comme s'il possédait la règle du beau, la pierre de touche du vrai, l'énigme du bien ; comme si la civilisation ne résultait pas uniquement du libre débat des idées les plus adverses, de la compétition sur pied d'égalité, de la pensée, du sentiment et de la volonté de tous.

Le critérium manquant, on est réduit à s'en référer au succès, la pire des règles, et l'habileté règne, sinon la courtisannerie; l'on peut annoncer la marche, lente, mais sûre, de la décadence, conduite par le fifre des muses officielles.

Mais la liberté n'en est pas réduite à choisir entre ces extrêmes : l'idéal difficile et le danger réel. Chaque fois que l'initiative privée ou le concours de l'opinion fait défaut à un intérêt général, comme l'industrie ou l'art, comme l'enseignement ou les lettres, et que l'effort individuel ne peut suffire, il y a lieu pour la loi d'intervenir, à des conditions de liberté et de justice. La protection de cet intérêt général ne sera juste, réelle, efficace, que si l'on accorde à tout citoyen qui s'y dévoue des droits définis, dans des conditions égales pour tous.

Des droits, non des faveurs, voilà le mot des institutions libérales.

Quelques exemples feront comprendre la différence des deux systèmes.

Imaginons un pays où, en dehors du professorat, la culture de l'histoire nationale ne rapporte à l'écrivain sérieux pas même ses frais de voyage. Il serait cependant nécessaire que ce peuple, qui renaît à la vie publique, connût les annales de ses anciennes assemblées, par exemple. Le gouvernement y songe ; il ouvre un concours ; le jury offrira toutes les garanties d'impartialité ; les concurrents ne se nommeront point ; un prix de six mille francs leur est offert, et le livre sera publié et répandu aux frais du gouvernement.

Voilà un droit, droit difficile à acquérir, exigeant la science, un long travail et l'art de faire un livre ; mais droit égal pour tous et respectant l'indépendance et l'égalité des écrivains.

Pendant que les concurrents répondent à l'appel du pays, un auteur belge ou étranger passe dans la capitale, s'avise d'un sujet qu'il lui plairait de traiter, se met bien en cour administrative, trouve moyen de se recommander, fait valoir ses titres, et, sans compétiteur, sans juge, sans la moindre chance aléatoire, obtient la commande d'un livre dont lui seul a choisi le sujet, qu'il traitera à sa seule guise et dont il recevra le même prix, quelquefois le double ou le triple.

Voilà une faveur, faveur qui serait d'autant plus criante qu'elle contraste davantage avec les difficultés du concours ; car les concurrents doivent faire l'avance de leurs frais de voyage, de leur temps et de leur

Digitized by Google

travail; le protégé reçoit des arrhes, chaque année et avant d'avoir commencé. Les concurrents risquent de tout perdre; un rival peut mieux réussir; le jury peut ne pas goûter l'œuvre. Le protégé, lui, travaille à coup sûr; il n'a point de rivaux, il n'a point de juges, il n'a que des faveurs.

Il serait bien facile cependant, pour les travaux où la commande est préférable au concours, de mettre au concours le plan du livre, l'esquisse du tableau ou la maquette de la statue.

Une autre fois, le gouvernement, après de consciencieuses études, déclare le théâtre national nécessaire à la civilisation du pays, constate que cet art est celui de tous qui peut le moins se passer de la participation de l'État; puis, il institue un concours à dates fixes; il fait appel aux écrivains et leur dit : Je viens ouvrir la carrière; faites revivre sur la scène l'histoire ou les mœurs du pays; je veux donner au peuple, dans les fêtes nationales, de grandes représentations dramatiques. Une difficulté est reconnue insurmontable à l'effort individuel, c'est la mise en scène de ces sortes d'œuvres; je lève la difficulté et j'assure à la pièce couronnée *le droit à la représentation*.

Le droit à la représentation! voilà notre système. Mais il n'est encore que sur le papier. Les deux premiers drames couronnés n'ont pas été représentés.

Vers le même temps, des subsides, dont un seul eût suffi pour mettre un des drames couronnés à la scène, étaient accordés à trois œuvres qui n'avaient subi l'épreuve d'aucun concours.

On trouve encore ici en présence les deux régimes.

Les œuvres représentées le méritaient; cela peut être vrai, mais cela n'est pas en question. Les œuvres couronnées avaient-elles un droit? Voilà ce qu'il faut savoir.

Il est bon de dire, pour lever toute objection, que le jury ayant trouvé les drames bons à couronner, des directeurs comme M. Raphaël Félix, M. Quelus, M. Vandezande, les directeur et régisseur du théâtre de Gand, et un traducteur flamand, à la fois auteur dramatique, acteur et régisseur de théâtre comme M. Destamberg, avaient trouvé l'un et l'autre bons à jouer ou avaient demandé de les mettre à la scène. L'argent manquait pour le droit acquis; il ne manque jamais pour les faveurs.

On pourrait accumuler les exemples :

Prenons la peinture. Un jury de récompense est institué, il est élu par les artistes, il désignera au gouvernement les œuvres bonnes à acquérir; voilà bien un droit, un droit véritable! Mais les tableaux que le jury désigne, l'administration les marchande, et le musée laisse passer à l'étranger les meilleures productions de notre école.

Cependant, survient un marchand qui éprouve le besoin de vendre cher quelque toile; vite donc, vite 10, 12, 15 mille francs, sans concours ni trompettes!

Prenons les prix quinquennaux. Un historien, assez riche pour cela, consacre douze années à écrire un livre; un poète comme Weustenraed

Digitized by Google

ou Mathieu fait des vers toute sa vie; un savant comme Plateau perd la vue à étudier la lumière. Un prix quinquennal leur est accordé. Mais les œuvres, que deviennent-elles? Si c'étaient œuvres de commerce, quel besoin y aurait-il de leur donner un prix? Si elles méritent un prix, pourquoi ne feraient-elles pas l'objet d'une édition populaire?

Pendant ce temps, un écrivain quelconque qui n'a pas besoin d'être riche pour cela, ni d'être savant, ni d'être poète, met quelques mois et plusieurs coups de ciseaux à composer un livre, œuvre de pacotille au point de vue de l'art, œuvre de courtisan au point de vue de l'idée. Toutes les influences se mettent en branle; le livre est recommandé aux administrations communales, dans l'armée, partout, et vous le verrez bientôt illustré, colporté, répandu à profusion, et traduit dans toutes les langues de nos chancelleries, pour donner à la Belgique « de bons sentiments » et à l'Europe une haute idée de notre littérature.

Je vous le demande, qu'est-ce que cet écrivain a donc besoin des prix quinquennaux?

Les prix quinquennaux sont de 5,000 fr. Les *prix de Rome* pour la peinture, pour la sculpture, pour l'architecture, pour la musique sont près du triple. Ne serait-il pas rationnel que l'on fournît aux uns comme aux autres lauréats les moyens de perfectionner leurs études? Les prix quinquennaux seraient-ils donc des brevets d'invalides, et leurs lauréats n'auraient-ils plus rien à apprendre? Pourquoi ces prix ne seraient-ils pas de deux sortes, au choix du lauréat : ou la somme actuelle sans conditions, pour ceux qui y verraient un bâton de maréchal, ou des frais de voyage comme les prix de Rome, pour ceux qui voudraient étudier encore? Si l'écrivain a pu visiter la Hollande ou l'Italie à ses frais, plus d'un pourrait tirer parti, savant d'un voyage en Amérique, historien d'un séjour à Simancas, poète d'un séjour à Athènes. Le prix n'y suffit pas.

Qu'on ne dise pas que le lauréat peut demander les moyens de populariser son œuvre et de voyager au loin. Ce serait nous rejeter dans le système des faveurs et nous réclamons des droits pour nos futures générations d'hommes de lettres.

Encore deux exemples. Qu'un homme d'étude découvre un manuscrit précieux, que fera ce coq de cette perle? Le publier à ses frais, c'est dur; l'éditer gratuitement, c'est ce qu'il peut espérer de mieux. Que n'est-il du nombre des élus! Il lui suffirait de choisir un manuscrit connu, de le faire copier, de livrer cette copie à l'imprimerie académique, sauf à y ajouter, pour tout travail, des notes qui feront rire de nous l'Europe savante, — le tout à beaux deniers comptants.

Les examens, les concours, les prix académiques sont d'excellents, d'honorables moyens de se produire. Vous emportez une fonction au concours, ou un succès académique vous y désigne; et vous voilà lotti de 1,800 fr. d'appointements, et entré au service du pays par la voie lente et laborieuse du droit.

Mais il est une route plus prompte et qui mène plus loin. Que de fois nos jeunes fonctionnaires de mérite n'ont-ils pas vu un protégé, sortant

Digitized by Google

on ne savait d'où, sortant le plus souvent d'une autre carrière où il avait échoué, même de l'étranger où il avait en vain cherché fortune, rentrer dans le pays, ou frapper à la porte de l'administration, et obtenir, non pas la modeste position des gens qui arrivent par la route ordinaire, mais une ou plusieurs places, exprès créées pour lui donner des émoluments de grand seigneur.

Même à mérite égal, ce serait injuste! Mais quel amour de leurs fonctions et quel sentiment de patriotisme ces faveurs doivent inspirer aux victimes du système! Ce n'est pas ainsi qu'on forme une nation, c'est ainsi qu'on la détache d'elle-même!

Encore, si c'était un ministre ou un directeur général qui décidât! Mais un ministre ne peut tout juger par lui-même, ni connaître les antécédents, ni voir le dessous des cartes. Allez au fond des choses; vous trouverez toujours *quelque humblet*, comme dit Comines, entouré de courtisans et distribuant *ses* faveurs à ceux qui flattent la bureaucratie nationale et son auguste famille.

Nous ne faisons pas d'opposition, nous faisons l'histoire du favoritisme. Nous ne descendons pas à des allusions, le fait est général. C'est le système que nous dénonçons et non les hommes, ni les abus. Nous ne récriminons pas sur le passé, nous cherchons à émanciper l'avenir. Les deux procédés sont inconciliables : voilà où nous voulons en venir.

Et qu'on y prenne garde! Si cela durait, qui donc voudrait aborder encore des carrières si épineuses? On a pu déjà s'apercevoir que ceux qui meurent sont difficilement remplacés; maint concours a avorté faute d'œuvres de valeur; maint écrivain, après un brillant début, s'arrête et se décourage, et plus d'une fois on a constaté une pénurie de jeunes historiens, de candidats archivistes, etc.

Des droits donc! voilà le cri de la liberté! Ce système a été essayé par les examens, par les concours, par les prix de toute sorte; qu'on le généralise! Un grand écrivain américain, M. Draper, dans la conclusion de son livre sur le *Développement intellectuel de l'Europe*, attribue en partie au système des concours la *merveilleuse longévité* de la Chine. Des droits, rien que des droits! Qu'on les rende plus difficiles à acquérir, qu'on les entoure de garanties sévères, rien de mieux! mais, une fois acquis, qu'ils soient sûrs, qu'ils soient efficaces, qu'ils soient utiles au pays autant qu'aux citoyens, qu'on y respecte l'indépendance de la pensée, et qu'on n'expose plus l'honnête homme à pied à cette concurrence humiliante du faquin dans la litière des cumuls publics.

Les beaux droits, en effet, que ceux dont le premier protégé peut se passer et se rire, du haut d'une médiocrité subsidiée!

Ces principes, admis, ont des corollaires faciles à tirer. Si l'intérêt général et les difficultés qu'il rencontre justifient seuls l'intervention de l'État, tout ce qui, dans l'art, est métier, commerce achalandé, marchandise d'exportation, non pensée, apostolat difficile, civilisation nationale, ne doit compter que sur le droit commun, sur les lois de l'offre et de la demande. Si le premier intérêt d'un peuple est sa nationalité,

Digitized by Google

c'est renoncer à tout droit que d'en croire des gens qui nous conseillent d'écrire pour l'étranger, afin de revenir rois dans notre pays. Corollaire nouveau s'il en fût ! Car jusqu'aujourd'hui, rentrer dans son pays, comme Coriolan, avec la moindre escorte de douteux succès à l'étranger, a été le plus sûr moyen de se faire ouvrir toutes les bourses de la Belgique, comme s'il suffisait d'être tant soit peu francisé ou germanisé pour être bon belge, de peindre le quartier Bréda, d'écrire dans le génie du *Figaro* ou dans le goût des jésuites allemands, pour civiliser la Belgique libérale.

Imiter l'étranger en vogue, sacrifier l'idée et le goût aux caprices, aux petitesses du marché voisin, c'est réussir presque à coup sûr. Mais est-ce aux succès faciles de l'esprit étranger ou à l'esprit national entouré de difficultés que le tuteur du pays doit la protection du pays? L'État ne doit rien qu'à ce qui est entravé par des préjugés antinationaux ou par la concurrence du dehors. L'État ne doit rien qu'à l'art réel, et l'on n'est artiste qu'en étant soi-même. L'État ne doit rien qu'à cet orphelin qui se relève à peine d'un long deuil et qu'on appelle le génie de la nation. Sa participation est surtout nécessaire par suite d'une situation qui favorise le goût exotique; et il la donnerait aux échos ou aux séides de l'étranger ! Quelle aberration !

Enfin, si l'on veut, si l'on doit aider la Belgique à incarner son verbe dans les arts et dans les lettres, qu'on ne se fie pas au régime des faveurs administratives, qui sont trop souvent les humbles servantes du succès, quand elles ne servent pas à amoindrir les caractères. Pour civiliser un peuple, il faut surtout faire des hommes et des citoyens.

—

Jeanne la Folle.

M. E. B. vient de consacrer, dans l'*Écho du Parlement*, trois longs articles à ce problème historique.

Après l'étude de Bergenroth, que nous avons traduite et qui porte le cachet du génie de l'histoire, nous n'avons rien vu de plus net ni de plus concluant. La thèse de Bergenroth est mieux acquise chaque jour à la conscience publique.

Jeanne vécut 73 ans dans une des époques les plus mémorables de l'ère moderne. Le rêve éternel du despotisme : la reconstitution de l'empire romain, la fondation d'une monarchie universelle, catholique, a bien des fois ensanglanté et souillé l'histoire; il semble que, sous la hache de Clovis comme sous l'épée de Charles V, dans les mains de Charlemagne ou d'Othon, de Philippe-le-Bel ou de Louis XIV, la force ne suffise point à cette œuvre; que ceux qui l'entreprennent croient nécessaire de violer toutes les lois divines et humaines, de fouler au pied la famille comme la patrie et l'humanité, et qu'ils sentent le succès impossible sans la conjuration de tous les crimes. Clovis abat lui-même les têtes de ses parents; Charlemagne n'arrive au trône que sur les cadavres de sa famille; Louis XIV joint aux dragonnades la séquestration de

Digitized by Google

l'homme au masque de fer; l'homme de Brumaire et de Rastadt fait fusiller d'Enghien; Ferdinand et Charles-Quint tiennent en captivité Jeanne la Folle.

Œuvre vaine cependant, vaine autant que terrible, et dont les résultats attestent toujours l'impuissance des forfaits! Toutes ces épopées ont leur Malplaquet ou leur Waterloo; toutes ces monarchies ont leurs démembrements ou leurs abdications, et ces tentatives d'oppression universelle passent sur l'humanité comme des trombes sanglantes. Quand Jeanne d'Aragon naquit, les communes espagnoles agitaient encore leurs tronçons : elle n'était pas morte de six mois, que Charles-Quint abdiquait.

L'histoire a dit tout ce que le projet de monarchie catholique a coûté à l'Europe de désastres et de martyres. Après trois siècles, les archives de Simancas viennent nous apprendre ce qu'elle a coûté à la fille du roi de Castille et à la mère de l'empereur. Existence triste et cruelle que celle que la grande politique impose à ces jeunes filles qui ont le malheur de naître trop près du trône des ministres de la Providence!

Jeanne, enfant, assiste aux débuts de l'Inquisition. Si ces horreurs l'indignent d'abord, sa mère la châtie cruellement de ce mauvais sentiment, indigne d'une reine.

A dix-sept ans, elle épouse un grand prince, le duc de Bourgogne, et tombe d'une cour fanatique dans une cour dissolue. Quelle aberration si elle a rêvé la justice dans l'État, le devoir dans la famille! La puissance déchaîne les passions violentes ou impures, et couvre d'impunité le vice comme le crime. Jeanne n'a échappé aux spectacles des auto-da-fé que pour être jetée aux tourments de la jalousie.

Mais le drame de sa vie n'est point là. Le frère et la sœur consanguins de son père étaient morts par le poison; le père de sa mère était mort par le poison : Il fallait préparer l'unité de la monarchie espagnole. Ce même intérêt exigeait que l'héritière de la Castille vécût sans régner. Sa mère la déshérite; son mari réclame ses droits, mais il meurt à propos; enfin, son père et son fils la feront passer pour folle, la tiendront dans une séquestration sévère pendant près d'un demi-siècle. Les desseins de Dieu, représenté par Charles-Quint, le voulaient ainsi : *Gesta Dei*.

M. E. B. suit le récit de Bergenroth; il l'appuie de preuves, demandées à Sandoval, à Lafuente, aux documents publiés par Bergenroth; il réfute les objections, met en relief les faits et les écrits, et confirme à chaque pas les révélations du savant, enlevé trop tôt à l'histoire.

On dit Jeanne folle; mais si son père le dit, son époux se récrie contre ces *bourdes infinies;* et quand son mari reprend l'idée à son profit, son père proteste contre *une si énorme injustice!* On la dit folle, et on la voit discuter elle-même avec dignité ces bruits calomnieux, dévoiler avec finesse les intérêts qui peuvent les exploiter, et les réduire avec émotion à des scènes de pur intérieur, à des sentiments de jalousie, dont sa mère lui a donné l'exemple.

Digitized by Google

« Ceux qui répandent ces bruits, non-seulement se rendent coupables envers moi, mais encore envers Son Altesse (son père), puisqu'il ne manquera pas de gens qui diront que cela se fait de son gré, *afin qu'il puisse gouverner nos royaumes....*

» .... Je sais bien que le roi, mon seigneur (son époux) a écrit en Espagne pour se justifier, en se plaignant de moi en quelque façon; mais *cela ne devrait pas sortir d'entre parents et enfants*, d'autant plus que, si j'y ai mis quelque peu de vivacité et n'ai pas tenu l'attitude *qui convenait à ma dignité*, il est notoire que la seule cause en est la jalousie et cette passion n'existe pas seulement en moi, mais la Reine ma Dame, à qui Dieu donne gloire, qui fut une personne si supérieure et si distinguée en ce monde, fut également jalouse. Mais le temps a guéri Son Altesse, comme veuille Dieu qu'il le fasse pour moi. »

On la dit folle, et le roi d'Angleterre la demande en mariage; il l'avait conservée plusieurs mois à sa cour, au moment où Ferdinand usurpait son trône sous prétexte de folie; il veut néanmoins l'épouser. Si elle est folle, il suffirait que l'ambassadeur d'Angleterre s'en assurât; on lui refuse toute entrevue avec la Reine.

On la dit folle, et on ne la laisse communiquer avec personne; on lui refuse même un médecin et, quand on est forcé de lui donner des secours, on choisit un vieux docteur *qui ne peut plus vivre longtemps*, et dont on paie cher le silence.

On la dit folle, et on ne lui laisse aucune ressource, car tous ceux qui l'entourent « ne doivent attendre de *récompense* que de l'Empereur, » être payés, non par elle, contre elle.

On la dit folle, et on lui ment, en lui parlant de son père mort, comme s'il vivait et régnait.

On la dit folle, et on veut la faire se confesser, la faire assister à la messe; et, le confesseur qu'on la force d'accepter ayant réclamé pitié pour elle, on l'éloigne.

Elle est folle, et quand les communes se révoltent, le vice-roi d'Espagne, qui deviendra le pape Adrien, lui envoie une députation de membres du conseil pour obtenir d'elle une proclamation contre les insurgés. Les pourparlers durent deux jours; le second jour, l'entrevue se prolonge pendant six heures. Le récit de Sandoval est précis, complet, et ce n'est pas une folle que l'historien met en scène.

Elle est folle, et les communes la délivrent et lui demandent aussi une proclamation en leur faveur. Elle reste libre, traitée en reine pendant 103 jours, et le récit de Sandoval, les lettres d'Adrien, le procès-verbal notarié de l'audience publique, tout concorde : cette folle agit en reine.

Jeanne prononce alors un mot terrible : « Si elle s'est résignée à la captivité, dit-elle, c'est de crainte qu'on n'attentât à ses enfants, éloignés d'elle! » Jeanne connaissait la grande politique et ce qu'on pouvait en redouter de crimes.

Elle est folle; donc, son premier acte de démence va faire avorter les projets des communes insurgées. Cependant, on intrigue, on la trompe,

Digitized by Google

on la détache des communes par des promesses de liberté, pour la prendre au piége et la rejeter dans une séquestration plus dure que jamais.

Elle est folle, et cette séquestration ne semble pas suffisante; Jeanne se souvient trop des promesses des grands du royaume et des communes! Son geolier propose de la transporter, *de force*, en lieu sûr, pour éviter « les choses qui se sont passées dans le royaume et qui s'y passeraient encore si l'occasion s'en présentait. »

Cette lettre du marquis de Denia est de 1522. Charles-Quint n'était pas encore certain d'avoir écrasé la liberté espagnole!

M. E. B. fait ressortir tous ces faits avec une conviction et une clarté qui lui donnent le droit de les résumer et de conclure par ces paroles :

« Au terme de cette étude, ces témoignages se groupent en un corps de preuves d'une lumineuse évidence; à travers toutes les phases de la vie de Jeanne, ils attestent la rectitude de son jugement et n'accusent que la perfidie de ses ennemis. Le testament d'Isabelle ne démontre plus la folie de l'Infante; il procède des défiances conçues par la reine-mère à l'égard des sentiments religieux de sa fille, ainsi que des calculs politiques de Ferdinand. Cela résulte clairement des délibérations des Cortès, comme des rapports que les agents d'Isabelle lui adressent de Bruxelles. L'incident de Medina del Campo n'établit point l'aliénation de Jeanne; c'est le fait d'une âme troublée par la jalousie, mais non égarée par la démence, puisqu'en 1505 et en 1506 sa lucidité d'esprit est affirmée par elle-même dans sa lettre à M. de Veyre, par Philippe dans ses instructions à Jean de Hesdin, par Ferdinand dans sa protestation contre la convention de Villafafila. Jeanne ne devient pas folle après la mort de Philippe, car les mesures qu'elle prend en 1506, les relations qu'elle entretient en 1507 avec son père témoignent d'une intelligence saine, sinon d'une haute sagacité. Les voyages qu'on fait faire au cadavre de Philippe ne prouvent rien, car il n'est pas certain que Jeanne ait eu aucune part à ces translations répétées, et l'opinion contraire est même beaucoup plus vraisemblable. A l'étranger, on croit si peu à la folie de la reine de Castille, qu'Henri VII demande à l'épouser, et repousse les moyens dilatoires de Ferdinand en réclamant, sans l'obtenir à la vérité, une entrevue avec Jeanne pour son ambassadeur. De 1507 à 1518, on ne cite aucun acte, aucune démarche qui autorise la légende; à la mort de Ferdinand, les mesures prises par Ximenès, la lettre justificative de Ferrer démontrent au contraire que la reine a subi pendant la régence le régime d'une prisonnière d'État, non pas celui d'une folle. De 1518 à 1520, la correspondance du marquis de Denia et les lettres de Charles-Quint confirment cette conclusion avec une abondance de preuves singulière : les faits sont précis, les aveux frappants. On assiste non pas au traitement d'une personne aliénée, mais au développement d'un plan de séquestration absolue, poursuivi dans ses moindres détails avec une rigueur inexorable. Les sentiments de la nature défendus par Juan de Avila (le confesseur de Jeanne) cèdent aux exigences de la politique, représentées par le marquis de Denia.

» Mais les événements sont plus forts que les hommes; l'insurrection de 1520 déchire les voiles du mystère. Alors la situation se renverse et la démonstration s'achève. L'Espagne entière, par l'organe de tous les partis, déclare la reine en parfaite possession de sa raison : le conseil royal de Castille, Juan de Padilla, la Junte des Communeros viennent

Digitized by Google

successivement rendre hommage par des actes publics à cette vérité désormais incontestable. Jeanne la confirme par son attitude, par son langage, et jusque par ses fautes. Pendant trois mois, elle parle et agit au grand jour, sans fournir aucun argument à ceux qui l'avaient taxée de folie. Plus une voix ne s'élève pour soutenir son incapacité mentale. Le vice-roi Adrien ne s'exprime pas autrement à cet égard que les amis de Padilla : l'amiral de Castille la croit apte à gouverner; Sandoval affirme et garantit la présence d'esprit de la reine; les domestiques du palais de Tordesillas appelés en témoignage déposent que Jeanne n'a jamais cessé de jouir de sa raison. Mais l'insurrection succombe; Charles ressaisit le pouvoir absolu; la reine retombe dans l'isolement, et jusqu'au jour de sa mort qui nous la rend désespérée, hallucinée, mais encore en possession d'elle-même, elle traîne comme sous Ferdinand la vie d'une prisonnière d'État, gardée à vue par des agents politiques.

» Tels sont les considérants et les faits qui motivent à nos yeux une conclusion qui nous paraît désormais la conscience même de l'histoire. A moins qu'on ne démontre — ce que personne n'a encore essayé — que les actes qu'on vient de passer en revue sont controuvés, que les correspondances qui viennent de voir la lumière sont apocryphes, il faudra bien admettre que Ferdinand a sacrifié sa fille à l'Espagne, que Charles-Quint a immolé sa mère à l'Europe. » CH. P.

—

Le Conservateur, *revue de droit international*, directeur : M. G. G. Vreede, professeur de droit public et des gens à l'Université d'Utrecht. Deuxième année, 20 juillet 1869, Utrecht. — Ce numéro d'une Revue, qui se publie en français à Utrecht, sous la direction d'un savant professeur, renferme plusieurs pièces curieuses relatives à la révolution brabançonne de 1789, à Guillaume III, prince d'Orange, à Louis XIV et à sa campagne de 1672, etc.; nous y avons remarqué aussi un article sur la solution du différend franco-belge à propos des chemins de fer et sur ce que fera la Hollande à cette occasion. Mais deux travaux ont particulièrement attiré notre attention, l'un est de notre compatriote, M. Lucien Jottrand, l'autre de M. le baron Sloet d'Oldhuis. M. Jottrand a intitulé le sien : *Perspective de paix durable*. Il croit que deux faits récents donnent raison aux publicistes, demeurés inébranlables dans leur foi en la paix continentale, rétablie après la bataille de Sadowa par le traité de Prague du 23 août 1866. Ces deux faits sont la déclaration faite par le marquis De La Valette au Corps législatif français, le 10 avril 1869, au sujet de la nouvelle constitution politique de l'Allemagne, et le résultat des élections françaises. Pour M. Jottrand, la réunion des duchés de l'Elbe à la Prusse et l'agrandissement de celle-ci en Allemagne ont procuré à l'Europe occidentale une garantie double contre la tendance envahissante des Russes, à l'Allemagne, en outre, la suppression de l'hégémonie autrichienne, et la création d'une marine. L'Allemagne est aujourd'hui, dans le Nord et l'Ouest, une confédération d'États, régie par un Parlement élu au suffrage universel, sous l'hégémonie, militaire et diplomatique seulement, du plus puissant d'entre eux, et ce régime

Digitized by Google

concilie le libre développement moral et matériel des individualités d'États avec la sécurité de leur ensemble. Dans le Midi, la Bavière, le Wurtemberg les duchés de Bade et de Hesse conservent leur autonomie; Quant aux Allemands exclus, avec l'Autriche, de l'orbite germanique, ils pourront continuer leur ancienne œuvre de civilisation sur les Slaves auxquels ils confinent. Dans tout cela, il n'y a rien qui doive offusquer la France ou l'Angleterre. La déclaration de M. De La Valette prouve que la France accepte cette nouvelle organisation de l'Allemagne. Si quelques doutes pouvaient subsister à cet égard, le sens général des élections françaises les fait s'évanouir, puisqu'elles sont favorables au maintien de l'ordre et de la paix et aux économies dans les dépenses publiques. Avec quelque talent que M. Jottrand ait exposé sa thèse, nous croyons cependant qu'il apprécie avec trop de bienveillance le rôle absorbant de la Prusse, que la constitution actuelle de l'Allemagne pas plus que celle de l'empire Austro-Hongrois n'est définitive et que les élections françaises n'ont pas encore dit leur dernier mot. — M. Sloet d'Oldhuis nous semble bien plus dans le vrai, quand il combat, dans son article : *Des grands et des petits États*, un préjugé populaire, plus ou moins vague encore, mais croissant lentement et menaçant de jeter de profondes racines. Ce préjugé, c'est la croyance que la politique de l'avenir amène l'absorption des petits États dans les grands. Ce préjugé malheureusement semble trouver sa confirmation dans les faits dont nous sommes témoins depuis près d'un quart de siècle, et qui se sont parés d'une dénomination, inoffensive en apparence, celle d'*annexion*, M. Sloet d'Oldhuis commence par énumérer les considérations qui paraissent plaider de prime abord, en faveur des grands États. Ces avantages, il ne les nie pas, seulement il fait remarquer qu'ils ont pour base l'esprit de centralisation, peu favorable à la liberté. Mais il s'attache surtout à examiner, au point de vue historique, si les grands intérêts de l'humanité, le bonheur social, la prospérité publique et les sciences ne prospèrent pas plus dans les petits États que dans les grands. Nous ne pouvons le suivre ici dans l'intéressante revue historique qu'il nous trace; nous nous bornerons à donner sa conclusion. « Le cours entier des siècles, dit-il, nous montre avec la plus grande évidence, que l'humanité ne doit les progrès moraux et sociaux ni à l'Assyrie, ni à Babylone, ni aux empires Perse, Romain ou Byzantin, ni à Charlemagne, ni à Charles Quint, non plus qu'à l'empire Allemand ou Russe ni à la domination napoléonienne; mais bien aux Phéniciens, aux villes libres grecques, étrusques, italiennes, flamandes, néerlandaises, anséatiques et aux États relativement petits comme l'Angleterre, les Pays-bas, la Suède, le Danemark et quelques États allemands. Quelle profonde admiration la libre vie communale ne doit-elle pas nous inspirer! » Et cela se conçoit; dans les grands États, le monarque absolu est nécessaire et toute monarchie soupçonneuse de sa nature, doit enchaîner l'esprit humain. Dans le système des petits États et des communes, la liberté naît pour ainsi dire d'elle-même; les connaissances se généralisent

Digitized by Google

davantage; il y a un échange continuel d'idées; les sentiments de moralité, de vérité, de droit se développent d'eux-mêmes et marchent de pair avec la liberté individuelle. Dans les grands empires, les provinces sont pour la plupart administrées mal et despotiquement; la corruption se communique de haut en bas; dans les petites sociétés, l'opinion publique exerce un contrôle salutaire, aucun abus ne reste inconnu; c'est seulement dans les petits États aussi, que l'instruction primaire est florissante, et quant aux avantages économiques d'un grand État, ils sont pour la plupart imaginaires. Il ne faut pas s'étonner, après cela, si M. Sloet d'Oldhuis ne voit rien de favorable à la civilisation universelle dans la réalisation de l'unité germanique par les armes de la Prusse, où rien n'est possible que le despotisme militaire. F. V. M.

—

Encore l'annexion!

MES MÉMOIRES, par le comte d'Alton-Shée, ancien pair de France. 1re partie : 1826-1839. — Paris, Lacroix et Ce. 1869.

LISETTE. — Serais-tu Français, Christophe?
CHRISTOPHE. — Non, je l'avoue à ma honte.
LESSING : *Les Juifs*.

Sous forme de *Mémoires*, ce livre contient un aperçu concis de l'histoire de cette période qui a préparé 1830 et qui en a vu ensuite échouer presque toutes les espérances dans une politique personnelle.

M. d'Alton-Shée qui, de pair héréditaire, est devenu républicain, et de page, socialiste, raconte avec esprit et netteté; ses portraits ont du trait et de la finesse d'observation. Il peint en relief : M. Véron, « né parvenu »; Lamennais, « né apôtre »; Armand Carrel, avec son héroïque indépendance, son *militarisme* et son injuste dédain contre son parti de *pékins* indisciplinables, MM. Thiers et Guizot, « grands orateurs et petits hommes d'État »; M. J. Fazy, qui, en 1830, rédige à Paris un journal bonapartiste; M. Odilon Barrot, « qui excellait dans les incorruptibles » et qui fut si facilement acheté, etc.

Mais cet esprit fin ne va pas jusqu'à s'appliquer au chauvinisme. L'auteur reproche au gouvernement de juillet d'avoir « renoncé à rendre française la Belgique, *qui se donnerait à nous*, dit-il.

C'est d'une monotonie plus ridicule que désespérante. Si la France avait fait une folie à l'extérieur, elle eût été heureuse à l'extérieur; voilà le raisonnement dans toute sa grandeur naïve; on l'a fait pour 1848. M. d'Alton-Shée le fait pour 1830. Pour que le peuple français puisse rester libre il semble qu'il faille que son gouvernement ait soin d'opprimer la liberté d'un peuple voisin.

Il suffit de citer ces choses en Belgique.

Est-ce qu'on prend une nation libre pour une petite dame du quartier Bréda? M. d'Alton-Shée s'est opposé à M. Thiers dans les dernières élections, comme candidat plus avancé. Sont-ce des idées avancées comme celles-là qu'il voulait porter à la Chambre impériale?

Digitized by Google

Si la France veut être libre, il faut qu'elle songe à se décentraliser et non à *s'arrondir*. Est-il besoin de rappeler comment les Belges se sont offerts et donnés à la France? Prenons quelques faits au hasard.

Au XIIIe siècle, la *Noire Dame* offre et donne à Charles d'Anjou le Hainaut qui appartenait à ses fils. Jean d'Avesnes gagne la bataille ; il fait grâce aux Flamands et les renvoie nus à sa mère ; il fait passer au fil de l'épée les Français. Pouvait-on mieux faire la distinction et repousser l'immixtion des *étrangers*?

Au XIVe, la Flandre accueille Philippe le Bel vainqueur, qui la traite si paternellement que nos beffrois sonnent les matines de Bruges et la bataille de Courtrai.

Au XVe, ce sont les Franchimontois qui vont s'offrir à Louis XI.

Au XVIe nos provinces se donnent à un nouveau comte d'Anjou, qui ne réussit qu'à soulever contre ces *libérateurs* la Camisade d'Anvers.

Au XVIIe, nos villes ne se donnent pas, elles préfèrent être réduites en cendre que de céder au paternel Louis XIV.

Au XVIIIe, la Révolution française nous délivre pour nous opprimer, nous apporte la république et les confiscations, la parodie du suffrage universel et la réalité des contributions de guerre. Alors, est-ce en hommes qui s'offrent que nos représentants parlent à la terrible Convention? Écoutez ceux du Hainaut à la barre :

« Une nation libre enlèverait aux Belges l'exercice précieux de la » liberté! Vous nous parlez en maître?... Vous faites ce que nos anciens » despotes n'osaient faire, lorsqu'ils nous déclaraient rebelles et nous » traitaient en rebelles! »

A Namur, 207 voix contre 2 protestent contre le décret du 15 décembre 1790 qui « prive la Belgique de sa souveraineté. »

Anvers déclare « tout pouvoir *étranger* qui cherche à empiéter sur » un droit aussi sacré : non révolutionnaire, mais tyrannique. »

Louvain. « Nous tenons notre souveraineté de la nature. »

Malines. « Nous sommes vos égaux en droit. Étant nos supérieurs en » force, vous ne nous céderez point le glorieux avantage d'être vos supé- » rieurs en raison. »

Bruxelles. « Ce décret est un attentat contre la souveraineté belge. » Si les Français sont nos frères, ils respecteront la souveraineté des » Belges.... Les Belges ne sont pas des ingrats ; mais, jaloux du droit » de souveraineté dont la République française leur a *reconquis* l'exer- » cice, ils ne seront jamais assez lâches pour se donner un maître! »

Il est bon de rappeler quelquefois ces paroles. Elles ont aussi leur monotonie, mais cette monotonie n'est désespérante que pour les rêveurs d'annexion et n'est ridicule pour personne.

En 1830, les rares partisans de la France étaient aussi mal reçus que les orangistes. En 1848, on les eût assommés, s'il y en avait eu. En 1852, on les eût laissés aller d'eux-mêmes à Gheel. Ch. P.

Digitized by Google

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE LIÉGE.

L'histoire de la principauté de Liége ne commence pas avant le XI^e^ siècle. En remontant plus haut, on peut faire l'histoire de l'église épiscopale de Tongres et de l'église de Liége qui lui succéda; mais cet établissement ne fut converti en État politique qu'après la chute du dernier des Carolingiens. Cependant, comme l'église épiscopale fut le premier élément constitutif de cet État, il n'est pas sans intérêt d'en rechercher l'origine et d'en étudier les développements.

L'église de Liége — je ne dis pas l'église de Tongres — paraît avoir été fondée vers la fin du VII^e^ siècle; il lui fallut, par conséquent, plus de trois siècles pour se transformer en principauté. Tout ce qui, dans les annales liégeoises, précède l'époque de saint Hubert est plus ou moins fabuleux et a, d'ailleurs, peu de rapports avec le pays de Liége, considéré dans ses limites. Qu'il y ait eu, sous les Romains, un évêque à Tongres; que le siége épiscopal de Tongres ait été transféré à Maestricht, en 375, lors de la prétendue invasion des Huns; que saint Lambert, évêque de Tongres, ait séjourné à la cour de Pepin, à Herstal, et qu'il ait été tué par les partisans d'Alpaïde; toutes ces traditions peuvent servir à expliquer le titre d'évêque de Tongres, donné longtemps aux évêques de Liége, mais elles sont étrangères à l'histoire propre de ce pays. L'église de Saint-Lambert, et non celle de Tongres, fut le principe, le germe de la principauté de Liége, germe qui s'est développé par l'effet des immunités accordées à cette église et par l'action de la féodalité.

C'est erronément, sans doute, qu'on a attribué à saint Hubert la fondation de la ville de Liége; mais on peut dire avec plus d'apparence de vérité que l'église de Liége fut fondée par lui. En effet,

Digitized by Google

Hugbert, fils de Bertrand duc d'Aquitaine, comte du palais sous Thierry III, était un personnage assez puissant pour jeter les bases d'un établissement religieux. Il se trouvait à Herstal, à la cour de Pepin, lorsque saint Lambert mourut. Exilé de son pays par Ebroïn, on conçoit qu'il ait recherché et obtenu le bénéfice d'un épiscopat devenu vacant par le décès du titulaire; on peut même supposer qu'à cette occasion Pepin le gratifia, suivant l'usage, d'un territoire plus ou moins étendu, en y attachant les immunités qui accompagnaient ordinairement ces sortes de donations. Les églises épiscopales et les monastères ne se fondaient pas autrement. Si l'on en croit la tradition, saint Hubert fit transporter à Liége et ensevelir, dans une église érigée par ses soins, le corps de son prédécesseur, saint Lambert, qui avait été précédemment déposé dans l'église de Saint-Servais, à Maestricht.

Les chartes des premières donations faites à l'église de Saint-Lambert ne sont point parvenues jusqu'à nous, mais il en est fait mention dans un diplôme de l'empereur Othon II, de l'an 980, qui rappelle les œuvres de Pepin, de Charles et de Louis (1). Il est certain, d'ailleurs, qu'à l'époque de Charlemagne, il y avait une église épiscopale à Liége, et que le corps de Saint-Lambert y était déposé. On lit, en effet, dans les *Annales* d'Eginhard, qu'en 769, Charlemagne célébra la fête de Noël à Duren et la Pâque à Saint-Lambert, dans le *vicus* de Liége : « *Celebravitque natalem Domini in villa Duria et Pascha ad Sanctum Lantbertum in vico Leodico* (2). » Dans son *Histoire de la translation des bienheureux martyrs saint Pierre et saint Marcellin*, Eginhard parle d'un homme venu de Liége, où repose le corps de saint Lambert : « *De vico Leodico, ubi sanctus Lantbertus corpore requiescit* (3). » Dans le même opuscule, il est fait mention d'une jeune fille, qui était de la *famille* de saint Lambert, c'est-à-dire qui était serve de l'église : « *Puella quædam de familia sancti Lamberti* (4). »

Ces documents nous apprennent aussi que Liége n'était pas une *villa*, comme Duren, mais simplement un *vicus*. Les annales de Lorsch l'appellent *vicus publicus*, ce qui veut dire un fisc royal, village ou bourg appartenant au fisc, — *qui fisci est, qui non est in beneficium datus* (Du Cange). — La population de Liége se composait donc, en grande partie, de *fiscalini*, classe de serfs qui jouissait d'un peu plus de liberté que celle des serfs ordinaires. A cette

(1) Miræus, *Opera diplomatica*, t. I, p. 50.
(2) Einhardi, *Annales*, ann. 769.
(3) *Hist. transl. beat. Chr. mart. Marcell. et Petri*, l. IV, c. 43.
(4) *Ibid.*, l. VIII, c. 84.

Digitized by Google

population se joignait celle de l'église; car ce qu'on appelait une église épiscopale à cette époque, était une sorte de monastère, où vivaient avec l'évêque tous les clercs attachés à sa personne et à son service, ainsi que la *familia* de l'église, c'est-à-dire sa domesticité, les serfs et esclaves des deux sexes qui étaient attachés à l'exploitation de son domaine.

Lorsque Charlemagne, après le siége de Pavie, en 774, eut emmené captif le roi des Lombards, Desiderius, il le fit conduire à Liége et le confia à la garde de l'évêque Agilfred, qui était de la famille carolingienne. Sans doute alors, l'évêque de Liége exerçait l'autorité seigneuriale sur toute la partie du territoire qui avait été concédée à son église; mais on ne sait pas si, à cette époque, l'église avait déjà absorbé le *vicus*. Au surplus, elle ne pouvait tarder de parvenir à ce résultat, avec des chefs aussi haut placés à la cour de l'Empereur qu'Agilfred, Garibald, Walcand, etc. Le nom de ce dernier se trouve parmi ceux des personnages qui assistèrent comme témoins au testament de Charlemagne.

Il n'est pas absolument invraisemblable que déjà au temps de Charlemagne, le *vicus Leodicus*, c'est-à-dire le fisc royal de Liége, fut cédé à l'église épiscopale, avec tous ses habitants; mais quelle était l'étendue de ce *vicus?* C'est ce qu'on ne sait pas. Dans un diplôme de l'an 779, Charlemagne qualifie le pays de Liége tout entier de *pagellus*, ce qui semble être un diminutif de *pagus;* or, l'église et son *vicus* ne pouvaient former qu'une petite fraction de ce *pagellus*, qui comprenait plusieurs seigneuries, ecclésiastiques et laïques; donc le territoire de l'église devait être, à cette époque, assez restreint, en supposant même qu'il embrassât tout le *vicus Leodicus*.

On sait qu'après Charlemagne, sous l'empereur Louis, dit le Pieux ou le Débonnaire, l'empire des Francs tomba en ruines, et qu'après la mort de Louis, ses descendants continuèrent, pendant longtemps encore, à s'en disputer les débris. Il n'est fait, que je sache, aucune mention de Liége dans l'histoire de Louis le Débonnaire, dont le règne fut cependant assez long : de 814 à 840.

Le traité de Verdun de l'an 843 eut pour effet de créer le royaume de Lothaire, dans lequel le pays de Liége, qui faisait partie de la province archiépiscopale de Cologne, se trouva compris, avec tous les pays situés entre le Rhin et l'Escaut. Après le traité de Verdun, les fils de Louis essayèrent, mais en vain, d'arrêter les progrès de la désorganisation sociale. Ils se réunirent, à cet effet, d'abord à Meersen, près de Maestricht, en 847 et 851, puis à Liége, en 854. Les annales de Saint-Bertin nous apprennent qu'à cette dernière date, Charles le Chauve, suspectant la bonne foi de son frère Louis

Digitized by Google

le Germanique, vint trouver Lothaire à Liége, où ils traitèrent ensemble de la paix commune.

Peu de temps après, nous voyons l'évêque de Liége, Francon, figurer dans l'affaire scandaleuse du divorce de Lothaire II; mais il n'y joue qu'un rôle secondaire, à la suite de l'archevêque de Cologne, dont il était le suffragant.

Il est encore fait mention de Liége, *Liugas*, dans l'acte de partage du royaume de Lothaire, de l'an 870. Le nom de cette contrée s'y trouve même deux fois; on le rencontre dans l'énumération des territoires situés sur la rive droite de la Meuse et dans celle des territoires situés sur la rive gauche. L'Ourthe et la Meuse formant la ligne principale de démarcation entre les États de Charles et ceux de Louis, le pays de Liége fut alors divisé en deux parties.

Il était réservé à Charles le Gros, qui fut le plus inepte des Carolingiens, de réunir pour la dernière fois toutes les fractions de l'empire de Charlemagne. Après la chute de ce prince, le royaume de Lotharingie fut rétabli et en quelque sorte annexé au royaume de Germanie sous le sceptre d'Arnulphe.

C'est à partir de cette époque seulement que nous voyons l'église de Liége acquérir de grands biens. Le roi Arnulphe lui concède, en 888, l'abbaye de Lobbes, avec toutes ses dépendances mobilières, immobilières et personnelles, ses églises, chapelles, villages et villas, ses serfs et esclaves des deux sexes, ses dîmes, thonlieux, etc. On prétend que cent cinquante-trois villages dépendaient de cette abbaye (1).

En 898, Zwentibold, fils naturel d'Arnulphe et placé par lui sur le trône de Lotharingie, donne à l'église de Saint-Lambert la villa de Theux : « Villam nostri dominicatûs, sitam in pago Leuga, super fluvium Puledam, vocabulo Theux (2). »

En 908, Louis, frère et successeur de Zwentibold, confirme les donations de Theux et de Lobbes, et concède en outre à l'église de Saint-Lambert l'abbaye de Fosses et celle de Heribotesheim (3).

Louis mourut en 912; la Lotharingie fut alors séparée de la Germanie et passa sous le sceptre du roi de France, Charles III, dit le Simple. Ce changement fut une source de guerres extérieures et intérieures qui hâtèrent la décomposition sociale et le triomphe de la féodalité cléricale et laïque.

(1) Mir. *Op. dipl.*, t. I, p. 650.
(2) *Ibid.*, p. 253.
(3) *Ibid.*, p. 34.

Digitized by Google

Déjà précédemment, le roi Charles avait fait restituer à Francon, évêque de Liége, un fisc dont celui-ci avait été violemment dépouillé : « De fisco scilicet Arceias, in pago Portunensi sito. » Le diplôme est daté d'Attigny, VI des calendes d'octobre 894 (1).

Par diplôme de l'an 910, Charles donne encore à l'église de Liége l'abbaye d'Hastière, *Hasteriensem ad Mosam*, dans le comté de Couvin, plus le monastère de Saint-Rombaut, à Malines (2).

Enfin, par diplôme du 25 août 915, il donne à la cathédrale de Saint-Lambert de Liége la vaste forêt dépendant de la villa royale de Theux, que Zwentibold s'était réservée, lorsqu'il avait fait donation de cette villa, et qui s'étendait bien au delà de la frontière actuelle de Prusse (3).

Ici, vient se placer l'épisode d'Hilduin, abbé de Lobbes, qui convoitait le siége épiscopal de Liége, et qui, pour l'obtenir, pactisa avec l'ennemi et entra dans une conspiration contre le roi. C'est l'époque que Richerus a caractérisée en disant : « Les princes du royaume, poussés par la cupidité, se disputaient le pouvoir. Chacun cherchait par tous les moyens à augmenter sa fortune, personne ne songeait à protéger le roi ou à défendre l'État. Acquérir le bien des autres était pour tous la grande affaire, et celui qui n'ajoutait rien à son patrimoine, aux dépens d'autrui, semblait n'avoir rien fait pour ses intérêts (4). »

La conduite d'Hilduin fut l'objet d'une enquête dont les résultats sont constatés par un capitulaire de Charles III, de l'an 921. Il est dit dans ce document que plusieurs leudes du roi ont trahi leur serment de fidélité ; qu'ils ont conspiré contre sa vie et sa couronne ; qu'ils ont pactisé avec ses ennemis, et qu'ils sont allés leur demander les bénéfices et les évêchés de son royaume. Hilduin particulièrement est allé trouver les ennemis du roi au delà du Rhin ; il a sollicité du roi de Germanie, Henri, l'épiscopat de l'église de Tongres (5), et pour l'obtenir, il a donné à Henri et à ses *proceres* plusieurs livres d'or et d'argent qu'il avait volés à l'église de Tongres. Il s'est rendu également auprès de l'archevêque de Cologne, Hermann, lui a juré faussement que le roi lui avait donné l'évêché de Tongres, et a fait prêter le même serment par quelques clercs laïques. Il a employé les menaces et la violence à l'égard

(1) Mir. *Op. dipl.*, t. I, p. 251.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 805.
(3) Mir. *Op. dipl.*, t. I, p. 254.
(4) Richeri *Histor.*, lib. 1, c. 56.
(5) On appelait encore église de Tongres celle dont le siége épiscopal avait été transféré à Liége.

Digitized by Google

d'Hermann, pour le forcer, par la peur, à le sacrer évêque. Celui-ci a déclaré que, s'il n'y avait pas consenti, Hilduin l'aurait privé de la vie et des biens ecclésiastiques, et qu'il aurait massacré toute sa *familia*. Après avoir obtenu son ordination par la terreur, Hilduin est allé prendre possession des biens de l'église de Tongres ; il a ravi les trésors de cette église et ceux de l'église d'Aix-la-Chapelle, qui étaient cachés auprès du corps de Saint-Lambert, et il les a distribués aux évêques et aux comtes, ses complices (1).

Cet Hilduin avait, comme l'on voit, toutes les qualités d'un conquérant ; peut-être eût-il réussi à ériger l'église de Liége en principauté, si son parti n'avait pas été vaincu. Il est à remarquer toutefois que les propriétés foncières de cette église étaient éloignées les unes des autres, et que Saint-Lambert ne possédait pas une agglomération de sujets suffisante pour constituer un État souverain. L'abbaye de Lobbes était située dans le Hainaut ; l'abbaye de Fosses, dans le comté de Namur ; Heribotesheim, en Allemagne ; Saint-Rombaut, dans le Brabant ; Hastière, dans le comté de Couvin, etc. Cet éparpillement des immeubles concédés à l'église de Liége dut faire obstacle à sa transformation en principauté, tandis que l'abbaye de Stavelot, par exemple, devint facilement souveraine, parce que la plupart de ses propriétés se trouvaient contiguës et ne formaient qu'un seul territoire.

Le pays de Liége était d'ailleurs un comté, soumis à l'autorité d'un comte. Charles le Simple, dans son diplôme de l'an 915, dit positivement : « Ad Tectis villam, quam constat in pago Luviensi atque in comitatu Sichardi sitam. » De plus, il y avait dans le Luihgau, et bien près de Liége, une autre église, non moins riche et non moins puissante que celle de Saint-Lambert. Nous voulons parler de l'église de Chèvremont, dédiée à Sainte-Marie.

La rivalité de l'église de Sainte-Marie de Chèvremont est un fait important pour l'histoire de la principauté de Liége. Cette église et celle de Saint-Lambert avaient pris naissance presque en même temps et par l'effet de circonstances identiques ; peut-être même la première était-elle la plus ancienne. C'est au voisinage de la villa d'Herstal que Saint-Lambert dut sa fondation, et Sainte-Marie ne peut avoir été fondée que par les seigneurs du château de Chèvremont, lesquels étaient, comme ceux d'Herstal, de la famille des Pepins.

Miræus cite une biographie manuscrite de sainte Begghe, fille de Pepin de Landen et mère de Pepin d'Herstal, dans laquelle il est

(1) Pertz, *Leges*, t. I, p. 565

Digitized by Google

dit que cette princesse avait son palais dans la forteresse de Chèvremont : « Palatium suum habuit et vixit in Capræmonte oppido... ut ex ms. vita S. Beggæ dedici (1). » Dans les *Acta sanctorum Belgii selecta*, publiés par Ghesquière, il est dit aussi que le château de Chèvremont fut restauré et embelli par Ansgisil, qui avait épousé sainte Begghe (2). D'après cela, il est permis de supposer qu'Ansgisil et Begghe furent les fondateurs de l'église de Sainte-Marie, placée sous la protection de la forteresse.

Pepin d'Herstal fit à cette église des donations considérables. La charte n'en est point parvenue jusqu'à nous, mais nous avons un diplôme de Charlemagne, de l'an 779, qui confirme ces donations et énumère sommairement les biens qui en sont l'objet. Parmi ces propriétés, on remarque Hermalle en Hesbaye, Buel (*Budilio*) dans la Taxandrie; Vilvorde, en Brabant; Hérinnes, Husignies, Kain, Waudrez, etc., dans le Hainaut; Angleur, *Angelgiagas*, dans le pays de Liége; Frasne, dans le comté de Namur (3).

Ces donations sont encore rappelées dans un diplôme de l'empereur Lothaire, de l'an 844, portant défense à tous officiers publics de s'introduire dans les propriétés de l'église de Sainte-Marie, soit pour y rendre la justice, soit pour y percevoir des droits ou impôts quelconques (4). On sait que ces immunités avaient pour effet de soustraire à l'autorité civile et à la juridiction du comte les territoires auxquels elles s'appliquaient.

Dès lors, l'abbé ou l'évêque avait juridiction civile et pénale sur toutes les personnes qui habitaient les domaines de son église; il jouissait d'une indépendance absolue, indépendance qui fut l'origine de toutes les principautés ecclésiastiques.

Il est vrai que, suivant Miræus, ce diplôme, de même que celui de Charlemagne, concerne l'église d'Aix-la-Chapelle, parce que, dans l'un comme dans l'autre, il est dit que l'église de Sainte-Marie est construite dans le *Novum Castellum;* mais c'est là évidemment une erreur. Le château qu'on appelait *Novum Castellum* était celui de Chèvremont; Éginard dit qu'il est situé à proximité de l'Ardenne : « In Novo Castello quod juxta Arduennam situm est (5). » Un diplôme du roi Lothaire, de l'an 862, constate qu'il s'agit d'un château situé dans le pays de Liége : « Actum Novo Castello, in pago

(1) Mir. *Op. diplom.*, t. I, p. 495.
(2) Ghesquière, *Act. sanct. Belg. select.*, t. V, p. 113.
(3) Mir. *Op. dipl.*, t. I, p. 496.
(4) Mir. *Oper. dipl.*, t. I, p. 337.
(5) Einhardi *Annales*, an. 721.

Digitized by Google

Leochensi (1). » Et d'ailleurs, les diplômes susdits ne font que rappeler, confirmer et amplifier les donations de Pepin d'Herstal; or, l'église d'Aix-la-Chapelle n'existait pas au temps de Pepin d'Herstal, puisque c'est Charlemagne qui l'a fondée. Enfin, il existe un diplôme de l'an 947, par lequel Othon Ier déclare concéder aux chanoines de Chèvremont, *in loco Kevermunt*, des biens de sa propriété, situés précisément dans les localités qui font l'objet des actes de Charlemagne et de Lothaire : une église à Hermalle, une autre à Vilvorde, une troisième à Buel, etc. (2).

Ces donations ne sont probablement pas les seules qui aient été faites à l'église de Sainte-Marie de Chèvremont. On connaît encore un diplôme de l'an 910, par lequel le roi Louis de Lotharingie donne aux chanoines de cette église la terre de Mortroux ou Mortier (*Mortarium locum*), dans le pays de Liége (3). L'importance de toutes ces propriétés ne permet pas de rejeter l'hypothèse que Sainte-Marie pût faire concurrence à Saint-Lambert. Toutefois, cette concurrence fut d'assez courte durée : un diplôme de l'empereur Othon nous apprend que l'abbaye de *Kevermunt*, avec ses esclaves des deux sexes, ses édifices, ses terres cultivées et incultes, prés, bois, vignes, etc., abbaye dont ce prince avait encore augmenté les richesses territoriales en 947, fut donnée par lui, en 972, à l'église d'Aix-la-Chapelle (4).

Quelle put être la cause de ce revirement subit, de ce changement de fortune imprévu? Aucun historien, que je sache, ne s'est préoccupé de cette question, qui cependant n'est pas sans intérêt, surtout lorsqu'on remarque que l'année 972 est précisément celle où Notker monta sur le siége épiscopal de Liége, et lorsqu'on rapproche cette date de celle où le château de Chèvremont fut détruit (979).

Les destinées de l'église de Chèvremont étaient inséparables de celles du château, auquel elle devait son existence. C'est là probablement ce qui occasionna sa ruine. Pendant les guerres intestines qui désolèrent le pays sous les derniers Carolingiens, le château de Chèvremont paraît avoir été le lieu de résidence de Gislebert, duc de Lotharingie; c'est là du moins que ce vassal ambitieux cherchait un refuge, quand l'insuccès de ses entreprises de rébellion le forçait à la retraite. Déjà, en 922, lorsque Charles III fut expulsé de France et que, pour conserver la couronne de Lotharingie, il eut à

(1) Marthène., *Ampl. collect.*, t. II, p. 27.
(2) Miræus. T. I, p. 504.
(3) Mir. *Op. dipl.*, t. I, p. 253.
(4) Mir. *Op. dipl.*, t. I, p. 506.

Digitized by Google

lutter contre le duc, auquel il avait confié le gouvernement de ce pays, Gislebert se retira dans la forteresse de Chèvremont, où le roi le tint assiégé pendant quelque temps. Flodoard rapporte que Robert envoya son fils Hugues pour le délivrer et que les Français forcèrent le roi à lever le siége (1).

Charles III, étant rentré en France, tomba entre les mains de ses ennemis; alors, les liens qui unissaient la Belgique à la France furent rompus, et les Lotharingiens contraignirent Gislebert à aller offrir la couronne au roi de Germanie. La Belgique fut alors réunie de nouveau à l'Allemagne, mais sans cesser de former un État distinct; elle demeura sous le gouvernement bénéficiaire du duc Gislebert, qui épousa Gerberge, fille du roi de Germanie.

A l'avénement d'Othon Ier en 936, son jeune frère Henri, soutenu ou entraîné par Évérard, duc de Franconie, se posa en prétendant. Gislebert, qui ne cherchait qu'une occasion de s'affranchir, embrassa la cause de Henri. La Belgique étant ainsi devenue le siége de l'insurrection, le roi Othon se porta vers le Rhin, avec une armée, traversa le fleuve et livra bataille aux insurgés près de Rurick. L'armée du prétendant ayant été battue et mise en déroute, ce fut encore au château de Chèvremont que Gislebert courut se réfugier.

Widukind rapporte que le château fut investi par les troupes du roi, mais que Gislebert, qui s'y trouvait, parvint à s'échapper; qu'après cela, le roi, ne pouvant surmonter les difficultés du siége, y renonça (2). Quelques historiens supposent que sa sœur Gerberge se trouvait dans le château et qu'il voulait respecter sa position. Cette version est assez vraisemblable, car nous apprenons, d'autre part, qu'après un nouvel échec, le jeune Henri, resté seul avec quelques compagnons d'armes, essaya de se jeter dans la forteresse de Chèvremont; mais qu'il en fut empêché par sa sœur Gerberge, qui l'engagea à aller solliciter sa grâce auprès du roi, leur frère commun (3).

Gislebert périt dans le Rhin en 940. Le roi lui donna pour successeur Oddon, fils de Ricuin, auquel il confia en même temps l'éducation de son neveu, Henri, fils mineur de Gislebert et de Gerberge. Quant à cette princesse, elle épousa en secondes noces Louis d'Outre-Mer, roi de France.

D'après Widukind, les neveux de Gislebert, sans doute les descendants de Regnier, comte de Hainaut, firent leur soumission au

(1) Flodoardi *Chronicon*, ann. 922.
(2) Widukind. *Res gestæ saxonicæ*, l. II, c. 22.
(3) Luitprand. *Antopodosis*, l. IV, c. 33.

Digitized by Google

roi ; néanmoins, le château de Chèvremont était encore occupé par Ansfrid et Arnald, qui ne pouvaient être que ces neveux mêmes ou des officiers de Gislebert. Widukind parle encore d'un personnage, nommé Immon, qui avait déjà figuré dans les expéditions aventureuses de Gislebert, tantôt comme allié, tantôt comme ennemi ; il raconte que cet Immon parvint, par ses intrigues, à s'emparer d'Ansfrid et d'Arnald, et les envoya captifs au roi. Ce fait eut-il pour conséquence de mettre Immon en possession du château de Chèvremont? C'est ce que le chroniqueur ne dit pas.

En 944, le duc Oddon et son pupille sont morts ; le roi confère le duché de Lotharingie à Conrad qui, peu d'années après, devint son gendre. Il est beaucoup parlé de ce personnage dans la chronique de Flodoard, parce qu'il joua un rôle important, comme général d'armée, dans les guerres civiles des Français. Nous y trouvons aussi quelques renseignements relatifs à l'histoire de Belgique. Ainsi, Flodoard nous apprend qu'en 951, Conrad, mécontent de quelques seigneurs lotharingiens, détruisit leurs forts, qu'il prit un château au comte Regnier et fit assiéger les autres (1). Or, Regnier était proche parent de Gislebert, qui appartenait, comme lui, à la maison des comtes de Hainaut. Ce fait paraît être le premier acte d'une guerre que les comtes de Hainaut entreprirent pour recouvrer les biens délaissés par Gislebert, et notamment le château de Chèvremont.

Ce château faisait-il partie de l'héritage de Gislebert ou du domaine natal de Gerberge? Telle paraît être la question qui mit les armes à la main aux comtes de Hainaut, et qui les entraîna dans une guerre qui devait leur être fatale.

Un différend s'étant élevé entre le duc Conrad et le roi Othon, celui-ci retira à Conrad le duché de Lotharingie, et en investit son propre frère, Brunon, qui fut sacré archevêque de Cologne. La Belgique fut alors désolée par les ravages du duc destitué et par les hostilités mutuelles de ses habitants. Il paraît que Regnier profita de la circonstance pour s'emparer des biens que Gerberge prétendait avoir reçus en dot de Gislebert ; mais Brunon, de son côté, enleva les enfants de Regnier. Cet événement est raconté en détail par Richerus, dont le père y avait pris une part importante. Voici les termes mêmes de son récit :

« Pendant que le roi Othon faisait la guerre à Bulislas, roi des Sarmates, un certain Regnier, auquel il avait confié la garde de la Belgique, ne craignit pas de s'y livrer à de nombreux excès ; ainsi,

(1) Flodoardi *Chronicon*, ann. 951.

Digitized by Google

il envahit audacieusement les habitations et les domaines royaux que la reine Gerberge possédait dans ce pays. Mais la reine concerta aussitôt avec les siens le moyen de rentrer dans ses domaines et dans ses habitations royales.

» Mon père parut propre à conduire cette affaire, et on le sollicita fortement de s'en charger, ce qu'il fit en effet... Il envoya, vers la place de Mons, appartenant à Regnier et où se trouvaient sa femme et ses deux jeunes fils, quelques hommes dévoués qu'il avait lui-même initiés au métier des armes, les chargeant d'examiner adroitement l'état des lieux et ce qui s'y faisait, de prendre note du nombre des soldats, des sorties des serviteurs, de la vigilance des sentinelles... Ils s'en retournèrent après avoir tout exploré et vinrent tout raconter à mon père.

» Mon père conçut une grande espérance, et, d'accord avec la reine, il marcha sur Mons avec deux cohortes, que guidaient les deux hommes ci-dessus mentionnés. Il entra, la nuit, dans la place, s'empara des portes et de toutes les issues et y plaça des gardes, pour que personne ne pût s'évader. Lui-même alors, court à la chambre à coucher de la dame, s'y précipite et s'empare de la mère et des deux enfants, pendant que d'autres s'occupaient d'emporter les meubles; il s'empara aussi des soldats et brûla la ville. La place consumée, il revint vers la reine Gerberge, emmenant la femme et les enfants de Regnier, ainsi que les soldats qu'il avait pris.

» Regnier fut informé du fait, et, dans une aussi grave extrémité, il ne balança point à prier Brunon, frère de Gerberge, d'indiquer sans retard, dans le lieu qui plairait à la reine, une entrevue dans laquelle il pût reprendre sa femme et ses enfants, et rendre à la reine ses maisons et ses terres. La conférence eut lieu au temps convenu : la reine reçut ses domaines du tyran, et celui-ci ramena avec lui sa femme, ses enfants et ses troupes (1). »

Au nombre des immeubles qui furent ainsi restitués à Gerberge, devait se trouver le château de Chèvremont, car les biens composant la dot de cette princesse étaient ce château, les terres de Meersen et de Litoy et le comté de Valenciennes. Il paraît cependant que, vers cette époque, ou un peu plus tard, Chèvremont se trouva en la possession du fameux Immon. Voici ce que raconte Flodoard :

« A l'instigation d'un certain Immon, qui avait été jadis le conseiller de Brunon, mais qui venait de le quitter, les Lothariens se révoltèrent contre leur duc, à cause de quelques places nouvelles, qu'il ordonnait de détruire, et de quelques charges extraordinaires qu'il voulait, dit-on, leur imposer. Il les fit rentrer dans l'obéissance et leur donna le comte Frédéric pour les gouverner à sa place. »

C'est l'époque où le pays fut divisé en Haute et Basse-Lotharingie. Un peu plus bas, Flodoard reprend le même sujet et dit :

(1) Richeri *Histor.*, l. III, c. VI-X.

Digitized by Google

« Brunon ayant appris qu'une partie de la Lotharingie se révoltait contre lui, s'y rendit en toute hâte... Un ennemi de Brunon, nommé Rôbert, fortifiait le château de Namur; un autre, Immon, celui de Chèvremont. Brunon, arrivant pour assiéger cette dernière place, trouva les environs épuisés de vivres, et eut à combattre un ennemi abondamment pourvu. On fit une trêve, et il se retira à Cologne (1). »

Ici s'arrêtent nos renseignements; la suite est inconnue; mais remarquons bien que nous sommes arrivés à l'an 960, et que c'est en 972, comme je l'ai déjà dit, que le roi Othon, devenu empereur, donna l'abbaye de Chèvremont à l'église d'Aix-la-Chapelle. La même année, il confia l'épiscopat de Liége à un de ses conseillers, à Notker, moine de l'abbaye de S. Gall, mais issu d'une maison princière de Souabe.

De cet ensemble de faits, l'on peut induire, me semble-t-il, que l'église de Chèvremont, soutenue par les possesseurs du château, eût été un obstacle insurmontable au développement de l'église de Liége et à sa transformation en État souverain. Pour atteindre ce but, il fallait non-seulement que Sainte-Marie fût supprimée, mais encore que le château de Chèvremont fût détruit. Ce double résultat n'aurait pu être obtenu, si les intérêts des évêques de Liége ne s'étaient pas trouvés d'accord avec ceux des rois de Lotharingie; mais cette communauté d'intérêts est un fait sur lequel il n'y a point de doute possible. Aussi, la destruction du château suivit-elle d'assez près la suppression de l'abbaye.

Une vieille légende liégeoise nous apprend qu'en 979 ou 980, Notker, appelé au château par Immon, pour administrer le baptême à un enfant nouveau-né, y introduisit, sous l'habit religieux, des hommes d'armes qui, à un signal donné, égorgèrent le châtelain et ses gens. J'ai longtemps considéré cette légende comme fabuleuse; mais une étude plus approfondie de la situation me porte à croire que, si elle n'est pas exacte dans ses détails, elle peut être vraie quant au fond.

Depuis la mort de l'empereur Othon Ier, en 973, la situation entre la Belgique et la France n'avait pas cessé d'être fort tendue, comme l'on dit aujourd'hui. Othon II avait succédé à son père; mais, d'autre part, Lothaire voyait à regret que le royaume de Lotharingie fût sorti du patrimoine des Carolingiens. Il aida les fils du comte de Hainaut à rentrer dans les possessions de leurs aïeux; il fit plus, il se laissa entraîner par Hugues Capet et d'autres seigneurs de sa cour dans une expédition sans but et sans raison contre Aix-la-Cha-

(1) Flodoardi *Chronic.*, ann. 959 et 960.

Digitized by Google

pelle, où se trouvait l'empereur Othon II avec sa femme Théophanie. Cette équipée n'eut d'autre résultat que de brouiller les deux souverains et d'engager Othon à faire, l'année suivante, une expédition semblable contre Paris.

C'est dans ces circonstances que Notker se rendit maître du château de Chèvremont. Le seigneur Immon, qui occupait le château, avait-il pris parti pour Lothaire, ou bien avait-il pactisé avec les fils de Regnier, auxquels on croit qu'il était uni par les liens du sang, et qui n'avaient pas renoncé aux anciennes prétentions de leur famille? C'est ce dont il m'a été impossible de découvrir le moindre indice. Dans tous les cas, Notker ne peut avoir agi qu'avec l'assentiment de l'empereur et dans le double intérêt de sa puissance et de la prospérité de l'église de Liége. On peut voir la reconnaissance d'Othon II éclater dans un diplôme de l'an 980, c'est-à-dire de l'année même où l'expédition de Notker avait eu lieu. Rappelant les donations faites à l'église de Sainte-Marie et Saint-Lambert par les rois Pepin, Charles, Louis et Charles, et dont les principales sont, dit-il, Huy, Fosses, Lobbes, Malines, l'empereur ordonne, par édit impérial, que nul comte, nul juge, qui ne soit commis par l'évêque, ne se permette d'exercer la puissance publique dans ces lieux, d'y tenir des plaids, ou d'y lever des impôts, tributs, bans ou tonlieux, etc. (1).

Le comté de Huy avait été précédemment concédé au comte Ansfrid; il fut donné à l'église de Liége par une charte spéciale de l'empereur Othon III, en 985 (2), et le même empereur, en 997, donne encore le domaine de Meersen à Notker, évêque de Liége, *en récompense des services rendus à son aïeul, à son père et à lui-même* : « In recompensatione servitii Avo, Patrique meo, et mihi exhibiti (3). »

Cet accroissement de richesses territoriales, accompagnées d'immunités, formaient déjà quelque chose de plus que les fondements de la Principauté de Liége; il y avait un commencement d'élévation, mais l'édifice n'existait pas encore. Pour se servir d'une expression à la mode aujourd'hui, on pourrait dire qu'il attendait son couronnement, de l'organisation définitive de la société théocratique et féodale.

P. A. F. Gerard.

(1) Mir. *Op. dipl.*, t. I, p. 50.
(2) Mir. *Op. dipl.*, t. I, p. 51.
(3) *Ibid.*, p. 657.

Digitized by Google

LE FILS DAMBERT.

(Suite.)

XIII

Charles ne voulait plus me quitter. Il alla reprendre possession de son ancienne petite chambre ; il y coucha. Je l'y conduisis ; nous avions veillé tard ; nous avions causé de sa mère, de sa sœur, d'Elle. J'aurais voulu, comme autrefois, le baiser au front, avant qu'il ne s'endormît ; je n'osai. Était-il moins mon enfant ? Cette preuve de ma tendresse eût-elle donc été si niaise ?... Tout mon cœur eût été dans ce baiser !...

Je me flattais de le conserver sous mon toit. Je l'y aurais abrité contre l'ennemi du dehors.

Deux jours ne s'étaient pas écoulés ; tout à coup, une main légère et frémissante frappe à la porte de notre appartement. Une jeune femme, Elle, cette blonde et charmante fille que j'avais rencontrée un jour, fait irruption dans la chambre. Des cris s'échappent, et les deux jeunes gens sont dans les bras l'un de l'autre...

— Pardon, dit Marie d'une voix précipitée... pardon... j'ai tant couru... On ne voulait pas que je fusse à toi... Je le veux, moi... C'est ton cœur qu'il me faut... non la fortune... A nous deux, comme tu me l'as promis, nous rendrons le monde jaloux de notre félicité, n'est-ce pas assez ?... — C'est votre père ?... Ah ! monsieur, continua-t-elle, en se tournant vers moi et encore à demi serrée contre la poitrine de son ami ; n'est-ce pas qu'on ne peut nous séparer ; n'est-ce pas que nous devons être l'un à l'autre...? Regardez-nous ; ne sommes-nous pas beaux à donner envie !... Nous irons vivre modestement dans un coin retiré de la terre... nous contentant des joies de nos deux âmes... comme vous avez fait avec sa mère !... Il m'a tout raconté : vos bonnes petites épreuves du passé, vos chagrins supportés avec sérénité... Enfin, nous verrons ; une fois notre union consacrée, — ce qui est l'essentiel, n'est-ce pas, et vous ne vous

Digitized by Google

y opposez pas?... — Ah! je ferai tant, tant pour lui plaire, qu'il ne songera à autre chose qu'à moi, et que le reste de l'univers lui paraîtra vide...

L'adroite et séduisante fille avait su me conquérir du premier coup par tout l'ensemble de sa physionomie et de ses manières.

Sa démarche ne laissait pas que d'être singulière, et, quelque preuve qu'il y vît d'un attachement sérieux, Charles, je n'en doute pas, eût préféré que cet attachement se manifestât d'une autre façon. Il fallait à tout prix, c'était l'avis de mon fils, qu'elle rentrât chez sa mère; mais la petite obstinée s'y refusa de l'air le plus candidement mutin... Non, non; s'écriait-elle en frappant le parquet de son pied mignon et en secouant son adorable petite tête; non, non; on m'empêcherait peut-être encore d'être à mon ami...

Hélas! dès ce moment, MM. Dambert père et fils, tous deux logés à la même enseigne sous le rapport de la simplicité et de la confiance, considérèrent comme un devoir de régulariser par le mariage cette étourderie compromettante. Nous étions si bourgeois! J'y poussais, ma foi, de mon côté, avec la persuasion qu'il s'agissait d'une œuvre réparatrice : il y allait de l'honneur d'une jeune fille!

Tordon, aussi dépourvu de méchanceté et de malice que moi, et à qui j'en parlai comme à mon confident ordinaire, fut du même avis... Dieu, selon lui, devait nous récompenser de ce qui était un acte de probité.

Mesdames Saillard, beaucoup moins enthousiastes parce qu'elles ne pardonnaient pas à Marie cet acte étrange, cette rupture des lois de la convenance, ne virent cependant pas d'autre solution possible.

XIV

On ne s'occupa plus que de cette union pendant quelques semaines. Le comte de Sommerow ne se montra pas; j'en fus aise. Mme Ferran faisait mine de prendre les choses de haut et de nous reprocher d'avoir attiré, pour la compromettre, une enfant sans expérience... Elle avait le bon droit de son côté, au moins en apparence... Cependant, sa fille porterait le nom d'un honnête homme, d'un homme instruit et capable, dont les scrupules seraient bridés..... Insensiblement et avec le concours du temps et des circonstances, la munificence de l'opulent protecteur de la mariée pourrait se manifester à l'aise!... Je ne compris tout cela que plus tard.

Charles était marié; la noce s'était faite d'une façon très-modeste.

Digitized by Google

presque cachée. Personne n'y avait assisté que Tordon, le père Holet et moi. Point de repas, point de fête ; le silence : une sorte de honte... C'était triste.

Les époux louèrent une petite maison, dans un faubourg de Bruxelles. Un nid d'amoureux. Cela me rappelait mes beaux jours de jeunesse et de joie. Charles vivait pour sa femme, exclusivement pour elle, ne s'occupant que de lui plaire, la couvrant de caresses, l'entourant de prévenances, aimant à la tenir dérobée, non par jalousie, par une sorte de coquetterie au contraire. Les diamants jettent plus d'éclat dans la pénombre. Il la faisait miroiter ainsi à ses yeux, fier de son trésor...

Cela eut-il bien toute la durée d'une lune de miel? Charles arriva-t-il à sa quatrième semaine de cohabitation avant de s'apercevoir que Marie n'acceptait cette existence qu'avec une sorte de résignation? A peine ! La nostalgie du luxe, du bruit, du mouvement, ne tarda pas à se déclarer et à se manifester par des crises inquiétantes : ce furent des pleurs, des bouderies ; les reproches suivirent, amers, fréquents. Était-ce sa faute à elle si on l'avait habituée à une foule de choses auxquelles on la forçait de renoncer maintenant... les spectacles, les concerts, les promenades...? Ses petits pieds ne pouvaient supporter une longue course : jusqu'à l'âge de vingt ans, elle n'avait connu que les fatigues que donnent les cahottements d'une voiture mollement suspendue... Nourrie de pralines et de confitures, elle éprouvait des nausées à la seule odeur du dîner bourgeois. Elle chicanait Charles sur ses relations ; elle me trouvait trivial, et je pus constater qu'elle avait de l'esprit, au moins par l'art qu'elle mettait à faire ma charge en toute chose. Au seul nom de mon vieil ami Tordon, elle avait des crispations nerveuses, ce qui nous obligea à détourner l'excellent homme d'aller voir le jeune couple aussi souvent qu'il l'aurait voulu. Elle était blessée de la raideur qu'elle avait cru remarquer chez Éveline, et, comme elle assurait que jusque-là on avait eu la charité de dérober à ses regards la vue de toute espèce de souffrance et de maladie, elle ne consentit jamais à aller visiter M^me^ Saillard.

Les crises devinrent de plus en plus fréquentes, au point que Charles s'en inquiéta. Un matin, elle se mit à trépigner et à demander sa mère, avec des cris terribles. En vain son mari la rappela-t-il à la raison : en vain finit-il par lui promettre qu'elle pourrait courir l'embrasser, les cris continuèrent. Ce fut Charles qui, cédant à cette insurrection, par sagesse, par magnanimité, non par faiblesse, courut chercher lui-même cette mère dont il aurait voulu à tout prix écarter la présence...

Digitized by Google

Une fois la mère installée, les forces contre lesquelles le brave garçon eut à lutter ne furent pas doublées, mais quintuplées; elles se multiplièrent à l'infini; l'assaut allait se faire de tous les côtés à la fois, sans rémission, sans relâche, sans merci. La révolte s'était faite légion.

Tout fut critiqué : la manière de vivre, la manière de faire, l'installation du ménage, la simplicité de l'ameublement, l'exiguité du logement, le quartier trop populaire, la privation d'un nombreux personnel domestique, les repas, les habitudes, le choix des mets, les vêtements...

De la critique dédaigneuse, moqueuse et insinuante, on passa aux reproches ouverts. De longues heures se passaient pendant lesquelles la mère déplorait le sort malheureux de sa fille, de sa fille pour laquelle elle avait rêvé une bien autre existence! Les deux femmes versaient en compagnie des larmes amères.

Charles se sentait blessé au plus profond de son cœur. J'avais tout deviné depuis longtemps. Pas une plainte ne sortit de ses lèvres. Il disait Marie une petite enfant gâtée, et il le disait avec un accent où il y avait de l'amour et de l'estime. Pauvre garçon, comme il souffrait cependant et comme on le voyait changer! Sa longanimité, son courage, l'ardeur de ses sentiments le soutinrent dans cette lutte. Par l'énergie même qu'il mettait à supporter la torture, il en prolongea la durée, donnant du génie à ses bourreaux, dont jamais l'esprit ne se trouva en faute pour le tourmenter.

Un matin, il accourut; il était amaigri comme au sortir d'une fièvre intense. Je ne sais quelle ressemblance je lui trouvai avec ma pauvre Louise... Tout est bien fini cette fois, me dit-il, d'une voix brisée. Elle m'a quitté; sa mère me l'a enlevée... Les torts sont de mon côté; je n'ai pas compris ce cœur; je l'ai cru fait autrement, mieux trempé, moins frivole... J'aurais tout sacrifié pour assurer son bonheur; j'en étais arrivé à condescendre à ses moindres désirs; elle me possédait entièrement... Ah! tiens, père... Dieu a bien fait de lui inspirer cet abandon... J'étais à bout de lâcheté; je me méprisais d'être descendu à ce rôle dégradant, bénévole, niais, bête... Mon énergie s'est émoussée, ma pensée atrophiée, amoindrie... De quelles hauteurs je suis descendu!...

— Du courage! lui criai-je.

— Il le faut bien, me répondit-il avec son doux sourire d'autrefois. C'est moins de supporter l'idée de cette séparation qui m'est pénible, que de résister à l'envie d'aller la reprendre, de la ramener au foyer conjugal et de l'y défendre contre sa mère... C'est mon bien, après tout; je lui ai voué mon âme entière; ma vie est atta-

Digitized by Google

chée à son image... Elle me traînera partout après elle... Ce qui restera ici, ne sera qu'une enveloppe de moi-même; mon vrai moi sera avec elle!... Tu le vois; même au moment où je jure, je manque de parole... Décidément, cette femme m'a tout pris...

Il voulut écarter cette conversation, et il y revenait malgré lui. Il fit part de ses chagrins à Tordon et à nos deux amies; mais dans des termes si dignes, si réservés, qu'il semblait n'être chargé que d'excuser sa femme... Il faisait son éloge; la disait bonne et aimante; l'éducation seule lui avait fait défaut. Combien il eût été méritoire pour lui de relever cette nature, de la remettre en possession d'elle-même! Puis, il contait mille petits détails qui prouvaient tout ce que valait Marie.

Cependant, Tordon avait rencontré, la veille, Mme Ferran et sa fille en calèche découverte, toilette tapageuse, extravagante. La jeune Mme Dambert était plus jolie que jamais; le bonheur rayonnait dans ses regards : elle semblait triompher. Tordon était si colère que, ne pouvant trouver d'expression pour rendre ce qu'il éprouvait, il fit un signe sinistre. En vérité, il fallait que le brave homme fût bien à bout.

Vous supposez bien que ce n'est pas devant Charles qu'il nous instruisit de cette rencontre.

XV

Quoique le pauvre mari abandonné parlât presque constamment d'aller reprendre sa femme; quoique, comme il l'avait dit, sa vie était auprès d'elle, il résista à cette tentation. Chose rare et curieuse, sa parole était moins ferme que sa conduite.

En cinq mois, il avait dépensé tout ce qu'il possédait. Souvent encore, il lui arrivait des notes qu'il acquittait sans sourciller. Il acceptait sa mauvaise fortune jusqu'au bout. Le travail lui faisait peur; il semblait craindre d'être distrait de sa douleur, la seule chose qui lui restât d'un bonheur de quelques mois!

Nous avions repris notre train modeste et tranquille. Mais voici bien autre chose : la jeune Mme Dambert partit pour Paris, emmenée par cette intéressante veuve Ferran, à qui le comte de Sommerow donnait de quoi vivre de la façon la plus large. Marie écrivit pourtant à son mari, furtivement; elle s'excusait, protestait qu'elle l'aimait toujours, s'exprimait avec tendresse, et, sans l'avouer, sans le reconnaître elle-même, laissait percer le regret qu'une volonté plus forte que la sienne pesât sur ses déterminations; puis, elle engageait

Digitized by Google

Charles à venir les rejoindre : « Sa mère lui pardonnerait ! » ils vivraient heureux, unis comme autrefois. Paris était le milieu qui lui convenait à elle, et à Charles aussi. Il y trouverait, lui surtout, la célébrité et le plaisir...

Charles lut cette épître et me la remit, sans prononcer une syllabe. Décidément, sa détermination était bien prise : il ne céderait pas aux suggestions de sa femme. Il ne lui répondit pas.

— J'aurais le droit de la reprendre, de la faire rentrer sous le toit conjugal... Mais à quoi servirait cette contrainte ? Les moyens tyranniques me répugnent. Si elle avait su concilier son devoir avec son amour, elle serait encore ici ; je n'aurais pas à déplorer son départ.

Mais bientôt la jeune Mme Dambert fixa l'attention du monde des désœuvrés dans la grande ville. Sa mère et elle étaient splendidement installées ; elles ouvrirent leurs salons à la fashion ; la curiosité y amena quiconque avait quelque renommée parmi les flâneurs, habitués des bals et des soirées ; elles-mêmes furent vues partout. On parla de la délicieuse Mme Dambert, de sa grâce, de ses toilettes, de ses naïvetés qu'on disait charmantes. Le comte de Sommerow, qui depuis longtemps avait pris les devants, s'amusait de ces détails. Son immense fortune soutenait ce train de vie. Il aidait à la célébration bruyante qu'on en fit, voulant que Marie et sa mère devinssent des femmes à la mode, des femmes en vue. Manie de grand seigneur ! Il y réussit. La légende s'empara des deux étrangères : on interrogea leur passé, et ce que l'on n'en pût connaître de science certaine, on l'inventa : Marie, d'après les uns, était veuve ; d'après les autres, elle avait jeté par-dessus bord son mari, bagage lourd pour un esquif qui voulait naviguer à toutes voiles sur l'océan de la félicité. — Je copie presque textuellement ces sottises dans le style qu'on employait à les débiter.

Charles, froissé dans sa loyauté par la déloyauté du comte de Sommerow, Charles avait un jour, en plein public, toisé des yeux le comte avec mépris, puis lui avait ensuite tourné les talons pour ne plus le revoir.

On brodait là-dessus je ne sais quel roman, et les rieurs n'étaient pas de notre côté. Je ne connaissais que le quart de ce qui était imprimé au sujet de mon fils et de sa femme, bien que, malgré tout le mal que cela me faisait, je recherchasse les journaux.

L'on plaisantait donc agréablement, sans penser à mal, ne faisant que traduire ce qui se répétait chaque jour dans les cercles et dans les clubs. Il faut bien que le monde s'amuse...

Ce nom de Dambert, que je m'étais efforcé de porter avec hon-

Digitized by Google

neur, il était jeté aux quatre coins du ciel comme synonyme d'imbécile, de bélître... Dambert et Dandin... On avait fait le rapprochement... Rien ne peut donner une idée de ce qui se passa en moi. Je me sentais homme à courir à tous ces méchants, les uns après les autres, à leur labourer la face avec les ongles, à leur cracher au visage, à leur fouiller la poitrine et leur arracher cet organe qu'ils avaient l'insolence de croire un cœur...

Un jour, je m'habillais à la hâte, défilant à mi-voix le plus effroyable chapelet de jurons... Je ne me possédais plus, j'étais ivre, j'étais fou... Charles entra à ce moment. Quelle idée me passa par la tête, à quelle aberration cédai-je? Je lui jetai le journal au visage.

— Tenez, Monsieur, lui dis-je, voilà les brocards et les infamies que vous vous êtes attirés... Il y a un an que vous servez à défrayer la gaieté publique... Vous ne le saviez pas?.. Vous auriez dû le savoir... Je suis las de tout ce ridicule... Je suis las, l'entendez-vous!

J'étais hors de moi; je m'avançai menaçant, me sentant prêt, Dieu me pardonne, à lever la main sur mon enfant!

Charles pâlit; ses traits prirent soudain une expression si étrange que je reculai effrayé... Non, lui dis-je, comprenant toute la cruauté de ma conduite, ne lis pas; ce sont des infamies, indignes de notre colère!... Le mépris seul doit y répondre...

Mais il retint énergiquement ma main prête à ressaisir le journal, et il lut tout l'article avec le plus grand calme en apparence. A part la lividité qui lui était restée, pas un mouvement n'avait trahi son émotion. Il replia la feuille et me la tendit.

— Je comprends, dit-il, ce que vous avez dû éprouver... Pardonnez-moi. Ce nom de Dambert est bien sottement célèbre, grâce à moi... Je ne demanderais pas mieux que de tout réparer... Il y a un moyen; mais il est vulgaire; je l'ai condamné toute ma vie comme une preuve d'insanité d'esprit, comme un ridicule, et je ne puis l'employer contre le ridicule. Ah! je ne savais pas qu'il y eût des moments où, pour se défendre, on est tenté d'emprunter des armes à tout...

Ce serait bien simple pourtant; je vais trouver le rédacteur de cette feuille; je le prends au collet; je l'insulte; je le frappe... Nous allons sur le terrain; je le tue ou il me tue... Que fais-je ainsi? Rien autre chose qu'ajouter un chapitre à ce roman scandaleux, où j'ai le rôle idiot, mais où je n'ai pas encore du moins le rôle odieux... Hélas! cher père, il faut bien se payer d'aphorismes : nous parlions de raison tout à l'heure, et de sagesse ; voilà leur seule forme et leur

Digitized by Google

seul moyen de se manifester... Mais, j'ai au fond de moi-même quelque chose où il me suffit de jeter les regards pour sourire avec calme et pour braver le mépris d'autrui : ma conscience; et ma conscience ne me reproche rien; je puis la dire pure et vierge de toute souillure, jusqu'à ce jour... Voilà qui doit rendre fort et qui me soutient... Vous y lisez comme moi-même; que vous dit-elle contre moi?...

Je pleurais à chaudes larmes; je pressai mon fils dans mes bras; je le suppliai de me pardonner un moment de vivacité, d'injustice...

— Cherchons, dit-il, une solution à la difficulté.

— Le divorce, insinuai-je; les torts sont du côté de la femme; la vérité se fera jour...

— Restera toujours le ridicule... Puis, je ne veux pas faire traîner mon nom devant les tribunaux... sous aucun prétexte. C'est évoquer le scandale... Non, non!... De toutes les solutions, la plus digne, celle qui coûtera le plus de courage et de force d'âme, et qui nous méritera d'être considérés comme lâches par les sots...

— Par le plus grand nombre, dès lors.

— Presque par la totalité des gens... c'est la patience... c'est le pardon...

Oh ! je sais que cela frise l'héroïsme et ressemble à la couardise... L'on rira de l'un et de l'autre. Mais nous connaissons la valeur de notre sacrifice... Puis, j'aime cette pauvre enfant égarée, frappée de malheur par la mauvaise éducation; je l'aime comme vous aimez votre fils, qui a pu manquer de discernement à un moment de sa vie, mais qui n'a jamais quitté la voie de l'honneur et de la justice, lui... Soyons donc cléments, vous envers moi, moi envers elle... Il est bon d'élever son âme, de la faire grande... Cela console et vivifie !

Il n'y avait plus de haine, ni de colère, dans mon cœur... Je me sentais allègre; Charles avait raison. L'âme est comme l'oiseau, plus elle monte, plus elle est joyeuse.

Le nom de M^me^ Dambert avait fini par passer dans les journaux belges, échos presque exclusifs des journaux de la France... Toujours la même vogue, peu enviable pour une femme honnête ! — Pauvre enfant! se bornait à dire Charles, avec un profond soupir...

Il travaillait, ou faisait semblant de travailler, car, si je le surprenais parfois assis devant sa table bien tard dans la nuit, ce n'était pas à lire ou à écrire qu'il était occupé. Ses regards semblaient vouloir plonger dans un monde éloigné.

Digitized by Google

XVI

Mais cette lutte que mon fils avait entreprise, lui, cœur aimant, cœur ardent et sincère, pour triompher de son chagrin, pour maîtriser son indignation, cette lutte le brisa. Ce furent d'abord de petits maux, jugés sans importance ; mais peu à peu son système nerveux s'ébranla ; sa sensibilité devint excessive, au point qu'il ne pouvait plus, malgré tous les efforts de sa raison, cacher son humeur sombre. — Il avait des accès d'impatience ; puis il s'en repentait, se promettant de ne plus y retomber. Je m'apercevais bien de ces changements ; je l'obligeai à consulter un médecin, au moins pour me rassurer. La science ne put constater aucune lésion quelconque ; les organes étaient sains. Il fallait de la distraction au malade ; pas autre chose...

Je m'inquiétai de ces symptômes plus que je ne puis le dire. Une sorte de vague pressentiment m'alarmait. Tous les raisonnements eussent été incapables de m'y arracher. Mon instinct avait plus de lucidité que mon esprit. Charles ne se plaignait plus ; mais on le vit se fondre, pour ainsi parler : il s'en allait, sans résistance, sans regret, avec indifférence. Il n'eût pas tenté d'abréger sa vie, mais il ne tentait de la prolonger. C'était navrant ; je l'exhortai ; il m'écouta, me comprit. Vous avez raison, me dit-il, mon énergie s'endort. Allons ! je le veux bien. Je chercherai à me rendre utile, à soulever encore quelque poussière autour de moi. Pendant dix mois, il travailla consciencieusement, avec vigueur, avec fièvre. Il avait projeté je ne sais quelle transformation pour Anvers, dont il voulait faire le premier port du monde, et qu'il rêva d'agrandir par delà l'Escaut, sauf à relier les deux rives du fleuve par des ponts gigantesques. Il parla de ses vues avec enthousiasme ; il courut visiter la ville, sonder les profondeurs de cette vaste nappe d'eau au-dessus de laquelle on passerait désormais à pied sec. Il marquait l'emplacement de docks nouveaux, plus considérables ; je ne sais. Sa chambre regorgeait de plans et d'épures. Il semblait revivre. Deux ou trois fois, je le surpris, chantonnant, tandis qu'il promenait la règle et le compas sur son papier...

Mais un jour, il déchira tout ce qu'il avait fait.

— Il suffira, me dit-il avec un haussement d'épaules, découragé, il suffira que l'on sache que toutes ces folies sont de Charles Dambert, du mari facile et débonnaire, de celui qui a vendu son nom,

Digitized by Google

— car c'est ce que l'on dit, — pour que le ridicule de l'auteur de ces plans retombe sur ses travaux, et ne fasse accepter que par un éclat de rire de la foule une œuvre que je crois digne d'un meilleur accueil... *Alea jacta est!*... Je suis devenu fataliste... Dieu dispose de moi!...

Dès ce moment, comme si tout à coup il avait ouvert les bras et s'était laissé entraîner sur la pente rapide, il déclina.

Il ne prononçait plus depuis longtemps le nom de sa femme; il ne parlait plus d'elle. La volonté commandait encore aux suggestions de l'esprit malade. Au milieu de ses tourments, il savait sourire avec sérénité et cacher la seule pensée qui le préoccupât exclusivement.

Une nuit, cependant, le nom aimé lui échappa, avec un sanglot.

— Veux-tu la voir? veux-tu que je la prévienne? demandai-je.

— Ah! je suis lâche! se borna-t-il à répondre en retombant abattu sur son oreiller.

J'écrivis à tout hasard à Mme Dambert, n'espérant rien de cette démarche. Lui, semblait plus calme et plus tranquille.

Vingt fois depuis son brusque départ du toit conjugal, Marie avait adressé à Charles des lettres où elle avait l'impudence de l'appeler son « petit mari, » lui promettant de rentrer sous le devoir, accusant sa mère de la retenir, puis vantant la tendresse de cette femme, qu'elle disait n'avoir jamais quittée et qu'elle ne saurait jamais s'habituer à abandonner... enfin, suppliant Charles de venir les rejoindre : qu'ils seraient heureux...

Je l'ai dit déjà, jamais Charles n'avait répondu.

Singulière créature que cette femme. On ne saurait pas la condamner tout à fait, et moins encore l'absoudre.

Un matin, j'étais auprès de mon fils, nous avions causé tranquillement de Tordon, qui devenait bien vieux, bien sourd..., de nos voisines, si bonnes et si résignées dans leur infortune; une voiture, roulant comme emportée par le vent, s'arrêta tout à coup à notre porte; on parla à haute voix; dans l'escalier s'entendait le frôlement d'une robe de soie, un pas précipité; on ouvrit la porte, Marie s'élançait dans la chambre.

A peine eut-elle aperçu son mari, pâle, amaigri, stupéfié par cette venue, qu'elle se jeta sur lui, l'étouffant de ses baisers, versant des larmes abondantes, sincères... Puis, par des mots entrecoupés, lui promettant de le soigner, de le guérir... d'être heureux ensemble... Enfantillages que l'amour ou l'amitié seuls suggèrent.

Marie se mit aussitôt à entourer Charles de soins sans bornes; elle

Digitized by Google

ne voulait pas qu'il prît rien que de sa main. Elle redressait son oreiller; égalisait les draps de son lit...

Elle avait jeté sur une chaise son châle et son chapeau, à la hâte; et, couverte de bijoux, de perles, de colliers, de bracelets précieux, ne regardant pas à chiffonner ses dentelles, à tacher sa robe, elle allait et venait dans la chambre, comme si tout à coup elle avait pris plaisir à se faire une ménagère active et soigneuse. Elle avait amené un laquais, vraie figure de coquin et d'intrigant, qui semblait nous considérer avec hauteur et dédain. Il m'agaçait avec son sourire placide, son œil à demi fermé, comme s'il eût cherché à s'habituer à notre obscurité... Debout, depuis son entrée, contre le chambranle de la porte, il n'en bougeait. Allait-il rester longtemps ainsi?

Cependant, les heures s'écoulaient; la nuit approchait; j'étais gêné de demander à ma bru si elle comptait dîner avec nous. La présence de ce valet semblait annoncer qu'elle ne resterait pas longtemps; nous ne songions même pas à la retenir; certes, elle allait nous quitter tout à l'heure! La nuit vint... Charles l'engagea discrètement et comme craignant d'être obéi trop à la lettre, à prendre du repos. Non, non, s'écria-t-elle d'un air décidé, je ne vous quitte pas...Vous me ferez dresser un lit ici, dans cette chambre... Ma place est auprès de mon mari et j'entends qu'on m'y laisse!

Il me parut que quelque chose comme un ricanement venait du côté de la porte.

Je mis la nappe; je descendis à la cuisine prendre quelques comestibles froids; j'invitai Marie à partager notre maigre repas. Elle accepta, mangea de bon appétit, se faisant de la maison, présidant à tous les détails. Nous semblions bien plus chez elle que chez nous.

Le laquais était toujours à la même place. Je me risquai à faire remarquer sa présence qui semblait oubliée.

— Mon Dieu! s'écria-t-elle, étonnée, ne se rappelant plus qu'elle s'était fait suivre par quelqu'un... Étienne, allez-vous-en; vous vous logerez à l'hôtel, où vous voudrez; je n'ai pas besoin de vous ici.

L'homme s'inclina, sourit de son sourire moqueur et bête, et sortit.

Marie passa la nuit au chevet du malade, entortillée dans un paletot d'homme; elle se multipliait. Quand je me présentai, le matin, elle me parut fière et heureuse de sa conduite. « Il a assez bien dormi, dit-elle. A nous deux, nous le sauverons. »

— Vous devez avoir eu bien froid.

— Du tout; j'étais trop contente de me trouver auprès de lui.

Je lui sus gré de cette bonne parole; je lui avais pardonné sa faute passée; décidément, elle était bonne fille.

Digitized by Google

XVII

Charles renaissait, sous l'empire de la présence de la femme aimée; il reprenait goût à la vie. Seulement, on voyait qu'il n'osait croire que cela dût continuer longtemps.

Il la supplia de se moins fatiguer. Sa beauté se fânerait dans la société d'un malade, dans ce milieu si peu fait pour elle, elle, habituée au confortable, aux empressements d'un nombreux personnel domestique. Elle répondait à tout : qu'elle le voulait, qu'elle le *devait* ainsi!

Elle parlait du devoir! Et en réalité il semblait qu'elle eût de la joie à le remplir. Elle déployait un dévouement de sœur de charité. Sa complaisance était infinie, son affection incessante. Seulement, elle y mettait comme une sorte de fièvre. Elle dépensait vite et beaucoup

Pour ma part, j'étais désarmé. Je l'aimais comme ma propre fille. Vingt fois par jour, je le lui disais et la remerciais. Elle me payait d'une caresse et d'un sourire.

Tordon la trouvait sublime; Éveline lui parlait sur un ton plein d'estime et d'admiration. M^me^ Saillard la pria de monter chez elle, la baisa au front et l'appela une bonne et vaillante enfant.

Au bout d'un jour ou deux, Charles se leva; elle le fit marcher par la chambre, le soutenant, allant le faire asseoir dans le faible rayon de soleil qu'un dernier beau jour d'octobre envoyait par la fenêtre...

La guérison fut rapide. Marie avait le droit de se dire qu'elle seule l'avait amenée et hâtée. Elle rit de son dénuement; elle n'avait point apporté de toilette et se vit obligée d'emprunter des vêtements à Éveline. Elle était bien jolie dans ces robes simples.

Charles, fou de joie de posséder son trésor, de l'avoir sous la main, ne songeait plus au passé, ni surtout à l'avenir. Il était tout au présent : au bonheur.

Un matin que j'entrai dans la chambre, Marie était assise sur les genoux de son mari, ses bras enlacés autour de son cou, son front collé contre sa bouche... et elle pleurait, et elle demandait pardon.

— Je ne le ferai plus, disait-elle... Si tu avais voulu pourtant, nous eussions été si joyeux, si unis!... Ma pauvre maman, où es-tu?...

Et de nouvelles larmes jaillirent de ses yeux. En m'apercevant,

Digitized by Google

elle se contraignit, essuya ses paupières et embrassa Charles en l'appelant : son cher petit homme.

Puis, tout fut fini pour ce jour-là ; c'est-à-dire qu'elle resta empressée et de bonne humeur.

Mais les jours qui suivirent furent marqués par des mouvements d'impatience. Elle avait des sanglots nerveux : il lui fallait de l'air... On ouvrait la fenêtre. Elle regardait les nuages courir, la cime des arbres s'incliner sous les efforts du vent, la fumée sortir lentement des cheminées, se déchirer, s'abattre ou s'élever... Elle suivait toutes ces manifestations du mouvement avec des yeux atones, comme si elle eût désespéré de pouvoir participer encore à quelque chose..... Il y avait dans son regard de l'indifférence et de l'envie comme chez le prisonnier qui ne compte plus sur la liberté. Puis, elle allait s'asseoir dans l'angle le plus obscur de la chambre, et boudait.

Elle commença à trouver que le ménage était mal tenu. Charles venait de louer une maison, il la faisait meubler coquettement, et ne demandait que quelques jours pour qu'ils y fussent installés convenablement. Elle ne voulut même pas aller la voir.

Je redoutais quelque chose. Mon fils était au désespoir. C'était à son tour de prodiguer à sa femme mille soins, mille tendresses. Tu as raison, lui dit-elle un soir, en se jetant dans ses bras et en lui souriant de la façon la plus séduisante, ma place est ici, auprès de toi, et jamais je ne te quitterai!

Le lendemain, elle demandait Étienne, et ne comprenait pas qu'on l'eût séparée de son fidèle serviteur; il le lui fallait sur-le-champ; elle avait des ordres à lui donner. N'était-elle pas dépourvue de tout, vêtue comme une pauvre fille? Elle n'avait jamais été habituée à un pareil genre de vie. On devait bien le savoir...

Étienne fut retrouvé; je le lui amenai moi-même; elle lui parla bas, les larmes aux yeux, de contentement, le traitant de : *son bon Étienne*... Une nuit se passa encore. A notre réveil, la singulière jeune femme avait disparu. Elle s'était enfuie, laissant un simple billet : Elle demandait pardon; elle souffrait bien aussi; son âme était déchirée à la pensée que Charles fût loin d'elle... Mais elle n'aurait plus su prolonger l'épreuve, à aucun prix! Cela l'eût tuée!... Elle était si sensible, si impressionnable... on ne la connaissait pas; son cœur n'était plein que de bonté, que du désir de bien faire... Mais, malgré elle, en dépit de ses efforts, elle ne saurait accepter certains sacrifices...

Charles lut la lettre et la froissa dans sa main crispée.

— Étrange femme, dit-il; elle m'aime pourtant!... Mais aussi

Digitized by Google

pourquoi ai-je sacrifié mon amour à mon amour-propre? C'est ma fierté qui a tout ruiné... Un sot scrupule a fait tout mon malheur. Je l'aurais suivie partout, je l'aurais reçue comme épouse, avec joie, avec ivresse. Ce n'est pas elle qui serait venue me servir et me soigner, c'est moi qui aurais été son esclave, sa chose, son bien... Oui, j'ai été égoïste, férocement égoïste, bêtement égoïste, et je porte la peine de ma faute...

— Voici, — eus-je l'imprudence et, je le confesse, le manque de charité, de lui dire, obéissant à mon propre ressentiment, — voici que vont revenir les jolis cancans d'autrefois!...

— Oh! taisez-vous, taisez-vous, s'écria-t-il en se prenant la tête des deux mains et en bondissant sur place... Pourquoi me parler ainsi en ce moment!... Cette fois, j'irai la reprendre... C'est mon bien. Elle doit me suivre. Je n'admettrai aucune excuse, aucun prétexte... Vous avez raison; les mauvais propos ont failli me tuer; ce n'est pas celle à qui j'ai donné mon nom qui peut me porter des coups pareils... C'est trop cruel!

Je le voyais décidé à agir; je croyais que sur l'heure il allait partir à la recherche de sa femme; il resta.

ÉMILE GREYSON.

(La suite au prochain numéro.)

Digitized by Google

LA VALLÉE DE LA SALM.

—

I

On a publié sur nos Ardennes plusieurs ouvrages intéressants, parmi lesquels on cite les « études » de M. Victor Joly, illustrées de dessins du peintre Martinus Kuytenbrouwer; les « légendes » de M. Marcellin Lagarde; le volume intitulé : « En Ardenne, par quatre Bohémiens, » dont l'un était, comme on le sait aujourd'hui, feu Thoré, le célèbre critique de peinture, plus connu sous le pseudonyme de Burger; enfin « le guide du voyageur en Ardenne, » par Jérôme Pimpurniaux, autre pseudonyme qui cache M. Adolphe Borgnet, professeur d'histoire à l'université de Liége. Ces ouvrages ne font pas mention ou ne font qu'une mention très-superficielle d'un canton ardennais qui vient d'être révélé aux touristes, par l'ouverture encore assez récente du chemin de fer qui va de Spa à Luxembourg. Il avait toutefois attiré déjà, depuis quelques années, l'attention d'un autre genre de curieux : les spéculateurs agricoles, qui cherchent, dans nos provinces les moins peuplées et les plus éloignées des grandes villes, des occasions avantageuses de placement pour leurs capitaux ou d'emploi pour leur industrie.

Ce canton est la vallée de la Salm, sorte de poussée que fait notre Luxembourg dans la province de Liége, et qui, par cela même, était restée jusqu'ici assez en dehors de la circulation générale. Cette vallée, choisie pour une partie du parcours du chemin de fer de Spa à la frontière du Grand-Duché, dans la direction de Weiswampach, est aujourd'hui réunie au réseau de nos voies ferrées. Elle sera, de plus, traversée bientôt par une autre voie, qui est à l'étude. Le moment est donc venu de s'occuper de la vallée de la Salm un peu plus qu'on ne l'a fait généralement jusqu'aujourd'hui.

Ce n'est pas que ce canton ne valût auparavant la peine d'être visité et décrit. Nous dirons, plus loin, de quelles personnes il

Digitized by Google

avait, depuis plusieurs années déjà, attiré l'attention, à divers points de vue. Mais, en fait de contrée, comme en toute autre chose, le mérite a besoin d'être mis en évidence; et l'appréciation seule de quelques *dilettanti* n'y suffit pas. Quand le temps du succès est arrivé, il reste aux premiers appréciateurs la satisfaction d'avoir devancé l'opinion. Il est encore temps pour nous de nous joindre à ceux qui, dans quelques années, jouiront de cette satisfaction.

Donc, lorsque, quittant Stavelot, dernière localité un peu importante à l'extrémité sud de l'ancien pays de Liége, vous vous dirigez dans le sens du cours de l'Amblève, vous arrivez en un point de cette rivière où elle reçoit, à peu d'intervalle, deux affluents assez considérables. L'un est la Salm; l'autre, le ruisseau de Bas-Bodeux. Le lieu de la jonction est « Trois-Ponts », hameau ainsi nommé parce que chacune des trois rivières y a un pont.

A juger par la situation, il n'est pas douteux qu'autrefois ce triple confluent ne constituât un passage difficile à franchir, et qu'il ne formât, de ce côté, la frontière naturelle du pays de Liége dont Stavelot, après tout, n'était qu'une sorte de dépendance. Cette frontière ne devait point remonter le cours de la Salm, encaissée là, d'ailleurs, dans une gorge assez étroite. La vallée, fermée de ce côté par la difficulté qu'il y avait à franchir par charroi son embouchure presqu'entièrement occupée par le lit de la rivière, resta naturellement jointe au pays en amont, qui était le Luxembourg. Le pays de Liége se contenta d'enclaver ses versants à droite et à gauche; et la vallée resta ainsi le cul-de-sac qu'elle figure encore aujourd'hui. Mais, par sa configuration même, il était évident que, lorsqu'il s'agirait un jour de mettre la province de Liége en communication directe avec ce qu'on appelle aujourd'hui le Grand-Duché de Luxembourg, ce serait en entrant dans la vallée de la Salm, par son embouchure un peu déblayée, et en remontant la rivière, à partir de « Trois-Ponts, » qu'on trouverait le plus court chemin. Il fallait toutefois des circonstances favorables pour que ce plus court chemin fût recherché.

Au vieux temps des princes de Liége, qui, tout évêques qu'ils étaient, avaient leur ambition comme les autres princes, leurs voisins du Luxembourg ne devaient pas être désireux d'abaisser les barrières qui les tenaient séparés. Il y avait, dans la vallée de la Salm, un seigneur particulier qui devait tenir moins que tout autre à ce qu'on entrât facilement chez lui. Il s'était ménagé là un excellent fief, qu'il avait su, presqu'incognito, rendre important et enviable. D'ailleurs, le prince abbé de Stavelot, interposé entre lui et le prince évêque de Liége, au point où commence la vallée de la Salm, le couvrait aussi quelque peu contre l'ambition de ce dernier.

Digitized by Google

Sous le régime français, lorsque tous les petits princes eurent été balayés de notre sol, ni la République ni l'Empire, au milieu de tant d'entreprises plus générales, n'eurent le temps de penser à des travaux de communication secondaire. D'ailleurs, (et c'est une remarque qu'on a trop peu faite) les régimes français ne s'occupèrent guère ni de routes, ni de canaux dans notre pays. Nous étions, depuis longtemps déjà, beaucoup mieux pourvus que la France de voies de communication. Des administrateurs français devaient songer d'abord à regagner chez eux, et en partie à nos dépens, l'avance qu'à cet égard la Belgique avait sur la France.

Sous le gouvernement hollandais, qui, c'est une justice à lui rendre, a fait beaucoup chez nous pour les canaux et les routes, le Luxembourg avait, avant tout, dans l'ensemble du système militaire dont le royaume des Pays-Bas faisait partie, une destination stratégique qui interdisait d'y trop multiplier les voies de communication. Un canal comme celui de l'Ourthe, qui n'avait pas les inconvénients militaires d'une route, et qui, au contraire, ajoutait aux moyens défensifs de la province, fut tout ce que le Luxembourg pouvait jamais espérer du roi Guillaume Ier, l'allié obligé de la Prusse contre la France (1), chargé de couvrir, le plus possible, la frontière de celle-là contre celle-ci.

C'est seulement à partir de 1830, quand la Belgique, rendue à elle-même, se fut constituée de façon que les intérêts naturels de toutes ses provinces pussent avoir leur libre jeu, que les circonstances dont nous avons parlé tout à l'heure se présentèrent pour la première fois.

Une exellente loi, celle du 19 juillet 1832, par laquelle le gouvernement est autorisé à concéder des péages pour la construction de routes et canaux, ouvrit carrière aux travaux innombrables que nous avons vu exécuter depuis, pour améliorer et multiplier les communications. Le Luxembourg avait eu soin de réclamer, dès l'origine, contre l'espèce d'abandon dans lequel il était resté sous le précédent régime. On ne lui fit pas attendre, pour ses communications les plus urgentes, les effets de la loi du 19 juillet, puisque la plupart de ses routes nouvelles furent décrétées de 1834 à 1837, pour être construites aux frais de l'État. Mais, dès 1838, une concession de péage fut octroyée pour la construction d'une route à travers la vallée de la Salm. Celui qui en avait conçu le projet et qui l'exécuta, fut le colonel De Puydt. Ce nom, resté dans les souvenirs de tous les con-

(1) Voir les traités de Paris, de Londres et d'Aix-la-Chapelle, du premier quart de notre siecle.

Digitized by Google

temporains de 1830 comme ayant été porté par un de nos ingénieurs les plus clairvoyants parmi les initiateurs de travaux publics à cette époque, ce nom témoigne déjà de l'importance de la vallée de la Salm, que cet homme éminent n'avait pas tardé à reconnaître. La route de Stavelot à Diekirch, concédée avec péage, le 23 mai 1838, à Remy De Puydt, en son nom et en celui d'une société dite « des Ardennes », parcourt aujourd'hui la vallée de la Salm, notamment en sa plus belle partie, depuis Trois-Ponts jusqu'à Cierreux, distance sur laquelle quelques touristes ont pu commencer, deux ou trois ans après, à visiter commodément cette vallée, s'arrêtant à Grand-Halleux, à Viel-Salm, à Salm-Château, et faisant de là rayonner leurs promenades dans les directions où s'offraient des objets dignes d'attention.

Nous n'avons pas été des derniers à visiter la vallée de la Salm, et l'attrait qu'elle nous a offert d'abord nous y a rappelé plusieurs fois. Ce que nous y avons glané, sur le chemin, n'est pas sans quelque intérêt. Nous ne nous sommes pas arrêté exclusivement au pittoresque, aux légendes, aux traits de mœurs fugitifs, qui font le sujet le plus ordinaire des « impressions de voyage. » Il y a dans ce joli coin de nos Ardennes autant et plus peut-être à recueillir, sous ce rapport-là, que dans toute autre partie déjà décrite par les touristes que nous indiquions en commençant. Mais il y a aussi des faits archéologiques, des faits politiques, et surtout des faits économiques à constater et qui méritent bien autant qu'on les recueille et les fasse valoir dans le public. Nous voudrions donc faire tourner nos observations plutôt au double profit de ce petit pays et de ceux qui peuvent aller exploiter cet ancien comté de Salm, qu'un chemin de fer a récemment ouvert à une destinée importante.

Les noms du général Niellon et du général Langerman, qui restent encore attachés à des localités du pays, prouvent que des pionniers plus aventureux que les autres avaient déjà, depuis assez longtemps, fixé leur attention sur cette contrée. D'autres les ont suivis depuis, avec moins de risques d'aventure, comme il arrive à ceux qui peuvent s'instruire de l'expérience de devanciers, pour les mauvaises veines à éviter et les meilleurs filons à suivre. Nous avons vu quelques nouveaux manoirs indiquant que tout ne se bornait plus, autour de Viel-Salm et de Salm-Château, à d'anciens donjons réoccupés par des soldats laboureurs, comme l'étaient naguère encore les châteaux de Burtonville et de Provedroux, au voisinage des deux Salms. D'autres colons occupent déjà le pays. Nous tâcherons principalement d'expliquer, le mieux qu'il nous sera possible,

Digitized by Google

après un examen attentif des lieux et assez bien de recherches faites et d'informations prises, comment la vallée de la Salm doit devenir bientôt, grâce à son chemin de fer, la partie de notre Luxembourg où il sera peut-être le plus avantageux d'importer de nouvelles entreprises industrielles, commerciales et surtout agricoles, comme aussi d'aider de capitaux suffisants l'industrie et l'agriculture déjà existantes.

Il nous a semblé que la forme la plus convenable à adopter pour donner de l'attrait aux informations que nous voudrions répandre, c'était de les rattacher à un itinéraire dans la contrée, tel que nous l'avons adopté, et tel qu'on peut le suivre sur nos traces.

Tout le monde connaît Spa. C'est de ce point qu'il faut partir pour visiter nos Ardennes, lorsque l'on veut avoir subitement sous les yeux l'opposition de la civilisation belge, toute développée, et de la civilisation encore à l'état d'ébauche, circonscrite dans notre province de Luxembourg et quelques cantons limitrophes de nos provinces de Liége et de Namur. Abordée par tout autre point, l'Ardenne ne commence nulle part d'une façon aussi abrupte; entrez-y par la Famenne namuroise, ou par les routes du Condroz liégeois, vous n'en trouvez pas facilement la ligne de démarcation. Il est connu des touristes que dans ces directions-là, tout paysan vous dira : « Ce n'est pas encore ici l'Ardenne; c'est au village plus loin. »

Par la route de Spa à Stavelot, au contraire, en la suivant autrement que par le chemin de fer, vous n'avez pas quitté le dernier arbre de la charmante promenade de la Sauvenière, laissant derrière vous la vallée où notre pimpante métropole de la roulette et du trente-et-quarante s'étale au milieu de champs cultivés, de prés toujours verts et surtout d'ombreux bocages, que vous voilà sur le plus aride plateau qui soit peut-être dans tout le royaume. Que si vous prenez le chemin de fer, vous quittez le même berceau vert, où Spa semble nonchalamment couché, et vous rampez bientôt à mi-côté d'une colline dénudée, ayant au-dessus et au-dessous de vous, le tableau désolé d'une nature morte. C'est, en haut, la lisière du plateau que nous venons de dire; en bas, une déclivité qui en continue au loin la désolation; car le fond de la vallée n'est pas sous nos yeux.

Nous avons toujours un peu pensé que la population spadoise ou spadane (comment dit-on?) avait, de temps immémorial, à l'aide de manœuvres restées inconnues et d'une politique municipale *ad hoc*, fait obstacle à ce que le défrichement tentât de corriger l'aspect sauvage de cette grande « fagne » sur laquelle vous débouchez abruptement.

Digitized by Google

Cela vous inspire, en effet, à la première vue, une sorte d'effroi qui vous fait regarder en arrière le frais bassin de verdure d'où vous venez d'émerger, et vous fait dire mentalement : « Tâchons » que l'excursion soit courte, et rentrons le plus tôt qu'il nous sera » possible dans le joli nid que nous venons de quitter. » Qui ne connaît l'effet merveilleux des contrastes pour faire ressortir les qualités : depuis la mouche sur la peau satinée d'une coquette, jusqu'aux horreurs de l'enfer qui dispensent presque de s'ingénier à trouver une bonne description du paradis ?

Ainsi, en quittant Spa, vous vous trouvez sans transition en Ardenne, et nous venons de dire quel échantillon vous en avez. Voulez-vous une description plus complète? Suivez.

Êtes-vous sur le plateau même de la « fagne », vous avez devant vous, à droite comme à gauche, une plaine, qui paraît sans fin, couverte de bruyères; quelques points culminants à l'horizon, entre autres la célèbre « baraque Michel », à trois ou quatre lieues de distance, sur la frontière de Prusse. A gauche, cependant, les poteaux indicateurs de l'hippodrome consacré aux courses de Spa vous marquent que ce désert a pu déjà être utilisé à quelque chose. Une belle ligne de sorbiers, en pleine venue, et tout chargés, en été, de leurs fruits pendant en grappes rouges, règne le long de la route, et vous annonce aussi que le sol n'est pas absolument aussi maudit qu'il en a l'air. L'administration des ponts et chaussées de l'État se charge déjà, par cette plantation, de déjouer la politique dont il était question tout à l'heure.

Longez-vous la « fagne » sur le chemin de fer, le paysage est plus restreint, et vous vous croyez enfermé dans un étroit désert.

Mais, lorsque vous aurez fait six kilomètres environ sur l'une comme sur l'autre route, vous découvrirez, en approchant de Francorchamps, que, soit l'immensité de la « Fagne » de Spa, vue sur le plateau, soit la longueur du désert rétréci où roule le chemin de fer, tout cela n'est, au fond, que de la fantasmagorie. Car ce premier mamelon de la montagneuse Ardenne est entouré d'une ceinture de vallées fertiles, mais qu'on ne voit pas avant d'y être descendu.

Du haut de la « Fagne », l'immensité apparente de l'horizon provient de ce qu'on ne voit que les sommets des plateaux successifs du même genre, qui dominent leurs ceintures respectives de vallées, qui sont aussi d'une même espèce.

Sur la rampe du chemin de fer qui contourne le mamelon de la « Fagne », vous vous croyez emprisonné dans le sable ou le roc, parce que vous ne voyez ni le sommet ni le pied de la montagne.

C'est en cela que le tableau de l'Ardenne est le plus vrai en par-

Digitized by Google

tant de Spa. L'Ardenne n'est au fond qu'un système de plateaux, dominant des vallées. La difficulté de mettre celles-ci en communication les unes avec les autres est ce qui a empêché de les relier entre elles d'abord, puis toutes ensemble avec les provinces voisines, où les communications, moins entravées par la configuration du sol, ont permis de répandre depuis longtemps une même moyenne d'idées et d'industries, ces deux grandes mesures de toute civilisation.

La vallée de Spa, qui n'est après tout qu'une partie de la première vallée ardennaise contournant le plateau de la « Fagne », doit de participer depuis longtemps à la civilisation commune de nos provinces de Liége et de Namur, à cette seule cause qu'elle était la première abordable en venant de Liége, ce grand centre de nos deux provinces riveraines de la Meuse. Le reste de la vallée autour du tableau de la « Fagne », aura bientôt le même avantage, aujourd'hui que les communications sont mieux établies. Les communications qui existaient une vingtaine d'années avant l'ouverture du chemin de fer, ont déjà produit un premier effet pareil. Étudions cet effet, du point de Francorchamps où nous voici parvenus. Ce sera un bon moyen de conjecturer ce qui se fera, plus tard, dans les vallées de l'intérieur, et notamment dans la vallée de la Salm où nous nous rendons.

Francorchamps, beau village entre Spa et Stavelot, est au fond du premier versant sud de la « Fagne ». Les fermes, les champs, les prés s'y présentent à peu près comme dans la vallée de Spa, qui lui est opposée, au versant nord. La route qui va vers Malmedy, se sépare à Francorchamps, à gauche de celle qui va vers Stavelot, et elle avait déjà fait de ce village, avant l'ouverture du chemin de fer, une étape importante pour le roulage ordinaire.

Depuis le chemin de fer, Francorchamps est devenu une grande station, avec une gare d'un certain développement. Voilà désormais toute une contrée nouvelle reliée de ce côté de l'Ardenne au mouvement général de la province de Liége. Plus loin, Stavelot attend de la même cause un effet analogue. C'est dans cette petite ville surtout qu'il sera curieux de voir, à dix ans d'ici, ce qu'une station de chemin de fer peut apporter de changement. Pour faciliter cette tâche à ceux qui l'entreprendront alors, disons, en quelques mots, ce que Stavelot est aujourd'hui.

Cette petite ville, tout au fond de la vallée qui succède à celle de Francorchamps, est depuis longtemps très-connue, d'abord par son abbaye d'autrefois, puis par son industrie de la tannerie. Il ne sera pas hors de propos de dire ici, en passant, quelques mots du célèbre monastère. Ce sont de ces digressions permises dans des

Digitized by Google

études du genre de celle-ci. Nous éviterons, d'ailleurs, les banalités.

Stavelot, — ancienne principauté ecclésiastique, d'un caractère plus singulier encore que tant de petits États féodaux de notre partie de l'Europe, avant la Révolution française, — voit remonter son origine d'une manière historique certaine, jusqu'au commencement du VII^e^ siècle.

Deux diplômes du roi franc Sigibert, d'entre 618 et 652 (les paléographes varient quant à ces dates) mentionnent la fondation, par un Grimoald, des deux monastères qui sont devenus depuis les abbayes de Stavelot et de Malmedy. Saint Remacle en était abbé, lorsque Sigibert leur fit les donations que constatent les passages que voici, traduits aussi littéralement que possible, du latin barbare dans lequel les deux diplômes sont conçus :

« Dans notre forêt dite l'Ardenne, dans des lieux d'une vaste » solitude, dans lesquels une masse de bêtes pullulent, où il y a » des monastères selon la règle des cénobites ou de la tradition des » pères, appelés *Stabulaus* et *Malmundarium*, auxquels on sait que » Remacle, vénérable évêque, préside comme abbé, nous donnons » à ces monastères, — afin d'obvier au péril des âmes de ceux qui les » habitent, pour qu'ils évitent le commerce des femmes, et pour » que, séparés des impressions populaires et du tumulte du siècle, » ils s'occupent de Dieu seul, — des espaces autour des deux mo- » nastères dans tous les sens, ne dépassant pas douze milles de » bois.

» Nous concédons aux saints et vénérables monastères appelés » *Stabulaus* et *Malmundarium*, où l'homme révéré, Remacle, » évêque est abbé, et qu'a fondés l'homme illustre Grimoald, maire » du palais, dans le vaste désert d'Ardenne, le thonlieu, (péage) au » port Vetraria sur les fleuves Taunuco et Itta, et au port que l'on » appelle Sellis. »

Il serait difficile de dire exactement aujourd'hui où et sur quels fleuves ces ports étaient situés.

Bien que plus tard, sous Chilpéric II, successeur de Sigibert, Remacle ayant trouvé, paraît-il, lui-même, que la donation de ce dernier excédait les bornes d'une sage générosité, cette donation fut réduite de moitié, ainsi qu'il appert d'un diplôme de Chilpéric, de l'an 667, — les abbayes de Stavelot et de Malmedy n'en devaient pas moins gagner plus tard une grande importance, avec de pareils fondements.

Saint Remacle, qui avait abandonné son évêché de Tongres, pour aller se consacrer tout entier à ses abbayes de Stavelot et de Malmedy, développa déjà beaucoup ce double établissement. On

Digitized by Google

sait qu'il en avait fait une pépinière célèbre de clercs, d'où sortirent plus tard saint Théodard et d'autres saints, notamment saint Lambert et saint Hubert, qui furent évêques de Liége. Lorsque Remacle mourut, en 675, il avait donné, à Stavelot surtout, une réputation qui s'était répandue au loin dans toute la chrétienté de l'Europe occidentale. Les abbés, ses successeurs, furent, après Charlemagne, établis régulièrement feudataires de l'Empire, et, lors de la division de l'Empire en cercles, on y voit une *principauté* de Stavelot, incorporée, comme la principauté de Liége, dans le cercle de Westphalie.

Dès le commencement du XII^e^ siècle, les abbés de Stavelot s'intitulent « abbés par la grâce de Dieu ». Conon qui, en 1126, donne un règlement sur les corvées à Stavelot, se qualifie ainsi (1). Mais, par un diplôme de l'empereur Conrad III, de l'an 1140, on voit le lien qui rattache à l'Empire les abbés de Stavelot. Ce diplôme confirme les priviléges des monastères de Stavelot et de Malmedy, leur laisse la libre faculté d'élire leur abbé commun, parmi les religieux du monastère de Stavelot, et maintient l'abbé dans la possession et la juridiction du château et de la ville de Logne. Un peu plus tard, en 1152, l'empereur Frédéric I^er^ statue que le monastère de Malmedy ne pourra jamais être séparé de celui de Stavelot, et que les religieux de ce dernier monastère auront le droit de choisir un abbé dans leur sein, de préférence à ceux de Malmedy, quand l'un d'eux sera jugé capable de remplir ces hautes fonctions.

C'est vraisemblablement à cette époque, et aussi vers le milieu du XII^e^ siècle, que le pays prit communément la dénomination de : « Pays de Stavelot, Malmédy et Logne », que l'on rencontre assez souvent dans les documents historiques.

Il faut que, dans les siècles suivants, les abbés de Stavelot aient éprouvé quelque difficulté à se tenir absolument indépendants de leurs voisins de Liége, pour ne relever qu'exclusivement de l'Empire. On peut le conjecturer d'après une lettre que Philippe-le-Bon écrit de Bruges, le 30 décembre 1463, au gouverneur de son duché de Luxembourg. Ce puissant prince, dont les démêlés avec les évêques de Liége étaient fréquents, ne pouvait guère avoir à protéger les abbés de Stavelot que contre Liége. Il s'exprime ainsi dans sa lettre :

(1) *Cuono Dei gratiâ Stabulensis abbas*. Le réglement règle les obligations de corvée de ceux : « *qui intra terminos villæ Stabulaus ruralem possessionem » habent*. » Il y avait donc déjà *une ville* de Stavelot, par opposition à une banlieue rurale.

Digitized by Google

« A nostre gouverneur de Luxembourg ou à son lieutenant : » A l'humble supplication de révérend père en Dieu le abbé, doyen » et religieux, ès couvent des églises et abbayes de Stavelot et Mal- » medy, estant d'ancienneté, à cause de la fondation des dites » églises et abbayes, en la protection et sauvegarde de nos prédé- » cesseurs et de nous... »

Le terrible duc ordonne à son gouverneur de Luxembourg de garder et défendre, même par les armes, ses dits protégés, contre les attaques de quiconque.

Sans doute, cette protection de Philippe-le-Bon raffermit assez bien les abbés de Stavelot, et les servit, comme par tradition, chez les successeurs immédiats de ce prince. Nous voyons, en effet, sous Philippe II, régner à Stavelot un abbé, Christophe de Manderscheit, s'intitulant toujours : « Abbé par la grâce de Dieu, » lequel rend, de 1565 à 1575, des ordonnances en toutes matières de souveraineté, comme les monnaies, les relations commerciales entre ses sujets et les étrangers, les peines contre les hérétiques, etc., etc., ordonnances dont il délègue l'exécution à : « Nos » chers et féals mayeurs, lieutenant-justiciers et autres officiers, » tant par decha que par delà les bois, et en notre terre et pays de » Loigne. »

Mais après ce Christophe de Manderscheit, qui paraît avoir été le Louis XIV du pays de Stavelot, le prince-évêque de Liége prend tout à fait le dessus. En 1576, l'empereur Rodolphe II investit l'évêque de Liége de la dignité « d'administrateur des monastères de Stavelot et de Malmedy », et les abbés souverains paraissent effacés. Quelques historiens en donnent pour raison qu'il avait fallu imprimer plus de vigueur à la répression de l'hérésie dans la contrée, et que l'évêque de Liége, ayant jusque-là résisté vigoureusement aux novateurs dans sa juridiction, y paraissait plus propre, à Stavelot, que l'abbé successeur de Christophe de Manderscheit. Quoi qu'il en soit, depuis 1576 jusqu'en 1732, les évêques de Liége restent préposés au gouvernement de la *principauté de Stavelot et du comté de Logne*. C'est ainsi que le pays est désigné désormais dans les actes impériaux. Les évêques de Liége en sont qualifiés, tantôt les « administrateurs », tantôt les « coadjuteurs-administrateurs ».

Peu à peu, le caractère de leur autorité s'étendit. En 1688, l'évêque de Liége institue directement un prieur pour le représenter à Stavelot, Malmedy et Logne. Il lui délègue successivement tous les offices du gouvernement : la présidence de la cour féodale, la nomination des mayeurs, etc. En 1704, l'évêque nomme deux prieurs à titre égal, l'un pour Stavelot, l'autre pour Malmedy. En

Digitized by Google

1717, un consul de régence est chargé de l'administration, en l'absence du prince-évêque. C'est à la suite de la longue ingérence de ce prélat-souverain, dans les affaires du pays de Stavelot, qu'est venue l'habitude de considérer, dans les derniers temps, aux Pays-Bas, le pays de Stavelot comme une dépendance du pays de Liége.

Dans le demi-siècle qui précéda la Révolution française, l'abbé de Stavelot avait cependant été restauré en son ancienne souveraineté, par suite de décisions des tribunaux de l'Empire germanique.

En 1732, apparaît Nicolas Massin qui s'intitule : « Nicolas, par » la grâce de Dieu, abbé des monastères de Stavelot et Malmedy, » *prince* du Saint Empire, comte de Logne. — Voulant, dit-il, « consacrer les prémices de son gouvernement au service du Sei- » gneur, » il rend, sur l'observance du dimanche et des jours de fêtes consacrées, une ordonnance où il cite plusieurs fois les princes-évêques de Liége comme ses « prédécesseurs ». L'acte est signé : « Nicolas, » et plus bas on lit : « Par *Son Altesse*, » Gilson, secrétaire.

Voilà donc une Altesse, prince à Stavelot et à Malmedy et comte à Logne. Christophe de Manderscheit lui-même n'avait été de son temps qu'abbé de Stavelot par la grâce de Dieu, quoique, à la différence de Nicolas Massin, simple manant d'origine, il fût de sa personne comte de Manderscheit. C'était du chemin de fait depuis Remacle qui en avait remontré à Chilpéric II contre l'exagération de la donation de Sigibert. Toutefois, l'orgie des derniers temps féodaux touchait à sa fin dans nos pays.

Après le *prince* Nicolas vient le prince Dieudonné (Drion) qui, dans une ordonnance du 16 décembre 1737, s'intitule :

« Dieudonné, élu prince et administrateur apostolique des » monastères de Stavelot et Malmedy, etc. »

Puis, en 1742, le prince Joseph (De Nollet) ;

Puis le prince Alexandre (Delmotte), en 1754 ;

Puis le prince Jacques (Hubin), en 1767 ;

Puis enfin le prince Célestin (Theys), en 1787, auquel nous nous arrêterons un instant, non sans avoir fait remarquer que tous ces *princes* se font donner de l'*altesse* comme Nicolas Massin, et datent leurs édits comme suit :

« Donné dans notre abbaye impériale de Stavelot, ce : »

Célestin, l'Augustule de ces étranges successeurs de Remacle, subit les vicissitudes de tous les *dynastes* que renversa la révolution française.

Les premières années de son *règne* se passèrent presqu'exclusi-

Digitized by Google

vement à rendre des édits contre les étrangers qui venaient importer, *dans ses États*, les idées révolutionnaires ; contre les chansons séditieuses que l'on colportait dans les cabarets de Stavelot et de Malmedy ; contre les mille manœuvres qui se reproduisaient sans cesse pour saper l'autorité du prince et de ses officiers.

Dès la première invasion française dans les Pays-Bas, à la fin de 1792, Son Altesse le prince Célestin fuit à l'étranger, et on voit s'intercaler dans les actes officiels de ses États, des proclamations et des décrets de la convention nationale de Paris, depuis décembre 1792 jusqu'en mars 1793. Le 6 de ce mois de mars, Célestin date de Schleiden, localité d'Allemagne où il s'était réfugié, une proclamation où il annonce à ses sujets qu'il va revenir faire leur bonheur ; et le 13 avril, étant rentré dans son « abbaye impériale, » il porte une ordonnance instituant un tribunal pour rechercher et punir les méfaits révolutionnaires qui avaient eu lieu en son absence.

Ce fut le dernier acte de souveraineté des princes-abbés de Stavelot, car l'entrée définitive des Français, en 1794, ne permit guère d'appliquer cette ordonnance.

Ne nous donnons pas trop les gants de cette petite histoire de Stavelot. Tous les éléments en ont été puisés par nous dans le « Recueil des ordonnances de la principauté de Stavelot, 648-1794, » dressé par l'archiviste liégeois, M. Polain, et qui fait partie du « Recueil général des anciennes ordonnances de la Belgique », publié tout récemment par la commission d'histoire.

Ajoutons, en terminant sur ce point, que la compilation de M. Polain donne, en très-grand nombre, d'autres informations curieuses sur la partie de nos Ardennes dont nous nous occupons.

Comme on doit le conjecturer d'après ce que nous avons dit de l'origine de Stavelot, cette localité a eu un premier développement qui n'a pas dépendu absolument des communications avec le voisinage. Les moines y furent colloqués expressément pour être séparés du monde. Ils ne purent d'abord faire rayonner autour d'eux que des sortes d'oasis, s'étendant peu à peu sous la double action d'un travail incessant et d'une direction intelligente. L'esprit de lucre n'était pas, dans les commencements, ce qui dirigeait principalement les entreprises de moines. Ils recherchaient de préférence, en toute chose, le mérite de la difficulté domptée et de l'accomplissement des tâches ardues. L'abbaye de Stavelot créa autour d'elle une sorte de cité d'exception, dans une contrée où l'industrie ordinaire ne l'aurait certes pas créée aussitôt.

Plus tard, et par cela même que les moines, s'appliquant à quelque chose, le faisaient, dans les premiers temps, avec plus de

Digitized by Google

lumières que le vulgaire, une industrie naturelle au pays s'établit sous leur initiative. La difficulté des communications se serait opposée sans doute à cet établissement, si l'abbaye n'y avait accumulé d'avance des capitaux acquis par la première industrie de toute corporation religieuse : l'agriculture.

Au milieu de forêts étendues, riches surtout en bois de chêne, et traversées d'un cours d'eau favorable : l'Amblève ; avec l'abondance de bétail que les pâturages des vallées les plus voisines rassemblaient autour d'eux, les moines de Stavelot ne pouvaient manquer de choisir le tannage des cuirs comme l'industrie la plus convenable à joindre à l'agriculture, dès que le développement suffisant de celle-ci leur aurait laissé des loisirs et procuré des capitaux.

Les moines, sous l'aiguillon de la première loi de leur institution : le travail en vue du monde à servir et du ciel à gagner, étaient les plus infatigables des travailleurs. Nous en avons encore la preuve dans les Trappistes et dans toutes les espèces de moines missionnaires dont on peut suivre les travaux, soit chez nous, soit dans les pays lointains.

Ce n'est qu'après avoir, dans les derniers temps, oublié la loi de leur première existence, que certains ordres religieux ont perdu la vertu constitutive qui les rendait autrefois si utiles et si recommandables. Quoi qu'il en soit, c'est aux moines principalement que Stavelot, en pleine Ardenne, doit d'être, dès aujourd'hui déjà, quelque chose de tout exceptionnel.

On quitte, pour descendre dans Stavelot, un plateau de bruyères, assez semblable au premier plateau de la « Fagne » de Spa. Mais, avant de descendre, on a devant soi le versant du plateau opposé, aussi riche en champs cultivés, en prairies verdoyantes, en fermes entourées de vergers, que les plus beaux cantons de nos provinces du centre. Dans la vallée même où se cache Stavelot, la richesse des cultures n'est pas moins réjouissante à la vue. S'il restait là, depuis le temps des moines, quelque terre moins favorisée, rebelle au défrichement, l'industrie individuelle, aidée d'ailleurs maintenant par des capitaux aussi impatients du repos que les anciens cénobites, aurait raison de cette rébellion. On vous montre à la crête même des collines qui couronnent Stavelot, de grands pâturages tout couverts de bétail, et créés, à l'aide d'irrigations savantes, par un agriculteur venu de la Hesbaye, M. de W... C'était, il y a peu de temps, un dernier lot de bruyère communale qui déparait tout le paysage en cet endroit. A la faveur de deux excellentes lois qu'il nous faut joindre à celle du 19 juillet 1832, sur les concessions de

Digitized by Google

péages, pour expliquer les changements avantageux qui s'opèrent dans l'Ardenne, M. de W... a terminé, de ce côté-là, l'œuvre commencée autrefois par les disciples de saint Remacle. Nous voulons parler de la loi du 25 mars 1847 sur les défrichements, et de la loi du 27 avril 1848, sur les irrigations. Nous reviendrons plus loin sur ces deux monuments recommandables de notre législation, antérieurs au déplorable développement de notre querelle « libérale et catholique », étouffoir actuel de notre génie national.

Avant même de descendre dans Stavelot, on peut avoir, sur le plateau plus dénudé que l'on quitte, la preuve que rien de toute la bruyère ardennaise n'échappera, plus tard, à la culture. Les sorbiers des ponts et chaussées, qui ne cessent de croître le long de la route, aux points mêmes les plus déserts et les plus désolés, ne rendent pas seuls témoignage de la bonne volonté du sol. M. D..., agriculteur du même pays que M. De W..., a entrepris, à trois kilomètres avant d'arriver à Stavelot, le défrichement isolé d'un lambeau considérable de la bruyère en plateau. Ses essais n'ont, il est vrai, réussi que partiellement jusqu'aujourd'hui. Mais, comme signe de l'opiniâtreté qu'il veut mettre à poursuivre l'œuvre commencée, ce propriétaire a bâti une ferme et un château, au milieu de ses défrichements commencés. Ce sera un jour le point de départ d'un nouveau genre d'entreprise, qui n'a sans doute aujourd'hui que le tort de monter sur le faîte d'un plateau ardennais, avant que tous les versants n'aient été eux-mêmes mis en culture.

Dans l'intérieur de Stavelot, tout accuse encore ce que nous avons dit avoir été un peu artificiel dans la création de la ville et dans son développement. Il y a, dans quelques rues, et surtout sur la grand' place, quelques hôtels aussi beaux que ceux du quartier Léopold, à Bruxelles. On pourrait les prendre comme un témoignage et aussi une justification de l'importance que se donnaient les princes-abbés dont nous avons un peu fustigé l'outrecuidance. Mais, en réalité, ces hôtels sont presque tous des habitations assez modernes de tanneurs millionnaires, enrichis à partir du régime français du commencement de ce siècle. Ils sont restés au centre de leur industrie, eux ou leurs successeurs, nos contemporains; et ils se sont donné, quelques-uns fort récemment encore, le seul luxe que puisse étaler le riche, dans les petites villes comme à la campagne, le luxe de l'architecture. Mais, à côté de ces hôtels, il y a encore des maisons bâties en bois et en terre glaise. En beaucoup d'endroits, on trouve des fontaines publiques élevées par la munificence des riches; mais les rues où sont placées ces fontaines sont étroites et mal pavées.

Les bâtiments de l'ancienne abbaye, qui constituent un véritable

Digitized by Google

palais et rappellent, sans trop de disparate, la superbe qualification « d'abbaye impériale », sont convertis aujourd'hui en un hospice bien doté, en partie par la munificence de ce « commandeur Nicolay » dont le monument est si pompeux dans le cimetière de Laeken. On se rappelle, pour le dire en passant, que ce « Peadoby » belge s'est fait une réputation originale, mais en même temps très-louable, par les donations de bienfaisance qu'il a multipliées dans toutes nos provinces.

Malheureusement, l'entourage de l'ancien palais abbatial consiste en rues aussi malpropres qu'irrégulières. La grand'place, avec sa belle église de Saint-Remacle et ses quelques hôtels vraiment grandioses, jure plus que tout le reste avec l'ensemble de la ville. Une belle fontaine, élevée par un des évêques de Liége, pendant le temps de la domination presque bis-séculaire de ces prélats sur Stavelot, orne aussi cette place. Le « perron liégeois » y rappelle cette domination. Il a pour support quatre loups, qui rappellent saint Remacle, lequel faisait, comme le rapporte la tradition, son compagnon familier d'un de ces animaux, miraculeusement apprivoisé par lui. Cela faisait aussi pour Stavelot des « armes parlantes », à l'époque de la domination liégeoise. Le « perron » y domine sur l'ancien pays du donataire de Sigibert.

Un autre contraste est à signaler dans Stavelot, c'est celui-ci : une des dernières fontaines élevées, comme nous l'avons dit, par la munificence de particuliers, est la fontaine Nicolay, due à ce même philanthrope déjà cité. Elle est parfaitement exécutée en pierre bleue, du plus bel échantillon, d'Écaussines ou de Soignies, sans doute. Quatre têtes de loups servent de jets à la fontaine. Elles sont parfaitement sculptées par un maître de Bruxelles (M. Fraikin, croyons-nous). Or, ce monument, relativement remarquable, est en avant de quelques masures délabrées. Ce n'est pas un reproche fait ici au fondateur, qui sans doute aura songé, avant tout, à fournir de l'eau à un quartier de pauvres. Mais c'est l'indication d'une grande inégalité de ressources entre les diverses parties de la population de Stavelot. Cette population, d'ailleurs, paraît être douée de qualités qui ne demandent que des circonstances favorables pour se développer. Nous avons vu, sur le pignon d'une très-pauvre maison, un écriteau portant cette inscription : « Ici, est né Prum, le..... » Suit la date de la naissance de ce violoniste remarquable, enlevé trop tôt à l'art qu'il cultivait. Il nous semble que ce souvenir, consacré d'une façon si simple et si touchante, par une toute petite ville, à un citoyen qui l'a honorée, témoigne en faveur de ses habitants.

Digitized by Google

Donc, que, dans dix ans d'ici, Stavelot, mis désormais sur le passage du chemin de fer de Spa à Luxembourg, et à une de ses premières étapes, ait élargi et pavé ses plus vilaines rues, et les ait éclairées au gaz, et l'on aura un premier témoignage de ce que ce merveilleux moyen de communication, étendu à une localité de l'Ardenne, peut faire pour élever rapidement une contrée à des destinées toutes nouvelles.

En quittant Stavelot pour gagner la vallée de la Salm, une route carrossable, parfaitement entretenue et plantée, longe, à mi-côte, la colline, qui domine et encaisse l'Amblève, du côté de la rive droite. Le chemin de fer court un peu plus haut, tantôt dominant le faîte, tantôt encaissé dans quelques déblais, selon les inégalités de la crête de la colline. Sur la route carrossable, qui forme une section de celle dont nous avons dit que le colonel Remy De Puydt eut la concession en 1838, de nombreuses habitations nouvelles et les cultures jointes à ces habitations et qui datent évidemment de la même époque que ces habitations, prouvent que les bienfaits de cette route ont été nombreux et se sont rapidement développés. Le chemin de fer, qui, de Stavelot à Trois-Ponts, n'a point de station, n'ajoutera que d'une façon indirecte à ce développement. C'est sur Trois-Ponts surtout qu'il agira. Ce hameau d'il y a vingt ans s'enfle déjà en village. Mais nous voici à l'entrée du pays dont nous avons à nous occuper plus spécialement.

A Trois-Ponts, où la Salm débouche de sa vallée pour se jeter, comme nous l'avons vu, dans l'Amblève, le chemin de fer, après avoir franchi cette dernière rivière sur un pont magnifique, entre dans un tunnel creusé dans le roc vif, et qui domine presqu'à pic la rive droite de la Salm à son embouchure. De ce tunnel, à quelques centaines de mètres de son entrée, le chemin de fer surgit dans la vallée, où il passe, sur-le-champ, par un pont, sur la rive gauche. C'est ainsi qu'on a esquivé le défilé de l'embouchure de la Salm, si étroit qu'il eût été difficile d'y trouver place pour ajouter la voie ferrée à la route et à la rivière qui en sortent déjà.

Nous voici au moulin de Rochelinval, la première construction qu'on trouve sur la Salm en la remontant par la rive gauche. Le rail-way ne quittera plus cette rive avant Salm-Château. Il se tient collé au pied de la montagne, de ce côté, comme la route Remy De Puydt se tient elle-même collée au pied de la montagne opposée, la rivière coulant toujours entre les deux.

De Trois-Ponts à Salm-Château, la Salm n'est pas très-sinueuse, de façon qu'il a été permis de la longer sans autre tunnel que celui de l'entrée de la vallée, et sans pont, pendant un espace de quinze à

Digitized by Google

vingt kilomètres. Seulement, il a fallu rectifier, de temps en temps, le lit de la rivière, pour ouvrir passage au chemin de fer entre elle et la montagne, aux endroits où le cours d'eau venait en toucher lui-même le pied. Ce système est beaucoup plus économique que celui qu'on a suivi pour le chemin de fer de la Vesdre, où ponts et tunnels se succèdent presque de deux en deux kilomètres ; il permet en outre aux voyageurs, au sortir du tunnel de Trois-Ponts, de jouir, sans aucune interruption, du spectacle pittoresque de toute la vallée de la Salm.

A Rochelinval, il nous sera bien permis de faire, en passant, une petite digression à propos des recherches d'origine appliquées aux noms de lieux.

En traversant Francorchamps, nous avons fait grâce à nos lecteurs du *Francorum campus* et de toute une histoire de Charles-Martel qui se rattache à cette étymologie. A Stavelot, nous leur avons épargné le *Stabulum* et la légende de nous ne savons plus lequel des trois Pepins, qui, d'ordinaire, y faisait étape. Nous nous sommes contenté de prouver sans explication, par la simple citation de Sigibert et sans y insister autrement, que Stavelot était *Stabulaus* dès le milieu du VII^e^ siècle. C'est bien le moins qu'on nous permette, en compensation, de faire sur Rochelinval quelque peu de gymnastique étymologique, à la façon de nos touristes du genre savant.

Rochelinval, est-ce le *val* de Rochelin ou bien la *roche* de Linval ? Et, dans l'une ou l'autre hypothèse, quel pouvait bien être ce Rochelin, ou quel a été ce Linval ? Notons qu'il y a *Roche* et *Val* sur le même point, au moulin, et encore plus au village d'où le moulin dépend, et qui se trouve dans une gorge de la montagne, à trois cents pas de là.

Nous penchons fort pour le « Val de Rochelin, » attendu que nous connaissons déjà un village, Ruckelingen, et un savant, Reuchlin, et que les mêmes noms, comme on sait, se rencontrent souvent chez les peuples de même origine. La « Roche de Linval » supposerait là l'existence, dans les siècles passés, de quelque chanteur d'opéra comique, ou de quelque héros de roman langoureux, ce qui n'est guère vraisemblable. Nous conseillons donc aux étymologistes de diriger leurs recherches dans le sens de Rochelin, chevalier, ermite, saint ou farfadet, qui aura donné autrefois son nom à Rochelinval, un fort joli nom, après tout, et faisant très-bien dans le paysage qui s'ouvre sur la vallée de la Salm.

(*La suite à la prochaine livraison.*) LUCIEN JOTTRAND.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

Bon Dieu! comme tout change en ce monde. Autrefois, il y a deux siècles à peine, quelque pauvre penard venait au Congrès, plutôt de force que de gré, pour faire constater son impuissance, et s'en retournait au logis, berné de toutes les commères du voisinage et spécialement de sa femme, sans compter les amis de la dame. Aujourd'hui, c'est bien autre chose. On court au Congrès; c'est une occasion admirable de montrer la puissance de son génie, la force de ses idées, la vigueur de son éloquence. Là, nonobstant la jalousie, l'envie, la vanité, le goût de dénigrement et autres péchés mignons communs aux hommes, chaque orateur, qu'il parle, rugisse, roucoule ou ânonne, est toujours applaudi de l'auditoire, et si parfois les honorables membres se houspillent ou se pelaudent, c'est, ma foi! si peu de chose, que les journaux qui disent tout, n'en disent rien, et que les procès-verbaux des séances, c'est évangile, n'en contiennent pas le moindre écho. Au contraire, la voix publique, par l'organe de la gazette, porte, avec force compliments, jusqu'aux limites du monde civilisé, les noms des beaux génies qui ont assisté à ces luttes brillantes. Vivent les congrès!

Le mois de septembre en a eu beaucoup et de divers genres. On s'y est amusé à régler l'avenir de notre pauvre espèce; on y a épluché, en gros et en détail, son état présent et son état passé. Tant d'assemblées ont fait surgir bonne quantité d'idées nouvelles. Nous voudrions tenter d'en faire le dénombrement. Mais compte-t-on le sable de la mer? Essayons cependant, passons en revue les principaux congrès.

D'abord, celui d'archéologie. Des savants se sont réunis à Copenhague pour rechercher quelle vie menaient les premiers hommes.

Les Grecs avaient fait un beau songe. Ils avaient rêvé que l'espèce

Digitized by Google

humaine, durant une longue suite de générations, avait vécu heureuse, exempte de vices et des maux qu'ils produisent. — *Græcia mendax!* dites-vous. — Taisez-vous, grosse pécore, vous devriez rougir de parler ainsi. De Grèce jamais n'est sorti le plus léger mensonge. Ses visions mêmes étaient des vérités. Mais les vérités de la Grèce sont cachées toutes sous le voile d'allégorie, afin que vous n'y touchiez point de votre groin.

Les Grecs connaissaient exactement l'existence intime des premiers hommes. Seulement, par un *lapsus* fort excusable, ils avaient nommé *âge d'or* ce temps très-reculé que nos savants appellent l'âge de pierre, parce que, dans cette société simple, ne connaissant ni les injures, ni les disputes, ni le fer meurtrier qui les décide, ni les métaux précieux qui les excitent, les bonnes gens d'alors coulaient leurs jours en paix, au moins autant que la malice propre au cœur de l'homme le permettait. A part cette erreur de nom, voyez comme les fouilles faites par nos savants, comme les restes de ce temps primitif donnent raison à ce que vous appelez une fable antique.

Les monuments de ce peuple si longtemps inconnu, sont-ce vains tombeaux comme sur les rives du Nil? Sont-ce ruines de temples consacrés à des dieux farouches, comme sur les bords de l'Euphrate? Sont-ce prisons comme l'ergastule d'Ancus Martius à Rome? Non, mais *Koekkenmoeddings*, c'est-à-dire (pardonnez-moi la trivialité de l'expression) « rebuts de cuisine », en lesquels vous trouvez force écailles d'huîtres, beaux manches de jambon, pierres calcinées par le feu de la rotisserie, armes point, sinon couteaux de pierre, ce qui témoigne un peuple peu intelligent à tuer ses semblables, mais plus habile à les festoyer. Heureux temps et heureux peuple!

Allez aujourd'hui dans les quartiers habités par les ouvriers ou dans les campagnes, vous verrez les écailles d'huîtres remplacées par des coquilles de moule; quant à relief de porc, vous n'en trouverez pas plus que si vous étiez en plein Israël. Nous sommes bien bons de ne pas porter envie aux premiers occupants de la terre.

Pardon, je me rétracte ou peu s'en faut. Les membres du Congrès de Copenhague ont curieusement fouillé un sol riche en antiques reliques, tiré des conclusions curieuses de leurs trouvailles, comme gens savants et non bruyants hâbleurs le savent faire, mais avec une maladresse digne de savants. Après nous avoir dit ce qu'on mangeait au lendemain de la création, ils ont omis de nous apprendre ce qu'on faisait lorsque le gosier était altéré. Jus de la vigne, suc du houblon ou quelle autre tisane alors buvait-on? C'est un point

Digitized by Google

important, et, sans le connaître, ne décidons rien sur le bonheur comparé de cet ancien monde et du nôtre.

En attendant, tournons nos pas vers le Midi. Allons voir à La Haye ce que font les adeptes de la statistique. Ces messieurs, réunis en congrès, ont eu une belle idée. Ils proposent de dresser un état exact de tous les biens de main-morte. Mais comment s'y prendra-t-on ?

Voltaire a dit : « Nous ne sommes guère faits pour avoir une notion exacte des choses ; l'à peu près est notre guide, et souvent ce guide égare beaucoup. » Ce travail nous donnera-t-il l'à peu près ? Pour les immeubles, oui ; mais pour les biens meubles, pas le moins du monde. On s'attend à ce que les possesseurs « mentent ». S'ils ne faisaient que mentir ! Mais ils feront pis : ils se tairont. Comment contraindre à parler ces muets volontaires ? C'est comme si je m'avisais de demander aux gens qui font de la statistique : Messieurs, combien nous coûtent chaque année vos travaux inutiles au public, quoique très-fructueux pour vous-mêmes ? — Croyez-vous qu'ils me répondraient ? Au moins les comptes de l'État pourraient suppléer tellement quellement à leur silence. Mais un élément analogue manque pour exécuter le travail décrété par le Congrès de La Haye.

L'expérience, d'ailleurs, est faite, et elle a été décisive. Nous avions un impôt, le plus juste qui puisse être, le seul juste, l'impôt communal sur la fortune présumée ou sur le revenu, ce qui est, au fond, la même chose. Mais pour le mettre en usage, il fallait connaître les ressources des contribuables. Là gisait la difficulté. Les villages où tout le monde sait, jusqu'à un sou vaillant, ce que le voisin possède, ont gardé cet excellent impôt, mais il a fallu l'abolir dans les villes, où son application était gâtée par trop d'arbitraire. Dans les villes, cependant, la publicité des affaires, la confusion des intérêts, tout, jusqu'à la vanité individuelle, semble devoir déceler la fortune de chaque famille. Dans les couvents, au contraire, pas de dépenses somptuaires, pas de vanité apparente, pas d'affaires publiques, mais le silence, l'obscurité la plus profonde ; et vous espérez voir clair dans cette nuit !

Il est évident que la proposition du Congrès a surtout pour objet de connaître l'état des biens de main-morte prohibée par la loi. Ce seront les gouvernements qui auront la charge de rechercher les documents de cette enquête, les mêmes gouvernements qui ont pour devoir de réprimer la main-morte défendue. On veut que les moines aillent se confesser à leur ennemi. Autant vaudrait engager les rats à aider le chat de la maison à faire la statistique de leurs nids.

Digitized by Google

Le travail voté par messieurs du Congrès ne se fera pas, parce qu'il ne peut se faire. Sera-ce une perte? Nous ne le croyons pas. Que nous apprendrait-il que nous ne sachions déjà? Que les biens de main-morte sont un danger public, qu'ils peuvent un jour entraver la circulation nécessaire des richesses. Ce jour venu, les nations, sans grand effort, feront sauter en éclats l'entrave qui les gêne. Adieu lors moines et moinillons. Mais ceux-ci le savent, et ils se garderont, s'ils sont sages, d'entasser des biens qui causeraient leur perte irremédiable.

Nous ne parlerions pas d'une autre proposition faite à La Haye, celle d'introduire la statistique dans l'enseignement à tous les degrés, — chacun tâche de débiter sa drogue, — si ce n'était un signe nouveau de la tendance aujourd'hui générale d'abêtir le peuple par l'instruction. Les gens les plus capables du Congrès ont exprimé le doute que la statistique soit une science. Vite, néanmoins, il faut donner en pâture cette chose informe aux jeunes esprits. Bon courage, Messieurs, joignez l'étude de la statistique à la lecture des sots livres employés aujourd'hui dans les écoles, et plus rien ne manquera pour le parfait abrutissement des nouvelles générations. Nous verrons tout à l'heure dans un autre Congrès, celui des Néerlandais, proposer de généraliser l'enseignement de la sténographie. Belle idée vraiment, et comme s'il était nécessaire, dans un temps comme le nôtre, épuisé par un flux général de langue, d'apprendre l'art de recueillir les excréments de la pensée humaine.

Parmi les autres incubations du Congrès de La Haye, il faut noter un travail sur l'assistance judiciaire. Voilà, certes, un projet qui appartient plutôt à la science du droit qu'à la statistique. Nonobstant, il n'y aurait pas lieu de critiquer ces messieurs de sortir des bornes de leurs amusements ordinaires, si nous pouvions admettre que des gens qui jouent avec des chiffres comme les petits enfants avec des soldats de plomb, fussent aptes à traiter une question si délicate. Projet pour projet, mieux vaut, selon nous, celui de former, comme l'idée en a été émise, un tableau des sociétés commerciales qui tombent en faillite. Ce travail de nos chiffreurs pourrait être fort utile au savant qui publiera un jour une édition, avec notes et commentaires, du livre par excellence de notre siècle, du drame de Robert Macaire.

Après avoir félicité le congrès hollandais, mais pour cette dernière idée seulement, rentrons un moment chez nous. On nous attend à Louvain. L'assemblée de la langue néerlandaise qui s'est tenue dans cette ville a eu l'honneur d'être présidée par l'homme le plus connu des écrivains flamands. Il a noblement exprimé les

Digitized by Google

pensées les plus patriotiques. Mais un président peut bien enthousiasmer les gens qui sont autour de lui, sans pouvoir pour cela leur inspirer d'excellentes idées.

Les trois propositions saillantes du congrès de Louvain sont l'organisation d'une académie néerlandaise sur le modèle de l'Académie française, l'étude des qualités qui donnent à la musique néerlandaise un caractère aussi particulièrement distinct qu'à sa peinture et à sa littérature ; enfin, la constitution d'une ligue des différentes troupes dramatiques flamandes et hollandaises pour l'amélioration du théâtre néerlandais.

Une académie, est-ce une chose très-utile, ou très-nuisible? Je serais plutôt de cette dernière opinion. Quel flamand un peu versé dans la connaissance de l'art flamand ne sait pas que la naissance de l'académie d'Anvers coïncide avec la décadence de l'école anversoise. *Ut pictura poësis*, pour la littérature comme pour la peinture. L'académie française fut l'œuvre de Richelieu, un despote, de Conrart et quelques autres médiocrités. Elle détruisit ce qui subsistait encore des anciens idiômes, comme l'académie de peinture éteignit les talents originaux qui se formaient dans les ateliers particuliers des vieux peintres. Grâce à l'académie française, que d'expressions très-caractéristiques, toutes charmantes et qui n'ont pas leurs pareilles dans la langue académique, sont perdues! parfois l'une ou l'autre revient sous la plume de l'écrivain qui, tout en maugréant, doit, d'un mouvement fébrile, l'inhumer de nouveau sous une grosse tache d'encre.

Conservons notre langue flamande telle qu'elle est. C'est le plus vieux de tous les idiômes germaniques encore vivants. A ce titre, il doit être respecté. Notre flamand est un langage simple et énergique. Ne risquons pas de lui faire perdre ces qualités viriles, en le mélangeant avec le hollandais. Les Grecs n'eurent jamais la pensée folle de réunir tous les dialectes de la Grèce en un seul langage. Ils conservèrent leurs idiômes distincts et, après Alexandre, chaque écrivain choisit celui qui était le plus approprié à l'expression de sa pensée. Théocrite usa du dorique, tandis que d'autres écrivains du même temps préféraient pour leurs compositions l'ionien ou l'attique.

Une académie nouvelle rendrait-elle au flamand quelque service que notre académie de Bruxelles ne lui rende pas. Cette compagnie publie les vieux écrivains, elle met les modèles à la portée de tout le monde, et fait plus ainsi pour les auteurs présents ou futurs que ne feraient tous les réformateurs d'orthographe et tous les fabricateurs de vocabulaires.

Digitized by Google

On peut comprendre, sans l'approuver, l'idée de fonder une nouvelle académie. Quant au projet relatif à la musique néerlandaise, j'avoue ne pas le comprendre. Il y a eu un art musical, non pas néerlandais mais proprement belge, que les Wallons comme les Flamands contribuèrent pour part à peu près égale à créer. Pourquoi répudierions-nous un titre de gloire exclusivement nationale que les étrangers ont très-expressément reconnu? Guichardin dit :

« Nos Belges (entendez-vous le mot, messieurs de Néerlande?) sont les patriarches de la musique qu'ils ont fait renaître et qu'ils ont portée à un grand point de perfection. Ils naissent avec un génie heureux pour la cultiver, et leurs talents pour l'exercer sont si grands que les hommes et les femmes de ce pays chantent presque tous naturellement avec justesse comme avec grâce. En joignant ensuite l'art avec la nature, ils parviennent à se faire admirer par la composition comme par l'exécution de leurs chansons et de leurs symphonies dans toutes les cours de la chrétienté où leur mérite leur fait faire de si belles fortunes. Je ne nommerai que ceux qui sont morts depuis peu et les vivants. Au nombre des premiers sont Jean Teinturier de Nivelles, dont le rare mérite m'obligera de faire ci-dessous une mention particulière; Josse Duprat, Aubert Ockeghem, Richefort, Adrien Villart, Jean Mouton, Verdelot, Gombert, Loup-Louvart, Courtier, Crequillon, Clement, Corneille Hont. On compte parmi les vivants : Cyprien de la Rosée, Jean Cuyck, Philippe Dumont, Roland Lassus, Ramicourt, Jossé Baston, Chrestien Nolland, Jacques Vas, Bonmarchez, Severin Cornet, Pierre Hot, Gerard Tornhout, Hubert Valerend, Jacques Berchems d'Anvers, André Pevernage, Guillaume Verdonck et plusieurs autres répandus dans toutes les cours de la chrétienté, où ils sont comblés de biens et d'honneurs comme les maîtres de cet art. »

Il y a peut-être quelque nom hollandais parmi ceux-là; mais à coup sûr, il y a beaucoup de noms wallons. Comment séparerez-vous ce que Guichardin a réuni? Par quelle subtilité d'imagination trouverez-vous dans la musique de ceux portant un nom qui a une consonnance *néerlandaise* un caractère différent de la musique composée par ceux qui ont un nom wallon? Mais cette différence, les contemporains ne l'ont pas saisie. Ne vous gênez pas néanmoins. Reprenez les maîtres qui sont nés dans les provinces flamandes et les Français revendiqueront ceux qui sont nés dans le reste du pays; quant à la Belgique, elle sera parfaitement dépouillée. Voilà le rare service que vous aurez rendu à votre patrie.

Ce qui vaudrait mieux, sans doute, ce serait d'engager le gouver-

Digitized by Google

nement à continuer ce qu'il avait commencé. Il avait chargé naguère M. Van Maldeghem de copier et de publier les œuvres manuscrites de nos anciens compositeurs, lesquelles sont innombrables à Rome. Entretemps, gardons unis dans notre souvenir tous nos musiciens belges, et améliorons, si possible, le théâtre flamand. Le moyen, nous semblait être d'engager les auteurs à observer exactement les mœurs flamandes et à les représenter sur la scène, à étudier notre histoire et à faire revivre ses principaux personnages. Nous nous trompions, paraît-il, et le moyen qu'on préconise, c'est de s'unir avec les étrangers. Avis à ceux de nos compatriotes qui veulent faire des pièces en français. Qu'ils forment une ligue avec la société des gens de lettres siégeant à Paris. Dès lors nous aurons deux théâtres *nationaux*. Mais est-ce ainsi qu'en usèrent les Italiens? Sienne avait la plus ancienne compagnie de comédiens, les *Rozzi*. Les Florentins, et parmi eux Machiavel, Cecchi, Bibbiena; les Ferrarais, et parmi eux Arioste, les écrivains des autres villes songèrent-ils à former une fédération avec la troupe siennoise? Aucunement; chaque cité travailla seule pour son théâtre et les lettres italiennes se sont grandement honorées de ce qu'a produit cet ensemble d'efforts isolés.

Ne vous associez pas sans nécessité absolue, messieurs du congrès, avec des voisins, quelque proches qu'ils soient. Si vous voulez vous unir avec quelqu'un, que ce quelqu'un soit votre concitoyen. Ce petit conseil donné en passant, hâtons-nous de quitter notre pays; on nous appelle ailleurs.

Irons-nous en France assister au congrès des chapeliers? Nous pourrions en sortir d'aussi mauvaise humeur que le docteur Pancrace, lorsqu'il se courrouça à propos de la forme et de la figure des chapeaux. Irons-nous à Paris, au congrès des professeurs de dessin? Nous avons eu pareille réunion l'an passé à Bruxelles. Les idées échangées au congrès devaient être en quelque sorte contrôlées et complétées par le jury que le gouvernement avait nommé pour juger des travaux des écoles. Nous avions tout lieu d'espérer que ces assemblées produiraient de grands avantages pour l'enseignement de l'art. Hélas!... n'allons pas à Paris; notre séjour ne ferait que raviver de trop tristes souvenirs. Nous n'allons pas non plus au deuxième congrès de philosophes qui doit se réunir en Allemagne. Le premier s'était tenu, l'année passée, à Prague. Nous y avons vu un ancien professeur de l'université de Bruxelles, M. Schliephake, presqu'un concitoyen, car il a épousé une *payse* de Lennick-Saint-Quentin. Bien que nous soyons à peu près certains de trouver, cette année, au congrès de Francfort, ce savant

Digitized by Google

qui a laissé chez nous d'excellents souvenirs, nous n'allons pas en Allemagne.

La Suisse nous attire à elle. A Bâle, on détruit la misère ; à Lausanne, on abolit la guerre : la fraternité universelle va régner désormais. A Zurich, ce qui n'est pas non plus sans prix pour nous, on sauve de l'avide oiseleur nos vieux et chers amis, les pauvres petits oiseaux chanteurs. Y a-t-il moyen de balancer un seul instant à courir en Suisse ?

Mais à Bâle, quel tohubohu ! Que de billevesées dans ce quatrième congrès d'ouvriers ! Quelques personnes d'un esprit bienveillant croient voir, dans ces réunions tumultueuses, l'avénement d'une classe nouvelle, du peuple commençant à s'occuper lui-même de sa destinée. Nous ne disons pas tout à fait non, mais il nous est impossible de voir en ce congrès autre chose que des ouvriers et des étudiants qui s'époumonnent aujourd'hui contre la propriété et qui demain, devenus les uns maîtres, les autres docteurs ou avocats, seront les plus fervents défenseurs de ce droit de propriété qu'ils lacèrent à cette heure en pièces et en morceaux.

A Lausanne, autre spectacle, sont réunis les fondateurs des « États-Unis d'Europe. » On sait que des États unis n'ont jamais la moindre petite querelle entre eux. L'exemple de ceux d'Amérique en est la preuve. Le plan élaboré à Lausanne est des plus simples. Nous commencerons par une bonne petite révolution universelle, nous continuerons l'œuvre pacifique par une bonne petite guerre générale, après quoi tout le monde s'embrassera. Toutefois, pour entrer dans la Confédération européenne, chaque peuple doit avoir, d'après le programme, « *le plein exercice du droit* de paix *et de guerre.* » Diable ! voilà une condition gênante pour vous autres, Suisses, et pour nous autres, Belges, qui, en qualité de neutres, n'avons pas tout à fait le droit d'aller battre nos voisins. Nous voilà donc exclus des États-Unis.

Si la Ligue de Lausanne nous repousse, adressons-nous à la *Ligue internationale et permanente de la paix*, à Paris. Il y a trois mois, je reçus une lettre de son secrétaire, M. Frédéric Passy, à propos d'un article de la *Revue de Belgique.* Il nous gourmandait avec bienveillance sur certaines de nos appréciations et finissait en nous demandant de donner de la publicité au concours ouvert par la Ligue pour le meilleur ouvrage sur le *crime de la guerre.*

Nous n'avons pas l'honneur de connaître M. Passy, mais nous avons pour son nom une singulière sympathie. Voici pourquoi. Pendant l'invasion française, il y avait à Bruxelles un jeune homme, fils d'un fonctionnaire étranger, qui habitait la Place Royale. A quel-

Digitized by Google

ques pas de là, l'ennemi fusillait chaque matin nos meilleurs citoyens. Ce bruit affreux blessait au cœur le jeune homme qui, fuyant aux champs, cherchait une distraction dans l'étude des plantes. Il les étudia d'abord, il les aima ensuite, mais de tel amour que lorsqu'il voyait quelque plante belle, et quelle plante n'a pas sa beauté, reléguée en certain endroit, soit de la forêt, soit des champs, rare ou à peu près inconnue ailleurs, il examinait le sol sur lequel elle croissait, l'exposition du ciel où elle fleurissait, puis, recueillant avec un soin religieux la graine, il l'allait déposer au loin, où, suivant ses observations, il espérait la voir germer, croître et fleurir. Tant il craignait de voir disparaître une espèce vivante! tant il croyait l'homme obligé à compléter la parure de la terre et à augmenter ses charmes au profit du pauvre travailleur qui l'habite!

C'est ainsi que le beau Seneçon de la forêt de Soignes, qu'on ne trouvait guère ailleurs, s'est habitué dans d'autres cantons de nos environs; quelques autres plantes encore, seuls bienfaits que nous devions à la domination française.

Le fils de cet homme qui avait respect si grand pour toute chose vivante, est M. Frédéric Passy, le digne secrétaire de la Ligue de Paris. Si, à regret, il nous a été impossible d'accéder à sa demande, c'est que nous croyons à l'inefficacité des concours comme des congrès. Quel livre pourrait être plus éloquent que la collection des chefs-d'œuvre de la Grèce dont la littérature fut un plaidoyer en l'honneur de la paix. Aristophane, ce n'est que cela. Eschyle, dans ses drames guerriers, la prêche à chaque vers. Dans *les Suppliantes*, les Danaïdes, pleines de reconnaissance pour leurs hôtes, prient les dieux « qu'avec les peuples étrangers, les Argiens se montrent de composition facile avant de se préparer à la guerre, afin qu'ils n'aient pas besoin de la victoire pour repousser l'offense ». Dans *Agamemnon*, il énumère tristement les profits des batailles : « Au lieu de vivants, ce qui revient dans chaque maison, c'est une urne, un peu de cendres ». — « Veuillent les immortels, s'écrie le chœur, que jamais je ne détruise de ville ». Dans *les Perses*, c'est le choryphée qui fait subir au roi un terrible interrogatoire. « Qu'as-tu fait de tant de milliers d'hommes? Xerxès, tu les a tués, tu as gorgé les enfers ». Aucun détail ne lui est épargné. « Celui-ci qu'est-il devenu? Et celui-là, qui était pour toi comme un œil fidèle et vigilant? Et cet autre qui combattait à tes côtés? Et tel? Et tel? » Eschyle s'en prend même au fer, instrument des combats. « Au moins, — dit-il dans *les Sept chefs*, — celui-là n'est-il pas Grec, mais Scythe; c'est le pays des Chalybes qui le produit. » Pour le poète qui avait

Digitized by Google

le sentiment des harmonies de la nature, ce n'était que dans une contrée triste que l'on pouvait recueillir ce métal meurtrier. Ce ne pouvait être dans l'Attique, jardin des dieux, où fleurissait, sous la rosée du ciel, le narcisse, antique couronne des grandes déesses, le lierre, compagnon des fêtes, le laurier, récompense des pacifiques triomphes, et l'olivier, symbole de la paix, arbre que l'Asie ne connaissait pas et à l'ombre duquel les armées n'osaient passer jamais. C'est dans la même pièce qu'il dit : *Qui tue avec l'épée périra par l'épée;* menace que l'Évangile semble avoir dérobée au poète payen. Parfois, l'auteur s'arme de la verve bouffonne, et on voit le grave Eschyle et le génie chaste de Sophocle représenter les héros se brisant, dans l'ivresse, sur la face, certains vases qui n'ont pas leur place sur la table des festins.

Dans Homère aussi, le génie de la guerre, Arès, passe successivement de l'odieux au ridicule. Blessé dans le combat, il vient hypocritement se plaindre à son père ; voulant se faire passer pour bon garçon, il dit : — « Nous souffrons toujours des maux effroyables, nous qui portons des bienfaits aux hommes (lui, Arès !) — Tu es, répond Jupiter, pour moi, le plus haï des dieux, car les querelles, les guerres, les batailles te sont toujours chères. Si tu n'étais mon fils, depuis longtemps je t'aurais précipité au-dessous des Titans. » Ailleurs, il se laisse battre par deux vigoureux paysans, les Aloïdes, qui le tiennent toute une année au cachot. Ce serait à n'en pas finir que de citer, dans le seul Homère, tous les endroits où la guerre et la jactance guerrière sont traitées comme elles le méritent. Mais il est temps de conclure.

La Grèce, au nom de l'humanité, prêcha la paix dans des vers d'une divine beauté ; elle échoua. Le christianisme, au nom de Dieu, exhorta les hommes à la paix ; il échoua. Notre époque, au nom des intérêts matériels, commande la paix. Cette fois-ci, bien entendu si la méchanceté humaine le permet, la paix règnera. La banque sera mieux écoutée que la religion et la poésie. C'est triste à dire, mais il en sera ainsi. Nous aimerions pourtant mieux que ce bienfait, s'il doit nous arriver, fût dû à une autre influence que celle-là, fût-ce même à celle des congrès.

Et vous, oiseaux des champs, pauvres amis dont je suis depuis quinze ans l'avocat au conseil de ma province, vous attendez-vous à ce que vos défenseurs, les délégués des sociétés protectrices des animaux réunis à Zurich, fassent grand'chose pour vous? Ce serait vous flatter d'une trompeuse illusion. Comment les hommes pourraient-ils, par leurs belles homélies et leurs petits livres, vous défendre contre la destruction, eux qui ne peuvent pas même s'em-

Digitized by Google

pêcher de s'égorger entre eux. Pourraient-ils plus pour vos couvées qu'ils ne peuvent pour leurs frères et leurs enfants?

Nous étions bien abusés lorsqu'en commençant tout à l'heure, nous disions qu'un congrès n'est plus aujourd'hui ce qu'il était jadis. C'est toujours la preuve de l'impuissance humaine, mais de cette impuissance qui éclate chaque fois que l'homme, au lieu de méditer, de se recueillir dans le silence, va, amoureux du bruit, se mêler à ces assemblées où le désir d'attirer l'attention publique est toujours la grande et principale affaire.

MAX. VEYDT.

P. S. J'ai reçu dernièrement une lettre anonyme, adressée « à Monsieur Max. Vydt, rédacteur en chef de la *Revue belge* » (sic). L'auteur me promet, si je l'y autorise, une nouvelle lettre, en laquelle se trouvera, dit-il, « quelques observations sur les pages que vous avez vous-même publiées dans la *Revue*. Il faut bien que M. X... sache qu'il n'est pas le seul qui s'entende à bousculer les règles de la syntaxe. »

Non-seulement, Monsieur l'auteur anonyme, je vous autorise, mais je vous prie même de me communiquer vos observations. Je les recevrai avec reconnaissance et je tâcherai d'en faire mon profit. N'ayant pas eu l'occasion ou l'intelligence d'apprendre la syntaxe dans les livres, je m'instruirai de ses règles sans doute par vos lettres. Je ne suis ni un écrivain, ni un homme de lettres. J'écris pour le plaisir d'écrire, et pas du tout comme la personne que vous citez en toutes lettres et que je nomme M. X..., pour faire des livres destinés à la jeunesse. Les auteurs comme celui-là sont tenus de connaître la syntaxe et le bon langage. Sinon ils doivent se dispenser tout à fait d'écrire. Je regrette seulement que votre modestie, en me cachant votre nom, m'empêche de connaître la personne bienveillante qui me porte un intérêt si amical.

Digitized by Google

EXPOSITION GÉNÉRALE DES BEAUX-ARTS

1869

III

Quelques figures isolées des grands maîtres ont la valeur des tableaux les plus célèbres. Raphaël, le Titien, le Guide, Rubens, Murillo, Van Dyck et Rembrandt surtout ont su concentrer parfois, dans un buste, dans une tête même, une puissance d'expression, un intérêt, une vérité si fascinatrice qu'on n'en peut détacher les yeux. Qui ne connaît les types immortalisés par Léonard de Vinci et nombre de portraits célèbres de personnages qui doivent un prolongement inespéré d'existence aux hommes de génie qui se sont plus à transmettre ces images à la postérité.

On ne rencontre pas de toile de ce mérite à l'exposition de 1869, tant s'en faut. Les portraits y sont abondants néanmoins, sans qu'on puisse dire qu'on ait abusé de cet étalage. M. Robert promène dans toutes les expositions belges l'étude qu'il a faite des traits de feu M. Paul Hagelstein, et il a raison. Son portrait du jeune duc de Brabant, peint avec fraîcheur mais sans accent, ainsi que celui de M. Dolez, président de la Chambre, dont le visage a semblé glacer le pinceau de l'artiste au contact de nous ne savons quels frimats officiels, n'ont pas, à beaucoup près, le relief, vigoureux sans efforts, et le sentiment exact et fin de la nature, dont la tête de M. Hagelstein porte l'empreinte. Toutefois, il nous paraît que ce portrait a été remanié par l'auteur, et que, l'an dernier, à l'exposition liégeoise, les vêtements, la chevelure et quelques détails d'un fini moins caressé, favorisaient cette belle peinture par une certaine largeur de touche qui depuis a disparu dans un monotone achèvement.

Le portrait de M. Degroot, statuaire, par M. Cluysenaar, est fort bien venu. La pose est naturelle, la physionomie est franchement accusée; les mains sont sérieusement étudiées. Les autres portraits de cet artiste, entre autres celui de M. le baron Goethals, attirent l'attention.

Digitized by Google

Parmi les jeunes débutants, il y a les études de M. Verheyden fils, qui sont fort remarquables. On y trouve une grande originalité de ton, un faire vigoureux, la lumière simplement comprise et largement interprétée. Une grande peinture intitulée : *Retour de la campagne* semble un portrait, car la tête est fortement individualisée. Cette toile soutient bien l'examen : vêtements, mains, accessoires et fond, s'assemblent naturellement, sans efforts, sans escamotage et sans tapage de couleurs. Cette même réserve, poussée encore plus loin, se fait mieux sentir dans une étude de femme vêtue de blanc, assise sur un sopha et lisant.

Les beaux portraits de Mazzini et de Garibaldi, par M. De Block, paraissent très-ressemblants, s'il en faut croire les nombreux portraits de ces deux illustres patriotes répandus et propagés par la sculpture, la photographie, la gravure. L'artiste a eu, dit-on, la bonne fortune de faire poser devant lui ces deux célébrités; son œuvre est donc précieuse à ce titre. Elle pèche peut-être par un défaut qui nous paraît capital dans des portraits de cette importance. Les têtes sont trop noyées dans l'effet du tableau. On voudrait plonger dans la pensée de ces hommes, la poursuivre à travers les moindres linéaments des traits, et l'on est distrait par des vêtements, des mains, des accessoires trop accusés, et qui nous semblent, pour dire vrai, des hors-d'œuvre, alors qu'il s'agit de Mazzini et de Garibaldi, dont les têtes seules devraient dominer l'ensemble.

Deux peintres français, et non des moins fameux, ont fait des envois : MM. Gigoux et Couder. Du premier, nous avons remarqué une tête d'étude de jeune fille dont les traits sont finement indiqués dans un modelé vague et comme émergeant dans la vapeur. Du second, membre de l'Institut s'il vous plaît, une *Mater Dolorosa*, qui fait regretter que l'envoi du maître se soit borné à cette étude et à un dessin intitulé : *Hercule et Alceste*.

Une baigneuse de M. Tissier de Paris est une étude de femme nue, habilement modelée et en certains points d'un coloris fin et vrai. *Le Réveil de Vénus*, panneau décoratif de M. Bouillot a du mérite, part faite de la destination. *Une Tête de vieillard* de M. de la Charlerie nous a paru fortement comprise et offrir des études de dessin et de glacis que peu d'artistes se donnent de nos jours la patience de chercher. Les portraits de MM. Agneessens, Bourson, Billoin, Mellery, Van Camp, Taymans et De Gronckel sont d'un faire habile, sans dépasser une moyenne fort honnête de talent et d'acquit. Notons pourtant de M. Agneessens, une toile représentant *Un Sculpteur*, étude bien venue et fortement motivée.

Nous aurons à peu près fini notre revue de ce qu'il y a de remar-

Digitized by Google

quable dans les études de figures isolées de grandeur naturelle, quand nous aurons parlé d'une tête de *Femme du peuple*, par M. Speekaert, d'un buste de nègre par M. Alma-Tadema, dont les formes sont plutôt minutieusement annotées et comme détachées au scalpel, que franchement mises en relief. N'oublions pas, en finissant, une charmante tête de jeune romaine, sous ce titre : *Les Confetti*.

M. Nisen de Liége a envoyé quelques bons portraits, que toujours cet artiste traite avec distinction. Il avait cette fois la bonne fortune d'avoir à représenter une tête-type, une vraie figure historique, M. Raikem, procureur général, tableau commandé par la Cour d'appel de Liége. Eh! bien, nous avons le regret de déclarer que le talent de M. Nisen, souvent fort remarquable dans le rendu des têtes ordinaires, n'a pas su s'élever cette fois à la hauteur de la tâche. La robe rouge du magistrat l'a sans doute ébloui, comme elle absorbe toute la lumière du tableau. Le rouge cramoisi joue de ces tours aux peintres, quand ils ne savent pas, dans le clair-obscur, prendre un grand parti et jeter un contrepoids vigoureux d'ombre et de lumière, qui seul peut contrebalancer le rouge absorbant, cette couleur du feu et de la plupart des corps lumineux.

Disons que les portraits du roi Léopold I^er^ par MM. Dewilde et Dewinne ne consolent pas les yeux de ce bain incandescent que leur a fait prendre M. Nisen. Ces portraits saisissent le regard par des accessoires d'or et d'argent, par des broderies, des décorations, des galons et de la passementerie, que tout le talent du monde, et ces messieurs en ont beaucoup, ne parviendrait pas à faire contempler avec plaisir. C'est bien le cas de répéter, devant ces toiles officielles, que ni l'or ni les grandeurs ne nous rendent heureux.

Comment expliquer ce phénomène de la difficulté de traiter en peinture, avec vérité, avec éclat, les corps brillants, et de conserver assez de force dans le coloris pour attirer les regards sur les carnations? C'est, pensons-nous, un problème insoluble. La palette du peintre n'a pas assez de ressource, possédât-elle les plus fulgurantes étincelles de Rubens en personne, pour faire valoir les chairs à côté de l'or et des décorations, rendus plus *tire-l'œil* encore par le voisinage des étoffes sombres sur lesquelles ces accessoires doivent s'enlever. Quoi que l'artiste puisse tenter, ces objets feront toujours tache, en causant au regard une sorte de tressaut, obstacle invincible à toute espèce d'harmonie. L'œil s'accommode bien comme l'oreille d'une dissonance savante, à la condition qu'elle soit contrebalancée; mais le moyen de lui faire goûter un cliquetis pareil à celui qu'offre l'uniforme d'un guerrier de nos jours, surtout quand

Digitized by Google

il est aussi fortement décoré que pourvu considérablement de galons et de graine d'épinards.

Croirait-on que les arts, qui sont soumis à des principes fixes, à des règles dont on ne peut s'écarter sans tomber aussitôt en mille extravagances, se voient, eux aussi, régenter par cette manie futile et bizarre, par cette aberration, toute moderne et parisienne au plus haut degré, qu'on appelle la mode?

Il semblerait pourtant, au premier abord, que la beauté, que la vérité, que l'expression ne doivent recevoir aucune direction de cette capricieuse maîtresse de nos coutumes et de la coupe de nos habits. Il n'en est malheureusement pas ainsi. Rien n'est plus déplorable, en fait d'ouvrages d'art, que de suivre l'incompréhensible empire du bien porté, du bon ton, de ce qui est reçu, accepté, de ce qui « fait fureur ».

Ce n'est pas que, dans l'histoire du beau, surtout à partir de la Renaissance, les arts n'aient subi souvent l'impulsion de la mode. Mais c'est toujours à ce signe que l'on reconnaît les époques de décadence. Les continuateurs de Michel-Ange exigeaient les protubérances musculaires jusqu'à ce point que les torses de leurs figures étaient comparables à des sacs de noix, tant les dentelés les moins apparents des muscles y faisaient saillie. Plus tard, l'école des Carrache et à leur suite les peintres d'apparat sous Louis XIV introduisirent dans leurs compositions des figures courtes et trapues. Rubens, notre grand Rubens, n'a-t-il pas subi, lui aussi, l'influence du bel air de la grandesse espagnole contemporaine, en donnant à la plupart de ses personnages un maintien que souvent on croirait emprunté à ces matamores castillans qui, les pieds en dehors et les genoux tortillés, semblent tout disposés à commencer une sarabande, ou bien à dégaîner la bonne rapière de Tolède « qu'on ne doit point remettre au fourreau sans honneur », selon l'invariable inscription que l'on y gravait alors.

On ferait des volumes si l'on voulait retracer toutes les déviations dans lesquelles les plus grands artistes se sont laissés entraîner en se soumettant, de gré ou à leur insu, aux idées que certaines époques se font de la grâce, de la grandeur et du beau. Mais, il faut se hâter de le dire, dans la grande peinture où le nu vient apporter son contingent sévère et régulateur, ces empreintes temporaires ne dépassent point une certaine limite.

La peinture dite de genre nous conduit à des excentricités bien autrement caractérisées. Tous les dix ans au moins, depuis une centaine d'années, la peinture, et tous les arts du dessin à la suite, voient naître et mourir quelque nouveauté dont le beau monde est

Digitized by Google

affolé. Elle fait la fortune du bienheureux inventeur. Ce caprice n'aurait rien de dangereux si tout aussitôt le succès n'alléchait à la traîne une foule de plagiaires et de maladroits imitateurs qui, s'attachant aux excès comme à une marque de fabrique à contrefaire, vont les poussant dans les conséquences les plus extrêmes, et jusque-là que bientôt ils en guérissent tout le monde. C'est le seul bien qui résulte de leur intervention.

A l'Exposition générale de 1869, nous voyons les représentants d'une foule de genres qui cherchent à prendre la corde, aussi bien que de ceux qui autrefois l'ont obtenue, en la gardant un temps plus ou moins long. C'est ainsi que nous avons la queue de l'école dite de genre historique, anecdotique, comme nous avons les gothiques, les orientaux, les comiques, les humoristiques, les sentimentaux et les peintres que l'on pourrait, avec assez de vraisemblance, qualifier de costumiers ou de couturiers, tailleurs d'habits civils, féminins, masculins ou militaires, tant de l'ancienne coupe de toutes les époques que de moderne tenue.

Parmi ces derniers, MM. F. Willems et A. Stevens méritent, avec MM. Hermans et Richter, une mention particulière.

M. F. Willems a eu sa vogue qui nous paraît subir un temps d'arrêt. Nul comme lui, depuis les petits Hollandais, ne savait donner au satin ses replis chatoyants, à la soie ses brillants aspects, ses trames et sa chaîne caméléoniennes et changeantes. Ses trois envois : *La Fête de la duchesse*, le *Jugement de Pâris* et l'*Armurier* possèdent encore toutes ces magnificences. Pourquoi ne font-elles plus pousser aujourd'hui ces cris d'enthousiasme qu'elles étaient habituées à provoquer jusqu'à ces derniers temps? C'est qu'on se dit, avec l'humeur inquiète et en quête du neuf qui poursuit la foule, alors qu'on ne la passionne point par le vrai beau : « Toujours du satin, toujours du velours! » Et, en vérité, M. Willems introduit le satin jusque dans ses carnations. C'est à ce point que, parmi toutes ses figures si bien attifées de robes et de pourpoints coupés et façonnés par le meilleur faiseur, nous avons la faiblesse de regarder comme la mieux réussie, un humble apprenti qui, dans l'atelier d'un armurier, interrompt un moment le travail de l'étau où il est en train de limer quelque ferraille, pour considérer le brillant équipage d'un seigneur, tout de velours habillé, qui vient essayer une épée.

Quant à M. A. Stevens, s'il est épris lui aussi du clinquant de l'habit, du frou-frou de la soierie, de la mousseline et du châle, au moins n'en est-il pas l'esclave. Il y a dans sa peinture un imprévu, un charme et comme une désinvolture qui font comprendre qu'au

Digitized by Google

fond toute cette friperie ne l'attire pas tant par sa richesse et le prix que le vulgaire y attache, que par les contrastes de coloris et d'effets qu'elle introduit dans une toile. Cette impression se traduit clairement dans son tableau intitulé : *Un Peintre.* L'artiste est dans son atelier et ne paraît pas d'humeur assez accommodante. Une femme, un modèle, arrive, le dérange sans doute; il est peut-être disposé à la congédier pour se remettre à la recherche de quelque motif. Elle insiste probablement et commence son déshabillé d'un air si délibéré que tout à coup le peintre a l'air de s'écrier : Tiens, tiens, mais voilà ce qu'il me faut; ne bougeons plus, que je vous croque ainsi, la belle!

Nonchalance, du même artiste, représente une visiteuse couverte d'un châle, vrai cachemire, qui a été pendant deux mois la coqueluche de toutes nos élégantes, par le rare fini et l'exactitude de l'exécution et qui, en somme, aurait peu le don de nous toucher s'il ne servait de repoussoir à une figure de femme assise et vêtue de blanc dans la pénombre. Cet effet de demi-teinte de cette robe claire et de la femme assise est la véritable attraction de ce gentil tableau, à notre avis.

A la campagne, est une toile qui représente une femme tenant une ombrelle; elle paraît rêver, mais c'est encore le modèle de tout à l'heure que l'artiste a fait poser devant une charmille, à peu près dans le même costume. Cette fois, lui-même n'apparaît plus. Aura-t-elle réussi à l'enjôler, de façon à lui faire passer en revue toutes ses poses et toute sa garde-robe? Ce serait une nouvelle tentation à la saint Antoine!

M. A. Stevens a un autre envoi intitulé : *le Printemps.* C'est un panneau décoratif destiné au roi. Il représente une jeune fille, rêveuse aussi, qui va peut-être vers ses quinze ou seize ans. La robe est plus jeune, car elle est tout battant neuf. Une tourterelle s'ébat sur l'épaule de la bachelette, et sans doute cet oiseau éveille quelque sentiment confus en cette âme novice. A vrai dire, ici, l'idylle revêt une forme trop cossue pour être bien naïve.

M. E. Richter est encore un costumier habile, qui nous a fait parvenir quatre somptueuses peintures : *Visite au Louvre, une remarque; Visite au Louvre, galerie d'Apollon; la Veille d'un bal masqué; un Dernier coup-d'œil.* Robes de soie grise, bleue, noire ou jaunâtre, capes, châles ou mantes, tranchant sur le dessous avec divers incidents de coloris très-éclatants, très-bruyants; des fonds étincelant d'or, de marbre, de bois sculptés; des vases précieux, voilà pour ces tableaux le principal attrait. Quant aux visages, aux mains, cela est traité comme des accessoires, indignes d'attirer

Digitized by Google

l'attention d'un peintre habitué à bien d'autres splendeurs. Ah ! M. Richter, vous aussi, auriez-vous fait vos femmes si riches, ne pouvant les faire belles ?

Voici encore M. C. Hermans qui nous a représenté une *Scène d'intérieur* composée de trois à quatre dames et de beaux messieurs, contemplant une peinture qui se présente de côté et qui a le défaut capital de ne point fuir en perspective exacte. Tout ce beau monde est correctement habillé ; on croirait que ces personnages bien mis vont dîner en ville, que les vêtements sortent du tiroir et du cabinet de toilette.

Il faut dire pourtant que le sujet fort peu intéressant traité par M. Hermans est relevé par une exécution peu commune. Les oppositions sont habiles, le ton franc, tranché dans le vif ; les têtes et les mains, largement peintes, attestent des études sincères de modelé, de carnation et de types. Dans une manière toute différente, M. Hermans a représenté des *Moines jouant aux boules*. La composition, disposée en longueur, est distribuée avec goût, entrain et naturel. Les figures isolées et les groupes se motivent sans effort. Il est à regretter seulement que ce sujet, traité un peu trop en esquisse, n'emprunte pas à l'autre tableau de l'artiste certains détails mieux étudiés.

M. C. Baugniet, de Sèvres, ne pèche pas, lui, par la largeur de l'exécution dans ses quatre envois : *le Départ de la mariée ; la Lettre de recommandation ; le Coffret*, et *la Visite à l'accouchée*. Ses compositions bien entendues, ses figures d'un mouvement correct, ses têtes d'une expression assez vraie, ses draperies, ses accessoires, combinés, disposés dans une sage mesure, sont caressés à l'aide d'une sorte de pointillé qui fait songer à la miniature et à la peinture sur porcelaine.

M. J. Goupil, de Paris, est encore un peintre que les séductions du costume féminin moderne sollicitent et fascinent. Ses deux petits tableaux : *l'Heure du rendez-vous*, et *le Nouvel achat*, sont des portraits de robes, d'ajustements, des échappées prises dans certains intérieurs élégants, qui ont dû provoquer bien des regards d'envie parmi les dames de bon ton qui font leur bonheur de ces joujoux.

Moins préoccupé de la splendeur des étoffes et de la fashion se montre M. V. Chavet dans ses petites toiles : *le Trio*, et *les Feuilles d'automne*. La première nous offre une partie de musique où deux hommes et deux dames, dans une tenue d'une élégance qui n'a rien de gourmé, semblent absorbés par les charmes du quatuor. Très-achevée cette peinture, mais d'un fini qui ne fait point tort à l'observation ni à certaine largeur relative dans la touche.

Digitized by Google

N'oublions point, parmi les peintres de la femme bien mise, M. E. Verdyen, qui nous présente une toile intitulée : *les Apprêts.* Si cette peinture n'était pas traitée dans un ton rosé assez fade, on serait attiré par l'expression et le dessin facile et large de cette femme qui s'admire au moment où, sa toilette étant presque terminée, elle va se rendre au bal, au spectacle, où le plaisir l'appelle.

Mentionnons aussi, dans cette catégorie, M. T. Ceriez, d'Ypres, qui manie avec grâce et harmonie le vêtement de la femme, les élégances modernes et les intérieurs confortables dans : *la Visite au monastère*, et *les Apprêts de la pantomime.*

Rangerons-nous parmi les peintres costumiers M. V. Van Hove, qui, sous le prétexte assez vague : *le Dimanche matin (Hollande)*, nous présente une fermière en costume frison ou nord-hollandais qui, sur le chemin, achève la revue de sa toilette en se rendant au prêche. Fini large et bien entendu, peinture solide, qui ne rappelle pas trop mal, sans les copier, le faire si habile et le coloris vigoureux et vrai des anciens petits Hollandais.

Ce tableau de M. Van Hove nous amène naturellement à parler de ceux de M. Ad. Dillens qui, ayant ouvert une voie nouvelle par ses études zélandaises, continue, comme de raison, à exploiter cette riche veine. M. A. Dillens a trois envois à l'Exposition : *Quand elle chantait, les oisifs du voisinage venaient l'écouter; A tous les cœurs bien nés, la patrie est chère; Les patineurs de Goudzée (Zuiderzée).* Types, costumes, intérieurs, carnations et habitudes de cette contrée, si peu connue et pourtant si remplie d'attraits qui s'appelle la Zélande, M. Dillens a fait de tout cela une étude approfondie. On peut dire qu'il possède sa Zélande sur le bout du doigt. A tel point que si, par aventure, l'Escaut, la Meuse et le Rhin, conjurés ensemble pour la ruine de ces îles verdoyantes, les entraînaient tout à coup dans les horreurs d'une inondation, après avoir charrié si longtemps les alluvions dont ces îles sont formées, M. A. Dillens serait homme à les recomposer, à les repeupler de toutes pièces. M. A. Dillens introduit toujours dans ses compositions un choix habile, un heureux don d'observation, des scènes intéressantes et attrayantes; seulement il semble que la vogue dont il jouit ne lui permette plus d'apporter la fermeté des formes et la solidité des plans qui naguère lui faisaient moins défaut qu'aujourd'hui.

M. Dansaert, d'Ecouen, s'est appliqué à l'étude du costume et des scènes du XVIII^e^ siècle. Il nous représente des gardes françaises, de grands seigneurs, de grandes dames, des abbés, des valets de pied et des cochers, poudrés, frisés, avec perruques à marteau et à frimats, larges et longs habits, riches soubrevestes, culottes

Digitized by Google

courtes, chaussures à boucles ou enrubannées; M. Dansaert établit ses groupes avec facilité, avec esprit même, ce qui est indispensable pour traiter une époque où l'esprit eut un rôle si prodigieux; mais son exécution est par trop lâchée.

Parmi les artistes qui se font une spécialité des scènes orientales, citons M. A. Pasini, qui nous retrace une vaste scène de marché à Constantinople. Dans sa petite toile, les figures, les chevaux, les accessoires de toute espèce sont bien agencés, les édifices étudiés, rendus avec originalité et avec une largeur de touche particulière; seulement, on a peine à se figurer une scène orientale avec un ton crayeux si prononcé. Citons encore M. V. Huguet, qui excelle à donner la vague et poétique image d'une caravane en marche au désert, dans un tableau de petite dimension, mais qui se trouve un peu empêché alors que le cadre est plus grand. M. Starck a une étude de *Café turc au Caire*, dont les types sont variés et bien étudiés. M. Washington nous représente des chevaux et des cavaliers arabes en peinture à l'huile et à l'aquarelle qui font plus d'honneur au coloriste qu'au dessinateur. M. J. Matejko, de Cracovie, nous a raconté l'aventure d'un certain Sendigovius, alchimiste polonais qui fit de l'or devant Sigismond III, roi de Pologne. Étonnement du roi et de toute la cour, mêlé de quelque incrédulité et de défiance. Et franchement, il y a de quoi.

Orientale aussi, rappelant celles de Victor Hugo, la toile de M. Jaroslaw Cermack, intitulée : *Butin de guerre de l'Herzégovine*, 1862; *Jeunes filles chrétiennes enlevées par des Bachis-Bouzouks et conduites à Andrinople pour y être vendues*. Cette composition nous semble flotter et être bien au large dans cette vaste toile. Tableau de chevalet, elle le remplirait convenablement; elle aurait l'intérêt du sujet, la grandeur sauvage du paysage. Délayée sur un grand espace, la scène ne paraît plus suffisamment liée; elle se disloque. Quelques types de Bachis-Bouzouks sont remarquables : ces vêtements sont originaux et bien peints, ainsi que les armes et les accessoires. Les femmes, pour tout attrait principal du sujet, laissent à désirer.

M. Delbeke a voulu nous rendre compte du costume ou plutôt de l'absence de costume de nos aïeux dans sa toile : *Au printemps chez nos pères*. Peinture originale dans un parti pris de demi teinte au premier plan; études archéologiques assez intéressantes. Il est néanmoins malheureux que l'artiste ait entrepris de nous faire accroire que nos ancêtres étaient si mal bâtis. Cela nous humilie.

P. MALLET.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

BULLETIN DE LA LITTÉRATURE ANGLAISE.

—

Nous nous proposons dans ce bulletin, non pas de donner nos appréciations personnelles sur le mouvement général actuel des idées dans les pays où se parle l'anglais, mais de fournir aux lecteurs des indications qui puissent les aider à formuler eux-mêmes leurs appréciations, ou tout au moins à ne pas rester complétement étrangers aux travaux littéraires d'une race qui joue sans contredit un rôle extrêmement important dans la civilisation moderne. Nous voulons, en un mot, nous contenter du modeste office de rapporteur, qui du reste présente déjà assez de difficultés. Puisse notre tentative être de quelque utilité!

LA POÉSIE. — Notre époque passe pour être essentiellement prosaïque. La poésie se meurt, dit-on ; la poésie est morte, ne craint-on pas parfois d'affirmer un peu témérairement. On se chargera même de vous démontrer qu'en vertu des lois qui régissent l'humanité, il doit en être ainsi ; que la poésie, comme la religion, est tout au plus bonne pour les peuples dans l'enfance, mais que la raison détrône peu à peu l'imagination et le sentiment, et substitue les conceptions utilitaires et positives aux rêveries malsaines des idéalistes ; que l'avenir enfin appartient à la civilisation industrielle. Pour notre part, nous avons de la peine à comprendre que le progrès, sainement entendu, puisse consister dans la mutilation de la nature humaine ; nous croyons, d'ailleurs, que ce serait là une tentative vaine; on ne parviendra pas plus à étouffer en nous l'un des éléments qui constituent notre être, qu'on ne parviendrait à anéantir le plus mince atôme de matière, si atôme il y a. Développons intégralement et harmoniquement toutes nos facultés, à la bonne heure; mais de grâce, ne nous appauvrissons pas volontairement et follement, en cherchant à en retrancher une seule, sous prétexte de donner libre carrière aux autres. Voici, du reste, un peuple qui ne passe pas tout à fait pour un peuple enfant, qui n'a pas mal contribué au progrès matériel, qui est souvent accusé, à tort ou à raison, d'un égoïsme traditionnel, à qui l'on refuse tout élan chevaleresque, à qui l'on ne contestera pas sans doute l'esprit utilitaire. C'est pourtant au sein de ce peuple que nous rencontrons une culture constante de la poésie. C'est pourtant dans la positive Grande-Bretagne que, depuis le commencement de cette

Digitized by Google

année, plus de cent volumes de poésies ont vu le jour. Certes, nous ne prétendons pas que ces cent volumes aient tous une valeur poétique durable, que tous leurs auteurs verront leurs noms passer à la postérité; ce serait là une exigence peu raisonnable. Toujours est-il que, si la poésie rencontre encore là des adorateurs fervents, c'est que probablement elle répond à un véritable besoin intellectuel. Il n'est donc pas sans intérêt de tenir compte de ce fait et c'est ce qui nous engage à passer rapidement en revue les productions plus ou moins poétiques de la littérature anglaise.

Les œuvres classiques de l'antiquité ne sont jamais négligées, de l'autre côté du détroit. Ainsi, malgré toutes les difficultés que présente la traduction d'Eschyle en vers anglais, M. C. N. Dalton a tenté, sans grand succès toutefois, de reproduire l'*Orestie* du grand tragique. M. John Fletcher Davies, un savant d'un grand talent et d'un esprit pénétrant, a, de son côté, traduit littéralement l'*Agamemnon*, en en corrigeant le texte, d'après les meilleurs documents; si son travail n'est pas ce qu'on peut appeler réussi, toujours renferme-t-il des qualités que savent apprecier les *scholars*. M. E. H. Plumptree enfin s'est acquitté avec une fidelité étonnante de la tâche de traducteur de toutes les tragédies d'Eschyle et il a fait précéder son travail d'une étude sur le poète, où des remarques ingénieuses sur le sens politique de certaines pièces et une interpretation originale et précieuse de la théologie du tragique athénien sont à remarquer. — M. Richard Garnett, dans ses *Idylls and epigrams*, a imité et traduit en vers plusieurs morceaux de l'anthologie grecque, et il est parvenu à en former un petit volume agréable, en y ajoutant quelques pièces élégamment tournées. — M. Edward Yardley a voulu traduire en vers les Odes d'Horace; malheureusement, il n'a pas réussi à surpasser, ni même à égaler les traductions antérieures du professeur Conington et de M. Martin. — M. George Ramsay a édité une traduction de la *Mostellaria* (le revenant) de Plaute, par M. William Ramsay, et il a fait une bonne publication, peut-être trop chargée de notes. — M. R. W. Buckley, dans ses *Metrical translations and lyrics*, a traduit en vers blancs la 10e satire de Juvénal, puis des passages de l'Enéide, de l'Odyssée, etc.

L'antiquité n'est pas le seul champ où se soit exercée l'érudition poétique. La *Divina commedia*, qui avait déjà été traduite par le poète américain Longfellow, a trouvé dans M. David Johnston un admirateur fervent. Il y a dix ans environ, un noble anglais, lord Vernon, mû par son amour pour le grand poète gibelin, avait réimprimé à ses frais les quatre premières éditions de la *Divina commedia*, pour propager chez ses compatriotes l'étude de son poète favori. Aujourd'hui, M. Johnston fait présent à ses amis d'une traduction complète de la trilogie italienne en trois beaux volumes, et il prouve qu'il a su parfaitement apprécier la simplicité majestueuse, le sentiment vivant de la réalité, l'intensité picturale, la philosophie sévère, la morale vigoureuse, la politique rigide, qui caractérisent Dante. M. Johnston devait faire plus que ses prédécesseurs, il devait prouver qu'il était en possession de l'esprit de son auteur et il devait rendre ses pensées dans le langage le mieux approprié à cette fin; or, c'est ce qu'il est parvenu à réaliser. Sa traduction mérite de s'adresser à un public plus nombreux que le petit cercle de ses amis. — M. F. W. Irby (*Italy, original poems and translations*) a traduit le Triomphe de la mort, les 15e et 16e sonnets et la 4e canzone de Pétrarque. Malheureusement, la poésie s'évapore parfois dans les traductions. — Après Dante et Pétrarque, Lope de Vega a rencontré un

Digitized by Google

traducteur soigneux dans M. F. W. Cosens, qui a rendu presque littéralement la tragi-comédie des *Castalvines y Monteses*, dont le sujet est analogue à celui de Roméo et Juliette, ce qui permet de constater la supériorité de Shakspeare sur l'écrivain espagnol. — Deux poètes français modernes ont aussi eu les honneurs de la traduction. MM. H. G. Evans et T. W. Swift ont cherché à rendre en vers le prologue et les cinq premières époques du roman-poème de *Jocelyn* de Lamartine et se sont rapprochés autant que possible de l'original, sans trahir trop de raideur. M. H. Crichton a fort bien interprété l'élégant et coloré poème épique pastoral de *Mireille*, de Mistral. — Le fabuliste russe Krilof, qui est mort à Saint-Pétersbourg, en 1844, à l'âge de 77 ans, a également été traduit consciencieusement sur l'original par M. R. S. Ralston; ce recueil de fables forme un charmant volume.

Les Anglais n'oublient pas leurs anciens poètes. Ainsi, sous le titre de : *The Fuller worthies library*, M. Alexandre B. Grosart, qui est un critique expert, a publié une série intéressante de bons vieux livres. Il a commencé par les poésies et traductions en vers de *Thomas Fuller* (1608-1661); puis, il a recueilli les poésies de *Giles Fletcher* (première moitié du XVII^e^ siècle), celles de *Thomas Washbourne*, et deux volumes de poésies de *Phineas Fletcher* (1584-1650), poète qui mérite de conserver une place dans les vieux classiques anglais. Cette collection doit se poursuivre. — M. F. J. Furnivall, au nom de la *Ballad society*, édite, de son côté, d'après les manuscrits, des ballades relatives à la condition de l'Angleterre, au temps de Henri VIII, d'Édouard VI, et notamment concernant Wolsey et Anne Boleyn; il les fait précéder d'un tableau sur l'état social de cette époque; puis encore *The poore mans pittance* de Richard Williams, contemporain de Jacques I^er^. — La *Chaucer society* entreprend également une série de publications, qui a commencé par les *Canterbury tales* de Chaucer, en reproduisant six textes de ces contes célèbres, d'après six manuscrits différents. Geoffrey Chaucer, le père de la poésie anglaise, le contemporain d'Édouard III, méritait bien cet honneur. — M. W. Carew Hazlitt s'est fait l'éditeur des poésies de Herrick : *Hesperides, the poems and other remains of Robert Herrick, now first collected*. Robert Herrick est né à Londres en 1591 et il est mort peu après la Restauration des Stuarts Ses Hespérides contiennent plusieurs poèmes d'une beauté exquise. — M. Alexandre Dyce a soigneusement réédité en 3 volumes les œuvres de John Ford, ancien dramaturge, né en 1586, mort en 1639. Voici les titres de quelques unes de ces pièces : *The lover's melancholy, Love's sacrifice, 'T is pity sh' is a whore, Perkin Warbeck, The broken heart, Brother and sister*. Le choix de ses sujets n'est pas toujours heureux; les situations et les sentiments sont souvent outrés; mais sans le qualifier, avec Charles Lamb, de poète de premier ordre, on doit lui reconnaître de grandes qualités de sentiment et de style. A Edimbourg, on a recueilli sous le titre de *A book of scotish pasquils* (1568-1715) d'anciennes satires écossaises, politiques pour la plupart et parsemées de grossièretés; car il semble que les Écossais étaient fort mordants, et envers leurs princes, et les uns envers les autres, tout en se montrant fort sensibles aux attaques des étrangers. Le recueil de M. W. H. Logan intitulé : *A pedlar's pack of ballads and songs*, également publié à Édimbourg et accompagné de notes explicatives, est un recueil du même genre. Ces deux livres ont à la fois un intérêt historique et littéraire. — Pour clore cette série d'anciens poètes remis en lumière, il nous faut encore mentionner les *Doctor Syntaxe's three tours, in search of the picturesque, consolation and a wife* (les trois voyages du docteur Syntaxe,

Digitized by Google

à la recherche du pittoresque, de la consolation et d'une femme) de William Combe. C'est une œuvre satirique écrite en vers faciles et négligés, qui a causé une certaine sensation dans le monde littéraire anglais, lorsque la première partie parut, il y a soixante ans, dans le *Poetical magazine* d'Ackermann. M. John Camden Hotten l'a rééditée en entier en l'accompagnant d'une notice sur la vie et les aventures de l'auteur.

Mais laissons-là ces poètes plus ou moins anciens et passons aux poètes du jour. Ils sont nombreux et ne valent certes pas toujours leurs aînés; ils méritent pourtant d'être passés en revue, ne fût-ce que pour se rendre compte des tendances littéraires de l'époque et être à même de les juger. Et puis d'ailleurs dans le tas nous aurions bien du malheur, si nous n'avions à signaler quelques œuvres vraiment remarquables. Le premier volume que nous rencontrions sur notre chemin, ce sont les *Indian ballads and other poems* de M. William Waterfield, un linguiste qui connaît le sanskrit et l'hindi, qui a écrit un de ses petits poèmes, *the dream* (le rêve), en quatorze langues, mais en qui pourtant le savant n'a pas étouffé le poète doué d'un sentiment poétique vigoureux et sachant finir ses productions. C'est un volume à recommander aux rares amateurs de poésie. — M. Robert Lytton, lui, a été fortement impressionné à la lecture d'un drame en prose publié, en 1835, sous le voile de l'anonyme, par un poète polonais, le comte Sigismond Krasinski, portant pour titre : *La Comédie infernale* (ou plutôt la comédie non-divine), et traduit également en prose dans la *Revue des Deux-Mondes*. On publie actuellement à Paris une traduction des œuvres complètes du poète anonyme de la Pologne, par M. Ladislas Mickiewicz, et le premier volume qui a paru renferme la *Comédie infernale*. L'œuvre du poète polonais a suggéré à M. Lytton l'idée de son Orval, qu'il a fait paraître avec d'autres morceaux : *Orval or the fool of time and other imitations and paraphrases*. Le sujet d'Orval, ou le fou du temps, est de présenter sous une forme dramatique le conflit des idées sociales, politiques et morales qui firent explosion lors de la révolution française, conflit qui dure encore et n'est pas près de se terminer. Orval est le représentant de l'ancien ordre de choses; à côté de lui, Panurge est l'apôtre des idées nouvelles. Il y a une certaine parenté entre Orval et le Manfred de Byron, dont l'influence a du reste été plus puissante sur l'auteur polonais que sur l'auteur anglais. Le livre de M. Lytton est plus riche en intérêt humain et dramatique que la Comédie infernale; il est plein d'attrait et de vie. — M. W. W. Story est un sculpteur renommé, auteur d'une Cléopâtre et d'une Sibylle, ce qui ne l'empêche pas de cultiver aussi la poésie; ses *Graffiti d'Italia* en sont la preuve. Si ses vers sont un peu vides d'émotion et froids de diction, ils contiennent cependant de belles choses. — M. Roden Noel, dans ses *Beatrice and other poems*, a toutes les qualités d'un peintre à l'aquarelle brillant; la lumière et la couleur ne lui font pas défaut; l'esprit philosophique non plus. Son poème de *Pan* mérite d'être lu en entier. Sa *Beatrice* est une histoire intéressante; mais les amateurs de poésie lui préféreront les *Summer clouds* (nuages d'été), l'*Autumn in Irland* (l'automne en Irlande) et son poème égyptien de *Mencheres*. M. Noel est un jeune écrivain, d'une grande originalité, plein de douceur et doué de facultés poétiques incontestables.

Dans beaucoup de volumes de poésie récents on est moins frappé de la médiocrité du talent poétique, qu'on n'est impressionné de l'ardeur avec laquelle les auteurs parlent de leur vie intime et du désir sérieux qui se manifeste chez eux de faire jaillir de la vie journalière et vulgaire

Digitized by Google

l'expression de toutes les bonnes et nobles pensées qui s'y trouvent enfouies. L'élément religieux y trouve naturellement place, mais il n'y est pas sectaire; il y est au contraire large et vigoureux et basé sur l'expérience intime. Voici, dans ce genre, lady G. Chatterton, qui raconte une gracieuse et intéressante histoire : *Lady May, a pastoral*, où elle déploie un art remarquable d'exposer les scènes de son petit récit avec vivacité et brièveté, et d'offrir de bonnes descriptions. — Voici encore miss Menella Bute Smedley qui, dans ses *poems*, témoigne déjà d'une certaine dose de talent et fait espérer qu'elle prendra rang, si elle le veut, parmi les poètes féminins de l'Angleterre, dont le nom restera. La pensée est claire chez elle, le sentiment, original, personnel et non emprunté. Son drame en 5 actes de *Lady Grace*, dont le sujet est pris dans la vie moderne, offre peu d'incidents; rien n'y sort des conventions de la bonne société; mais les nuances des caractères, le conflit des intérêts égoïstes, le jeu des individualités rendent l'intrigue dramatique. — A ces deux noms féminins ajoutons celui de Sarah Williams. C'était une belle âme, douée de bien des dons de l'esprit et du cœur, qui n'a pas eu le temps de les développer, de les faire venir à maturité et qui s'est évanouie avant d'avoir rempli toutes ses promesses. M. Plumptree a pieusement publié le legs poétique de Sarah Williams sous ce titre : *Twilight hours, a legacy of verse* (heures du crépuscule, un legs poétique), et il y a ajouté une touchante notice. — M. Henry Bateman, dans *Fret Not and other poems, including hymns with music*, a voulu semer quelques pensées fraîches dans les cœurs desséchés ou éplorés. — M. John Guthrie, dans ses *Sacred poems; hymns original and translated from the german, with versions of psalms*, a fait vibrer la corde religieuse, soit en composant lui-même des hymnes, soit en en traduisant de l'allemand, soit en cherchant à versifier les psaumes. S'il n'a pas plus réussi que tant d'autres à accomplir cette dernière tâche, on rencontre pourtant chez lui de la grâce et de la mélodie, à défaut de puissance, et il n'a rien conservé de l'esprit de secte, de l'intolérance dogmatique.

Que dire de M. Henry Martin (*Phaedra and other poems*), de M. R W. Baddeley (*Cassandra and other poems*), bien qu'ils ne manquent ni l'un ni l'autre de certaines qualités poétiques, de M. Walter Goalen, qui a fait un *Gédeon* en sept chants, de M. Wade Robinson (*Jona and other sonnets*), de miss Sophia May Eckley (*Minor chords*), dont quelques morceaux sont lisibles, de M. Parnell (*Poems*), qui n'a pas de caractère et blesse parfois les règles de la grammaire, de miss Elizabeth Cookson (*Poems from Manxland*), qui possède la faculté de versifier et beaucoup de richesse d'imagination, de M. Henry S. Leigh (*Carols of Cokayne*)? Tous ces livres ne présentent rien de saillant.

M. Thomas H. Gill (*The golden chains of praise, hymns*), a-t-il voulu prouver qu'avec les progrès du temps les hymnes perdent de plus en plus de valeur? On le croirait, car les siens sont secs et guindés. — Quant au révérend M. Herbert Todd (*The fountain of youth and other poems, extracted from sketches by the wayside*), il a réussi dans sa *source de jeunesse*, qui est le fleuve de la mort et le renouvellement de la vie, à nous offrir des lieux communs plus ou moins gracieux; c'est un gentleman instruit, doué de quelque dose de rhétorique et d'un peu de chaleur d'expression; ses autres poésies sont faibles, vagues, et portent l'empreinte d'une étude admirative de Tennyson. — M. Justin Aubrey (*Carmina varia, being miscellaneous poems*) est trop prétentieux et cherche trop à déployer de l'humour et de l'esprit; il montre plus de

Digitized by Google

naturel dans ses poésies religieuses. — M. Zachary Edwards (*Primitiæ*) étale des lieux communs; il y a chez lui absence de couleur locale et de caractère; cependant on rencontre parfois des pensées gracieuses, pures, agréables; l'influence de Longfellow sur lui se fait remarquer.— Il n'y a pas grand'chose à dire du révérend M. R.-S. Hawker (*The cornish ballads and other poems, including a second edition of the Quest of the Sangraal*); sa *Ballad for a cottage wall* renferme des sentiments sectaires indignes de notre époque. — M. Georges Francis Armstrong (*Poems*) est un imitateur de M. Browning; il est maître de sa langue, il sait déployer de la fermeté et de la vigueur d'expression; aussi serait-il à souhaiter qu'il montrât plus d'originalité. — Mistress Henry Prideaux (*The nine days' Queen, a dynastic poem*) a entrepris de raconter l'histoire de la royauté éphémère de Jane Grey, sous une forme dramatique, et elle n'a pas mal réussi; c'est un tableau clair et intéressant, soigneusement étudié; le dialogue est bien écrit; c'est un poème très-agréable à lire. — En revanche, M. Compton Reade (*Basilissa, the Free of a secret craft, a poem*) a réussi à faire un poème absurde, en retraçant l'histoire des amours d'une maîtresse de musique, qui cherche à émanciper son sexe.—M. Robert B. Holt était déjà connu par son *Kynwith*, qui avait mérité des éloges. Aujourd'hui il nous donne l'histoire de la belle *Elfrida;* seulement son poème est traînant et ressemble à un sermon. Il a mieux réussi dans un autre poème, *Brean*, qui quoique un peu obscur, a un ton légendaire sans apprêt, et dont la versification est coulante et aisée. — M. Kenneth M' Lachlan (*Hope's happy home and other poems*), devrait continuer à étudier par tous les moyens possibles, mais en aucun cas, il ne devrait livrer au public les résultats de ses études. — Il y a dans les *poems* de M. J.-B. Selkirk des poésies gracieuses et insinuantes, marquées d'un sentiment religieux sincère, mais dépourvues de touches vives, incisives, allant droit au cœur, et manquant en outre de concision. —La critique n'a rien à voir dans un livre, comme les *Wanderings in verse by one who lost his way*, destiné seulement aux amis de l'auteur. Elle n'a guère aussi qu'à mentionner rapidement *The three fountains, a faëry epic of Eubœa, with other verses* par l'auteur de : *The afterglow*. Les *Trois sources* sont une légende grecque, qui manque de simplicité; les autres poésies dénotent un goût cultivé. — Miss Julia Willoughby est une jeune fille de 14 ans; son livre (*A child's poetic thoughts*) n'a de remarquable que la jeunesse de l'auteur. — Les *Lays of my boyhood* de M. Henry Meakin sont sans valeur. — Aime-t-on les tours de force, on n'a qu'à prendre *Holly Berries or double acrostics from the poets;* il y a là des difficultés à faire blanchir les cheveux. — Miss Caroline M. Gemma (*Children of the sun*, etc., *poems for the young*) a voulu travailler pour les enfants; malheureusement ses poésies manquent de cette touche qui convient à l'enfance.— M. W. S. Gilbert (*The Bab ballads. — Much sound and little sense*), a-t-il voulu se railler lui-même, en donnant ce second titre : *Beaucoup de bruit et peu de sens?* Le fait est qu'il n'y a pas chez lui la moindre trace d'intérêt, ni de sentiment.

On est heureux après cela de tomber sur un volume de vraie poésie, comme celui de M. James Russell Lowell (*Under the willows and other poems*). Il y a là des morceaux de poésie descriptive, des ballades, des poèmes de la guerre, et ceux-ci méritent d'être préférés à tous les autres. Ils vont droit au cœur comme un air de grande musique, ou comme le bruit le plus pénétrant de tous les bruits humains, la voix de la multitude traduite en chant. M. Lowell est américain; il s'est fait une Améri-

Digitized by Google

que idéale et il parvient à faire aimer l'Amérique par le lecteur. Les échos de la grande lutte à peine terminée, de la terrible guerre civile du Nord et du Sud, forment la note fondamentale des poèmes de la guerre ; le poète célèbre les héros, mais il cherche à guérir les plaies de la guerre, et il prêche la fraternité ; il sait rendre de nobles pensées dans des vers achevés. Son poème *Sous les Saules* est un charmant salut de bienvenue à l'été. Dans ses poésies descriptives, un peu froides, on retrouve l'influence de Wordsworth. En Amérique, M. Lowell est fort apprécié; on lui accorde plus d'imagination qu'à Longfellow et on regarde ses vers comme supérieurs à ceux de ses compatriotes pour la variété de la modulation et la force du rhythme.

M. Edmund Charles Stedman est aussi un poète américain, connu par deux volumes antérieurs de poésies. Son recueil actuel est intitulé : *The blameless prince and other poems*. M. Stedman ne semble pas avoir la même valeur que M. Lowell. La faculté d'écrire des vers élégants et plus ou moins bien limés est devenue de plus en plus générale ; aussi est-il difficile à première vue de décider de la légitimité des prétentions d'un candidat poète à la gloire. Les livres de poésie qui ont l'air d'être très-bons et qui cependant ne sont au fond que des œuvres assez ordinaires, parce qu'elles émanent d'esprits ordinaires, sont nombreux de nos jours. Qu'il y ait maintenant des degrés entre les œuvres superficielles, ayant certaine apparence, et les œuvres entièrement originales, possédant une valeur réelle, cela va de soi. Ainsi M Stedman, sans devoir être placé au plus haut rang, ne doit pas non plus être rangé au dernier. Il a, dans une mesure notable, une pensée cultivée, un langage soigné, de la facilité métrique, un air général d'élégance ; mais d'autre part, il est moins original qu'il n'a le désir de l'être ; l'originalité de pensée surtout lui fait le plus souvent défaut. Dans son poème principal : *Le prince sans reproche*, il n'est question que de princes et de reines ; c'est élégamment tourné en certains endroits ; mais les caractères sont indécis, le ton moral n'est pas élevé, le sujet et la catastrophe laissent au fond du cœur une impression de doute. Dans d'autres poésies, il est fait mention çà et là de localités et de coutumes américaines, mais sans la moindre infusion de couleur américaine. Une des meilleures pièces est : *Pan in wall street*, A. D. 1867. C'est un jeu d'imagination.

Revenons en Angleterre. M. le Révérend J. Keble (*Miscellaneous poems*) fait de la poésie théologique et cléricale et il a soin de fermer, autant que possible, ses oreilles à toutes les opinions qui diffèrent des siennes. Comme poète, il ne peut pas réclamer une place fort élevée, bien qu'il ait le sentiment du mètre, que ses images soient parfois agréables et qu'on respire parfois aussi un air de fraîcheur au lieu de l'odeur de l'encens. — Les sœurs d'un ancien vice-roi d'Irlande, George Howard, comte de Carlisle, ont pieusement recueilli les *poems* de leur frère. Ce sont les poésies d'un gentilhomme aimable, écrites dans le goût du siècle dernier ; on les feuillette, non sans une certaine émotion, comme on ferait d'un vieil album ; on y trouve parfois de l'originalité, mais le sentiment métrique fait défaut. — On a aussi publié un recueil assez curieux de feu C. G. B. Daubeny, jadis professeur de chimie et de botanique à Oxford. Ce recueil porte pour titre : *Fugitive poems connected with natural history and physical science*. C'est en quelque sorte l'alliance de la poésie et de la science. Ce sont de petits morceaux de M. Daubeny, où l'élément comique prédomine, où règne un badinage de bon aloi et qui laissent une impression agréable. On y rencontre également des extraits de Cowley, d'Akenside, de Parnell, du Blackwood's

Digitized by Google

Magazine, du Punch, de Whately, de Shuttleworth (spécimen d'une conférence de géologie). — Un anonyme a entrepris d'écrire un poème sur l'histoire d'Angleterre et d'Irlande (*The rose and the shamrock*), et il en donne les quatre premiers livres. C'est un volume qui ne trouvera guère d'amateurs. L'auteur n'est pourtant ni lourd ni ignorant. Il a adopté le mètre et le vieux couplet héroïques; ses opinions sont radicales et d'un rouge foncé. Son style sent la rhétorique, çà et là avec une sorte de vigueur à la Dryden. — Un autre anonyme, qui se fait appeler *Il errante*, s'est égaré dans un poème héroï-comique (*The golden fleece*), imitation probablement juvénile et certainement sans esprit du don Juan de Byron. — Encore un anonyme; celui-ci s'appelle *The knight of Morar* (le chevalier de Morar), et son livre : *Coila's whispers*, est accompagné d'illustrations de Cruikshank et de Gustave Doré. Il y a là des vers concis et mâles sur l'amour, la guerre, la société et la mort, écrits par un soldat qui a beaucoup lu et beaucoup vu. Les vers sont souvent brillants et harmonieux; un souffle d'actualité les met bien au-dessus de tous ces efforts morbides du cerveau que l'on rencontre fréquemment dans les recueils de ce genre. L'auteur aime le triste; il a un sentiment humouristique; il s'abandonne quelquefois à des réminiscences. Si les *murmures* (*whispers*) ne prouvent pas qu'il soit un poète dans toute l'acception du mot, du moins ils sont l'indice de ses instincts poétiques. — Mistress Eleanore Louisa Hervey (*Our legends and lives, a gift for all season*), mieux connue des amateurs de poésie sous le nom de miss Montagu, est le poète de la vie domestique et des émotions de famille, dans le sens le plus élevé, non comme Elisa Cook, mais comme Elisabeth Browning le fut et comme M. Jean Ingelow l'est encore. Mrs. Hervey occupe pourtant une place à part, un rang non inférieur, du reste. Elle n'est pas toujours et seulement la femme renfermée dans le petit cercle de la vie domestique; elle est aussi la femme en relation avec la grande famille commune de l'humanité; elle est fille, épouse, mère et amie; et le sentiment de ces rapports variés imprime à ses vers une tendresse et un charme qui leur sont tout à fait propres. Elle ne manque pas, d'ailleurs, d'imagination et de puissance de combinaison; les morceaux lyriques et dramatiques de son recueil le prouvent. Elle possède, en outre, une touche de mélancolie. Le chant de l'alouette, ce sujet sur lequel se sont exercés beaucoup de poètes, est une des jolies pièces de son livre.

Nous retombons sur un amas de volumes aux belles couleurs, mais pour la plupart hélas! semblables à des fruits sans saveur et sans suc; leurs auteurs ont dépensé beaucoup de soins et de peines, mais pour un mince résultat. M. Henry George Hellon (*Lord Harrie and Leila, or a romance of the isle of Wight and other poems*) combine une histoire d'amour avec les renseignements d'un guide de voyageur. — Un anonyme (*Love's triumph, a play*) s'amuse à écrire dans le style d'une génération passée, dans celui de la renaissance du temps de la reine Elisabeth. — M. John K. Casey, un irlandais indompté, un irréconciliable, dédie *The rising of the moon and other ballads, songs and legends* au brave et indomptable peuple irlandais du dedans et du dehors; il y glorifie l'action de tirer sur les *landlords* et y exalte le drapeau français. — M. N. Michell (*Sibyl of Cornwall, a poetical tale; the land's end, St. Michael's mount and other poems*) n'est pas un novice; il a déjà publié trois ou quatre volumes (*ruins of many lands, pleasure*, etc.) L'histoire de Sibyl contient des esquisses du pays de Cornouailles. Il y a dans les autres petites pièces beaucoup de sentiment vrai, mais tout cela

Digitized by Google

n'a pas de cachet propre. — M. M. Corkindale (*A raid in the highlands in three cantos, and lays of the affections*) est aussi un vétéran de la poésie, il a publié jadis des *Sketches of Genius*, etc. Le *raid* dans les Highlands est une sorte de journal de voyage rimé. — M. Abner W. Brown (*Lyrical pieces, secular and sacred, from the home circle of a country parsonage*) a réuni plusieurs poésies d'une fille chérie, morte à la fleur de l'âge, et d'autres membres de sa famille; il y a ajouté de nombreuses vignettes et des notes archéologiques et autres. C'est un livre de famille. — Les poésies de miss Dora Greenwell (*Carmina crucis*) sont d'un niveau plus élevé que les précédentes. Pour le choix des sujets et la délicatesse d'expression, mais pas pour la vigueur, elles rappellent à l'occasion Christina Rossetti. Toutes ont une nuance religieuse, une empreinte de tristesse et de résignation; l'élégance de ton s'y rencontre souvent; parfois aussi des réminiscences de George Herbert, de Mrs. Browning et du père Newman. — M. George Augustus Simcox (*Poems and romances*) est souvent vague et obscur; cependant ses poésies sont pleines de grâce et de beauté; il a le mérite d'être lui-même et non le reflet d'autres poètes. Ses *romances* sont parfois inintelligibles comme récits; on les dirait formées de nuages; pourtant on y sent un courant d'amour, d'espérance et de vénération pour tout ce qui est bon. Des aspirations mystiques se laissent entrevoir comme dans *Lucilla*. En somme, M. Simcox est imbu de l'esprit d'un vrai poète, mais il n'est pas arrivé à la maturité de ses facultés. A mesure que celles-ci se fortifieront, le vague et l'obscur feront place à la clarté et à la lumière et la beauté ne peut qu'y gagner. — Dans la *Dione and other poems* d'un anonyme, il y a quelques bons vers, mais dépourvus de cette magie de la poésie, qui doit suggérer aux lecteurs des pensées plus profondes et des impressions plus émouvantes que les mots n'en peuvent renfermer. Sans doute il y a matière à approbation, mais il y a aussi matière à critique. *Dione* a pour sujet une prêtresse de Delphes cherchant une révélation. *Daybreak* est une des pièces du recueil qui inspire le plus d'idées. — Sous les initiales E. A. M. L. une dame a composé une agréable ballade dont Gustave Vasa est le héros, et elle y a ajouté d'autres poésies (*Margaret Ericsen's choice and other poems*). Le mètre de la principale ballade est défectueux, mais l'histoire est intéressante. L'auteur est plus heureux dans ses ballades légendaires que dans ses poésies de sentiment, qui ne valent ni plus ni moins que tant d'autres. Il y a une légende russe sur Sainte Olga, qui est joliment racontée. — M. James Burney (*Idonia and other poems*) a donné dans Idonia une sorte de drame où l'on voit l'amour se transformer en haine. Ni le sujet, ni la forme ne méritent des éloges. Les autres poésies sont trop tendues; on les dirait montées sur des échasses. Il n'y a pas de sentiment réel; l'inspiration est trop artificielle. — M. G. L. Larkins (*Few Leaves*) montre plutôt des aspirations vers la poésie que de puissance créatrice. Le poème le plus long du recueil : *The coronation* roule sur un sujet horrible. Dans les autres morceaux se trahit un esprit aimable, animé du désir de se perfectionner. — M. Wade Robinson (*Iona and other sonnets*) a fait des sonnets lourds; la pensée n'y est pas très-claire, ni la forme très-brillante. Le poème intitulé : *The cross on the deck* vaut mieux comme récit que comme poésie; c'est l'histoire d'un navire sauvé du feu par l'héroïsme de son capitaine. — Les courts poèmes de M. Williams Griffiths (*Short poems of travel, miscellaneous and in memoriam*) sont intéressants, parce qu'ils expriment des sentiments naturels; ses autres poésies laissent une impression agréable. — Une histoire

Digitized by Google

simple et attachante nous est offerte par M. James R. Withers (*Granny's tale*); c'est une vieille femme qui raconte sa vie à sa petite fille; mais cela ne peut pas s'appeler de la poésie. — M. W. C. Bennett (*Proposals for and contributions to a ballad history of England and the states sprung from her*) veut mettre l'histoire d'Angleterre en ballades. Au point de vue historique, on ne peut dire qu'il ait réellement réussi. L'impartialité de l'histoire serait fatale à la ballade, dont le mérite est de refléter l'opinion populaire. La ballade peut bien avoir une valeur historique, mais c'est à condition d'avoir été écrite au moment même où les événements se passent; autrement ce n'est qu'une œuvre d'imitation et d'érudition. Quoi qu'il en soit, les ballades de M. Bennett laissent en général une forte impression. Quelques-unes sont vives et émouvantes, comme par exemple, *The fall of Harold Hardreda*, *Old Benbow*, *Marston Moor*, *Corporal John* (sobriquet militaire du célèbre duc de Marlborough); cette dernière spécialement est bonne. La *Queen Eleanor's vengeance* est une histoire vigoureusement racontée. Dans les ballades roulant sur des sujets modernes, on peut signaler *The deeds of Wellington*, *Inkermann*, *Balaclava* comme supérieurement dites et chantées. — M. Charles Wood Chapman (*The vision of Socrates and other poems*) a voulu chanter Socrate, mais il n'a réussi qu'à faire une œuvre absurde et ses autres poésies valent encore moins, si c'est possible. — M. E. Poth (*Bardrick, the king of the teign, a lay of south Devon*) a célébré dans un poème en dix chants une lutte entre deux clans. C'est une œuvre, parsemée de mots d'ancien breton, qui n'est pas digne de grands éloges. Ce qu'elle offre de plus intéressant, c'est la préface. — Que dire des *Acrostics from across the Atlantic, and other poems, humorous and sentimental*, par un Gothamite, sinon que cela vient de l'autre côté de l'Atlantique, mais que cela n'a pas acquis de valeur en venant de si loin? — Il y a mieux à dire d'un autre volume provenant de New-York : *Western windows and other poems*, par M. John James Piatt. C'est un livre sans prétention, mais où règne une douce et originale poésie. L'auteur y retrace le tableau des forêts du *Far-West* de l'Amérique et des progrès de ces vastes contrées. Une des pièces du recueil : *The mower in Ohio*, 1864 (le faucheur de l'Ohio), mérite surtout la préférence. C'est l'histoire d'un vieillard dont les quatre fils sont partis pour l'armée, et qui reste seul à labourer son champ; le pathétique et l'héroïque s'y mêlent. On dirait que depuis la guerre civile la poésie du peuple américain a gagné en profondeur et en noblesse, en même temps qu'elle a acquis plus d'individualité, plus d'originalité. Les poètes ne réfléchissent plus autant dans leurs vers les poètes des climats éloignés. C'est ainsi que M. Piatt laisse par ci par là entendre des échos de Tennyson, comme aussi de Longfellow, mais ses meilleurs vers sont ceux qui lui appartiennent en propre et qui ne rappellent plus ceux d'autrui. — M. Charles G. Leland est aussi un Américain. C'est un homme de lettres laborieux, vivant à Philadelphie; on le connaît également comme bon linguiste, orateur éloquent, écrivain vigoureux et humoristique. Dans sa publication nouvelle (*Hans Breitmann's christmas with other ballads*, et *Hans Breitmann, as a politician*, le Noël de Hans Breitmann et autres ballades; Hans Breitmann, comme homme politique), il est tombé sur une veine heureuse. Breitmann est une création réaliste de la muse comique. L'auteur s'y sert de la langue anglaise mêlée d'allemand, parce que le personnage de Breitmann est un type d'allemand ayant émigré aux États Unis. *Hans Breitmann, as a politician*, est un poème burlesque en trois chants, consacrés chacun à un épisode

Digitized by Google

de ces luttes électorales si animées dans l'Amérique du Nord. — Ne quittons pas l'Amérique, sans citer le nom de M. John Greenleaf Whittier, un charmant poète, comme le prouve son livre *Among the hills and other poems*. On y vit dans une atmosphère douce et pure ; M. Whittier sait imprimer un cachet moral à ses vers. — Miss Lucy Larcom est bien connue du *young folks* (la jeunesse) américain ; son nouveau volume de poésies contient de belles pensées, de délicates fictions, et des descriptions exquises de la nature.

Jusqu'ici nous n'avons pas encore signalé l'œuvre capitale de ces derniers mois. Nous avions voulu la réserver pour le couronnement de notre revue. Le moment est venu d'en parler. Il s'agit du poème de M. Robert Browning, intitulé : *The ring and the book* (L'anneau et le livre), qui a paru à Londres, en 4 volumes, chez MM. Smith, Elder et Cᵉ. M. Browning était déjà bien connu du public anglais par ses productions poétiques antérieures, qui forment 6 volumes in-8°, et dont voici les titres : *Pauline*, *Paracelsus*, *Strafford*, *Sordello*, *Pippa passes*, *King Victor and King Charles*, *Dramatic lyrics*, *The return of the Druses*, *A blot in the scutcheon*, *Colombe's birthday*, *Dramatic romances*, *A soul's tragedy*, *Luria*, *Christmas-Eve and Easter day*, *Men and women*, *In a balcony*, et *Dramatis personæ*. Aujourd'hui il ne craint pas d'affronter la publicité avec un poème en douze chants, de 20,000 vers. En voici le sujet, tel qu'il est exposé dans le premier livre par l'auteur lui-même. Il tombe à Florence sur un vieux bouquin intitulé : *Romana homicidiorum* et il y découvre le procès criminel suivant : Un certain comte Guido Franceschini, de famille noble, mais pauvre, avide et âgé de 50 ans, épouse une jeune fille de 14 ans, Pompilia Comparini. Il l'emmène avec lui à Arezzo, dans sa campagne, et y traîne avec elle une misérable vie. Le dégoût s'empare de la malheureuse jeune femme ; elle s'enfuit enfin à Rome en compagnie d'un prêtre, noble de naissance, Giuseppe Caponsacchi. Le comte Guido se met à la poursuite de sa femme ; aidé de quatre complices, il la découvre dans une villa des environs de Rome, qui servait de maison aux père et mère putatifs de Pompilia, et le soir de Noël 1698, il les assassine tous les trois sans miséricorde. Surpris, pour ainsi dire, en flagrant délit, Guido se justifie en soutenant que sa femme s'est déshonorée et qu'elle a été entraînée au déshonneur par ses parents. Une longue instruction secrète s'entame. L'accusateur insiste sur la pureté de Pompilia et sur l'honnêteté du vieux Pietro et de Violante, ses parents ; le défenseur de l'accusé réplique ; preuves sont produites contre preuves ; Pompilia survit assez longtemps à ses blessures pour pouvoir faire sa déposition ; Guido, mis à la torture, ment et prévarique à la justice ; le prêtre Caponsacchi justifie sa propre conduite. Tout cela dure un mois. Enfin, le vieux pape Innocent XII prononce sa sentence et ordonne l'execution de Guido. Telle est l'histoire rapportée dans l'introduction ou le prologue du poème. On se demandera peut-être après cela comment l'auteur a pu encore écrire onze chants sur ce sujet. Mais qu'on ne s'y méprenne pas. M. Browning n'a pas voulu mettre en vers une cause célèbre. Son œuvre a une tout autre portée. Nous pourrons en juger du reste par l'analyse du poème. Le 2ᵉ livre ou chant est intitulé *Half Rome* (La moitié de Rome). Le crime de Guido vient d'être connu à Rome ; une moitié de la ville prend parti pour lui et justifie sa conduite ; celui qui défend cette thèse dans ce 2ᵉ livre, est un homme marié, soupçonneux, qui a des motifs personnels d'inquiétude, et qui, dans son monologue, dévoile son caractère et toute sa personnalité, à l'occasion d'un fait qui lui est pourtant étranger.

Digitized by Google

Dans le 3e livre, *The other half Rome* (l'autre moitié de Rome), c'est un célibataire, parfaitement désintéressé, mais vivement ému, et sous l'impression de la merveilleuse beauté de Pompilia, qui croit au martyre de la pauvre femme et s'indigne des crimes de Guido; lui se fait l'interprète ou plutôt l'auteur fait de lui l'interprète des habitants de Rome, partisans de la victime. Après cela, on entend le parti mitoyen (4e livre : *Tertium quid*), qui se place au point de vue réfléchi ou supercritique de la « finer sense o' the city » (du sentiment plus raffiné de la ville). Le terrain ainsi préparé, c'est au tour de Guido, le criminel, à élever la voix (5e livre) pour présenter son apologie, en trahissant sa vile nature. Puis, c'est le prêtre chevaleresque, Giuseppo Caponsacchi (6e livre), qui explique son intervention dans l'affaire. C'est ensuite Pompilia, qui, sur son lit de mort (7e livre) raconte sa malheureuse vie si tôt brisée. Le procès est entamé, et on entend successivement le défenseur de Guido (8e livre), l'avocat habile et apprêté, qui fait parade de son savoir pédantesque, qui, pour un misérable salaire, sacrifie sciemment et sans souci la vérité et la justice, et qui pourtant ne manque pas entièrement de cœur, car tout en composant son plaidoyer, il se préoccupe de son propre enfant; puis l'accusateur public (9e livre), lourd pédant, qui trouve bon de porter atteinte à la pureté de Pompilia, parce que cela cadre avec son argumentation. Après quoi le jour de la décision est arrivé, et le vieux pape (10e livre), le cœur rempli d'angoisse, prononce la sentence. Du fond de sa cellule Guido (11e livre) pousse des cris de désespoir, confirme la vérité et fait appel à la miséricorde. L'exécution de Guido et de ses complices a lieu (12e livre); elle est racontée par des passages de lettres contemporaines et accompagnée de commentaires empreints de partialité, et le poète conclut que toute vérité humaine est essentiellement relative, que tout jugement humain est nécessairement imparfait, même quand les faits sont aussi simples que ceux dont il s'agit dans le cas actuel.

Que signifie donc cette œuvre, qui doit sembler étrange à plus d'un lecteur, et qui probablement ne sera guère goûtée du public français, ni du public habitué aux productions françaises? Evidemment, si M. Browning avait voulu tout simplement nous intéresser par le récit en vers d'un drame judiciaire, il s'y serait pris tout autrement; il aurait agencé bien plus habilement la mise en scène. Mais pour lui, le drame judiciaire n'est qu'une occasion, un prétexte si l'on veut, d'étude et de développement de caractères. En artiste habile, il a pris sa matière première, son minerai, comme il lui est tombé sous la main, et il est parvenu, à force de travail, après en avoir expulsé tout alliage grossier, à en forger un anneau du métal le plus pur. C'est là le sens de la première moitié de son titre : *The ring* (l'anneau). Nous savons déjà pourquoi il a ajouté les mots : *And the book*. Ainsi, la caractéristique du poème, c'est d'être un véritable poème psychologique. Chaque personnage y a son individualité propre; sa nature tout entière s'y manifeste à propos d'un incident vulgaire. Ce n'est pas un assassin quelconque, ce n'est pas la première victime innocente venue, ce n'est pas l'un ou l'autre prêtre aux sentiments généreux; ce ne sont pas, en un mot, des types généraux que l'auteur a voulu faire défiler sous nos yeux; non, ce sont des êtres bien réels et bien vivants, avec tout ce qui peut les caractériser spécialement, et qu'il a fouillés jusque dans leurs profondeurs les plus intimes. L'action dans laquelle ils sont engagés viendrait à disparaître, que le comte Guido et Pompilia, les deux avocats, don Hyacinthus de Arcangelis et le docteur Bottini, le prêtre Caponsacchi et le

Digitized by Google

vieux pape, le simple Pietro et sa femme Violante, jusqu'aux deux habitants de Rome, jusqu'aux autres personnages secondaires, tous continueraient encore à être aussi présents à notre esprit, aussi vivants pour nous que si nous les avions connus. Et chose curieuse, c'est par une suite de monologues que l'auteur est arrivé à ce résultat. Tous sont également bons dans leur genre et présentent une variété de ton, une puissance et une hardiesse extraordinaires de dessin. Les meilleurs sont ceux de Caponsacchi, de Pompilia et du pape; ce dernier surtout a une grandeur merveilleuse. La figure de Pompilia, qui plane sur tout le poème, est une des plus ravissantes créations. On n'a pas craint de la comparer à l'Imogène, à la Cordélie, à la Juliette de Shakspeare et même à la Béatrix de Dante; et cependant elle diffère de toutes; elle répand un charme si subtil qu'on en oublie l'horrible supplice de sa courte vie. On doit comprendre d'après cela que l'œuvre de M. Browning n'est pas une œuvre ordinaire et que, toute étrange qu'elle nous paraisse, elle mérite d'être étudiée. Plusieurs critiques anglais n'ont pas hésité à établir des rapprochements entre l'auteur de l'*Anneau et du livre*, et le grand Shakespeare, qui certes, savait aussi créer des êtres vivants et pénétrer dans les replis de l'âme humaine.

F. Meaning.

REVUE CRITIQUE.

Choix d'opuscules philosophiques, historiques, et littéraires, de Sylvain Van de Weyer, 2e série. Londres 1869. Imprimé à Bruxelles par Bruylant-Christophe.

Le succès de ces *opuscules* n'est plus à faire; mais, à vingt et trente ans de distance, on peut trouver de bons, de nouveaux enseignements dans ces *pamphlets*. Pourquoi ne leur donnerions-nous pas ce nom, leur véritable nom; leur spirituel auteur n'est pas homme à le répudier et à en croire ces braves gens qui disaient à Paul-Louis : Oh! Monsieur, croyez-moi, employez votre grand génie à faire autre chose que des pamphlets!

Le temps a produit des effets bien différents sur les deux principaux sujets qui sont traités dans ce second volume.

En relisant le premier opuscule, on se refuse à croire qu'en 1845, un Belge, un académicien, soit, mais un représentant du pays et un homme qui n'est pas sans valeur, en somme, ait pu, ait osé afficher, à la tribune et dans la presse, l'ignorance de l'histoire du pays au point de nier le mérite, la gloire de Simon Stevin. Il eût suffi d'ouvrir le moindre guide-âne pour ne pas s'égarer ainsi. Mais l'esprit de parti n'accepte point de guide; il ferme les yeux à toute lumière qui ne descend pas de son ciel étroit; il ferme l'oreille à toute parole qui ne sort pas d'une bouche *ouverte par son Église*. Il compte sur l'aveuglement des siens, il

Digitized by Google

compte sur la réplique de ses adversaires : Interrompez-moi donc, dit Sganarelle.

Cette fois, l'esprit de parti avait compté sans son hôte. Un pamphlet terrible, mordant autant qu'érudit, ayant à son fouet une double lanière : l'esprit et la science, devait mettre à nu cette ignorance et la battre de verges, en public, aux rires et aux applaudissements de l'Europe entière.

Il n'est plus utile de venger Simon Stevin ; nos écoles n'ont pas un élève de 14 ans qui ne puisse en remontrer sur son histoire au représentant et à l'académicien de 1845.

Il serait tout aussi inutile, aujourd'hui comme alors, de prêcher dans ce désert dont les partis aiment à s'entourer contre les vérités qui les gênent et les hommes qui les offusquent. Tout le pamphlet serait à citer. Les amateurs d'esprit, d'idée et de style, le reliront longtemps, à la dérision éternelle d'un homme qui n'est pas sot cependant, et à la confusion d'une politique qui n'est pas décidée à mourir.

Citons pourtant deux pages de ce petit livre : l'une où la gloire solide est distinguée des vains bruits de la popularité ; elle a conservé plus d'actualité que la revendication de la gloire de Simon Stevin.

M. Dumortier avait écrit au journal l'*Observateur* : « Vos lecteurs » sont des gens instruits sans doute. Eh bien, je fais le pari qu'il n'en » est pas un sur mille qui connaisse Simon Stevin. »

M. Van de Weyer, répond :

« Pour me servir, à mon tour, de ces formes de commis-voyageur, » d'orateur de table d'hôte, je *fais le pari* que dans la capitale du monde » savant, les cinq cent mille lecteurs du *Constitutionnel* connaissent mieux LABLACHE que LA PLACE, ESSLER qu'EULER, DE KOCK que » CUVIER, FRANCONI que FRANCŒUR, etc., etc. ; que dans la docte » Allemagne même les abonnés de la *Gazette d'Augsbourg* s'intéressent » bien plus à METTERNICH qu'à COPERNIC ; je *fais le pari* qu'il en a toujours » été ainsi, depuis le temps où CICÉRON, pour se consoler de l'ingratitude des Dumortiers de Rome, s'écriait : « *Philosophia paucis contenta judicibus* », jusqu'au siècle qui se nommait par excellence le siècle » philosophique, et où D'ALEMBERT, que s'associaient tous les grands » corps savants de l'Europe, n'était pas connu, dans la rue qu'il habitait, du » portier de son voisin, jusqu'à l'époque actuelle où l'on peut être de » l'Académie des sciences sans avoir jamais entendu parler de Stevin. » » Mais qu'est-ce que cela prouve au fond ? Que, pour apprendre les beaux » noms de la science, il ne faut consulter ni les portiers ni les Dumortiers, » ni les liseurs de gazettes, ni les désœuvrés d'une grande ville ; et que, » s'il n'était permis d'honorer que les grands hommes qu'ils connaissent, » on courrait grand risque de n'honorer personne. »

Voilà ce que les esprits sérieux, épris de science ou d'art, peuvent répondre à ces gens, dont le nombre n'est pas diminué, « qui n'écrivent » pas une brochure de 50 pages sans l'orner de leur portrait, qui se font » frapper des médailles, sculpter des statuettes, écrire des biographies » dans tous les recueils ouverts à ce genre d'auto-flagornerie... »

Digitized by Google

Qui potest capere capiat! M. Dumortier n'est ni le seul ni le plus vulnérable de cette classe de grands hommes, connus des portiers.

L'autre page a trait à la politique, elle est d'une vérité qui n'est pas près de vieillir.

« Nous assistons à un spectacle curieux. Le jésuitisme a ressaisi d'un » effort désespéré la société qui lui échappait. Les uns y voient l'étreinte » vigoureuse d'une main sûre de son fait. Les autres, le mouvement con- » vulsif de gens qui se noient. Mais les uns et les autres sont animés » de ces haines implacables, qui, lorsqu'elles se traduisent en faits, font » souvent gémir l'humanité. Nous sommes à la veille d'un combat à » outrance. Laissons la France invoquer contre les jésuites la police et » les tribunaux, la Suisse employer la carabine et les corps francs; en » Belgique, pour nous soustraire à leur despotisme, il suffira de la » plume et de la presse, ces deux armes redoutables que Dieu a mises » entre nos mains pour défendre les droits de la raison humaine; car, » au fond, c'est de cela qu'il s'agit et le refus d'élever une statue à » Simon Stévin, n'est qu'une des mille formes que prend cette lutte » éternelle entre l'autorité et la liberté de l'intelligence : on s'essaie » sur les morts en attendant qu'on puisse opérer sur les vivants. Mais » n'oublions point pour cela nos principes. Mieux vaut écrire que pros- » crire. Les *Provinciales* ont fait aux jésuites plus de mal, à l'esprit » humain plus de bien, que tous les arrêts du Parlement. Montrons que, » si nous leur laissons avec justice la liberté dont nous entendons jouir » nous-mêmes, nous ne leur permettrons jamais de nous parler en maî- » tres, d'agir en despotes, d'abuser de leur influence pour traîner aux » gémonies les plus beaux noms de la science! »

C'est ainsi qu'en faisant justice des sots, le vrai pamphlétaire prêche la sagesse et oppose les vues les plus larges et les sentiments de justice de l'homme libre à la myopie volontaire, à l'intolérance étroite de l'esprit de réaction.

Depuis 1845, les Belges ont beaucoup appris l'histoire du passé; mais depuis 1832 et 1833 n'ont-ils pas oublié quelque peu l'histoire moderne? Deux autres opuscules de ce volume : *la Belgique et la Hollande, lettre à lord Aberdeen*, (février 1832), — *la Hollande et la Conférence*, (mars 1833), ont gagné plutôt que perdu en utilité historique.

C'est une chose bien dangereuse que la gloire, si la gloire la plus pure et la plus sainte peut passer en héritage et comme une propriété de main-morte, dans une famille, et changer le legs du génie en tous les abus, en toutes les oppressions, au profit d'une dynastie qui ne conserve de noble que le nom de son fondateur. Soyez donc, comme le Taciturne, le héros de la grande révolution du XVI^e^ siècle; soyez donc comme Guillaume III le sauveur de l'équilibre européen, arraché aux serres du bombardeur de Gênes et de Bruxelles, pour livrer la république batave et la Belgique à la moderne maison d'Orange! Ah! mieux vaut l'humble réputation du savant, *paucis contentus judicibus*, dont personne n'hérite, dont on oublie trop facilement le nom en récoltant les

Digitized by Google

bienfaits éternels de son génie ; mieux vaut mourir tout entier, ne laissant à l'humanité qu'une idée en progrès, ou un modeste honneur intact, que de devenir, dans sa tombe, la pierre angulaire de l'usurpation ou du despotisme.

La Hollande n'a jamais entendu subir ce revers de la gloire. Elle est restée république, malgré les descendants de ses héros. En 1787, elle destituait légalement le fils du stadhouder. Il faut lire, dans *la lettre à Lord Aberdeen*, le rapide exposé de l'histoire de ce pays, depuis 1787 jusqu'en 1813 et 1815. Il faut voir le prince, qui avait attiré sur son pays l'affront d'une invasion prussienne, profiter des menaces de la révolution française pour rétablir son stadhouderat; puis, renversé par la révolution, solliciter des bienfaits personnels de Napoléon et lui offrir son épée qui fut dédaignée; ensuite profiter de la chute de l'Empire pour usurper les droits du pays et escamoter une couronne. Il faut voir le mensonge et l'astuce, la bassesse et l'audace, les piéges et les comédies, qui ont préparé cette usurpation ; il faut lire surtout comment le prétendu vote des notables, cette comédie de suffrage, que l'intrigue avait fait réussir en Hollande, aboutit en Belgique à une majorité de 796 voix contre 269, pour rejeter le projet du nouveau roi ; voir par quel tour de gobelet l'intrus s'attribua la majorité et sanctionna la charte rejetée, comme si elle avait été votée; il faut lire l'arrêté célèbre du 20 avril 1815, rendu possible par la chute du grand Empire et exploité pour l'usurpation d'un petit trône, arrêté qui condamne à des peines arbitraires, depuis la marque et le pilori jusqu'à la mort, quiconque débitera des faux bruits, suscitera par ses faits *ou ses écrits* la désunion et la défiance, etc ! Jamais loi de lèse-Majesté plus draconienne n'avait préparé une usurpation plus impudente : l'intrus s'appuyait sur les baïonnettes étrangères ! Il faut voir, après cela, dans le second opuscule, avec quelle obstination et quelle hauteur, ce fils de stadhouder républicain défend, après 1830, sa légitimité de roi ! avec quels artifices et quelle mauvaise foi, quelles trahisons et quelles violences il cherche à recouvrer, par la ruse, un pouvoir que quinze années d'abus avaient compromis ; il faut le voir s'avancer, reculer, céder un point, en exiger dix autres, tromper et s'aliéner ses meilleurs partisans, troubler l'eau de la diplomatie pour y pêcher une couronne perdue ; il faut le voir sacrifier son fils : J'aimerais mieux de Potter sur le trône belge, répond-il à ceux qui lui offrent de faire de son fils le roi des Belges ; il faut le voir sacrifier son peuple à des menées qui perpétuaient les embarras du commerce avec les craintes de la guerre. Il faut enfin se laisser convaincre par le bon sens, par la logique, par la noblesse des sentiments et la clarté spirituelle du style de l'écrivain ! Alors, on se demande, avec un étonnement mêlé de mépris, comment il se peut que le stadhouder exilé de 1787, roi par la grâce de la Sainte-Alliance de 1813 et 1815, chef intrus de 2 millions de Hollandais, se soit figuré posséder, de droit divin, une nation de 4 millions d'hommes, qui avait accueilli ses premiers projets par une majorité hostile, et qui se souvenait d'avoir été libre !

Digitized by Google

Le peuple hollandais, depuis ce temps, a revendiqué ses droits; la charte imposée de 1813 n'existe plus; la dynastie subsiste, et l'on dit qu'elle est devenue populaire. Pour l'honneur de l'esprit humain, nous ne le croyons pas. L'une des provinces qu'elle nous a arrachées après 1830, a servi tout récemment, et au risque de voir renouveler l'affront de 1787, à une tentative de cette politique personnelle qui se joue de la vie des nations et de la paix du monde. M. Van de Weyer pourrait nous faire aussi cette histoire. Il avait cru, dit-on, le moment opportun pour nous de réclamer le Luxembourg. Il pourrait nous montrer la politique de 1813, de 1815 et de 1831, reparaissant en 1867. Espérons qu'il complétera un jour son tableau historique.

En attendant, les Belges feront bien de relire ces pages où revit une époque trop oubliée. Depuis que nous n'avons plus à craindre pour notre indépendance, nous avons tendu la main aux Hollandais; les deux peuples ne peuvent pas trop se rapprocher, ils n'ont jamais été ennemis, ils ont souvent été alliés, ils doivent se sentir frères. Mais étendre ce rapprochement et cet oubli à la dynastie, serait de l'aveuglement ou de la trahison. Glorifions le Taciturne, mais n'acceptons le legs de sa gloire que sous bénéfice d'inventaire; cet inventaire constate pour le XIX^e^ siècle une série d'oppressions et d'attentats que n'oublient jamais des hommes libres.

« Ne faites point à la nation hollandaise, disait en 1832 M. Van » de Weyer à lord Aberdeen, l'injure de la juger par ceux qui vivent de » la cour et de ses faveurs; par cette nuée de fonctionnaires publics » qui ont porté la livrée de tous les pouvoirs, tour à tour républicains » en 95, monarchistes avec Louis-Napoléon, réunionistes sous l'empire, » orangistes en 1813, et saisis d'une admiration sans bornes et d'un » dévouement aveugle pour quiconque tient le pouvoir et le budget des » grâces. Non, My Lord, derrière cette cohue, toujours en mouvement, » toujours en scène, est la véritable nation hollandaise; non pas cette » populace ivre et furibonde que la maison d'Orange a soldée dans tous » les temps, mais ces bons et paisibles bourgeois, attachés à leurs » anciennes institutions, gens qui connaissent la valeur des florins » dépensés en fusils et en munitions de guerre et qui ont trop de bon » sens pour ignorer que cet appareil militaire se déploie en faveur » d'une cause qui n'est pas celle du pays. Restent les vieux patriotes » qui, fiers de leur indépendance et confiants dans leur force, n'ont » point oublié (*l'auraient-ils oublié aujourd'hui?*) l'affront de l'invasion » prussienne de 1787, et dont les fils, élevés dans les mêmes principes, » grossissent les rangs de cette génération libérale qui, depuis long- » temps, porte ombrage au pouvoir et trouble souvent son auguste » sommeil. »

Voilà notre sœur, nation jalouse de ses libertés. Pour elle, non plus que pour nous, le clairon de la gloire, l'hymne de la fraternité, ne sont comme le chant de l'oiseleur : *Fistula dulce canit volucrem dum decipit auceps.* Nos provinces qui parlent la même langue que la nation hollan-

Digitized by Google

daise, ne se laisseront jamais prendre à d'autre fraternité qu'à celle qui a pour racine inébranlable l'indépendance commune, à d'autres gloires qu'à celles qui perpétuent chez un peuple les traditions de la liberté.

C'est ainsi que le pamphlet, après avoir fait justice d'une intrigue politique ou d'une sottise académique, reste, sous la plume du véritable écrivain, une œuvre utile, où l'art de penser et d'écrire sert le patriotisme.

UN ÉPOUVANTAIL.

Le libéralisme, la franc-maçonnerie et l'Église catholique, par M. le chanoine LABIS, professeur de théologie. Bruxelles, Devroye 1869.

Les succès de M. Dupanloup ont empêché M. Labis de dormir, et le bon chanoine a employé dignement ses veilles à compulser deux livres : *Les Francs-Maçons et les Sociétés secrètes*, par Al. de Saint-Albain, — *La Franc-Maçonnerie soumise au grand jour de la publicité*, par Am. Neut. Il n'en fallait pas davantage : Trois volumes in-8° contre la maçonnerie! Quel appétit de chanoine y pourrait tenir? M. Labis en a eu la digestion troublée; dans le cauchemar, ces tissus d'accusations ont pris corps, à ses yeux; de ces pages dénonciatrices, comme des miasmes d'un marais, il a vu se lever des lueurs phosphorescentes, des apparitions sinistres; le monstre, enfin, le monstre a surgi devant lui, terrible, informe, gigantesque : *monstrum horrendum, informe, ingens!* Hallucination? non! révélation! Et, l'heure de la fièvre étant l'heure des grands courages, le brave homme n'a pas reculé, il a couru au Titan; dédaignant l'armet de Mambrin et la lance de frêne, il s'est emparé, contre le *libéralisme maçonnique*, d'une plume, peu française, mais bonne catholique.

Ah! c'est qu'il n'est plus temps de plaisanter. Le rire serait forcé, on le sent bien. Car il ne s'agit de rien moins que du danger du monde! Voyez!

Vous vous croyez libres, dans un pays constitutionnel, libres dans vos consciences, libres dans votre droit d'examen et de vote. Malheureux! vous n'êtes que des marionnettes dont les ficelles sont aux mains du monstre de l'apocalypse : la maçonnerie. Chaque « milicien de ce bataillon sacré » s'est engagé, entendez-vous! « engagé, *même par ser-* » *ment*, à obéir *en aveugle*, sans examiner si la chose commandée, si le » vote prescrit est *licite ou non*, sans distinguer *entre le juste et l'injuste*, » *sans savoir*, la plupart du temps, *d'où part* le commandement. »

Et vous ne trembleriez pas!

Pour comble de perfidie, afin de grouper une puissante armée par une tolérance impie, c'est au nom de la fraternité que l'on recrute. A quelque religion, à quelque philosophie, à quelque race, à quelque rite qu'il appartienne, « chaque maçon est le frère de tous les maçons du

Digitized by Google

globe », chaque maçon, même le nègre, même l'esclave, même l'athée! quelle horreur! Mais gare à qui s'y laisse prendre! Une fois initié, on ne s'appartient plus. On ne devient frère de tous les hommes que pour être l'esclave d'un seul!

On vous dira que ces relations universelles « n'ont pour objet que la fraternité, la bienfaisance, la civilisation ». Cela est bon aussi pour les simples! Demandez à M. Neut ou à M. de Saint-Albain! Proudhon, le jour de sa réception, a prononcé ce mot : Guerre à Dieu! et il a été admis! Qu'on ne dise pas qu'une société, qui tolère toutes les idées, n'a pu lui faire un procès de tendance. Il a été admis, donc le but de la maçonnerie est dans ce mot d'un apprenti maçon. Qu'on ne dise pas que la maçonnerie ne peut avoir de doctrine. Elle n'impose aucune religion : donc, sa doctrine est l'athéisme. Qu'on ne dise pas qu'elle exige les bonnes mœurs; l'immoralité de ses doctrines, « grosses des » conséquences les plus désastreuses pour la paix des familles et pour » l'ordre social, » prouve le contraire. Sa morale est « la canonisation de » toutes les passions, » et l'on « devine les mœurs des maçons *dans leurs* » *croyances!* »

Aussi, voyez leur héros; c'est Voltaire : *l'infamie personnifiée!* Ce mot, bien enviable, est de M. Dupanloup et M. Labis le répète.

Voyez leurs devises : « Haine à l'imposture! Guerre à la persécution! Haine à la tyrannie! » Ce qui, *à toute évidence*, signifie : Haine et guerre au catholicisme, (ce n'est pas nous, c'est M. le chanoine qui tire cette conséquence).

Voyez leurs moyens : « Réduire les rois à l'état de solivaux, signant » et couvrant de leur inviolabilité les ministres du pouvoir occulte! » — Réunir, sous prétexte de philanthropie et de liberté, une vaste » association *anti-sociale* et révolutionnaire! »

— « Elle est anti-sociale et révolutionnaire parce qu'elle donne au » pouvoir, pour origine et source unique, la nation, le peuple; pour » unique règle, le vote des majorités. »

Dire avec la Constitution de 1831 : TOUS LES POUVOIRS ÉMANENT DE LA NATION, est évidemment anti-social!

Après les principes, voyez les actes :

« Elle se vante d'avoir fait la révolution française!

» Elle voua une haine ardente à la Restauration. Elle prépara et » accomplit la révolution de 1830! Cette trame, *d'une déloyauté, d'une* » *perfidie et d'une lâcheté révoltantes*, est mise au jour par M. de Saint-» Albain, avec tous les noms propres qui s'y rattachent. Vous y voyez » figurer, comme *coupables de félonie et d'abus de confiance au premier* » *chef*, les frères Decazes, La Fayette, Lafitte, Odilon Barrot, Dupont » (de l'Eure), etc., etc.!... »

— « Mais Louis-Philippe voulut régner *pour son compte et pour celui* » *de sa dynastie*; ce que voyant, les maîtres des loges parisiennes » recommencèrent contre Louis-Philippe ce qu'ils avaient fait, de con-» cert avec lui, contre Charles X. »

Digitized by Google

Ainsi le libéralisme entasse félonie sur félonie.

La chute des Bourbons de Naples, la prompte révolution de Sicile, sont dues aussi à la même perfidie, à la même lâcheté révoltantes.

En 1848, « la Belgique resta en paix. Pourquoi? Parce qu'elle avait » eu sa révolution maçonnique l'année précédente! »

Un homme de paix bénirait cette révolution maçonnique. Mais M. le chanoine est en train de dénoncer des crimes. Tout ce chapitre est intitulé : CARACTÈRE ANTI-SOCIAL ET RÉVOLUTIONNAIRE DE LA SECTE MAÇONNIQUE.

L'auteur tient à cette idée, il y revient dans un autre chapitre, et il ajoute à tous ces faits l'échec de Napoléon III au Mexique :

« Maximilien voulut plaire aux libéraux! » — « Or, tous les libéraux du Mexique sont francs-maçons. » — « Lopez appartient aussi, sans aucun doute, à la secte! » — Ce chapitre a un titre significatif : AVEUGLEMENT DES SOUVERAINS!

Enfin, n'a-t-on pas vu, « dans les dernières guerres, un officier arrêter » sa troupe pour sauver un *frère*, » tant il est vrai que : « il n'y a pas *jus-* » *qu'aux lois inexorables de la guerre*, qui ne fléchissent sous la puis- » sance maçonnique! »

Qu'on nie encore que cette puissance soit anti-sociale!

Mais l'action du libéralisme ne s'arrête pas là. Sa *haine féroce* contre le catholicisme lui inspire d'autres moyens, d'autres crimes du Béhémoth moderne : c'est d'abord la presse, que la maçonnerie soutient; la *Revue trimestrielle*, qu'elle a patronnée; quelle haine! C'est ensuite l'enseignement : l'Université libre, les écoles gardiennes et professionnelles, qu'elle a créées; quelle férocité!

« Seconder et propager l'instruction est une œuvre des plus excel- » lentes, à la condition que l'atmosphère de l'école soit morale, reli- » gieuse et vivifiante; si, au contraire, on n'y fait respirer à la jeunesse » qu'un air malsain qui empoisonne les âmes, c'est l'œuvre la plus per- » fide et la plus détestable! »

Il va de soi que la science, enseignée par des libéraux, est malsaine et empoisonne les âmes!

Depuis 1848, *les projets s'exécutent*, le libéralisme a marché, sa haine féroce lui a inspiré crime sur crime; les Loges ont fondé : les écoles de filles et la *Ligue de l'enseignement*, les sociétés de libres-penseurs et le congrès des étudiants, les réunions populaires et l'*Association internationale ouvrière*, « une de ces nombreuses avant-gardes de la franc-maçonnerie; » le tout pêle-mêle. M. le chanoine oublie la *Ligue de la Paix* et la *Revue de Belgique!*

Tremblez donc, chrétiens, et tremblez, citoyens! Car toutes ces perfidies, toutes ces lâchetés, lui ont valu le pouvoir : « La maçonnerie » tient les rênes du gouvernement dans plusieurs États de l'Europe, » comme en Belgique, en Prusse, dans le Grand-Duché de Bade, en » Suisse, en Portugal, en Italie et, depuis peu, en Espagne. »

La maçonnerie règne dans tous les pays libres! Quelle horreur!

« *Qu'on la laisse faire!* » Toutes les places seront données à ses

Digitized by Google

adeptes, toutes les élections seront dans ses mains : « Chaque maçon » sera tenu *par serment* d'appuyer les candidats *imposés*, et les élus » seront astreints, *sous des peines sévères*, à suivre les inspirations de la » Loge. »

« Ainsi, un franc-maçon, qu'il soit ministre, sénateur, représentant, » conseiller provincial ou communal, doit, avant toute chose, avoir en » vue les intérêts de la société secrète. »

La rédaction même des journaux est soumise à la censure maçonnique ! et si le parti libéral, dans son manifeste collectif du 2 août 1864, a osé dire : « La gauche ne reçoit pas de mot d'ordre », c'est un mensonge ! « Mentez, mentez ! » s'écrie l'honnête chanoine.

Qu'on la laisse faire ! le pouvoir royal est *annulé*, la justice *asservie*, les libertés des cultes, de l'enseignement, de la charité, *confisquées*, la sépulture religieuse violée par le respect des dissidents, le mariage profané à la loi civile !

« Qu'est-ce donc, » — c'est le moment de le crier, — « qu'est-ce donc » qui pourrait empêcher la maçonnerie de démolir la Constitution du » pays, pièce par pièce ! »

Rien, ni personne ! Le monde ne serait pas plus en danger si l'ordre des Jésuites possédait tous les emplois et tous les ministères, tous les siéges apostoliques et tous les trônes !

Est-ce, par exemple, le serment qu'on prête à la Constitution qui arrêterait ces athées, esclaves d'un pouvoir occulte? Maintenir le serment en déclarant les consciences libres est « une inconséquence, » dit l'auteur. Mais ne nous pressons pas de le suivre dans cette « digression »; car il ne conclut pas à la suppression du serment en faveur du maintien de la liberté. A Dieu ne plaise ! Si vous croyez en Dieu, « n'admettez pas » au serment, et *partant au bénéfice des fonctions publiques*, des hommes » sans religion et sans Dieu ! » Tel est le système. La Constitution déclare bien tous les Belges admissibles aux emplois publics, mais la Constitution n'a pu comprendre sous le nom de Belges *les hommes sans religion*. Écarter, par un serment, de tous les emplois et de la Chambre, les ennemis du catholicisme, voilà qui n'est pas anti-social, mais qui, à coup sûr, n'est ni libéral, ni maçonnique.

Qu'on laisse faire l'Église, et tout fonctionnaire, tout législateur devra, comme autrefois, prêter serment au Saint-Siége.

Ces dangers de la maçonnerie, l'Église les connaît depuis longtemps ! Les Papes, « sentinelles avancées de la véritable civilisation, » depuis Clément XII jusqu'à Pie IX, ont frappé la maçonnerie d'anathème. Et n'allez pas croire que les Loges seules aient été atteintes ; que là seulement on ne puisse entrer, sans se rendre coupable *d'un crime énorme*, comme l'a dit Léon XII. « L'excommunication est encourue même par la » *participation indirecte*, comme l'autorisation ou la faculté donnée à la » Loge de se former ou de se réunir. » Participation indirecte ! à ce seul mot, tous les pouvoirs se sentent menacés et tremblent sur leurs bases, et les associations libérales plus qu'aucun autre ; car Pie IX con-

Digitized by Google

damne « les sociétés *du même genre* qui, *quoique différentes en appa-* » *rence*, se forment dans le même but, et conspirent, *soit ouvertement*, » soit clandestinement, contre l'Église et les pouvoirs légitimes ! » Pouvait-on désigner plus clairement les associations libérales ?

Il faut qu'on se le tienne pour dit : l'Encyclique et le Syllabus n'ont laissé personne debout dans le camp libéral ! Quel massacre !

Le roi lui-même invoquerait en vain le caractère irresponsable de ses fonctions : « Il n'y a pas d'irresponsabilité devant Dieu, » lui crie M. le chanoine.

Pourquoi donc les chrétiens des associations libérales s'exposeraient-ils, de gaîté de cœur, aux foudres de l'Église ? Le plus grand nombre est de bonne foi ! Ils se sentent libres, et ils ne savent pas qu'une société secrète pense, délibère, agit et vote pour eux. Les ministres mêmes sont bien insensés s'ils croient être indépendants ! Ils ne sont que les comparses des Vénérables ! Les dignitaires maçonniques, à leur tour, se figurent-ils être autre chose que des mannequins ? Ils obéissent à un mot d'ordre, venu on ne sait d'où et on ne sait de qui ! On évalue le nombre des Loges à 8,258, le nombre des maçons à 3 millions. Tout cela crie : Liberté ! et tout cela est esclave d'un dictateur caché ! Les soldats de Garibaldi, de Prim et de Lopez ; les martyrs de septembre et de juillet 1830, pantins ! Les ministres libéraux ou les chefs d'opposition, pantins ! Les Cavour et les Bismark, les de Beust et les Thiers, les Rouher et les Gladstone, pantins ! Les Frère et les Bara, pantins ! pantins ! pantins !

Pantins de qui ? De Mazzini, peut-être... à moins que ce ne soit de Wellington, quand Wellington vivait. Car on est réduit à des conjectures, qui varient du vainqueur de Waterloo au défenseur de la République romaine.

M. Labis ne veut pas prononcer le mot, pour ne pas blesser des amis ; mais on sent à chaque page qu'il a au bout des lèvres, pour l'appliquer à cette discipline aveugle, calquée sur un ordre célèbre, le *Perindè ac cadaver* des Jésuites.

Tel est l'épouvantail qui a troublé le sommeil du bon chanoine, dans les rêves d'un cerveau malade : *ægri somnia !* En présence d'un pareil monstre, il n'y a consciencieusement pas à hésiter : « Rappelez-vous, nous crie M. Labis, le mot de Napoléon Ier : L'homme sans Dieu, on ne » le gouverne pas, on le mitraille ! »

Conclusion légitime : « La maçonnerie ayant une doctrine, une hiérar- » chie, un caractère *universels* comme l'Eglise catholique... il faut que » le libéralisme *disparaisse* ou que le catholicisme soit anéanti ! »

C'est un choix à faire !

Mais l'auteur n'a rempli que la moitié de sa tâche. Le choix pourrait être douteux. Après avoir dénoncé les crimes du libéralisme maçonnique, il prend soin d'énumérer les titres de l'Église catholique à notre amour et ses droits à notre obéissance.

Le digne chanoine remonte haut et loin. Il part de la chute d'Adam

Digitized by Google

pour établir l'autorité de l'Église. Il part, comme toutes les religions, d'un Dieu créateur et législateur, révélateur et rédempteur, par affirmer que le catholicisme est l'unique religion vraie et qu'il est obligatoire, non-seulement pour quiconque veut être catholique, ce qui est tout simple; mais obligatoire, entendez-le bien, pour tous les hommes.

L'Église est donc « un État *constitué et politique dans toute la force du terme* », qui, « ne relève que de Dieu », qui « embrasse en droit, si pas » en fait, tous les États », et qui a « mission de réunir toutes les nations » sous le sceptre du Christ, à qui elles ont été données en héritage. »

Le Christ a dit : *Mon royaume n'est pas de ce monde.* Il n'y a que des athées et des tyrans pour répéter cette parole de Dieu. Écoutez, M. le » chanoine : « La maçonnerie, au contraire, dit : Mon royaume est de ce » monde. Ce partage plaît infiniment à nos politiques rationalistes. Ils » auraient la générosité de laisser à l'Église les sereines contemplations » de l'âme et le domaine des oraisons jaculatoires... Est-ce ironie ou stu- » pidité? Toujours est-il que c'est là un système *athée et tyrannique*, la » honte de la civilisation comme de la raison. » (Page 241.)

Pour régner, l'Église a reçu tous les pouvoirs nécessaires, « pouvoir » enseignant, pouvoir sacerdotal, pouvoir politique. »

Son droit d'enseigner « implique le devoir et l'obligation pour toutes » les nations et *pour toutes les créatures, d'écouter et de croire!* » Chez les païens, qui repoussent l'invasion par la force, la croisade armée est de rigueur. Chez les chrétiens, la croisade change de forme et devient « le droit d'intervenir *directement à titre d'autorité publique* » dans *tout* l'enseignement.

Le pouvoir sacerdotal de l'Église embrasse notamment le droit aux cimetières particuliers, le droit de conférer seule le mariage, le mariage civil étant « un attentat à la religion. »

Ses droits comme *pouvoir politique* sont à la fois « législatifs, judiciaires et coërcitifs. »

Ce sont des droits que nul en Belgique ne peut contester à l'Église non plus qu'à la maçonnerie : le droit d'élire ses chefs, d'avoir, outre sa milice régulière, des associations des deux sexes; etc. Puis, des droits qu'on nie à tout le monde presque partout : le droit de *la charité organisée*, le droit de propriété; le droit de « dominer les esprits et de régler » les mœurs des individus comme des sociétés », le droit de « n'être pas » troublée dans sa paisible possession du plus précieux des biens : la » vérité. »

D'un côté, intervention, ici par la force, là par la loi de 1842; de l'autre, défense à toute autre idée de faire concurrence à la vérité; tels sont les *droits politiques* de l'Église. Quelle confiance ces prétentions supposent et quelle foi dans cette vérité qu'on prétend être divine et éternelle, mais qui doit être importée par les armes chez ceux qui ne la possèdent point, et maintenue par le monopole chez ceux qui l'ont admise! Ne troublez pas notre paisible possession de la vérité! Vous pourriez ébranler cette foi qui transporte les montagnes, dit la Bible, mais qui, au dire

Digitized by Google

de nos apôtres modernes, a besoin d'être défendue par une sorte de muraille de la Chine contre toute investigation de l'esprit humain!

La Constitution belge a déclaré, que tous les pouvoirs émanent de la nation, — a institué le mariage civil, — a proclamé : l'admissibilité de tous les Belges aux emplois publics, — la liberté de l'enseignement, la liberté du culte et du non culte — le droit absolu de la pensée, etc. Elle doit être l'œuvre du libéralisme maçonnique. Pour l'Église au contraire, les pouvoirs viennent de Dieu, le mariage civil est un attentat, les Belges ne devraient être admis aux emplois que lorsqu'ils ont *de la religion*, la liberté de l'enseignement doit être soumise, de par Dieu, à l'autorité ecclésiastique, et nulle idée opposée n'a le droit de troubler chez les chrétiens leur paisible possession de la vérité! Comme M. le chanoine était en droit de s'écrier : « Qu'on la laisse faire! Qu'est-ce » donc qui pourrait empêcher la maçonnerie de démolir la Constitution » du pays, pièce par pièce! »

Un des droits de l'Église, que l'auteur n'a pas réclamés, c'est le droit à une logique toute particulière et supérieure à cette misérable raison humaine.

Récapitulons. Obéissance imposée à un dogme, discipline sous un chef suprême, soumission aveugle et abdication de soi au point de faire de sa volonté un cadavre, droit et devoir d'enseigner, propagande incessante, action politique, sanction pénale, tout ce que M. le chanoine reproche aux maçons comme un crime organisé, il l'impose aux chrétiens au nom de Dieu. Le monstre qu'il veut exorciser n'est autre chose que l'institution même de l'Église, qu'il suppose adoptée contre elle par les libéraux, et le devoir qu'il ordonne aux chrétiens, chez des citoyens lui fait horreur.

Faut-il répondre à ces *pratiques catholiques*, que le Père Hyacinthe vient de flétrir d'un mot : « Elles se nomment romaines et ne sont pas chrétiennes! » Faut-il prouver que cette autorité, que veulent s'arroger toutes les religions, n'a aucun fondement ni dans l'histoire, ni dans la conscience, ni dans la raison? Faut-il montrer que cet épouvantail n'a pu être échafaudé qu'à force de mauvaise foi dans les raisonnements et de calomnie dans les accusations? Un seul exemple : L'auteur nous apprend que le Grand Orient a ordonné que toute publication faite *en son nom* devra être soumise préalablement au *Grand Comité*, c'est-à-dire à son Comité d'exécution; M. le chanoine, dans sa terreur panique, en infère que « la rédaction des journaux *soi disant libéraux* est soumise à *un grand comité*... de censure. (p. 134.)

L'auteur se targue qu'on n'a répondu ni à M. De Saint-Albain, ni à M. Neut! Il aura la même satisfaction. Nul ne prendra la peine de lui prouver que les temples maçonniques ne sont pas des lieux de débauche!.

Est-il besoin davantage de réclamer au nom de l'indépendance des citoyens? La belle nécessité, dites-moi, de déclarer que les libéraux, quels qu'ils soient, n'entendent aliéner leur liberté pour personne; que

Digitized by Google

les maçons emportent des discussions maçonniques leur droit intact de penseurs et de citoyens; que, si quelque pouvoir, occulte ou non, avait la prétention de leur imposer rien, ils le désavoueraient et le briseraient! Et comme il est utile à la civilisation et à la patrie de prouver que tous nos ministères libéraux, passés, présents et futurs, n'ont pas été, ne sont et ne seront pas des pantins d'un grand maître : Defaqz, Verhaeghen, Vanschoor ou Van Humbeek; et que, ministre ou grand maître, il n'y a pas toujours sous roche un Mazzini quelconque, lequel a imaginé et dirige à la fois les associations libérales et la *libre-pensée*, la gauche de la Chambre et l'*Internationale*, le cabinet libéral et le Congrès de Liége, Orsini et M. Defré, Garibaldi et M. Frère, Lopez, Rochefort et M. Bara!

Il n'est pas d'argument qui tienne devant de pareilles assertions!

Sérieusement, oui, deux principes sont en présence, sont en lutte, organisés chacun selon ses principes.

L'un est l'autorité. L'Eglise dit au monde : Je suis de par Dieu, je possède la vérité absolue, j'enseigne et je commande; croyez et obéissez : je règne! — A ceux qui se soumettent librement, l'Église a le droit d'imposer ses écoles, ses livres et ses candidats.

L'autre principe est la liberté. La liberté n'accepte aucune autorité absolue, n'admet aucune vérité imposée. Elle n'attend rien que du développement libre des facultés humaines, du libre débat des idées et des intérêts, du libre examen des faits exacts, d'où naissent toutes les sciences, toutes les lois, tous les progrès. Le parti qui se range sous sa bannière s'en réfère à la loi des majorités, pour tout intérêt d'ordre social, non pour les choses de la pensée et de la conscience. S'il s'organise, c'est pour s'éclairer, fraterniser, s'associer contre les attaques; et puisse-t-il être aussi unanime par la libre volonté de ses membres qu'on l'accuse de l'être par le fait d'une discipline monstrueuse, répudiée par des Carmes et bonne tout au plus pour des Jésuites!

Rien de plus logique que le système de l'autorité. Acceptez ses prémisses : il vous conduit, de conséquence en conséquence, à la servitude théocratique. En effet, si la vérité divine existe sur la terre, à quoi bon chercher à grand'peine quelque bribe de vérité relative? Croire suffit, croire et obéir.

Mais accepter les prémisses n'est pas facile à tous les esprits. Elles mènent à l'esclavage, ce qui les rend déjà quelque peu suspectes. Elles ont besoin de preuves, au moins de preuves historiques, car elles s'appuient sur des faits, comme la chute et la rédemption. Qui en sera juge? En dernière analyse, c'est à la pensée humaine qu'on doit recourir pour lui demander son abdication, et, pour asservir la raison, l'on est obligé de raisonner.

La liberté a aussi sa logique. La liberté ne demande ses prémisses qu'à l'homme lui-même, à cette puissance de certitude qu'il se sent en lui, et qu'il y sent inviolable comme la conscience et libre comme la raison. La liberté n'impose rien, rien que le respect par tous de la pen-

Digitized by Google

sée de chacun, et par chacun de la pensée de tous. Il ne resterait qu'un chanoine catholique sur ce globe, infesté de libres-penseurs, que ces impies feraient encore respecter, en ce dernier fidèle, la liberté de conscience.

Chacun des deux principes a ses conséquences morales particulières. Ne parlons pas des individus : l'homme est fragile ; même dans un giron divin, comme celui de l'Église, sa conduite peut contredire sa foi. Voyons les préceptes : ils caractérisent, sans fragilité, la doctrine, surtout la doctrine d'une Église infaillible. M. le chanoine Labis a eu la main heureuse lorsqu'il a mis en tête d'un de ses paragraphes les mieux inspirés : *Le serment prescrit par la loi n'est rien pour le Maçon*. Les libéraux veulent que tout serment respecte la liberté de conscience. Ils pensent que, si la société a le droit d'exiger qu'on s'engage envers elle par ce qu'on a de sacré : *je jure*, la liberté de conscience ne lui permet pas d'exiger que l'on spécifie sa croyance en jurant sur quelque chose : Dieu ou l'honneur, la tête de son père ou les reliques des saints. Mais, pour eux, toute promesse, même sans serment, est sacrée. Lorsque l'engagement, comme le serment politique, est réciproque, si l'une des parties trahit son serment et veut *régner pour son compte*, l'autre..... Mais j'allais descendre à justifier La Fayette, Lafitte, Decazes et Dupont de l'Eure !... Ce serait trop naïf, M. le chanoine !

L'Église, au contraire !..... Mais nous n'avons pas *la bouche ouverte* pour parler en son nom. Écoutez un saint, édition de Malines :

« Ce n'est pas faire un serment de dire : *Par ma conscience* ! ni : *Sur* » *ma conscience* ! ni : *Je jure que cela est* !... » (Ligorio, *Theologia moralis*, 1852 ; t. II, p. 308.)

Est-il permis de se servir d'équivoque dans un serment ?

« Le coupable ou le témoin, interrogé par un juge non compétent, » peut jurer qu'il ignore un crime qu'il connaît, en sous-entendant » qu'il ignore un crime sur lequel il puisse être légalement inter- » rogé. » Id. p. 320.

Dans ce cas, un libéral récuse en face la compétence du juge et refuse le serment. Un théologien catholique récuse le juge *in petto*, jure, et fait ce que la loi profane et l'esprit maçonnique appellent un faux témoignage.

Continuons :

« Un pauvre, ayant pour subsister de l'argent caché, peut jurer au » juge qu'il ne possède rien.... De même, l'héritier qui a caché une part » de l'héritage s'il n'est pas tenu envers des créanciers, peut jurer au » juge qu'il n'a *rien* caché, en sous entendant : *rien dont il doive compte* » *à des créanciers*. » (P. 322.)

« Celui qui a accepté un engagement et y a satisfait, peut nier avoir » rien accepté, en sous-entendant, etc., p. 322.

» Une femme adultère peut-elle nier son crime à son mari ? Oui, elle » peut équivoquer en disant, par exemple, qu'elle n'a pas rompu son

Digitized by Google

» mariage, qui en effet persiste; ou bien, si elle a obtenu l'absolution, » elle peut répondre : Je suis innocente de ce crime, en sous-entendant : » dont j'ai été absoute. » (P. 323.)

« Titius a juré le mariage à Berthe, riche, bien portante, etc.; Titius » ne doit pas tenir son serment à Berthe, tombée dans la pauvreté, dans » les infirmités, etc., p. 357.

» Si vous avez juré à Titia de l'épouser, vous pouvez l'abandonner » pour entrer en religion. Car une promesse de mariage contient tou- » jours cette restriction mentale : *A moins que je ne préfère entrer en* » *religion*. P. 336.

Faisons-nous grâce des autres détails. En principe :

» Il est permis d'équivoquer dans un serment, si le serment est exigé » injustement, soit, par exemple, lorsque celui qui l'exige n'en a pas le » droit, ou est un juge incompétent.

» Celui qui n'a juré qu'extérieurement (pour la forme), sans dessein de » jurer, n'est pas obligé. » P. 326.

Nous pourrions suivre la comparaison, elle serait la même en toute chose; l'on verrait : d'un côté, la conscience qui cherche librement le bien relatif sans l'imposer; de l'autre, l'autorité imposant une casuistique malsaine comme une morale absolue, et ses intérêts étroits comme une loi divine.

Chacun des deux principes a aussi ses armes naturelles. La liberté a la discussion, l'élection, le vote, les idées toujours ouvertes au progrès, exposées à la contradiction, les propriétés appartenant toujours aux vivants, les institutions libres toujours sujettes aux réformes, et pour sanction morale, la conscience, pour sanction sociale des lois votées. L'Église impose à ses croyants et veut imposer *à toutes les créatures*, un dogme immuable et imperfectible, une hiérarchie non élective, des institutions despotiques, une propriété de main-morte, et pour sanction l'anathème et ce qui peut s'en suivre. M. Labis a raison : on ne peut être bon catholique sans être soumis à un confesseur qui choisit l'école de vos enfants, les livres de votre bibliothèque, et les bulletins de vos votes.

Est-ce ainsi qu'on recrutera beaucoup de catholiques? « Les anathèmes du *Syllabus*, — dit M. Schneitz, un franc-maçon! — ont doublé en France le nombre des loges et triplé le nombre des maçons. »

Un jour, aux obsèques du général Magnan, on put voir dans l'église de Notre-Dame de Paris, avec l'autorisation de l'archevêque, *Horresco referens!* les emblèmes de la maçonnerie déposés sur le drap mortuaire et mêlés aux emblèmes religieux! Ce fut un scandale! Pie IX s'en plaignit amèrement, et l'on prétend que c'est de ce moment que le père Hyacinthe a commencé à penser comme le tolérant archevêque. Il voulut connaître ces maudits; leurs ouvrages impies, au lieu de lui faire horreur, le firent réfléchir.

Le livre de M. Labis aura-t-il un effet meilleur?

Les actes aussi marquent la différence des principes. Il n'y a pas bien

Digitized by Google

longtemps, les journaux prétendirent savoir que Pie IX, étant évêque, s'était fait franc-maçon à Philadelphie. Est-ce que personne déclara le fait impossible? Les maçons, au contraire, trouvèrent tout naturel qu'un évêque catholique, après tant d'autres, eût été admis dans leurs rangs.

Est-ce ainsi que l'Église procède? qu'un libéral sollicite l'entrée du congrès de Malines ou du concile œcuménique! On sait la réponse qui l'attend. Le pape vient de la faire au docteur Cumming, qui cependant n'est ni maçon, ni libéral; il est ritualiste : « L'Église *ne peut permettre* » de ramener en discussion des erreurs qu'elle a soigneusement exa- » minées, jugées et condamnées. » Les libéraux pensent, au contraire, que le droit éternel de l'esprit humain est de remettre en question toutes les idées régnantes, de ramener en discussion toutes les idées proscrites.

Le séjour à Rome même n'est pas sûr pour qui porte la robe ecclésiastique sans en faire une camisole de force pour sa conscience. Le père Hyacinthe, lors de son dernier séjour dans la ville des papes, avait pris soin de déclarer à l'ambassadeur de France « qu'il se rendrait tous » les jours à l'ambassade et que, si l'on était un seul jour sans l'y voir, » on sût bien qu'il était retenu contre son gré et qu'on le fît réclamer. » (*Solidarité*, 1er octobre 1869.)

Les libéraux peuvent dire avec le père Hyacinthe : « Ma conviction la » plus profonde est que si la France en particulier et les races latines en » général, sont livrées à *l'anarchie sociale*, morale et religieuse, la cause » principale en est, non pas sans doute dans le catholicisme lui-même, » mais dans la manière dont le catholicisme est *depuis longtemps* compris » et pratiqué. »

Ce n'est pas nous, c'est l'orateur catholique, le supérieur des carmes déchaussés, qui renvoie à l'église de M. le chanoine Labis sa gracieuse épithète d'*anti-sociale !*

Les libéraux peuvent ajouter avec les maçons : « Au-dessus des hommes, de leurs usages, de leurs politiques, de leurs religions, il y a l'humanité. Juifs ou athées, nègres ou blancs, nous sommes tous des hommes, rien que des hommes. Tolérons donc nos divergences d'opinions, respectons la variété des manifestations de notre raison et de notre conscience, et unissons-nous pour pratiquer ce que la raison et la conscience ont de plus grand : la liberté, l'égalité, la fraternité.

« Mais unissons-nous aussi contre tout ennemi de ces principes supérieurs. Soyons de l'humanité avant d'être d'un parti ou d'un culte, et, si quelque secte se croit perdue parce que des hommes communient par la pensée sans qu'elle leur ait donné un billet de communion, si l'anathème est lancé contre l'exercice de la plus noble faculté de l'homme : la liberté, contre la pratique du premier des sentiments humains, l'amour de ses semblables; si la persécution s'organise, si la croisade se prêche pour nous empêcher d'être frères, déclarons cette intolérance impie, félicitons-nous d'être organisés pour résister à cette oppression, et, si c'est une guerre à mort qu'on déclare à nos principes, ce n'est

Digitized by Google

pas nous qui l'aurons suscitée, mais nous n'hésiterons pas à accepter la sainte défensive de la liberté et à rejeter le cri de guerre et de mort sur cette autorité vraiment infâme qui veut diviser les hommes au nom de Dieu ! »

Il n'est que de s'entendre ! et vous le voyez bien. Cette simple supposition, que tant de bulles autorisent, met aussitôt d'accord les libéraux et M. le chanoine, et ils peuvent conclure ensemble : « Il faut que le libéralisme disparaisse ou que le catholicisme soit anéanti. »

Au dernier moment, un doute nous traverse l'esprit. Il nous souvient qu'en 1858, lorsque l'Empire était encore en son plein, un livre anonyme fut publié à Paris, où l'on comparait les *vrais et les faux catholiques*. L'auteur était maçon, on le prit pour un jésuite et le tribunal correctionnel de la Seine condamna bel et bien pour ultramontanisme cet écrivain qui, fouillant les textes, avait osé faire parler l'Eglise comme elle pense. Je vous laisse à juger quelles gorges chaudes la presse *athée* fit de cette méprise du juge. En appel, le quiproquo étant impossible, la condamnation fut maintenue, M. L.-A. Martin eut l'honneur d'être condamné comme libéral, après avoir été condamné comme jésuite. En faisant un livre si vrai qu'on s'y laissa prendre, il avait attenté à l'État d'abord, à l'Église ensuite : œuvre de théocrate, si l'auteur était catholique ; mais, dès que l'auteur fut reconnu libéral, ouvrage impie !

Le nom de M. le chanoine Labis ne cacherait-il pas une supercherie pareille ? Ce doute nous vient chaque fois que nous lisons un livre de cette force. Il n'y aurait rien d'invraisemblable à ce qu'un maçon, payé par Mazzini, eût voulu, une fois encore, dévoiler en les parodiant, les terreurs simulées que le parti clérical affecte de montrer vis-à-vis de la maçonnerie, et les prétentions de l'Église à l'absolutisme. C'est là ce que notre chanoine, vrai ou faux, appellerait du *brigandage libéral*.

Si cela était, ce livre serait composé avec un grand art ; car tout y est imité sur le vif : l'adresse ou l'aveuglement qui travestit les choses les plus simples et fait de tout bois épouvantail ; le fanatisme terre à terre ; l'aplomb naïf, imperturbable que seule peut donner la foi du charbonnier ; la logique... cléricale, rien n'y manque, pas même cette chose si difficile à imiter, le français de sacristie.

CH. P.

La Revue communale, *Journal de droit administratif et d'administration*, par P. HELLEBAUT, SOMERHAUSEN et VANDEN KERCKHOVE.

Grâce aux lois toujours nouvelles, aux circulaires qui, sous prétexte de les éclaircir, les embrouillent, aux arrêts qui les interprètent, il devient aujourd'hui beaucoup plus difficile d'administrer une petite commune en Belgique, qu'il n'était jadis de gouverner un grand empire. La responsabilité des administrateurs est exposée sans cesse, les interêts des administrés sont menacés à tout moment. Quel guide choisir ? Faudra-t-il s'adresser à l'autorité supérieure ? Mais ses réponses, quand

Digitized by Google

elle veut bien les donner, se font attendre. Puis, répondant à tout, elle administre, en fait, tout; dès lors, centralisation poussée à l'excès le plus intolérable. Que devient le droit constitutionnel de la commune à se régir elle-même?

M. Hellebaut a rendu un service à nos institutions et à nos franchises communales plus encore qu'aux particuliers en fondant une revue où tous les droits et les devoirs des communes et de leurs habitants sont traités successivement d'une façon claire, brève et complète.

Il vient d'associer à son œuvre, deux hommes habiles, M. Somerhausen, habitué, par ses fonctions, à étudier toutes les questions épineuses de droit administratif, et M. Vanden Kerckhove, avocat, dont tous les confrères connaissent la science juridique et le sens droit.

M. V.

—

Manuel de pathologie et de thérapeutique des animaux domestiques, par M. Roll, traduit par MM les professeurs de Rache et Wehenkel. — Bruxelles, chez les traducteurs, rue de l'Etuve, 57.

Si l'on jette un coup d'œil sur l'histoire de la médecine, on reconnaît facilement la connexion intime qui existe entre l'état de cette science et les idées philosophiques des différentes époques.

Avec l'apparition de la vie naquit la possibilité des troubles dos phénomènes si compliqués qui la caractérisent. A quelque degré de l'échelle zoologique qu'ils appartiennent, les êtres souffrants cherchent instinctivement à se soulager dans la mesure de leurs moyens; de sorte qu'on pourrait, par induction, reporter au moment même de l'apparition des premiers êtres vivants, l'origine de la médecine. Mais, comme ce n'est point par une progression continue et régulière que l'homme est arrivé à l'organisation sociale moderne, mais à l'aide de tâtonnements et de progrès interrompus par des moments d'arrêt et de recul; de même, après avoir passé, comme la société, par la phase pastorale : époque d'observation et de pur empirisme, la médecine a dû passer par la période mystique, époque de charlatanisme et de superstition. Plus tard, les philosophes, agissant en dehors des temples, commencent à disputer aux prêtres le monopole de la science, substituant peu à peu à l'intervention des dieux, l'intervention de la nature. C'est de Pythagore et de son école que date l'étude scientifique de la médecine, et presque aussitôt surgissent ces discussions sans nombre, au nom du matérialisme ou du spiritualisme, qui devaient durer des siècles, jusqu'à ce que, dans les derniers temps, grâce aux découvertes successivement accumulées, la médecine s'est engagée dans la voie du positivisme, dont il faut espérer qu'elle ne sortira plus.

L'ouvrage de M. Roll, reposant entièrement sur les doctrines anatomo-pathologiques, satisfait à toutes les exigences d'un manuel, dans l'état actuel de nos connaissances médicales. Point de maladie sans lésion matérielle, voilà le principe dont tout cet ouvrage est le développement

Digitized by Google

logique. D'après l'auteur, la santé ne peut être troublée que par l'influence de causes déterminantes dont les conditions peuvent nous échapper encore, mais dont l'existence est indubitable. Là où nous ne parvenons pas à saisir la relation entre la cause et l'effet, au lieu d'invoquer des conditions génétiques imaginaires, M. Roll préfère avouer franchement l'insuffisance de nos connaissances étiologiques ; au lieu de combler par des hypothèses les lacunes de la génèse des maladies, il préfère n'exposer que les données acquises, les faits bien établis. Se bercer d'illusions, en comblant les vides de la science par des mots plus ou moins sonores, par des théories plus ou moins complaisantes, lui semble indigne de l'être intelligent. Rien, par exemple, que ce titre du chapitre qui traite des contagions, des miasmes, etc. : *Causes de nature inconnue*, suffit à prouver que l'auteur n'a cherché à cacher aucun des *desiderata* de la médecine.

M. Roll apporte autant de précision dans l'exposé des faits acquis à la science qu'il met de franchise dans l'aveu de ses lacunes. Les chapitres de la partie générale de son travail qui traitent de l'étiologie, des formes des troubles, et du traitement, font ressortir à chaque page ce positivisme dont tout l'ouvrage est empreint.

Pratiquant dans un pays continuellement menacé de maladies contagieuses graves, telles que la peste bovine, la clavelée, etc., M. Roll n'a eu que trop souvent l'occasion de se pénétrer de l'importance des mesures de police sanitaire ; le soin particulier qu'il a mis dans l'exposé de ces mesures et l'empressement avec lequel il a fait insérer dans la traduction française de son ouvrage les modifications apportées à ces dispositions par un arrêté impérial paru depuis la publication de la dernière édition de son manuel, prouvent la grande valeur qu'il accorde à ces mesures.

M. Roll qui par sa position spéciale a dû acquérir une grande expérience des maladies des animaux, s'occupe principalement de la pathologie et de la thérapeutique vétérinaires ; nous ne devons pourtant pas oublier que, si l'étude des maladies de l'homme est, à cause de la perfection plus grande des organes humains, plus compliquée que celle des maladies des animaux, *la médecine humaine et la médecine vétérinaire* sont néanmoins *une*. « Il n'y a que la matière ou l'arrangement de la matière qui diffère. » Grâce à la direction positive des études médicales, cet axiome : « l'organe fait la fonction et la fonction, l'organe, » trouve tous les jours de nouvelles confirmations. Deux organes identiques ont des fonctions identiques, quelle que soit la distance qui dans l'échelle zoologique sépare les individus auxquels ces organes appartiennent ; de même que deux organes différents ne peuvent remplir des fonctions identiques, quelque rapprochés que soient dans l'échelle zoologique les animaux auxquels appartiennent ces organes.

La médecine vétérinaire vient donc en aide à la médecine humaine et réciproquement ; ce n'est qu'en étudiant l'une et l'autre qu'on peut arriver à faire de la médecine réellement scientifique.

Digitized by Google

Aussi, tous les médecins qui ne font pas de la pratique de la science un pur métier, trouveront des renseignements utiles et une lecture intéressante dans cette savante publication, traduite avec soin.

X.

—

Le Style dans les arts techniques, ou **Esthétique pratique** (*Der Stil in den technischen und tektonischen Künsten, oder praktische Aesthetik*). *Manuel pour les artisans, artistes et amateurs*, par GOTTFRIED SEMPER. 1er volume : *Art textile*. 2e volume : *Céramique, xyloglyphie, stéréotomie, métallurgie*. Munich. F. Bruckmann. 1868. Avec des gravures sur bois et des chromolithographies. — Cet ouvrage, remarquable par la masse de matériaux qu'il contient et la façon claire avec laquelle ils ont été disposés, offre ce caractère d'exactitude et d'achèvement que la laborieuse Allemagne seule sait donner à ses œuvres. M. Semper s'est proposé de rechercher, dans les détails d'ornementation des œuvres d'art, la loi qui découle de la progression génératrice de la forme; puis, cette loi trouvée, d'en déduire les principes généraux qui doivent servir de fondement à une théorie expérimentale. La science du style n'est pas une histoire de l'art; quoiqu'elle s'occupe des œuvres artistiques de tous les pays et de tous les temps, elle ne les considère pas comme des faits; elle y recherche « les différentes valeurs d'une fonction, résultat d'un grand nombre de coefficients différents, » en vue de faire apparaître la loi intime qui domine dans l'art comme dans la nature. Cette science n'est ni la pure esthétique, ni la science abstraite du beau. Celle-ci n'étudie dans la forme que la réunion de formes isolées, destinée à satisfaire et à réjouir notre sens esthétique, et pour elle tous les caractères du beau formel, comme l'harmonie, l'eurythmie, la proportion, la symétrie, sont de nature collective. La science du style, au contraire, saisit le beau d'une façon *une*, comme résultat, non comme somme ou série. Elle recherche les parties constituantes de la forme, qui ne sont pas formes par elles-mêmes, mais idée, force, matière et moyen, c'est-à-dire les principes primitifs, fondamentaux de la forme.

M. Semper poursuit cette recherche dans les différentes parties de l'art industriel qu'énumère son titre, en examinant deux fois chacune d'elles, la première fois, au point de vue esthétique et formel; la seconde, au point de vue technique et historique. Son premier volume, consacré tout entier à l'art textile, montre l'importance qu'il y attache; c'est, en effet, à cet art qu'il attribue l'origine de toute ornementation. Un troisième volume doit compléter cette œuvre considérable.

C. B.

Digitized by Google

LES POINTS NOIRS
DE LA BELGIQUE INDUSTRIELLE.

—

Tout ce qui brille n'est pas or.
Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.

Si un ami vous regarde dans le blanc des yeux et vous dit : Tu es atteint de pléthore, tes humeurs circulent mal, il faut te soigner! » vous lui en voudrez d'abord de la fâcheuse nouvelle. Mais, s'il vous donne un bon remède, vous lui serez reconnaissant de sa sollicitude.

Nous demandons la permission de remplir ce rôle vis-à-vis de la Belgique.

L'Europe admire notre patrie. Tout en l'admirant dans beaucoup de choses, nous aurons le courage de laisser à d'autres le facile bénéfice des louanges, et nous rappellerons à nos compatriotes qu'il y a quelque danger à se laisser mettre sur un piédestal qui n'est pas d'aplomb.

I

Le Congrès de Vienne eut de bonnes raisons pour rapprocher la Belgique et la Hollande. La première avait l'industrie; la seconde, le commerce; elles étaient faites pour s'entr'aider. Toutefois, l'entente fut courte. Les causes qui amenèrent la séparation sont connues ; les effets qui devaient en résulter commencent à se dessiner et n'ont pas été assez étudiés.

Après s'être convaincus qu'ils ne peuvent plus vivre sous le même toit, les deux peuples ont oublié tout ressentiment et sont devenus bons amis. L'Europe entière nous regarde avec sympathie,

Digitized by Google

l'avenir de notre jeune patrie est dans nos mains; sachons en profiter! Pour ce faire, il faudra que nous restions à la hauteur des nations voisines et que nous ne perdions jamais de vue qu'un pays n'est pas libre de par le fait seul de ses lois, mais qu'une constitution libérale n'est qu'un moyen d'arriver au self-government. La vraie liberté procède de la pratique de la vie, de ce que les économistes appellent « l'économie sociale. »

Malgré ses lois libérales, la Belgique porte en elle un principe morbifique qu'il est urgent d'extirper. Le danger le plus grand ne viendra pas du dehors; il couve parmi nous! Ce qui nous menace, ce ne sont ni les chassepots, ni les *zündnadelgewehre;* mais bien la fatale disposition qu'a le pays de se renfermer en lui-même. Notre mal, c'est de perdre de plus en plus l'esprit d'entreprise, cette âme des nations; c'est de dépendre de plus en plus des peuples maritimes qui nous entourent et à la remorque desquels nous sommes placés.

La Hollande et la Belgique, en se séparant, cherchèrent à assurer leur avenir respectif par le développement de leurs aptitudes naturelles. Avec une dette énorme et de riches colonies, la Hollande avait un commerce puissant; elle eut recours à une exploitation coloniale qui, dans les premières années, fit merveille et versa de nombreux millions dans les caisses de l'État néerlandais. Par malheur, cette exploitation repose sur des monopoles qui ont, à ses débuts, étouffé les efforts de l'industrie, et la Hollande se trouve aujourd'hui sans concurrence industrielle. La Belgique, avec une faible dette, point de colonie, et Anvers pour seul port de commerce, suivit une route diamétralement opposée. Grâce à l'activité de sa classe ouvrière, son industrie prit, en quelques années, des proportions extraordinaires, et, comme le commerce d'Anvers est loin d'avoir suivi ce progrès, il y eut bientôt disproportion entre la concurrence industrielle et la concurrence commerciale. Anvers en profita naturellement pour n'accepter que les transactions les plus sûres et pour rejeter celles qui lui offraient des chances aléatoires; peu à peu, les maisons anversoises ne s'occupèrent plus que de la commission, de sorte qu'à l'heure qu'il est, elles se bornent à écouler à l'étranger le stock d'une faible partie de l'industrie belge, aux risques et périls de nos industriels et avec un bénéfice certain pour elles-mêmes. Sous ce régime, la place d'Anvers est devenue la plus solide du monde, et son crédit reste inébranlable, quelles que soient les secousses qui ébranlent les autres centres commerciaux.

Mais le malheur veut que les monopoles ne font du bien aux uns qu'à la condition de faire beaucoup de mal à tous les autres. Les quel-

Digitized by Google

ques négociants d'Anvers prospèrent, mais nos industriels sont aux abois et notre marine se meurt. Pour paraître sur les vastes marchés coloniaux et y écouler son trop-plein, l'industrie belge doit s'adresser au commerce français, anglais, hollandais ou allemand, moins onéreux que le commerce anversois, quoique les faux frais, prélevés par l'étranger sans contrôle possible pour nos industriels, (frais de transbordement et de quais, transport en magasin, droits de magasinage, frais en douane, ducroire, courtage, commission, etc.), ne s'élèvent pas à moins du quart de la valeur des produits exportés. Ces frais et prélèvements pèsent encore sur notre industrie lors de l'entrée en Belgique des matières premières coloniales, et ce droit d'entrée et de sortie est d'autant plus exorbitant qu'il ne profite en aucune façon au pays, puisqu'il demeure acquis à l'étranger. C'est un *tribut* payé par la Belgique au commerce entreprenant des pays limitrophes.

Oui, dans les luttes pacifiques, la Belgique, malgré sa vaillance, joue le rôle des vaincus : notre défaut de concurrence commerciale nous a faits *tributaires de l'étranger!*

Nous avons prouvé ailleurs (1) que la concurrence industrielle manque à la Hollande; nous voulons démontrer ici qu'à la Belgique la concurrence commerciale fait défaut et que, depuis 1830, les deux pays se sont pour ainsi dire placés aux deux antipodes du travail humain.

II

Un fait remarquable, c'est que les peuples ne sont susceptibles de progrès que quand la nécessité les y oblige. Cette nécessité s'appelle concurrence. Tout pays, ville ou individu, placé à l'écart des luttes pacifiques, s'immobilise!

La Chine, satisfaite de sa civilisation (elle connut la boussole et l'Amérique mille ans avant l'Europe), ayant cru devoir se défendre de la sainte concurrence, en se renfermant chez elle, sa civilisation s'arrêta aussitôt et cette vaste contrée fut désormais étrangère au progrès. De même, Anvers, seul port belge propre au grand commerce, est resté immobile dans ses usages, parce que cette place s'est renfermée en elle-même, n'ayant pas de lutte à soutenir contre aucun autre port du pays. Partout ailleurs, le public rencontre des facilités nouvelles et de notables économies; à Anvers, les an-

(1) « *Félix Batel ou la Hollande à Java,* » 2 vol. in-8°. C. Muquardt, Bruxelles, et Belinfante frères, La Haye.

Digitized by Google

ciennes coutumes ont une telle force, — nous ne parlons naturellement que de la partie commerciale, — qu'il faudrait une quasi révolution pour les renverser. Il en résulte qu'une maison, allemande ou anglaise, qui viendrait s'y fixer avec l'intention de mieux satisfaire l'industrie belge, aurait à se soumettre aux abus en usage, ou à succomber (1).

Les Anversois ont la partie si belle, qu'ils peuvent dédaigner les spéculations qui leur occasionneraient quelque souci. Sans contredit, la construction des navires, leur entretien, surveillance et comptabilité, tout ce qui a trait aux transports maritimes, représente une branche du travail humain qui nécessite une bonne dose d'activité, de persévérance, de courage, d'esprit d'entreprise, en un mot. Mais, gâtés par les priviléges de la situation, les Anversois préfèrent vendre leurs navires et affrêter des bâtiments étrangers. Si ce procédé leur revient un peu plus cher, ils se voient du moins délivrés de bien des tracas. Ce sont d'importants bénéfices qui sortent du pays, mais ça leur est égal : ils s'enrichissent plus sûrement.

Loin de nous l'intention de blâmer les maisons anversoises, elles profitent de la situation et tout le monde en ferait autant à leur place. Seulement, nous nous demandons comment le pays n'a pas une larme pour cette marine qui s'en va, pour cette branche d'industrie perdue, et comment il n'a point songé à relever nos populations côtières de leur abandon?

Bientôt, viendront d'autres questions plus importantes encore; arrêtons-nous un instant sur notre pauvre marine, avant qu'elle ne soit entièrement passée à l'état de mythe.

En 1867, toute la Belgique ne comptait que 91 bateaux, d'un tonnage moyen plus que faible. Le dernier rapport de la chambre de commerce d'Anvers constate qu'en 1868, ce nombre était diminué de 15, et qu'il n'existe que 76 barques sous pavillon belge. Anvers reçoit par an 2,500 navires jaugeant un million de tonneaux; la part du pavillon national dans ce mouvement est de 6 %; elle diminue d'année en année. Veut-on mettre en parallèle la marine et le commerce de quelques simples villes d'Allemagne? Stettin reçoit par an 5,000 navires, Dantzig 3,000, Brême 6,000, le commerce transocéanique de Hambourg vaut à lui seul quatre fois celui de la

(1) Pour ne citer qu'un fait : grâce au régime des corporations qui règne encore parmi les portefaix du port d'Anvers, le chargement du charbon, des quais sur le navire, y coûte 4 ou 5 fois ce qu'il coûte à Gand, savoir :

Prix ordinaire, la tonne. { A Anvers, 2,50 / A Gand, 0,50 } à forfait { A Anvers, 1,25. / A Gand, 0,35. }

Digitized by Google

Belgique. Deux ou trois fois par an, ces villes florissantes aperçoivent nos couleurs. Hambourg a 600 navires parmi lesquels de magnifiques vapeurs d'un tonnage considérable (1). Brême, qui doit toute sa prospérité à son activité commerciale, possède 302 bâtiments, jaugeant en moyenne 700 tonneaux chacun. On en conviendra, ces comparaisons sont pénibles.

D'aucuns penseront que les gouvernements n'ont rien à voir dans tout ceci, attendu que les capitaux et le travail s'occupent des branches qui leur conviennent le mieux. Hélas! ces théories sont encore loin de la pratique, telle que la brutalité des faits la commande. Oui, si l'ère de la paix et de l'entente perpétuelle était à nos portes, si toutes les nationalités égoïstes s'étaient complétement effacées et confondues en une confédération unique et immuable, où pour toujours la justice prévaudrait sur les intérêts et sur le droit du plus fort, l'inconvénient de l'absence de toute marine propre au littoral belge pourrait n'être pas aussi grand. Mais combien nous sommes loin de ces temps chimériques! La guerre peut éclater d'un moment à l'autre, alors le dépérissement de notre marine aurait de funestes résultats pour notre industrie : la plupart des navires étrangers, qui aujourd'hui viennent à Anvers, seraient nolisés par le gouvernement de leur pays; dans tous les cas, les assurances maritimes augmenteraient pour le pavillon des nations belligérantes, à tel point qu'il leur deviendrait impossible d'appareiller, et, comme nous n'avons plus de transports à nous, nous n'aurions plus de moyens d'exporter le trop-plein de nos usines, qui chômeraient de plus belle.

Singulière situation pour un pays neutre; nous serions les premiers à souffrir d'un branle-bas entre deux nations maritimes; notre neutralité fût-elle respectée, nous sommes condamnés d'avance à payer les pots cassés. Tel serait encore l'un des résultats de notre manque de concurrence commerciale.

Nous verrons plus loin l'influence salutaire exercée par l'océan sur les peuples qui s'y retrempent! Préalablement, nous avons à examiner s'il est bien exact que la plupart des industriels belges s'adressent au commerce étranger pour se procurer leurs matières coloniales et pour écouler leurs fabricats, afin d'échapper aux exigences anversoises. En voici des preuves plus que suffisantes, tirées de documents officiels :

(1) Nous puisons une partie de nos informations dans l'ouvrage de M. Ernest Van Bruyssel : « *L'Industrie et le commerce en Belgique,* » sans toutefois partager la manière de voir de l'auteur sur plusieurs points essentiels.

Digitized by Google

En 1860, les marchandises livrées à la Belgique se sont élevées à fr. . . . . par l'Europe, 408,546,000
» l'Amérique, 100,643,000
» l'Asie, 4,357,000
» l'Afrique, 3,141,000
» l'Océanie, 0
Total. fr. 516,687,000

D'un autre côté, sur 470 millions de produits expédiés, cette même année, par nos fabricants, l'Europe en recevait pour 437,896,000
l'Amérique, 30,685,000
l'Asie, 691,000
l'Afrique, 987,000
l'Océanie, 0
Total. fr. 470,259,000

Ces chiffres démontrent jusqu'à l'évidence que nous recevons par l'intermédiaire des pays européens la plus grande partie des produits coloniaux nécessaires à notre industrie, et qu'à la sortie, la plus grande partie de nos fabricats, destinés aux contrées d'outre-mer, suivent la même route.

Consultons encore les documents consulaires et les rapports de nos chambres de commerce.

Ports de l'Adriatique. Trieste prend plus d'importance tous les ans, c'est le centre des opérations du Lloyd autrichien. L'Angleterre et la Hollande y multiplient leurs envois, ainsi qu'à Venise. Nos armateurs n'y envoyèrent qu'un navire en 1863, contre 16 en 1862 et 18 en 1861. Les marchandises belges y arrivent, viâ Londres et Rotterdam, après un transbordement coûteux et d'autres inconvénients.

Turquie. Nos expéditions directes sont presque nulles vers l'empire du croissant, tandis que la France y fait des affaires considérables.

Russie. Nos rapports directs avec Odessa ont quelqu'importance, surtout en céréales.

États scandinaves. Presque toutes les marchandises de Belgique allant sur le Nord passent par l'intermédiaire des maisons de Hambourg et de Lubecq. Notre pavillon est pour ainsi dire inconnu en Suède et en Norwége.

Maroc. Nos échanges s'y font par l'intermédiaire des maisons anglaises de Gibraltar.

Digitized by Google

Cap de Bonne-Espérance. Notre pavillon, bien qu'assimilé au pavillon anglais, n'y paraît jamais. Ce marché important n'est pas exploité par les Belges. Dans le reste de l'Afrique, la Belgique ne fait rien.

États-Unis d'Amérique. Tous les ans, il y a baisse dans nos relations directes avec New-York, etc.; la plupart des marchandises belges y parviennent par le Havre, Bordeaux, Hambourg, ou les ports anglais. En une année, trente navires belges, à peine, jettent l'ancre sur le sol américain. De 1865 à 1866, les échanges entre la Belgique et les États-Unis se sont élevés à 8,700,000 francs, et ceux des villes hanséatiques à 52,600,000.

Canada. Nos produits n'y arrivent que par la voie d'Angleterre.

Amérique du Sud. Le Chili, la Plata et le Brésil voient de temps en temps arriver des expéditions d'Anvers, et nous font en échange quelques envois directs de denrées coloniales et de matières premières.

Java et Sumatra. Ce sont les Hollandais qui se chargent de placer nos produits dans ces îles.

Philippines. Les maisons anglaises nous y représentent.

Australie. En 1864, les échanges de l'Angleterre avec l'Australie représentaient 23 millions de livres sterling, et nos envois directs vers cette même destination 23 milliers de francs.

Japon. Là aussi, point de Belges.

Chine. L'empire du milieu, dont chacun connaît les richesses, l'étendue et la population, a consenti, depuis quelques années, à s'ouvrir au commerce européen. Aussitôt, Anglais, Français, Américains, Allemands, Suisses, Hollandais, Saxons, Holsteinois, Portugais, Parsis et Juifs de Bombay, de profiter de la permission. Seuls, les Belges brillèrent par leur absence. Il s'agit cependant d'un territoire équivalant au cinquième du globe et comprenant une population de 420 millions d'âmes!

Indes anglaises. Bombay reçoit, par an, 8,000 navires. Tout ce que nous y envoyons passe par l'intermédiaire des maisons de Londres. Le pavillon belge y est à peine connu.

Même observation pour Calcutta, où la valeur des échanges atteint au chiffre annuel d'un milliard de francs.

En 1864, les expéditions, vers l'Angleterre, des Indes orientales, de Singapore, de Ceylan et de la Chine, s'élevaient à . . . . . fr. 1,900,000,000

Et les exportations de l'Angleterre vers ces pays, à 750,000,000

Ensemble. . . . fr. 2,650,000,000

Digitized by Google

La même année, notre commerce direct avec toute l'Asie ne s'éleva pas à 6 millions !

De tout ceci, il résulte que, pour ses relations commerciales d'outre-mer, la Belgique est réduite à passer par le commerce maritime de ses voisins, sauf quelques échanges directs avec Odessa, New-York (ceux-ci diminuent), le Chili, La Plata et le Brésil. Or, ces trois derniers pays ne se distinguent pas par la stabilité des affaires; d'où vient que ce soient justement les marchés, négligés par d'autres, qui attirent le plus nos maisons anversoises? Serait-ce que ces maisons n'assument elles-mêmes aucun risque, leurs expériences commerciales ayant lieu aux risques et périls de l'industrie belge? Pauvre industrie belge !

Rien de convaincant comme les chiffres. Après ceux qui précèdent, on est forcé de reconnaître que l'absence de toute autre place de commerce en Belgique a étouffé l'essor même de la ville d'Anvers. Tout ce que la métropole dédaigne s'adresse aux maisons de France, d'Allemagne, d'Angleterre et de Hollande. Bientôt, et peut-être cela s'est-il déjà présenté, les négociants suisses viendront, à leur tour, prendre nos produits et les expédieront sur la Chine et les Grandes-Indes. Ceci pourrait passer pour une mauvaise plaisanterie; rien n'est pourtant plus sérieux. Du sein de ses profondes vallées, le peuple suisse n'a pas perdu de vue qu'un pays industriel devient tributaire des nations maritimes, s'il ne seconde les efforts de son industrie par ceux du commerce; ce peuple pratique s'est souvenu que l'océan est la grand'route des nations civilisées. Aussi, dans presque toutes les contrées coloniales, et notamment dans les centres commerciaux si importants des Grandes-Indes, de la Chine et du Japon, des négociants suisses se sont établis, qui s'occupent, avec grand bénéfice pour eux-mêmes et pour leur patrie, à placer les produits de l'industrie helvétique sur ces marchés immenses. Le prolongement des voies ferrées à travers les hautes Alpes et l'ouverture de l'isthme de Suez viendront certainement les favoriser encore. Dès ce jour, les maisons de commerce suisses possèdent plus de 1,000 vaisseaux qui naviguent sous divers pavillons; il fut même question, il n'y a pas longtemps, que la Suisse acquît un port sur la Méditerranée, le plus rapproché possible des passages alpestres. Si ce projet se réalisait, nous verrions la croix blanche flotter sur toutes les mers, et l'amiral suisse de l'opérette d'Offenbach tiendrait son pavillon !

Comment un Belge ne gémirait-il pas d'une situation qui donne le coup de grâce à notre marine et met notre commerce à la queue de l'Europe?

Digitized by Google

III

Amour-propre national à part, l'inertie du commerce maritime finira, si l'on n'y prend garde, par gagner tout le corps social.

Déjà nous entendons dire autour de nous : « Les Belges manquent d'esprit d'entreprise; ils sont en retard sur bien des points et n'acceptent les perfectionnements que lorsqu'ils ont été expérimentés ailleurs. » Hélas! ce n'est que trop vrai. De même que la maladie d'un membre affecte le corps humain tout entier, de même le dépérissement de l'une des branches du travail influe sur le reste du corps social. Si l'esprit d'entreprise porte aux voyages lointains, rien aussi ne développe l'esprit d'entreprise comme de lire dans le grand livre de la nature et de comparer entr'elles les diverses contrées du globe; le commerce direct avec les pays exotiques est fait pour développer au plus haut degré les intelligences européennes. Avant d'être admis dans une corporation, l'apprenti du siècle dernier avait à faire son tour d'Allemagne ou de France et à perfectionner ses facultés productrices par la comparaison de tout ce qu'il voyait dans les diverses villes de son parcours. De nos jours comme jadis, les voyages forment la jeunesse; seulement, le tour d'Allemagne ni de France ne compte plus, le tour d'Amérique ou d'Asie le remplace.

La civilisation générale s'avance ainsi d'horizon en horizon. Limité d'abord à la famille, puis s'étendant à la commune et au pays, le progrès franchit les limites de notre Europe et nous ouvre les quatre autres parties du monde. Quand il en aura accompli la conquête, il s'élancera vers l'inconnu. Dans cette gradation constante et sublime, les peuples qui restent en arrière cèdent la place à d'autres. La Belgique, à peine née, se rangera-t-elle, parmi les invalides, à l'arrière-garde?

« Ceci est trop fort, direz-vous; la Belgique est prospère, l'industrie y est puissante et embrasse les formes les plus diverses. » Sans doute, il est regrettable que nous abandonnions à l'étranger » une partie de notre commerce, mais aussi nous ne nous exposons » pas à subir les pertes qui sont parfois le résultat le plus clair des » spéculations lointaines. Tant que nous fabriquerons à plus bas » prix qu'ailleurs, nous ne serons pas embarrassés d'écouler nos » produits, nos concurrents eux-mêmes viendront les chercher. »

Hâtons-nous de le déclarer, si nous dénonçons la situation, c'est

Digitized by Google

qu'elle n'est pas sans remède. Dans les luttes pacifiques, la Belgique n'est pas encore près de déposer les armes; mais il est grand temps qu'elle change de tactique.

Il est erroné de considérer l'industrie belge comme prospère : « La crise n'est pas terminée pour nous (les rapports de nos chambres de commerce nous le disent); en durée comme en intensité, elle dépasse ses devancières; presque toutes nos industries sont éprouvées à la fois, et la plupart plus rudement que jamais! »

Voilà l'état des choses. On l'attribue généralement à une série de causes qui ne suffisent pas à l'expliquer : Menaces de guerre paralysant ceux des capitaux que les armements n'absorbent pas. Entreprises mal conçues et mal conduites. Récolte insuffisante. La réaction succédant à l'action exagérée, etc., etc. — Ces influences, contraires à la prospérité générale, existent partout et n'expliquent nullement pourquoi la reprise des affaires ne marche point en Belgique du même pas que dans le reste de l'Europe. On a cité comme l'une des causes de la détresse de notre industrie, la concurrence de la Prusse rhénane dont les produits sont similaires aux nôtres. Mais là où l'esprit d'entreprise ne dort pas, là où rien ne cloche dans l'économie sociale, l'industrie sait se rejeter sur d'autres branches, dès que les anciennes viennent à lui faire défaut. Le déficit partiel disparaît alors dans le mouvement général.

Non, le principe du mal, c'est l'absence de concurrence commerciale.

Avant de sonder encore cette plaie, nous avons à réfuter la théorie émise plus haut, d'après laquelle « tant que nous fabriquerons à » plus bas prix qu'ailleurs, nous ne serons point embarrassés » d'écouler nos produits, et nos concurrents eux-mêmes viendront » les chercher. » Cette théorie serait commode si elle supportait la discussion. *Produire beaucoup et à bas prix*, telle est, en effet, la grande préoccupation de l'industrie belge. Inhabiles à placer nos produits, nous avons cherché à nous relever par le bon marché; nous nous sommes attachés surtout à la production des objets de grande consommation et avons négligé celle des objets de luxe.

A première vue, ce système présente des avantages : Les objets de grande consommation sont relativement d'une vente facile et courante et, en travaillant pour les masses, on s'enrichit plus rapidement qu'en servant les fantaisies de quelques-uns; enfin, moins grands sur chaque transaction, les bénéfices sont plus fréquemment répétés.

Néanmoins, ce système paraît tout simplement déplorable si l'on considère qu'en se donnant pour but la fabrication à bas prix, on

Digitized by Google

encourage beaucoup moins le développement des facultés de l'ouvrier que celui des forces où son intelligence ne s'exerce point, et que tout ce qui tend à le convertir en machine lui est funeste. Ce système présente encore l'inconvénient grave que voici : Comme la fabrication des objets de grande consommation demande d'autant moins de sentiment artistique que ces objets sont de qualité inférieure, elle est plus exposée à la concurrence industrielle des autres pays. Dès lors, le fabricant doit pouvoir réunir les conditions les plus favorables. Si l'une d'elles fait défaut, la spéculation est mauvaise ou le deviendra tôt ou tard. Or, sans contredit, l'une des conditions les plus indispensables au succès de cette fabrication, c'est d'obtenir la matière première au plus bas prix possible; la Belgique a la houille et les métaux à bon marché (avantage que la France est en voie de s'assurer et dont jouissent déjà la Prusse rhénane et surtout l'Angleterre) ; mais, il est constant que la Belgique est tributaire du commerce étranger pour une foule de matières premières, telles que coton, laines, bois, cuirs, peaux, et beaucoup d'autres; ces articles lui arrivent, grevés des frais énumérés plus haut, de Londres, de Liverpool, de France, de Hambourg, etc. Il y a là, pour nos industries, une cause évidente d'infériorité.

D'un autre côté, si, pour l'écoulement des objets fabriqués, nos industriels recourent à la théorie dite la plus commode, des spéculateurs viendront chercher leurs produits et les transporteront chez eux, au Havre, à Hambourg, à Londres, à Liverpool, en les chargeant toujours des frais et prélèvements connus, pour les expédier sur de rapides steamers vers les quatre points cardinaux. Pour peu qu'ils soient habiles, ainsi que le dit fort bien M. Van Bruyssel, ils exigeront que l'origine des produits soit déguisée ; car, s'ils laissaient subsister nos marques de fabrique, d'autres spéculateurs pourraient surprendre le secret de leurs gains et prétendre à les partager. L'industriel belge produira donc, mais en donnant des marques étrangères à ses produits. Or, supposons qu'un jour un fabricant allemand, anglais ou français, parvienne à livrer nos articles au même prix que nous, aussitôt les négociants de sa nation se fourniront de préférence chez lui pour leurs expéditions lointaines; alors notre exportation indirecte devra s'arrêter, à moins que nous ne l'entreprenions à nos risques et périls contre des concurrents dont nos travaux antérieurs auront fait la clientèle. Notre industrie enfin, comprend une foule de spécialités dans lesquelles l'industrie étrangère, aidée par son commerce, nous fait une concurrence dangereuse. Une fois réduits au marché intérieur, nos industriels ne pourront résister aux grands établissements, que la multiplicité des

Digitized by Google

relations met à la tête de fonds considérables, et un jour ils se verront chassés même de leur marché intérieur, après que toute chance d'extension leur aura été enlevée au dehors!

Décidément, la théorie la plus commode n'est pas la plus profitable. Il faut à tout prix que les Belges secouent leur torpeur commerciale.

Toutefois, il ne suffirait pas que nos industriels fissent des efforts individuels pour subvenir eux-mêmes au placement de leurs produits. Sans le secours d'un commerce, assez puissant pour affronter les épreuves des opérations de longue haleine, l'industriel ne peut exploiter que le marché le plus proche, où il rencontre des concurrents aussi embarrassés que lui; les magasins seront encombrés, et l'industrie nationale mourra de pléthore. Loin de pouvoir courir le monde pour y placer leurs produits, nos chefs d'industrie ont fort à faire chez eux pour y tenir tête à la concurrence industrielle. A la longue, la situation que nous venons de décrire doit déjouer leurs plus vaillants efforts. Nous le répétons, le genre de fabrication qu'ils affectionnent les oblige à réunir les conditions économiques les plus favorables, et néanmoins, après avoir vu leurs matières premières grevées d'une foule de frais spéciaux, il leur faut céder leurs produits au commerce étranger à des prix qui lui permettent de les écouler sur les marchés coloniaux, après les prélèvements que l'on sait. Pendant qu'ils luttent contre ces énormes difficultés, l'industrie étrangère profite des capitaux amassés par le commerce maritime, car tout se tient dans l'économie sociale!

IV

La situation est pénible pour l'industriel, mais, de pénible, elle devient cruelle quand il dit à l'ouvrier : « Je me vois dans la » nécessité de réduire votre salaire, si vous n'y consentez pas, je » ferme boutique. » C'est toujours sur les classes inférieures que retombent le plus lourdement les difficultés économiques du corps social : à chaque crise, l'industriel n'a que peu de chose à retrancher de ses habitudes de luxe; mais l'ouvrier doit prendre sur son nécessaire, il est obligé de se moins nourrir et de se moins vêtir.

Il faut être peu versé dans les sciences et dans le raisonnement pour ne pas frémir des suites qu'une combinaison de pertes, comme celle que nous avons signalée, doit exercer sur le pays et sur son avenir. Quant à nous, nous ne craignons pas de dire : Si la Belgique s'abandonne à cette situation, elle n'est pas viable! Veut-on

Digitized by Google

se rendre compte de l'effet de ce double tribut payé sans cesse par la Belgique à l'étranger? Qu'on songe au sort de l'Irlande, affligée par les émeutes et les assassinats, et dont la misère provient principalement de la sortie des capitaux du pays, dépensés en Angleterre par les grands propriétaires et par les princes de l'Église. Le tribut payé par notre industrie au commerce étranger aurait, avec le temps, les mêmes conséquences.

Quelqu'un de nos lecteurs (dans ce monde il faut s'attendre à tout) objectera que la Belgique est prospère, car sa population augmente tous les ans.

Eh! bon Dieu, oui, elle augmente, et c'est là encore un malheur! Celle de l'Irlande augmentait de même, au plus fort des causes qui l'ont ruinée. De ce qu'un pays est très-peuplé, doit-on conclure qu'il soit prospère? Dans toute population, la qualité n'est-elle pas à considérer autant que la quantité? Sans dénigrer les populations belges, il est permis de se demander si l'ouvrier peut rester longtemps le meilleur là où son travail est le moins bien rétribué. Quelle utilité y aura-t-il pour la Belgique à avoir, dans un certain nombre d'années, deux millions d'habitants de plus, si au bout de ce temps, elle ne doit représenter qu'une agglomération de manufactures d'objets de grande consommation, attendant le bon plaisir des commandes de l'étranger? N'y a-t-il pas à craindre que, sa population croissant hors de proportion avec les ressources du pays, le salaire baisse toujours; que le capital continue à s'expatrier, tandis que, malgré sa détresse, la classe ouvrière restera de préférence sur le sol qui l'a vue naître; et qu'enfin, avec la misère, ne vienne l'insouciance et l'imprévoyance, la reproduction indéfinie, accompagnée d'une grande mortalité, d'épidémies et de crimes de tous genres? Souvenons-nous que le labeur servile et l'ignorance brutale portent les masses à une fécondité meurtrière!

Ce n'a pas été de lui-même que l'ouvrier belge s'est appliqué aux productions qui demandaient le moins d'intelligence et de sentiment du beau. Certes, il ne manquait pas plus que d'autres de ce désir, que tout homme nourrit, d'accroître sa puissance intellectuelle; il eût préféré des travaux où les facultés se développent, travaux qui procurent des émotions toujours agréables, tandis que le travail purement manuel et servile ne laisse après lui qu'un lourd repos et tout au plus la satisfaction du devoir accompli. Encore, s'il savait lire, il pourrait lutter et s'arracher à l'abrutissement, à force de courage. Dans les « pays de la bible, » comme les appelle le père Hyacinthe, les peuples protestants lisent, et les *livres saints* sont le point de départ de leur instruction. Après le travail manuel, l'ou-

Digitized by Google

vrier y fait la part de l'intelligence; aussi, quand chez lui le corps souffre, l'âme le soutient.

Pourquoi répudions-nous l'instruction obligatoire en Belgique? La Prusse n'en a-t-elle pas fait l'expérience avec succès? Certains opposent la liberté de l'ouvrier. Mais que diriez-vous d'un bourgeois qui n'enseignerait pas à lire à ses enfants? Et parce qu'un homme est ouvrier, n'a-t-il pas les mêmes devoirs? Bourgeois, qui tenez l'ouvrier en tutelle, pouvez-vous l'autoriser à mal faire? D'autres prétendent que chez nous l'ouvrier ne peut se passer du salaire gagné par ses enfants. En serions-nous déjà là? Serions-nous déjà esclaves à ce point du travail servile? Et notre bourgeoisie consent-elle à assumer éternellement la responsabilité du sort de la classe ouvrière?

De grâce, n'abandonnons plus ces pauvres enfants à l'incurie de leurs parents; arrachons-les à des labeurs stériles et enseignons-leur, non pas les livres saints, mais des connaissances qui les rendent plus capables de produire.

Écoutons le *Moniteur des Intérêts matériels* :

« L'humanité ne produira, ne prospérera, n'augmentera son capital d'une manière normale que lorsque la certitude de la vie, l'instruction, l'exercice des droits politiques, feront du peuple l'armée intelligente et libre du travail, l'associé puissant et moral du capital. »

Peut-être aussi, hélas! les patrons se disent-ils tout bas qu'ils ont besoin des ouvriers-enfants pour *produire beaucoup et à bas prix?* En France, depuis la loi du 22 février 1851 sur les contrats d'apprentissage, l'instruction des jeunes gens appartient aux patrons qui les emploient. Et nous, qui nous enorgueillissons de nos institutions libérales, consentirons-nous à faire moins pour les ouvriers-enfants que la Prusse et la France?

Ne serait-ce pas aussi pour la plus grande prospérité de notre système industriel que les femmes continuent à être tolérées dans les travaux « du fond », tandis que cet abus n'existe dans aucun autre pays? Le malheureux charbonnier belge n'a pas de femme, car le charbonnier-femelle ne sait ni coudre, ni cuire la soupe, et, quand les charbonniers rentrent chez eux, personne ne prend soin de leurs effets qu'ils se contentent de sécher au cabaret, où leur seule distraction est de boire.

Pourtant, nul pays n'aurait autant d'intérêt que la Belgique à développer l'instruction populaire; car son système industriel est peu fait pour perfectionner l'intelligence des masses, et ce perfectionnement seul apprend à l'homme à bien faire et à limiter sa repro-

Digitized by Google

duction au profit de sa longétivité. Mais un peuple, abandonné à lui-même, condamné à payer tribut à ses voisins et au travail servile qui abrutit, devient la proie du paupérisme. Consacrant tout son temps à conserver sa chétive subsistance, il se reproduit à la façon des brutes. Les populations languissent, et néanmoins elles s'accroissent toujours. Alors, reconnaissant trop tard qu'elles sont punies pour n'avoir pas répandu la civilisation dans le monde, de faux moralistes n'ont plus d'autre conseil à leur donner que la malédiction qui frappa la race de Caïn : « Ferme tes entrailles à la fécondité, car elles n'engendrent que le désespoir et la mort! »

Voilà l'avenir qui nous attend, ou qui attend nos arrière-neveux, si nous ne donnons à nos populations plus d'intelligence, plus de repos, plus d'aisance, en combattant les suites de notre déplorable système de *produire beaucoup et à bas prix.*

Quelqu'ennemi qu'on soit de toute exagération, on est forcé d'attribuer à ce système une grande partie des causes qui peuplent nos prisons, ces sombres forteresses qui affectent la vue, malgré leur architecture, surtout quand on réfléchit à la sentence prononcée par un éminent statisticien : « La société renferme en elle-même » les germes de tous les crimes qui vont se commettre. C'est elle, en » quelque sorte, qui les prépare et le coupable n'est que l'instrument » qui les exécute. Les crimes résultent, comme conséquences néces- » saires, de l'organisation de l'état social. Il est un budget qu'on paie » avec une régularité effrayante, c'est celui des prisons, des bagnes » et des échafauds; c'est celui-là surtout qu'il faudrait s'attacher à » réduire. » — Bien parlé, dira-t-on; mais comment réduire ce terrible budget? Voilà trente-cinq ans que M. Quetelet nous l'a dit : « En modifiant les faits généraux en vertu desquels la société existe et se conserve! »

Poussée à l'extrême, la théorie de *produire beaucoup et à bas prix*, à laquelle tout est sacrifié en Belgique, a pour résultat dès aujourd'hui, l'avilissement du salaire de nos ouvriers, c'est-à-dire que ce salaire reste stationnaire, s'il ne diminue, pendant qu'il s'élève dans les pays environnants et pendant que le prix des denrées alimentaires s'élève aussi partout. En se perpétuant, ce système nous vaudra la misère avec toutes ses suites. Tels sont nos « faits généraux »! Point d'illusions, la classe indigente qui vit des secours de la charité publique n'est déjà que trop nombreuse en Belgique; nos dépôts de mendicité sont pleins, nos monts-de-piété regorgent si bien de gages que, par moments, ils se refusent à en accepter de nouveaux; tous les ans, le gouvernement supplée à la charité publique et alloue des subsides pour secourir la classe ouvrière.

Digitized by Google

Le premier établissement du pays, l'une de ses gloires industrielles, est devenu la succursale du ministère des finances!

Pour quiconque sait lire, ce mot dépeint à lui seul la désorganisation vers laquelle notre économie sociale se dirige. Plus la crise se prolonge, plus la détresse de l'ouvrier augmente. Il boit pour oublier ses maux; puis il demande la charité. Or, quand l'ouvrier tend trop fréquemment la main à la bienfaisance, il finit par quitter le travail et par laisser à autrui le soin de pourvoir à son entretien.

L'homme est né pour aimer le travail, c'est pourquoi les suites les plus funestes sont attachées à l'aumône érigée en habitude; cela a été dit avant nous : la fréquence des aumônes engendre la paresse et propage la misère; elle tend à disposer de toutes les forces sociales et à précipiter les épargnes dans le gouffre sans fond de la mendicité. La charité la meilleure consiste à perfectionner l'organisation sociale. En travaillant contre l'avilissement des salaires, c'est-à-dire contre le système de *produire beaucoup et à bas prix*, nous ferons ce qu'il y a de mieux pour empêcher nos prisons de se peupler autant; car la partie du peuple, dégradée par la famine, les maladies et les privations de tous genres, fournit les 86/100es de nos condamnés civils.

D'autres causes peuplent nos prisons de militaires. Dans les prisons mixtes (civiles et militaires) de nos chefs-lieux de provinces, la population militaire est prédominante : elle atteint les 2/3 du total. Pour l'ensemble des prisons du royaume, la population militaire représente près de la moitié des prisonniers. Les délits des condamnés militaires ne sont pas graves, en général, ni leurs peines fort sévères; toutefois, il ne se rencontre parmi eux que trop de pots de terre qui s'entêtent contre le pot de fer. D'autres ne peuvent supporter la vie de caserne et s'attirent punition sur punition; à ceux-là il faudrait le mouvement, l'imprévu. Chose singulière, ces brouillons, ces écervelés qui au repos font les plus mauvais soldats, deviennent les meilleurs lorsqu'une fois le service actif et surtout des expéditions lointaines les réclament. Serait-il si difficile de faire quelque chose pour eux?

Puisqu'une armée permanente est jugée nécessaire, le pays ne doit pas oublier qu'il se fait responsable de ces braves gens, qui se contentent de soupirer en comparant d'un œil mélancolique l'état de leur caserne avec celui de ces belles prisons, dont chaque cellule coûte 3,000 fr., deux fois ce que coûte la chaumière du paysan!

Connaissez-vous une administration civile capable d'autant d'abnégation? Mention est due cependant aux efforts du département de l'intérieur, occupé, dit-on, à éliminer le trop-plein de ses bureaux.

Digitized by Google

Seulement, les surnuméraires, les aspirants-surnuméraires et les stagiaires qui aspirent à aspirer, que vont-ils devenir? Voilà encore une catégorie bien intéressante! Notre population, c'est évident, dépasse déjà les ressources de nos « faits généraux. » Il existe sur le sol belge, par lieue carrée, une agglomération moyenne de 800 individus, contre 25 dans les États scandinaves, 60 en Russie, 160 en Espagne, 320 en France, 350 en Prusse et 440 dans les Iles Britanniques. Il en résulte que les produits de l'agriculture ne suffisent pas à la Belgique et que l'industrie belge est appelée à suppléer au déficit.

Un juste renom s'attache à notre agriculture; malheureusement elle ne peut pas suivre le progrès que les locomobiles font faire dans d'autres contrées, parce que ces machines sont trop dispendieuses pour les petites exploitations. Les moissonneuses sont moins employées en Belgique qu'en France, où le cultivateur les loue, pour quelques jours, à des entrepreneurs. C'est toujours l'esprit d'entreprise qui nous fait défaut. Dans bien des localités, et surtout dans les Flandres, notre paysan se contente de remuer son champ à la bêche. L'avilissement du salaire industriel et celui du salaire agricole marchent de pair. Les ouvriers agricoles qui composent le quart de notre population totale, ne gagnent, en moyenne, que 0,75 c. par jour. Grâce à ce salaire misérable, sur lequel ils prélèvent encore la nourriture de leurs ouvriers, nos fermiers peuvent continuer à cultiver les céréales sur des terres dignes d'être affectées à des cultures plus relevées. Le sol d'un pays éminemment industriel comme le nôtre devrait s'enrichir par des produits d'un ordre supérieur; la valeur des terrains maraîchers, par exemple, est le double de celle des terres à blés. Si l'esprit d'entreprise ne nous faisait défaut, nous laisserions les céréales aux États-Unis, à la Russie méridionale, à l'Algérie; nous cultiverions beaucoup plus de lin, de houblon, de fruits, de légumes, et nous aurions surtout plus de prairies et de bétail.

Que ne pouvons-nous imiter l'Angleterre! A mesure qu'elle défriche une plus grande partie des terrains vierges des tropiques, elle convertit ses terres de labour en jardins. Je le répète : l'agriculture, le commerce, l'industrie, tout se tient dans l'économie sociale; qu'une de ces branches périclite et les autres s'en ressentent. Que l'on compare la Belgique à l'Angleterre, cette comparaison n'a rien d'agréable, mais elle est utile. Pourquoi sommes-nous tant en arrière? Les deux pays avaient les mêmes éléments de prospérité; ce que le sol de la Grande-Bretagne offre de facilités à l'industrie, le nôtre nous le donne aussi; nous avons le charbon, les métaux,

Digitized by Google

des matériaux de toute nature ; toutes les localités un peu importantes de la Belgique correspondent entr'elles par le triple mode de communication : routes, canaux et chemins de fer ; en un mot, le pays est bien outillé pour la fabrication. Mais tandis que l'Angleterre trafique avec le monde entier et que son industrie profite des capitaux amassés par son commerce et tire parti de l'esprit d'entreprise qu'il active, notre industrie dépend du commerce maritime étranger, dépend même de la France pour l'écoulement des charbons et se laisse enlever le marché de la Saxe par l'industrie prussienne ; enfin, par suite d'une concurrence nouvelle (tel est l'avis de nos chambres de commerce) nos principales industries rencontrent partout de redoutables adversaires. Le surcroît de production de l'Europe occidentale ne pourra y être absorbé par une consommation insuffisante et il faut compter sur une diminution sensible dans les envois de certains de nos articles aux pays limitrophes.

V

La situation n'est rien moins que rassurante, il faut l'avouer. De quelque côté que nous nous tournions, il y a pour nous des points noirs à l'horizon des luttes pacifiques ! Si nous cherchons ce qui a été fait pour les conjurer, nous voyons que les mesures prises tendent presque uniquement vers le système de *produire beaucoup et à bas prix*. Les chemins de fer dont le pays s'est vu doté rapportaient au budget de beaux bénéfices, avec des tarifs favorables à l'industrie comme au commerce. On s'est dit : « Plus le charriage des marchandises sera à bas prix, plus la production augmentera. L'accroissement de la production, c'est l'élévation des salaires pour la classe pauvre, la majoration des revenus pour la classe moyenne, l'agrandissement des recettes de toute nature pour l'État. » On a donc dit adieu aux bénéfices que donnait l'exploitation des voies ferrées, et l'on a baissé leurs tarifs toujours davantage. Or, à côté des lignes exploitées par le gouvernement se trouvaient d'autres lignes, concédées à des sociétés privées, et celles-ci furent dans la cruelle nécessité de baisser aussi leurs tarifs ou de voir le public donner la préférence aux lignes de l'État. L'industrie privée des chemins de fer a ainsi été sacrifiée ; car, en admettant que les lignes de l'État puissent à la rigueur continuer à être exploitées avec les tarifs réduits, il n'en est pas de même des lignes concédées, beaucoup moins productives. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'il est toujours de mauvaise économie de sacrifier une branche indus-

Digitized by Google

trielle lorsqu'elle ne manque pas de vitalité. Puis il y avait eu deux injustices de commises. La première retombait sur les Compagnies dont les concessions avaient été octroyées avec des bases de tarification copiées sur celles de l'État; si ces Compagnies avaient prévu qu'un jour elles se verraient en butte à une guerre de tarifs, elles n'auraient pas établi leurs lignes, pour la plupart. La seconde concernait les localités situées loin des chemins de fer, lesquelles ne profitent pas autant que les autres du sacrifice. Pour ces raisons, il est généralement reconnu que l'industrie des chemins de fer ne peut rester en Belgique sur le pied actuel.

Deux solutions sont proposées qui réunissent chacune un grand nombre de partisans : Ou bien, dit-on, l'État doit reprendre à son compte tous les chemins concédés; ou bien il doit remettre à l'industrie privée les lignes qu'il a exploitées lui-même jusqu'aujourd'hui.

Les partisans de la première solution s'appuient sur les raisonnements que voici : « L'État, mieux que les Compagnies, est en position de donner le transport *à bon marché*. En Belgique, on se loue de l'exploitation par l'État, on se plaint de celle des Compagnies. L'unité d'exploitation rétablirait, quant au régime des transports, l'égalité entre toutes les parties du pays; et ce n'est pas une considération d'une mince importance, car toute différence artificielle dans les frais de transport a tous les inconvénients de la protection, elle fait établir des usines là où elles ne peuvent acquérir qu'une prospérité factice, elle empêche d'en installer là où elles seraient appelées à une fortune durable. Mais l'affermage par l'État des réseaux concédés a surtout cet avantage immense de maintenir et de fortifier l'influence immédiate et directe que le pays doit pouvoir toujours exercer sur le régime des transports. De cette façon et de celle-là seulement, le pays a la certitude que sa voix sera écoutée, que ses conseils seront entendus, que ses légitimes réclamations seront accueillies, qu'en un mot il restera maître de sa fortune, aussi bien que de sa destinée. Les chemins de fer peuvent, dans la plus large mesure, seconder ou contrarier la politique commerciale d'un gouvernement. »

Les partisans de la seconde solution raisonnent comme suit : « La direction des chemins de fer et de toutes leurs combinaisons par des hommes d'État est incompatible avec l'accomplissement d'autres devoirs. L'État ne doit pas s'occuper des détails, mais de l'ensemble du travail national. L'économie est absente de toute industrie dirigée par des personnes qui ne sont pas directement, c'est-à-dire personnellement intéressées au bon rapport de la chose; le mot de

Digitized by Google

Talleyrand : « Pas de zèle; » n'est jamais prononcé dans l'industrie privée; il appartient aux administrations gouvernementales. Avec l'exploitation de l'État, on a le provisoire définitif et des interruptions comme celle du tunnel de Braine-le-Comte. Enfin, dans un pays jaloux de ses libertés, le pouvoir ne doit pas avoir en mains de trop grands moyens d'influencer les populations et leurs votes. »

On le voit, les deux partis ont à leur disposition des arguments puissants, si puissants que, pour sortir d'une incertitude contraire à tous les intérêts, on se verra forcé de laisser à l'État les grandes lignes internationales, et à l'industrie privée l'exploitation du reste de nos transports; en adoptant ce moyen terme, on en reviendrait à la situation de 1860, lorsque l'État n'avait pas encore baissé ses tarifs outre-mesure. Le plus tôt sera le mieux, croyons-nous, car, plus on tardera à prendre cette décision, plus l'industrie se fiera à un bon marché des transports, dérisoire pour l'industrie belge des chemins de fer et dont l'étranger a le bénéfice le plus clair, puisque, comme nous l'avons expliqué, c'est le commerce étranger qui, en définitive, profite de notre production à bon marché.

D'un autre côté, le transit qui active le port d'Anvers et en faveur duquel nos chemins de fer font de grands sacrifices, ne profitera réellement au pays que du jour où nous aurons une marine nationale.

Au lieu de sacrifier l'industrie des chemins de fer au système de *produire beaucoup et à bas prix*, il eût mieux valu se demander si les bénéfices des chemins de l'État ne pouvaient pas être employés à activer à la fois, par des encouragements dont il nous reste à parler, la renaissance de notre marine et de notre commerce maritime, et, par suite, à acheminer le pays vers un nouveau système industriel, plus capable de rémunérer le travail national.

VI

Si la Belgique manque de commerçants, elle ne manque pas de plaideurs! Certains prêchent à l'ouvrier une sorte de coalition contre la bourgeoisie. Soit que l'amour du prochain mal compris les anime, soit qu'ils cherchent simplement à renverser l'édifice social pour s'élever sur ses débris, l'effet reste le même, attendu que « nos faits généraux » ne peuvent être admis à donner prise, en aucun cas, à ces erreurs ou à ces déportements. Incapable de généraliser les faits ou bien avide de pêcher en eau trouble, on s'efforce de diviser les travailleurs de l'industrie en deux camps : les patrons, qui auraient intérêt à l'avilissement des

Digitized by Google

salaires, et les ouvriers, invités à s'y opposer par tous les moyens, y compris la force brutale. De là une polémique attristante : « Nous sommes exploités par la bourgeoisie, disent les uns, il faut que les bourgeois soient mis en demeure de faire quelque chose *pour l'ouvrier.* » Les autres répondent en rappelant les libertés de 1789 : « Un homme est un homme, qu'il soit bourgeois ou ouvrier; il n'y a plus de classe privilégiée, et nous aurions tort de nous créer un dieu-ouvrier; en répétant sans cesse qu'il faut faire quelque chose *pour l'ouvrier,* nous ferons croire à des abus, etc. »

Bien qu'ici il n'y ait pas d'huître à avaler, le juge de cette querelle ne pourrait donner raison à aucune des deux parties.

En présence de la situation dont nous venons de faire le tableau, il serait futile de méconnaître l'enseignement des grèves, souvent absurdes, qui viennent d'affliger le pays! Pour nous, la voix du peuple n'est pas la voix des dieux; cependant, quand le peuple se plaint, il a parfois le droit pour lui, et, si son droit se concentre par trop, gare à l'explosion! Les torts appartiennent alors à ceux qui ne se sont pas assez hâtés de remédier au mal en améliorant « les faits généraux en vertu desquels la société existe et se conserve. »

Certes, il y a chez nous quelque chose à faire *pour l'ouvrier;* non pour l'ouvrier seul, car il ne peut se classer à part dans la société, mais en somme, puisque nous devons admettre que l'ouvrier souffre le plus de l'avilissement des salaires, il profitera le plus de ce qui sera fait pour le bien général.

Pourquoi l'ouvrier se plaint-il en Belgique?

Il se plaint aussi ailleurs, mais nous n'avons pas à examiner si ailleurs il a raison ou tort; l'économie sociale peut boiter dans d'autres pays sans donner raison aux erreurs qu'elle comporte dans le nôtre; à chaque pays sa responsabilité.

L'ouvrier se plaint en Belgique parce qu'il sent une sorte de fatalité peser sur lui. Adroit et laborieux, autant, si non plus que les peuples qui l'entourent, il voit son salaire rester stationnaire, pendant qu'ailleurs le salaire augmente progressivement. C'est lui qui initia à la grande industrie ses compagnons de la Prusse rhénane et du Nord de la France, et aujourd'hui ses élèves l'emportent sur lui. A-t-il tort de s'en prendre à la bourgeoisie, à laquelle son manque d'instruction l'a forcé de laisser la direction de la chose publique? Oui et non! Oui, car il est loin de se rendre compte qu'il n'est pas seul à souffrir, mais que la société entière souffre avec lui. — Non, car son instinct lui dit qu'il y a quelque chose de plus à faire que ce qui a été fait, et son instinct le trompe rarement.

Digitized by Google

Nous venons de le voir : la Belgique tributaire de l'étranger; sa marine anéantie; l'avilissement des salaires; une crise passée à l'état chronique, due à une concurrence industrielle effrénée et triomphante; l'esprit d'entreprise perdu; l'industrie belge des chemins de fer sacrifiée; les enfants conservés au travail des usines et les masses conservées à l'ignorance; les femmes tolérées dans les travaux du fond; enfin, l'approche de la misère avec sa reproduction indéfinie et ses prisons toujours pleines; tels sont les déplorables résultats que nous vaut notre système économique de *produire beaucoup et à bas prix*, système inoculé au pays par les priviléges de la place d'Anvers. Plus on réfléchit à cette situation, plus on reste convaincu que, pour se relever, la Belgique doit changer de route, car on est forcé de reconnaître que, sur le pied actuel, le prolongement de la lutte pacifique avec les pays limitrophes lui deviendra à la longue impossible. Le paupérisme nous envahit, il faut nous en préserver à tout prix.

Tant que les brises calmes gonflent ses voiles, le navire fend l'onde de sa course paisible, le soleil et les étoiles lui sont témoins qu'il est sur la bonne voie. Pourtant, si, se fiant trop à l'azur du ciel et à la transparence des eaux, le capitaine a négligé de relever le point, il se peut que le navire se trouve entraîné vers les brisants, par des courants perfides. Que fait-il aussitôt? Évidemment, il s'éloigne au plus vite du danger, en cherchant à vaincre l'action des courants qui l'y poussent; puis, quand il se verra arrivé à une distance rassurante de l'écueil, il songera à reprendre la bonne route et à ne plus la quitter. Nous n'avons pas d'autre marche à suivre pour échapper à la situation qui menace de faire chavirer notre barque : Éloignons-nous au plus vite du paupérisme en remplaçant les secours directs donnés aux ouvriers sous la forme de subsides et d'aumônes, par des entreprises qui, tout en favorisant immédiatement le travail national, nous achemineront vers la renaissance de notre marine, de notre commerce maritime et de notre esprit d'entreprise. Frappons un grand coup pour déraciner le principe morbifique auquel nous devons tout le mal : les priviléges d'Anvers.

Si l'on agrandit ce port, ainsi qu'il en est sérieusement question, n'y a-t-il pas à prévoir que tout ce qu'on fera pour activer l'esprit d'entreprise du commerce anversois ne vienne à se noyer dans les usages surannés de la métropole et dans les habitudes commodes de ses maisons? Des précautions efficaces pourront-elles être prises contre ce danger? Espérons que le nouveau port à créer sur l'emplacement de la citadelle du Sud, à Anvers, sera séparé de l'ancien et appelé à lui faire concurrence. Il serait utile d'ouvrir d'autres

Digitized by Google

ports sur les côtes, attendu qu'une ville ne doit pas avoir seule tout le commerce maritime d'un pays ; il faut qu'elle ait à lutter toujours et sans cesse contre la concurrence d'autres villes *du même pays*. Sans la concurrence, pas de salut! Bruges fut, au XVI^e^ siècle, l'entrepôt général des laines; quatorze kilomètres séparent cette ville de l'océan ; ne peut-elle y être reliée par un canal maritime qui donne accès aux vaisseaux de premier ordre? Si ce canal est trop coûteux, ne pouvons-nous établir des chantiers de construction et des ports extérieurs propres au grand commerce, à la Panne, à Ostende ou sur tout autre point du littoral? Jadis cette entreprise eût échoué contre la fureur des flots, mais aujourd'hui elle devient facile, par suite des progrès de l'industrie du fer, qui permet d'élever en peu de temps d'immenses digues marines, d'établir des docks, de construire des bateaux à vapeur, etc., etc. Voilà le concours bienfaisant qu'attend notre industrie, au lieu de ces subsides payés par l'État, qui nous acheminerait vers une espèce de faux socialisme, s'ils se généralisaient en se perpétuant.

Pendant qu'en Belgique on s'occuperait de favoriser le pavillon national par tous les moyens possibles et de créer de nouveaux ports commerciaux capables de faire concurrence à l'ancien, le gouvernement aurait soin de fonder des colonies belges sur les points les plus favorables des côtes de la Chine, ou des îles de l'océan malais et de l'Australie. Coûte que coûte, il nous faut des colonies ; car sans colons ni marins, pas de nouveaux négociants, pas de régénération du commerce maritime. La marine et les colonies représentent une pépinière nécessaire au grand commerce.

Quand on parle de colonies pour la Belgique, chacun de répéter que des tentatives ont été faites, qu'elles n'ont pas réussi, et, en fait de tentatives, on cite l'essai de colonisation du comte de Hompesch, à Saint-Thomas, dans le golfe de Honduras et de Guatemala. Cette objection n'a rien de sérieux. Ledit essai fut mal combiné et mal dirigé ; l'emplacement était aussi mal choisi que possible, à cause de son climat, des populations environnantes et de la politique des États-Unis. Puis ce fut l'œuvre d'un simple particulier, sans l'appui du gouvernement. Or, dans le cas qui nous occupe, s'il est constaté que le corps social se trouve en danger, la société belge travaillera dans son ensemble à remonter « les courants perfides; » elle se souviendra de l'adage : L'Union fait la force! Nous ne cherchons qu'à faire admettre l'idée en principe; ce but atteint, le choix des territoires à coloniser, ainsi que des mesures à prendre, deviendrait l'objet d'une étude spéciale.

Il suffirait que la Belgique fût encouragée par les puissances

Digitized by Google

protectrices dans ses efforts pour améliorer sa situation économique, et nous pensons que cet appui ne pourrait lui manquer, l'Europe entière étant intéressée à ce qu'elle conjure le paupérisme, s'il est vrai qu'elle en soit menacée. Nous ne demandons après tout qu'une place sous le soleil des tropiques.

Une chose reste certaine : A mesure que la puissance de l'homme civilisé se multiplie par les forces industrielles, il appartient de plus en plus aux nations vivaces qui désirent rester à la tête de la civilisation d'introduire celle-ci dans les vastes contrées tropicales ; elles ont à obéir à cette leçon de la « Communion spirituelle » : « Partout où vous serez réunis plusieurs en mon nom, je serai au milieu de vous. » L'homme ne peut vivre isolé ! De même, une nation ne peut se renfermer en elle-même ; elle doit se déverser sur le monde entier.

VII

Quelle que soit l'utilité, la nécessité manifeste d'activer nos relations directes avec les contrées coloniales, on trouvera, nous le craignons, des raisons pour se contenter de notre situation présente avec ses dangers et pour la continuer. Des économistes diront que la Belgique peut se passer de colonies, attendu que toutes celles de l'Angleterre lui sont ouvertes ; ils appuieront leur raisonnement sur le fait que l'Angleterre, une fois ses colonies capables de se gouverner elles-mêmes, renonce volontiers à les retenir sous sa domination et les laisse s'ériger en pays indépendants. Raisonnement superficiel ! Comparez l'esprit d'entreprise et le commerce maritime anglais à notre esprit d'entreprise et à notre commerce maritime, et l'absurdité de cette thèse vous sautera aux yeux. Ceux de nos négociants qui se transportent individuellement dans les colonies anglaises y sont bientôt entraînés par le mouvement gigantesque ouvert entre ces colonies et leur mère-patrie ; ils deviennent anglais et oublient les ressources et les besoins de la Belgique, parce que l'économie sociale de celle-ci ne leur offre pas assez de chances de succès. Si l'Angleterre est arrivée, par ses colonies, à une activité commerciale prodigieuse, la Belgique a besoin de sortir de son engourdissement et de s'engager au plus tôt dans la même voie. Sans prendre pied dans les contrées exotiques, la Belgique ne connaîtra ni les besoins ni les ressources de leurs vastes marchés ; son seul moyen de lutte restera : *produire beaucoup et à bas prix*.

Digitized by Google

Le Belge a si bien l'habitude de diriger ses efforts vers la fabrication à bas prix, que son gouvernement tombe dans une prudence exagérée, lorsqu'il s'agit de grandes entreprises nationales. Il se peut cependant que nos Chambres votent demain, sous l'influence des parties intéressées, des centaines de millions pour le rachat par l'État des lignes de chemins de fer concédées; ces millions existent dans le pays, c'est évident. Eh bien! supposez le système de *produire beaucoup et à bas prix* condamné, l'on en reviendra forcément aux anciens tarifs; alors, ces millions qu'on eût trouvés pour monopoliser l'industrie des chemins de fer, pourquoi ne les trouverait-on pas pour l'œuvre que nous proposons?

Les travaux que nous appellerons *travaux de régénération* peuvent s'évaluer à peu près comme suit :

1° Établissements aux colonies, forts, casernes, arsenaux, docks, magasins, matériel	30	millions.
2° Achat ou construction de 5 corvettes à vapeur et de 5 canonnières, tout compris.	10	»
3° Ports extérieurs à la Panne et à Ostende . .	90	»
4° Autres travaux	20	»
Total. .	150	millions.

Moyennant cette dépense, la Belgique se verrait pourvue de moyens d'action propres à faire faire volte-face à son économie sociale. Sa puissance maritime ne serait encore que de 3e ou de 4e ordre; néanmoins, elle suffirait à faire respecter son pavillon et à protéger ses colonies contre les pirates de la Chine et de l'océan malais. Avoir un pavillon et le faire respecter, doit être le premier soin d'un pays qui aspire à posséder des colonies. Les puissances européennes se respectent entre elles, mais autre chose est des peuples de l'extrême Orient, qui ne respectent que les canons. D'ailleurs, aux colonies le pavillon est le symbole de la patrie, de ses usages et de ses lois. Sous le pavillon belge, nos colons ne se trouveront pas en exil. Ce ne sont pas les convicts qui attirèrent les Anglais sur les côtes de l'Océanie, c'est la certitude qu'eurent les colons de se trouver sous la protection des lois anglaises, là où le pavillon du *man of war* assurait le règne de la justice et de la liberté.

Ah! si la Hollande et la Belgique voulaient mettre de côté des règles exclusives qui ne sont plus de notre temps, elles pourraient, ainsi que nous l'avons dit ailleurs (1), se compléter l'une l'autre, tout

(1) Voyez *Félix Batel ou la Hollande à Java*, ouvrage déjà cité.

Digitized by Google

en conservant leurs destinées respectives. Oubliant qu'une branche du travail humain ne peut prospérer sans l'autre, on a tout fait chez nos voisins du nord en faveur du commerce, comme on a tout fait en Belgique en faveur de l'industrie. Le gouvernement hollandais a monopolisé, au profit de son budget, les ressources de sa principale colonie, et, tandis que l'industrie privée est plus que faible à Java, le commerce hollandais se fie aux denrées coloniales expédiées par le gouvernement sur les ports de la Hollande. Pendant que la Belgique s'est jetée dans les bras du commerce étranger, pour se débarrasser de ses produits à des conditions onéreuses, la Hollande a fondé la fausse splendeur de son négoce sur des monopoles qui tuent la poule aux œufs d'or. Des deux côtés, on devait en arriver forcément à reconnaître qu'un pays ne peut être ni uniquement commercial, ni uniquement industriel (1).

Déjà nos voisins savent que leur système colonial ne peut être continué sans ruiner à la fois leur belle colonie et l'avenir de la mère-patrie. Or, pour changer ce système, il faudrait l'action d'une industrie plus puissante que la leur et d'autres conditions qui se trouvent réunies chez nous. C'est à l'absence de concurrence industrielle que la Hollande doit sa situation, comme la Belgique doit la sienne à l'absence de concurrence commerciale. Le salut de la Belgique est ainsi en Hollande, de même que le salut de la Hollande est en Belgique.

La Hollande, cela se comprend, voudra rester seule à Java et sur les îles les plus prospères de l'archipel malais, mais rien ne lui défend, nous semble-t-il, de nous céder Bornéo, par exemple, où ses progrès ont été si peu marqués depuis 40 ans (40 ans ! n'y a-t-il pas prescription ?) et où son influence est plus ou moins menacée. L'île de Bornéo est aussi grande que la France; ses plaines sont d'une fertilité prodigieuse, ses montagnes sont couvertes de bois précieux et recèlent des richesses minérales, dont on ne se fait aucune idée en Europe et dont nous aurions bien vite tiré parti; car, si cette île est supposée (l'intérieur est encore terra-incognita) ne contenir qu'une population de 3 à 4 millions, la Chine est là près, qui fournit d'excellents ouvriers de tous les métiers.

Nous sommes loin de nous faire illusion sur les difficultés et les lenteurs qu'un arrangement hollando-belge aurait à surmonter. Mais heureusement, l'exécution d'un projet de colonisation belge ne dépend nullement du bon vouloir de nos voisins d'outre-Moer-

(1) De là les efforts de la Suisse pour activer son commerce et ceux des États-Unis pour favoriser leur industrie.

Digitized by Google

dyck. Avec l'appui des autres puissances, nous obtiendrons les concessions nécessaires pour nous établir sur divers points de la Chine et du Japon, ainsi qu'en Océanie, soit sur le continent, soit sur l'une des nombreuses îles qui l'entourent. Quelque point propice à la colonisation pourrait aussi être choisi sur les côtes d'Afrique. Quant à l'Amérique, le Nord est occupé, et il n'y a pas lieu, croyons-nous, d'encourager beaucoup le commerce belge dans les contrées du Sud, car il n'a que trop pris l'habitude d'y placer ses produits.

Les travaux de régénération sont urgents et ne peuvent attendre la conclusion de traités dont la discussion demandera sans doute des années. Il est à remarquer que la dépense de 150 millions, échelonnée sur plusieurs exercices, resterait presque tout entière dans le pays, dont elle favoriserait puissamment l'industrie à laquelle les principaux travaux pourraient être confiés. L'État donnerait d'une main pour reprendre de l'autre, et la prospérité générale, favorisée par la mise en circulation de grands capitaux, faciliterait la rentrée des contributions, tout en diminuant les charges qui pèsent actuellement sur la charité privée et publique.

L'État, selon nous, devrait entreprendre à ses frais les travaux de régénération ; puis, un appel devrait être fait au patriotisme des capitaux privés, pour la fondation d une grande société commerciale belge, dont le but serait de former les chargements à expédier vers les débouchés ouverts par ses agents en Chine, au Japon et, en cas d'entente avec la Hollande, aux colonies néerlandaises de la Malaisie; enfin, un peu partout dans le monde entier. Un seul chargement pour la Chine ou pour le Japon demande une mise de fonds de 5 à 800,000 francs; on comprendra par ce fait la puissance que cette compagnie devrait pouvoir atteindre avec le temps.

Maintenant, où trouver les 150 millions à dépenser par l'État? Si le pays veut fermement l'exécution du projet, cette somme sera produite sans aucune difficulté. Aujourd'hui, la dette belge est de 125 francs par tête, tandis qu'en France elle est de 450 francs, en Hollande de 660 et en Angleterre de 675. Le Portugal, dont les ressources sont loin d'égaler les nôtres, doit 270 francs par tête. On le voit, nous avons de la marge, et 150 millions ajoutés au Doit de notre Grand-Livre n'élèveraient la dette de la Belgique que de 30 francs par habitant. Toutefois, les 150 millions pourraient faire l'objet d'un emprunt national, remboursable, dans les temps futurs, sur les ventes ou locations des terrains coloniaux. Il est à remarquer qu'une grande partie de la dette publique des puissances maritimes est due à leurs vaillants efforts pour la conservation de

Digitized by Google

leurs colonies et de leurs relations avec les pays coloniaux. Les pertes en hommes et en argent, subies par ces puissances pour s'ouvrir la grand'route des mers, ont été récupérées au centuple par la vitalité répandue dans le corps social. Le baptême de l'océan vivifie les peuples ! Nous n'aurons pas la prétention de faire mieux que nos voisins, et nous n'oublierons pas que la dette publique est un bon placement des économies du pays. Les capitaux belges n'ont pris si souvent le chemin de l'Espagne et de l'Autriche que parce qu'ils ne trouvaient pas assez d'entreprises à l'intérieur. Trop de prudence nuit !

Quant aux dépenses courantes de la marine et des colonies, elles seraient prélevées sur les bénéfices de l'exploitation des chemins de l'État, rendus aux tarifs rémunérateurs de 1860.

Ici se présente une nouvelle objection. Le gouvernement belge, dira-t-on, s'est ému de la situation, il s'occupe de l'améliorer en encourageant l'établissement de grandes lignes transatlantiques et en envoyant dans les contrées d'outre-mer des agents chargés d'étudier les avantages que notre commerce pourrait y rencontrer. Ce sont là de bonnes mesures sans contredit, mais qui ne peuvent être considérées que comme accessoires au plan général de régénération. Pour toute personne versée dans ce genre d'entreprise, il est évident qu'une ligne de bateaux à vapeur belges ne peut prospérer que si la Belgique est aux deux bouts, c'est-à-dire s'il s'y trouve un mouvement belge assez prononcé. Pour ce motif, les seules lignes transatlantiques qui puissent actuellement réussir à Anvers sont celles établies par des Compagnies anglaises ou américaines ; les lignes exploitées par des Belges sont toutes tombées ; c'étaient des entreprises mort-nées. On comprendra que, sans une fatale nécessité, le gouvernement n'abandonnerait pas aux Compagnies étrangères les bénéfices de nos armements et de nos grands transports maritimes. On concevra aussi que ces Compagnies anglaises ou américaines ne travaillent guère en faveur des intérêts belges, mais uniquement en faveur des deux côtés qu'elles desservent : leurs nationaux et les priviléges d'Anvers. L'Angleterre et la France font de très-grands frais pour correspondre par bateaux à vapeur avec les principales contrées de l'Amérique et de l'Extrême-Orient, mais l'Angleterre est partout, et la France n'a favorisé la ligne des Messageries Impériales entre Marseille et Saïgon, qu'après s'être établie en Cochinchine.

En outre, quoique très-utiles, les agents commerciaux ne pourront, quels que soient leur zèle et leur talent, remplacer dans chaque branche commerciale les négociants qui font de l'étude de

Digitized by Google

cette branche le but de leur existence. Quand ils le pourraient, leurs efforts échoueraient contre les abus de notre unique port commercial. A mesure que l'industrie belge s'est développée et s'est trouvée embarrassée dans l'écoulement de son trop-plein, Anvers a négligé tout ce qui ne lui offrait pas les bénéfices les plus faciles; par exemple, sur 15,000 émigrants qui, il y a dix ans, partaient chaque année d'Anvers pour l'Amérique, ce port n'en a conservé que 3,000; le reste préfère s'embarquer en Angleterre.

Non, tout ce qui a été fait en faveur d'Anvers, y compris l'affranchissement de l'Escaut, la création de lignes transatlantiques et l'envoi d'agents commerciaux aux États-Unis, ne peut se proportionner à la gravité de la situation; il doit y être remédié par des mesures d'une tout autre importance : Aux grands maux, les grands remèdes!

VIII

Les raisonnements qui précèdent, basés sur des principes généralement admis, suffiront, nous en avons l'espoir, à prouver que, pour arrêter la décadence, il est nécessaire de couper le mal dans ses racines, en opposant la concurrence de nouveaux ports de commerce aux priviléges dont Anvers a trop longtemps joui. Quoi qu'il advienne de cette proposition, l'urgence sera reconnue de réagir contre les effets de notre système industriel. Telle est cependant la puissance de la routine et des habitudes d'ajournement, que nous faiblirions devant la grandeur de la tâche, si les idées de colonisation n'avaient dès longtemps trouvé de l'écho en haut lieu.

Chez les Belges, les avantages du gouvernement constitutionnel sont indiscutables; toutefois, il n'est si bonne chose qui n'ait son mauvais côté. Si chaque département agit à part, l'unité d'action et de but s'en ressent, l'économie sociale cesse d'être traitée comme *un tout indivisible*. Heureux le pays dont les hommes d'État généralisent les faits sans se noyer dans les détails! Avant de monter sur le trône, Léopold II sonda notre avenir et recommanda les relations directes avec les pays coloniaux pour consolider la prospérité nationale. Que Sa Majesté use de toute sa haute influence et de tous ses pouvoirs, le pays suivra ses conseils et redira aux générations futures : Léopold Ier a inauguré les chemins de fer en Belgique, Léopold II les a prolongés à travers les mers!

Où trouver œuvre plus digne de la sollicitude royale? Que ce soient les idées émises ci-dessus ou d'autres qui prévalent, de grands tra-

Digitized by Google

vaux devront être exécutés dans le pays pour remettre sur un pied satisfaisant notre marine et notre commerce maritime ; ces travaux, confiés à l'industrie nationale, la raviveront aussitôt, et l'emploi, par le commerce et la culture coloniale, de capitaux, qui aujourd'hui se cachent ou s'en vont à l'étranger, sauvera le pays de la crise dont il attend en vain la fin et dont certains rêveurs cherchent à tirer parti. Le salaire se réhabilitant peu à peu, l'ouvrier reprendra courage, il s'adressera moins à l'assistance publique ; en même temps, la création des colonies et celle de grandes compagnies commerciales et agricoles faciliteront à l'industriel le placement de ses produits et lui permettront de ne plus tant viser à *produire beaucoup et à bas prix.*

Ce n'est pas tout. En Belgique aussi bien qu'ailleurs, il existe de ces natures, ardentes plutôt que mauvaises, pour qui le mouvement est la vie et auxquelles les limites actuelles de la société belge semblent trop étroites. Confinées au pays, ces natures se pervertissent, tandis que, si elles pouvaient obéir à l'attraction qu'exercent sur elles l'imprévu et ses dangers, elles feraient de grandes choses. « Les » prisons, disait le gouverneur anglais Richard Burke, occa- » sionnent des frais considérables et ne rapportent rien, tandis que » de la transportation il reste toujours une colonie, et cette valeur » est incalculable. » Oui, elle est *incalculable* cette valeur, car, pénitentiaires ou non, les colonies servent d'émonctoires aux nations européennes. Le changement de milieu instruit et bonifie ; la lutte contre les éléments fortifie les caractères et les rend honnêtes. Que voulez-vous ? il y a de ces hommes qui ne prospèrent qu'au sein du péril ; les bonnes âmes s'en étonnent comme les anciens s'étonnaient que la salamandre pût vivre dans le feu ; pourtant, ces hommes *excentriques* ont leur rôle dans la création : nos capacités si diverses ont toutes un but assigné ; si ce but vient à leur manquer, elles font fausse route et c'est autant de perdu pour la société.

Combien aussi le service des colonies ne sourirait-il pas à une grande partie de l'armée belge ? Puis, quand les temps viendront, et peut-être ne sont-ils pas éloignés, où les armées permanentes de l'Europe seront licenciées, que ferons-nous des cadres de la nôtre ? Placera-t-on les officiers et sous-officiers dans les administrations de l'État, dans les chemins de fer ou dans l'industrie ? Mais déjà chaque place vacante trouve vingt postulants.

Et voyez comme les faits s'enchaînent dans ce tout indivisible dont nous parlions : Peut-être l'administration des chemins de fer de l'État recule-t-elle devant la reprise des anciens tarifs, si nécessaire pourtant à la prospérité des lignes concédées, et cela par la

Digitized by Google

considération que l'industrie déjà souffrante viendrait à souffrir davantage. Eh bien, cette grave question se verrait simplifiée dès que les travaux de régénération favoriseraient nos industriels.

Pour combattre le paupérisme, l'échange est le moyen le plus puissant. Les terres tropicales, à la culture desquelles nous pourrions appliquer nos forces industrielles, sont d'une fertilité que des chimistes portent à douze fois celle de nos terres de Belgique, c'est-à-dire qu'en une année, un hectare produirait, sous les tropiques, douze fois autant d'éléments nutritifs que chez nous. La pratique n'est pas à la hauteur de la science, elle a ses mécomptes; néanmoins, nous sommes loin de nous figurer les trésors qui appellent nos cultivateurs vers les immenses régions tropicales presque désertes. L'emploi judicieux des machines agricoles et des coulis chinois y permettrait à chacune de nos « bouches inutiles » (1) de tirer, d'un sol aujourd'hui improductif, l'existence de bon nombre de ses semblables.

Ce sont là des perspectives consolantes; mais (ne l'oublions pas) la situation exige un remède immédiat; il est trop tard pour ne songer qu'à l'avenir; il faut tout d'abord remplacer les aumônes par du travail; il faut, séance tenante, nous occuper d'ouvrir à la Belgique les portes de l'océan, afin de la faire sortir de l'impasse où l'a conduite le système de *produire beaucoup et à bas prix.*

Pour frapper le grand coup, deux choses nous sont nécessaires : capital et patriotisme! Que le gouvernement sonne le réveil, et l'esprit d'entreprise renaîtra parmi nous. Naguère encore, nos Flamands étaient réputés « des marins incomparables, durs et souples comme l'acier »; sous Charles-Quint, nos nationaux parcouraient le monde; de nos jours, la récente expédition du Mexique et les milliers de Belges de la légion étrangère et de l'armée de Java disent assez que l'esprit d'entreprise n'est pas éteint en Belgique, mais qu'il sommeille. Courage donc, sans plus tarder, prenons notre bâton de voyage, ceignons-nous les reins, et..... en route!

JULES BABUT.

(1) Malthus désigne ainsi les individus composant le trop plein de la population.

Digitized by Google

LE FILS DAMBERT.

(Suite.)

XVIII

Le calme avait succédé à cette irritation d'un moment. Je me persuadais que mon fils avait fini par mépriser cette femme étrange et fantasque. La passion cependant se soulevait encore dans son cœur comme une mer, mais il la contenait irritée et grondante, sans lui permettre de prendre issue au dehors et de déborder. Il avait avant tout cette jalousie de la dignité, cette fierté des sentiments qui veut la justice, non la vengeance. Jamais il n'aurait fait un pas au-devant de Marie; il fût mort plutôt que de la rappeler, et pourtant il la désirait encore, de toutes les aspirations de son âme. Il était donc sincère en me rassurant sur ses intentions, lorsque je l'encourageais à la résistance et qu'en réalité je le torturais, sans m'en douter.....

Il faut que je travaille, me dit-il un jour; j'ai besoin de m'attaquer à quelque chose de difficile, d'impossible. Mais pas ici, pas en Belgique, pas en Europe; plus loin, beaucoup plus loin. Traversons l'océan; allons demander de l'air et de l'ardeur à l'Amérique. Une vie nouvelle nous est nécessaire. A nous deux, — car votre présence me stimulera et m'encouragera, — nous ferons des miracles.

— Non, lui répondis-je en tournant instinctivement mes regards dans la direction de ce champ de repos où, au delà des barrières, m'attendaient deux êtres aimés... Va, cherche le bonheur et l'oubli, moi je reste.

Il n'en parla plus.

Quelques semaines s'étaient écoulées, assez tristement. Comme je rentrais du bureau, je trouvai Charles plus préoccupé, plus agité que de coutume. Il avait peine à tenir en place. Il se levait, faisait quelques pas, puis se rasseyait, silencieux, mais frémissant. Évidemment, un grand combat se livrait en lui. Il s'agissait de quelque

Digitized by Google

parti à prendre, contre lequel se soulevaient mille objections. Je l'observais. Insensiblement, son front se rassénéra ; ses traits reprirent leur expression ordinaire. D'une main tremblante, mais décidée, il me tendit une lettre.

Chose incroyable, inouïe, à l'évidence de laquelle je fus longtemps à me rendre, Marie lui écrivait : « J'accours, j'accours... auprès de toi. Nous ne serons plus seuls désormais, entends-tu, plus seuls ! La méchante épouse sera-t-elle bonne mère ?... »

Je tournai et retournai ce papier; j'étais hébété, abasourdi, comme au sortir d'un sommeil profond, me demandant où j'étais, relisant encore ces lignes que j'avais relues déjà.

J'éclatai de rire : la chose me paraissait par trop plaisante. Mais mon fils conserva son air sérieux, grave, résolu.

— Eh bien, dit-il, en me reprenant le billet qu'il replaça tranquillement sous l'enveloppe.

— Eh bien, fis-je en répétant son interjection, mais obligé tout à coup de réprimer ce rire incrédule et indigné dont j'avais été pris.

— Qu'elle soit la bienvenue ! répondit-il, tandis que l'émotion étranglait sa voix.

Je le regardai, effaré. Ne lui avais-je donné des sentiments élevés que pour lui fermer les yeux à la réalité. Quoi ! telle serait sa crédulité ! Il accepterait de nouveau la fugitive, sans arrière-pensée, sans crainte, sans scrupule. Il l'aurait laissée de nouveau trois mois loin de la demeure conjugale, et quand elle y viendrait frapper, il lui ouvrirait et sa porte et ses bras ! Mais ce n'était plus de la grandeur d'âme, c'était de la folie.

— Vous pensez peut-être, me dit-il, que je cède à un stupide besoin des sens ou à une folle générosité. Je ne vous ai jamais caché que j'aime cette femme au point de tout lui pardonner. Mais Dieu m'est témoin que jamais je ne fusse allé la reprendre ! Elle vient demander sa place au foyer conjugal. Je la lui accorde et mon intention est de la lui accorder sans un mot de reproche. Pourquoi la chasser : pour des fautes ? Mais c'est la jeter plus avant dans le déréglement; mieux vaut la rappeler au bien : elle finira peut-être par s'y faire. C'est plus qu'un calcul de ma part; c'est un devoir. De quoi est-elle coupable d'ailleurs, de légèreté, de faiblesse, d'entraînements... J'ai eu le temps de réfléchir sur cette organisation bizarre et malheureuse... La passion, la passion véritable, celle qui monte au cerveau, celle qui grise, celle que donne l'appétit de la chair, n'est pas ce qui domine chez elle... Sa nature manque de cohésion, de densité... Il y a diffusion des molécules morales... Elle se cherche sans cesse elle-même sans se trouver jamais. Partout elle demande,

Digitized by Google

impuissante, une force, un appui qui lui fait défaut... Elle n'a point vu la vie dans le devoir, trop austère pour ne pas l'effrayer; elle le croit dans le plaisir, dans les bruits du monde, dans ces mille petites satisfactions de la coquetterie : les triomphes de sa jeunesse et de sa beauté; les compliments, les fleurs, la toilette, les lumières éclatantes, la vie aisée, sans souci, changeant sans cesse de scène et de milieu... Elle ne l'a point trouvée dans l'amour... Et pourtant, j'en suis sûr, par moment, ses regards se tournent du côté où j'habite. Si elle aime quelqu'un, c'est moi... Si elle aime quelque chose par-dessus tout, c'est de se sentir presser sur mon cœur... Sa conscience est-elle absente ou étouffée? Non, la conscience vit, elle palpite, mais inactive, ressemblant à ces insectes sortis de leurs chrysalides, entiers, complets, prêts à prendre leur essor, mais que retiennent encore je ne sais quels derniers et invisibles linéaments. Laissez-moi déployer doucement ses ailes délicates et lui faire prendre son vol vers le bien...

J'en croyais à peine mes oreilles. Je le voyais, lui, plein d'amour, sentant cette femme incrustée dans son cœur et la défendant, pour se défendre lui-même de l'aimer encore.

— Je ne serai pas complice de cette sottise nouvelle, lui dis-je; c'est de l'aveuglement. Rien de ce qu'on a dit de toi n'est trop fort. Seulement, tu n'es pas bête; tu es fou.

— Ah! me répliqua-t-il avec un frémissement dans le geste et dans la voix; est-ce quand elle vient confier un être à ma tendresse et à ma tutelle; quand elle accourt demander pour lui mon nom, est-ce alors que je la repousserai? Laissez venir au monde cette créature et je ferai pour elle ce que je n'aurais pas fait pour la mère... Je veux avoir un grand devoir, un acte sérieux à accomplir. J'élèverai cet enfant comme tu m'as élevé, dans le culte de l'honneur... Me refuserez-vous votre approbation dans la poursuite d'une telle œuvre?

Je l'engageai à quitter tout au moins Bruxelles, à porter ailleurs le spectacle de ses faiblesses...

— Dois-je me cacher quand c'est une bonne action que je crois accomplir? C'est au lieu même qui nous a vus coupables que nous devons tenter une réhabilitation.

Je haussai les épaules. Puis tout à coup, quelques paroles vives s'échangèrent, une observation blessante lui échappa. Laquelle? Je ne puis, je ne veux m'en souvenir. Emporté, d'un geste je lui montrai la porte.

Il courba la tête, chercha à me saisir la main pour la porter à ses lèvres...

Digitized by Google

Alme nature! Il était parti. Quoi! il préférait cette femme! Entre nous deux, il n'hésitait pas!... Mais il ignorait donc à quel point je l'aimais, lui; il ne savait pas avec quels soins jaloux j'avais veillé sur ses jours et sur son honneur; de quelles inquiétudes mes entrailles avaient été déchirées. Ingrat! ingrat! m'écriai-je; et comme pour me punir d'avoir engendré un tel fils, je frappais de mon front le mur de la chambre, me laissant aller à toutes les suggestions de ma douleur et de mon ressentiment.

XIX

Qu'arriva-t-il que l'on n'eût pu prédire. Charles avait compté faire de Marie une femme digne et honorée. Il voulait y parvenir par l'amour, par la clémence, par la douceur, par la raison, à la longue nécessairement. Magnifique et louable but. Mais il ne savait pas jusqu'où la nature avait poussé la bizarrerie de l'organisation de cette femme jeune et jolie, douée de tous les attraits extérieurs, et qui, à certaines heures, paraissait se revêtir des apparences les plus charmantes et les plus aimables.

Il ignorait quel est le travail des habitudes, l'influence d'un certain milieu, les premières et dès lors les plus durables impressions de l'exemple, pour corroder le cœur et fausser l'esprit.

Les qualités compensent les défauts, mais ne les cachent pas. Chez cette femme, par moment, il y avait éclipse totale des uns au profit des autres. En un mot, elle n'avait jamais eu de mère : car la mère est autre chose que ce composé de complaisances et de vices qui, pour Marie, se nommait M^me^ de Ferran. Quand Marie appelait : Maman! c'est à l'aide contre l'ennui et la satiété qu'elle criait, et l'ennui et la satiété la saisissaient presque périodiquement. Par instant, on la voyait monter la pente à pas précipités, comme haletante, désireuse d'arriver : on la croyait sauvée. Alors nulle n'était plus dévouée, plus douce, plus généreuse, plus aimante. Tout à coup, elle s'arrêtait comme affolée, elle se retournait précipitamment et s'enfuyait attirée par d'indéterminables besoins... Était-ce seulement son éducation qui amenait ces phénomènes. Pour combien y était son tempérament, sa constitution physique? Il eût été difficile de s'en rendre compte. Peut-être était-elle plus à plaindre qu'à blâmer, la malheureuse...

Un enfant, une fille lui était née. Excellente raison de rappeler la mère au sérieux de la vie. Charles, j'en suis sûr, comptait sur cette épreuve. Un moment il espéra. L'épouse semblait se ranimer au

Digitized by Google

contact de la petite créature nouvellement venue. Elle était étonnée de sa gentillesse, elle était heureuse. Elle s'amusait à la voir dormir, à la porter dans ses bras, comme une poupée. Mais il y eut une nuance : jamais elle n'aurait touché aux langes salis, ni apaisé les douleurs et les cris de l'enfant, qu'il fallait qu'on emportât bien vite; la nourrice ne savait-elle pas mieux ce qui était à faire? Alors la mère s'effaçait. Restait l'accouchée, fort jolie, fort intéressante, dans ses vêtements de mousseline, toute pâlotte encore, toute attendrie, de la crise pénible... Rien autre chose.

Charles, s'il n'était point complétement abusé par son amour, dut dès ces premières heures avoir d'inquiétantes réflexions à se faire.

Peut-être encore y aurait-il eu chance d'écarter tout danger et d'arriver à la solution désirée. Mais la fatalité tenait à faire intervenir ses influences malignes.

Le comte de Sommerow, ce grand seigneur, si dispendieux, si libéral, si coulant en toutes choses, devait, — tout le monde en était convaincu, et c'est sur ce point que l'on ne voulut jamais croire le mariage de mon fils un pur acte d'honnêteté, — le comte devait laisser une fortune à sa fille peut-être, à Mme Ferran, selon toutes les probabilités. Tout à coup une attaque d'apoplexie le foudroie en plein boulevard, à Paris. Mais la mort est venue le frapper sans qu'il ait laissé l'ombre d'une disposition testamentaire..... Moins d'une minute a ruiné celle qui, la veille encore, dérobait tapageusement sa honte sous le velours et la soie...

Humble, abattue, Mme Ferran vint mendier l'hospitalité auprès de sa fille. Refuser sa porte à une mère, quelle que soit sa faute ou son crime, est chose coupable et odieuse... Charles ne put que céder.

Il ne se doutait pas qu'en passant le seuil de sa demeure, cette femme amenait avec elle la destruction lente, mais totale cette fois, de l'œuvre qu'il avait commencée.

Je n'étais plus allé chez Charles. Lui-même, après avoir vainement essayé de me fléchir, avait fini par rester chez lui, enfermé, comme s'il se cachait. Un soir, il me sembla le reconnaître, planté dans la rue, levant la tête vers mes fenêtres. Il est vrai que moi-même je me trouvais souvent dans le voisinage de sa maison, à sa porte, prêt à entrer. Bien, bien souvent. J'avais alors des larmes dans le cœur qui refusaient d'arriver à mes yeux et qui m'étouffaient.

Un matin, j'avais vu les deux femmes, parées, rieuses, l'œil étincelant, la démarche sûre, alertes dans leurs mouvements. Elles avaient le visage que donne une conscience tranquille. Point de faute à leur compte, dès lors, pensai-je. Allons, tant mieux!

Comment arrivais-je dans le vestibule de cette habitation où,

Digitized by Google

malgré tout le désir que j'en eus, je m'étais promis de ne jamais paraître. Je demandai Charles, en balbutiant, incertain encore si je ne m'enfuirais pas. On me fit monter. De l'escalier j'entrevis le jardin où de grands arbres silencieux jetaient une ombre triste; les plantes et les fleurs croissaient sans ordre, à l'envi, les plus puissantes étouffant les plus faibles. L'herbe était haute. Au milieu du gazon était un pommier. Un coup de vent, sans doute, avait secoué les pommes, et personne n'avait ramassé cette abondante récolte; des jouets d'enfant, une petite pelle, une voiture, un cheval en carton peint, une poupée, les bras ouverts, la face contre terre, gisaient dans les chemins, dans les pelouses, çà et là, salis, éclaboussés, maussades. La petite maîtresse de ces objets, l'amie de ces fleurs, la déesse ou plutôt le démon charmant de tout cela n'avait dû paraître depuis quelque temps déjà dans ce milieu, son domaine favori. Un père sent cela d'instinct. Une vie manquait. Je m'inquiétai. Quand j'arrivai à l'étage, on ouvrit une porte avec précaution.

Charles, dès qu'il me vit, s'élança vers moi; mais, tout en m'attirant sur son cœur, et en étouffant d'émotion, d'un signe il me recommanda le silence. Nous entrâmes, sur la pointe des pieds. Il me désigna, dans un coin de la chambre, un petit lit blanc, sous les rideaux duquel était couchée sa fille. Elle avait une fièvre éruptive assez intense. Dès qu'elle entendit quelqu'un, elle appela : papa! d'une voix frêle. Il alla la rassurer avec de bonnes et tendres paroles, lui disant que j'étais là, moi, « ce bon ami dont il lui avait si souvent parlé! » Rouge, le regard brillant sous une paupière alourdie, elle tourna les yeux de mon côté, me tendit avec un joli sourire sa douce petite main, puis elle sourit aussi à son père, comme pour lui exprimer sa joie, et ayant de nouveau posé sa tête sur l'oreiller, elle se rendormit, rassurée.

— Y a-t-il longtemps que cette maladie dure? demandais-je.

— Huit jours à peu près, me répondit Charles, en retirant avec précaution son bras contre lequel l'enfant tenait sa joue appuyée...

Je me tus; je pensais à la mère que je venais de rencontrer. Une question me brûlait la langue; elle m'échappa. Ta femme et toi, vous veillez tour à tour?

Le visage de Charles s'assombrit... Mais, se contraignant et d'un ton de bonne humeur : Vous savez que Marie, très-dévouée d'ailleurs, ne résiste pas aux fatigues...

— Et c'est bien long, huit jours, répliquai-je, ne pouvant cacher mon ressentiment.

Digitized by Google

— Ma petite Cécile n'a de confiance qu'en moi; elle ne veut être soignée que par moi.

— Cela ne fait pas l'éloge de la mère, dont la place est ici, malgré tout...

En ce moment, Cécile eut un tressaillement et ouvrit de nouveau les yeux et appela son père!... Charles attira à lui la petite tête blonde, la plaça sur son sein; les muscles de la malade se détendirent, et le sommeil la reprit.

Pas un mot pour celle dont le nom est sans cesse sur les lèvres de tous les enfants!...

Charles me montra, à l'autre bout de la chambre, ses plans, ses livres, ses épures, comme pour me faire comprendre qu'il ne perdait pas son temps : manière délicate d'excuser l'épouse absente... ou de l'accuser. « Je ne quitte pas cette chambre; je travaille beaucoup; j'ai de grands projets; et n'eût été la maladie de Cécile qui m'a donné quelques inquiétudes ces derniers jours, je serais venu vous montrer un travail qui, je le crois, sera bien accueilli.

Il me conduisit à la table, déroula ses plans, me fit lire des feuilles d'un volumineux manuscrit, m'expliqua tout, s'enthousiasma, paraissant ne plus vivre que pour doter le monde d'une œuvre utile... Il était transformé; je le retrouvais comme je l'avais connu autrefois, jeune, alerte, prompt, heureux dans ses conceptions, savant, éloquent... Il s'était décidément remis à vivre; plus de découragement, plus de déception.

— Allons, me disais-je; tout est pour le mieux. Dieu veuille qu'il soit heureux enfin!

Nous passâmes deux heures ensemble; deux secondes selon moi. Pas un mot du passé; pas une allusion à Marie, pas autre chose que ce que je viens de rapporter.

Je m'en allai rassuré : un peu de quiétude me serait donc acquis, me demandai-je.

Arrivé au bas de l'escalier, j'entendis un petit chien japper et deux femmes rire dans une chambre du rez-de-chaussée : A bas! à bas! criait Mme Ferran; tandis que sa fille, avec de grands éclats de joie, appelait l'animal et lui disait : Viens ici, mon toutou chéri, viens baiser maîtresse!

Et, à l'étage, l'enfant qui suait la fièvre, et le père qui épiait avec inquiétude les progrès du mal!

Je retombai dans l'amertume de mes pensées.

Quoique diminuée déjà par les glaces de l'âge, ma sensibilité ne laissait pas que de me jeter souvent encore dans une agitation dou-

Digitized by Google

loureuse. A certains moments, et malgré tous les efforts du raisonnement, j'étais accablé et comme meurtri.

Tout prenait alors à mes yeux un aspect sombre et désolant. J'exagérais la portée de toutes choses et l'on me voyait dans l'état d'un homme qu'un grand danger poursuit : J'étais tout palpitant. Pas une fibre de mon cerveau qui ne me parût se déchirer par le passage rapide d'un souvenir. Et comme je me souvenais de toutes choses !

Les gens me paraissaient impitoyables. Tout le monde semblait s'entendre pour me martyriser. Chez les uns, je rencontrais une pitié muette, insolente. D'autres trouvaient sur ma propre situation des allusions blessantes. Il n'est point jusqu'à la race des conseilleurs, de ces officieux ayant toujours la bouche pleine de bons avis, qui ne vînt augmenter mon trouble. « Je ferais ceci, je ferais cela. » Tous moyens extrêmes, auxquels eux-mêmes n'auraient jamais recours. Puis, l'*ami* de la veille qui, ayant appris et accepté comme vrai, sans vous entendre, quelque scandale sur votre compte, vous fuit, et vous accable de son mépris par le refus hautain d'une main que l'on a longtemps serrée. Puis encore, ces détachements qui s'opèrent nécessairement autour de quiconque, ayant cherché le repos dans la vie retirée et solitaire, semble ne pouvoir plus être bon à personne et qu'on déserte comme inutile... Puis encore les coups de chapeau que l'on marchande ; le regard, le sourire, les moindres contorsions... Je marchais le long des maisons, à l'ombre, comme le malheur, comme la honte.

Jugez avec quels délices je m'accrochais à la moindre espérance, à la moindre lueur de bien-être... mais avec quelle amertume douloureuse je recevais les déceptions !

On se mit à dire, à cette époque, que Charles était trompé, que Marie avait un amant... Crûment, ainsi. On avait, du reste, déjà dit bien d'autres choses.

Le hasard mit sur mon chemin Marie ; elle sortait de l'église. Je l'abordai franchement, sans ambages : je l'accusai; elle nia, indignée... Bien ; mais je n'avais pas que cela sur le cœur. Pour la première fois, j'eus l'occasion de lui faire savoir toute ma pensée. Je lui reprochai sa légèreté, ses inconséquences, sa conduite, ses allées et venues, qui donnaient prise à la médisance. Je lui rappelai que Charles avait tout sacrifié pour elle ; nous lui demandions, au nom d'une famille obscure mais honnête, la conservation de l'obscurité et de l'honneur...

J'en voulais à sa mère; je ne cachai pas mes sentiments hostiles à son égard, et, emporté, je dépassai le but.

Digitized by Google

Marie était restée la tête baissée, frappant nonchalamment le bout de sa bottine du manche de son parasol...

— Vous voulez que je chasse ma mère : est-ce parce qu'elle est pauvre? Charles l'a bien accueillie au temps de sa prospérité; sera-t-il moins indulgent aujourd'hui qu'elle n'a plus rien?... Vous invoquez peu généreusement ce mot de famille contre moi, parce que je n'ai qu'une personne qui m'en tienne lieu... Mais je pourrais à la rigueur, moi aussi, invoquer ma naissance; je n'ai pu hériter des seuls défauts de ma mère, si tant est qu'à mes yeux elle puisse en avoir... Ce besoin de vivre grandement, de ne point m'étioler dans une chambre étroite, de vivre de la vie du monde, — que vous me jetez à la face comme un crime, — est-ce moi qui me le suis donné?

— Telle que je vous ai vue autrefois, bonne, prévenante, au lit de votre mari malade, vous étiez magnifique et vraiment noble, car la vraie noblesse c'est le dévouement... Pourquoi n'avoir pas persisté?

Elle se tut, et m'embarrassa par son silence. Je l'assurai que nous ne demanderions pas mieux que de l'aimer, de l'estimer, de lui faire douce et agréable son existence... Un petit sacrifice, un nouvel effort! Il est si bon de pouvoir marcher la tête levée, confiant en soi, irréprochable...

Pas un mot.

— Et votre enfant, lui criai-je en quelque sorte, votre enfant lui-même, vous ne l'aimez pas!

Cette fois elle se redressa, indignée.

— Qui vous donne le droit de le croire?

— Tout, répliquais-je. Et je lui racontai ce que j'avais vu, ce que j'avais entendu...

— Qu'est-ce que cela prouve, me répondit-elle, que j'ai foi dans mon mari, que je sais avec quelle sollicitude jalouse il soigne son enfant... Ah! tenez, vous n'auriez pas dû me parler de cela... C'est mal!... Laissez-moi partir... Adieu!

Et elle s'en alla vivement.

Son émotion me gagna. Je la suivis à son insu. Elle rentra dans l'église d'où je l'avais vue sortir, et alla s'agenouiller, plongeant littéralement son visage dans ses deux mains, et, aux mouvements de ses épaules, on devinait qu'elle sanglotait.

Je m'imaginai avoir fait descendre le repentir et la lumière dans cette pauvre âme fourvoyée, et je repris la route de la maison, préoccupé de cette scène.

Digitized by Google

XX

Ici se présente un événement qui m'affecta bien profondément. Depuis deux mois à peu près, Tordon, cet ami dévoué qui m'avait sans cesse soutenu et ranimé au milieu de mes plus vives misères, baissait visiblement. La vieillesse lui était venue tout à coup, pleine d'infirmités. Son état était déplorable. Il n'articulait plus que des paroles inintelligibles, et ne donnait signe de connaissance que par ses chaleureux serrements de main. Parfois son regard s'attachait sur moi, comme pour m'interroger : il savait, lui, tout ce que j'avais éprouvé!... Alors je le rassurais, je me montrais plus content... Il ne me croyait pas toujours ; car, bien des fois, longtemps après que j'eusse parlé, ses yeux restaient fixés sur les miens...

Il n'est pas d'homme qui ne soit resté jusqu'au bout plus ferme dans sa bonté, sans se démentir une seule fois. Je vous l'ai montré prenant part à mes peines, me cédant un emploi, me consolant, toujours prêt à me seconder, à m'aider en toute chose ; aimant ma famille comme la sienne propre. Si restreintes que fussent ses ressources, le jour de la naissance de ma pauvre petite Henriette, il était parvenu à mettre de côté un billet de cent francs. C'était pour sa dot, disait-il, et chaque année il en avait fait autant... Puis, quand l'enfant ne fut plus, il songea à continuer son épargne en faveur de Charles. Mais par la suite, Charles avait su, selon l'expression du généreux vieillard, nouer une corde solide à son arc, et il n'aurait jamais eu besoin de cette obole lentement ramassée (il eut bien soin de ne pas dire amassée, le cher homme). Et il n'en parla plus.

Depuis deux ou trois ans, il avait profondément modifié son régime ; il ne faisait plus qu'un repas par jour, à peine un semblant de dîner ; le matin, il grignottait un morceau de pain, trempé dans de l'eau fraîche. Il prétendait que cela était sain ; que son estomac ne souffrait plus une trop abondante ni une trop nutritive alimentation. Il portait ses habits pendant des éternités. Nous l'entendions parfois compter son argent, après s'être enfermé à double tour... Nous craignîmes que ce ne fût une manie et, tout en la respectant, nous nous en étonnâmes, n'ayant jamais vu Tordon ni prodigue, ni surtout avare.

Un matin qu'il se sentit bien mal, et que j'étais auprès de lui, il fit de grands et vains efforts pour articuler quelques mots qui

Digitized by Google

restèrent inintelligibles. Comme il tournait fréquemment les yeux et d'une façon persistante vers un meuble qui lui servait de secrétaire, je crus comprendre qu'il y avait là quelque chose qu'il désirait. Je le lui demandai. — Oui, répondit-il de la tête. — Sont-ce des papiers? Même réponse. — Dans quel tiroir; le premier? — Non, hocha-t-il. — Le second? — Oui, fit-il dans un mouvement d'affirmation très-vif.

Je lui apportai un paquet cacheté, et, tout affaibli qu'il était, le moribond eut une joie enfantine. Puis, ayant caché le papier sous sa couverture, il se reposa comme pour reprendre des forces. Au bout de quelques instants, il se remit à marmotter. Je voulus le faire écrire. Il ne savait, sa main s'y refusait. Je l'engageai à dire lentement ce qu'il avait à me communiquer. — E..... Eveline! dis-je... Est-ce elle que vous demandez? — Sur un signe, je courus avertir notre voisine. D'autres voisins étaient venus, de petits bourgeois comme nous qui habitaient les combles et les mansardes, et qui, voyant le brave homme si bas, joignaient les mains et s'entregardaient avec désespoir. Quand nous revînmes, il poussa un grand soupir de soulagement, et, quoique le regard déjà voilé, il sourit et cligna les paupières exprimant ainsi sa satisfaction.

C'est alors que, prenant Éveline par la main, il lui remit ce pli qu'il avait eu tant de peine à obtenir de mon défaut de pénétration et de compréhension. Il semblait radieux. Il nous tint, elle et moi, près de lui, contre son cœur en quelque sorte, comme pour faire entendre qu'il nous avait toujours portés là... Tout à coup, il prononça distinctement le nom de mon fils, que, lui aussi, il avait aimé jusqu'au bout... Nous nous agenouillâmes. Une grande et belle âme s'était envolée!...

Il nous avait constitués, Éveline et moi, ses légataires en partage d'une somme de dix mille francs... La somme et bien au delà était dans un bahut, composée de billets de banque, de pièces d'or et d'argent, de pièces de monnaie de tous les calibres. Tout avait servi, dans les derniers temps, à parfaire le montant du legs...

C'était pour cela qu'il s'était privé de tant de choses.

Son convoi fut modeste. Seulement, sur son passage, les indifférents et les oisifs, se découvrant spontanément, se demandaient, étonnés, quel était ce mort obscur, suivi de tant de pauvres gens qui pleuraient. C'était un juste.

Cette douleur, traversant mes maux, me les avait fait oublier. Je pensais à M^lle^ Saillard et à sa mère, qui, désormais, auraient moins de souci, moins de crainte de l'avenir; car je comptais bien, comme je l'ai fait plus tard, compléter la donation et rendre plus efficace

Digitized by Google

ainsi la bonne action de mon ami... Nous nous étions si souvent, lui et moi, inquiétés de leur sort!... J'ai rempli, j'en suis sûr, ses intentions, en agissant comme j'ai agi.

Que de petites choses, que de petits détails, vous le voyez, ont tenu place dans ma vie. Que voulez-vous? Ce sont les annales d'un bourgeois que j'écris, non les fastes d'un héros.

Quoi qu'il en soit, je portais sérieusement le deuil de cette perte, qui creusait un grand vide auprès de moi.

XXI

L'hiver était venu; la gelée constellait les carreaux de vitre de ma chambre; dans la rue, mille arabesques étincelaient aux rayons d'un pâle soleil; les gens marchaient vite et frappaient des pieds le sol durci qui retentissait avec sonorité.

Charles, ce jour-là, m'amena Cécile; c'était la première fois qu'elle faisait une aussi longue course à pied, et j'étais honoré de cette première visite. Elle avait bien grandi. Je me rappelle ses petites joues rouges et animées par l'ardeur du froid; mais elle était si bien emmitouflée qu'il n'y avait pas à craindre que ce froid dût lui être désagréable ou fâcheux; au contraire. Son œil vif et clair, dès qu'elle fut entrée, se jeta pour ainsi dire sur tout l'ensemble de l'appartement; puis, sans perdre pour cela les derniers détails qu'elle avait encore à saisir, elle sauta vers moi en m'appelant son bon ami. Son attention s'étant enfin tournée sur ma personne, elle resta longtemps à me regarder des pieds à la tête.

— Pourquoi bon ami n'a-t-il pas une belle robe de chambre, comme toi?

— Parce que bon ami grand-papa est un homme sage, et préfère ce qui est *bon* à ce qui est *beau*.

— Ah! Et elle m'embrassa.

— Pourquoi bon ami grand-papa a-t-il des cheveux tout blancs?

— Parce qu'il a beaucoup souffert... Tu sais, comme toi quand tu étais malade...

— Pauvre grand-papa! Et elle m'embrassa de plus belle...

— Pourquoi grand-papa a-t-il des lignes? Et elle montra de son petit doigt rose les rides qui me labourent le front et le visage...

— Parce que, parce que... il y a un homme qui l'a beaucoup tourmenté, qui lui a fait verser des larmes...

— Oh! le méchant homme...

— Mais il lui a pardonné... N'est-ce pas, mon père, que tu lui as pardonné?

Digitized by Google

Charles me serra la main. Je répondis à son étreinte. — Du fond du cœur ! dis-je.

J'étais étonné de cet esprit d'observation, de cette curiosité portée beaucoup plus loin que chez les autres enfants. Notez qu'elle avait dix-huit mois au plus. C'était extraordinaire. J'en fis la remarque à mon fils.

— Elle observe trop, me dit-il d'un air triste.

Il prit la petite Cécile, et la plaçant à terre : Va jouer maintenant. Laisse-nous causer tranquillement.

Elle s'en alla tout regarder de près, avec attention.

Nous nous entretînmes de Tordon, de nos amis, du passé, de son travail à lui, Charles, qui avançait lentement, ce dont il se plaignit, tout à coup assombri. Puis, — je ne sais comment, depuis longtemps, ce sujet n'avait pas été entamé, — nous en vînmes nécessairement à parler de Marie. Charles y mit d'abord une grande réserve. Mais, en laissant glisser la causerie sur le terrain de la discussion, je le forçai à m'ouvrir sa pensée tout entière.

— Sans reproche, lui dis-je, je vous ai prévenu de ce qui arrive.

— Oui, sans doute, votre sollicitude voyait plus loin et plus juste que moi. Que voulez-vous, quelque chose comme un éblouissement m'obscurcissait la vue. La raison me parlait votre langage, la passion m'en parlait un autre, et, tout en n'obéissant qu'à ce dernier, je savais que c'était au vôtre seul que j'aurais dû croire...

Puis, avec une certaine amertume :

— Je n'aurais eu pourtant qu'à exploiter ma situation et ma honte, pour réussir comme certains de mes collègues, moins capables... Il ne m'a manqué que le cynisme... Ma femme a du succès, elle aime à se montrer, à être en évidence, n'importe comment... Quel plus puissant appât à jeter à la fortune... Elle est jolie, ma femme, elle est aimable !... Je savais même qu'elle me trompait... Mais n'est pas cynique qui veut : le cynisme exige de l'esprit, beaucoup d'esprit, et je suis bête... Tenez, n'avoir de scrupules en rien, c'est arriver à tout !

— Vous ne le croyez pas !

— Eh ! non, je ne le crois pas, et pourtant...

L'enfant s'était insensiblement approchée et, les voix s'élevant, elle s'était mise à écouter, et elle nous regardait de ses diables de grands yeux, comme si, ne nous comprenant pas à nos paroles, elle eût cherché à nous comprendre à l'expression de nos visages.

— Chut, me fit Charles, qui s'en aperçut. Il caressa sa fille et alla lui trouver un moyen de l'occuper plus loin.

Digitized by Google

— J'ai peur de ces yeux-là, me dit-il en revenant s'asseoir... Il n'est rien dont ils ne veuillent se rendre compte.

— Cela prouve à quel degré son intelligence est active... Il n'y a point là de quoi t'effrayer.

— Les premières impressions de l'enfance sont les plus durables; elles s'incrustent dans l'âme... Une graine, emportée par l'ouragan, est venue souvent féconder au delà des mers un arbre ou une plante qui, sans ce secours, serait resté stérile... Ici, la semence germe lentement, une fois déposée dans les jeunes organismes... Gare aux coups de vent venant des régions malsaines!

— Mais sa mère l'aime?

— Sa mère?...

— Tu hésites à me répondre, et je sais tout; n'ai-je pas tout deviné le jour où je suis venu te surprendre près de la couchette de Cécile...

— Sa mère ne l'a point vue depuis sept grands mois!

— Mais c'est affreux!

— Et barbare!... Mais de ma part seulement; car il y a sept mois qu'un jour je lui ai repris le droit d'approcher de sa fille. Ce droit, elle l'avait perdu.

Puis, comme il s'animait et que, poussé par l'effort intérieur de sa souffrance réveillée, il se levait et se frappait le front avec violence, Cécile jeta un objet dont elle avait fait un jouet, et tout effrayée se précipita dans les bras de son père...

— Vous le voyez, rien ne lui échappe! fit observer Charles, qui l'avait rassurée et qui s'amusait, la tenant debout près de ses genoux, à lui lisser ses longs cheveux blonds... Mais la petite Cécile avait deviné que quelque chose se passait qui chagrinait son père... Je fus frappé de l'expression de ses traits.

— Un jour, dis-je, en la montrant tout attentive, j'étais bien accablé... Tu me regardas ainsi... et je fus remué et ranimé tout à fait...

— Nulle mieux qu'elle aussi ne sait me rappeler à moi-même et à mon devoir... Et ce devoir, c'est de l'élever dignement, chastement, d'en faire une femme, dussé-je pour cela... Quoi qu'il arrive, père, ajouta-t-il gravement en me mettant une main sur l'épaule, quelles que soient les épreuves que j'aie passées ou celles qu'il me reste à subir, sache bien, pénètre-toi bien de cette conviction, que je n'ai jamais rien fait et ne ferai jamais rien qui m'enlève le droit de me dire un *honnête homme!* — Es-tu satisfait?... Oui? Et bien alors, continue à m'estimer, à m'aimer. Aime ma Cécile autant que moi, plus que tu ne m'aimes. Et, pour sceller ce pacte, la petite

Digitized by Google

étourdie va prendre des arrhes. Allons, mademoiselle, dis bonjour, dis adieu à bon ami.

Cécile grimpa sur mes genoux, m'enlaça la tête de ses bras et promena ses lèvres fraîches sur ma face ridée; elle ne finissait pas de m'embrasser et de m'embrasser encore, et moi, vieux fou, je riais et je pleurais d'aise...

Ah! le bon moment.

En partant, Charles me répéta ces mots : N'est-ce pas, quoi qu'il advienne, tu seras sans crainte et tu ne m'en voudras pas?...

Le froid piquait à la porte, je vous assure, et mes deux enfants étaient déjà bien loin dans la rue, que je restais là, les regardant toujours. A un moment ils se retournèrent, m'envoyèrent de nouveaux baisers, et déjà ils avaient disparu que je les cherchais encore.....

Mais quel lendemain à cette heure-là!

XXII

J'étais assis auprès de mon feu, seul, ne parvenant pas à me tirer d'une certaine torpeur méditative. C'était à l'heure où d'habitude je montais chez mes voisines pour y causer quelque peu, et cette heure je la laissais passer. Je ne m'aperçus même pas que l'on entrait dans la chambre.

— Charles n'est pas ici? dit une voix.

Je me retournai. Marie regardait de tous côtés, explorant les moindres recoins. Elle était anxieuse.

— Vous le voyez, répondis-je, je suis seul.

— Vous ne l'avez pas vu de la journée?

— Non!

— Mais vous savez au moins où il est, continua-t-elle, de plus en plus haletante.

L'inquiétude me gagnait. Je me levai. J'interrogeai ma bru avec le plus de calme possible.

— Oh! vous voulez me faire peur. Vous êtes d'accord avec lui pour me laisser croire à quelque chose de fâcheux... Vous avez raison. Oh! je me suis bien repentie, allez!... Vous savez, je comprends tout cela, je le sens, mais c'est plus fort que moi. Puis, si vous saviez comme il s'est montré sévère! J'ai eu peur; j'étais folle... Il croit que je n'aime pas ma fille. Ne pas l'aimer!... Sait-il seulement combien j'ai pleuré depuis qu'il m'a refusé de m'en laisser approcher... Cela est bien injuste, n'est-ce pas!... C'est mon enfant. De ce que je ne m'en occupais pas sans cesse, il a conclu qu'elle

Digitized by Google

m'était indifférente... Cécile était bien, avec sa bonne; elle se plaisait avec elle... Devais-je rester enfermée toujours, n'avoir pas un moment de distraction?... Mais affirmer que je ne l'aime pas!... C'est trop de cruauté, et c'est un mensonge... Eh bien, j'accepterai ses reproches, je me soumettrai... qu'il me permette seulement de l'embrasser, elle, à la dérobée, le soir quand elle sera endormie... Demandez-lui cela; dites-lui qu'il revienne...

Mais vous ne m'écoutez donc pas; vous ne voyez donc pas que je suis morte d'inquiétude?

J'étais atteré, je ne faisais pas un mouvement; mes yeux se dirigeaient vaguement dans l'espace; je sentis comme un froid rigide courir le long de mon épiderme, et me glacer jusqu'au cœur...

Marie m'appelait, me secouait, criait.

— Mais... mais... fis-je en sortant de ma torpeur, je ne l'ai pas vu... Non! Ah! malheureuse! à quelle extrémité l'avez-vous poussé!

— Oui, oui... cherchons ensemble, mon bon père, dit-elle, toute pâle et me caressant, ne voulant évidemment pas croire encore que je n'étais pas dans le secret... N'est-ce pas qu'il ne leur est pas arrivé malheur?...

— Leur... Quoi! Cécile est avec lui?

— Ah! je le vois bien, maintenant, dit-elle en poussant un cri terrible; ils ne sont pas venus ici!... Mais il ne peut m'enlever à jamais ma fille... Je ne l'ai pas embrassée depuis si longtemps, ma Cécile.

Je perdais la tête; j'étais comme ivre : je consolais et grondais tour à tour... Ah! elle était mère cette fois et malgré tout... Oui, il saurait ce qui s'est passé... Je lui raconterais ce dont j'avais été témoin.

— Courons, dis-je, en prenant à la hâte mon chapeau et en descendant l'escalier quatre à quatre.

Il y a six ans de cela, je touchais à la soixantaine; mais je ne sentais plus le poids de l'âge...

Je courus avec Marie visiter tous les papiers de mon fils, interroger les domestiques. Pas un mot d'écrit, et tout était rangé soigneusement, comme avec préméditation. La veille au soir, Charles était sorti avec Cécile... Il n'entrait plus chez Madame depuis longtemps... Monsieur portait une petite valise, ou plutôt une sorte de nécessaire... C'était tout ce dont on se souvenait.

Que croire?... Peut-être Charles n'était parti que pour une courte absence... Oui, c'était ainsi : il allait rentrer. Je rassurai tout le monde.

Digitized by Google

Mme Ferran était présente à nos recherches. Son ton sec et dur, pincé, indigné, me surprit et me froissa, au milieu de cette catastrophe.

— M. Dambert nous méprise, dit-elle en parlant de mon fils. Il ne peut hésiter à nous faire de la peine : nous sommes pauvres... Les conditions étant autres, il eût peut-être agi avec moins de sans façon... Ta mère te reste, Marie, elle ne te dédaignera pas, elle...

Ce n'était pas le moment de relever cette parole amère. Elle me prouva au moins une chose, c'est que la belle Mme Ferran jouait avec habileté son rôle de victime sacrifiée.

Cette nuit-là, je m'endormis dans la conviction que, dès le lendemain, les deux fugitifs rentreraient. Mais lorsqu'une nouvelle journée se fût passée sans ramener personne, mes alarmes s'accrurent dans une sorte de progression géométrique : chaque heure multipliait mes angoisses, et malgré tout, j'espérais encore. Il faut avoir passé par les transes de l'attente et du doute pour se rendre compte de mon état pitoyable.

Une lettre m'arriva au bout de cinquante-six heures de cette agitation affreuse. Une lettre, c'était la vie, c'était mon fils lui-même!... Hélas ! ma vieillesse devait se passer désormais des soins et des caresses de l'enfant auquel j'avais jeté mon repos en litière.

« J'ai voulu accomplir un acte sérieux et ne m'en laisser détourner par rien, m'écrivait Charles, ni par votre affection, ni par vos larmes, ni par mon propre attendrissement. Comme ces gens qui se défient de leur courage et qui se portent tout à coup en avant au milieu du danger, sans réfléchir, sans se ménager une retraite, je suis parti, n'osant pas même m'arrêter à des adieux. Je voulais fermement ce que j'ai fait, et j'avais si peur de mon cœur contre ma volonté! Une mère ne doit donner que de bons exemples; Cécile n'avait point de mère, elle... Celle à qui elle doit le jour, autant la croire morte. Dans quinze ans, l'enfant sera une femme, et il ne faut pas que dans ses souvenirs il y ait quelque chose qui l'absolve d'avance d'une erreur ou d'une faiblesse... Je lui parlerai toujours avec respect de la compagne aimée et partie; mais il importe que jamais un acte, un fait, quelqu'un vienne me démentir. C'est pourquoi j'ai mis un monde entre nous et *elle*.

» Je vous écris de Plymouth au moment de m'embarquer pour l'Amérique. Je n'aurai de garantie contre les suggestions de ma tendresse qui m'appellent en arrière, que lorsque le navire aura levé l'ancre, quand rien ne me permettra plus de fléchir dans ma résolution !

» J'ai constitué à ma femme un capital de quarante-cinq mille

Digitized by Google

francs, tout ce qu'il m'a été possible d'accumuler par un travail incessant. Ah! j'aurais fui depuis longtemps, sans la nécessité de régler ce point essentiel! Elle en touchera les revenus à dates fixes. Pour moi, j'arriverai là-bas, presque dénué. Mais j'ai foi dans mon courage, dans la pensée surtout que c'est le bonheur de ma fille que je cours conquérir et assurer...

» Ne point vous avoir serré une dernière fois dans mes bras!... Je vous en prie, cher père, ne me laissez point épancher ni mes regrets ni mes larmes. Je veux être sec, froid, impitoyable, comme la raison et le devoir. Tout à l'heure, quand je verrai s'agrandir l'espace qui m'éloignera de l'Europe, que mes larmes coulent, que mon âme vous appelle et vous désire de toute son ardeur, ce sera à la fois la punition et le remords de mes fautes passées... »

A la suite de ces lignes fiévreuses et navrantes, une ligne plus touchante encore, écrite en gros caractères, émaillée d'éclaboussures d'encre et dénotant l'impatience des petits doigts que l'on avait guidés pour en tracer une à une toutes les lettres :

« Bon ami chéri, grand papa aimé, Cécile vous embrasse du fond de son âme. »

Comment Marie reçut-elle cette nouvelle? Avec une résignation amère, aigre. Elle a lu la lettre, et ce n'est qu'arrivée à ces seuls mots de sa fille, un rien, tout, qu'elle eut un sanglot. — Les fibres maternelles, celles d'où l'enfant s'est détaché, frémissent malgré tout.

Pendant plusieurs semaines, je l'ai perdue de vue. Puis, je l'ai rencontrée, avec sa mère, insouciante, semblant s'être accoutumée à son veuvage anticipé. Elles étaient l'une et l'autre dans leurs plus beaux atours, et ne regardaient point à user leurs robes en leur laissant balayer le pavé ou les trottoirs.

Puis, plus tard... Que vous dirai-je? Cette fois, elle était décidément sur la pente, si déjà elle n'était tombée bien bas... Aujourd'hui, elle est, m'a-t-on assuré, à Londres avec sa mère. Un riche banquier satisfait à ses caprices; elle se fait appeler Miss Ferran. Enfin! notre nom ne traînera plus dans la boue.

XXIII

C'est New-York que Charles habite. Les premiers temps ont été pénibles pour lui. Mais son énergie et sa persévérance l'ont déjà signalé. Il respire. Cécile promet d'être belle. « Ici, m'écrit-il dans sa dernière lettre, tout est mouvement, initiative,

Digitized by Google

progrès. L'homme pris en particulier est enclin, comme dans le vieux monde, aux mêmes bassesses, à la même cupidité, aux mêmes passions. Mais la grande, nombreuse et laborieuse collectivité absorbe ces travers et les rend stériles. Dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physique, l'Europe est encore tributaire du moyen-âge; les voies tortueuses et malsaines existent et servent : elles mènent quelque part. Ici, ce sont les grandes routes, droites et pleines de lumière, qu'il faut suivre pour parvenir; cela me donne confiance. Je parviendrai ! »

. . . . . .

XXIV

Ma vie est, comme vous pouvez le constater, bien humble, bien tranquille, bien terre à terre. Mais quand je veux m'élever, me ranimer, me faire jeune, je reprends une à une les lettres de Charles, où se dépeignent si bien les espérances et les désirs d'un homme courageux, d'un cœur sain, d'une âme droite.

Et, je suis encore fier de mon fils.

Il y a deux semaines à peu près, j'ai rencontré le père Holet, vous vous rappelez, l'homme à la bretelle et aux marchandises variées et avariées. Il était en voiture : un coupé, très-présentable, attelé d'un alezan, ma foi, point trop surmené.

Ce brave père Holet, il nous considérait un peu tous comme manquant de bon sens, là haut au deuxième étage de son immeuble, et, malgré nos prétentions à la loyauté et à la probité, il ne nous aurait pas fait grâce d'un demi mois de loyer.

« Avec tous vos scrupules, me dit-il un jour, et votre manie de chercher la petite bête en toute chose, vous me faites l'effet de gens qui, mourant de faim, rejetteraient les uns après les autres les œufs d'un poulailler, sous prétexte que quelque ordure est restée à la coquille ! »

Émile Greyson.

Digitized by Google

LA VALLÉE DE LA SALM.

(Suite.)

II

De Rochelinval à Grand-Halleux, la vallée s'élargit très-sensiblement. Nous n'avions tout à l'heure qu'exactement ce qu'il fallait pour le passage de la route, de la rivière et du railway, sur trois lignes parallèles bien serrées, entre deux masses de rochers couverts d'un assez maigre taillis d'aulnes, au bas; de chênes, à mi-côte; de bouleaux, au sommet. Voici maintenant que la rivière circule plus à l'aise et se permet même de nombreux méandres dans les prairies, entre les rampes de la chaussée et du railway. Bientôt s'ouvre un large vallon, au milieu duquel parade le beau village de Grand-Halleux, avec sa nouvelle église, sa vaste école communale, nouvelle aussi, et son beau pont à trois arches : une vraie surprise, dans ce pays dont l'entrée annonçait bien plutôt une Sibérie qu'une Tempé.

C'est ici que vous avez la première confirmation du bon sens que le colonel de Puydt avait mis à poursuivre, dès 1838, la demande d'une concession de route dans la vallée de la Salm; de la bonne idée, exécutée aujourd'hui, d'y faire courir un chemin de fer, et de la perspicacité de ceux qui ne s'en sont pas tenus au mauvais renom que le canton de Vielsalm avait, par excellence, dans toute l'Ardenne; et qui, depuis quelque temps déjà, y ont transporté, du pays de Liége et même du Hainaut, du Brabant et des Flandres, le siége d'exploitations industrielles ou agricoles, sous le double attrait de la spéculation avantageuse et de l'aménité des sites.

Mais cherchons à expliquer comment le canton de Vielsalm avait acquis ce mauvais renom qui, chose singulière, persiste encore dans le voisinage, et se confirme même par ce que ses propres habitants se plaisent à répéter. Nous en avons déjà touché un mot; entrons plus au fond de la matière. Aussi bien abrégerons-

Digitized by Google

nous notre tâche de réhabilitation, en exposant d'abord la cause, toute artificielle, du décri dont nous voulons faire justice.

Les anciens comtes de Salm, non suffisamment rassurés, par les difficultés des communications, contre la convoitise de leurs voisins, auront voulu, sans doute, les dégoûter davantage encore de toute idée de conquête, en faisant répandre au loin les bruits les plus désavantageux sur la nature de leur domaine. C'est ainsi que les voyageurs nous racontent le soin avec lequel plusieurs peuples du nouveau monde dépeignaient en mal leur pays aux chercheurs d'aventures qui venaient y aborder, après que les conquérants d'Europe eurent porté la dévastation et la ruine sur les premiers points qu'ils occupèrent. Les vassaux du comte de Salm, instruits dans la politique du seigneur et intéressés comme celui-ci à éloigner les envahisseurs, auront contribué à l'envi à dégoûter l'étranger de tout projet de leur faire visite. De là, l'oubli où la contrée est restée longtemps; de là, l'indépendance quasi-absolue dont les comtes de Salm ont joui jusqu'à la fin du siècle dernier, et l'habitude que les indigènes y conservent encore de médire du pays, même plus d'un demi-siècle après que l'ancien motif de le faire a disparu.

La contrée, cependant, n'en faisait pas moins ses affaires; sous la direction de maîtres qui paraissent avoir eu généralement l'intelligence de bien faire valoir leur domaine, elle avait développé autrefois ses ressources naturelles mieux qu'aucune autre partie de l'Ardenne. Ainsi, le fermier matois, qui dénigre toujours le sol de son exploitation auprès de son propriétaire, trouve ses prairies trop humides, ses terres trop compactes ou trop légères, sa grange et ses étables incommodes, le tout pour éloigner les concurrents et se ménager un nouveau bail, au même prix que l'ancien, finit toujours par faire fortune dans cette exploitation si dénigrée, à condition, cependant, d'y travailler beaucoup, ce qui excuse bien des petites roueries. Le résultat de cette politique se retrouve dans la vallée de la Salm, aujourd'hui qu'elle est ouverte et livrée à l'appréciation directe de tous ceux qui peuvent tenir à la connaître telle qu'elle est. L'indigène vous dira : « Que venez-vous donc chercher ici, » vous, habitant des Pays-Bas? (Pour l'Ardennais, les Pays-Bas » c'est tout le reste de la Belgique.) Notre climat est froid, notre sol » aride. Voilà qu'avec vos chemins de fer, vous envahissez les seules » bonnes prairies que nous ayons dans la vallée. Restez chez vous. » Laissez-nous en repos. » Toujours l'effet des anciennes traditions locales, persistant après qu'elles n'ont plus d'utilité, et lorsqu'elles peuvent même devenir nuisibles au pays! C'est, à proprement parler, de la routine.

Digitized by Google

Revenons à Grand-Halleux; ce village important mérite d'attirer l'attention. Le fond de la vallée consiste ici en excellentes prairies qu'un bon système d'irrigation permet même d'élever à plusieurs mètres sur le pied des collines qui en encadrent le fond. Au-dessus, les champs cultivés montent à plus des deux tiers de la côte, dont le couronnement est généralement bien boisé. C'est le village ardennais arrivé presqu'à l'apogée de son développement agricole, c'est-à-dire le village où le sol est en pré, sur tous les points que peut atteindre l'irrigation; en champs cultivés, partout où peuvent grimper le fumier, et la charrue qui doit l'enfouir; en forêts, pour le reste. Il n'y manque plus que l'importation de meilleurs procédés pour les travaux du labourage et de la moisson, et les expériences à faire pour certaines modifications avantageuses de l'assolement.

Grand-Halleux possède déjà, d'ailleurs, une industrie accessoire de son industrie agricole proprement dite. C'est le centre d'un très-grand commerce d'exportation de porcs vers les provinces prussiennes limitrophes du canton de Salm, à l'Est. Une vingtaine de capitalistes, fort aisés, s'occupent de ce commerce à Grand-Halleux; et voici qui peut donner une idée de la prospérité de cette commune : il y a été recueilli naguère, parmi les habitants, des souscriptions volontaires pour une somme de 20,000 fr. et plus, qu'exigeait l'achèvement de l'église, de l'école et du pont dont nous avons déjà parlé. Ces constructions, vraiment monumentales pour un simple village ardennais, avaient été commencées à l'aide de ressources, fournies par l'aliénation de biens communaux, mais demeurées insuffisantes. En faut-il davantage pour rectifier les idées fausses répandues jusqu'ici sur la vallée de la Salm? La première commune que vous y rencontrez offre un aspect et présente des ressources que n'ont pas beaucoup de grandes communes rurales de nos meilleures provinces.

La mission de Grand-Halleux, dans l'état de prospérité où cette commune est arrivée, et que témoignent le grand nombre de maisons et de fermes nouvellement bâties ou restaurées, rangées le long de la grand'route, ou dispersées dans la campagne, est évidemment de transporter dans les communes voisines les progrès qu'elle a faits elle-même. Des routes vicinales, bien construites et parfaitement entretenues, montent déjà de Grand-Halleux vers les villages voisins, cachés dans les gorges, derrière les montagnes qui longent la vallée de la Salm. Le beau pont à trois arches, jeté sur la rivière au centre même de Grand-Halleux, est fait exclusivement pour une de ces routes vicinales qui conduit à Petit-Halleux, à

Digitized by Google

Mont, à Farnière, à Arbre-Fontaine. Il faut voir combien cette communication intérieure a déjà contribué à l'amélioration de ces communes, où de nouveaux défrichements, de nouvelles irrigations n'ont pas manqué de pénétrer, à la suite de propriétaires y important de nouveaux capitaux.

A propos de ces défrichements et de ces irrigations, qui sont, partout dans le pays, le signe le plus certain du progrès, arrêtons-nous ici un moment aux lois de 1847 et de 1848 qui ont si heureusement inauguré l'ère d'une véritable régénération pour nos Ardennes. Ces lois sont généralement peu connues dans le centre de notre pays.

La loi du 25 mars 1847 (*Moniteur belge* du 27) a établi, en principe, que : « la vente publique des terrains incultes : bruyères, sarts, » vaines pâtures et autres reconnus comme tels par le gouvernement, » dont la jouissance ou la propriété appartient soit à des communes, » soit à des communautés d'habitants qui en font usage par indivis, » peut être ordonnée par arrêté royal, sur l'avis conforme de la dépu- » tation permanente du conseil provincial, après avoir entendu les » conseils des communes où il sera nécessaire de recourir à cette » vente pour cause d'utilité publique.

» La location publique des biens de même nature, par parcelles » divisées, et enfin leur partage entre les communes, sur le pied de » répartition établi par la loi communale, peuvent avoir lieu dans les » mêmes conditions. »

Nous ne nous arrêterons pas ici aux mesures d'exécution qui consistent principalement en dressement de plan pour la division des parcelles ; expertise préalable de celles-ci ; procès-verbal *de commodo et incommodo ;* obligation de mise en culture par l'acquéreur, le locataire ou le co-partageant, dans un délai fixé, sous peine de déchéance avec dommages-intérêts éventuels ; et au-dessus de tout, paiement préalable par les acquéreurs de leur prix d'acquisition. Il nous suffit de dire que, dans toutes ses dispositions, la loi du 25 mars 1847 combine l'intérêt public avec l'intérêt particulier, empêche celui-ci de se substituer cauteleusement à l'intérêt des communautés expropriées, et donne aux tribunaux des règles certaines pour faire justice, soit de l'opiniâtreté des communes à résister à une expropriation salutaire, soit de la mauvaise foi des particuliers à exécuter les engagements qui les ont fait admettre à succéder, chacun pour une part, à la propriété indivise de plusieurs.

La loi du 27 avril 1848 (*Moniteur belge* du 30) a, de son côté, établi en règle que tout propriétaire qui voudra se servir, pour l'irrigation de ses propriétés, des eaux naturelles ou artificielles

Digitized by Google

dont il a le droit de disposer, pourra obtenir le passage de ces eaux sur les terrains intermédiaires, à la charge d'une juste et préalable indemnité. Les propriétaires des fonds intérieurs devront recevoir les eaux des terrains ainsi arrosés, sauf l'indemnité qui pourra leur être due. Ces principes s'appliqueront aussi à l'assèchement des marais. Les ouvrages d'art nécessaires pourront être appuyés sur la propriété voisine, sauf à devenir communs au maître de cette propriété, s'il en réclame le droit. Aucune propriété ne peut se soustraire à ces nouvelles servitudes légales, à l'exception des bâtiments, cours, jardins, parcs et enclos tenant aux habitations.

Moyennant ces deux lois « socialistes, » comme disent volontiers les propriétaires, fanatiques de « leur droit sacré de propriété » et qui oublient toujours que, de par l'article 544 de notre Code civil, les lois et les règlements sont depuis longtemps, dans notre société politique, la juste mesure du droit de propriété, — l'Ardenne marche à grands pas dans une voie nouvelle. N'oublions pas de dire que la Campine suit le même chemin, grâce, pour celle-ci, à l'accession d'une troisième loi, celle du 20 juin 1855 (*Moniteur belge* du 28), qui régit spécialement « les irrigations faites au » moyen de prises d'eaux pratiquées aux canaux et aux cours » d'eau navigables et flottables de la Campine, ainsi qu'à leurs » dérivations. »

Aujourd'hui, d'immenses bruyères, restées longtemps incultes, par suite du manque de capitaux pour les faire valoir, mais bien plus encore par suite de l'incurie propre à tous les propriétaires indivis, sont en train de se dépecer dans notre Ardenne; d'innombrables cours d'eau, grands ou petits, qui descendent des hauteurs dans toutes les vallées du pays, et peuvent, à cause de leur grande déclivité, être utilisés à irriguer à de très-longues distances, même des rampes de côteaux fort abruptes, ajoutent successivement des milliers d'hectares de prés à ceux que l'ancienne agriculture colloquait presqu'exclusivement dans le fond rétréci des vallées. Ceux qui ont visité la Suisse, se rappelleront les « alpages » que l'on rencontre sur les versants des plus hautes montagnes; cela leur donnera une idée de ce que peuvent devenir et de ce que deviennent déjà, en effet, certaines côtes des Ardennes. Ceux qui ont vu les belles irrigations des vallées du Piémont et d'une partie de la Lombardie s'en feront une idée plus juste encore.

Les pâturages, successivement augmentés, permettent d'augmenter le bétail. Le bétail, augmenté, amène l'augmentation des engrais. Celle-ci, non-seulement permet l'augmentation des cultures, mais elle y pousse forcément; de là, le défrichement incessant des

Digitized by Google

bruyères. Voyez-vous la série merveilleuse de résultats qui sort de ces excellentes lois de 1847 et de 1848! Le capital de premier établissement, pour les irrigations, pour l'acquisition des terres propres à l'irrigation, puis propres au défrichement pour culture, voilà ce qu'appelle aujourd'hui toute l'Ardenne. Nulle part, toutefois, ce capital ne peut être plus fructueusement employé, actuellement, que dans cette vallée de la Salm, que le seul aspect de Grand-Halleux réhabilite déjà de toutes les calomnies antérieures. Un premier chemin de fer la parcourt aujourd'hui; demain, un second chemin de fer, celui d'Anvers à Mayence par Saint-Vith, va la couper perpendiculairement, vers son centre; les ressources locales, déjà si bien utilisées autrefois, dans leur isolement, par les anciens comtes de Salm et par leurs vassaux, sont stimulées par le bienfait moderne de communications, aussi nombreuses que rapides, avec les cités les plus riches et les plus populeuses des bords de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin. Cela n'ouvre-t-il pas à la vallée de la Salm une perspective vraiment féerique?

En quittant Grand-Halleux pour continuer de remonter la vallée, on arrive à Hourt, hameau où la rivière, se divisant momentanément en deux branches, qui se réunissent de nouveau à trois cents pas de là, forme une assez grande île de prairies très-riches, que les propriétaires ont garnie de plantations d'arbres et de peupliers, ce qui contribue à donner à cette île l'aspect d'un véritable parc de plaisance. La vallée, en cet endroit, est parfaitement disposée à devenir un site de prédilection pour tous les visiteurs qui ne manqueront pas d'y affluer, dès que les facilités de transport, établies désormais par le chemin de fer dont une station se trouve à Grand-Halleux, y auront amené les curieux de divers pays. Une source d'eau minérale, découverte, il y a quelque temps, juste à l'entrée de l'île de prairies que nous venons de décrire, deviendra une occasion de promenade, puis de séjour, dans ce site agréable. Si nous en croyons un journal ardennais, le *Courrier de Durbuy*, la réputation de cette source minérale aurait déjà commencé à se faire, sous des auspices pleins de promesses pour la localité. Nous lisons, en effet, dans le n° du 1er août 1869 de ce journal, le fait que voici :

« Pendant le séjour que notre Reine fait à Spa, elle s'est rendue, » au commencement de la semaine dernière, au village du Grand-» Halleux, dans la vallée de la Salm, pour y boire à la fontaine » d'eau minérale qui se trouve au hameau de Hourt, et qui n'est » guère en renom, jusqu'ici, que parmi les habitants de la localité, » et les quelques touristes amateurs de la belle vallée en question.

Digitized by Google

» La Reine a fait le voyage dans le célèbre panier-carrosse, traîné » par les quatre poneys qu'elle mène elle-même, et qui s'est engagé » jusqu'au bord de la fontaine, dans le chemin creux assez difficile » qui y conduit aujourd'hui. Pendant que la Reine buvait à la » source, on dételait la voiture pour la retourner à bras d'hommes, » le chemin étant trop étroit pour que l'évolution se fît autrement. » On peut se figurer le concours de villageois que cette halte de la » Reine avait attirés en un instant, sur la grand'route, à l'entrée du » chemin creux. La Reine remonta en voiture, au milieu des accla- » mations de la foule qu'elle saluait gracieusement, et elle reprit, au » galop de ses quatre poneys dont elle avait ressaisi les guides, la » direction de Spa.

» On sait dans quel but et avec quel espoir notre Reine est, en ce » moment, en pèlerinage aux eaux. Si, dans le cours de 1870, » l'événement venait à justifier l'espoir, la fontaine du hameau de » Hourt pourrait prendre pour devise la prédiction que faisait » Horace à la fontaine de Blaudusie (1), et le village du Grand-Hal- » leux ne tarderait pas à faire fortune. »

La feuille ardennaise songe évidemment à une autre fortune pour Grand-Halleux que celle dont ce village a déjà été doté par son commerce important d'exportation de porcs en Prusse. Il s'agit sans doute là de quelque rivalité avec Spa, rêvée pour Grand-Halleux. Nous n'allons pas à l'encontre : Pourquoi ne se créerait-il pas là quelque succursale modeste de la *Sauvenière*, du *Barissart*, du *Tonnelet*, loin du bruit et du tumulte d'une trop grande affluence de visiteurs? La cherté des logements empêche déjà beaucoup de malades, et même de simples désœuvrés, sinon d'aller séjourner à Spa, du moins d'y prolonger leur séjour autant qu'ils le voudraient. A quelques lieues plus loin, la fontaine minérale de Hourt, dans une situation délicieuse, pourrait déterminer bientôt un certain nombre d'habitués de Spa à essaimer vers Grand-Halleux. Quoi qu'il en advienne, il faut louer l'administration locale de la mesure qu'elle a prise de se garantir, à tout événement, la propriété de la source d'eau minérale en question. Elle l'a fait entourer provisoirement d'une haie de clôture, et pourvoir, du côté du chemin creux, le long duquel elle se trouve placée, d'une margelle de pierre qui en facilite l'abord à ceux qui veulent y puiser ou y boire à même l'eau de la fontaine.

Après qu'on s'est arrêté à Hourt, tout le temps nécessaire pour

(1) Fies nobilium tu quoque fontium.

(*Odes d'Horace*, livre 3, ode XIII.)

Digitized by Google

visiter son charmant vallon, le reste de la route jusqu'à Vielsalm n'offrant que la continuation du cours de la rivière, tel que nous l'avons décrit jusqu'ici, nous conseillons aux touristes de s'enfoncer dans la gorge de la montagne à gauche et de gagner ainsi Vielsalm par un chemin de traverse. Cette gorge présente des alternatives de prés, bien irrigués, dans les fonds, et de bruyères encore incultes, sur les hauteurs, ce qui offre au promeneur des contrastes curieux. Les rares habitations qui s'y rencontrent dérangent peu la solitude qui vous entoure, et qui vous permet, tantôt de vous reposer à l'ombre, sur la lisière d'un gazon, sous lequel murmurent cent petits ruisseaux formant le réseau des irrigations; tantôt de contempler, du milieu de la bruyère élevée, la chaîne des plateaux environnants, dont quelques-uns se perdent fort loin à l'horizon. Sur un de ces plateaux, dans la direction de Stavelot, vous découvrez une espèce de pic dénudé, connu dans le pays sous le nom de « Faix du Diable, » auquel se rattache une légende que voici, car il nous faut bien l'épisode d'au moins une légende, pour ajouter à la couleur locale :

Le diable, ayant eu querelle, à Stavelot, avec un manant de Vielsalm, pour une cause que la légende détaille, mais que nous omettons afin d'abréger, résolut de se venger, en allant à la recherche de l'habitation du manant, dans l'intention d'écraser celle-ci sous un énorme quartier de roc. Il trouva bientôt sous la main ce qui lui convenait pour cela. Les bords de l'Amblève, à Stavelot, ne manquaient, pas plus alors qu'aujourd'hui, de quartiers de roc à déraciner. Seulement c'était besogne à faire au diable. Cela fait, il s'agissait encore de transporter le roc jusqu'à Vielsalm, dont Satan ne connaissait pas bien au juste la situation. Nous avons déjà dit comment et pourquoi on la cachait, autant que possible, à tout étranger; et c'est l'éloge du Vielsalm d'alors que le diable ne la connût pas.

Le diable donc se met en route, chargé de son fardeau. Saint Remacle, qui avait eu vent de son projet et qui avait l'âme très-charitable, se hâta d'aller jusqu'à Vielsalm par un chemin que lui seul connaissait, et prévint le manant, lui conseillant d'envoyer son fils à la rencontre du malin en se mettant sur le dos une hotte remplie de vieux souliers. « Votre fils, dit le saint, rencontrera le » diable, à une lieue environ de Stavelot, dans cette direction-ci; » car il ne peut aller fort vite, vu son fardeau. Le malin ne connaît » pas votre fils; il lui demandera, comme au premier passant, le » chemin qu'il y a encore à faire pour arriver à Vielsalm. Votre fils » répondra que la route est fort longue, si longue qu'il ne peut en

Digitized by Google

» donner une idée qu'en montrant tous les souliers qu'il a déjà usés
» depuis qu'il est lui-même en route de Vielsalm vers Stavelot.
» Disant cela, votre fils versera sa hotte de vieux souliers sur le
» chemin. Vous apprendrez alors l'effet de mon conseil, qui a pour
» but de vous sauver, vous et votre maison. »

Il fut fait comme il vient d'être dit. Le diable, déjà très-fatigué du chemin, quand le fils du manant le rencontra, fut désespéré du renseignement que celui-ci lui donnait, sur le trajet qui lui restait à faire, et de la preuve matérielle qu'on lui en jetait sous les yeux. Le malin laissa tomber, en blasphémant, son quartier de roc, renonça à sa vengeance et s'en retourna à Stavelot.

Il paraît qu'il y séjournait alors de prédilection, pour tenter saint Remacle et ses moines, et faire avorter, parmi ceux-ci, les bonnes intentions que le roi Sigibert avait eues, comme nous l'avons vu, en leur faisant la donation rapportée plus haut.

Quoi qu'il en soit, ce quartier de roc tombé des épaules de Satan est le pic nommé « le Faix du Diable, » placé à mi-chemin de Stavelot à Vielsalm, par l'ancienne route des montagnes, route antérieure de beaucoup, on le croira aisément, à celle qu'a créée le colonel de Puydt.

En approchant de Vielsalm, comme on le fait dans cette ancienne direction, on traverse des sapinières et des chênaies qui succèdent aux dernières bruyères des plateaux. Ce sont des plantations récentes faites sur des défrichements entrepris, en ces dernières années, par quelques bons propriétaires de Vielsalm. Nouvel échantillon du parti que l'on tire, moyennant l'avance de quelques capitaux, du dépècement des bruyères, à l'approche de tout centre un peu considérable de population.

Mais nous voici à Vielsalm même, le point de beaucoup le plus important de la vallée. Avant d'en faire la description, essayons d'une petite notice historique sur la localité.

Avant la Révolution française, il y avait deux comtés de Salm, ayant appartenu, dès le onzième siècle, à une seule et même famille : c'étaient le comté d'*Obersalm*, avec la petite ville de Salm, dans le Wasgau, entre l'Alsace et la Lorraine, et le comté de *Niedersalm*, aux frontières du pays de Liége, avec la ville de Vielsalm. Il est aisé de voir, par cette dernière dénomination, que le comté d'Ardenne était le plus ancien. Il est probable que celui d'Allemagne n'en fut primitivement qu'une colonie. Quoi qu'il en soit, les deux comtés furent séparés, en 1040, entre deux branches de la famille primitive de Salm. La branche d'Allemagne se développa, sous le droit public particulier à l'Allemagne, de façon à devenir

Digitized by Google

une branche souveraine. La branche d'Ardenne, au contraire, fut réduite, peu à peu, à la position de simple seigneurie.

Dans le dix-septième siècle, la branche allemande redevint, par succession, propriétaire de la seigneurie belge; mais celle-ci resta le comté de Salm, tandis que le Salm allemand était devenu principauté.

A la Révolution française, les Salm d'Allemagne étaient restés des souverains allemands immédiats, possédant une seigneurie en Belgique, tout comme l'étaient alors aussi les ducs d'Arenberg. Ils s'appelaient princes de Salm-Salm. L'acte de la Confédération du Rhin les médiatisa et les plaça, en 1804, sous la souveraineté de Baden et de Wurtemberg, parce qu'ils avaient des domaines dans ces deux pays.

Par suite d'autres traités, cette maison de Salm changea encore de suzeraineté; elle se divisa aussi en Salm-Salm, et Salm-Kirbourg; mais tout cela est trop long à détailler. Il suffit, pour notre propos, de constater qu'à la Révolution française, le comté de Salm en Belgique était resté comté de Salm, simple seigneurie belge appartenant à de petits souverains allemands.

Cette seigneurie se composait principalement de la ville de Vielsalm, du bourg de Salm-Château, à deux kilomètres de là, dans la même vallée, et de plusieurs villages dans les gorges des montagnes voisines. Tout cela réuni constitue aujourd'hui le canton de Vielsalm, district administratif de Bastogne, arrondissement judiciaire de Neufchâteau, province de Luxembourg.

Le manoir féodal de l'ancienne seigneurie était un château-fort situé sur un mamelon élevé qui domine le défilé joignant Vielsalm à Salm-Château. Il était encore intact, comme habitation et comme forteresse, à la fin du siècle dernier. Sous la République française, lors de la vente des biens nationaux (qui, dans le département des forêts, comprenaient la seigneurie de Vielsalm, confisquée sur le titulaire) il fut acquis par un particulier, qui le fit démolir. En ce temps-là, les acquéreurs de vieux châteaux, comme les acquéreurs de vieilles abbayes, réalisaient au plus vite le fer, le plomb, le bois de tous les monuments de cette espèce, sans aucune considération pour les questions d'architecture archéologique ou de souvenirs historiques qui pouvaient s'y rattacher. Il reste cependant encore de l'ancien château de Salm deux tours avec embrasures pour l'artillerie, des créneaux, des meurtrières, etc. On distingue encore aisément, au milieu des ruines, l'enceinte de la cour d'honneur, et des souterrains, assez bien conservés, ont pu encore être utilisés par les entrepreneurs du chemin de fer, achevé depuis deux ans

Digitized by Google

seulement, et servir au dépôt des poudres qu'ils employaient pour les mines de leurs travaux de déblai dans les rochers du parcours de la ligne.

Outre ce château-fort, aujourd'hui la propriété d'une famille bourgeoise de Bruxelles qui a, dit-on, l'intention d'en utiliser le site très-pittoresque à la construction d'une habitation d'été, en laissant les ruines comme décors de jardin,—les comtes de Salm possédaient une maison de plaisance à Vielsalm même, au lieu où était encore établi naguère l'hôtel principal de cette petite ville, connu sous le nom d'hôtel de *Belle Vue*. L'établissement a été déplacé depuis un an, et l'ancienne résidence des comtes de Salm, à Vielsalm même, est redevenue l'habitation d'un riche industriel de l'endroit, retiré des affaires, et qui l'a fait assez restaurer et embellir pour qu'on lui rende son ancienne dénomination de château de plaisance. La situation en est d'ailleurs fort bien choisie, sur un mamelon, au confluent de la Salm et d'un autre cours d'eau assez considérable qui sort d'une vallée à l'Est, après avoir arrosé, de ce côté, plusieurs villages ayant dépendu de l'ancienne seigneurie.

Si les Bruxellois, possesseurs actuels des ruines du vieux château-fort, y font bâtir à la moderne, juste vis-à-vis de la reconstruction dont il vient d'être question, il y aura en permanence, aux deux bouts du vallon particulier de la Salm que bornent Vielsalm et Salm-Château, une leçon vivante des révolutions de notre siècle : des légistes et des industriels nichant paisiblement aujourd'hui sur des crêtes où perchaient autrefois des barons féodaux.

Pour en finir avec la maison de Salm, nous rappellerons que, lors de notre Révolution de 1830, à l'époque où la royauté était vacante en Belgique, un prince de Salm-Kyrbourg, établi à Paris, s'autorisant sans doute de ce que cette branche de la famille avait succédé aux biens de l'ancien comté d'*Ober-Salm*, situés en Alsace et en Lorraine, se posa candidat à la couronne de Belgique. C'était l'époque où les amis de M. Félix de Mérode posaient la candidature de ce membre éminent d'une famille belge, très-ancienne aussi; où MM. J.-B. Nothomb, Duval de Beaulieu et quelques autres membres du Congrès national se rendaient au château de Belœil pour y offrir la royauté au prince de Ligne, et où M. Charles De Brouckere posait lui-même la candidature de M. Charles Rogier. Le prince de Salm-Kyrbourg, arrivant à Bruxelles, en uniforme de simple garde national français, accompagné, pour tout agent diplomatique, d'un avocat du barreau de Paris, n'avait pas plus mauvaise grâce que ces divers prétendants. En notre qualité de membre du Congrès national, nous fûmes alors,

Digitized by Google

comme beaucoup de nos collègues, mis au courant des titres que le prince de Salm-Kyrbourg faisait valoir pour justifier ses visées. Nous croyons nous rappeler qu'il invoquait l'origine belge de sa maison dont le berceau était l'ancien comté de *Nieder-Salm*, et l'importance que cette maison avait eue ensuite dans l'empire germanique, tout en conservant chez nous son fief belge.

Ces diverses candidatures, dont nous autres burgraves de l'époque, conservons probablement seuls le souvenir, n'avaient rien de trop singulier alors. Qu'il nous suffise d'ajouter, comme contraste historique, qu'on briguait ainsi la couronne, à Bruxelles, à beaucoup meilleur marché qu'on ne fait aujourd'hui d'une députation à la Chambre ou au Sénat, dans la plupart de nos colléges électoraux. Nous n'avons jamais entendu dire que les membres du Congrès aient été l'objet de séductions matérielles d'aucune nature, tentées par des candidats quelconques à ce trône que le régent Surlet occupait par intérim avec tant de bonhomie. Mais venons-en à Vielsalm tel qu'on le connaît aujourd'hui.

LUCIEN JOTTRAND.

(*La suite à la prochaine livraison*)

Digitized by Google

HYGIÈNE.

—

DE L'ABUS DES BOISSONS ENIVRANTES.

La Belgique sait avec quelle sollicitude ses représentants, tant au Sénat qu'à la Chambre, se sont préoccupés, à diverses reprises, du déplorable abus des liqueurs alcooliques et de la nécessité incontestable de rechercher les moyens, sinon d'anéantir radicalement, du moins de restreindre dans la mesure du possible, et l'abus lui-même et les funestes effets qu'il entraîne à sa suite.

Le gouvernement, de son côté, il faut lui rendre cette justice, n'est pas resté oisif : il a fait étudier la question avec le plus grand soin et sous toutes ses faces; on connaît l'important rapport qu'il a soumis à la Chambre des représentants, dans le cours de la session de 1867-1868.

Malheureusement, et c'est pour nous un grand sujet de regret, ce rapport est on ne peut plus désespérant; il nous apprend que le mal existe partout ou à peu près, que partout aussi on a essayé d'y apporter remède, mais que nulle part le succès n'a couronné les efforts.

L'augmentation du droit d'accises, ou celle du droit de débit, et même l'augmentation de l'un et de l'autre, ont été proposées dans les deux Chambres, comme devant produire d'heureux résultats. On sait les réponses qui ont été faites à ces propositions. L'augmentation du droit d'accises, quelque forte qu'on puisse la faire, n'arrêtera pas la consommation, à moins qu'elle ne constitue, ce qui est impossible, un droit véritablement prohibitif; et, pour ce qui est du droit de débit, pour peu qu'on l'élève, la fraude se généralisera, et, encore une fois, ce qu'il importe surtout d'atteindre, à savoir, la consommation excessive restera, dans sa totalité, ce qu'elle était auparavant.

« Prenez donc patience, nous dit-on, le temps fera son œuvre; propagez l'instruction, vulgarisez de plus en plus les bons conseils,

Digitized by Google

initiez nos populations, par tous les moyens possibles, aux horribles résultats de l'abus des liqueurs enivrantes ; faites de la propagande, vive, active, continue, cela vaudra mieux que toutes les dispositions législatives et administratives. Il n'y a que cela, du reste : les autres mesures sont impuissantes, c'est constaté. »

Hélas ! ce n'est pas rassurant : nous n'avons guère de confiance, quant à nous, dans ces moyens-là, et, en supposant qu'ils puissent produire un jour quelque résultat utile, pendant combien de temps encore n'aurons-nous pas à subir les effets malfaisants de la situation actuelle ?

N'y a-t-il donc rien à faire, *hic et nunc*, rien à entreprendre, pour remédier dans une certaine mesure, mais surtout pour remédier dans un bref délai, aux maux qu'engendre l'usage, et surtout l'abus des boissons enivrantes ou énervantes, car c'est tout un.

Nous allons voir.

Dans l'état actuel des choses, en présence des considérations qui justifient, qui expliquent tout au moins l'impuissance du législateur, quel est le problème qu'il faudrait pouvoir résoudre ?

Le voici, selon nous.

L'abus des boissons spiritueuses étant donné, sans possibilité de le restreindre ou de l'anéantir, il faudrait pouvoir rendre ces boissons, sinon entièrement innocentes pour l'organisme, du moins plus bénignes et, dans tous les cas, moins pernicieuses.

Nous croyons fermement exprimer l'opinion de tous les hommes compétents, en disant qu'une pareille découverte serait véritablement heureuse ; quant à nous, nous n'hésiterions pas à proclamer son auteur, un bienfaiteur de l'humanité. Il ne s'agit, ni plus ni moins, en effet, que d'arrêter la détérioration physique et morale d'une grande partie de la population.

Eh bien ! nous en sommes arrivés là peut-être ; et si nous disons *peut-être*, c'est qu'en pareille matière, il ne faut pas se décider trop tôt ; il ne faut prononcer un jugement définitif, que lorsque l'on a devers soi des preuves nombreuses, complètes, indiscutables.

Voici de quoi il s'agit.

Un de nos industriels aurait trouvé un moyen de fabrication et de purification des boissons alcooliques, ayant pour résultat de leur enlever ce qu'elles contiennent d'éléments nuisibles, dont l'organisme reçoit à la longue de graves et souvent de mortelles atteintes.

Est-ce que cela ne mérite pas d'être pris en très-sérieuse considération ?

L'auteur de cette découverte n'est pas un homme nouveau pour nous : longtemps nous l'avons entendu dans nos meetings nous

Digitized by Google

parler politique et finances; mais ce que nous ignorions généralement, c'est qu'à la même époque, il s'occupait, dans le silence du cabinet, de l'étude des questions les plus ardues de l'industrie des boissons alcooliques. Pendant ces dix dernières années, M. Haeck (car c'est de lui qu'il s'agit), a créé, pour les opérations les plus délicates de cette industrie, une série d'appareils qui lui ont valu, à Metz, en 1860, à Londres, en 1862, à Paris, en 1867, des distinctions honorifiques, votées à l'unanimité des jurys. On peut consulter à cet effet le volume des Rapports publiés par le gouvernement sur les succès les plus remarquables obtenus par nos compatriotes à l'exposition de Londres. Les paroles flatteuses contenues dans ce volume sur les appareils créés par M. Haeck, sont écrites par un de nos savants de premier ordre, par notre chimiste Stas, qui n'a pas l'habitude, on ne le sait que trop, de prodiguer des éloges.

Pendant les nombreuses expériences, qu'a nécessitées la création de ces appareils, l'attention de M. Haeck a été attirée sur un fait qui lui paraissait inconciliable avec l'idée qu'on se fait actuellement de l'influence de l'alcool sur l'organisme. Ce fut le point de départ de la découverte dont nous allons nous occuper.

Nous avons à peine besoin de dire que l'un des buts de l'industrie de la distillation, consiste à tâcher d'isoler l'alcool de tous les autres éléments de natures diverses, avec lesquels il se trouve mêlé dans les liquides qui lui ont donné naissance par la fermentation; mais ce que l'on n'avait pas assez remarqué, c'est que la séparation de l'alcool pur d'avec ces éléments, n'a pu être exécutée jusqu'ici d'une manière parfaite, à tel point qu'un palais exercé auquel on présente de l'alcool à déguster, reconnaît aussitôt s'il provient de la fermentation du raisin, du grain, de la betterave, de la pomme de terre ou de toute autre graine ou racine. — Avec le procédé de rectification suivi jusqu'à ce jour, il reste toujours dans l'alcool des quantités hétérogènes, d'une odeur et d'une saveur caractéristiques, rappelant, à ne pouvoir s'y méprendre, la substance d'origine. C'est de là que viennent les dénominations commerciales *d'esprit de vin*, *d'esprit de grain*, *d'esprit de betterave*, *etc.*, bien que *l'alcool pur* contenu dans chacun de ces liquides, soit incontestablement *le même* dans tous.

Pour arriver à cette production industrielle de l'alcool pur, sans mélange, M. Haeck imagina de diviser le travail en deux opérations conçues comme suit : dans la première, il débarrasse le liquide primitif, le flegme, de tous les éléments qui rappellent sa saveur et son odeur particulières; il obtient, de cette manière, un produit qui ne renferme plus que de l'eau et de l'alcool comme éléments vapo-

Digitized by Google

risables. Il ne reste donc plus, dans la seconde, qu'à extraire l'alcool *pur* d'un liquide, dépourvu, comme nous venons de le dire, d'odeur et de saveur spéciales, ce que tous les appareils de distillerie permettent d'exécuter avec la plus grande facilité.

Mais c'est ici surtout que l'enseignement va se produire d'une façon étrange.

Afin d'écarter ce qu'il pouvait y avoir, pendant ses recherches, d'influences ambiantes nuisibles, M. Haeck avait jugé convenable d'effectuer chacune de ces opérations non-seulement dans des appareils distincts, mais dans des locaux distincts.

Or, voici ce qui arriva.

Les ouvriers occupés dans le local destiné à l'extraction des éléments caractéristiques de *l'origine* de l'alcool, éprouvaient, au bout de quelques heures, à des degrés divers, des effets analogues à ceux de l'ivresse; la tête s'alourdissait, les membres s'appesantissaient, l'appétit s'évanouissait, la soif devenait exceptionnelle, et ces effets étaient d'autant plus marqués que le séjour dans le local était plus prolongé.

Rien de pareil ne se manifestait dans l'autre local, où se trouvait l'appareil chargé de l'extraction de *l'alcool pur*. Ici, point de céphalalgie, point de dérangement d'estomac, nulle altération, en un mot, soit de l'état général, soit d'un organe en particulier, bien que l'atmosphère fut sensiblement imprégnée d'une partie de l'alcool volatilisé.

Et qu'on veuille bien le remarquer, le même contraste se reproduisait, de quelque matière fermentée que l'alcool pur fût extrait, que ce fût le raisin, le grain, la mélasse, la betterave, etc., etc. Il y avait certes là de quoi faire réfléchir, et un esprit aussi sagace que M. Haeck ne pouvait pas y manquer.

Ce qui a dû tout d'abord le frapper, c'est qu'il paraissait désormais probable que les effets les plus nuisibles des boissons spiritueuses, que le trouble des centres nerveux, que l'ivresse, que les dérangements d'estomac, etc., ne dépendaient pas, dans un grand nombre de cas, de l'alcool, mais que d'autres éléments, doués de propriétés extrêmement énergiques, et auxquels on n'avait pas songé jusqu'à ce jour, pouvaient bien en être la cause déterminante la plus active.

C'était déjà une chose immense, car on comprend tout de suite quelle en était et quelle devait en être la portée; mais notre ingénieux compatriote ne s'arrêta pas là. Une fois ce nouvel horizon d'études ouvert devant lui, il voulut savoir pourquoi certaines boissons spiritueuses étaient plus énervantes que d'autres? Pourquoi la

Digitized by Google

liqueur d'absinthe, par exemple, est la plus malfaisante de toutes? Pourquoi celui qui boit, en une année, vingt-cinq litres d'alcool pur, en buvant chaque jour une bouteille de vin, se trouve être, à la fin de l'année, dans un bon état de santé, tandis que celui qui ingurgite la même quantité d'alcool, en consommant journalièrement du genièvre, du cognac ou du rhum, etc., se sent, après le même laps de temps, dans une situation moins favorable, si toutefois il n'est pas devenu déjà sérieusement malade? Ces questions, et d'autres, furent l'objet de ses recherches assidues et attentives. Les vins de toute nature, les liqueurs de toute composition et qualité, les eaux-de-vie de toute origine, furent successivement l'objet de ses investigations et de ses expériences.

Nous nous bornerons ici à en indiquer brièvement les principaux résultats.

Les boissons spiritueuses, telles que les genièvres, les cognacs, les rhums, les wiskeys, les gins, etc., contiennent deux espèces d'éléments dont l'action sur l'organisme des consommateurs diffère totalement.

Ces boissons renferment des éléments stimulants, généreux, réchauffants, dont les effets physiologiques sont les mêmes que ceux des vins vieux : ce sont ces propriétés qui les font rechercher; mais elles renferment en outre des éléments énervants et stupéfiants, exerçant des effets semblables à ceux des éléments nuisibles de l'absinthe, et qui font de cette liqueur, telle qu'elle se consomme généralement, la boisson excitante et énervante par excellence.

Les éléments stimulants et généreux dans lesquels réside l'action cordiale des vins vieux et des boissons spiritueuses, sont l'alcool et les subtances aromatiques qui en rendent la saveur agréable. L'alcool est tellement, par lui-même, un agent réconfortant de l'organisme, que si l'on en prive un vin vieux, celui-ci cesse aussitôt d'être le cordial préconisé par le proverbe si connu : *Vin vieux, vin de malade.*

Les éléments excitants, enivrants et stupéfiants que contiennent les boissons spiritueuses sorties des distilleries et des liquoreries, sont très-probablement des huiles essentielles d'une certaine nature, des hydrocarbures, des éthers, etc., provenant, soit des matières végétales dont la fermentation a engendré l'alcool employé, soit des matières végétales odorantes ou aromatiques qui ont été jointes à l'alcool pour la *fabrication.*

Les boissons spiritueuses qui ne renferment pas de ces éléments malfaisants, jouissent de la propriété d'apaiser le besoin qui en provoque la consommation, et l'état général de l'organisme de ceux qui

Digitized by Google

en font usage, reste dans des conditions normales. Lorsque, au contraire, ces mêmes boissons contiennent une quantité même fort minime de ces éléments nuisibles, elles font naître, après un premier apaisement, une soif plus vive et le besoin incessant d'une consommation nouvelle. De la sorte, tandis que les unes garantissent la tempérance du buveur, les autres, habituellement ingurgitées, conduisent fatalement à l'ivrognerie et à ses funestes conséquences.

Voilà le fait dans toute sa simplicité.

Il reste aux chimistes et aux physiologistes à faire leur œuvre ; ils s'en acquitteront, qu'on en soit certain. Aux uns il appartient d'analyser ces principes malfaisants ; aux autres, d'étudier avec soin leur mode d'action sur l'économie. Nous n'avons, nous, ni les moyens, ni les loisirs d'entreprendre un pareil travail. Nous nous bornons à dire ici ce qui est, du reste, acquis et incontestable, à savoir, que les boissons spiritueuses pures, après avoir stimulé et échauffé l'économie, en sont éliminées dans un temps relativement très-court, sans laisser autrement de traces de leur passage, tandis que les autres, éliminées plus lentement, au moins quant à leurs éléments non alcooliques, impriment à quelques organes des modifications qui, en se répétant fréquemment, doivent finir et finissent, en réalité, par les altérer et en troubler le fonctionnement.

Débarrasser les boissons spiritueuses de ces éléments, *sans les dépouiller toutefois d'aucune de leurs bonnes qualités*, tel était, par conséquent, le but à atteindre, le problème à résoudre. Nous ne croyons pas nous écarter de la vérité, en affirmant que M. Haeck y a complétement réussi. Nous l'avons vu agir, nous avons assisté à ses opérations, nous avons dégusté et comparé, et nous sommes obligé de reconnaître que le résultat a dépassé nos prévisions.

Et maintenant, reprenons le fait qui nous fait écrire cette notice. Puisqu'il n'y a pas de mesures efficaces à prendre contre l'abus des boissons enivrantes, puisque le mal est déclaré officiellement sans remède, qu'il faut laisser faire et laisser passer, pourquoi ne s'emparerait-on pas de la découverte de notre compatriote pour atténuer tout au moins les conséquences funestes d'un fléau qui ne peut être conjuré? Sans aucun doute, on ne diminuera pas, tout d'abord, la consommation des liqueurs alcooliques ; mais du moins l'alcool sera sans mélange nuisible ; on en aura enlevé ce qui en rend l'abus si terrible ; et peut-être, qui sait? le besoin de consommer n'étant plus autant excité par la mauvaise boisson elle-même, l'ivrognerie tendra-t-elle à diminuer progressivement. Est-ce que ce résultat n'est pas digne de toute la sollicitude des pouvoirs publics ?

Qu'on ne se méprenne pas sur la portée de nos paroles ; qu'on

Digitized by Google

n'en induise pas surtout qu'on pourra consommer impunément autant que l'on voudra de liqueurs alcooliques purifiées. L'abus en tout est un défaut ou un danger, et le danger serait d'autant plus grand ici que l'alcool serait plus concentré.

Nous ignorons complétement si M. Haeck a entretenu le gouvernement de son procédé. Nous savons seulement que, vers la fin de la session dernière, il a sollicité l'intervention de la Chambre des représentants pour en obtenir un examen approfondi. Nous-mêmes, nous avons prié la Chambre d'en faire faire l'objet d'un prompt rapport. Ce rapport sera produit très-prochainement. Nul doute que le procédé ne soit soumis au creuset d'une investigation sévère; c'est le devoir du gouvernement de l'ordonner, et si les résultats sont tels que nous le prévoyons, alors, à tout prix, il faudra bien vulgariser une découverte destinée à procurer à l'humanité d'inappréciables bienfaits.

J.-F. Vleminckx,

Président de l'Académie Royale de médecine.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

A Monsieur le Ministre de l'intérieur.

Certain employé en librairie vient, Monsieur le Ministre, de commettre un faux assez audacieux au préjudice de votre réputation d'homme de goût et d'esprit lettré. Chargé d'un vieux fonds de magasin, ce faussaire a saisi l'occasion de votre excellente circulaire sur les bibliothèques des écoles normales; le lendemain, il faisait imprimer un catalogue portant ces mots en tête : *Ministère de l'intérieur;* ce qui a trompé le public et lui a fait croire, chose impossible, que ce catalogue était votre œuvre.

Ne disiez-vous pas, il y a six mois à peine, en pleine Chambre des représentants, que vous aviez à cœur de fortifier les jeunes intelligences par la lecture des ouvrages qui font honneur au génie humain? Vous êtes homme de parole, Monsieur le Ministre; donc le catalogue n'est pas de vous.

De supposer qu'il ait été dressé par un de vos commis et que vous l'ayez approuvé sans le lire, c'est tout aussi impossible. Vous avez, je gage, ce grain de bibliomanie commun à tout homme qui a fait, comme vous, de fortes études. Vous subissez cet irrésistible attrait du livre qui entraîne ces gens-là, dans le cabinet d'un savant, à jeter les yeux plus souvent sur les dos de veau de la bibliothèque que sur la face de veau du propriétaire. D'instinct vous eussiez parcouru le catalogue et d'horreur vous eussiez bondi (je ne vous connais pas, même de visage, mais je vous devine), envoyant au diable le catalogue et son auteur.

Donc, cette pièce n'est sortie ni de votre cabinet, ni de vos bureaux; donc, elle est l'œuvre d'un faussaire.

Par hypothèse, comme parlent les géomètres, supposons un

Digitized by Google

instant que vous soyez l'auteur ou le complice du catalogue, et raisonnons avec vous comme tel.

D'abord, par vos fonctions, il est tout naturel que vous penchiez de préférence, en fait de livres, pour les ouvrages qui sont d'une autorité reconnue. Or, votre catalogue débute par une série de vocabulaires où je cherche vainement le dictionnaire par excellence, celui de l'Académie.

Mais passons, non toutefois sans mentionner, parmi les ouvrages grammaticaux, l'absence de la petite grammaire de Sacy, oubli singulier de votre part et après que vous avez déclaré, il n'y a que quelques mois, votre amour, très-louable en matière de linguistique, pour les livres qui ménagent le temps des élèves et qui s'adressent plutôt à leur jugement qu'à leur mémoire.

J'ai hâte d'arriver à la section intitulée *Grands écrivains français et flamands*. Du XVII^e^ siècle, de cette époque unique où tout le monde savait écrire et bien écrire, combien d'ouvrages ont mérité votre haute attention? Une douzaine environ. C'est bien peu dans un catalogue qui contient 260 numéros. C'est bien peu surtout si vous songez à la liste des 368 auteurs (non pas ouvrages, le nombre serait bien plus grand; de Bossuet tout seul, nous pourrions compter une bonne douzaine de chefs-d'œuvre), auteurs, dis-je, placés par Voltaire en tête de son Siècle de Louis XIV. Vous permettez la lecture de ce livre à vos normalistes et faites bien. Mais ne craignez-vous pas que l'un ou l'autre de ces élèves, comparant les deux listes, celle de Voltaire et celle de notre Ministre, l'une si copieuse, l'autre si maigre, ne dise : — Ma foi! de ces deux hommes, l'un (devinez lequel) ne me semble guère plus lettré que le garde champêtre de notre village.

Plusieurs, sans doute, des auteurs placés par Voltaire dans son tableau, ne conviennent pas à la jeunesse, d'autres ont écrit des ouvrages excellents, mais rares dans le commerce. Tout cela étant exact, force vous sera néanmoins de reconnaître qu'il y a aujourd'hui plusieurs centaines de volumes de ce temps-là qu'on peut se procurer aisément, sans grands frais, et qui sont tout aussi aimables au moins et aussi corrects peut-être que les livres de Cormenin, Vigny et Lamartine, autorisés par vous, Monsieur le Ministre, et d'un style plus gracieux et plus souple que les pages de votre M. Guizot.

Voyons dans le petit nombre des élus parmi les auteurs du bon siècle, ceux qui ont obtenu grâce par la miséricorde de M. Pirmez. Pascal sans doute? — Pas tout à fait. Les Provinciales sont exclues. — Est-ce vrai? Un si beau livre. Au dire des connaisseurs, per-

Digitized by Google

sonne, depuis Platon, dans aucun langage humain, n'avait parlé aussi bien; je dis : langage humain, car les vers, vous le savez, c'est le jargon des dieux. — N'importe l'excellence du langage, il y a sans doute là-dessous quelque poison caché que M. Pirmez a flairé : *latet anguis*. — C'est possible; mais cherchons nous-mêmes et en nous-mêmes. Rappelons-nous l'émotion ou salutaire ou pernicieuse que nous avons ressentie, lorsqu'à l'âge de seize ans (c'est, je pense, celui des normalistes), nous avons lu les Provinciales. Je m'en souviens comme d'hier. C'était comme un rêve, un cauchemar. Les pages si calmes de Pascal me brûlaient les yeux. C'était une sombre perspective ouverte sur le cœur humain, et quel trouble elle produisait! Mais, par contre coup, c'était une haine vigoureuse pour tout mensonge, pour toute capitulation de la conscience, pour toute subtilité hypocrite. Dans ce combat de mon esprit jeune et inexpérimenté avec le livre, j'étais seul; ni parent, ni ami; nonobstant, l'effet moral fut excellent. Vos normalistes, Monsieur le Ministre, sont moins exposés. D'après votre circulaire, ils doivent écrire des jugements de tout ce qui fait l'objet de leurs lectures. Or, si vos directeurs d'écoles normales, vos professeurs, vos inspecteurs ne sont pas des ânes bâtés, ce que la politesse me défend de supposer, il est certain que l'un d'eux, le premier venu, apercevant le trouble que le livre aura suscité, parlera à ces jeunes auditeurs à peu près en ces termes :

« Voyez, Messieurs, comme le sophisme, mis à la place du sens commun, surtout en morale, corrompt les intelligences. Gardez-vous cependant de penser que ce vice odieux soit particulier aux jésuites passés. Il est de tous les temps et de tous les lieux. Il s'étale à Athènes, et toute l'ironie de Socrate ne suffit pas à le dompter (et là-dessus, le maître lirait quelque beau dialogue de Socrate avec Hipparque, Hippias, Gorgias ou Euthyphron. Mais que dis-je? maladroit! J'oublie que M. Pirmez a banni Platon. Soit, continuons :) Le sophisme, Messieurs, se trouve partout. Il florit à la tribune; il règne dans les assemblées populaires; il est même installé dans l'école. Oui, dans ces petits enfants qui bientôt seront remis à vos soins, vous trouverez déjà cette pointe de sophisme qui s'excuse à soi-même les fautes commises, et qui suggère la dissimulation. Alors, voyant cela et vous souvenant de ce grand et immortel livre de Pascal, sans en parler toutefois, mais inspiré par lui, sachant par cette lecture combien l'homme se rend abject par l'indulgence qu'il a pour ses fautes, vous trouverez des paroles convenables pour déraciner, en tant que possible, ce faible, naturel au cœur humain.

Digitized by Google

» Du reste, chers auditeurs, n'ayez pas de haine pour les jésuites. Plusieurs d'entre eux furent peut-être, sous une douceur affectée, des hommes de violence et des caractères persécuteurs. Mais, par leurs efforts de séduction, par la complaisance qu'ils avaient pour les fautes de leurs pénitents, par leur miel, à une époque où il y avait ici des inquisiteurs, là des magistrats qui ne valaient guère davantage, tous rôtisseurs à qui mieux mieux de l'espèce humaine, les jésuites condamnaient implicitement, malgré eux-mêmes, les conversions brutales, le bourreau, le bûcher et la prison.

» Non-seulement ne les haïssez pas, mais aimez, respectez, étudiez les hommes remarquables de cette grande société, contemporains de Pascal. Étudiez les finesses de la langue dans le P. Bouhours, les principes du goût dans le P. Rapin, la force du sens commun dans le P. Buffier, la notion claire du beau dans le P. André..... »

Halte-là ! Monsieur, tous ces noms que vous citez ce sont ceux d'auteurs interdits par M. Pirmez. Je croyais tout à l'heure, en voyant les Provinciales proscrites, que le rédacteur du catalogue était quelque adversaire du jansénisme, quelques *socius* de robe courte. Je lui dois faire des excuses; je l'avais calomnié. C'est tout simplement un ennemi de tout ce qui est bon et beau dans les lettres et dans la philosophie morale, autant toutefois qu'on ose afficher cette inimitié-là.

Je le prouve par quelques exemples. Bossuet est recommandé. Mais quoi? Le Discours sur l'histoire universelle, les Oraisons funèbres. Ce n'est pas assez. Vous ne vous êtes pas rappelé ce que M. Altmeyer disait, le 18 juillet 1867, au Conseil provincial du Brabant, à propos de l'enseignement primaire. Après avoir cité et préconisé l'Histoire des Variations et l'Exposition de la doctrine catholique, il ajoutait immédiatement : « Je le sais, nos instituteurs ne peuvent pas avoir la profondeur de Bossuet, mais ce grand écrivain doit leur servir de type et de modèle. » Faut-il, Monsieur le Ministre, qu'un professeur qui, s'il faut croire les mauvaises langues, sent un peu le fagot, vous apprenne à connaître Bossuet et à l'estimer à sa véritable valeur.

Les *chefs d'œuvre* abondent dans votre catalogue à un tel point qu'il en est agaçant. *Chefs-d'œuvre* de Corneille, *chefs-d'œuvre* de Molière, *chefs-d'œuvre* de Racine. Oh! pour le coup, c'est trop fort. Ce qui est particulièrement curieux, intéressant, instructif, ce sont les ouvrages de Racine qui ne sont pas des *chefs d'œuvre*. Il faut méditer surtout ceux-là, voir comment écrivait ce Raphaël de l'art d'écrire lorsqu'il n'était pas obligé de se dire : Que pensera Sa Majesté de cet hémistiche? mais lorsqu'il écrivait sans gêne à ses amis,

Digitized by Google

lorsqu'il descendait à l'humble prose. Ce n'est pas quand Théramène ou le roi des rois déclame qu'il faut être le plus attentif, c'est quand Jean Racine parle à sa famille et à ses proches; c'est dans les ouvrages où il parlait la langue de tout le monde, que tout le monde devrait apprendre à parler.

Je cherche Boileau et je ne trouve pas même ses *chefs-d'œuvre*. Serait-ce que, chaque élève étant tenu d'en posséder un exemplaire, il n'y avait pas lieu d'inscrire cet auteur au catalogue? Mais non. J'y vois les fables de Lafontaine qui, bien plutôt que les OEuvres de Boileau, doivent être dans le pupître, dans la poche et surtout dans la mémoire de vos normalistes.

Je vois le Traité des Études de Rollin. Au-dessous, je m'attendais à trouver son Histoire. Quelle n'est pas ma surprise de tomber sur le Voyage d'Anacharsis. Ah! Monsieur, si vous n'étiez pas ministre, que j'aurais de plaisir à vous faire donner le fouet par le régent Villemain, qui a si bien apprécié l'une et si justement déprécié l'autre!

Je croyais trouver le Charles XII de Voltaire et je rencontre sa Henriade.

Combien vous m'avez trompé, Monsieur le Ministre. En lisant votre circulaire du 2 octobre dernier, vous sembliez, dans mon imagination, le prêtre de l'autel de Promethée, aux jardins d'Academus, distribuant aux jeunes Athéniens les flambeaux allumés pour la course en l'honneur de la Déesse. Hélas! je suis aujourd'hui tout aussi chagrin que Dicépolis, ce bon bourgeois qu'Aristophane représente racontant ses déceptions : « J'attendais avec impatience une pièce d'Eschyle, lorsque le ministre cria : Charles-André, apportez vos leçons de littérature et de morale. »

ὁ δ' ἀνέπτην : εἴσαγ', ὦ Θέογνι, τὸν χορόν.

Le quatrième paragraphe du catalogue comprend les *Œuvres épiques*. A tout seigneur, tout honneur! Homère, à juste titre, vient en tête. Mais pourquoi la traduction de Giguet. Elle est assez exacte pour le sens, je n'en disconviens pas. Mais l'accent du poète, où est-il? La phrase est d'une lourdeur qui écrase le génie d'Homère. Ce n'est ni grec, ni français. Est-ce Achille que j'entends lorsque M. Giguet lui fait dire : « Il vaut mieux pour moi rentrer *au sein des demeures paternelles*, » (p. 5)? Homère et M^me^ Dacier ont mieux connu son langage lorsqu'ils lui font dire simplement : « Il m'est beaucoup plus avantageux de *me retirer chez moi*. » Est-ce qu'Achille est homme à prier « la déesse chérie qui lui donna le jour? » (p. 9.) Non, il se contente, sans périphrase, de prier « sa

Digitized by Google

mère chérie. » Agamemnon, s'adressant aux rois alliés dans une conjoncture pressante, dira-t-il : « Amis, prêtez-moi tous une oreille attentive? » (p. 17.) Non, il dira, suivant l'habitude du commandement, l'urgence de l'affaire et la simplicité de l'époque : « Amis, écoutez. » Enfin, parlant des ressources de l'ennemi, dira-t-il d'un style flasque et bâveux : « Mais ceux-ci sont secondés par des *auxiliaires habiles à manier la lance, élite d'une multitude de villes.* Ce sont ces *vaillants guerriers* qui... » (p. 19)? Il dira brièvement avec Homère : « Mais ils ont de beaucoup de villes des auxiliaires maniant la lance. C'est ce qui... »

Mme Dacier est femme, Française, et d'une époque en laquelle il était permis de se donner, en traduisant, toute licence. Néanmoins, sa traduction est le voile jeté sur une statue antique; vous apercevez nettement le marbre ou le bronze sous ce vêtement. La traduction de M. Giguet est une chape de plomb sur un mannequin d'atelier. Vous vous méprenez, d'ailleurs, beaucoup, Monsieur le Ministre, si vous croyez que la traduction la plus servilement esclave du sens est la meilleure. J'aime mieux Horace interprété par Jules Janin; j'aime mieux cette *belle infidèle*, malgré les contre-sens, les ajustements, les retranchements du critique parisien que l'Horace de Sanadon, de Batteux, de Daru, de Martignac, de Goupy, ou de tout autre translateur. A propos. Pourquoi Horace n'a-t-il pas place en votre catalogue? De quel droit l'avoir omis?

Dans votre cinquième chapitre, qui a pour titre : Ouvrages d'imagination, — Lecture d'agrément; — je tombe tout de suite sur le vicaire de Wakefield. La présence de ce roman et l'absence d'Horace me remettent en mémoire l'histoire de deux frères. L'un faisait ses délices d'Horace; l'autre lisait et relisait sans cesse *The Vicar*. Celui-ci fut un imbécile et comme tel se fit congédier. L'autre fut un homme d'esprit, et maintenant encore bien des gens, dans son pays, le regrettent. Le premier, l'amoureux du poète de Venouse, c'était Sa Majesté le roi Louis XVIII; l'autre, l'imbécile, c'était Charles X. Croyez bien, Monsieur, qu'en rappelant ce fait, je ne veux rien dire de désobligeant pour la mémoire de Goldsmidt.

C'est surtout dans ce cinquième chapitre que les lacunes sont effrayantes. Où sont les contes charmants et d'un style tout français de l'anglais Hamilton? Il est vrai que, dans le plus charmant de ses contes, il se moque du géant Moulineau, duquel il dit :

> La voix des taureaux en furie
> Était plus tendre que sa voix,
> Avait plus d'agrément cent fois
> Et cent fois plus de mélodie.

Digitized by Google

Mais je vous garantis qu'en composant ces vers, Hamilton n'avait en vue aucun de vos honorables collègues de la Chambre. Si c'est ce scrupule qui vous a fait bannir l'aimable écrivain, vous pouvez hardiment le rappeler de l'exil.

Où est le roman comique ? « Il n'y eut jamais de style plus plaisant, ni plus varié que celui-là, » disait Boileau. Où est la princesse de Clèves, le premier roman « où l'on vit les mœurs des honnêtes gens, » disait Voltaire; beau livre et touchant comme le serait Britannicus traduit en prose. Quant à Le sage, je comprends fort bien que vous ne l'ayez pas mentionné. Encore qu'il ait fait des chefs-d'œuvre; il a peint Turcaret. Quelques-uns de vos amis politiques ne vous pardonneraient pas d'avoir recommandé la lecture du peintre immortel des financiers avides, grossiers, paillards et pillards. Vos adversaires seraient plus courroucés encore. Hommes titrés et dévôts, il en est parmi eux qui croiraient que c'est pour les narguer et les rendre odieux que vous mettez aux mains des jeunes gens cette comédie en laquelle un faquin plein de toutes sortes de vilenies, un laquais, parvenu à la considération, est cependant aussi honorable qu'un noble ou qu'un saint homme enrichi de l'épargne du pauvre. Vous avez donc eu quelque sujet de laisser Lesage de côté. Mais le pauvre Perrault, celui qui créa une langue pour être parlée aux enfants, que vous a-t-il donc fait pour ne pas obtenir accès dans la bibliothèque des écoles?

Pourquoi encore cette condamnation portée par vous sur tous les écrivains dramatiques du grand siècle, sauf ceux que, à moins de passer pour tout à fait Goth ou Vandale, on est bien forcé d'accueillir? Vous chargez vos professeurs d'enseigner aux enfants les devoirs civiques. Quel plus bel exemple pourraient-ils proposer que celui de Rotrou? Ce véritable frère du grand Corneille par la pensée, qui, magistrat municipal, brava la peste pour soigner et encourager ses concitoyens, qui mourut victime du fléau avec une grandeur et un stoïcisme tout romain. Comme le maître relèverait la beauté de cette mort du poète par la beauté des grands vers cornéliens de ses tragédies, de son Wenceslas et de son Saint Genest!

Comment, vous, M. le ministre, qui avez soutenu devant les représentants de la nation, c'est-à-dire devant l'élite de nos concitoyens, que pour être bon écrivain, homme de talent, homme d'esprit, il n'était pas nécessaire de savoir le grec ou le latin, comment n'avez-vous pas tout d'abord pensé à Boursault, qui fut un homme d'esprit et de talent, quoiqu'il ne sût ni grec, ni latin? Sa petite comédie, si souvent réimprimée : *le Mercure galant* est presqu'un antidote nécessaire, aujourd'hui que dans chaque village parvient la gazette.

Digitized by Google

Le Mercure vous introduit dans le bureau d'un journal ; mille impertinents, comme de nos jours, y viennent quêter la renommée ou offrir les productions de leur bel esprit. Là sont raillés, comme ils doivent l'être, les plates sottises, les fades quolibets qui abondent dans nos petits et même dans nos grands journaux, que nos jeunes instituteurs admirent sottement, dévorent avidement, retiennent curieusement et qui les abêtit promptement et irrémédiablement.

Où est le bataillon volant des esprits délicats, exquis ? Dufresny, le petit-fils de Henri IV, mais de la main gauche ? Dancourt, dont Louis XIV prisait tant le beau langage, Dancourt, qui avait le privilége de lire ses pièces de théâtre dans le cabinet du grand roi ? Et les autres ? Chez tous, quel langage vif, précis, clair, spirituel, dénouant, affilant, aiguisant la langue de nos candidats instituteurs, destinés non tant à enseigner les éléments de quelques sciences qu'à faire l'éducation des enfants, à apprendre à bien parler ceux qui ne pourraient acquérir ce talent dans leur pauvre demeure, à mieux parler ceux qui, plus heureux, entendent, dans la maison paternelle, un langage plus ou moins correct.

La sixième section de votre catalogue me frappe d'admiration. Le titre : *Biographie et Histoire,* dit assez que vous comprenez l'histoire pour ce qu'elle est essentiellement : la connaissance de l'homme. Le premier livre de votre section, c'est Plutarque. Bravo ! M. le ministre ! Vous indiquez une bonne traduction, celle de Talbot ; nous applaudissons toujours, bien qu'il existe certaine vieille traduction qui nous paraît meilleure encore. Mais n'allons pas plus loin ; un mot d'éloge de plus, ce serait indigne flatterie de notre part.

Après Plutarque et Macaulay, quel ramas de livres parisiens où l'histoire n'est qu'un récit terne de faits, une accumulation sèche de dates, parfois une suite de déclamations vaines. Vous ne voulez pas sans doute que vos instituteurs soient plus bêtes que des moines. Si c'est véritablement votre intention qu'ils soient au moins aussi éclairés, écoutez par la manière dont le père Mabillon voulait que, dans les monastères, les cénobites étudiassent l'histoire, comment, dans vos écoles normales, les élèves doivent l'apprendre :

« Il n'est rien, dit-il, de plus inutile que l'étude de l'histoire, de la manière qu'on l'étudie d'ordinaire, comme il n'y aurait rien de plus utile, si on l'étudiait bien. C'est peu de chose d'avoir la mémoire remplie d'une enfilade, pour ainsi dire, d'années, de siècles, d'olympiades, d'époques, et de savoir une infinité de noms d'empereurs et de rois, de conciles, d'hérésies, et même une infinité d'événements et de beaux faits. Cette manière de les connaître par

Digitized by Google

la mémoire seulement ne mérite pas même le nom de science de l'histoire. Car savoir, c'est connaître les choses par leurs causes et leurs principes. Ainsi, savoir l'histoire, c'est connaître les hommes qui en fournissent la matière, c'est juger de ces hommes sainement. Étudier l'histoire, c'est étudier les motifs, les opinions et les passions des hommes, pour en connaître tous les ressorts, les tours et les détours, enfin, toutes les illusions qu'elles peuvent faire à l'esprit, et les surprises qu'elles font au cœur. En un mot, c'est apprendre à se connaître soi-même dans les autres; c'est trouver dans les saints et les personnes vertueuses de quoi s'édifier, et dans les méchants et les vicieux ce que l'on doit éviter, et comme il faut se comporter dans les événements avantageux ou désavantageux.

» Sans ces dispositions, au lieu que l'histoire devrait servir à nous faire apprendre la morale par de sages réflexions, elle ne sert qu'à nous donner une vaine idée d'une science fade et à nous persuader que nous savons quelque chose, lorsqu'en effet nous ne savons rien : ce qui est un effet dangereux d'une bonne cause. »

Comme ces belles paroles tombent drû sur le rédacteur du catalogue, M. le ministre! Quelles verges et quelle gaulade sur le dos de ce malheureux qui préfère pour l'histoire de l'Orient M. Guillemin à Hérodote, pour celle du moyen-âge, M. Gaillardet à Froissart, pour celle de Rome, M. Duruy à Salluste, pour celle de Grèce, toujours M. Duruy à Thucydide, pour les Césars, M. Franz ou Fritz de Champagny au Tacite de Burnouf. Si à la Chambre, vous avez un culte platonique pour les grands historiens traduits en notre langue, en revanche, au ministère, vous les expulsez vigoureusement. Ne croirait-on pas que vous avez suivi le poète Quevedo en enfer ce jour qu'il y rencontra de malheureux libraires à la torture, lesquels lui dirent :

« Nous endurons et pâtissons pour les mauvaises œuvres d'autrui, et particulièrement de ce que nous faisons si bon marché des livres traduits du grec et du latin en langue vulgaire, par le moyen desquels les ignorants savent aujourd'hui les choses qui faisaient autrefois estimer les savants hommes; car, à présent, un bélître de laquais ou un puant palefrenier qui saura un peu lire, aura la hardiesse de manier un Xénophon, un Tite-Live, un Ovide, le traînera dans des cuisines ou dans des écuries, comme si c'était des quatre fils Aimon et des Robert le Diable. » Est-ce la peur d'aller un jour augmenter le nombre de ces pauvres éditeurs qui vous fait, M. le ministre, éviter avec tant de soin de répandre la traduction des grands et véritables historiens? Ou bien pensez-vous aujourd'hui comme Perrault, qui disait, à propos des anciens :

Digitized by Google

D'un savant traducteur on a beau faire choix,
C'est les traduire en ridicule
Que de les traduire en françois.

Bon! mais alors même il y aurait un meilleur choix à faire que celui que vous avez fait. Qu'est-ce, je vous prie, que ce M. Cantù, ce M. Golbery, ce M. Chopin, ce M. Burette, ce M. Sedillot, ce M. Geffroy, ce M. Bouchot, ce M. Fleury? Non l'abbé Fleury, celui-ci n'est pas à l'abri de votre censure; il était pourtant d'un esprit si religieux et si libéral tout ensemble, si bien fait pour être aimé de nos populations flamandes ennemies de tout excès en religion comme en politique!

Et Saint-Simon? Quelle histoire ou quelle comédie vaut ses Mémoires? Comédie unique en son genre; car, tandis que les comédies ordinaires représentent les défauts de l'espèce humaine prise sur le fait, parmi des personnes de notre taille, personnages bourgeois; dans cette merveilleuse comédie-ci, ce sont les mêmes défauts et les mêmes vices, mais considérablement agrandis par les personnages qui les ont en partage, tous princes du sang, ducs et pairs, nobles de vieille ou de nouvelle race. Que de vanité, que de bassesse dans le cœur humain ainsi vu sous ce verre grossissant! Que d'avidité et que de misères! Chez tous, que de petitesse, chez l'auteur même, qui n'est pas le personnage le moins plaisant de l'ouvrage! Notre jeune instituteur, à chaque page, ne bénira-t-il pas son humble position où, à l'abri des obligations ruineuses, de l'envie, du besoin de plaire, de tant d'autres sujétions, il lui est, dans un temps d'égalité, dans un pays de liberté, si facilement permis d'être heureux?

Et Sismondi, l'honnête homme ne faisant grâce à aucun vaurien, fût-il passé à l'état de saint, comme Clovis, ou à l'état de demi dieu, comme Louis XIV, ou fût-il même, ce qui vaut mieux, le protecteur éclairé des lettres, comme François Ier. Brave et courageux historien qui ne put jamais comprendre (après sa mort, un bel esprit parisien lui en fit le reproche) qu'il fut plus permis de faire acte de scélératesse il y a deux, trois ou dix siècles qu'aujourd'hui.

Et Michelet? Non pas ce vieux nourrisson d'une Muse hystérique, mais l'artiste qui jadis racontait les tribuns de Rome et nos tribuns flamands, avec quel charme! l'oiseau, avec quelle grâce!

Voilà les auteurs qui sont tout ensemble de grands historiens et de grands moralistes. Nous donnez-vous de meilleurs moralistes, de meilleurs pédagogues, dans les deux dernières sections de votre catalogue?

Digitized by Google

Où est le maître d'école par excellence, celui dont la méthode et les leçons nous ont été conservées dans le petit volume de Xénophon qui a pour titre les Mémoires de Socrate? Où est le Traité des devoirs de Cicéron que le vieux Burnouf traduisait avec une légitime fierté comme un monument superbe du génie humain et de sa vigueur morale? Où est de Descartes le Discours sur la méthode, voyage charmant dans les régions de l'âme, d'une forme presque naïve tant elle est simple; livret pourtant indispensable à quiconque veut se servir de son esprit et apprendre à le manier. Ces trois ouvrages vous les placeriez dans la pochette d'un enfant, tant ils sont légers de poids, et cependant vous lui donneriez, à cet enfant, de véritables chefs-d'œuvre du génie grec, latin et français, antique et moderne. J'ai omis à dessein les petits traités de Madame la marquise de Lambert, l'amie de Fénelon. Cette seule femme, quoique sur un rang bien inférieur aux philosophes que je citais, ne vaut-elle pas pourtant vos Rapet, vos Barreau, vos Thery, vos Rendu, vos Gerando et vos Charbonneau?

Il y a, Monsieur le Ministre, à faire une remarque générale, non à l'occasion de cette section particulière, mais à propos de tout le catalogue. Vous admirez trop facilement tout ouvrage sorti des presses parisiennes et paraissez ne pas vous douter du tout comment se font aujourd'hui les livres à Paris. Un libraire s'adresse à quelque homme ayant une réputation le plus souvent modeste : quelque professeur de collége, quelque employé de bibliothèque publique. Celui-ci, chargé de mettre son nom à l'ouvrage (la seule chose qu'il y mette du sien), raccole de malheureux jeunes gens, légers de science. Les pauvres enfants, pressurés par l'auteur titulaire et sentant bientôt quel licou les étrangle, ne tardent pas à se venger par cent tours pendables. Marmiton échappé de la cuisine parisienne, je sais ce qui se passe dans ces gargottes de la littérature. Dans le voisinage de la nôtre, il y en avait, voilà trente ans, une autre très-importante. Elle était dirigée par un membre de l'Institut, qui était presqu'un grand personnage, admis dans l'intimité aux Tuileries. En ce temps-là, notre savant travaillait, c'est-à-dire faisait travailler (car le temps lui eût manqué pour lire seulement les livres qui portaient son nom), à une biographie des grands hommes de la France. Parmi les serfs de sa manufacture, l'un d'eux, un peu trop espiègle, se mit à composer pour cet ouvrage la vie d'Alibaud, qui avait tenté récemment d'assassiner le roi. Jeanne d'Arc, au dire du jeune biographe, n'avait pas plus de vertu ou de patriotisme que ce régicide; c'était la fleur des pois des illustres de la France, et son crime était l'action la plus glorieuse et la plus

Digitized by Google

innocente qui se pût faire. Le volume composé, imprimé et relié, le savant s'empresse de le porter aux Tuileries. Les hôtes de ce lieu le choient, le caressent plus encore que de coutume. Une jeune princesse, par complaisance pour la vanité de l'auteur, s'empresse de feuilleter le livre nouveau et tombe par hasard, — le hasard est quelquefois bien maladroit, — sur la malencontreuse biographie, l'apologie de l'assassin de son père! Quel effet, quel embarras, quel trouble produisit cette découverte, vous vous l'imaginez mieux que moi. Tout ce que nous sûmes, c'est que le jour même, un carton fut composé, le personnel du bureau d'esprit congédié et les médecins appelés. Notre savant était au lit avec une fièvre chaude qui lui dura six semaines ; après quoi il se remit à composer des œuvres aussi consciencieuses que devant, et retourna au château où on l'avait plaint de son indisposition après avoir ri de sa mésaventure.

Certes, tous les livres composés à Paris aujourd'hui ne contiennent pas des malices comme celles-là, mais il est toujours bon de se tenir en garde. En tous cas, les vieux auteurs, outre leurs autres mérites, ont celui, très-grand pour nous, d'avoir écrit eux-mêmes leurs livres.

Mais c'est assez de badinage. Pardonnez-le-moi, Monsieur, et soyez bien assuré que, comme je le disais tantôt, je suis persuadé que ce catalogue n'est ni votre œuvre, ni celle d'un fonctionnaire de votre département. Je ne veux pas cependant vous disculper tout à fait. Vous avez péché par excès de bonté. Une autre œuvre apocryphe, je veux parler maintenant de la *Liste générale des livres adoptés pour être donnés en prix dans les Athénées royaux*, ayant paru sous votre nom le 1er mars 1869, (pourquoi pas le 1er avril?) et le faussaire n'ayant pas été poursuivi, vous avez encouragé d'autres gens à oser l'imiter, par exemple celui qui a fagoté votre catalogue des écoles normales.

Il y avait pourtant matière à vous indigner, à déférer au procureur du roi la *Liste générale*, afin que personne ne pût supposer qu'un ministre belge, chargé de l'instruction publique, en fût l'auteur.

Sylla, Marius, les Triumvirs furent, ce dit-on, de hardis proscripteurs. C'étaient, croyez-moi, des enfants, de timides enfants en regard du barbare qui a choisi les auteurs dignes d'être distribués en prix.

Outre toutes les lacunes ou presque toutes celles que j'ai eu la douleur de signaler dans l'autre catalogue, et que je retrouve dans celui-ci, notons, en courant, parmi les « ouvrages ayant rapport à la langue grecque » et latine, l'absence du livre de Jules Girard sur

Digitized by Google

Thucydide, petit volume qui fait si aisément comprendre cet auteur d'une beauté sévère et inaccessible, je ne dis pas aux jeunes gens, mais même aux esprits mûrs. Je cherche Sainte-Beuve et ses Études sur Virgile, non pour ces Études mêmes qui sont d'une faiblesse déplorable, mais pour l'appendice, dans lequel, analysant Quintus Calaber, il fait sentir combien la poésie grecque, pour avoir respecté la simplicité et le naturel, dans sa maturité, conserve, dans sa vieillesse, de fraîcheur et de franche saveur. Je ne vois pas Tissot, qui fut le créateur et qui est resté le maître de la littérature comparée.

Pressons le pas, et, — sans faire l'énumération de tous les auteurs accueillis sans discernement, de tous les bons et excellents écrivains condamnés; mais afin de donner une idée de la collection que vous appelez « ouvrages littéraires français, » bel habit d'arlequin, en vérité! — qu'il nous suffise de dire que Bourdaloue coudoie M. Thomas Braun!

Pour l'histoire et la géographie, nous pouvons être également très-courts. Sans critiquer votre affection pour M. Colin de Plancy, et pour l'illustre M. Cahours, que nous n'avons pas l'honneur de connaître, nous ne mentionnerons que Capefigue duquel Catulle, usant du privilége du latin, a dit, sous le nom de Volusius :

> At vos interea venite in ignem,
> Pleni ruris et inficetiarum,
> Annales Volusi, cacata charta.

C'est peu propre, c'est dur; mais enfin, que voulez-vous, c'est un peu vrai.

Voyons, Monsieur, soyez de bon compte, est-ce bien pour des élèves des athénées royaux que je vois figurer, parmi les *Livres d'éducation et de lecture*, les OEuvres de Bouilly, qu'on a si justement appelé du « bouilli sans sel, » les livres de M^e^ Guizot, qui, sans avoir le talent de son roide époux, a trouvé l'art d'être plus maussade que lui. Et Berquin, et Blanchard, et Filassier! Vous voulez donc obliger nos enfants à s'écrier, en parodiant le mot d'un César : — Plût aux dieux que jamais maître ne nous eût appris à lire!

Du choix des auteurs belges, que n'aurions-nous pas à dire, si le temps et l'espace ne nous manquaient.

Enfin, entre quatre-vingt-dix-huit ouvrages de mathématiques, — votre catalogue est riche d'ouvrages de ce genre, — vous n'avez pu cependant donner une petite place à Clairaut, qui fit, pour M^me^ la marquise du Châtelet, l'amie de Voltaire, la seule géométrie

Digitized by Google

qui soit intéressante, amusante même, savante et toute d'application en même temps, enfin complétement dégagée du sot grimoire dont MM. Legendre et compagnie ont surchargé cette science.

Allons! allons! Monsieur, réveillez-vous, remuez-vous. Vous n'êtes pas un administrateur à la douzaine, et, pour employer une expression usitée dans les compagnies du beau siècle que vous avez le tort grave de ne pas assez révérer, — des ministres comme vous, il n'en vient pas deux en trois bâteaux. Votre excellente circulaire du 2 octobre le prouve. Elle fait le plus grand honneur à votre zèle et à votre intelligence. Fallait-il que votre catalogue vînt gâter le lendemain un si bon mouvement! Fallait-il, après avoir promis un phare à la jeune génération, lui donner, pour l'éclairer, rien que des lampions fumeux?

MAX. VEYDT.

Digitized by Google

EXPOSITION GÉNÉRALE DES BEAUX-ARTS

1869

IV

Voici venir les peintres du moyen-âge, du xv^e^ et du xvi^e^ siècles. Ah! MM. Albert et Julien De Vriendt, nous en donnez-vous des tapisseries, des manuscrits, des armures, des lingeries, des vêtements, des meubles et des accessoires, empruntés à tous les bric-à-brac, aux gravures, aux missels, aux tombeaux, aux verrières et aux collections de tout genre. Comment voulez-vous que nous allions vérifier si, quand vous nous transportez à Constantinople, au temps de Jeanne et de Marguerite de Flandre, nous ne sommes pas à Venise ou à Bruges, et vice-versâ; nous aimons mieux vous croire sur parole, tout en vous disant que votre manie de restitution archéologique n'est pas toujours bien amusante. On pourrait formuler les mêmes griefs contre M. Lagye, qui cantonne, lui aussi, ses personnages au milieu d'un tas d'antiquailles et de vieilleries de l'autre monde, dans ses petites toiles qu'il intitule : *L'enfant, la mère et l'aïeule; L'Atelier de maître Roch; L'Infidèle.* Pourtant, cet artiste pourrait provoquer un intérêt plus sérieux. Il le démontre par un certain nombre de têtes qui sont traitées d'une façon remarquable.

Aussi en pleine friperie du passé, les toiles de M. Pauwels : *Boccace à la cour de la reine Jeanne I^re^ de Naples;* et *Persécution des protestants dans les Pays-Bas.* Nous avons bien affaire encore ici à des recherches archéologiques qui nous semblent trop pédantesquement désireuses de se mettre en évidence; mais il y a autre chose. Les jeux de mouvement, de types, d'âge, de sexe et d'expression se donnent largement carrière dans ces deux toiles, et la lumière y est distribuée avec habileté. Arrangement trop systématique peut-être, que ces compositions qui se distribuent dans un large développement de lignes serpentines. On se demande aussi pourquoi, réfugiées dans un grenier, ces familles protestantes ont des

Digitized by Google

habits si pimpants qu'on les dirait sortis tout à dessein du vestiaire. Mais n'épluchons pas trop les détails de peintures qui nous donnent, d'ailleurs, de nombreux sujets de satisfaction et de plaisir véritable.

La joyeuse entrée d'un roi du tir, par M. Franz Vinck, d'Anvers, est une scène en plein air, habilement et spirituellement composée. Toute une ville de nos Flandres au moyen-âge est en liesse pour la réception d'un heureux ou adroit *schieter*. Le voilà, ce héros populaire à qui chacun fait fête : les autorités, les commères, les enfants surtout, qui prennent de ce brouhaha la meilleure part et qui s'en grisent. Voilà les pignons en marches d'escaliers, les façades en charpente à étages surplombant les rues étroites, les tourelles en poivrière qui les flanquent, les portes et les ouvertures moitié fenêtres, moitié bretèches, pratiquées moins pour l'entrée, la sortie et la circulation des personnes et de la lumière, que pour la défense et la sécurité de ceux qui s'y retranchent chaque nuit comme dans un fort. Tout cela, M. Vinck, c'est de l'érudition plus encore que de la peinture.

Il est indispensable à un Allemand, quand il est peintre, de payer son tribut au grand poète national, en rappelant, après Goëthe, comment Marguerite sortit un jour d'une église, fit l'aumône et fut aperçue du seigneur Faust qui se prit d'un ardent amour à la vue de tant de charmes et de naïveté. Méphistophélès, le sacripant, se charge de la duègne et ménage au docteur rajeuni le moyen de pénétrer chez l'infante. Assez, assez, n'est-ce pas ! c'est une histoire que racontent toutes les boîtes de Spa, toutes les pipes de porcelaine d'Outre-Rhin, toutes les gravures allemandes qui luttent aujourd'hui avec la rue Saint-Jacques de Paris pour béotifier le monde. Il est donc difficile d'échapper à la banalité de cette légende germanique en y apportant des éléments nouveaux. Ce n'est point par de riches costumes du XIV^e^ ou du XV^e^ siècle que vous y arriverez, M. Koller, vous qui avez entrepris cette lutte difficile avec Goëthe ; c'est en nous montrant cette Marguerite idéale, cette blonde de nos rêves que tous nous avons entrevue en lisant le poète, mais dont les arts du dessin n'ont pas, jusqu'à ce jour, réussi à tracer les contours, à fixer les gracieux linéaments.

Votre Marguerite sortant de l'église, M. G. Koller, est une jolie peinture, bien étudiée dans toutes les parties, mais ce n'est pas encore Gretchen, c'est-à-dire la jeunesse, le charme, la beauté naïve et blonde qui transporte tous les cœurs et qui s'ignore elle-même. Allons, maîtres peintres, en avant ! un beau but qui n'est pas encore atteint ! Créez-nous pour ce type inédit une figure angélique comme

Digitized by Google

Greuze en a trouvé une pour sa *Fiancée du village*. Ce n'est pas plus difficile que cela.

Place aux foudres de guerre, au génie des batailles, aux peintres que la gloire des boucheries humaines enflamme, que l'éclair jaillissant des armes bien fourbies illumine et pour lesquels il n'y a de héros que les gens coiffés d'un casque, d'un bonnet à poils, d'un schapska, et dont les vêtements bigarrés comme ceux qu'on montre en foire, sont agréablement mélangés de passe-poils, de nœuds hongrois, de galons, de revers, de boutons éclatants.

Nos pères avaient-ils des uniformes quand ils luttaient contre les Romains? C'est ce dont M. Luminais ne s'inquiète guère. Il nous montre des guerriers gaulois qui fuient désespérés d'une bataille perdue où leurs glaives en tronçons leur ont fait défaut. Ils se lancent à cheval dans un ravin, sans s'inquiéter de la chute épouvantable dont leurs montures effarées ont seules la perception. La lutte continue, impitoyable, dans le lointain. Voilà une page simple et dramatique au moins, parmi les affreuses tueries que permet « le Dieu des armées. »

En suivant l'ordre chronologique, nous rencontrons le tableau de M. E. Nieuwenhuys, qui nous a envoyé la rencontre de Louis XIII et de Richelieu devant Perpignan. Le mérite de ce tableau tient surtout à l'habileté, à la vérité avec lesquelles sont traités le paysage, les lointains, les détails stratégiques d'un vaste mouvement de troupes qui prennent position autour de la ville. Les chevaux sont aussi assez bien compris. Les figures du premier plan laissent à désirer. D'ailleurs, la composition est entendue à la façon de ces ensembles, moitié vues à vol d'oiseau ou vues cavalières, moitié tableaux sur les premiers plans, comme les demandaient à Teniers, à Vandermeulen et autres peintres moins célèbres, les grands personnages des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, à propos des journées mémorables dans lesquelles ils avaient figuré, commandé en chef ou en sous-ordre. Partant, pas de véritable intérêt pittoresque.

Costumes militaires de fantaisie, épisodes imaginés plutôt que véritables scènes militaires, scènes de reconnaissance, de corps de garde, aussi sous Louis XIII, que les tableaux de MM. Brillouin et Patrois.

Une peinture d'aspect neuf et piquant est le tableau de M. Brown, intitulé : *Le comte de Saxe et son état-major*. Le personnage principal inspecte un champ de combat. Il est vêtu d'une espèce de houppelande jaune paille dont l'effet est vif sur les tons neutres du voisinage. Il est fâcheux que cette toile, bien combinée pour l'harmonie, soit brossée sous la jambe sans étude suffisante des détails.

Digitized by Google

M. Lahalle nous fait voir une marche de la légion belge au Mexique. Fait d'armes sur lequel on ferait bien de ne pas insister et qui ne rapportera beaucoup d'honneur ni à ceux qui l'ont conseillé, ni à ceux qui l'ont organisé, ni même à nous tous qui, citoyens d'une nation émancipée à la suite d'une révolution populaire, avons laissé partir nos enfants égarés, allant au-delà de l'Océan, pour seconder une entreprise aussi contraire à notre origine et à nos principes!

Nous allions oublier M. Schaefels qui, dans des scènes mi-maritimes, nous représente des engagements furieux entre Gueux et Espagnols, où l'on se bat à la dague, à l'épée, au pistolet, à l'espingole, à la pertuisane, à quoi donc encore? M. Schaefels est familier avec les choses de la marine d'autrefois. Il peint dans la pâte, sait dessiner, connaît les effets de lumière dans les ciels, sur les eaux; il a le ton chaud, sobre, vigoureux, harmonieux. Il lui manque ce je ne sais quoi qui donne à une toile un air de conviction et d'autorité qui fait dire au spectateur : Tiens, tiens, voilà qui est vu de façon neuve et vraie. C'est ainsi que la chose a dû se passer.

Des tableaux de guerriers modernes, nous en avons quelques-uns, sans compter des *chasseurs en vedette*, des soldats qui montent la garde en *contemplant un médaillon*, des guerriers qui font la soupe, ou qui font la cour à des bonnes d'enfant. Un des moins banals est un bivouac en Afrique de M. Beaume, où les incidents d'une halte sont singulièrement rehaussés par la visite d'un lion suivi de sa lionne, qui voudraient bien manger autre chose que ce qui chauffe dans les marmites. Heureusement qu'un ravin fort rassurant pour nos guerriers français sépare les divers acteurs affamés, chacun à sa façon, de cette scène de préparatifs culinaires.

Au siècle dernier, au milieu d'une époque de décadence, si l'on ne considère que le grand art, mais bien fertile en peintres d'une habileté qu'on n'a pas dépassée dans les genres inférieurs, survint un créateur qui tenta d'élever la peinture de genre rustique à la hauteur d'une école. Ignoré, encore sur les bancs de l'atelier, et non des plus forts de son cours, du jour au lendemain son début le rendit célèbre. Nous avons nommé Greuze. En ce moment, la littérature opposait volontiers à la corruption des villes et des cours, l'homme des champs, voire l'homme primitif, le sauvage. La jeune reine de France se faisait construire une laiterie à Trianon. Les écrivains, à l'envi, Marmontel, Florian, sans parler de Rousseau, de Voltaire et de bien d'autres à la suite, ne voyaient de vertus qu'au village et dans les bois écartés. Il y avait toute une paysannerie de convention, à l'opéra, dans les romans et les nouvelles, dans les gravures du temps ornées de quatrains sentimentaux, sur les éventails et les écrans

Digitized by Google

peints, où les bergers, en veste de satin et en souliers à hauts talons, ornés de nœuds de rubans, s'en allaient à l'ombre des trembles et des charmilles, offrir à des compagnes, aussi coquettement vêtues et tenant une houlette parée de rubans comme les chaussures, des nids de tourterelles dénichées dans les bois ou les rochers d'alentour.

Greuze parut. Il fit révolution dans le genre. Il fut le réaliste du moment. Tout imprégné des idées de son temps, il les traduisit à sa façon, en y intercalant des types, des costumes, des accessoires pris sur le vif. Le fond des conventions dominantes, il ne tenta point de le corriger; il le subit probablement même à son insu, car il était convaincu comme tous les créateurs. S'il n'a pas étudié le paysan méchant, vindicatif, envieux et grippe-sou; s'il ne l'a pas rendu sous les odieux aspects qu'il revêt au village véritable, comme on peut l'observer tous les jours chez d'énergiques représentants de tous les vices de l'humanité, plus apparents à l'artiste observateur, parce que la vigueur et la santé y apportent à la campagne un relief, des aspérités et des saillies que les grandes villes fondent et polissent, c'est que Greuze, lui aussi, acceptait sans doute comme une loi indiscutable la vertu native de l'homme, que la civilisation n'a point pervertie.

Sans poursuivre davantage cette rapide échappée dans le domaine de l'histoire de l'art du XVIII^e^ siècle, nous n'aurons pas de peine à faire admettre que Greuze est toujours à la tête d'une nombreuse clientèle d'élèves et de gens qui adoptent de confiance ces traditions-là. M. de Block est une continuation de Greuze, dans sa *Lecture de la Bible dans une cabane de pêcheurs, environs de Blankenberghe*, ainsi que dans sa *Convalescente*. Bonne peinture, groupes savants, coloris très-habile, toutes les conditions d'une adroite exécution et d'un résultat convenable ; tout, hormis l'originalité de personnages vivants, agissant quelque part sur un coin de la terre et non dans un cerveau d'artiste plein de réminiscences et de redites.

M. Van Trigt, d'Amsterdam, se rattache évidemment à l'école sentimentale de Greuze, dans son tableau : *Un jour de douleur*. Une vague figure d'homme gît dans une alcôve. C'est un mort ou un malade à l'agonie. Pleurs de la femme, qui tient un enfant dans ses bras et aux jupons de laquelle une petite fille se cramponne. Scène attendrissante, effet sobre et vigoureux, lumière large, dessin fort estimable. Quelques accessoires, comme l'horloge et certains vases, sont en désaccord, par la richesse relative de ces objets, avec les vêtements humbles et l'intérieur de la modeste demeure que la misère envahit.

Un autre tableau de M. Van Trigt : *Ph. Mélanchton, professeur*

Digitized by Google

à l'Université de Wittemberg, est conçu en d'autres conditions de facture et de composition. Le maître est debout. Des élèves de tout âge et de toutes conditions l'entourent. Le jour, qui vient le frapper de face, partant des fenêtres, éclaire tous les auditeurs de façon inégale. Il laisse les uns dans l'ombre, d'autres dans la demi-teinte. Une bonne figure de vieillard est découpée çà et là par des rayons qui détachent vigoureusement ses mains posées sur un livre. Ils atteignent plus bas un adolescent richement vêtu et vu de profil. Dans l'ensemble de la scène, on remarque d'excellents types qui, tous, soit par reflets, soit à l'aide de certains jeux de lumière se filtrant à travers l'assemblée, sont placés à leur plan et se font réciproquement valoir. Au milieu de cette heureuse disposition, le principal acteur est peut-être la figure la moins réussie. Peut-être aussi les têtes de certains personnages sont-elles trop peu diversifiées. On dirait une réunion de famille; ce qui ne peut être admis.

Encore sorti directement des traditions de Greuze, M. H. Bource, qui nous représente sous le titre : *la Fatale nouvelle*, deux marins qui viennent annoncer dans la famille d'un de leurs compagnons, que celui-ci est mort ou bien a disparu dans une de ces mille mauvaises fortunes de mer qui, plus souvent que les bonnes, sont le lot des marins. Énergiques et rudes figures de matelots, bien rendues. Quant à la famille, rien de saillant dans l'arrangement et les groupes disposés tout à fait suivant les conventions stéréotypées du genre.

Une idée heureuse s'est présentée à l'imagination de M. Tassaert qui l'a mise à profit assez heureusement. Il a représenté la parabole de *l'Enfant prodigue*, mais en changeant les sexes des personnages et les plaçant dans un humble intérieur de notre temps, au lieu du milieu biblique de l'Évangile. C'est une mère qui reçoit une fille pécheresse, gardant encore dans son costume quelque trace d'une élégance interlope. Une jeune fille regarde la scène en se livrant à des travaux de ménage, son cœur se partage entre l'attendrissement et l'orgueil blessé par les hontes que la sœur aînée a fait rejaillir sur la famille. Scène traitée avec discrétion, dans un ton gris chaleureux qui rappelle bien les faciles colorations de Greuze; dessin exact, attitudes correctes, quoique d'un faire maigre et timide.

La lecture de la lettre d'un fiancé, de M. R. Wylie, est une scène bretonnante qui rentre dans le cadre général des réunions de familles rustiques. Quelques bonnes études se font remarquer dans l'ensemble, trop blanc et noir pour que le clair-obscur ait un mérite quelconque.

M. Van Muyden, de Genève, a trois tableaux qui ne relèvent pas

Digitized by Google

complétement du genre dont nous sommes en train de grouper les spécimens. Ce sont : *La neuvaine de Noël à Rome; Mère et enfant; Moines devideurs.* Le premier représente des pifferari italiens faisant retentir les arcades d'une sorte de chapelle souterraine du bruit de leur musette en l'honneur d'une madone. Les têtes de ces deux musiciens respirent l'énergie méridionale et le brûlant désir d'obtenir le prix de leurs prières. Une femme avec un enfant est derrière eux tout à fait dans l'ombre. Piquant effet de lumière qui a dû être pris sur nature, car, sans être éclatant, toutes les dégradations en sont exactes et le pouvoir en est plus grand que celui de mainte peinture tapageuse. Les autres tableaux de M. Van Muyden n'ont rien de bien saillant. Ce sont des compositions sages, assez correctes, éclairées habilement surtout, ce qui paraît être une des préoccupations de l'artiste.

Puisque nous avons parlé de l'Italie, saisissons l'occasion de placer un mot d'un charmant petit tableau de genre de M. L. Zuccoli de Rome, qui, sous le titre : *Famille d'un paysan*, nous représente un intérieur des environs de Rome, un homme, une femme avec un enfant et une autre figure de fond. Il y a dans ce petit tableau une suprême habileté de dessin, de coloris vigoureux et sobre, ainsi que d'expression. Le faire rappellerait la touche hardie de notre Teniers, s'il s'y rencontrait ces tons argentins dont le maître flamand avait le secret dans sa belle manière. Mais à cette hardiesse de travail, M. Zuccoli joint une noblesse et une élégance de dessin que l'artiste copie tout naturellement chez ses modèles, mais qui n'en est pas moins fort habilement interprétée. Malgré nos recherches, il nous a été impossible de rencontrer *Le pauvre Irlandais* du même peintre. Nous le regrettons vivement, car la toile que nous avons vue nous avait singulièrement affriandé.

M. Burgers nous transporte en Hollande ou en Frise, à l'aide de sa toile nommée *le Télégraphe;* scène d'amoureux; une jeune fille tricote, un jeune homme, à l'autre bout de la table, tient la pelotte. Est-ce à dire que son fluide a le pouvoir de transmettre à sa compagne des chocs irrésistibles. On le croirait, à voir l'attitude embarrassée des deux charmants jeunes gens. Fond éclatant de lumière, parti-pris très-décidé de clair-obscur. De l'élégance dans les formes; mais coloris de clinquant et sans vérité réelle.

Nous sommes toujours dans la peinture sentimentale ou plutôt pleurnichardement réaliste en nous rappelant les tableaux de M. Cleynhens d'Anvers : *L'Hospice; Intérieur de la rue des Brasseurs, à Anvers; id. de l'Eglise Saint-Jacques*, même ville. Ces intérieurs seraient assez bien vus, n'étaient les figures affreusement

Digitized by Google

communes et maladroitement dessinées qui les hantent. Vraiment, à en croire M. Cleynhens, ne dirait-on pas qu'Anvers est peuplé de goîtreux, de béquillards et de francs-mitoux, tandis que la population y a un renom tout différent. Singulière manie de ne voir dans la nature que ce qu'elle a de mal venu et de repoussant! Gardez donc pour vous ces affligeantes dispositions qui vous font traduire en traits mal plaisants ce qui vous entoure.

Puisque nous avons parlé de réalisme, voici M. De Groux, qui a fait naguère tant de tapage, lors de ses débuts dans cette carrière, et qui paraît s'être considérablement modifié. Ce n'est pas qu'il traite des sujets plus gais; non, il voit toujours dans la nature ce qu'elle offre de plaintif et de mélancolique. Mais son faire est autre. Il serre son dessin de plus près. Il étudie les détails et les sait mieux sacrifier à l'ensemble. Son coloris n'a pas gagné comme son dessin et sa composition. Ses tableaux du salon de 1869 ont nous ne savons quel aspect roux et mordoré qui semble indiquer un parti pris fâcheux. Toutefois, hâtons-nous de rendre hommage au sentiment profond qui se communique à l'aspect de son tableau intitulé : *La Séparation.* Un jeune paysan quitte son pays. Va-t-il bien loin et part-il pour toujours? On le devine à l'aspect de morne désolation de tous les acteurs de ces poignants adieux. Et M. De Groux a eu la rare habileté de rendre l'émotion extrême de la scène, sans éclats, sans gestes violents. C'est la réserve qu'il y a mise qui cause le plus grand effet. On comprend que tous ces malheureux vont éclater tout-à-l'heure en sanglots désespérés, mais qu'ils se contiennent tant qu'ils peuvent, afin de ne point compromettre le courage qui doit rester à chacun d'eux.

L'autre tableau de M. De Groux : *Le Pélerinage*, représente une femme, une sorte de fermière sur un cheval qu'un valet de ferme tient par la bride et conduit par les déclivités assez raides d'un chemin de traverse. Même sentiment de douleur contenue et désespérée qui fait le fond des expressions que M. De Groux rend habituellement avec tant de navrante acuité.

Nous voici arrivés à la limite extrême de la peinture dite de genre. Nous avons réservé pour cette dernière partie l'examen des ouvrages humoristiques et comiques, c'est-à-dire des peintures destinées à nous mettre en belle humeur et celles qui nous convient à nous dérider tout à fait.

Occupons-nous d'abord d'une toile de M. C. Becker, membre du Sénat de l'Académie royale de Berlin, dont le sujet, tiré de Goëtz von Berlichingen, de Goëthe, représente *le jeune Franz prenant congé de l'évêque de Bamberg, lequel fait une partie d'échecs avec la belle*

Digitized by Google

Adélaïde de Walldorf. Ce tableau a été, dès l'ouverture de l'Exposition, l'objet d'un engouement extraordinaire. Plus tard, on s'est refroidi et l'on n'a pas tardé à en parler dans quelques journaux d'une façon assez leste.

Il en a été de même du tableau de M. Vautier, de Dusseldorf, intitulé : *La rixe apaisée*. Ces revirements passionnés de l'opinion prouvent assez que ces deux toiles ne sont pas des œuvres ordinaires. Nous ne nous attendions pas à recevoir de l'autre côté du Rhin des travaux de cette sorte. Pendant que le public, sur la foi des articles de revues et de journaux, et même de livres fort doctement élaborés, s'imaginait que là-bas on ne s'occupait que de cartons, que de peinture murale héroïque et de majestueuse décoration, ne voilà-t-il pas que nos Germains, épris de la palette anecdotique et familière ayant cours à l'Occident, ont voulu à leur tour s'y exercer. Eh bien ! messieurs du velours, du satin et de la réalité, que dites-vous de ce petit coup d'essai de nos rêveurs? Croyez-vous toujours que les fortes études égarent ceux qui s'y livrent et qu'après avoir compris les formes de la Vénus de Milo, du Thésée, de l'Ilyssus et des métopes du Parthénon, on ne puisse plus vous suivre et rendre ce qui se passe en des régions moins élevées?

La peinture de M. C. Becker réalise complétement à nos yeux ce programme tracé par Josuah Reynolds : Étudiez avec calme toutes les parties de votre tableau, calculez avec soin les détails et les contrastes de la composition; puis, lorsque tout est agencé, décidé, arrêté, procédez à l'exécution avec chaleur et résolution.

Quant au second tableau, il n'est pas, à beaucoup près, entendu de cette façon. L'exécution de M. Vautier y a été aussi calculée, aussi travaillée que la composition. Il en résulte quelque froideur de coloris, compensé par de fortes études d'expression que jamais il n'est possible d'atteindre à un degré aussi éminent par le travail de premier jet.

Le jeune Mozart; les Amateurs de bouquins, à Paris; les Marionnettes en famille, de M. Hillemacher, de Paris, sont de petites toiles bien réussies, comme qui dirait des aquarelles traduites à l'huile. Il en est de même des peintures de M. Billet : *la Partie de M. le maire;* de M. Dela Charlerie : *le jeune Lulli, marmiton chez M^lle^ de Montpensier*, s'exerçant à jouer du violon dans une cuisine au milieu des apprêts et des accessoires du service de la bouche : ainsi de M. Verwée, dans une figure à mi-corps, intitulée : *un Actionnaire;* de M. Schlœsser, dans un tableau nommé : *une Bouteille de Champagne;* de M. Guillemin dans ses Bretons, gentiment arrangés; de M. Guglielmi, dans *la Présentation au car-*

Digitized by Google

dinal et *la Présentation d'une requête*, scènes romaines. N'oublions pas de mentionner le tableau de M. Werner : *le Brocanteur*, ni celui de M. Vannutelli, scène appelée : *l'Insinuation*, où des religieuses cherchent à faire une prosélyte et une compagne de couvent d'une jeune fille qui ne paraît pas s'y prêter beaucoup. Dans ce tableau, encore fort indécis quant aux qualités qu'on y peut rencontrer, il y a des détails fort remarquables; ainsi le couvent des nonnes qu'on aperçoit dans le fond, bonne étude de paysage bien vu.

Deux dames ont déployé un talent qui ne permet pas qu'on les passe sous silence : Mlle A. Kindt a peint un tableau qui ne manque pas de qualités fort aimables, sous le titre : *l'Entente cordiale*. Il représente une jeune fille, un chien et un chat déjeunant de compagnie. Ce tableau, de grande dimension, renferme des accessoires et des parties peintes avec force et vérité.

Nous avons aussi à mentionner une figure de Mme A. Salles-Wagner de Nîmes : *Italienne travaillant à l'aiguille*. Ce tableau, pour la beauté idéale de la tête et des mains, la disposition habile de la composition, la facilité sûre et exacte de l'exécution dans toutes les parties, ne le cède à aucune des meilleures toiles de l'Exposition. Il atteste des connaissances, des études, un goût, élevés et solides.

N'oublions pas une artiste qui donne droit à nos premières observations sur les expositions entreprises par l'État. Mlle V. Bovie n'a pas besoin de cette protection; elle expose chez elle et, qui plus est, elle ose aborder la grande peinture : *in magnis voluisse sat est.*

MM. Madou, Bakkerkorf, A. Luben, Meyerheim, T. Gérard, Daumier, D. Oyens, sont les vaudevillistes et les représentants du genre bouffe au salon. M. Madou a envoyé quatre petites toiles : *le Pessimiste; une Mauvaise langue; la Méfiance mutuelle; Qui casse paie.* M. Madou a sa voie tracée; il n'en sortira pas, et vraiment il aurait tort. Si ses figures sont uniformément courtes et dessinées quelquefois de façon à laisser difficilement décider si les vêtements qui les couvrent n'ont pas été étudiés d'après le mannequin plutôt que d'après nature; en revanche, les expressions en sont si spirituellement, si nettement arrêtées, qu'elles empêchent de souhaiter d'autres qualités plus sévères.

M. Bakkerkorf, de Leyde, cultive les sujets presque microscopiques, et cependant il y apporte une verve entraînante et un faire très-large. M. A. Luben, de Berlin, nous a envoyé une scène d'un comique achevé, et néanmoins observée sur nature. C'est un solliciteur, sorte de juif polonais, dont l'obséquiosité est plaisante à côté

Digitized by Google

d'un huissier de salle, moitié bourgeois, moitié soldat prussien, qui lui donne, du pouce, sans se déranger, des indications.

M. Meyerheim a un tableau d'écuyers de cirque avec chevaux bien dessinés, avec figures de ces nomades forains, assez drôlatiques. M. T. Gérard nous égaie par de bonnes figures allemandes. Un tableau fort ingénieux dans son petit cadre est : *une Victime du beau temps*, de M. D. Oyens, qui nous représente un marchand de parapluies se rafraîchissant, très-fatigué, très-désespéré, après une longue course infructueuse par un beau soleil qui ne fait songer personne à lui acheter ses produits.

En ce temps de spécialités et de division du travail, on ne trouve pas étonnant que les peintres d'animaux se soient partagés en catégories distinctes, étudiant séparément, les uns les chevaux, les autres les vaches, d'autres les moutons, les chèvres, les chiens, les hôtes de nos basses-cours.

MM. Vandervin, Verschuur et Van Kuyck se font remarquer parmi les peintres de chevaux. Le premier prend volontiers pour modèles des chevaux de travail, même vieux et infirmes. Il se plaît à rendre leur poil hérissé, leurs membres fatigués, leur charpente osseuse qui partout fait saillie. M. Verschuur ne voit, lui, que des chevaux bien portants, à robe luisante comme une casserole fourbie par une maritorne hollandaise. M. Van Kuyck s'adonne à l'étude du cheval de ferme, solide et bien choisi par des cultivateurs à l'aise. Il s'introduit dans les écuries de ce qu'on appelle les bons paysans, et nous raconte ce qui s'y passe. Il voit distribuer la provende plantureuse et la paille du couchage. Ce sont partout croupes rebondies, larges encolures, solides jarrets, sabots fermes et retentissants qu'il reproduit. Si la poésie est absente de ces lieux si bien pourvus, on y retrouve un sentiment de force et de bien-être qui a son mérite. M. Van Kuyck comprend le clair-obscur et le pratique avec habileté; seulement, il nous est difficile d'admettre que, dans des écuries où les chevaux sont si bien soignés, on laisse pénétrer dans les mangeoires les poules et les pigeons, dont les ordures occasionnent aux chevaux un dégoût. Cela ajoute au pittoresque, non à la vraisemblance.

MM. Schreyer et Otto Von Thoren peignent volontiers les chevaux des steppes russes et des plaines de la Hongrie et de la Transylvanie. Ils les agrémentent de paysages pris dans ces contrées orientales, et d'effets de neige, d'hiver ou d'orage.

MM. Ed. et C. Tschaggeny représentent tous les animaux domestiques, qu'ils connaissent parfaitement. Le dernier fait même une pointe parmi les troupeaux de l'Orient dans : *une Marche d'Arabes*

Digitized by Google

au col des Beni-Aïcha. Ces messieurs devraient se défier des tons roux et jaunâtres qu'ils emploient trop exclusivement, croyant sans doute se servir de tons chauds. Même observation à M. Robbe, qui en abuse aussi très-fréquemment, malgré tout le talent qui le distingue, et qui serait complet s'il pouvait enfin nous faire comprendre la fraîcheur des champs et de tout ce qui les anime. Où la demandera-t-on, si on ne peut la rencontrer dans les choses rustiques?

MM. Maris et Van Marck de Lummen, sont à la recherche de la manière transparente, légère et animée, de Troyon; ils feraient bien de tâcher d'être eux-mêmes. MM. Verwée et Stortenbeker ont de belles études de vaches, fort originales et vraies. Bonne voie qu'ils doivent s'efforcer d'agrandir. Nous en dirons de même des vaches M. J.-H.-L. de Haas, et de son tableau intitulé : *Menace d'orage.* M. de Gronckel a aussi peint vache et vachère, et n'y a pas trop mal réussi. MM. C. Jacque et Verlat savent peindre les moutons; le premier surtout. Leurs tableaux sont vus avec plaisir.

On connaît le talent de M. J. Stevens à peindre les chiens. Il est toujours le même au Salon. M. Claude, peintre de sujets de vénerie, est moins répandu chez nous. Ses tableaux de cette année ont été remarqués, surtout celui nommé : *un Rendez-vous de chasse.* Nous n'avons pas goûté autant, à beaucoup près, ses tableaux de genre, dont les chiens sont pourtant étudiés admirablement.

On ne peut pas affirmer que la division des genres ait été tout profit pour les artistes. Ainsi, dans le paysage, la marine, les fleurs et même les accessoires, les grandes études soutiennent visiblement ceux qui, les ayant pratiquées, se sont, plus tard, adonnés à des sujets dans lesquels la figure humaine n'apparaît plus comme condition principale, ou même ne se montre pas du tout.

Autrefois, les maîtres n'acceptaient pas les distinctions ni les catégories que nous admettons aujourd'hui. Le Titien, Rubens, Murillo, le Poussin, peignaient les animaux, le paysage, les fleurs, avec autant d'habileté que nos meilleurs spécialistes. Par surcroît, ils introduisaient dans ces particularités une poésie, un mouvement, une vie dont il n'y a plus d'exemple de nos jours.

D'ailleurs, parmi les objets extérieurs qui nous apparaissent, à la surface de la croûte terrestre, tout ce qui vit, animaux et végétaux, n'a-t-il pas de nombreux points de contact? Les mêmes corps simples servent à la composition de chacun d'eux; l'homme se les assimile à peu de chose près, comme les autres animaux et les végétaux. La matière incrustante des arbres a beaucoup d'analogie avec celle qui constitue notre charpente osseuse. Ils ont, comme nous, un appareil respiratoire d'inhalation et d'exudation. L'écorce rugueuse

Digitized by Google

de certaines espèces rappelle la cuirasse des pachydermes, des sauriens et des invertébrés, des crocodiles, des rhinocéros, des crabbes, des homards, des écrevisses, comme l'écorce mince d'autres familles fait songer à la peau fine et délicate de l'enfant et de la femme. La chevelure, le système pileux, les ongles, la plume de l'oiseau, l'écaille du poisson, se retrouvent parallèlement dans la nature végétale comme chez les animaux.

Si nous prenons ailleurs que dans les sciences d'observation les rapprochements similaires que fournit à la pensée la vue de la nature végétale, à l'instant chacun de nous se rappellera de nombreuses sensations éprouvées presque à notre insu. Le vent qui fouette les arbres échevelés, qui infléchit les branches et le feuillage vers le point opposé, fait songer immédiatement à nos vêtements, à nos manteaux, emportés de même. L'eau, les inondations, font pendre, suinter péniblement les branchages touffus et les longues herbes, les collent humides le long des berges et des troncs, comme à nous nos chevelures, comme aux chevaux la queue et la crinière. Qui n'a vu un incendie de forêt sans penser aux auto-da-fé dans lesquels l'homme était fixé au poteau du supplice, comme l'arbre rivé au sol et offrant en apparence les mêmes caractères extérieurs de détresse et d'effarement? Ces ressemblances ne sont pas de pure imagination sans doute, car tous les idiômes en ont gardé la trace. Nous disons la parure du printemps, le linceul de l'hiver, comme nous attribuons en commun à l'arbre et à l'homme un tronc, des bras, des membres.

Ce n'est donc pas nous seuls, ce n'est pas un être humain ni une langue isolés qui attestons ces similitudes; elles sont les mêmes pour l'humanité entière. Et vous, artistes rabougris, descendants dégénérés des géants du xvi[e] siècle, vous prétendez interpréter la nature extérieure sans avoir étudié la constitution physique de l'homme? Jamais nous n'admettrons que ce soit le bon chemin à suivre.

Quoi qu'il en soit, force nous est bien de prendre notre temps comme il vient et nos paysagistes comme ils se présentent.

Honneur aux étrangers. Commençons par les Français, qui ont tant de peine à fournir de loin en loin, pour peindre la figure, un artiste comprenant les artifices du coloris et qui tout à coup ont fondé une excellente école de paysage, dont certainement les qualités les plus éminentes sont la force, la vérité et la sobriété de la couleur.

Parmi les morts, il faut citer deux des fondateurs de cette école, MM. Paul Huet et Camille Flers. Du premier nous avons eu quel-

Digitized by Google

ques études qui nous font comprendre que l'artiste étudiait amoureusement les eaux et les arbres dont il rendait poétiquement les allures diverses. De Camille Flers, nous devons aux soins de sa veuve quatre petites toiles qui rappellent la souplesse de talent et le coloris, intense et vrai tout à la fois, de cet aimable peintre qui se jouait des souvenirs de la Normandie et de tout ce qui s'offrait à ses yeux : accessoires, légumes, troncs d'arbres, lointains, plaines, prairies, ruisseaux.

M. Daubigny tient un peu de C. Flers, son coloris puissant dans la vérité. De plus, on voit combien il s'est familiarisé avec les A. Cuyp, les Hobbema, les Ruysdael et les Wynants. Seulement, il n'a pas comme eux la précision de la touche et du détail.

M. Diaz est connu. N'attendez pas de lui un souvenir exact de la nature. Mais ses percées de lumière dans les bois sont féériques. Son nom et son origine espagnols, N. Diaz de la Peña, sont en rapport parfait avec sa peinture ardente, pleine de feu et d'harmonie, mais lâchée dans l'exécution et toute de jet.

Tout à l'opposé de la gamme ibérique se trouve M. Corot qui semble n'avoir jamais vu de sa vie que la brume matinale s'élevant des étangs et des prairies au soleil levant. C'est un buveur de rosée, comme M. Diaz absorbe les rayons du soleil. Ils ont en commun une nature conventionnelle; tous deux ils se mettent peu en peine du détail exact, pourvu que la masse rende à leur gré un certain effet entrevu sur les eaux, dans les bosquets et dans le ciel.

M. Harpignies recherche plus la ligne et la sévérité. Sans avoir autant de naturel, M. G. Doré est plus habile peintre paysagiste que peintre de figures. Mais, comme nous l'avons dit, ces tableaux ne suffiraient pas à lui conserver la réputation qu'il s'est acquise par ses dessins. S'il a à cœur de se révéler comme peintre, il doit à sa réputation de ne la point amoindrir par des travaux aussi faibles de coloris et de facture.

Il y a, aux environs de Fontainebleau, un village appelé Barbizon, où se donnent rendez-vous les artistes qui s'en vont dans la forêt à la recherche des études. De là, une prétendue école de Barbizon. Cette école est représentée par MM. Herson et L. Richet qui nous ont envoyé des égides franches; le premier est plus chaud, plus vigoureux ; l'autre plus frais, plus inattendu.

Les tentatives des paysagistes français ont entraîné plusieurs des nôtres sur leurs traces. Ainsi, M. Chabry, M. Boulenger, M. Breton procèdent évidemment des récentes investigations que poursuivent les peintres français. Avec des fortunes diverses, ils vont en quête de la vigueur, de la sévérité du ton; aussi dirons-nous qu'ils exa-

Digitized by Google

gèrent comme eux le langage des masses, en négligeant peut-être trop ce qui devrait être analysé et perçu. Parmi les peintres étrangers, MM. Castan de Genève, et les Allemands Jongkind, Saal et Wahlberg sont aussi dans cette voie féconde, mais remplie d'écueils. M. V. Papeleu nous donne diverses vues tirées de l'étranger qui nous indiquent que son talent n'est pas-tout à fait resté en dehors de ces impressions.

Nous avons en Belgique aussi nos petites églises paysagistes, celle de Tervueren, celle de Flandre, des bords de la Meuse et des Ardennes. MM. Quinaux et Roffiaen émigrent; le premier étudie les Vosges et le second la Suisse. M^lle^ Beernaert est fidèle aux splendides et charmantes échappées que la Meuse et ses affluents ont affouillées et préparées pour le plaisir des yeux. Toute une génération nouvelle d'artistes pleins de zèle et d'ardeur parmi laquelle on distingue MM. de Bardemaecker et Dandoy, de Namur et de Salzinnes, y trouvent à l'envi de charmants motifs.

D'autres sont plus fidèles à leurs anciennes amours; nous ne les en félicitons, ni les en blâmons. On procède toujours de quelqu'un. Le tout est de savoir porter de façon originale les vêtements que l'on tient d'un tailleur quelconque. Parmi ceux-ci, nous citerons M. Lamorinière, qui étudie avec une attention extrême ses sites, ses arbres, ses terrains et ses ciels, mais qui a le défaut d'écrire trop complaisamment la minutie, le trait calligraphique du détail, en perdant de vue le grand modelé de la masse : Précisément l'inverse de ce que nous reprochions aux Français et à leurs imitateurs. Pour s'appeler maître, il ne suffit pas de faire pencher un des plateaux de la balance démesurément; il faut la mesure exacte et équilibrée dans toutes ses parties. MM. Ch. de Knyff, Kindermans, Keelhof, nous ont envoyé des tableaux fort agréables. Citons aussi MM. Kindler, E. Schœnfeld, de Beughem, Burnitz, Riancho Huberti et Bamberger. Le dernier nous a gratifiés de deux vues prises en Espagne et qui sont d'un effet très-original, ainsi que d'un faire habile.

M. E. de Schampheleer a donné l'essor à son talent. Le voilà maintenant lancé vers les digues et les canaux de la Hollande. Il en rend bien les eaux tranquilles et profondes; il touche avec hardiesse et sûreté la verdure pleine de sève de ces gras pâturages. Il y a dans les trois tableaux qu'il a envoyés au salon une vue plus étendue qui fait songer aux vastes perspectives et aux riches moissons, tremblantes sur pied, qu'autrefois il se plaisait à reproduire avec beaucoup d'originalité.

Nous devons à M. S.-L. Verveer, de La Haye, deux jolies toiles,

Digitized by Google

études des environs de Scheveningue, moitié paysage, moitié figures; grand mouvement et variété intéressante. M. Boudin, de Paris, a pris à peu près le même cadre pour les environs de Trouville; il y met des baigneurs du bel air, tandis que M. Verveer peuple sa grève de paysans hollandais. Chose étrange, M. Boudin est plus hollandais dans le sens des vieux maîtres hollandais coloristes que M. Verveer, qui l'est par le nom et le sang et non par les aptitudes.

M. J. Bossuet n'a pas vidé les cartons qu'il a rapportés d'Espagne. Ne nous plaignons pas trop s'ils sont inépuisables. M. Van Moer est dans la péninsule ibérique aussi. Il va lutter avec M. Bossuet, car déjà le voici à Cordoue, à l'Alhambra, en Portugal, sans qu'il ait renoncé à l'Adriatique. D'un curieux rapprochement, seront, sans doute, à de prochaines expositions, les souvenirs des deux artistes mis en parallèle. Déjà nous pouvons constater que M. Van Moer n'admet pas, comme effet constant des morsures d'un ardent climat, les tons de pâte roussie, de plumpudding et de cuir mordoré que nous avions jusqu'ici acceptés sur parole.

MM. Stroobant, Springer et Ouvrié sont en train de piller en Allemagne, dans la Bohême, le Brisgaw et la Forêt noire, tout ce qu'il y a de vieux pignons, de rues accidentées, de fontaines, d'absides et de façades de cathédrales, et de nous interpréter ces pittoresques contrées de façon à nous épargner le voyage, quoiqu'ils donnent furieusement l'envie à chacun de nous d'aller vérifier si la nature est parfois aussi splendidement éclairée et présente là-bas des chocs de lignes et des caprices de lumière aussi hardis qu'ils nous l'affirment.

M. H. de Braeckeleer, fils, ne s'inquiète pas de la brillante palette de son père, non plus que des délicatesses et de la vigueur de celle de son oncle H. Leys, que les arts viennent de perdre dans un moment où il n'avait pas dit son dernier mot. M. H. de Braeckeleer cherche à être vrai avant tout, fût-ce crûment et durement, et à être lui-même, ce dont il est grandement à louer. Aussi boit-il déjà dans son verre, et d'assez bonne liqueur même. Ses intérieurs rustiques sont ensoleillés; on y marche, on y voit tout peu à peu à son plan, sans arrangement pittoresque et préconçu : l'ordre ordinaire et le désordre que le va et vient du travail y apporte.

Peu d'hivers au salon. Ceux de M. Baron, de M. J. Montigny, avec chevaux, de M. T. Coosemans, de M. Marcette et de M. Raeymaekers : *Chasse au bois de Tervueren*, sont les plus remarquables. M. J. Van Severdonck a peint une course en traîneau avec chevaux, dans laquelle les figures sont fort agréablement traitées.

Digitized by Google

Les marines de M. Artan sont fort distinguées. Larges lignes, ton solide et vigoureux, et partout un aspect individuel et spécial qui ne permet pas de les prendre pour des banalités de souvenir. C'est vu et c'est d'ensemble. M. Clays continue à peindre ses eaux avec une transparence qui enchante. Ses navires n'offrent pas la même perfection. M. Musin tourmente toujours sa plage ostendaise, il voit sans cesse la vague courroucée, écumeuse et bondissante. Il ne donne guère l'envie de s'y aventurer. M. Jongkind nous donne une marine d'un ton vigoureux et décidé, d'un grand et harmonieux effet. Est-elle bien vraie?

Parmi les natures mortes, notons les deux tableaux si trompe-l'œil de M. Ph. Rousseau, de Paris : *Un Cellier*, et surtout : *Fromage de Brie*. M. Roybet, de Paris, peint aussi admirablement, comme on sait, des oiseaux morts. Feyt n'a qu'à bien se tenir, M. Roybet le serre de près. M^me^ Vervloet peint aussi les oiseaux et les natures mortes avec beaucoup de naturel.

MM. Robie, H. Robbe, Todd et E. Vandenbosch ont envoyé des tableaux de fleurs, de fruits et d'accessoires qui tous font admirer leur adresse singulière dans cet exercice de patience et d'observation.

La sculpture, cet art sévère et sobre qui dédaigne les secours étrangers à la ligne et à l'étude des formes pures, n'arrive pas facilement à produire chez nous des œuvres irréprochables, malgré les nombreux encouragements qui lui ont été prodigués pendant les quarante années qui se sont bientôt écoulées depuis que la Belgique lui a offert de contribuer à l'ornement de nos places publiques. Il y a progrès entre le monument de la place des Martyrs, et les dernières statues de nos artistes; mais il est lent. Faut-il attribuer cette marche peu rapide à vos études hâtives et peu serrées dans le dessin? Devons-nous en reporter une part au régime, à nos aliments, à notre climat septentrional qui tendent à développer les parties adipeuses des formes et qui ne dépouillent pas suffisamment, d'engorgements graisseux, les articulations, les attaches des muscles et les saillies, comme dans les contrées du Midi, où, d'ailleurs, les vêtements légers, et de nombreuses parties du corps non couvertes, permettent aux artistes une étude du nu de tous les instants? Toujours est-il que la sculpture, chez nous, a une tendance prononcée de pesanteur et de rondeur. Nos œuvres statuaires modernes, à peu d'exceptions près, ne donnent aucune idée de la souplesse, de l'agilité, de l'élégance des formes de l'homme.

Aussi, la plupart des pièces les plus remarquables du Salon nous viennent-elles du dehors. C'est ainsi que M. Carpeaux, le

Digitized by Google

sculpteur du groupe de la Danse à Paris, fort discuté cette année, nous a envoyé un bronze : *une Jeune fille à la coquille*, comprise dans ces formes sveltes que nos artistes étudient peu. La tête est peut-être maigre et vieillotte pour des membres et un torse d'aspect si juvénil. Le même artiste nous a fait part de plusieurs bustes en terre cuite.

M. Cambos a exposé un autre bronze intitulé : *la Cigale*. Elle aussi a chanté et gratté sa mandoline tant qu'a duré la bonne saison ; maintenant que la froidure arrive, la voilà qui souffle dans ses doigts et qui se trouve bien dépourvue. Étude fine et de formes délicates qui n'est pas cependant étrangère à certain maniérisme ; mais c'en est un de la belle époque de la Renaissance, emprunté à celui des Florentins et de Jean Goujou. On ne peut pas beaucoup s'égarer, même en exagérant ces maîtres-là.

M. Picquery, qui expose un *Esclave empoisonné*, M. Samain, qui nous offre des *Nègres marrons attaqués par des chiens ; Samson envoyant des renards aux champs des Philistins*, de M. Van Heffen, ainsi que la *Babylone*, de M. Ducaju, nous paraissent pêcher par cette allure massive que nous reprochions tout à l'heure à notre sculpture nationale.

D'un autre côté, on trouve dans les œuvres de M. Fassin, jeune sculpteur liégeois à Rome, des espérances tout autres. Son *Joueur de flûte* est élégant ; c'est du nu dans toute sa pureté juvénile, non empruntée à l'antique, mais à la nature vue largement. Le même artiste a modelé un projet de statue pour le monument à élever à Cockerill, à Seraing, et nous ne comprenons pas que ce projet n'ait pas été admis. Jamais, en Belgique, on n'a traité figure habillée avec cette ampleur. Ce projet nous apprend que, pour l'artiste inspiré, le costume moderne, pourtant si peu favorable pour le statuaire, peut être vaincu à force de souplesse.

M. Sopers a modelé une grande étude du *Temps*, figure énergique et fortement étudiée. M. Deckers, *un Triomphe d'Achille*, où l'on trouve d'excellentes tendances. Le groupe de M. Leurs : *Loup terrassé par un jeune berger*, n'est pas non plus sans mérite. *L'Hymen*, de M. Van Oemberg, est une étude qui offre de belles parties. La statue de *Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde*, du même artiste, serait fort remarquable si la tête était modelée plus largement et sans une préoccupation visible vers une ressemblance cherchée d'après gravure.

Citons les chiens de MM. Maître et Van Heffen, les animaux de M. Bonheur, *la Jeune Fille s'éveillant*, de M. de Blezer, *les Loisirs de la paix*, groupe de M. Bartholdi, *le Printemps*, de M. Ca-

Digitized by Google

roni, *la Première Impression*, de M. Frison, les bustes de M. Fraikin, *le Corrée*, *roi des Bellovaques*, de M. Vanden Kerckhove, le bas-relief largement traité de M. Tinant, les deux statues de feu M. Schoonjans, *l'Afrique* et *l'Amérique*, la première surtout, et le charmant petit groupe de M. Sterckx, *l'Ingratitude*, un enfant pleurant griffé par un chat, quoique l'artiste ait pillé Michel-Ange pour sa tête d'enfant. Nous devons aussi une mention aux travaux honorables de MM. Wiener et Oudiné.

Parmi les dessins et les gravures, nous avons particulièrement remarqué les dessins de M. Desvachez, surtout son étude d'après Fra Bartholomeo, la belle gravure de M. Franck, d'après Gérôme : le Prisonnier; et la Stratonice, d'après Ingres, de M. Flameng. MM. Rajon, Lalanne, Herson et Boetzel sont des aquafortistes distingués.

Les dessins de MM. Dauzats, Tuerlinckx, Harpignies, ont été fort remarqués, ainsi que les types espagnols de M. Regnault.

MM. Belleflamme, Carpentier, De Keyser, Du Fossez, Hansotte, Mennessier, Minne, Naert, Serrure, Stordeur, Taeymans, Toussaint, Van Houteghem et Varin ont envoyé des projets de divers monuments d'architecture pour l'étude desquels la place nous manque.

Le *Moniteur belge* vient de faire connaître les distinctions accordées aux artistes, à la suite de l'Exposition de 1869. En général, les choix sont tombés sur des hommes de talent. On ne peut s'empêcher pourtant de sourire en voyant ces grades de commandeurs, de grands-officiers, de chevaliers, auxquels on n'atteint que par rang d'ancienneté. Ainsi, MM. Stevens, Willems, Robie et Lamorinière sont hissés à plusieurs crans au-dessus de M. Fassin, le sculpteur, qui, entre nous, aurait bien des choses à leur apprendre.

P. Mallet.

Digitized by Google

BULLETIN DE LA LITTÉRATURE ANGLAISE.

—

ROMAN. La littérature anglaise a toujours été riche en romans, et elle ne paraît pas encore sur le point de s'appauvrir sous ce rapport; car il s'en publie constamment un nombre considérable. Les romans actuels valent-ils ceux d'autrefois, ceux-mêmes d'il y a quelques années? Il est permis d'en douter; et nous pourrons nous apercevoir que, dans la foule, bien peu mériteront de survivre à la vogue du jour, si même ils réussissent à obtenir ce succès éphémère.

Le premier que nous rencontrions sur notre chemin, c'est *Tricotrin, the story of a waif and a stray* (Histoire d'une chose retrouvée et d'une chose égarée), par Ouida, en 3 vol. Sous ce pseudonyme de Ouida, se cache une dame qui s'est déjà fait connaître par d'autres publications antérieures; et si *Tricotrin* vaut mieux à plus d'un titre, ce n'en est pas moins une production théâtrale, dans le sens défavorable du mot. Tricotrin est du commencement à la fin un héros d'une générosité chevaleresque et possédé d'un amour fraternel pour tout le genre humain. Il accomplit des actions merveilleuses, au milieu d'une intrigue compliquée. Le dialogue est déclamatoire ou épigrammatique. L'auteur est éloquent; elle possède le don du pittoresque dans le langage, et elle en use sans retenue; elle peint avec des épithètes insinuantes; toutes ses paroles sont colorées; tout est peinture chez elle, et parfois d'une vigueur remarquable; mais le dessin fait défaut. A la longue, le lecteur se fatigue et se trouble devant cette éloquence retentissante, et il se prend à soupirer après le langage simple et ordinaire de la vie. Il voudrait des repos, un changement de ton à la clef, un peu d'humour. Mais Ouida est toujours sérieuse à sa façon et elle n'a pas le sentiment humoristique. — Une charmante histoire, c'est celle qui est intitulée : *On the edge of the storm* (A l'approche de la tempête), par l'auteur de *Mademoiselle Mori*. C'est un tableau de la vie de campagne en France, aux approches de la révolution de 89, quand le vieil ordre de choses existait encore. Une intéressante esquisse des *Cagots*, la collision des divers intérêts, le jeu des caractères, des incidents variés, tout cela adroitement combiné constitue un roman réussi. — M. T. A. Trollope (*Leonora Casaloni, a novel* en 2 vol.) avait déjà fait paraître ce roman par portions détachées dans la *Fortnightly review*. Peut-être l'œuvre perd-elle un peu de son attrait, en étant lue dans son ensemble. Cependant elle retrace d'une façon habile et brillante la vie italienne; les personnages sont vivants et actifs, les descriptions pittoresques et animées. — M. Gilbert (*The doctor of Beauweir, an autobiography*, en 2 vol.), qui est déjà connu

Digitized by Google

comme auteur de *Shirley hall asylum*, de *De profundis*, etc., possède le vrai secret d'aller au cœur des choses. Il serait difficile de trouver une vie moins chargée d'incidents que celle du docteur de Beauweir, de ce médecin de paroisse ou de campagne, et cependant son autobiographie est constamment attachante, elle est d'un intérêt réel et substantiel; elle exerce sur le lecteur une influence bienfaisante. Le chapitre final de la vie du docteur, quand il est laissé presque seul au monde, est non-seulement touchant, mais reconfortant.

Miss Young (*The chaplet of pearls, or the white and black Ribaumont*) n'est pas non plus un auteur novice. Elle est connue déjà par *The heir of Redclyffe* (L'héritier de Redclyffe), *The little duke* (Le petit duc), *The dove in the eagle's nest* (La colombe dans le nid de l'aigle). Son nouveau livre, *Le chapelet de perles* ou *le blanc et le noir Ribaumont*, est un roman historique, qui se rattache à la Saint-Barthélemy et aux guerres de la Ligue. Elle y fait preuve d'une bonne dose de connaissance de cette époque; les mœurs et le genre de vie du temps sont bien saisis; le récit est écrit avec soin. Seulement les détails sont trop compliqués; on éprouve de la difficulté à suivre le fil de l'intrigue; le cadre est trop large; les personnages trop nombreux; l'intérêt trop dispersé. Il est vrai de dire, pour la justification de l'auteur, que les événements eux-mêmes présentaient alors une grande complication; il n'est donc pas étonnant que le *Chaplet of pearls* soit inférieur à quelques-uns de ses aînés. — Après miss Young, voici Miss Mary Ann Kelty (*The solace of a solitaire, a record of facts and feelings*, La consolation d'un solitaire, souvenir de faits et d'impressions), qui reparaît sur la scène. Il y a trente ans, elle avait publié un roman : *The favourite of nature* (Le favori de la nature), qui avait reçu bon accueil; il y a seize ou dix-sept ans, elle en avait publié un autre : *Visiting my relations and its results* (Visite à mes parents et ses résultats), qui avait fait quelque bruit. Elle en a peut-être écrit d'autres encore dans l'intervalle. Toujours est-il que le volume actuel est une sorte de réminiscence des deux précédents. *The solace* a plus de valeur comme étude un peu *morbide* d'un esprit isolé que comme apport à la pensée et à l'expérience générales. Miss Kelty semble croire qu'écrire des romans soit, pour ainsi dire, un péché, que le talent qui élève quelqu'un au-dessus du niveau environnant soit une entrave et non une aide. On ne doit pas s'étonner d'après cela de rencontrer des choses excentriques dans son livre, qui cependant dénote bien plus d'analyse mentale soigneusement élaborée qu'on n'en rencontre dans beaucoup de romans. — Miss Whitty (*Wife and child*, Femme et enfant) en est, elle, à son début, et un début qui promet. C'est une intéressante histoire. Il y a de la fraîcheur, de l'originalité dans la manière de traiter le sujet, quoique l'incident principal soit démodé; la mise en scène est ingénieuse, les caractères sont bien tracés. Malgré des traces d'inexpérience et le manque de pratique, malgré trop de labeur et trop de longueur dans le dialogue, c'est un roman qui mérite d'être lu. — Mistress S. C. Hall (*The fight of faith*, Le combat de la foi, en 2 vol.) annonce que c'est son dernier livre de fiction. Il est à espérer que non; car toujours elle a écrit avec le désir d'insinuer le bien et de semer de nobles principes d'action; toujours la lecture de ses livres a été salutaire. Sous bien des rapports, le livre actuel est encore son meilleur; il y a plus de profondeur, plus d'enthousiasme sérieux que jamais. Le sujet est une histoire huguenote qui se rattache à la révocation de l'édit de Nantes (1685) et aboutit à la période de la révolution anglaise de 1688, terminée par la bataille de la Boyne (11 juillet 1690).

Digitized by Google

M. George Manville Fenn (*Mad, a story of dust and ashes*, Mad, histoire de poussière et de cendres) est un écrivain habile, qui a écrit un roman à sensation. — L'auteur anonyme de *Meta 's faith* (*La foi de Méta* en 3 volumes, par l'auteur de Saint-Olaf, etc.,) est bien supérieur ; son récit est sobre et tranquille ; il commence sans prétentions et finit d'une façon pathétique ; il manque d'action et d'incidents émouvants, mais il suscite un puissant intérêt par le naturel et la vigueur des portraits des personnages, et aussi par l'habileté avec laquelle l'auteur inculque des leçons salutaires concernant les attachements et la vie morale des hommes et des femmes dans le milieu et la fin de leur existence. Ce n'est pas que l'œuvre soit d'une originalité forte et extraordinaire, mais au total elle procure un plaisir de bon aloi. — M. G. A. Henty avait écrit auparavant l'histoire de la marche sur Magdala (*March to Magdala*) ; aujourd'hui il a fait dans l'art du romancier un essai (*All but lost, a novel*, en 3 vol. Tout n'est pas perdu), qui laisse bien augurer de lui ; il est relativement encore bien jeune ; s'il travaille sérieusement, s'il remplit ses promesses, il deviendra un habile romancier ; son livre prouve qu'il est doué d'une bonne tête et d'un noble cœur ; seulement il manque de l'art, non pas de l'art d'écrire, car il écrit vigoureusement et avec une adresse peu ordinaire, mais de l'art spécial aux conteurs. Son premier volume est peu satisfaisant, mais ses qualités se révèlent dans le deuxième. — M. Arnold Heath (*A thorn in his side*, un aiguillon dans le flanc, en 3 vol.) a su trouver une bonne intrigue, ingénieuse, bien préparée, extrêmement propre à impressionner, pas trop improbable cependant et intéressante à un haut point. Et pourtant il n'a pas réussi, parce qu'il ne sait pas bien raconter. — M. James Grant, un romancier connu, a écrit un roman historique du temps de Catherine II de Russie (*The secret dispatch, or the adventures of captain Balgonie*, La dépêche secrète ou les aventures du capitaine Balgonie). C'est un livre qui mérite d'être lu. Le fond est peu de chose ; l'histoire d'amour est bien racontée ; à ce point de vue, c'est ce que l'auteur a peut-être imaginé de mieux. Mais comme roman historique, l'auteur n'a pas fait preuve de jugement ; il a beaucoup trop altéré l'histoire, et il n'a choisi qu'un fort mince incident dans une époque très-intéressante. Cependant, il ne faut pas pousser à son égard la défiance à l'extrême ; car il a plus d'une fois retracé d'excellentes esquisses de la vie sociale en Russie au siècle dernier. — M. Charles H. Ross, dans *A London roman* (Un roman de Londres, en 3 vol.), a bien présenté quelques scènes amusantes, a bien fait preuve de quelque talent dans le tableau du jugement et dans la description de la cellule du condamné et dans quelques autres endroits encore ; mais tout cela ne fait pas un roman. Les caractères changent sans préparation suffisante. — M. Hawley Smart (*Breezie Langton, a story of fifty two to fifty five*. Breezie Langton, histoire de 1852 à 1855, en 3 vol.) nous introduit dans un monde très-équivoque, où l'on ne rencontre pas un personnage moral ; et cependant son livre est entraînant et animé. C'est plutôt une suite de portraits qu'un roman bien enchaîné ; il n'y a pas de héros, à proprement parler ; il y en a une foule. L'auteur écrit et peint en soldat, franc, enjoué, intelligent, qui connaît parfaitement son sujet, qui n'affecte pas le beau langage et qui ne s'inquiète pas toujours de la grammaire, ni de l'orthographe, ni de la ponctuation. Il mérite encouragement.

La plupart des romans anglais actuels semblent subir, souvent à leur détriment, la mode de s'étendre en trois volumes. Aussi éprouve-t-on une sorte de satisfaction de voir le petit roman d'autrefois, en un

Digitized by Google

volume, reconquérir la vogue. Plusieurs raisons militent en faveur de l'ancienne coutume. D'abord, le lecteur est plus fréquemment d'humeur à passer le temps à lire une œuvre légère et amusante, complète en deux ou trois cents pages, qu'à suivre péniblement une histoire trop longue et trop formidable, ou tous les deux à la fois, comportant sept à huit cents pages. En second lieu, nombre d'écrivains seront en état de forger une bonne intrigue et de la bien raconter, s'ils se renferment dans un champ limité et s'ils emploient des matériaux légers, tandis qu'ils aboutiront à un insuccès, s'ils veulent s'enfler outre mesure. Enfin, un roman court est le meilleur moyen pour un novice d'essayer ses forces. Voilà pourquoi un petit volume, comme *Jerome Lock* (sans nom d'auteur) mérite d'être approuvé et recommandé. Du reste, *Jerome Lock* est digne par lui-même d'une heure ou deux de lecture; il est écrit avec soin et retenue; la fable est simple et courte. Ce n'est pas une œuvre à sensation; elle n'a rien de surexcitant, elle a le charme d'être joliment racontée, sans affectation; elle possède un souffle d'originalité intelligente; elle prouve que l'auteur sait penser aussi bien que rêver, et elle fait présumer que s'il veut plus tard pousser l'ambition plus loin, il réussira.

Avec *Society in a garrison town, a novel* (la société dans une ville de garnison, roman), par l'auteur de *Myself and my relatives*, nous retombons dans le roman en trois volumes, et, malheureusement, c'est un roman incohérent, négligé. Le commencement pourtant est bon; l'esquisse de la ville de garnison est habilement tracée; la peinture de l'intérieur domestique de Evergreen lodge est excellente. Mais l'auteur, qui est une femme, semble avoir écrit son livre pour prouver que les femmes feraient mieux de ne pas se marier et que tous les hommes, maris, pères, frères, etc., sont leurs ennemis naturels. — Miss Emma Jane Worboise (*Singlehurst manor, a story of country life*, le manoir de Singlehurst, histoire de la vie de campagne) a composé une histoire agréable à lire; les caractères sont bien dépeints; l'intrigue est peu de chose; les incidents sont bons, seulement ils rappellent des scènes qu'on a lues ailleurs. — M. William Black (*In silk attire*, en habits de soie, en 3 vol.) a aussi fait un roman d'une lecture agréable, où il a déployé beaucoup d'adresse et de variété; mais le fond du sujet est invraisemblable; la fraîcheur et l'originalité font défaut; les caractères ne sont pas mal dessinés, mais ce sont des variations sur d'anciens types. — Miss Amelia Perrier (*Mea culpa*, en 2 vol.) fait bien preuve d'une certaine habileté, d'un certain talent à attraper et à esquisser de légères scènes de la vie domestique; seulement l'histoire est assez niaise, elle ne procure ni agrément, ni profit; et il y règne un ton de sentimentalité morbide. — Miss Betham-Edwards (*Kitty*, en 3 vol.) a publié un roman intéressant, bien que quelques-uns de ses portraits soient outrés et que certains de ses types sociaux manquent de nouveauté et de distinction. — Mistress Duffus Hardy (*Paul Wynter's sacrifice*, le sacrifice de Paul Wynter, en 3 vol.) au moins a fait un roman qu'on peut placer sans hésitation dans les bons et qui est supérieur aux productions antérieures du même auteur. C'est un de ces poèmes en prose qui apparaissent rarement sans laisser des traces notables dans les annales de la littérature et sans acquérir une popularité durable. Le sujet est le contraste de deux familles, placées à de grandes distances sur l'échelle sociale, mais unies par des liens d'amitié. — Miss Florence Marryat, ou plutôt Mistress Rose Church, a également mieux réussi dans *The girls of Feversham* (les filles de Feversham, en 2 vol.) que dans ses œuvres

Digitized by Google

antérieures. Ce nouveau roman n'est pas un roman à sensation, comme l'auteur le dit elle-même; le succès qu'il mérite dépend moins, du reste, de l'intrigue que de la peinture des caractères.

Il y a environ cent ans que lady Anne Barnard, fille d'un comte de Balcarres, a composé une ballade écossaise, devenue populaire, et intitulée *Auld Robin Gray* (Le vieux Robin Gray). C'est un petit morceau d'une simplicité touchante et d'une haute moralité : le triomphe du devoir sur la passion. M. Charles Gibbon (*Robin Gray* en 3 vol.) a repris ce sujet et si l'on ne peut dire que sous sa nouvelle forme celui-ci n'ait pas un peu perdu, au moins faut-il convenir, et ce n'est pas un médiocre éloge, qu'il n'a pas trop perdu. M. Gibbon a accompli une tâche difficile, beaucoup mieux qu'on n'aurait pu le supposer d'après les obstacles qu'il devait rencontrer. Il a non-seulement reproduit l'histoire originale avec une remarquable fidélité, mais il en a donné en outre une continuation très-raisonnable et très-vivante; il a amené la catastrophe sans violer à un degré quelconque, soit la consistance des caractères, soit les probabilités de la situation, telle qu'elle est dépeinte dans la ballade. Il est vrai que le dialogue est écrit en dialecte écossais, qui présente des difficultés souvent insurmontables; mais si c'est un embarras pour les lecteurs du sud de la Tweed, c'est un charme de plus pour ceux du nord. — *Hester's history, a tale, reprinted from « All the year round »* (Histoire d'Hester, réimpression d'un récit tiré du recueil intitulé : *All the year round*, en 2 vol.) est habilement conçu, condensé et intéressant. Les personnages sont bien dépeints, ont du coloris, sont bien mis en scène et jouent bien leur rôle. Les incidents ont de la nouveauté sans apprêt et sont mis en œuvre simplement. On dirait un premier ouvrage écrit avec entraînement; il a dû être un délassement plutôt qu'un travail pour l'auteur. Les incidents sont nombreux sans être surchargés de réflexions; l'écrivain a une histoire à raconter et il la raconte bien, sans digressions oiseuses; s'il a accidentellement des explications à donner, il sait les amener très-adroitement. Le plus grave défaut à signaler, c'est qu'on ne comprend pas comment l'héroïne, Hester, à dix-huit ans, avec l'expérience précoce que lui a donnée une vie dure et abandonnée, puisse devenir si complétement la dupe de lady Humphry, sa protectrice, mais à peine sa bienfaitrice. Cela prouverait-il seulement que l'auteur, pour affranchir Hester du reproche odieux de trahison, a été obligé de la rendre un peu niaise, ou au moins de permettre qu'elle fasse un faux pas hors du chemin de l'intégrité, ce qui n'est pas en harmonie avec l'ensemble de son caractère? Voici en effet comment les choses se passent : Hester, tout enfant, a été laissée aux soins de lady Humphry, qui n'est ni une bonne femme, ni une femme agréable. Hester est d'abord élevée en enfant gâtée; on la flatte, on la caresse, on la néglige; puis un jour on l'envoie à une mauvaise petite école, et là elle reste pendant des mois, mal nourrie, mal vêtue, en société de compagnes grossières et vulgaires. Lady Humphry la rappelle, la place pour quelque temps dans une meilleure école où elle fait des progrès. Mais lady Humphry a un fils qui en grandissant remarque Hester; alors celle-ci est envoyée comme apprentie chez une tailleuse et elle est délaissée là pendant plus de deux ans. Jamais lady Humphry ne lui a témoigné la moindre affection; ses bienfaits, elle les lui a rendus amers. Hester grandit cependant en beauté, en grâces et en vertus. Et c'est à ce moment que lady Humphry veut en faire son instrument, son espion dans une famille irlandaise, et qu'Hester tombe trop facilement dans le piége.

Mistress C. Jenkins (*Within an ace*, Sur le point de se séparer) a

Digitized by Google

retracé en un seul volume une petite histoire tranquille, où elle a déployé une grâce de style à laquelle on est habitué de sa part. L'intrigue est peu compliquée, mais suffit pour tenir l'attention éveillée. Un véritable gentleman, un homme de cœur, épouse une jeune fille, bonne et sensée au fond, mais méchante et folle à la surface, et ils sont sur le point de se séparer quand leur bon ange remet les choses en bon état. Le principal mérite de ce roman consiste dans l'art de raconter, et aussi dans la faculté d'un ordre élevé de peindre des portraits. — M. R. D. Blackmore (*Lorna Doone a romance of Exmoor*, en 3 vol.) a également bien raconté, avec vérité et réalité, une histoire qui se passe du temps de Jacques II. Quand il décrit l'aspect local du Somerset et du Devonshire, on s'aperçoit qu'il est tout à fait chez lui et qu'il est parfaitement au courant des mœurs anglaises de l'époque. — Lady Charles Thynne (*Mrs Handcastle's adventures*, en 3 vol.) n'a pas été aussi heureuse. Son nouveau roman, sous plus d'un rapport, est du rapiécetage, et laisse, depuis le commencement jusqu'à la fin, une impression fort peu satisfaisante. Lady Thynne pourrait faire mieux, si elle se décidait pour le naturel, ou seulement si elle ne voulait faire sensation que dans une mesure convenable. On connaît cette plaisanterie d'écolier, qui consiste à donner un coup sur le nez d'un ami sans le toucher; lady Thynne aime assez à pratiquer de semblables tours d'adresse dans ses romans. — M. Frederick W. Robinson (*For her sake*, Pour l'amour d'elle, en 3 vol.) débute bien dans cette nouvelle œuvre et par-ci par-là on y rencontre quelques scènes puissantes, et de l'habileté dans la manière d'écrire. Mais l'auteur de *Grand mother's money* (L'argent de la grand'mère) s'est manqué à lui-même en cette occasion, parce qu'au lieu de décrire la vie telle qu'elle est, il a cherché à en reproduire les plus mauvais tableaux et les tableaux les moins sincères, pour causer de fortes émotions. — Dans les *English homes in India* (Foyers domestiques anglais dans l'Inde en 2 vol.), l'auteur anonyme, qui paraît être une dame, a des caractères et des scènes bien tracés; elle fait preuve d'assez de valeur pour laisser supposer qu'elle aurait fait encore beaucoup mieux, si elle s'était exercée davantage. Le livre renferme deux histoires : *The three loves* (Les trois amours) et *The wrong turning* (Le mauvais tour); il y a plus d'art dans la première que dans la seconde.

Un roman excellent et d'une haute moralité, c'est celui de la baronne Blaze de Bury (*Love the avenger*, L'amour vengeur- en 3 vol.). L'intérêt y est puissant et bien soutenu, et cet intérêt résulte de la peinture, non pas de la jeunesse, de la beauté et de la vertu obscurcies par d'irrésistibles tentations, mais du courage et de la fermeté avec lesquels la tentation de succomber à un violent attachement est affrontée et surmontée, parce que cet attachement est contraire à l'honneur et au devoir. Le livre est en outre remarquablement bien écrit; on y trouve combinés le meilleur type du roman français, pour la dextérité, pour le talent à faire ressortir les caractères et pour l'entente du dialogue, et le meilleur type du roman anglais pour l'élaboration sérieuse. — L'*Erick Thoburn*, en 3 vol. d'un anonyme n'est pas une œuvre puissante; mais au moins elle est intéressante et écrite avec grand soin. La morale en est saine, car elle inculque le courage de faire ce qui est juste, à tout prix. — L'auteur déjà connu de *Guy Livingstone*, le Capitaine Laurence, est un de ces romanciers qui préfèrent la complexité à la simplicité. Son nouveau livre (*Breaking a Butterfly or Blanche Ellerslie's ending*, un papillon brisé, ou la fin de Blanche Ellerslie, en 3 vol.) en est la preuve. La fascination de ce roman est aussi incontestable que

Digitized by Google

ses défauts sont manifestes; et ces défauts ne sont pas nouveaux du reste, ni tout à fait sans excuse. Le sujet roule sur l'obsession du péché et le penchant de succomber à la tentation. Le roman est trop long; il y a trop de personnages; les événements sont trop compliqués; le dénouement ne satisfait pas le lecteur fatigué. Pourtant les digressions, quelque innombrables qu'elles soient et quoiqu'elles vous déroutent, sont excellentes en elles-mêmes; il y a de plus chez M. Laurence une puissance d'esquisser de vigoureux portraits et son style a de la force.

Cut adrift (Jeté à la dérive, en 3 vol.) de M. Albany Fonblanque est un écheveau embrouillé d'une douzaine d'histoires, enchevêtrées les unes dans les autres avec une prodigalité excessive de personnages. Et cependant au milieu de toute cette dépense de forces et de matériaux, il y a de l'art, de l'habileté, de la vigueur et on rencontre des chapitres de bon aloi. — M. Charles Lever (*That boy of Norcott's with five illustrations*, Ce garçon de Norcott, avec cinq illustrations) est un romancier bien connu, un vétéran de la littérature. Son nouveau livre ne manque ni d'intérêt, ni de vigueur. Le ton, le style, l'intrigue, tout porte la marque caractéristique de l'auteur. Cependant il s'y montre plus sobre de ces invraisemblances auxquelles il était habitué. Sous un certain rapport, il y a donc chez lui une certaine tendance à abandonner son ancienne manière; il n'y a plus rien dans le volume actuel de ce badinage humoristique insouciant qui abondait chez lui; il y déploie plus de sentiment que d'humour; il montre plus de calme, la narration est plus soutenue, les intermèdes de satire mordante sont moins fréquents. — *The sacristan's household* (Le ménage du sacristain, une histoire du Lippe Detmold, en 2 vol.), par l'auteur de *Aunt Margaret's trouble* (L'infortune de la tante Marguerite) etc., présente, sous un titre modeste, un tableau complet des faits et gestes de la population de la petite principauté de Lippe Detmold, immédiatement avant que la guerre de sept semaines n'éclatât et ne mît fin aux gouvernements lilliputiens de la ci-devant Confédération germanique. Le héros s'enrôle dans l'armée prussienne et défend une tour d'église contre tous les habitants d'un village saxon. C'est à peu près là le seul rapport direct que le roman ait avec la guerre de 1866. Mais les approches de la lutte servent partout de sujet de conversation entre les personnages; la perspective de l'unité allemande et de l'hégémonie prussienne donne lieu à des controverses animées. Dans toutes ces scènes le caractère des Allemands est fidèlement retracé; les détails de la vie allemande sont aussi habilement présentés; les descriptions d'édifices, de paysages boisés sont pittoresques; tout enfin recommande le livre à ceux qui ont vécu en Allemagne et même à ceux qui ne la connaissent pas. L'intrigue est un peu défectueuse. Quant aux caractères, ils sont plutôt typiques qu'individuels; militaires, professeurs échevelés, matrones fortes et placides, vieilles filles romanesques, petits commerçants et fermiers, tous offrent les figures accoutumées de la vie allemande, plutôt que des individualités spéciales. Il y a cependant un portrait mieux fouillé que les autres, c'est celui du légiste Von Schleppers, homme calme, toujours plongé dans ses réflexions, ou absorbé dans ses occupations, et cependant observant tout, ne laissant rien échapper de ce qui se passe autour de lui.

On se rappelle encore l'*Uncle Tom's cabin* (la case de l'oncle Tom) de Mistress Harriett Beecher-Stowe et le succès immense de ce livre. Les livres du même auteur qui sont venus ensuite ont été plus vite oubliés.

Digitized by Google

Aujourd'hui Mistress Stowe reparaît avec *Old town folks* (les gens de la vieille ville en 3 vol.) à la main. C'est un roman tranquille et qui contraste sous ce rapport avec l'oncle Tom. Il renferme de bonnes descriptions, de bonnes peintures de mœurs et de caractère de la société de la Nouvelle Angleterre. Mais il est un peu lourd; l'intrigue n'est pas bien nouée, il y a trop de digressions théologiques, et les conversations sont interminables. — Mistress Harriett Miller Davidson (*Christian Osborne's Friends*, les amis de Christian Osborne) a hérité en grande partie du talent de son père, Hugh Miller, écrivain estimé en Angleterre. Son roman est court, simple, sans trop d'incidents, sans grande variété de caractères. Ce n'est pas bien nouveau; mais la facture générale du livre en fait oublier les défauts. Il y a d'ailleurs de la modestie et de l'aisance dans le style, de bonnes peintures, des touches agréables de sentiment, et l'attention du lecteur se soutient jusqu'à la fin. — M. Henry Kingsley (*Stretton*, en 3 vol.) a composé une œuvre inférieure à ses productions antérieures; une œuvre faible et ennuyeuse, manquant de vigueur et d'esprit. Le burlesque y est exagéré. — Miss Grace Ramsay (*Iza's story*, l'histoire d'Iza, en 3 vol.) déjà connue par *A woman trials* (Epreuves d'une femme), qui ont mérité des éloges et dont elle avait puisé les matériaux en France, est allée en chercher aujourd'hui en Pologne. Son roman actuel diffère de ton et de caractère de la foule ordinaire des romans; bien qu'il se rattache aux romans réalistes à grandes émotions, il porte des traces d'une élaboration soigneuse et forme une véritable œuvre d'art. Le sujet est en partie un sujet politique, il s'agit du traitement infligé à la Pologne par la Russie pendant ces dernières années. — M. Jean Ingelow (*Mopsa the fairy*, la fée Mopsa) a suivi la mode, qui penche un peu vers les longs contes féeriques Le secret du grand charme des vieux contes de fées, c'était au contraire leur brièveté. Aujourd'hui en s'allongeant, ils sont devenus tous plus ou moins le reflet des mœurs et des idées philosophiques de ce monde; ils sont travaillés, ils recherchent la logique; or, ce n'est pas la logique qui convient à ce genre de contes. Dans *Mopsa*, on sent et on voit le procédé; on a conscience de l'intention de l'auteur dans tout ce qui s'y dit et s'y passe et cela affaiblit l'intérêt. Ce qui n'empêche pas qu'on n'y rencontre quelques passages charmants. — M. Joseph Hatton (*Christopher Kenrick, his life and adventures*, Christ. Kenrick, sa vie et ses aventures) a imaginé de faire raconter la vie de son héros par lui-même, sous forme d'autobiographie; le récit est assez mince et presque sans complications. Mais il est accompagné d'une série de chapitres à digressions, dans lesquels la femme, les enfants et les amis du biographe imaginaire échangent leurs opinions sur beaucoup de choses en général et critiquent en particulier Chr. Kenrick sur la manière dont il expose l'histoire de sa vie. Ce plan est peut être embarrassé, défectueux; mais malgré cela, le livre a des qualités qui contribueront à la popularité de M. Hatton; ainsi les portraits sont bien tracés et il règne de l'humour. — Mistress Newby (*Married*, Marié, en 3 vol.) a également adopté la forme d'autobiographie. A ce propos, M. Disraëli faisait remarquer un jour, au sein de la Chambre des communes, que toute fiction, sous forme d'autobiographie, perd inévitablement de son intérêt, parce qu'on sait d'avance que le héros a échappé à tous les périls. Cette remarque est de mise ici. Le livre de Mistress Newby peut se lire, mais il n'y a rien de plus à en dire. — Mistress Eilvart (*Madame Silva's secret*, le secret de M^me^ Silva, en 3 vol.) a fait un roman d'un agréable intérêt qui ne fatigue pas et ne cause pas d'émotion pénible; tout le

Digitized by Google

charme de l'ouvrage est concentré dans l'héroïne, Mme Silva. — *Colston*, en 4 parties et en 2 vol. par l'auteur de *Skating on tine ice* (patinant sur une glace solide), est une œuvre prétentieuse, d'une lecture pénible, sans histoires amusantes, mais qui abonde en dissertations sur l'art, la politique et les questions sociales en particulier, et sur tout, en général. — M. Alexander Macdonald (*Love, law and theology, or the outs and ins of the veto case, an ecclesiastico-legal romance*, with illustrations; Amour, loi et théologie ou le dehors et le dedans de la question du veto, roman ecclésiastico-légal, avec des illustrations) a fait mieux encore. Il a combiné l'amour, la loi, la théologie, et il a fabriqué avec tout cela un roman. Il voulait critiquer le mode de nomination des ministres de l'église d'Ecosse, mode qui consiste dans la présentation du patron avec droit de *veto* de la part des membres de la congrégation. Pour exposer l'influence pernicieuse qu'exerce cette coutume existante, il a dépeint le clergé écossais sous des couleurs défavorables, il a montré le dedans des coulisses, il a eu recours au burlesque, à la caricature; il a fait choix en un mot d'une méthode déplaisante, et il a écrit un roman burlesque aussi.

On n'est pas fâché après cela de tomber sur une meilleure production, telle que *Mary Stanley or the secret ones* (Mary Stanley ou les secrets, en 3 vol.), par un anonyme. C'est l'histoire d'une gouvernante anglaise en Russie. Le voyage qu'elle fait de Kazan à Saint-Pétersbourg est parfaitement décrit. Le récit de la conspiration qui éclata lors de l'avénement de l'empereur Nicolas Ier est intéressant; les faits historiques y sont minutieusement suivis et dramatiquement présentés. Le roman est peut-être trop long, les épisodes trop nombreux et légèrement liés à l'action; mais les esquisses de mœurs et de caractères sont vigoureusement tracées et dénotent de l'habileté; la condition des serfs est dépeinte avec une grande apparence de réalité, qui fait applaudir à leur émancipation. — Mistress Oliphant (*The minister's wife*, La Femme du ministre, en 3 vol.) a pris pour thème un sujet un peu trop mélodramatique. Un homme, poussé par la jalousie, tue un aimable ministre écossais, épouse la veuve de sa victime et cherche ensuite à la terrifier, quand elle a découvert son crime. Cependant, le roman a de la valeur; analyse délicate, observation vraie de la nature religieuse et sensible de l'homme, description pittoresque de la campagne et des mœurs de ses habitants, bonne peinture de caractères, passages pathétiques, style heureux, en voilà assez pour prouver que l'œuvre actuelle de Mistress Oliphant vaut autant, sinon mieux, que ses productions antérieures. — M. Wat Bradwood (*The O. V. H. or how M. Blake became an M. F. H.*, L'O. V. H. ou Old Vale hounds, c'est-à-dire la vieille vallée aux chiens, ou comment M. Blake est devenu un M. F. H,, en 3 vol.) a voulu faire le tableau de la vie des élèves à l'université d'Oxford et surtout des élèves amateurs de chevaux et de chiens; c'est, si l'on veut, de la littérature d'écurie et de chenil, assaisonnée naturellement d'une histoire d'amour. L'œuvre est légère, gaie, mouvementée; M. Wat Bradwood peint les chevaux avec amour, ce qui ne l'empêche pas de tracer de bons portraits des cavaliers; ses personnages, masculins et féminins, sont de chair et de sang, ce sont des êtres vivants. M. Bradwood a encore beaucoup à apprendre sans doute et doit encore se perfectionner avant de pouvoir devenir un concurrent dangereux pour M. Lever et M. Whyte Melville, mais enfin il a produit une histoire fort plaisante et a fait preuve de talent. — M. J. M. Cupes (*The Buckhurst volunteers*, Les Volontaires de Buckhurst, en 3 vol.) avait déjà publié, il y a quelque

Digitized by Google

temps, *The mosaic-worker's daughter* (La fille du fabricant de mosaïques), roman quasi-historique, avec de plus hautes visées que les romans ordinaires du jour, et ayant, du reste, de la valeur par la vérité des peintures de la vie et des mœurs étrangères contemporaines. Le roman actuel est d'un genre tout différent; il est plus naturel et plaît davantage, quoiqu'il soit inférieur au premier comme œuvre d'imagination; c'est un roman pur et simple, qui a droit à une place dans la troisième catégorie, dans la catégorie de ceux qui méritent d'être lus et encouragés, la première catégorie étant réservée aux œuvres classiques durables, et la deuxième aux œuvres qui, sans être destinées à vivre dans la mémoire des hommes, comme celles de Dickens et de Thackeray, causent cependant sensation pendant un certain temps. L'intrigue des Volontaires de Buckhurst n'offre rien de bien saillant; c'est surtout une suite de tableaux vivants. En général, l'auteur ne cherche pas à provoquer des émotions violentes; ses personnages, il sait les caractériser avec grande vigueur et netteté; son style est à la fois animé et gracieux. — *Wise as a serpent* (Prudent comme un serpent, en 3 vol.), par M. J. A. St. John Blythe, est probablement un premier essai et il promet. La fable est intéressante et habilement maniée; elle émotionne suffisamment sans dégénérer en roman à sensation. Il s'agit du développement et de l'explosion d'une tendance héréditaire à la folie. C'est, en quelque sorte, la tragédie d'une âme, et quoiqu'elle aurait pu être traitée avec plus de vigueur, il y a cependant du bon.

Found dead (Trouvé mort) par l'auteur de *Lost sir Massingberd*, a les défauts et les qualités de son aîné, qui témoignait d'un certain talent, et qui, bien qu'inégal, avait de bonnes parties et de bonnes scènes. *Found dead* est une histoire incohérente et à sensation; les incidents n'en sont pas adroitement liés entre eux; la vraisemblance et l'intérêt font défaut. — La comtesse Pisani (*Only an earl*, Seulement un comte, en 3 vol.) a fait un roman compliqué. Des esquisses de la vie calabraise, des scènes d'Italie, des tableaux de la vie et des mœurs anglaises s'y rencontrent, et pris à part, ils sont bons et vigoureux, habilement traités, intéressants. Le roman serait excellent, si tous ces matériaux étaient bien coordonnés; mais, malheureusement, c'est un imbroglio où le destin vient résoudre les difficultés. Il serait à désirer qu'à l'avenir l'auteur fût moins prodigue de richesses et prît plus de peine à les mettre en place. — *My insect queen* (Mon insecte reine, en 3 vol.), par l'auteur de *Margaret's engagement*, a donné un titre fantastique à un roman très-léger, fort brillant et agréable à lire. — M. Walter Thornbury (*The vicar's courtship*, Les amours du vicaire, ou plutôt le vicaire courtisant, en 3 vol.), a mieux réussi. Il est vrai que son canevas est un peu surchargé; il y a trop d'événements entassés sans nécessité et sans suite entre eux; il y a aussi trop de personnages s'embarrassant les uns les autres, au lieu de rester à l'arrière-plan. Cependant, M. Thornbury n'est pas tombé dans le défaut qui résulte d'ordinaire de cette abondance de matériaux: il n'a pas négligé les personnages principaux, qui sont suffisamment caractérisés, sauf parfois quelques touches exagérées, surtout pour les hommes, car les femmes sont plus judicieusement traitées. Le tableau de la vie de campagne et la description du paysage méritent des éloges; tous les incidents de la vie d'artiste sont également bien dépeints. En somme, M. Thornbury a manqué de bien peu d'avoir écrit un bon roman; il faut espérer qu'il atteindra complétement le but plus tard.

Les Anglais ne se contentent pas de leurs romans, quelque nombreux

Digitized by Google

qu'ils soient déjà, et ils mettent à contribution les romans étrangers, qu'ils se donnent souvent la peine de traduire. Il est inutile de mentionner ces traductions. Cependant, il en est parfois qui méritent d'être signalées. Ainsi, on a donné, à Edimbourg, celle du brillant roman allemand de Dingelstedt, *l'Amazone*. — Un professeur, M. C. E. Turner, a traduit du russe le chef-d'œuvre de Lermontoff, *un Héros de notre temps*, et a reproduit aussi bien que possible le langage clair, simple et vigoureux de l'original. — M. W. R. S. Ralston, le traducteur de Kriloff, a également traduit avec soin du russe un des meilleurs romans d'Yvan Tourguenieff, *le Nid de noble*, ou *Lisa*, comme l'a rebaptisé le traducteur. L'œuvre de M. Tourguenieff réunit le piquant et le fini des meilleurs écrivains français à la pureté et à la noblesse des romanciers anglais du bon temps, quand le naturel prédominait chez eux; elle est remarquable par la supériorité de construction de la fable aussi bien que par la vigueur et la délicatesse de la diction, par la concision des détails, par la vérité des portraits. Le dénouement est triste, mais laisse une impression salutaire.

Une publication qui se rattache encore au genre roman, c'est celle de *Merlin, or the early history of king Arthur a prose romance* (Merlin, ou l'Ancienne histoire du roi Arthur, roman en prose), par M. Henry B. Wheatley; elle est faite d'après le manuscrit unique qui se trouve à la *University library*. Elle est, en outre, accompagnée d'un essai sur les localités dont le nom se rattache aux faits et gestes du roi Arthur, par M. J. S. Stuart Glennie. Le roman de Merlin date de 1450 à 1460. L'édition de M. Wheatley a été soigneusement menée à bonne fin; elle comprend actuellement trois volumes. Le quatrième volume, qui doit la compléter, renfermera les titres, la préface, le glossaire et l'index. Cette utile publication offre à la fois un intérêt historique et littéraire; car il est difficile, dans tout ce qui concerne le roi Arthur, de séparer la légende de l'histoire.

En fait de théâtre, on a signalé deux nouvelles comédies de M. Robertson : 1° *Home* (Chez moi), et 2° *School* (l'Ecole). L'intrigue est simple; les incidents ne sont pas invraisemblables, ni les situations mélodramatiques. Les personnages sont bien caractérisés; le dialogue est animé. Il y a de l'habileté chez l'auteur à combiner les détails vulgaires de la vie avec une fable plus ou moins romanesque. Il est, en outre, brillant, spirituel, amusant; mais il manque de grandeur. *Home* est imité de l'*Aventurière*, de M. Augier, et *School* paraît emprunté en partie à un drame allemand moderne : *Aschenbrodel*. M. Robertson a également obtenu du succès avec un drame : *Dreams* (Rêves); l'intrigue n'en est pas trop compliquée, et il y a du piquant dans le dialogue. Il a réussi, en outre, dans une pièce qui, sous le titre de *Progrès*, est une imitation des *Ganaches*, de M. Sardou, mais une imitation en excellent anglais.

On a aussi joué un drame de M. Tom Taylor, une pièce tirée des *Misérables*, de V. Hugo, et un mélodrame : *Blanc et noir*. Au total, il ne semble pas que le théâtre anglais se distingue par son originalité.

F. Meaning.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE.

—

La légende d'Ulenspiegel, par Ch. De Coster, illustrée de 32 eaux fortes, d'après nos meilleurs artistes. Paris et Bruxelles, Lacroix et Ce, in-4°, 2e édition, 1869.

L'art moderne exige le vrai ; mais, sous prétexte de vérité, que de gens essaient de décapiter l'art de ses sommets les plus élevés, comme l'idéal et l'histoire. Dans un temps où le *réalisme* et la *modernité* couperaient volontiers les ailes de la poésie, où la vogue insatiable court aux romans improvisés au jour le jour, il est bon de voir un écrivain aborder un genre difficile, se donner des visées supérieures et consacrer plusieurs années à une œuvre hardie et forte.

L'auteur des *Légendes flamandes* possède un pinceau d'artiste. Son style, chose rare partout, est du style. Ses portraits sont peints en relief, et, sauf quelques traits forcés, peints avec une vigueur contenue. C'est Ulenspiegel, « esprit de Flandre ; » Neele, sa fiancée, « cœur de Flandre » ; Claes et Soetkin, ses père et mère, bons manouvriers du « pays des pères », toujours prêts à la gaîté et au courage. Ce sont Charles V et Philippe II, les bourreaux de la patrie ; c'est Lumey de la Marck, un de ses plus énergiques sauveurs ; puis, Lamme, l'ami d'Ulenspiegel, bon jusqu'à la faiblesse et jusqu'au dévouement ; fidèle à sa femme et à ses sauces ; puis : le poissonnier, né méchant et envieux, délateur pour s'enrichir, loup-garou pour se venger du mépris public ; le noble Joos Damman, qui fait le sorcier pour se faire aimer et payer des femmes ; Catheline, sa pauvre victime affolée ; un moine qui invente une nouvelle pudeur et qui meurt engraissé, etc., etc.

Le sujet est simple, une des conditions du grand. Il peut se dire en deux mots : Le vaurien se livre à toutes les *joyeusetez*, jusqu'à ce que l'Inquisition brûle son père. Alors, il devient gueux de bois et gueux de mer.

L'art aime ces évolutions de caractères. Achille, rentré dans sa tente, en sort et se rejette au combat pour venger Patrocle, voilà l'Iliade. Perceval, élevé dans une forêt, reste un vrai sauvage jusqu'à ce qu'il voie un

Digitized by Google

chevalier; dès lors il veut être chevalier, et la transformation progressive de cet homme des bois en modèle d'héroïsme, emplit tout le poème que les Allemands considèrent comme un chef-d'œuvre dans la traduction d'Eschenbach. Eustache-le-moine, dans le poème qu'on attribue au roi Adenet, le poète brabançon, est un vaurien sous le froc, qui se joue de l'avarice des bourgeois et de la pruderie de mesdames leurs épouses; mais son père est tué : le *Diable de moine* devient, sur terre un Robin des bois contre le comte de Boulogne, sur mer un pirate contre le roi de France. Ainsi d'Ulenspiegel, dans la conception de ce livre, et l'on sent tout ce qu'une œuvre, qui devait nécessairement procéder par scènes détachées, pouvait trouver d'intérêt dans cette unité franche et vive.

Cette conception trouvée, une première difficulté se présentait : Ce type d'Ulenspiegel n'est autre que le titre personnifié d'un recueil de fabliaux : *Ulen-Spiegel*, comme *Spiegel historiael*, comme *Laeken-Spiegel*, etc., etc.: *Miroir de l'histoire*, *Miroir des laïques*, *Miroir du hibou*, etc. Ce qui rend au moins oiseuse la question de savoir où est né, où a passé, où fut enterré ce personnage fictif. — Mais la légende le fait vivre au commencement du XIVe siècle. Fallait-il le laisser dans cette époque, qui ne manque pas de luttes politiques ni religieuses? M. De Coster a préféré le transporter en plein XVIe siècle, et nous ne pouvons l'en blâmer. Ces sortes d'œuvres, comme les toiles historiques, sont mieux comprises lorsqu'elles se placent dans une époque déjà connue, vulgarisée, glorieuse. Initier à la fois le lecteur à une époque historique et à un drame qu'on y fait jouer, offre le danger inutile de ces tableaux qui représentent des épisodes ignorés, qu'on ne peut comprendre sans recourir à une longue notice du livret. D'un autre côté, tout livre, malgré l'auteur et quelque désir qu'il ait de peindre exactement le passé, doit s'imprégner des sentiments et des idées de son temps et de son public, et ces anachronismes, si naïfs dans les anciens écrivains, plus dissimulés dans les temps de critique historique, n'en existent pas moins dans les ouvrages contemporains. La belle scène, par exemple, où Claes rend la liberté à un oiseau, n'est ni du XVIe siècle, ni surtout du XIVe siècle où l'un des éléments du rire était la cruauté, autant que l'obscénité et que la satire. La *modernité*, dont on fait bruit en l'exagérant, se borne là et se retrouve dans toutes les œuvres d'art. Pour mettre donc le type du vaurien des vieux fabliaux à la portée de notre époque, l'époque la moins reculée était préférable, et le XVIe siècle a des grandeurs telles qu'il y avait tout à gagner à y placer une œuvre de longue haleine.

Une plume d'artiste, des portraits variés, une grande époque historique, un sujet vaste autant que simple — on peut exiger beaucoup d'un écrivain qui s'annonce ainsi, et la critique lui doit d'aborder, à propos de son œuvre, les plus hauts problèmes de l'art. M. De Coster n'a reculé devant aucun.

Il est mille manières de placer son sujet dans la sphère idéale, ou objective, comme diraient les Allemands, ne fut-ce que par la simpli-

Digitized by Google

cité épique de la mise en scène, comme l'a fait Rubens dans la *Descente de croix*, où il n'a voulu ni des allégories de la galerie Médicis, ni des anges qui planent sur le *Martyre de saint Liévin*, à la manière des dieux d'Homère. M. De Coster, pour répondre à cette nécessité de toute œuvre de haute visée, a imaginé une énigme qui passe dans sa légende comme la chaîne de l'idéal. But excellent, qui ne nous semble pas atteint. Supprimez les dieux dans l'*Iliade*, Béatrix et Virgile dans la *Divine comédie*, les anges du *Saint-Liévin*, les génies de la galerie Médicis, l'œuvre ne tiendra plus. L'expérience se tournerait contre *Ulenspiegel* : On pourrait en retrancher toute cette partie sans que le lecteur y soupçonnât la moindre amputation. Cette condition première, qui veut que l'idéal fasse partie intégrante du sujet, manquant, mieux eût valu s'en tenir au procédé de la *Descente de croix*. Cela nous semble d'autant plus nécessaire que le moyen d'idéaliser la liberté de conscience est emprunté ici à la sorcellerie même, cet horrible prétexte d'oppression des consciences, et que, pour transporter son amant dans les sphères célestes, Neele emploie naïvement la poudre de vision qui a servi à un infâme pour perdre sa mère.

Placer son drame dans l'histoire est un autre moyen d'élévation artistique. M. De Coster, artiste et démocrate, ennemi des banalités, ami de la liberté, n'était pas homme à subir ce lieu commun qui attribue aux rois vainqueurs ou aux faits accomplis une grandeur qui n'appartient dans l'histoire qu'à l'honnêteté et à la justice. Il a réduit Charles V et Philippe II à la vérité humaine. En eût-il fait des monstres, nous n'aurions eu qu'à y consentir, quoique l'art moderne n'aime rien qui soit en dehors de l'humanité, demi-dieux ni monstres; il préfère des hommes. Peindre ces faux héros dans le haut comique, ce genre difficile n'a guère réussi qu'aux maîtres du rire; voilà ce qu'a voulu M. De Coster. Mais cette hardie peinture a plus d'un écueil. Si la grandeur de l'histoire n'est plus dans les *mangeurs de peuples*, comme dit Homère, elle n'en existe pas moins et n'en est que plus noble, plus artistique, là où elle se trouve, représentant le droit; il n'est point de genre, si comique qu'il soit, qui permette de l'oublier.

L'auteur n'a négligé rien de la recherche des sources ni de la vérité des faits; il a, dans des scènes nombreuses, peint au vif les détails d'une époque caractéristique : l'imprimerie clandestine, les armements secrets, l'espionnage partout, les excès d'iconoclastes organisés par l'ennemi pour servir de prétexte aux répressions violentes, l'entrevue décisive de D'Egmont et du prince d'Orange, la faiblesse d'une partie de la noblesse considérée comme une trahison par le peuple dont elle compromet la cause, les jalousies et l'assassinat suscités contre le Taciturne : *le Taiseux*, etc., etc.; — et il est parvenu aussi à peindre, par une série de détails, le soulèvement populaire. Mais, quant à la mise en action même de l'histoire, quant à son incarnation dans le drame, première nécessité artistique d'un poème pareil, ce point soulève, pour nous, des doutes sérieux. Ce qui compte, en effet, dans les œuvres d'imagination, ce

Digitized by Google

ne sont ni les récits, ni les chansons, ni les faits glissés dans les conversations : c'est l'action, l'intrigue, le drame, la fable, comme on voudra l'appeler. Les faits vrais, pour y paraître en relief, doivent être des points culminants du sujet autant que de l'histoire; sinon, ils s'effacent, et l'histoire est émiettée dans l'œuvre.

Ceci nous amène au drame lui-même.

On a déjà vu l'unité simple de la conception. Le premier livre ne pouvait procéder que par scènes détachées, auxquelles l'auteur a mis un grand soin. Tout ce qu'il emprunte à la légende est traité de façon à être une création, et l'art s'arrange à merveille de ces sujets de seconde main : *Publica materies privati juris*, dit Horace. Ces scènes détachées devaient préparer la transformation du héros, et l'auteur l'a fait de plusieurs manières. Les fabliaux sont des satires : Ulenspiegel naît, et déjà la vieille légende parodie le baptême; bientôt, son pèlerinage à Rome continue la satire de l'Église. M. De Coster n'a pas manqué de reproduire ces scènes. La légende, flamande ou française, voire la traduction en vers latins de Giles Omma, lui en fournissait d'autres : la confession, le testament, la propriété des choses saintes aux mains des saints hommes, etc., où le vaurien se gausse « à pleine gueule » des sots enfroqués; elles pouvaient amener la péripétie du bûcher et la transformation du vagabond en hérétique. M. De Coster les a négligées pour d'autres moyens, qui lui appartiennent, d'entrer dans son sujet. Dès les premières pages, il oppose le fils de Charles V au fils de Claes, et le contraste est suivi de scène en scène : Leur baptême; — leurs jeux d'enfants : Ulenspiegel lâche un oiseau : « N'ôte jamais à homme ni à bête sa liberté ». Philippe II brûle à petit feu un singe : « Son Altesse sera grande brûleuse d'hérétiques; » — leurs rêves d'amour : Thyl gai, franc, vagabond; Philippe, sombre, timide, solitaire; — l'amour de Thyl et de Necle, qui donne lieu à des scènes contenues, gracieuses et chastes dans leur vivacité; le mariage du froid Philippe avec la laide et ardente Marie Tudor; — leur entrée dans le monde, Ulenspiegel par la condamnation qui le force à aller à Rome en pèlerinage; Philippe par l'abdication de Charles V.

Le sujet est préparé autrement encore : Claes a en Allemagne un frère moine, qui exploite les indulgences d'une manière grotesque; un jour, il se ravise, la conscience se réveille en lui, il envoie à son frère une forte somme, mal gagnée, et passe au parti de Luther. L'hérésie entre dans cette maison avec la fortune. Bientôt, le frère de Claes est pendu en Allemagne, et l'émotion, l'indignation du brave flamand va servir, pour le perdre, à un délateur qui convoite sa part du trésor.

Ce premier livre aboutit à une série de scènes dramatiques qui ne sont déjà plus des scènes détachées : l'arrestation de Claes, le retour de Thyl, l'interrogatoire du père, sa torture, ses aveux, son supplice au bûcher, la vengeance jurée par son fils qui recueille les cendres de son cœur, la vente de tout ce qui appartient à la famille, l'arrestation de la veuve et du fils, leur interrogatoire au sujet du trésor qu'ils

Digitized by Google

ont caché, leur courage dans la torture pour arracher cette proie au délateur; scènes terribles! ce premier acte du drame forme un ensemble, présente une gradation d'intérêt et d'émotion qui ouvre largement le sujet, et, quand Ulenspiegel jure avec sa mère, « un pacte de haine et de force, » quand il place sur sa poitrine les cendres de son père et répète à chaque danger, à chaque douleur : « Les cendres battent sur mon cœur », on s'attend à trouver, dans ce qui va suivre, des situations aussi complètes, des scènes d'ensemble ayant autant d'unité et de vie.

Le drame étant ouvert d'une manière terrible, comment va s'engager la lutte, se développer l'intérêt? C'est la première victoire d'un écrivain, de faire faire cette question à ses lecteurs. Deux choses nous semblent défectueuses ici : l'action dramatique et la transformation du héros.

Qu'est-il besoin, tout d'abord, à Ulenspiegel, de demander sa vengeance au sabbat et à une énigme? Ne la sent-il pas assez profonde, assez sûre, assez inébranlable dans sa volonté? Chercher l'Énigme des Sept pour se venger, c'est déjà détourner sa vengeance, amoindrir sa passion, diminuer l'intérêt dramatique; et cet effet est plus désastreux encore lorsque, dès le premier pas, Thyl associe sa sombre mission à une parodie de Lamme Goetzak courant après sa femme : « Fillette, c'est mal à toi de vouloir arrêter en chemin Ulenspiegel qui doit chercher les Sept et m'aider à retrouver ma femme. »

Puis, quelles premières scènes marquent cette odyssée vengeresse? Des scènes plus folles qu'auparavant. La première est la rencontre de Lamme Goetzak. La seconde est consacrée à Neele; leur amour avait été peint délicatement, chastement jusque là, dans de courtes scènes, inventées avec goût, ciselées avec art; voilà qu'il devient léger au point que Lamme reproche à Thyl de courir avec une *fillette*.

Le deuxième et le troisième livre cependant, sauf quelques épisodes inutiles, sont remplis de scènes détachées qui forment tableau : Ulenspiegel suivi de son ami Lamme, trouve partout le soulèvement à petit bruit des populations, qui semble comme le flux nocturne de la vaste mer. Le nouveau rôle d'Ulenspiegel, espion de la défense nationale, recruteur de Gueux, y est tracé vigoureusement, et les questions personnelles se dénouent : le poissonnier loup-garou est puni; le noble libertin qui se change en diable va l'être.

Mais la vengeance est-elle donc là seulement? on a cru le poissonnier noyé, on ne connaît guère Joos Damman, et l'on a été tenté de les oublier pour voir la vengeance du héros se confondre avec celle de la patrie, qui, elle aussi, poursuit un parricide.

Des espions déjoués, des traîtres tués, des galions pris aux ennemis, des escarmouches gagnées, la prise de Gorcum, la déchéance de Philippe II prononcée en Hollande, satisfait l'histoire. Mais c'est l'intérêt dramatique qu'il faut satisfaire. La vengeance s'émiette dans le roman et l'on attend en vain le pendant des fortes scènes du premier livre.

Digitized by Google

Nous avions cru un instant voir commencer le drame. Le moment où était arrivé le livre s'y prêtait : le poissonnier puni, le faux sorcier brûlé, tous les intérêts secondaires étaient dénoués, laissant place à l'intérêt suprême de la patrie. Thyl, alors, se trouve en présence de Lamarcq qui veut se venger, en manquant à sa parole. Le vaurien s'y oppose avec courage, il brave la potence plutôt que de ne pas répéter à son chef : « Parole de soldat, parole d'or ». Neele le sauve d'après une coutume ancienne, en le réclamant pour l'épouser. Mais la question est vigoureusement posée : Comment on venge la patrie? Nous nous attendions donc à voir commencer cet exemple des grandes vengeances populaires et le large drame des puissantes réparations nationales, conduites par l'esprit et le cœur de la Flandre, unis pour toujours. Ces scènes eussent rempli de leur forte unité le dernier livre, le dernier acte. M. de Coster a préféré continuer de procéder par scènes détachées.

Enfin le héros, qui comme Achille, comme Eustache, devait évidemment conserver le fond de son caractère, monte en grade, devient soldat, espion, marin, capitaine de vaisseau ; mais, au milieu des épisodes vivement jetés où il met au service du prince un dévouement de condottière à toute épreuve, il nous paraît conserver trop la forme de son caractère premier, dans des scènes où cet homme qui sent battre sur son cœur les cendres de son père, se jette sur les pots, sur les plats et sur les *fillettes*, et n'hésite pas à conduire sa vengeance où l'on a reproché à Rabelais et à Regnier de conduire leurs muses. Rabelais, on l'a trop souvent oublié, avait des raisons majeures de faire ces concessions au goût du temps : il évitait le bûcher d'Étienne Dolet. Mais ces infractions à l'une des règles les plus élémentaires du style faisaient passer de grandes scènes où les plus hautes lois philosophiques et morales de l'art éclataient dans des chefs-d'œuvre de satire. Regnier de son côté ne nous trace ses tableaux réels du mal que pour jeter à chaque page de nobles cris comme celui-ci :

> Il n'est rien qui guerisse
> Un homme vicieux comme son propre vice!

M. De Coster n'avait ni les raisons politiques de Rabelais, ni les visées moralistes de Regnier ; aucune raison artistique, ce nous semble, ne l'engageait à faire progresser, dans sa seconde partie, ce côté du caractère d'un héros, que sa conception même consistait à transformer. Le poète d'Eustache-le-moine a compris cela : Eustache se venge en restant dans les procédés comiques ; mais, devenu vengeur, il cesse d'être sorcier ; devenu soldat, il cesse d'être obscène.

Ce dernier mot est dur ; il est vrai, sans pruderie. Qui n'admire les splendeurs du nu dans la statuaire ou dans la peinture, ou les hardiesses du peintre de mœurs dans la satire et la comédie? Nous admettons même le genre grivois pourvu que l'enseigne y soit, comme aux bastringues. Mais chaque chose doit être à sa place. Il faudra de grands coups de cognées dans ce livre pour satisfaire à la moralité publique.

Digitized by Google

Telles sont les impressions personnelles que nous a laissées la lecture de ce livre où les illustrations luttent de style avec la plume de l'écrivain; livre attendu avec intérêt, accueilli en Belgique avec une certaine déception, en France avec éloge. *Ami des imprimés, ennemi des manuscrits*, disait Fontenelle; ce sentiment a présidé à nos observations; car n'est-ce pas Courier qui a dit qu'une première édition est une épreuve soumise au public; et dès lors on peut faire une variante au mot de Fontenelle et dire : critique de la première édition par intérêt artistique et patriotique pour la seconde, (celle qui nous occupe n'étant qu'un nouveau tirage de la première). Il est des sujets qui restent à l'ordre du jour des littératures jusqu'à ce qu'une œuvre les ait fixés : tels furent, avant Racine, *Phèdre;* avant Gœthe, *Faust;* avant Schiller, Guillaume Tell; avant Molière, l'*Avare*, l'hypocrite, malgré la *Macette* de Regnier, le *Misanthrope* malgré *Timon d'Athènes* de Shakespeare, etc., etc.; tels sont encore Jeanne d'Arc, Henri IV, Berthe aux grands pieds, pour la France; Don Juan, Robert Macaire, pour le monde. Tel était Ulenspiegel, même après Egidius Périander. M. De Coster a réuni tous les éléments de cette création : les personnages, l'idée-mère du drame, la scène principale qui l'ouvre, de nombreuses scènes de détail; tout, excepté l'action dramatique. Il pourra s'approprier cette légende de domaine public, et la marquer de son cachet personnel, *privati juris*, à la condition de refaire une partie du plan de son livre et de retrancher sévèrement tout ce qui dans la seconde partie se rapproche trop des fabliaux du moyen âge.

CH. P.

Digitized by Google

LA PEINTURE ALLEMANDE.

EXPOSITION DE MUNICH.

L'Exposition internationale de peinture moderne, installée au *Palais de Cristal* de Munich, était intéressante à plus d'un titre; elle l'était surtout par ses défauts : par la quantité énorme de tableaux qu'elle contenait, par les œuvres déjà fort anciennes qui s'y étalaient à côté des productions les plus récentes; enfin, par le grand nombre de tableaux français et belges qu'on avait tirés des collections de Munich pour ajouter probablement à l'éclat de l'exposition. Ce n'est pas ainsi que nous entendons d'habitude les expositions de peintures modernes; nous aimons qu'elles nous renseignent sur la situation actuelle de l'art, qu'elles ne contiennent que les œuvres produites depuis l'exposition précédente. Cependant, à Munich, une fois qu'on était parvenu à se reconnaître au milieu de ce fouillis d'œuvres dont quelques-unes remontaient à 1836, qu'on les avait classées par époques, par genres et par nationalités, on reconnaissait que l'exposition fournissait des éléments pour apprécier la marche de la peinture de chevalet depuis une trentaine d'années, qu'elle permettait de rattacher les productions actuelles à celles qui les avaient précédées, et qu'enfin les tableaux étrangers, connus depuis longtemps, sur la valeur desquels les amateurs de peinture sont fixés, offraient d'utiles points de comparaison. Nous avons cru qu'il serait intéressant de profiter des renseignements que nous a fournis l'exposition de Munich pour donner une idée générale de la marche et de la situation de la peinture allemande moderne.

On sait que, dans le premier quart de ce siècle, quelques jeunes gens, animés d'un ardent patriotisme et décidés à opposer une barrière puissante à l'influence française qui menaçait d'étouffer à jamais le génie allemand, crurent avoir trouvé un remède au mal en ramenant l'art à une époque où l'empire germanique était floris-

Digitized by Google

sant : au moyen-âge ; puis, voulant à la fois puiser aux sources de l'idéal chrétien, fuir l'indifférence des classes cultivées et la tyrannie des académies, ils allèrent fonder à Rome le célèbre cercle des Nazaréens, dont Overbeck fut le chef, et dont Veit, Schadow, Führich, Cornélius, Schnorr, H. Hess furent les disciples. Overbeck seul resta fidèle à sa direction primitive, comme il fut le seul qui ne rentra pas dans sa patrie, tandis que Veit vint y diriger l'Académie de Francfort, Schadow celle de Dusseldorf, Schnorr celle de Dresde, Cornélius celle de Munich, que Hess alla prendre part aux travaux de peinture monumentale exécutés par ordre du roi Louis dans son palais et dans les églises nouvelles de Munich, et que Führich fut appelé à Vienne pour y peindre des fresques.

Quoique l'exemple de ces hommes de talent et les encouragements du roi eussent provoqué une rapide floraison de la peinture en Bavière, Cornélius n'exerça pourtant qu'une faible influence sur l'école de Munich ; il le reconnut lui-même plus tard, dans ses entretiens avec Max Lohde, à propos de Kaulbach, qui peut cependant être considéré comme son disciple le plus fidèle.

En effet, si la protection d'un prince, ami des arts, fournit quelquefois à un homme de talent l'occasion de se révéler, comme cela est arrivé pour Schnorr à propos de ses belles fresques des *Niebelungen*, elle est impuissante à créer un art original et vivace, lorsque les germes de cet art manquent ou que les artistes ne peuvent en puiser la séve au cœur même de la nation. Munich l'a prouvé une fois de plus ; son Académie ne servit qu'à faire pulluler les médiocrités, qui s'immobilisèrent dans un formalisme classique, et si son école regagna quelque éclat, ce fut grâce aux infidèles qui, séduits par l'essor des écoles flamandes et françaises, abandonnèrent les hautes visées de l'école nationale pour s'adonner à la peinture de genre, d'animaux et au paysage, en y ajoutant les séductions d'un coloris dont les œuvres de Cornélius et de ses disciples étaient totalement dépourvues.

Chose étrange, ce fut à Munich, où la réaction contre l'influence française avait été la plus forte, que les peintres, ralliés à l'école des coloristes français, obtinrent tout d'abord droit de cité ; le plus richement doué d'entre eux, M. Piloty, y fut nommé, en 1850, professeur à l'Académie ; sa *Mort de Wallenstein*, qui se trouve à la nouvelle Pinacothèque, l'avait rendu célèbre ; elle révèle un imitateur de Paul Delaroche, on y retrouve la recherche de l'effet dramatique, la composition théâtrale et la distribution artificielle de la lumière qui caractérisent les œuvres du peintre français. Mais de même que Delaroche, dans ses sujets anecdotiques, tirés de la Bible

Digitized by Google

et de l'Évangile, perdit la vigueur et la concentration qui caractérisaient quelques-unes de ses premières compositions, M. Piloty ne s'est pas toujours montré fidèle à ses antécédents, et dans la *Marie-Stuart* qu'il a envoyée à l'exposition de Munich, on trouve encore, il est vrai, une composition habile, des groupes bien disposés, des personnages d'une noble prestance; mais, en s'inspirant du drame de Schiller, le peintre n'a pas su s'assimiler suffisamment les caractères du poète, pour nous les montrer réels et vivants; nous n'avons devant les yeux que des acteurs revêtus et non pénétrés des sentiments que leur prête l'écrivain; leurs gestes sont banals et trop conformes aux traditions de la scène. Quant à l'exécution, elle révèle une main habile, rompue depuis longtemps aux difficultés du métier, les vêtements sont bien drapés et habillent naturellement les personnages; on voit que le maître connaît à fond la défroque de l'époque; la couleur est riche, d'une richesse un peu fastueuse; on sent qu'elle n'est pas un don naturel chez M. Piloty, mais une faculté acquise avec persévérance et qu'il aime à montrer; il n'est pas coloriste d'instinct comme le sont les Vénitiens et les Flamands.

A côté de M. Piloty, se range M. A. Feuerbach, qui envoie de Rome une grande toile, représentant le *Banquet de Platon*, au moment où une troupe joyeuse, conduite par Alcibiade, vient brusquement l'interrompre; Agathon se lève pour recevoir ces hôtes inattendus, son expression est indécise, ainsi que celle de la plupart des convives; l'incident choisi par l'artiste prêtait peu à être reproduit par la peinture; l'opposition entre la folle bande d'Alcibiade et le grave cénacle des philosophes, entre ce jeune débauché soutenu par des courtisanes, et ces personnages sérieux qui viennent de discuter la métaphysique de l'amour, semble au premier abord devoir fournir à l'artiste une série d'antithèses précieuses; mais ce contraste qui serait conforme aux idées modernes n'existe pas dans le dialogue de Platon, et les artistes allemands sont trop érudits pour ne pas respecter la vérité historique. M. Feuerbach semble donc avoir fait un choix malheureux et n'avoir vu dans son sujet qu'un prétexte pour nous montrer des personnages drapés à l'antique. A ce point de vue, il a assez bien réussi, quoique les plis de ses draperies soient secs et maigrement étoffés. Mais que dire de la couleur! Une teinte verte et blafarde, destinée sans doute à caractériser la nuit, est répandue sur toute la toile et impressionne péniblement par sa crudité; elle fait subir aux yeux le supplice dont souffriraient les oreilles, si elles étaient tout à coup frappées des sons criards de quelque instrument discordant. A deux ou trois exceptions près, le sens de la couleur semble manquer aux peintres allemands, et si nous n'avions

Digitized by Google

vu les tableaux de Dürer, d'Holbein, et les admirables vitraux des cathédrales gothiques, nous serions tentés d'émettre comme axiome qu'un des caractères des populations de race germanique, habitant la rive droite du Rhin, est de manquer absolument du sentiment de la couleur ; les exceptions mêmes prouvent la règle, car les peintres qui ne se montrent pas dépourvus du sentiment du coloris l'ont emprunté aux écoles étrangères : les coloristes de Dusseldorf doivent le leur à l'école flamande, ceux de Munich, nous l'avons déjà dit, à l'école française, et nous verrons que les Viennois ont cherché à retrouver les tons chauds des Vénitiens; mais chez les peintres mêmes qui se font remarquer par une certaine richesse de coloris, il manque toujours cette harmonie, cette suprême élégance, qui distingue les dons naturels des biens acquis ; ils n'ont pas non plus le sentiment des nuances délicates qui permettent au peintre de faire passer une même couleur, par d'insensibles transitions, d'un degré à l'autre de la gamme des tons et de produire cette vibration intime qui donne à la couleur l'éclat de la vie.

Le *Saint-Joseph prêchant les prisonniers*, de M. Gysis, est un tableau de valeur moyenne; les types des prisonniers sont bien rendus, mais saint Joseph rappelle trop par sa pose le modèle d'atelier. M. Gysis appartient à cette catégorie nombreuse de peintres qui ne considèrent les sujets religieux qu'au point de vue pittoresque; c'est un tort à nos yeux : quand on ne voit pas plus loin, il vaut mieux observer ce qui se passe dans le monde où l'on vit, et en reproduire les scènes familières.

M. Benczur, dans son *Arrestation de François Rakoczy*, ne s'élève guère plus haut; c'est un épisode dramatique de l'histoire de la Hongrie, convenablement composé ; la pose du prince auprès du lit de sa jeune femme est un peu théâtrale, c'est un défaut auquel échappent rarement les peintres qui se donnent pour tâche d'*illustrer* les anecdotes historiques. M. Lindenschmit a mieux réussi avec son *Ulrich von Hütten* tuant et mettant en fuite les seigneurs français qui s'étaient permis de railler l'Empereur; le courageux réformateur est bien campé, le défi semble voler de sa bouche à la face de ses ennemis ; le désordre du cabaret bouleversé par la lutte, l'effroi des fuyards, tout cela est rendu d'une façon vivante, avec une couleur sobre et harmonieuse ; on peut seulement regretter que le pourpoint rose de l'un des seigneurs ait trop préoccupé l'artiste. M. Lindenschmit montre encore ses qualités de coloriste dans son *Jeune Luther écoutant les leçons de l'ami de son père, André Proles;* l'attention soutenue de l'enfant, la bienveillance du vieux professeur sont parfaitement rendues. M. Lindenschmit ne se

Digitized by Google

montre pas moins bon observateur dans son moine goûtant *les Joies du couvent*, joies bien innocentes au premier coup-d'œil : un gros moine lit un gros livre, en tenant à la main un verre de vin, dont il s'humecte sans doute de temps en temps le gosier; il y a cependant sur sa large face un sourire rabelaisien qui pourrait faire supposer que malgré l'aspect indigeste du volume, ce ne sont pas les *Acta sanctorum* dont se délecte le bon père.

Ce sont aussi les moines qui fournissent à M. Grützner l'occasion d'exercer sa verve satirique; on dirait vraiment que les pays catholiques s'amusent à engraisser ces gros parasites dans l'unique intention de les faire servir de plastron à d'inépuisables plaisanteries. *La Brasserie du Couvent* nous montre les révérends pères dégustant la bière nouvelle; la composition est bien entendue, on sent que les moines vont de tout cœur à l'ouvrage; partout règnent l'entrain et l'animation; le brassin doit avoir été bon, car les figures expriment la plus complète satisfaction. Le danger de ce genre est qu'il frise la caricature; M. Grützner ne l'a pas toujours évité, notamment dans *le Recrutement de Falstaff*. Le directeur de théâtre qui reproduirait fidèlement cette scène serait certain d'obtenir un succès de fou rire; mais où trouver une réunion de gueux semblable à celle que M. Grütner fait passer en revue par Falstaff? M. Grützner est mieux resté dans le domaine de la peinture dans son tableau intitulé : *Deidesheimer !* avec un laconisme dont l'éloquence doit être appréciée en Bavière, la patrie de cet excellent cru; un curé a pénétré dans sa cave pour venir tâter le pouls à une grosse tonne de *Deidesheimer;* à l'air de satisfaction qui illumine la figure du bon pasteur, le résultat de l'examen paraît fort satisfaisant; la main potelée qui s'appuie délicatement sur un abdomen rebondi est on ne peut plus expressive et trahit un monde de jouissances intimes. Le procédé de M. Grützner est original, sa touche est fine et spirituelle, il manie sans afféterie un pinceau délicat, sa couleur est solide et d'un ton harmonieux.

Les mêmes qualités d'observation se retrouvent chez M. Eberlé, mais avec une exécution plus large; sa *Répétition* nous montre un vieux maître de musique se bouchant les oreilles pour ne pas entendre la fausse attaque d'un orchestre d'amateurs; le cornet à piston le regarde d'un air inquiet, la flûte continue consciencieusement sa partie, tandis qu'une jeune fille s'est arrêtée pour observer d'un air narquois la mine désespérée du vieux professeur; le chef-d'œuvre du tableau est la clarinette, qu'on ne voit cependant que de dos, mais ce dos est si vrai, si naturel; c'est un dos si expressif, si parlant, qu'on devine quelle doit être la figure de son proprié-

Digitized by Google

taire. La même habileté à rendre l'expression se remarque dans la *Scène de la vie de Speckbacher*, de M. Defregger, et dans la *Scène d'auberge*, de M. Seitz, mais chez ce dernier avec une couleur plus chaude et qui rappelle les tons veloutés de Mieris.

Quoiqu'il appartienne à un genre différent, nous rangeons ici le tableau de M. Adam, *la Retraite de Russie*, à cause de ses qualités d'expression. La stupeur des fugitifs abrutis par la marche et les privations, l'aspect désolé, *ennemi*, du paysage, la grandeur d'un désastre où l'être humain semble avoir atteint le point culminant du désespoir et de la souffrance, sont bien rendus ; et cela, simplement, sans effort, sans exagération théâtrale.

On le voit, c'est par les tableaux de genre, où il s'agit de reproduire les expressions de la figure humaine, que les peintres bavarois prennent rang parmi les artistes modernes. Nous retrouverons les mêmes qualités chez les peintres de Dusseldorf, de Berlin et de Vienne ; elles les rendent éminemment propres à réussir le portrait, et sous ce rapport, le salon de Munich aurait pu entrer en lice avec celui de Bruxelles et probablement emporter la palme.

Les portraits de M. Leibl se font remarquer par la vérité de la physionomie, la distinction de la touche et la sobriété avec laquelle sont traités les accessoires ; son portrait de dame attire par l'expression mélancolique du regard et le caractère individuel de la physionomie ; celui d'une vieille femme, toujours plus facile à réussir, il est vrai, l'emporte encore par la légèreté de l'exécution, la transparence et la vérité des chairs ; à côté de ces portraits, ceux de M. Lenbach occupent une place honorable par la fidélité avec laquelle est rendue l'expression des visages.

Arrivons maintenant au paysage, le genre préféré des jeunes peintres belges et français, celui dans lequel la peinture du XIX^e^ siècle a produit des œuvres qui marqueront dans l'histoire de l'art une période de recherches originales, de tentatives couronnées de succès. Mais le mouvement ne semble pas avoir gagné les paysagistes de Munich, nous avons rarement vu quelque chose d'aussi mauvais que leur exposition, une absence plus complète de sens artistique et d'habileté technique, une ignorance aussi grande des qualités indispensables que l'on exige aujourd'hui d'un paysage pour consentir à le regarder : la lumière est absente, les ciels sont lourds et huileux, la perspective aérienne n'existe pas, les admirables dégradations de tons qu'offre la nature, l'harmonie par laquelle elle rattache l'une à l'autre les couleurs les plus disparates, la transparence des lointains, la vigueur des premiers plans, tout cela est

Digitized by Google

lettre morte pour les paysagistes bavarois représentés au salon ; les moins mauvais en sont encore à faire des paysages composés dans l'atelier, comme M. Hofer, par exemple, ou des paysages décoratifs, comme M. Heimlein. Pour être juste, disons cependant que M. Lier se distingue honorablement de ses compatriotes par ses quatre paysages représentant les quatre heures de la journée : *le matin, le midi, le crépuscule* et *la nuit ;* mais nous nous méfions un peu de l'impression favorable qu'ils nous ont causée ; au voyageur qui vient de traverser un désert brûlant, le moindre palmier paraît une oasis délicieuse.

Les peintres d'animaux valent mieux que les paysagistes ; les tableaux de M. Voltz sont largement conçus, exécutés avec vigueur, ils nous satisferaient assez si leurs tons crus étaient un peu adoucis. Les chevaux de *la Chasse* de M. Diez sont bien dessinés, mais ils galopent dans un paysage insignifiant.

L'École de Dusseldorf, à la tête de laquelle Schadow avait été placé en 1826, acquit une renommée considérable sous la direction patriarcale de ce maître, et quoiqu'il s'efforçât toujours de favoriser le libre développement de tous les talents individuels, elle conserva cependant plus d'unité que l'école de Munich, à ce point même qu'on peut lui reprocher une certaine uniformité. Une des causes du succès de l'école de Dusseldorf fut son caractère démocratique ; n'ayant à attendre les encouragements d'aucun prince, ni d'aucun gouvernement, elle chercha à satisfaire le goût du public et s'adonna à la culture du paysage, puisa ses inspirations dans les œuvres littéraires préférées du peuple.

Le goût qui régna longtemps en Allemagne pour la poésie lyrique, pour la ballade tendre et mélancolique, a souvent entraîné les peintres de Dusseldorf vers des sujets où dominait une sentimentalité douloureuse et maladive et énervé leur vigueur originelle. Une peinture qui suivait si fidèlement les préférences générales de la nation eut naturellement un grand succès, les artistes virent dans la faveur de la foule la consécration de leur talent, et s'imaginèrent avoir atteint les sommets de l'art, oubliant que l'engouement du public ne prouve rien et que la postérité décerne souvent les palmes à un Rembrandt mourant pauvre et endetté, alors qu'elle met au second rang les Lanfranc, les Van der Werf et les Raphaël Mengs, que leurs contemporains avaient comblés d'honneurs et de richesses.

Quoique Schadow, en quittant le cercle des Nazaréens, eût abandonné les gothiques et même Pérugin pour adopter le style des grands peintres de la renaissance italienne, la peinture religieuse

Digitized by Google

ne joue qu'un rôle secondaire à Dusseldorf; les madones de Deger, les scènes bibliques de Bendemann marquent dans cette direction le point culminant de l'école, qui depuis n'a fait que décliner pour descendre au niveau inférieur qu'occupe la peinture religieuse dans toutes les écoles contemporaines.

M. Ittenbach, un vétéran de l'école, représente la peinture religieuse au salon de Munich, par une *Sainte Famille*; c'est une peinture fort correcte et fort propre qui ne se distingue par aucune qualité originale.

Le grand genre historique, traité d'une façon pittoresque, a fourni à Lessing, dont le *Jean Huss devant le Concile* est devenu populaire, l'occasion de plus d'un triomphe; cependant, malgré le caractère militant de la plupart de ses tableaux, c'est plutôt le côté dramatique du sujet que sa portée morale ou philosophique que saisit Lessing. Ce caractère est commun aux peintres de la première période de l'école de Dusseldorf; nous le retrouvons dans le tableau de M. Camphausen, *Frédéric le Grand devant le corps de Schwerin, dans l'église de Sainte-Marguerite* : l'expression de douleur concentrée avec laquelle Frédéric regarde son compagnon d'armes est bien rendue; on pourrait reprocher à l'exécution d'être un peu sèche.

Heureusement pour son avenir, l'école de Dusseldorf a abandonné la représentation d'épisodes plus ou moins dramatiques tirés de l'histoire, des légendes ou des romans en vogue; la jeune génération de peintres ne veut plus se borner à traduire en images des sujets fournis par la littérature; elle prétend observer directement l'homme, puiser des motifs de peinture dans l'observation immédiate des mœurs populaires et ouvrir ainsi à ses travaux un vaste champ qui n'avait encore été défriché qu'à moitié par les anciens peintres hollandais et flamands; ceux-ci, en effet, avaient puisé leurs inspirations dans le milieu où ils vivaient, ils avaient reproduit les bourgeois qui achetaient leurs tableaux, les paysans avec lesquels ils s'attablaient au cabaret, et ils avaient entouré leurs bourgeois des meubles, des objets dont leurs ménagères ont un si grand souci qu'on peut dire qu'ils font partie intégrante de leur personne et que celle-ci serait incomplétement représentée si elle en était isolée. Peintres avant tout, les anciens Hollandais donnaient autant d'importance à l'exécution de l'ameublement qu'à celle des figures; dans *la Femme paralytique* de Dow, ne sommes-nous pas attirés tout autant par la façon dont sont rendus le grand rideau, le lustre et le bassin que par la figure qui donne son nom au tableau? Quelques peintres flamands poussèrent plus loin, il est vrai, la recherche de l'expression; mais tous, sauf Jean Steen, s'attachaient plutôt alors à

Digitized by Google

reproduire un type propre à toute une classe qu'à nous présenter une physionomie ayant un caractère personnel.

La tendance des peintres de mœurs modernes les pousse au contraire à étudier les modifications imprimées par la passion sur la physionomie humaine, en tenant compte de toutes les causes : éducation, position sociale, nationalité, circonstances extérieures, qui en atténuent, en renforcent ou en changent l'expression; ils s'efforcent de donner à chacune de leurs figures un caractère individuel, de telle façon que nous croyions les voir agir et penser devant nous, comme dans la vie réelle. L'esprit d'observation qu'exige ce genre de peinture, aiguise le regard et amène le peintre à soigner son dessin et sa couleur, et quand il y réussit, son œuvre a pour nous plaire toutes les séductions de l'art.

M. Knaus est un de ces enchanteurs dont le pinceau magique sait retracer les scènes naïves de la vie enfantine, les épisodes burlesques de l'existence villageoise, les incidents familiers et touchants du foyer domestique; ses œuvres sont devenues depuis longtemps populaires; qui ne connaît sa *Cinquantaine* et son *Retour du Baptême?* Le salon de Munich a de lui un tableau que nous avions déjà vu à Bruxelles : un apprenti transformé en bonne d'enfant laisse crier le moutard qu'il porte, pendant qu'il mord dans une pomme à belles dents. On se rappelle, sans doute, comme la figure du polisson est saisie sur le vif et avec quelle vérité est exprimée l'indifférence égoïste de sa gourmandise.

Un tableau intitulé : *Comme sifflent les grands, piaulent les petits*, ne rappelle en rien la verve endiablée qui domine dans le tableau où Jordaens a traité un sujet analogue. M. Knaus ne s'est occupé ici que des petits; les parents sont relégués au fond du tableau et tout entiers à leur banquet, ils permettent à leurs enfants de faire dinette au premier plan; ceux-ci s'en donnent à cœur joie et laissent un libre cours, les uns à leur gourmandise, les autres à leur espièglerie; la variété des différents caractères est rendue avec beaucoup de bonheur : une petite fille qui se bourre de pâtée en regardant le spectateur, est délicieuse de naïveté; le grand chien dont la convoitise commence à inquiéter la fillette qui joue le rôle de petite mère, est d'une vérité frappante; les garçons, toujours prêts à commander, ceux dont les petites filles doivent déjà modérer l'empressement, tous révèlent un talent d'observation hors ligne; mais la composition, par la multiplicité des incidents qu'elle offre, étourdit et divise l'attention comme le ferait dans la réalité le caquetage de toute cette marmaille. Nous aimons moins la *Souris prisonnière;* les enfants qui regardent la bestiole sont charmants;

Digitized by Google

mais pour la figure de la mère, M. Knaus s'est laissé entraîner à employer ce procédé expéditif dont il use trop souvent : il se dispense de modeler les figures placées dans le clair-obscur; celle-ci a une transparence, un manque de consistance qui lui donne l'aspect d'une figure éclairée à l'intérieur. Nous ne savons en outre si un séjour prolongé à Paris a fait perdre à M. Knaus le souvenir des types de sa patrie; mais il nous a paru qu'il leur donne souvent une élégance et une distinction étrangère en général aux types rustiques.

Les portraits exposés par M. Knaus nous ont fort étonnés; nous pouvions à peine en croire nos yeux, et il nous a fallu recourir par deux fois au catalogue pour nous persuader que nous avions deux de ses œuvres devant nous; les figures sont modelées par méplats, comme si elles étaient l'œuvre d'un sculpteur en bois, et revêtues d'une couleur sèche et luisante d'un effet si déplaisant que nous en sommes encore à nous demander comment un artiste de la valeur de M. Knaus a pu commettre de pareilles erreurs. Elles ont d'autant plus lieu de nous étonner que nous avons déjà constaté et que nous aurons encore à signaler l'habileté avec laquelle les artistes allemands peignent le portrait.

Avec une couleur moins riche, dans une gamme d'une harmonie un peu grise, M. Vautier, qui a exposé la *Leçon de danse au village*, suit de près M. Knaus; les poses naïves et gauches des jeunes villageoises, le geste dont le maître de danse accompagne sa réprimande, le groupe des jeunes gens, l'air entendu des uns, la curiosité railleuse des autres, tout est observé et exprimé avec un cachet de vérité qui rend les figures parlantes; le dessin est précis sans être sec; la scène, comique sans être burlesque; les physionomies, vraies sans être laides.

La même vérité d'expression se remarque dans les tableaux de M. Munkaczy, dans *la Première Coiffe;* l'admiration avinée du fiancé, qui a probablement fêté trop copieusement ses adieux à la vie de garçon, est rendue avec une grande justesse. Dans un autre tableau, les traits fatigués de l'ouvrier obligé de s'éveiller *A l'aube*, pour se rendre au travail, sont saisis avec une exactitude extraordinaire; la mise débraillée du pauvre diable, le désordre de la mansarde ajoutent encore à l'impression de tristesse et de malaise qu'éveille sa mine piteuse; c'est l'œuvre d'un pinceau facile, courant sur la toile avec une certaine désinvolture de bohème, qui dénote un artiste bien doué.

M. Lasch, qui a exposé la *Fête de l'Instituteur*, le *Médecin du village*, la *Mort du chien de l'aveugle*, pèche par l'absence d'inven-

Digitized by Google

tion; on devine ce que peuvent être ces sujets dont la banalité n'est relevée par aucune qualité originale dans la composition ou dans l'exécution. M. Lasch recherche l'expression, mais n'arrive pas toujours à la saisir; on sent trop l'intention de produire un effet donné; le même défaut se montre dans l'*École du couvent* de M. Salentin, joint à moins d'habileté technique. Cette habileté diminue encore chez M. Schlesinger qui nous présente un joyeux cortége de moissonneurs rencontrant à l'improviste un prêtre portant le viatique; l'artiste a tiré assez bon parti des contrastes qui pouvaient naître de cette donnée; il a cherché à exprimer toutes les nuances intermédiaires qui font passer la physionomie humaine de l'expression d'une joie bruyante à celle d'une compassion douloureuse.

S'il ne fallait juger que par le nombre, les paysagistes de Dusseldorf l'emporteraient sur tous les autres; mais dans ce fouillis d'œuvres médiocres et mauvaises, qu'il est difficile de distinguer une toile qui vaille la peine d'être citée!

M. André Achenbach n'a pas de visées idéales; c'est un réaliste convaincu qui cherche à rendre dans ses tableaux l'impression que produit sur nous une nature puissante; mais son énergie va souvent jusqu'à la dureté et la sécheresse; son pinceau vigoureux n'a pas la légèreté nécessaire pour rendre la transparence des nuages, les tons diaphanes du ciel; c'est, du reste, une remarque qui s'applique à la généralité des paysagistes allemands; il semble qu'il y ait chez eux une certaine lourdeur de main qui ne leur permet pas de brosser leurs ciels d'un pinceau léger; leurs nuages sont pesamment bâtis et paraissent s'appuyer sur l'horizon, mais non voler dans l'espace.

Les paysages italiens de M. Oswald Achenbach, frère du précédent, sont bien connus en Belgique; on sait qu'il réussit particulièrement les crépuscules; il en a un fort beau à Munich; sa *Fête à Subiaco*, au contraire, se passe en plein soleil; une rue escarpée, qui monte à la gauche du spectateur et au fond de laquelle s'aperçoit la silhouette rouge d'un cardinal, est d'un bel effet; nous aimons moins l'autre coin du tableau où règne une certaine indécision. M. Oswald Achenbach nous paraît avoir été moins bien inspiré dans sa *Scène de nuit*, dont l'effet est trop cherché; il est, du reste, un transfuge, ne s'inspire que de l'Italie et habite Paris, si nous ne nous trompons.

M. Piepenhagen se distingue de ses compatriotes dans le *Paysage* au-dessus duquel un ciel bien rendu roule ses gros nuages humides; cependant, la couleur en est moins heureuse que le dessin, et cela

Digitized by Google

est fâcheux, car les terrains largement peints et d'un ton sobre prouvent que M. Piepenhagen voit juste.

Le *Commencement du printemps*, de M. Scibels, montre un chemin humide parcouru par un troupeau de moutons, sur le dos desquels un ciel lourd laisse tomber une lueur blafarde qui annonce l'approche de la pluie.

C'est encore l'approche du mauvais temps qu'a voulu exprimer M. Lommen, dans son *Paysage* (1); le vent souffle bien à travers les arbres; on sent approcher l'orage. La couleur est solide; c'est une qualité pour le terrain, mais un défaut pour le ciel.

Même observation pour *la Chute d'eau*, de M. Nordgren; la partie solide du paysage seule est bien rendue. Dans le paysage de Mme Lina Perbandt, il y a une touffe de saule bien réussie, mais le terrain est sèchement traité et le ciel est lourd.

La Forêt de M. Ebel manque d'une note dominante qui attire l'attention; il en est de même du *Paysage d'hiver* de M. Hilgers, qui ne sort pas de la banalité habituelle de ces sortes d'effets.

Viennent ensuite MM. Fahrbach, Nordenberg, Pulian, Lot, Frische, Schweich, Schönfeld, dont les paysages doivent faire dresser les cheveux sur la tête de tout homme de goût. Passons vite dans le compartiment de Berlin.

Il importe de ne pas attribuer d'une façon trop absolue aux écoles de Munich et de Dusseldorf les caractères que nous leur avons assignés; si les peintres de Munich, sous l'influence des travaux de peinture monumentale exécutés par ordre du roi Louis, s'attachèrent plus longtemps à représenter l'*idée*, tandis que les disciples de Schadow se préoccupèrent plutôt de la *sensation*, nous avons déjà vu qu'à Munich même la peinture avait dû se laisser pénétrer de l'esprit populaire, que Piloty avait recommencé la lutte, si malheureusement symbolisée sur les murailles de la nouvelle Pinacothèque, pour soustraire les muses à l'influence de ses anciens libérateurs et les mettre à l'école du réalisme.

Le caractère cosmopolite de notre civilisation ne permet plus d'établir entre les écoles de peinture ces divisions tranchées qui séparaient les écoles italiennes; un peintre de talent tient aujourd'hui à se montrer indépendant et ne considère pas comme un

(1) Les dénominations du catalogue sont d'une monotonie et d'une sécheresse désespérantes. Profitons de l'occasion pour nous plaindre de la négligence apportée dans l'arrangement de ce catalogue qui, un mois après l'ouverture de l'Exposition, était encore provisoire.

Digitized by Google

mérite de cultiver fidèlement les traditions de l'école qui l'a élevé. On a donc vu, à Dresde, à Prague, à Vienne, des peintres de Dusseldorf exécuter des fresques et des peintres de Munich représenter des scènes de la vie familière. La division des écoles que nous avons établie n'en a pas moins sa valeur, elle marque les points initiaux d'où partirent les impulsions qui donnèrent un essor nouveau à la peinture germanique; s'ils ont plus tard dévié, s'ils se sont croisés, contrariés ou unis, ces différents facteurs n'en ont pas moins existé, et il est important de déterminer leur origine.

Toutes ces forces trouvèrent un champ d'action, libre de traditions, à Berlin; les plus anciens artistes berlinois avaient en effet suivi des directions fort divergentes; Schinkel et von Klöbe s'étaient mis à l'école de la Grèce; Wach et Dâge, ralliés au cercle des Nazaréens, avaient été les représentants de la peinture religieuse; les légendes, les ballades, les romans du moyen-âge avaient été *illustrés* par Kolbe et Begas, tandis que Menzel avait pris une direction tout à fait individuelle.

C'est ainsi que M. Frédéric Kaulbach, qui a exposé un *Couronnement de Charlemagne*, se rattache évidemment à l'école de Munich ; sa composition est ordonnée avec une certaine pompe, justifiée du reste par le sujet; les groupes sont savamment disposés; on y sent peut-être trop l'arrangement et la recherche de l'effet. La figure de Charlemagne manque de caractère; le dessin est correct, mais un peu froid; le coloris est meilleur qu'il ne l'est d'habitude en Allemagne, sans qu'on puisse dire pourtant que M. Kaulbach soit un coloriste; le défaut de ce tableau est que la scène, qui devrait avoir un caractère grandiose et rappeler par son ampleur un de ces événements qui marquent l'avénement d'une idée nouvelle dans l'histoire, paraît ici une scène de famille à laquelle prennent part quelques intimes.

Le tableau où M. Henneberg, a représenté : *La Poursuite de la fortune*, par un cavalier qui n'aperçoit pas l'abîme où le mène l'image fallacieuse, a le tort de se développer trop en longueur; mais ce défaut est racheté par de grandes qualités; le dernier effort du cheval haletant, pour obéir à l'éperon du cavalier, l'anxiété de ce dernier, dont la fatigue d'une longue chasse n'a pas ébranlé l'espoir d'atteindre la décevante déesse, la grâce légère et la beauté cruelle de la Fortune, montrent chez M. Henneberg une grande intensité d'expression et le talent de rendre d'une façon saisissante sa pensée. Il est fâcheux que le peintre ait affaibli son allégorie en voulant trop l'expliquer; son tableau eût-il été moins parlant, s'il avait laissé de

Digitized by Google

côté la mort qui galope à côté du cavalier, et la jeune femme qui semble plutôt une dormeuse nonchalante qu'une victime de cette poursuite sans pitié? L'exécution de ce tableau n'est pas inférieure à sa conception, la couleur en est solide et harmonieuse, le dessin large et juste.

M. Carl Becker ne demande pas ses sujets à l'observation directe; il les emprunte à l'histoire ou à la poésie dramatique. Le tableau qu'il expose à Munich représente *Charles-Quint chez Fugger;* le riche banquier d'Augsbourg vient de jeter dans un feu de bois de cannelle les titres des emprunts faits à sa caisse et il se déclare suffisamment payé par l'honneur que lui a fait l'Empereur en consentant à être son hôte pendant quelques heures. Cet acte de sotte courtisanerie a assez mal inspiré M. Becker; l'Empereur semble accepter d'un air indifférent la dispendieuse flatterie de son fidèle sujet. L'expression de la femme et de la fille de Fugger est insignifiante, les ajustements et l'ameublement sont traités avec habileté; la couleur, un peu trop brillante, est belle; mais l'ensemble de l'œuvre est loin de valoir *la Partie d'échecs* que nous avons vue cette année au salon de Bruxelles.

Le *Christophe Colomb au clottre de Rabida*, démontrant l'existence de l'Amérique (avec un geste un peu théâtral), de M. Güterbock; *la Lecture de la vieille chronique*, faite par un vieux moine à deux jeunes femmes qui l'écoutent bien, de M. Aug. von Heyden; *le Moine Ekkehard lisant Virgile à la duchesse de Souabe*, de M. Treidler, où l'on voudrait voir un peu plus de finesse d'expression; la belle *Philippine Welser se jetant aux pieds de Ferdinand Ier*, en tenant ses enfants embrassés, de M. J. Schrader; *le Meurtre de Rizzio* devant Marie Stuart, de M. Lulvès, appartiennent à cette classe de tableaux en tête de laquelle se placent ceux de M. Becker. On trouve chez ces artistes une certaine entente de la composition, un dessin facile, un emploi judicieux de la lumière et du coloris; mais ces *images* sont tantôt un habile prétexte d'étaler les costumes pittoresques de la renaissance, tantôt l'occasion de nous présenter une situation dramatique; c'est-à-dire que l'homme n'y joue guère que le rôle de mannequin ou d'acteur; il est rare que le travail d'érudition auquel doit se livrer l'artiste ne refroidisse pas son inspiration et ne l'empêche pas de saisir autre chose que l'extérieur des figures historiques qu'il a évoquées; à moins cependant que le peintre ne choisisse pour sujet de son tableau l'héroïne d'un drame ou d'un roman, devenue si populaire qu'elle a acquis la valeur d'un symbole auquel nous nous sommes habitués à rattacher tel sentiment ou tel caractère. La figure de Marguerite

Digitized by Google

est de celles-là, et M. Ernest Hildebrand, qui l'a représentée en prison, a assez bien saisi l'expression de la pauvre fille affolée de honte et de douleur; malheureusement, la pose est banale, elle est traditionnelle pour les prisonnières, et l'exécution participe de l'absence de caractère de la composition. Lorsqu'un artiste choisit un sujet déjà si fréquemment reproduit, il est tenu de le concevoir d'une façon nouvelle et originale.

M. Paul Meyerheim est plus fidèle aux tendances de sa nation que les peintres que nous venons de nommer; il ne va pas chercher bien loin le sujet de ses tableaux, il lui suffit de se promener à la ville ou à la campagne et d'ouvrir les yeux pour en trouver. Il y a une telle vérité dans ses petites compositions, qu'à les voir, on ne doute pas qu'elles n'aient eu pour origine un fait observé par le peintre. Dans les *Savoyards en route*, un montreur de marmottes et sa sœur se sont arrêtés, dans une prairie, devant un groupe d'enfants qui leur ont offert à boire; la petite fille, obéissant aux instincts compâtissants de son sexe, a d'abord songé à la marmotte, et avec un mouvement d'une naïveté charmante, elle lui donne à boire, tandis que son frère s'est solidement campé pour soulever des deux mains un énorme seau et y boire à pleine gorgée; le groupe d'enfants, partagés entre la curiosité qu'excite chez eux l'intéressante petite bête et la timidité que leur inspire un étranger, est admirable de naturel; l'artiste a habilement varié l'expression de toutes ces petites têtes, d'après l'âge et le sexe : la curiosité empressée des petites filles, la réserve des garçons qui ne veulent pas paraître trop étonnés, puis la différence des deux natures, celle des petits voyageurs aguerris par une vie vagabonde, celle des villageois que l'inexpérience rend craintifs, tout cela finement indiqué; si la couleur était moins sèche, le paysage mieux éclairé, le ciel plus transparent, ce tableau serait un petit chef-d'œuvre. Nous aimons moins les *Orphelines d'Amsterdam* arrêtées devant un étalage de bouquiniste; nous y retrouvons cependant la même vérité d'expression. L'apprenti chaudronnier qui passe en sifflant et le bouquiniste sont bien réussis, mais l'effet que le peintre a cherché à tirer des mouchoirs blancs des orphelines est manqué; il y a là deux taches qui arrêtent l'œil désagréablement.

Les peintres berlinois ont envoyé quelques bons portraits; ceux du comte de Bismark, des généraux Moltke et Steinmetz sont vivants et expressifs et se font remarquer par leur caractère individuel. Ajoutons que M. Otto Von Heyden a su habilement dissimuler la raideur de l'uniforme; le portrait en pied du peintre Edouard Hildebrandt, récemment enlevé aux arts, montre en M. Richter un

Digitized by Google

habile portraitiste, qui a su reproduire heureusement la physionomie franche et ouverte du peintre-voyageur.

M. Oscar Begas a aussi reproduit les traits du général Moltke ; mais, quoique son œuvre dénote un certain talent, il n'a pas su aussi bien que M. Von Heyden atténuer l'effet défavorable de l'uniforme.

La belle figure du vénérable professeur Ranke a fourni à M. Schrader le motif d'un bon portrait.

Les paysagistes berlinois ne nous feront pas départir de la sévérité avec laquelle nous avons déjà jugé les œuvres de leurs confrères de Munich et de Dusseldorf.

Ni M. Scherres qui semble se rattacher à la direction de Schinkel, ni M. Max Schmidt, qui recherche l'effet pittoresque plus que la vérité, ni M. Kühling, n'ont envoyé des œuvres qui méritent un examen sérieux ; c'est toujours la même maladresse dans l'exécution. M. Karl Graeb seul expose un intérieur d'église qui se recommande par de solides qualités.

Signalons pour mémoire le *Steeple-chase* de M. Steffeck, dont les chevaux, vigoureusement peints, ont de l'élan et du relief ; et un peintre de marine, *rara avis*, M. Hoguet ; sa mer est transparente et ses flots se creusent bien sous l'action du vent ; mais pourquoi toujours ce ciel lourd et huileux des Allemands ?

On ne peut assigner un caractère précis aux artistes viennois ; la situation politique de l'Autriche ne leur permit pas de suivre l'impulsion que le patriotisme avait donnée aux arts dans le reste de l'Allemagne ; de plus, l'art ne reçut aucun encouragement des souverains, de la noblesse ni du clergé, et ne rencontra que de l'indifférence chez le peuple en qui le despotisme avait tué toute initiative. Krafft et Caucig représentèrent à Vienne l'école de David ; Russ, l'école romantique ; Führich et Kupelwieser y importèrent le style des Nazaréens, sans cependant faire école, et Rahl, un vrai artiste celui-là, lutta toute sa vie contre les intrigues des coteries officielles ; il chercha principalement ses inspirations dans l'histoire ancienne, les mythes de l'antiquité, les poésies de Schiller et de Goëthe ; son dessin, épuré par de fortes études, et sa couleur, pour laquelle il s'était mis à l'école des Vénitiens, donnent une grande valeur à ses œuvres. Quoique Rahl soit mort en 1865, le salon de Munich montre de lui un *Jugement de Pâris*. Cette toile possède les qualités habituelles du maître, mais il méritait d'être mieux représenté dans cette grande fête artistique.

M. Führich, le plus intolérant des Nazaréens, qui prétend que l'art

Digitized by Google

catholique est le seul vrai, devrait au moins le prouver par sa peinture. Au point de vue du dessin et de la composition, le tableau de M. Führich, *la Rencontre de Jacob et de Rachel*, présente certainement de grandes qualités, mais que de choses il pourrait emprunter aux hérétiques de la Hollande et aux païens de l'Italie! Ce n'est pas chez ces mécréants que l'on trouverait cette couleur sèche et crue, cette absence de vie dans les chairs, qui feraient supposer que l'artiste a pris pour modèle les figures de bois que coloriaient les maîtres *ymagiers* du moyen-âge. Son tableau fait l'effet d'une fort belle gravure mal enluminée, et il est fâcheux pour la réputation de M. Führich qu'il puisse être connu autrement que par l'estampe. Au point de vue esthétique, nous pourrions aussi reprocher à son tableau d'être trop pénétré d'esprit chrétien pour une scène tirée de l'histoire des patriarches : nous ne nous représentons pas Rachel avec cet air de madone, Jacob, sous cet aspect d'apôtre; mais M. Führich nous répondrait que c'est précisément dans ce sens qu'il a conçu le récit biblique, et qu'il s'est donné pour mission d'interpréter l'ancien testament avec l'esprit du nouveau; libre à lui; mais cette théorie, dont la pratique peut être très-utile au salut de l'âme de M. Führich, pourrait l'être moins à sa renommée de peintre. Le groupe secondaire du berger et de la bergère qui donnent à boire au troupeau altéré, vaut beaucoup mieux que celui des deux personnages principaux; on voit qu'ici le peintre ne s'est pas laissé égarer par ses théories religieuses et que la nature seule a été son inspiratrice; il s'est souvenu des scènes qu'il avait eues sous les yeux, alors que, berger lui-même, il gardait les vaches dans les pâturages de la Bohême allemande.

Ces critiques peuvent aussi s'appliquer au *Christ au Jardin des Oliviers*; même absence de modelé, même sécheresse de couleur. Si nous avons un peu insisté sur les défauts du premier tableau, c'est qu'il a été l'objet d'éloges exagérés de la part d'éminents critiques allemands, éloges auxquels, pour notre part, il nous est impossible de nous associer.

M. Ruben cultive à peu près le même genre que M. Becker, mais ses personnages ne sont pas aussi vivants que ceux du peintre berlinois; sa *Cour de Léon X*, où sont groupés les principaux personnages auxquels le pontife romain doit la gloire de son règne, est d'une belle ordonnance; les physionomies sont réussies, et l'artiste a su échapper au danger de ces sortes de panthéons qui rassemblent artificiellement des hommes qui souvent ont été des ennemis irréconciliables; la couleur est solide, chaude et suffisamment harmonieuse.

Digitized by Google

Le *Cor d'Obéron*, de M. Eichler, dénote un talent facile, une main souple ; mais l'exécution est trop superficielle, les figures sont encore à l'état d'images ; elles n'ont pas atteint le degré de consistance qui doit en faire des êtres vivants. La *Bacchante* de M. Felix a dû bien souffrir lorsqu'à l'état de modèle, elle a pris dans l'atelier la position gênante que la fantaisie du peintre lui a imposée.

M. Amerling a exposé une *Muse de la tragédie*, assez bien peinte, mais qui n'échappe pas à la banalité classique inhérente à ce thème.

L'exposition viennoise comprend un certain nombre de tableaux microscopiques dont l'exécution, fine et spirituelle, peut sans désavantage être comparée à celle des Meissonnier. Nous avons surtout remarqué le *Camp russe*, de M. Pettenkofen, avec de petits Cosaques pris sur le vif, et placé dans un paysage dont les tons frais et transparents sont très-justes. M. Danhauser nous montre un vieux et une vieille prenant le *Repos du dimanche ;* la finesse de l'exécution, le velouté de la couleur rappellent la manière de Mieris.

On rencontre dans les portraits de M. Angeli et de M. Canon les aptitudes que nous avons déjà signalées chez les peintres allemands : expression bien saisie, pose naturelle, couleur chaude. Au contraire, nous devons constater dans les paysages de MM. Schwenninger, Hansch, Schaffer, Jettel, Selleny, Bühlmayer, la même absence de vérité, d'habileté technique et de sens esthétique que chez les autres paysagistes germains.

M. Otto von Thoren, bien connu en Belgique, n'échappe probablement à la médiocrité générale que parce qu'il s'est soustrait à ce milieu malsain.

Après cette revue des quatre principaux centres de production artistique de l'Allemagne, il nous reste à signaler rapidement quelques œuvres qui méritent de ne pas être passées sous silence.

Un jeune peintre berlinois, M. Plockhorst, envoie de Weimar un sujet souvent traité par les peintres parmesans, le *Noli me tangere ;* la Madeleine, vivement éclairée par le rayonnement du Christ, est gracieusement drapée, mais sa jolie tête manque de style ; celle de son divin amant est fort belle ; seulement le peintre, voulant se conformer à la légende, l'a rendue si immatérielle qu'elle sort du domaine de la peinture. En se mettant à l'école des coloristes français, le peintre allemand semble avoir perdu la foi germanique et la faculté de l'exprimer dans ses œuvres.

La *Marie Stuart*, envoyée de Mannheim par M. Sichel, est une composition d'un effet dramatique, mais d'une exécution trop léchée et trop froide.

Digitized by Google

La *Marguerite au cachot*, de M. Grund de Baden, est gracieuse et d'une couleur harmonieuse.

Les *Marionnettes antiques*, de M. Stückelberg, de Bâle, montrent des personnages bien groupés, un dessin gracieux, des intentions finement exprimées, déparés malheureusement par des tons verdâtres d'un mauvais effet.

M. Rumpf a fait d'une main légère le *Portrait d'une jeune femme;* les accessoires sont largement traités et la couleur est harmonieuse.

Signalons, en terminant, comme se distinguant par quelques qualités, le paysage de M. Kamecke de Weimar, qui présente un bon *Effet de soleil couchant dans la vallée de Lauterbrunnen;* ceux de M. Burnitz, qui imite la manière de Corot, mais dans des tons moins conventionnels et sans parsemer ses frondaisons de ces mouchetures par lesquelles le peintre français obtient ces effets stéréoscopiques qui font pâmer d'aise ses adorateurs.

Il résulte de cette revue rapide des principales œuvres de la peinture allemande, exposées à Munich, que les artistes allemands obéissent aux mêmes tendances que les nôtres. Les symboles populaires de la peinture religieuse n'ont pas été remplacés, les peintres modernes n'ont plus à leur disposition ces figures qui avaient vécu pendant des siècles dans l'imagination du peuple, et les types historiques qu'on y a substitués ont besoin de commentaires pour être compris de la foule; il se peut que le développement de la culture générale rende un jour la voie plus large et plus aisée à la peinture historique, mais pour le moment elle s'arrête épuisée et se reconnaît impuissante à gravir les cimes du grand art.

Le moment actuel est difficile pour les artistes; dans une époque de critique et d'éclectisme comme la nôtre, les points de vue sont tellement multipliés, l'esprit est si surchargé d'observations, de souvenirs, de jugements, que nous ne sentons plus l'impulsion du sentiment et que nous cherchons notre voie en tâtonnant. En présence de cette situation, quelques artistes s'enferment dans un parti pris, et, retournant vers le passé, s'obstinent, avec un stérile entêtement, à faire à rebours la route dans laquelle s'est avancée l'humanité; d'autres, se sentant impuissants à trouver l'expression concrète de la pensée moderne, le symbole vivant qui parlerait à tous les yeux, ne veulent plus considérer que l'apparence pittoresque des choses et se livrent au réalisme; cette voie a été féconde pour les peintres français et belges. A deux ou trois exceptions près, elle n'a pas mené loin les artistes allemands : ils ont cru souvent tenir la nature, alors

Digitized by Google

qu'ils n'en avaient saisi que la défroque; la vie leur échappe, et quand, par hasard, ils parviennent à la laisser transparaître un peu, il n'y a pas entre elle et l'enveloppe cette fusion, cette harmonie qui est la nature; il semble vraiment que le subjectivisme des Allemands ne leur permette pas de laisser tomber sur les choses les plus insignifiantes ce regard observateur que Schopenhauer admirait chez les Hollandais et auquel il attribue l'expression paisible de la vie inconsciente, la poésie muette de la forme matérielle, le tranquille repos de l'existence végétative de leurs paysages et de leurs natures mortes; nous devons à cette même puissance d'objectivation, qui exige une habileté technique considérable mais qui dépasse le simple procédé, les œuvres les plus remarquables de la peinture moderne en France, en Belgique et en Hollande; il faut en prendre son parti : c'est le réalisme qui triomphe; s'en affliger serait se placer à un point de vue mesquin et méconnaître à la fois les conditions du beau en peinture et la nature de l'esprit humain. Dans le tourbillon où est entraînée la peinture, ballottée entre le contenu et la forme, livrée au conflit de la conscience qui critique et de la passion qui féconde, tiraillée par le sentiment instinctif et l'effort réfléchi, au milieu de l'anéantissement des écoles et de l'effacement du caractère national, est-il donc étonnant que l'art ait recouru au phénomène éternellement renouvelé et à la réalité inaltérable de la nature? Son seul tort, peut-être, est d'avoir trop considéré ce point de départ comme un but. Y a-t-il maintenant chez les artistes allemands une séve suffisante pour que d'un vigoureux élan ils puissent sortir de la médiocrité qui les oppresse? L'appui qu'ils cherchent à l'étranger leur sera-t-il funeste ou favorable? Ou bien faut-il attendre qu'une nouvelle évolution de la civilisation leur fournisse un idéal plus conforme aux instincts de la race germanique?

Ce sont là des problèmes dont l'avenir seul connaîtra la solution; cependant il nous paraît qu'un peuple, qui a produit les œuvres de peinture monumentale les plus considérables de notre siècle, dont les sculpteurs et les architectes sont sans rivaux et chez lequel la philosophie des beaux-arts a trouvé un si magnifique développement, ne peut manquer d'appliquer un jour à la peinture lesfacultés élevées qui le placent à la tête des nations modernes.

Ch. Buls.

Digitized by Google

LA VALLÉE DE LA SALM.

(Fin.)

III

La ville de Vielsalm, située à peu près au centre de la vallée, a l'importance de toute ville d'Ardenne; l'importance, par exemple, de Houffalize, de Durbuy, de Laroche, etc. Elle a son juge de paix, ses deux notaires, son curé-doyen, son percepteur de poste et son bureau de télégraphe, son receveur des contributions directes et accises; et le personnel accessoire de greffiers, clercs, vicaires, commis, qui se rattache à ces divers titulaires de fonctions. Elle a sa brigade de gendarmerie; et s'il lui manque, par exception, un receveur de l'enregistrement, pour compléter la hiérarchie ordinaire dans tout chef-lieu de canton, ce n'est pas une raison pour lui contester la qualité de ville, comme le font quelques rustres mal avisés des environs. D'ailleurs, et pour autant que de besoin, nous délivrons ici à Vielsalm le certificat qu'elle est qualifiée de ville dans tous les documents historiques. Les habitations agglomérées autour de l'église lui donnent incontestablement aussi l'aspect d'une petite ville, quand on y descend des plateaux environnants. L'église elle-même a, de loin, l'apparence d'un monument digne de quelque attention; et la visite, tant extérieure qu'intérieure qu'on en fait de plus près, confirme cette apparence. Vielsalm est, en un mot, un chef-lieu de canton déjà très-supportable, dans la contrée pittoresque que nous décrivons; et ce chef-lieu est susceptible de tout le développement que lui promet l'importante station de chemin de fer dont la petite ville est dotée aujourd'hui.

L'église, dont nous venons de parler, est, à coup sûr, digne d'une ville plus grande; ni Bastogne, ni Neufchâteau lui-même, n'ont de monuments qui lui soient comparables. Cette église a été bâtie dans des circonstances qui expliquent comment elle a devancé les destinées qui nous semblent réservées à Vielsalm. Vers le commence-

Digitized by Google

ment du siècle passé, l'intendant de la seigneurie ayant remontré au prince, résidant, comme nous l'avons dit, en Allemagne, que la vieille chapelle où ses ancêtres avaient été baptisés dans le cours du dixième siècle, tombait en ruine, il reçut de son maître carte blanche pour en faire construire une nouvelle. L'intendant se mit à l'œuvre, fit des « coupes sombres » dans les forêts du domaine, et, partie pour l'honneur de la famille princière qu'il représentait, partie pour son amour-propre de citadin de Vielsalm, (car il y était né), il fit élever une église assez remarquable pour que le prince, venant visiter, à quelque temps de là, le berceau de sa famille, dût s'écrier en visitant le monument : « Vous m'aviez demandé une cha» pelle et vous vous êtes fait une cathédrale. » Le prince en prit son parti toutefois; car l'intendant ne fut pas disgracié. Quelques-uns des descendants de celui-ci vivent même encore à Vielsalm des revenus qu'ils ont hérités de leur auteur. Pour qu'on n'en glose pas, ces revenus, nous a-t-on dit, sont fort modestes; preuve que l'intendant n'avait été guidé, dans le fait relatif à l'église, que par les sentiments, tous les deux honorables, que nous lui attribuions tout à l'heure. Mais les « coupes sombres » n'y avaient pas moins passé.

Après l'église, après le château de plaisance restauré naguère sur l'emplacement de l'*Hôtel de Belle-Vue*, on remarque, dans la petite ville, le nouvel *Hôtel de Belle-Vue*, construit tout récemment vis-vis de ce château, de façon à ne laisser croire à aucune déchéance de l'établissement. Au centre de la grand'place, l'ancienne maison de chasse d'un riche propriétaire, qui s'est transporté ailleurs, a été appropriée à un pensionnat de jeunes filles, tenu par des religieuses, qui ont beaucoup étendu et embelli les constructions primitives, comme c'est l'ordinaire dans toutes les transformations de ce genre entreprises par les associations religieuses en notre pays. Sur la même place, la maison toute moderne et à deux étages d'un homme d'affaires en vogue dans le canton, fait pendant au pensionnat susdit, de façon à prouver qu'à Vielsalm, comme partout ailleurs aussi dans notre pays, les officiers publics chargés du maniement des intérêts-propriétaires sont montés au premier rang des importances locales. A peu de distance, et à la sortie de la route qui part de la Grand'Place vers le midi, la jolie habitation, élevée tout récemment au milieu d'un petit parc, par un des principaux représentants de l'industrie spéciale de Vielsalm dont nous allons parler, achève de signaler le développement nouveau qu'a pris déjà la localité. Deux beaux ponts sur la rivière, qui viennent d'être achevés aux deux extrémités de la ville, témoignent encore davantage de l'extension qu'on lui prépare.

Digitized by Google

L'industrie dont nous annoncions vouloir parler se rapporte à l'exploitation de carrières *sui generis* propres aux montagnes rocheuses qui entourent Vielsalm et Salm-Château, et qui ne se rencontrent que là, dans toute la contrée environnante. Il s'agit des pierres à rasoir, qui, prétend-on, n'existent même, en toute l'Europe, qu'en ces deux localités très-rapprochées l'une de l'autre; et des carrières à ardoises, qu'on ne retrouve, en Belgique, que sur un seul autre point de l'Ardenne, assez éloigné de là.

L'exploitation et le débit des pierres à rasoir sont susceptibles de s'étendre beaucoup, aujourd'hui que les moyens de communication et de transport sont tant facilités.

Il y a peu d'années, les Italiens et les Espagnols, qui paraissent rechercher beaucoup ce produit dont ils exploitent le commerce, soit avec l'Orient européen et asiatique, soit avec les États de l'Amérique du Sud, arrivaient périodiquement dans la vallée de la Salm, avec des convois d'ânes ou de mulets, pour prendre des chargements, relativement chétifs, de ces pierres à aiguiser. Ces convois ont laissé encore, chez les plus anciens habitants, le souvenir des *bourricairos* qui, chaque année, vers la fin du printemps, défilaient avec leurs bêtes, le long des sentiers abrupts de leurs montagnes, et allaient, pour ainsi dire, de porte en porte, dans Vielsalm, et surtout dans Salm-Château, compléter, chez les ouvriers carriers, le chargement de leurs caravanes. Chacun alors travaillait, paraît-il, à sa guise et à son loisir, tel ou tel filon de pierre à rasoir qu'il rencontrait dans la montagne la plus voisine. Aujourd'hui, l'exploitation et le commerce en sont concentrés en quelques mains; mais l'importance qu'ils ont prise permet de les traiter aux mêmes conditions de vente et d'achat que les autres produits un peu considérables. Le chemin de fer transporte à destination, en pacotilles entières, ce que les *bourricairos* venaient collecter pièce à pièce, à dos d'ânes, de maison en maison.

Il y a un magasin considérable de pierres à rasoir, divisé en plusieurs sections, selon les assortiments, dans les soubassements de la résidence élégante du négociant important dont nous parlions tout à l'heure.

Quant aux ardoisières de Vielsalm, elles rivalisent aisément aujourd'hui avec celles de Bertrix et d'Herbeumont, du voisinage de Neufchâteau, et même avec celles de Fumay, de l'Ardenne française.

L'industrie ardoisière donne à la contrée un cachet particulier. C'est d'abord une curiosité locale que ces carrières en exploitation, dans les gorges intérieures des montagnes rocheuses qui séparent

Digitized by Google

Vielsalm de Salm-Château, ne laissant de communication entre les deux petites villes que par un défilé étroit, où passent comme en se pressant l'un contre l'autre le chemin de fer, la rivière et la route charretière. Les touristes vont visiter avec intérêt ces puits larges et profonds d'où sort le bruit incessant de la pioche et du marteau qui attaquent les blocs de schiste ardoisier, lesquels, amenés au grand jour, doivent être façonnés en ardoises de toute dimension et de toute épaisseur. On n'arrive à quelques-uns de ces puits que par des galeries creusées dans l'épaisseur du rocher, assez longues souvent pour ne plus laisser qu'un jour douteux en quelques points du trajet. Cela donne à l'ensemble du tableau une couleur fantastique qui rappelle toutes ces descriptions d'entrée de l'Averne ou de l'Erèbe, de cavernes de Cyclopes ou de brigands, d'antres de lions ou d'ours, où se complaisent les poètes, et que reproduisent les décorateurs de mélodrames ou d'opéras. A l'extérieur, en plein jour, sont les cabanes des ouvriers qui fendent tranquillement les blocs de schiste qu'on leur apporte de ces abîmes. La ténuité et la légèreté des feuilles de pierre qu'ils savent tirer de ces blocs, par des procédés très-simples et à l'aide d'outils relativement grossiers, étonnent à bon droit ceux qui n'ont jamais eu l'occasion de se rendre bien compte de cette industrie.

L'activité de cette extraction a beaucoup augmenté, en ces derniers temps. De nouvelles galeries et de nouveaux puits s'ouvrent partout dans la montagne, sur des points qu'on n'avait pas encore explorés. Les perfectionnements de l'industrie minière et des procédés mécaniques en usage aujourd'hui s'appliquent à ces nouvelles exploitations, et les rendent plus productives. La machine à vapeur commence à fumer partout, dans les gorges les plus cachées, et les ruisseaux d'exhaure descendent en cascades des rochers. Lorsqu'on revient d'une visite à ces gîtes intérieurs des exploitations ardoisières, et que l'on revoit, dans la vallée, le long ruban du chemin de fer, qui apporte à ce pays la houille, autrefois inconnue, et qui se prépare à emporter au loin les feuilles de pierre que cette houille aura aidé à multiplier à l'infini, on s'émerveille de la justesse de ce précepte religieux et de cet axiome économique tout à la fois : Communiquez, hommes, communiquez ! C'est le salut, dit le Livre saint; c'est le bien-être, dit le philosophe.

Cet incident d'industrie nous a éloigné quelque peu de la question agricole qui se rattache principalement à la vallée de la Salm, et dont les deux localités qui nous arrêtent présentent aussi des éléments intéressants.

C'est naturellement autour de Vielsalm et de Salm-Château que

Digitized by Google

sont venus s'établir les premiers capitalistes, sortis des provinces voisines pour apporter dans la contrée la spéculation des défrichements sur une échelle un peu étendue. On signale à Hermanmont, à deux portées de fusil de Vielsalm, le siége le plus important d'une spéculation de cette nature. Le propriétaire, M. G..., d'A..., originaire du Hainaut, y consacre, depuis un certain nombre d'années, une belle fortune à des opérations d'irrigation et de reboisement très-étendues. Il applique, en outre, à la culture des terres arables qui entourent son château les procédés les plus perfectionnés de la science agricole. Certes, le lucre de l'entreprise n'est pas ce qui le dirige principalement dans cette dernière partie de la tâche à laquelle il s'applique. On sait que les innovations, en agriculture comme en presque toute chose, se font toujours un peu aux dépens de ceux qui les abordent les premiers. Le véritable profit est pour ceux qui, sans perte de temps, sans hasard de mécompte, sans tâtonnements à la recherche de la vérité des faits, au milieu de la diversité des théories, en un mot, sans tout le « dû-croire » qui vient modifier les résultats les mieux calculés de toute expérience agricole nouvelle, appliquent, sans peine, après avoir vu faire les autres, les procédés bien vérifiés, les innovations bien éprouvées, qu'il s'agisse soit de modification d'assolement, soit d'acclimatation de produits inconnus, soit d'importation de fumures artificielles, de machines économiques, etc., etc. A ce point de vue, le novateur devra toujours compter le mérite de la difficulté vaincue et la conscience des services rendus aux voisins, comme la part la plus nette de ses bénéfices. Mais il nous semble que, pour un homme au cœur bien placé et d'une fortune indépendante, c'est quelque chose que la satisfaction d'avoir enseigné à toute une contrée qu'elle peut avec profit produire du froment, quand elle croyait la chose impossible; et ce qui vaut encore mieux, à cause de la plus grande généralité du résultat, d'avoir fait de tous les cultivateurs, ses voisins, des déserteurs de la routine et des croyants en la science de l'agronomie. Le village le plus riant des gorges intérieures autour de Vielsalm est, sans contredit, Ville-du-Bois. Il doit, de l'aveu de tout le monde, la meilleure partie de son développement rapide aux exemples qu'il reçoit de la culture du domaine d'Hermanmont, auquel confine son territoire.

Outre M. G..., d'A..., on cite dans les environs : un propriétaire flamand venu de Bruges, M. R..., qui a établi une exploitation à l'extrémité du village de Burtonville; un ancien conseiller à la cour de Liége, M. P..., de R..., qui a repris, dans le même village, l'ancienne exploitation commencée par le général Niellon. Deux

Digitized by Google

frères, originaires de Saint-Nicolas, pays de Waes, retirés tout récemment du commerce où ils se sont enrichis, ont acheté, l'an dernier, dans le même Burtonville, un bois très-étendu, bien de la commune, qu'ils destinent, partie au repeuplement en forêt, partie au défrichement agricole. Ils ont commencé déjà leurs opérations, en se guidant par les conseils et sur les exemples de ceux qui les ont précédés là, dans leur genre de spéculation, tout en y mêlant les notions apportées du pays de Waes par les travailleurs dont ils se sont fait accompagner dans leur déplacement. On peut dire que, sur ce point du canton de Vielsalm, la colonisation agricole, aussi bien wallonne que flamande, peut être considérée comme des plus importantes. Autour de Salm-Château, la colonisation prend un développement analogue. M. le baron de C... y a défriché, le premier, une bruyère assez étendue, au milieu de laquelle il avait fait construire, d'abord, un châlet qu'il vient de remplacer par un château en bonne maçonnerie, sur le versant occidental de sa culture. Dans son voisinage immédiat, les propriétaires nouveaux du château féodal ruiné, dont nous avons déjà parlé, ont achevé, depuis peu, un défrichement plus considérable, sur lequel ils font achever aussi la construction d'une ferme complète, au milieu de champs aujourd'hui en pleine culture, de prairies irriguées et de boisements, tous gagnés, sous la direction d'un bon régisseur, sur une surface qui n'était encore, il y a dix ans, qu'une pleine bruyère. Non loin de là, et sur une autre crête qui ne dépend plus de la vallée de la Salm, on voit le château de Provedroux, où feu le général Langerman avait établi le siége d'une exploitation très-grande aussi, laquelle est passée aujourd'hui dans la propriété d'un citoyen liégeois qui paraît faire des préparatifs pour la rétablir dans un état de culture plus convenable qu'elle n'avait été depuis le décès du général.

En revenant sur la Salm, on trouve, au village de Rencheux, vis-à-vis de Vielsalm, une autre famille de propriétaires liégeois, occupant un vieux château autour duquel il existe aussi des rudiments d'établissement agricole, qu'on pourrait développer. M. l'avocat B..., de Liége, possède aussi depuis peu, dans le même village, un bois qu'il va livrer en partie au défrichement. Au village de Goronne, contigu à Rencheux, dans une gorge, sur un affluent de la Salm, M. M..., grand industriel, Liégeois encore, établit une résidence de campagne avec l'idée d'y rattacher aussi des opérations d'agriculture. Si l'on s'éloigne encore un village au-delà, on découvre vis-à-vis de Lierneux, en pleine solitude, un château quasi princier à peine achevé, que M. de C..., grand propriétaire

Digitized by Google

bruxellois, a élevé là, pour témoigner de sa résolution bien arrêtée de se mettre à défricher, sans retard, plusieurs centaines d'hectares de bruyère encore intacte, qu'il a achetés il y a à peine trois ans. Ceci n'est point pour justifier le procédé de bâtir ainsi à l'avance au milieu de terres encore incultes ; mais pour donner la preuve que le pays de la Salm et des environs est envahi par des colonisateurs presque fanatisés, à côté d'un grand nombre d'autres qui savent très-bien ce qu'ils font.

Plusieurs habitants notables de Vielsalm même, stimulés par l'exemple de ces spéculateurs étrangers, les suivent avec plus d'entrain qu'autrefois sur la voie des diverses améliorations de culture propres au pays. Les nouveaux colons, que la facilité, désormais plus grande, des communications attirera encore de ce côté, auront la certitude d'y trouver des conseils à méditer et, ce qui est plus sûr, des exemples déjà décisifs à suivre. Sans prétendre vouloir initier complétement les amateurs dans les procédés les plus convenables à adopter, pour entreprendre avec succès des opérations agricoles dans la vallée de la Salm, telle qu'elle s'ouvre encore avantageusement aujourd'hui aux capitalistes spéculateurs de nos provinces du centre, nous pouvons donner ici quelques renseignements que nous avons recueillis sur ce qui a été fait le plus généralement jusqu'à ce jour, par ceux qui se sont déjà établis dans cette vallée, ou sur les versants qui y dévallent.

A ceux qui, déterminés par les raisons que nous avons fait valoir et par la confirmation qu'une courte visite des lieux ne manquerait pas de leur donner, voudraient suivre l'exemple des capitalistes qui ont déjà commencé à faire de la vallée de la Salm le siége de spéculations agricoles, nous donnerons, d'abord, le conseil sommaire qui va suivre : partir de l'idée qu'il ne s'agit pas, au commencement, de transporter dans cette partie de l'Ardenne la culture de produits nouveaux, mais principalement d'étendre et d'améliorer successivement la culture des produits anciens ; puis, d'appliquer les avances de fonds, nécessaires à cette fin, en acceptant l'éventualité de n'en retirer l'intérêt qu'à une époque assez éloignée. Cet intérêt, toutefois, ne peut manquer d'être amplement rémunérateur.

Nous l'avons déjà fait entendre : les vallées ardennaises sont spécialement propres à élever le bétail. C'est donc la multiplication de ce bétail qui doit faire le premier objet de toute entreprise agricole, dans ces contrées. Jusqu'aujourd'hui, à cause surtout de l'absence sur les lieux de populations agglomérées et de la difficulté de communication avec les grandes villes, dans les autres provinces, le soin du bétail n'a presque pas compris le produit du laitage, produit si pré-

Digitized by Google

cieux dans les autres pays de pâturages : la Suisse, la Hollande, l'Irlande, etc. Les circonstances venant à changer déjà, du moins quant aux communications, il ne paraît pas douteux qu'aux profits du bétail, considéré comme agent de travail et comme production de viande, ne vienne se joindre le profit du laitage, sous les diverses formes lucratives qui le livrent à la consommation. Les modifications dans la fumure des prairies et dans la diète du bétail, que les lois chimiques paraissent exiger pour une plus grande production du laitage, seront nécessairement appliquées. Cette perspective prochaine doit être un stimulant et comme une sûreté de plus, pour l'extension indéfinie de l'élève du bétail dans les vallées ardennaises.

Pourquoi, dans dix ans d'ici, le beurre de Grand-Halleux, de Vielsalm ou de Salm-Château ne s'offrirait-il pas sur le marché de Liége, de Verviers, de Spa, comme le beurre de la Campine sur le marché de Bruxelles et d'Anvers? Quelle raison y aurait-il de croire que les fromages du pays de Herve et de Limbourg ne pourront pas être avantageusement imités dans les pâturages déclives, qu'à l'aide d'irrigations bien conduites et de fumures bien appropriées à l'objet, on peut créer partout le long de la Salm et de ses nombreux affluents, et qui reproduiraient exactement cette sorte de « petits alpages » se chauffant au soleil qui rendent si pittoresques les environs de Herve et de Limbourg?

Le spéculateur agricole doit donc s'enquérir avant tout, le long des cours d'eau dont nous parlons, des localités où il est le plus aisé de perfectionner et d'étendre les irrigations. Certains plateaux, plus bas que les autres, ou très-également nivelés sur une grande étendue, de manière à conserver, à leur surface, toutes les eaux pluviales, offrent des eaux d'irrigation à utiliser, indépendamment de celles des ruisseaux ordinaires. Mille localités se rencontrent ainsi, où l'herbe ne demanderait qu'à remplacer demain la bruyère, si l'eau qui semble attendre là qu'on la distribue ingénieusement sur des centaines d'hectares, convenablement préparés et fumés d'abord, recevait l'impulsion ou la direction désirée. Non-seulement nous voyons encore d'ici, en souvenir, des collines longeant les ruisseaux d'Hermanmont, de Petit-Thiers, de Golnai, de Rougery, tous affluents de la Salm, sur le pied desquelles on ferait aisément monter les prés à plusieurs mètres plus haut que la ligne qu'ils occupent aujourd'hui; mais nous avons aussi dans la mémoire des versants nombreux où les sources et les eaux stagnantes des plateaux supérieurs s'amèneraient et se distribueraient très-facilement, sur des étendues considérables de bruyères, encore incultes. Or, nous avons vu, il n'y a pas quinze ans, dans la Campine : à Lommel,

Digitized by Google

à Postel, à Rhéty, à Arendonck, à Ravels, etc., des bruyères plus étendues encore, que nous avons revues, depuis, transformées en prairies florissantes, se perdant bien loin à l'horizon, couvertes d'un bétail innombrable; et, pour tenir lieu de fabriques dans le paysage, des fermes nouvellement construites, et des laiteries à la hollandaise, d'où le marché d'Anvers tirait déjà depuis quelque temps des *Monikshoofden* et des *Zoetebollen* (1) qu'on y vendait comme venant de Monikkendam ou d'Edam. Tout cela était dû à quelques filets d'eau, provenant de saignées faites au canal de la Meuse à l'Escaut, qui, joignant, pour l'avantage du commerce, nos provinces wallonnes à nos provinces flamandes, distribue aujourd'hui, sur la route, d'abondantes richesses agricoles, là où la bruyère nourrissait à peine quelques moutons. C'est, en deux coups de pinceau, le passé et l'avenir des vallées et des plateaux dont nous nous occupons en ce moment.

La certitude de pouvoir étendre les pâturages étant acquise, il faut, en second lieu, reconnaître si des bruyères, propres à être boisées ou mises en culture de céréales, peuvent être achetées dans les environs. Car, pour s'établir sur une échelle un peu étendue et susceptible d'employer toutes les ressources locales et les ressources de l'importation, une exploitation agricole doit, en Ardenne, joindre, dans des proportions convenables, à l'élève du bétail, l'agriculture proprement dite et la sylviculture. Il faut tirer profit des fumures que donnera l'augmentation des étables. Il ne faut pas négliger de relever l'honneur de ces bruyères qui, moins propres à l'agriculture, ont cependant, pour la plupart, produit autrefois, si l'on on croit la tradition, des taillis et même de la futaie où s'ébattaient le lapin, et quelquefois aussi le chevreuil seigneurial.

Les bruyères, bonnes à défricher pour être transformées en champs ou en forêts, ne sont pas plus rares que celles qui sont bonnes à être soumises à l'irrigation pour devenir des prés. Seulement, il y a des emplacements privilégiés où se trouvent, mieux réunies vers un même centre, toutes les qualités de fonds propres à une exploitation complète. C'est ce qu'il faut s'attacher à trouver. Il est à espérer, d'ailleurs, que le rapport très-intéressant, publié, il y a déjà quelques années, dans le *Journal de la Société centrale d'agriculture de Belgique* (2), « sur les moyens les plus propres à » activer la mise en valeur des terres incultes de l'Ardenne, » finira bien par faire disparaître entièrement les difficultés que les autorités

(1) Sortes de fromages de Hollande bien connus de nos ménagères flamandes.
(2) Livraison de juin 1864, page 217 et suivantes.

Digitized by Google

provinciales du Luxembourg ont quelquefois mises à l'exécution de la loi du 25 mars 1847, permettant l'expropriation des bruyères communales.

Un autre point, qu'il ne faut toutefois considérer comme essentiel que pour ceux qui croient au proverbe : « Qui bâtit, pâtit, » c'est de trouver vers le centre où l'on veut s'établir quelque corps de ferme avec grange, étables, habitation, etc., sinon déjà suffisants pour l'exploitation projetée, du moins susceptibles d'être étendus et améliorés sans de trop grandes dépenses. Ces sortes d'emplacements ne sont pas rares ; et, sans compter les fermes proprement dites, et même les châteaux avec fermes, qui se trouvent formellement à vendre, dans la contrée autour de Vielsalm, et dont les notaires du lieu ont la nomenclature et le détail, il ne faudrait que parcourir les villages pour y choisir, à son gré, des constructions convenables, dont les propriétaires se déferaient encore à des conditions modestes, en cédant avec elles les rudiments d'exploitation rurale, existant au voisinage et que le défaut de capitaux interdit seul aux propriétaires actuels de pousser plus avant. Autour de ces habitations avec grange, étables, etc., généralement bien bâties en matériaux du pays, où la pierre, le bois et l'ardoise ne manquent guère, on peut aisément entreprendre des irrigations, défrichements, boisements, d'une centaine d'hectares. Une de ces opérations terminée, il faudrait passer à une autre, sur les mêmes bases et sur la même échelle.

Il ne peut entrer dans notre cadre d'énumérer les nombreux moyens accessoires qu'un capitaliste agronome peut importer de nos provinces en Ardenne, pour assurer la réussite de ses entreprises d'irrigation et de défrichement et en rendre les profits plus étendus. La seule introduction de la culture des racines, pour ajouter aux ressources de la grange et du fénil dans la nourriture du bétail ; l'emploi de quelques-unes des machines agricoles les plus simples pour corriger les procédés les plus grossiers de l'agriculture locale, ont fait des merveilles dans plusieurs localités. Cela se comprend sans peine, lorsqu'on sait tout ce que la Suède, l'Écosse et d'autres pays bien plus froids que l'Ardenne ont su ajouter à leurs ressources en prairies et en production de laitage, par la seule culture du navet. Cela se comprend aussi, lorsqu'on a remarqué que la récolte des céréales se fait encore, presque partout dans la vallée de la Salm, à l'aide de la faucille.

Il est inutile de nous étendre davantage sur ce que la contrée que nous venons d'essayer de décrire offre de spécialement favorable aux spéculations agricoles, basées sur la création et la mise à

Digitized by Google

fruit de terres jusqu'ici presqu'entièrement délaissées. En effet, que sont les pâtures-sarts, auprès des prairies qui peuvent les remplacer? Que sont les écobuages, auprès des défrichements permanents? Mais avant de quitter entièrement ce sujet, qu'on nous permette d'envisager un moment les spéculations agricoles en général, mises en regard des autres spéculations. La chose ne sera pas nouvelle; il y a bien longtemps que l'on connaît le :

O fortunatos minium, etc.

L'on peut toutefois encore fournir, sur la question, quelques aperçus plus spécialement applicables aux circonstances de l'époque où nous vivons.

Il y a toujours eu, il y aura toujours, espérons-le, une certaine quantité de capitalistes qui considèrent les richesses comme un dépôt mis entre leurs mains par la Providence, pour le faire servir à la grande œuvre sociale d'augmenter, d'améliorer, d'orner le patrimoine commun de l'humanité : la terre, et d'y rendre le passage de l'homme plus aisé.

Pour ceux-là, les richesses ne sont pas un but, mais un moyen. Leur principal souci n'est pas d'*avoir* (habere, avere, avidus, avarus), mais bien de *dépenser* (dispensare, distribuere). On sait que l'économie politique enseigne la distribution pour reproduire; c'est l'acte à la fois le plus philosophique et le plus chrétien, dans les *dépenses* du riche.

Aux riches qui comprennent leurs obligations principalement dans ce sens-là, la reproduction lucrative des richesses par leur distribution même, ne peut être recommandée avec aucune des chances qui proviennent principalement du hasard, de l'adresse, de la finesse; moins encore de la tromperie. On voit d'ici, d'un coup d'œil, combien d'emplois ordinaires de la richesse sont interdits à l'espèce respectable de riches dont nous voulons parler. Or, celle de toutes les industries qui a le moins recours aux procédés d'une morale douteuse pour réussir, c'est l'industrie agricole. Le commerce le plus nécessairement loyal, c'est celui des produits directs de la terre. Voilà que l'on descend, comme de soi-même, vers l'agriculture, parmi tous ceux qui ont pris au sérieux cette parole : « Les richesses sont par elles-mêmes une difficulté pour le salut. » Traduisez, si vous voulez, « pour la rectitude de la vie, » ce sera *rectè vivere* du philosophe Horace lui-même. Voilà pourquoi, à un autre point de vue, la possession de la terre a toujours été considérée comme une possession de nature toute spéciale. Elle est, dans le fait, la représentation par excellence du capital qui veut fructifier

Digitized by Google

au grand jour, sans recours à aucune espèce de manœuvre ; aucun sophisme d'une économie politique, falsifiée aujourd'hui, au profit d'une classe momentanément dominante, ne changera rien à cette vérité.

Par honneur donc, en premier lieu (et ce doit être un mobile puissant pour les mieux doués parmi les riches), c'est vers l'agriculture que le capital doit aller, partout où il peut encore trouver ainsi de raisonnables chances de se tenir au niveau du rendement moyen de tout capital. C'est là qu'il doit aller de préférence lorsqu'au point de vue de la spéculation, il peut trouver là des chances raisonnables de s'accroître et de se multiplier. Le dicton villageois : « Il est digne de posséder la terre, » vivra éternellement.

Mais, par prudence aussi, le placement du capital en agriculture est recommandable, à celui qui considère principalement la richesse au point de vue philosophique que nous avons dit tout à l'heure. Posséder avec plus de sécurité quant aux secousses politiques éventuelles ; jouir, en tout temps, d'un taux imperturbable de revenu, voir grandir son capital par le seul effet de l'amélioration graduelle de l'organisation sociale, n'est-ce pas la réalisation la plus sûre de ce vœu du sage compatible même avec la richesse :

« J'aurai vécu sans soins, je mourrai sans remords (1). »

Par intérêt, maintenant, et pour ceux-là qui veulent, dans la vie, quelqu'agitation, quelque but d'accroissement pour eux et pour les leurs, quelles nombreuses applications de l'activité humaine n'offre pas la création de nouvelles campagnes fertiles, le doublement de valeur de terres déjà cultivées !

Et qui empêche de rechercher même des circonstances offrant des chances aléatoires, à ceux qui aiment à courir ces chances : les résultats d'un nouveau procédé agricole qu'on essaie ; les effets éventuels, lents ou rapides, d'une nouvelle communication qui s'ouvre ; les avantages ou les inconvénients de l'emplacement qu'on choisit ?

Il n'est plus nécessaire d'insister sur les avantages que nous avons démontré s'attacher spécialement aux spéculations agricoles qu'on transporterait encore aujourd'hui dans la vallée de la Salm.

Avant de quitter cette contrée que nous croyons destinée à un bel avenir, ne manquons pas de faire mention d'un attrait de plus qui la recommande, depuis peu de temps, aux amateurs d'études et de recherches archéologiques. En 1867, pendant qu'on achevait le

(1) Lafontaine. Fables. *Le songe d'un habitant du Mogol.*

Digitized by Google

défrichement d'une bruyère étendue située sur le plateau qui sépare Salm-Château de Provedroux, on découvrit, juste au point culminant de ce plateau, une rangée de tombeaux romains, que les pioches des travailleurs sont venues heurter, à un mètre environ sous la superficie du sol. Ces tombeaux, espacés à des distances égales, consistaient uniformément chacun en une assise de pierre plate sur laquelle s'appuyaient quatre autres pierres semblables, posées de champ, de façon à former une enceinte carrée d'environ cinquante centimètres de côté et de profondeur, le tout recouvert d'une pierre plate encore qui fermait hermétiquement l'espèce de boîte ainsi formée. Dans chacun, se trouvait une amphore en terre grise, d'environ trois décimètres de hauteur, une autre amphore plus petite de même matière, et plusieurs petits plateaux en terre cuite, rouge et bien vernissée, portant des lettres imprimées dans l'épaisseur du vase. Les amphores étaient remplies de petits fragments d'os mêlés à de la cendre; et quelques objets en métal : fer ou cuivre, devenus informes par les ravages de la rouille, se trouvaient épars dans la terre que les infiltrations de l'eau de pluie avaient fait pénétrer avec elles dans l'intérieur de ces tombes, par les interstices des six pierres qui les formaient. Les propriétaires du champ où la découverte s'est faite, (ce sont des Bruxellois), ont fait déposer, chez leur fermier à Salm-Château, les pierres constituant une de ces tombes, et les divers objets trouvés dans toutes celles qu'on a découvertes. Cela pourra s'utiliser plus tard dans les recherches que les archéologues seront sans doute amenés à faire un jour, sur l'origine de ce cimetière romain. Des pierres, déjà façonnées complétement à l'état de meules, telles que les Romains en employaient pour moudre le grain à bras d'hommes, et d'autres pierres, seulement ébauchées pour devenir des meules de ce genre, se retrouvent, en assez grande quantité, enterrées ou éparses dans plusieurs endroits voisins du cimetière en question. Cela semblerait établir l'existence autrefois d'une agglomération d'habitants sur ce plateau, avec l'industrie spéciale de la fabrication de pierres meulières, à l'usage de toute la contrée. On sait que diverses parties de nos Ardennes ont été le siége de nombreux établissements romains, rayonnant autour de Trèves, une des métropoles importantes de l'Empire, dès les premiers siècles de notre ère.

Outre le cimetière romain et les pierres meulières dont nous venons de parler, il y a, sur le plateau, à l'autre côté du défilé que forme le cours de la Salm, à Salm-Château, des traces incontestables d'une grande station militaire, soit romaine, soit franque, qui a dû être établie là, d'une façon permanente, et qui a duré longtemps.

Digitized by Google

Les ruines d'une grande enceinte murée, avec les intervalles pour les portes d'entrée, sont visibles sur ce plateau, qui commande toute la vallée. Comme il est fort abrupt, et abandonné depuis longtemps aux seuls chevriers de Salm-Château, qui viennent y faire paître leurs bêtes, les traces très-curieuses de cette enceinte ne paraissent pas avoir fait jusqu'ici l'objet des investigations des savants.

Lorsque, dans quelque temps d'ici, les touristes et les spéculateurs, devenant chaque jour plus nombreux dans la vallée de la Salm, y auront établi une certaine communauté d'investigateurs chaque jour plus disposés à s'enquérir de ce que le pays offre de spécial à connaître et à divulguer, nous aurons sans doute des travaux sur les antiquités romaines ou franques du canton de Vielsalm, qui viendront après les statistiques sur les développements de son agriculture et sur les progrès de son industrie.

Notre désir comme notre espérance est que le travail auquel nous venons de nous livrer serve à accélérer ces résultats.

LUCIEN JOTTRAND.

Digitized by Google

LE SACRISTAIN DE LA PAROISSE.

— CONTE DE CH. DICKENS. —

Il y avait une fois, dans un tout petit village, à une assez grande distance de Londres, un tout petit homme appelé Nathaniel Pipkin, lequel était sacristain de la paroisse du petit village. Il habitait une petite maison de la petite grand'rue, à dix minutes de chemin de la petite église, et tous les jours, de neuf à quatre, il donnait de petites leçons aux petits enfants. Nathaniel Pipkin était un être timide, inoffensif, au nez retroussé et aux jambes en manches de veste, sensiblement louche et quelque peu boiteux. Il partageait son temps entre l'église et l'école, intimement persuadé qu'il n'existait point sur la face de la terre un homme aussi savant que le curé, un appartement aussi majestueux que la sacristie et une classe aussi bien ordonnée que la sienne. Une fois, une seule fois dans sa vie, Nathaniel Pipkin avait vu un évêque, un évêque en chair et en os, ayant les bras enveloppés dans des manches de batiste et la tête couverte d'une perruque. Il l'avait vu marcher et entendu discourir, à la confirmation, et, en cette importante conjoncture, Nathaniel Pipkin avait été tellement saisi de respect et de crainte, lorsque ledit évêque lui avait posé la main sur la tête, qu'il s'était évanoui incontinent et avait été porté hors de l'église sur les bras du bedeau.

Ce grand événement, cette heure terrible dans la vie de Nathaniel Pipkin était peut-être le seul incident qui fût jamais venu troubler le paisible courant de sa calme existence, lorsque, par une belle après-midi, dans un moment d'abstraction mentale, ayant par hasard levé les yeux de l'ardoise sur laquelle il était occupé à combiner un formidable problème d'addition destiné au châtiment de quelque écolier délinquant, il les arrêta tout-à-coup sur le joli visage de Mary Lobbs, fille unique du vieux Lobbs, le grand sellier d'en face. Or, les yeux de M. Pipkin s'étaient déjà arrêtés maintes fois sur la gracieuse figure de Mary Lobbs, à l'église et partout; mais les yeux de Mary Lobbs ne lui avaient jamais semblé

Digitized by Google

aussi brillants ; les joues de Mary Lobbs ne lui étaient jamais apparues aussi vermeilles que dans cette occasion particulière. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Nathaniel Pipkin fût incapable de détacher ses yeux du visage de Mary Lobbs ; il n'y a rien d'étonnant à ce que miss Lobbs, se voyant regardée fixement par un jeune homme, se retirât de la fenêtre à laquelle elle se trouvait, la fermât et tirât le rideau ; il n'y a rien d'étonnant à ce que Nathaniel Pipkin, immédiatement après, se lançât sur son écolier délinquant, le soufletant et le battant à plaisir. Tout cela était fort naturel et il n'y a point du tout de quoi s'étonner.

Mais ce qui est étonnant, c'est qu'un homme d'un caractère réservé, d'un tempérament nerveux et surtout d'un revenu très-mince, comme Nathaniel Pipkin, dût oser, à partir de ce jour, aspirer à la main et au cœur de la fille unique du vieux Lobbs, si majestueux, — du vieux Lobbs, le grand sellier, lequel aurait pu d'un trait de plume acheter tout le village sans se sentir de la dépense, — du vieux Lobbs, que l'on savait avoir des monceaux d'écus dans la banque de la ville la plus voisine, — que l'on disait posséder des trésors innombrables et inépuisables ; accumulés dans la petite caisse de fer au large trou de clef, posée sur la cheminée dans une chambre écartée, — et qui pouvait, dans les occasions solennelles, étaler sur la table une théière, un pot au lait et un sucrier en argent massif, lesquels deviendraient, à ce qu'il disait dans l'orgueil de son cœur, la propriété de sa fille, quand elle trouverait un homme à son goût. Je le répète, on ne peut s'imaginer sans une profonde stupeur et un étonnement extraordinaire, que Nathaniel Pipkin eût eu la témérité de tourner les yeux de ce côté. Mais l'amour est aveugle, et Nathaniel Pipkin était louche, et peut-être ces deux circonstances réunies l'empêchaient-elles de voir la chose sous son véritable aspect.

Or, si le vieux Lobbs avait conçu l'idée la plus éloignée de l'état dans lequel étaient les affections de Nathaniel Pipkin, il aurait rasé son école au niveau du sol, ou fait disparaître le maître de la surface du globe, ou commis quelque autre atroce excès, également féroce et violent à décrire ; car c'était un terrible vieillard que ce Lobbs, quand son orgueil était en jeu et que le sang lui montait à la tête. Qui sait de quelle litanie de blasphèmes il aurait assailli l'école d'en face, en grondant et en tempêtant comme lorsqu'il reprochait sa paresse à son sec garçon de boutique aux jambes grêles ! Qui sait à quel point Nathaniel Pipkin aurait tremblé d'horreur, et comment les cheveux se seraient dressés d'épouvante comme des fétus sur les têtes de ses écoliers !

Digitized by Google

Néanmoins, chaque jour, quand la classe était finie et que les écoliers s'étaient retirés, Nathaniel Pipkin allait s'asseoir devant la fenêtre, et, feignant de lire un livre, il dirigeait ses regards vers la maison d'en face, à la recherche des yeux brillants de Mary Lobbs, et il ne lui fallait pas longtemps attendre avant que ces yeux brillants fissent leur apparition à une fenêtre de l'étage, en apparence plongés, eux aussi, dans la lecture. Laquelle chose plaisait fort à Nathaniel Pipkin et lui réjouissait le cœur.

Il était heureux de rester là assis pendant des heures entières et de regarder ce gracieux visage, quand ces yeux étaient baissés; mais quand Mary Lobbs commençait à les lever du livre et à en darder les rayons dans la direction de Nathaniel Pipkin, son plaisir et son admiration étaient sans bornes. Enfin, un jour qu'il savait que le vieux Lobbs était sorti, Nathaniel Pipkin eut la témérité d'envoyer un baiser à Mary Lobbs, et Mary Lobbs, au lieu de fermer la fenêtre et de baisser le store, le lui renvoya et sourit. Après quoi, Nathaniel Pipkin résolut, quoi qu'il pût arriver, de manifester l'état de ses sentiments, sans différer davantage.

Un petit pied plus joli, un cœur plus joyeux, un visage orné de plus gracieuses fossettes, un maintien plus charmant que celui de Mary Lobbs, la fille du vieux sellier, ne s'étaient jamais rencontrés sur la terre qui en était égayée. Ses yeux scintillants avaient un regard si malicieux qu'il aurait ouvert la brèche dans des cœurs beaucoup moins susceptibles que celui de Nathaniel Pipkin; et son rire enjoué était si communicatif que le plus austère misanthrope n'aurait pu s'empêcher de rire lui-même en l'entendant. Il n'était pas jusqu'au vieux Lobbs, avec toute sa férocité, qui ne pût résister aux caresses de son aimable fille, et quand elle et sa cousine Kate — une petite personne un peu méchante, au regard provoquant et fascinateur — faisaient la chattemite au vieillard, ce qui, à vrai dire, leur arrivait très-souvent, il ne leur aurait rien refusé, lui eussent-elles demandé même une portion des innombrables et inépuisables trésors qui étaient cachés à la lumière dans la cassette de fer.

Le cœur battait fort à Nathaniel Pipkin, quand, un soir d'été, il vit devant lui, à une centaine de pas, le gracieux petit couple, précisément dans le champ où il allait si souvent errer, presque jusqu'à minuit, en rêvant à la beauté de Mary Lobbs. Mais, bien qu'il eût déjà fréquemment pensé à la rapidité avec laquelle il irait à la rencontre de Mary Lobbs, pour lui parler de sa passion, s'il pouvait seulement la rencontrer, maintenant qu'elle se trouvait inopinément sous ses yeux, il sentit tout le sang de son corps lui monter à

Digitized by Google

la face, au détriment manifeste de ses jambes, lesquelles, privées de leur portion congrue, tremblaient sous lui. Quand les jeunes filles s'arrêtaient pour cueillir les fleurs de la haie ou pour écouter les oiseaux, Nathaniel Pipkin s'arrêtait de son côté et paraissait plongé dans des méditations, comme il l'était en réalité, puisqu'il pensait à ce qu'il devrait faire quand, en se retournant, comme cela menaçait d'arriver inévitablement, elles l'auraient rencontré face à face. Mais, bien qu'il craignît de les rejoindre, il ne pouvait supporter l'idée de les perdre de vue ; aussi, lorsqu'elles marchaient plus vite, il marchait plus vite lui aussi ; si elles ralentissaient le pas, il le ralentissait de même, et, quand elles s'arrêtaient, il s'arrêtait. Cela aurait duré jusqu'à la nuit, si Kate, regardant malignement en arrière, n'avait par signes encouragé Nathaniel Pipkin à s'avancer. Il y avait dans les manières de Kate je ne sais quoi d'irrésistible, si bien que Nathaniel Pipkin se rendit à l'invitation, et après qu'il eut grandement rougi et que la malicieuse petite cousine eut ri immodérément, Nathaniel Pipkin se jeta à genoux sur l'herbe pleine de rosée et manifesta la résolution de rester là pour toujours s'il ne lui était point permis de se relever amant avoué de Mary Lobbs.

A cette déclaration, le rire joyeux de Mary Lobbs retentit dans l'air tranquille du soir — quoiqu'il n'en parût pas troublé, tant le son en était agréable, — et la malicieuse petite cousine se mit à rire, elle aussi, plus immodérément encore que de coutume, et Nathaniel Pipkin rougit plus que jamais.

Finalement Mary Lobbs, pressée toujours plus vigoureusement par ce petit bout d'homme subjugué par l'amour, tourna la tête en arrière et dit tout bas à sa cousine de répondre, — ce à quoi Kate ne manqua pas, — qu'elle se sentait trop honorée de la déclaration de M. Pipkin, que sa main et son cœur étaient au pouvoir de son père, mais que personne ne pouvait être insensible aux mérites de M. Pipkin. Comme cela fut dit avec beaucoup de gravité, et comme Nathaniel Pipkin s'en retourna avec Mary Lobbs et essaya d'échanger un baiser avec elle, il alla se mettre au lit bien heureux, et rêva, autant que dura la nuit, de pacifier le vieux Lobbs, d'ouvrir son écrin de fer et d'épouser Mary.

Le jour suivant, Nathaniel Pipkin vit le vieux Lobbs se mettre en route sur son vieux cheval gris, et après une multitude de signes que la malicieuse petite cousine lui faisait de la fenêtre et desquels il ne pouvait le moins du monde comprendre l'objet et la signification, le sec garçon de boutique aux jambes grêles vint lui dire que son maître ne rentrerait pas avant le lendemain, et que ces dames

Digitized by Google

attendaient M. Pipkin pour prendre le thé à six heures précises. Comment les leçons allèrent ce jour-là, ni Nathaniel Pipkin, ni ses écoliers ne le surent jamais, mais au bout du compte elles eurent un terme, et les enfants une fois partis, Nathaniel Pipkin s'occupa jusqu'à six heures à s'habiller à son gré, non qu'il lui fallût beaucoup de temps pour choisir l'habit qu'il devait porter, attendu que, sur ce point, il n'y avait pas de choix à faire, mais l'arranger de la meilleure manière avant de l'endosser définitivement était une entreprise difficile et d'une importance considérable.

Une petite société tout à fait intime se trouvait réunie. Elle se composait de Mary Lobbs, de Kate sa cousine et de trois ou quatre autres jeunes filles de bonne humeur et aux joues couleur de rose. Nathaniel Pipkin put se convaincre de ses yeux que les bavardages sur les trésors du vieux Lobbs n'étaient point exagérés. Il y avait sur la table la théière d'argent pur et massif, le pot au lait d'argent, le sucrier d'argent, les petites cuillères d'argent pour mêler le thé et des tasses de porcelaine de Chine pour le boire, avec des plateaux semblables pour y mettre les gâteaux et le pain rôti. — Le seul affligé entre tous était un cousin de Mary Lobbs, le frère de Kate, — que Mary Lobbs appelait Henri, et qui paraissait vouloir Mary Lobbs pour lui tout seul — au bout, à un angle de la table. C'est une chose charmante que de voir l'affection dans les familles, mais elle peut être poussée trop loin, et Nathaniel Pipkin ne pouvait s'empêcher de penser que Mary Lobbs devait aimer ses parents d'une manière toute particulière, si elle témoignait à chacun autant d'attention qu'elle en montrait pour ce cousin.

Après le thé, quand la malicieuse petite cousine eut proposé de jouer à colin-maillard, de façon ou d'autre Nathaniel Pipkin avait presque toujours les yeux bandés, et chaque fois qu'il mettait la main sur le cousin, il était sûr de trouver Mary Lobbs non loin de lui. Et quoique la malicieuse petite cousine et les autres jeunes filles le pinçassent, lui tirassent les cheveux, lui missent des chaises en travers et lui fissent toutes sortes de méchantes niches, il lui parut que Mary Lobbs ne se rapprochait jamais autant : et une fois — une fois — il aurait juré avoir entendu le bruit d'un baiser, suivi d'une faible remontrance de Mary Lobbs, et d'un rire à moitié réprimé de ses amies. Tout cela était singulier — très-singulier — et qui sait ce qu'eût fait Nathaniel Pipkin si ses pensées n'avaient pas été détournées.

La circonstance qui détourna ses pensées fut un coup violent à la porte de la rue ; la personne qui frappait aussi fort à la porte de la rue n'était rien moins que le vieux Lobbs en personne, lequel

Digitized by Google

était revenu inopinément, et il continuait à frapper sans relâche comme un ouvrier qui ferme un cercueil, parce qu'il voulait dîner. A peine cette alarmante nouvelle eut-elle été communiquée par le garçon de boutique aux jambes grêles, que les jeunes filles gagnèrent l'escalier et montèrent dans la chambre de Mary Lobbs à défaut de meilleure cachette; le cousin et Nathaniel Pipkin furent fourrés dans deux placards; et quand Mary Lobbs et la malicieuse petite cousine les eurent arrangés et mis la chambre en ordre, elles ouvrirent la porte de la rue au vieux Lobbs, qui n'avait pas cessé un instant de frapper depuis qu'il avait commencé.

Or, il arriva par malheur que le vieux Lobbs, ayant grand'faim, était monstrueusement de mauvaise humeur. Nathaniel Pipkin pouvait l'entendre bougonner dans sa gorge comme un vieux mâtin; et chaque fois que l'infortuné garçon de boutique aux jambes grêles entrait dans la chambre, le vieux Lobbs commençait immanquablement à jurer contre lui de la façon la plus barbare et la plus féroce, quoique, en apparence, sans autre but et objet que de s'alléger l'estomac en se déchargeant de quelque blasphème superflu. Cependant, le dîner fut réchauffé et placé sur la table; le vieux Lobbs se jeta dessus, et n'ayant point tardé à voir le fond des plats, il embrassa sa fille et demanda sa pipe.

La nature avait disposé les genoux de Nathaniel Pipkin de telle sorte qu'ils étaient presque adhérents l'un à l'autre; mais quand le vieux Lobbs demanda sa pipe, ils battirent l'un contre l'autre comme s'ils voulaient réciproquement se réduire en poudre, et cela parce qu'une grande pipe au tuyau noir et au corps d'argent était attachée à une paire de crochets, justement dans le placard où il se trouvait, pipe que lui-même avait vue à la bouche du vieux Lobbs toutes les après-midi et tous les soirs invariablement pendant les cinq dernières années. Les deux jeunes filles descendirent et montèrent l'escalier pour trouver la pipe; elles cherchèrent partout, excepté où elles savaient qu'elle était : et pendant ce temps-là, le vieux Lobbs menait beau bruit! A la fin, il pensa au placard et se dirigea du côté. Il était inutile qu'un bout d'homme comme Nathaniel Pipkin tirât la porte en-dedans quand un diable de gaillard fort comme le vieux Lobbs la tirait en dehors. Le vieux Lobbs donna une impulsion et l'ouvrit de prime-saut, découvrant Nathaniel Pipkin qui se tenait droit et cloué sur place, et tremblait de peur de la tête aux pieds. Grand Dieu! quel regard épouvantable lui lança le vieux Lobbs, tandis qu'il le tirait dehors par le collet et le tenait à la distance de son bras!

Digitized by Google

— Et que diantre faites-vous ici? dit le vieux Lobbs d'une voix terrible.

Nathaniel Pipkin ne pouvait répondre, et le vieux Lobbs le secoua pendant deux ou trois minutes, comme pour remettre les idées en place dans sa tête.

— Que faites-vous ici? rugissait Lobbs. Je suppose que vous êtes venu pour faire l'aimable près de ma fille?

Le vieux Lobbs disait cela uniquement en manière de raillerie, car il ne pouvait penser qu'aucune présomption au monde eût pu porter jusque là Nathaniel Pipkin. Quelle fut son indignation quand le pauvre garçon répondit :

— Oui, je suis venu, monsieur Lobbs... je suis venu pour votre fille. Je l'aime, monsieur Lobbs.

— Quoi! vous, misérable, effronté coquin! criait le vieux Lobbs, paralysé par cet incroyable aveu. Que voulez-vous dire? Dites-le-moi en face!... et je vous étrangle!

Il n'est point improbable que le vieux Lobbs eût mis à exécution cette menace, dans l'excès de sa rage, si le bras ne lui avait été retenu par une apparition tout à fait inattendue, c'est-à-dire celle du cousin, lequel, se précipitant hors de son placard et allant se placer devant le vieux Lobbs, lui dit :

— Je ne puis permettre, monsieur, que ce brave garçon, qui a été appelé ici par une plaisanterie de jeunes filles, prenne sur lui de la façon la plus généreuse, la faute — si faute il y a — dont je suis coupable et que je suis prêt à avouer. J'aime votre fille, monsieur, et je suis venu ici dans le dessein de lui parler.

Le vieux Lobbs ouvrit les yeux à cet aveu, mais il ne les ouvrit pas plus que Nathaniel Pipkin.

— Vous avez osé!... dit Lobbs, trouvant enfin assez d'haleine pour parler.

— Oui, cher oncle!

— Mais je vous ai défendu de venir dans cette maison... il y a longtemps!

— Vous me l'avez défendu; autrement, je ne serais pas venu ici clandestinement ce soir.

J'ai regret à le dire, mais je crois que le vieux Lobbs n'eût pas tardé à malmener aussi le cousin, si sa gracieuse fille, dont les yeux brillants nageaient dans les larmes, ne lui avait arrêté le bras.

— Ne le retenez pas, Mary, dit le jeune homme; s'il a envie de me frapper, laissez-le faire. Je ne toucherais pas à un cheveu de sa tête pour toutes les richesses du monde.

Digitized by Google

Le vieillard baissa les yeux à cette preuve d'affection et rencontra ceux de sa fille. J'ai déjà dit deux ou trois fois que ces yeux étaient très-brillants, et quoique alors ils fussent pleins de larmes, leur influence n'en était nullement diminuée. Le vieillard détourna la tête comme pour se soustraire à leur action, mais le hasard voulut qu'il rencontrât la figure de la malicieuse petite cousine, laquelle, moitié effrayée de la situation de son frère, moitié riant de la mine de Nathaniel Pipkin, avait une expression si enchanteresse, avec je ne sais quel mélange de fourberie, que tous, jeunes ou vieux, auraient dû l'admirer. Elle posa sa main caressante entre celles du vieillard et lui murmura quelque chose à l'oreille : le vieux Lobbs ne put s'empêcher de sourire, tandis qu'une larme lui descendait sur la joue.

Cinq minutes après, les amies de Mary Lobbs descendirent de la chambre, en riant sous cape entre elles et faisant les modestes; et, tandis que les jeunes gens se sentaient complétement heureux, le vieux Lobbs emplit sa pipe, et fuma; et, circonstance digne d'être notée à l'honneur de cette pipe de tabac, elle fut la plus douce et la plus agréable de toutes celles qu'il eût jamais fumées.

Nathaniel Pipkin pensa que le mieux était de faire contre fortune bon cœur, et de cette façon il devint peu à peu le grand favori du vieux Lobbs, lequel, avec le temps, lui apprit à fumer. Dans les belles soirées, ils restaient ensemble assis dans le jardin, fumant et buvant énormément, et cela se prolongea pendant un grand nombre d'années. Pipkin éprouva bientôt les effets d'une telle amitié, car dans le registre de la paroisse, on trouve son nom comme témoin au mariage de Mary Lobbs avec son cousin; et il résulte encore d'autres documents que, dans la soirée du jour des noces, il fut enfermé dans la prison du village, pour avoir, étant dans un état d'ivresse très-prononcé, commis plusieurs excès dans les rues, toutes choses en quoi il fut aidé et assisté par le sec garçon de boutique aux jambes grêles.

(*Traduit sur la version italienne de F. Mistrali.*)

FERDINAND GRAVRAND.

Digitized by Google

L'EMPIRE DE MAROC

ET SES RELATIONS COMMERCIALES AVEC LA BELGIQUE.

—

L'exposition universelle des produits de l'agriculture, de l'industrie et des arts, ouverte en 1867, à Paris, avec tant d'éclat et de succès, doit laisser mieux qu'un souvenir à toutes les personnes qui ont eu le bonheur d'admirer les merveilles de cette pacifique lutte du travail de la plupart des peuples, représentant la grande famille humaine.

Des démonstrations aussi imposantes, aussi fécondes, ne se bornent point à l'impression du moment; elles se survivent, elles se perpétuent en éveillant activité, émulation, concurrence. C'est comme un enseignement mutuel et progressif qui porte ses fruits.

Que l'on ne s'y méprenne point : dans cette immense exhibition, dans ce vaste rapprochement de toutes les forces de production des sociétés contemporaines, quelle que soit la place qu'elles occupent sur l'échelle de la civilisation, il y a un contraste, un contre-poids à l'énorme développement des précautions militaires et navales, à l'exagération du déploiement des moyens belliqueux qui, au milieu de la solidarité des intérêts et de la fraternité des diverses nations, leur imposent, malgré la paix, tant de sacrifices dans la crainte de collisions sanglantes, qui heureusement n'éclatent pas.

Aussi, tous les hommes qui entretiennent l'espérance, la conviction de la sécurité du présent, des progrès de l'avenir, en se reportant avec bonheur aux splendides et consolants tableaux que présentait, au *Champ de Mars* de Paris, l'exposition universelle, symbole du travail et par conséquent de la paix, doivent en évoquer les souvenirs et l'influence.

A ce titre et dans ce dessein, poursuivant aujourd'hui le cours de mes études statistiques et commerciales, j'examinerai les éléments des fructueuses relations à entretenir et à multiplier entre le royaume de Belgique et l'empire de Maroc.

Rien de plus naturel; c'est la conséquence des observations que j'ai recueillies, dans mes visites à l'Exposition universelle, en comparant les contingents respectifs de deux pays et de deux peuples,

Digitized by Google

entre lesquels j'essaie de former un trait d'union au moyen du parallèle raisonné des divers produits qu'ils offrent à un mouvement avantageux d'échanges, c'est-à-dire de ventes et d'achats, d'exportations et d'importations.

M'étant déjà occupé des *ressources agricoles, industrielles et commerciales de la Belgique* dans un tableau d'ensemble, je n'ai point à revenir ici sur des richesses que j'ai énumérées en détail.

Seulement, pour fixer les habitants de l'empire de Maroc sur le caractère et la variété des produits que peut leur fournir la Belgique dans les meilleures conditions de qualité et de prix, je résumerai quelques-unes des considérations que j'ai tour à tour évoquées dans mes publications sur l'EMPIRE OTTOMAN, la TUNISIE, l'EGYPTE, la ROUMANIE, toujours au point de vue spécial de la *statistique et des relations internationales de commerce.*

Effectivement, il importe plus que jamais d'agrandir, d'étendre, de faire rayonner dans tous les sens le cercle de nos exportations et de nos importations; pour la Belgique, c'est une question vitale qui ressort jusqu'à l'évidence de l'infatigable activité de notre production agricole et industrielle, laquelle manque d'un mouvement analogue et correspondant à cause de l'insuffisance de notre commerce extérieur et maritime.

Je ne me dissimule cependant point la difficulté de créer des relations immédiatement avantageuses et qui se soldent dès le début par de larges bénéfices. Nous ne sommes plus à l'époque où il suffisait de semer au loin quelques germes pour recueillir une moisson dorée.

Le commerce, si facile à l'intérieur de la Belgique, change d'allure en raison des distances à parcourir et des mille difficultés que l'on rencontre sur un marché éloigné, dont les mœurs des populations, la différence de langage, de religion, d'habitudes, les préjugés et même le climat exigent des notions et des précautions, trop négligées de la plupart des armateurs, des négociants, les plus désireux pourtant de devenir *exportateurs et importateurs.*

Par conséquent, je ne dis point aux Belges : « Prenez la devise de Jules César : *arriver, aborder et vaincre.* »

Ce serait courir de gaîté de cœur au devant d'inévitables échecs.

Avant tout, il s'agit de bien connaître nos ressources et nos moyens d'action pour les appliquer avec persévérance et avec succès à nos relations et à nos transactions dans le Maroc.

En première ligne, nous y rencontrons la redoutable concurrence, presque le monopole de l'Angleterre, armée de l'ubiquité de ses trente-deux mille navires à voiles, de ses nombreux services réguliers de paquebots à vapeur et d'un point d'appui comme la station voisine de Gibraltar.

Viennent ensuite les Français, auxquels la position de l'Algérie assure par la voie de terre de faciles et fréquentes communications avec l'intérieur du Maroc, tandis que les ports de Marseille, de

Digitized by Google

Nice, de Cette, de Bayonne, même de Bordeaux, de Nantes, du Havre, multiplient chaque année leur ancien commerce avec le littoral du nord et de l'ouest de l'Afrique.

Enfin, le voisinage de l'Espagne et du Portugal fournit aux deux royaumes de la péninsule les moyens de rétablir et de vivifier des relations d'affaires, jadis si animées, et dont la source n'a jamais été tarie. On sait que, durant une longue suite d'années, les blés et les fruits du Maroc entraient pour une large part dans la consommation de plusieurs provinces espagnoles (1).

Certes, voilà de quoi alarmer les armateurs et les négociants belges, ayant à lutter contre des concurrents déjà installés, sur un marché restreint comme consommation et d'ailleurs bien éloigné d'Anvers et de l'Escaut.

En revanche, nous avons un avantage que l'on ne songe point à signaler, mais qui me semble décisif. C'est notre neutralité qui rassure complétement le Maroc, auquel nous ne ferons pas la guerre, comme il est arrivé récemment pour les expéditions militaires et navales de la France et de l'Espagne, expéditions dont le succès pourrait bien réveiller un jour la fibre guerrière du Portugal.

Il reste, il est vrai, la concurrence anglaise, d'autant plus puissante que la politique de non intervention prévaut de plus en plus à Londres. Mais des produits belges ne se vendent-ils pas au Maroc par le fait d'exportations britanniques? Et, en écoulant nous-mêmes ces produits, ne pouvons-nous pas les remplacer par des chargements en retour, d'origine africaine, qui viendraient ajouter à l'animation progressive d'Anvers, notre métropole commerciale?

A cette question, il convient de répondre par un examen consciencieux et raisonné des éléments de trafic, d'échanges et d'importations que nous offre le Maroc, en regard des ressources que nos exportations peuvent et doivent y rencontrer.

EMPIRE DE MAROC

Géographie. — Histoire. — Statistique. — Agriculture. — Industrie. — Commerce.

L'empire de Maroc (*Magh'-Rib-il-Area*), situé dans l'Afrique septentrionale, correspond à l'ancienne Mauritanie tingitane des Romains et à une partie de la Mauritanie césarienne.

Cet Etat, le plus vaste du *Maghreb* (Couchant, en langue arabe, désignant ainsi les contrées barbaresques du nom des Bérébères, qui y résidaient jadis), est limité à l'ouest par l'Algérie, au sud par le Sahara, des deux autres côtés par la Méditerranée et l'Océan atlantique. Il se compose des royaumes de Maroc, de Fez, de Saus, de Tafilet et du pays de Darah.

(1) Voir le IVe volume du *Précis de la Géographie universelle*, de Malte-Brun, page 584, édition F. Buisson, à Paris. 1813.

Digitized by Google

On en évalue la superficie totale à 796,581 kilomètres carrés, d'après Malte-Brun, environ 200 lieues de longueur sur 150 de largeur.

Malte-Brun et d'autres savants géographes, Balbi, Eyries, Th. Lavallée, s'accordent à reconnaître au Maroc beaucoup d'analogies avec le sol et le climat de l'Espagne, analogies qui se reproduisent sous le rapport de la fertilité de tous les terrains que l'on peut arroser.

Les produits agricoles consistent surtout en froment d'excellente qualité, en orge et maïs, également remarquables; l'avoine y croît spontanément.

On y recueille aussi une quantité considérable de fruits très-savoureux. Sur la plupart des collines, prospèrent l'olivier, l'oranger, le citronnier et le cotonnier, le figuier et le palmier qui porte les dattes.

Dans des circonstances récentes, à la suite de la guerre de la sécession en Amérique et de la lutte des États du Sud et du Nord, les Anglais ont beaucoup propagé au Maroc la culture du coton; les résultats ont répondu aux prévisions britanniques.

Dans les plaines basses et sablonneuses, où la température est très-chaude, les Mores, en pratiquant les principes de l'horticulture nabathéenne, au moyen d'habiles irrigations, obtiennent de riches variétés de légumes, des melons, des pastèques, des concombres, etc., qui pourraient, par quelques procédés de conservation, devenir l'objet d'exportations très-importantes.

La vigne réussit fort bien dans les provinces septentrionales, où l'on en distingue plusieurs variétés, produisant des vins riches en alcool. Il y a aussi dans les nombreux vergers d'oliviers du Maroc les éléments de la fabrication d'une huile de table, qui, avec des soins habiles, égalerait les meilleures qualités de la Provence et de la rivière de Gênes.

Cela tient à la pureté du ciel, à la douceur de la température, qui règne surtout au nord et à l'ouest de l'Atlas, dont la chaîne se prolonge sur toute l'étendue de l'empire. Cette chaîne montueuse, aux ramifications parallèles, et quelquefois avec des groupes abrupts, est séparée ou bordée par des plaines très-fertiles et de riches vallées, entrecoupées de déserts au sable stérile, de rochers noirs et de couches de sel gemme.

A l'exception des cimes les plus élevées, quatre à cinq mille mètres au-dessus du niveau de la mer, région des neiges perpétuelles, les versants de l'Atlas sont couverts d'épaisses forêts. Ces forêts se composent de chênes à glands doux, de chênes-liéges, de cèdres, d'arbres produisant la gomme, d'arbusiers, etc. Quelques forestiers allemands trouveraient là le point de départ et l'intarissable source de revenus immenses, tout en améliorant le régime insuffisant des cours d'eau et les conditions générales du climat.

Comme produits minéralogiques, Jackson et plusieurs géologues ont signalé au Maroc des gisements de cuivre, d'étain, d'antimoine

Digitized by Google

et même de métaux précieux. L'exploitation en est insignifiante, presque nulle et même réduite à la superficie des gisements.

Le climat, comme je l'ai dit, offre agrément et salubrité, à part l'inconvénient passager, qui dure quinze jours ou trois semaines, d'un vent brûlant, qui vient du désert.

Des plantations bien entendues d'arbres de haute futaie remédieraient en partie à cet inconvénient, en servant d'abri pour les habitations, les cultures et les nombreux troupeaux de bêtes à cornes et à laine, qui sont une des principales richesses agricoles et industrielles du pays. Le vent du désert précède la saison des grandes pluies, qui commencent au mois de septembre, mais dont il est possible de modifier l'intensité et la durée.

Les cours d'eau, en général peu profonds, présentent à leur embouchure une barre nuisible à la navigation; la principale rivière, qui se jette dans la Méditerranée, est appelée *Mulluia*.

L'Océan atlantique reçoit le *Suba*, le *Morbéia*, le *Tensil*.

Indépendamment de ces rivières, il y a des torrents que quelques travaux d'art changeraient en auxiliaires de l'homme et en bienfaiteurs de l'agriculture.

Auprès du *Miltsin*, le plus haut sommet de l'Atlas que l'on ait mesuré, on voit encore d'imposants débris de murs en pierre de taille, de bains, de voûtes, ayant fait partie d'une antique cité : *Tassremoot*, dont les traditions populaires racontent la chute, remontant dans la nuit des siècles, avec des circonstances à peu près semblables à la ruine de Troie, immortalisée par les poèmes homériques.

Du reste, les récits historiques des Tyriens, des Carthaginois, des Grecs et des Romains, prouvent que les contrées de l'Afrique septentrionale, et notamment le Maroc, ont été autrefois le siége d'une civilisation très-florissante. Mais les détails positifs manquent sur cette époque reculée.

En revanche, l'islamisme, dès les premiers siècles de l'hégire, a fondé dans le nord de l'Afrique, et particulièrement dans le *Maghreb*, de vastes et puissantes monarchies, les unesarabes, les autres mores, sur lesquelles nous possédons des documents authentiques.

On doit citer d'abord la dynastie des *Aglabites* qui eurent pour première capitale la ville de *Kairouan*, un des sanctuaires chers aux Musulmans; plus tard, les Aglabites firent leur résidence à Tunis.

A Fez, également un des centres religieux et littéraires de l'islamisme, brillait la cour des souverains de la dynastie des *Edrisites*, lesquels furent vaincus et expulsés de leur capitale et du royaume de Fez par les armes victorieuses des Khalifes *fatitimes*.

Ceux-ci, absorbés par le soin de se maintenir en Égypte, laissèrent les *Zéirites* envahir leurs possessions du Maghreb.

Mais le royaume de Fez se divisa; et des princes de deux nouvelles dynasties, les *Hamudiens* et les *Abukassiens* régnèrent, les premiers à Tunis, les seconds à Constantine.

Digitized by Google

Alors, de la tribu des *Lentuma' as*, dans le Grand-Désert, surgit un réformateur, qui devint à la fois législateur, pontife et souverain ; il se nommait Abdullah-ben-Jasin et fonda la secte des *Morabeths*, à la tête de laquelle il se plaça comme chef de la dynastie des *Almoravides*.

Après de rapides conquêtes en Afrique, il menaça l'Espagne et prit le titre d'*Émir-al-Moumenim*, chef des croyants, comme les Khalifes de Damas, de Bagdad et du Caire.

L'an 1052 de l'ère chrétienne, fut fondée la ville de *Merakasch* (Maroc), d'où partit Joussouf pour envahir une partie de l'Espagne; mais une nouvelle secte musulmane, les *Unitariens*, *Mouaheds*, combattit les *Marabouts* et la dynastie des *Almaravides*, en préparant la brillante fortune d'une autre dynastie, celle des *Almohades*.

Les *Mérinites* arrachèrent aux *Almohades* la possession des royaumes de Fez et de Maroc.

Enfin, en 1547, un schérif, ou descendant du prophète Mahomet, renversa la domination des *Mérinites*, prit en raison de son origine le titre d'Emir-al-*Moumenim*, usurpé par d'autres souverains, et inaugura l'avènement de la dynastie qui, depuis plus de trois siècles, préside aux destinées de l'empire de Maroc.

Voilà les titres monarchiques et religieux qui font aujourd'hui du sultan Sidy-Mohammed, le *Khalife de l'islam occidental*, en opposition avec le *Khalife oriental* de Stamboul (Constantinople), sultan des Osmanlis, Abdul-Aziz.

Ces détails rapides, avec les grands souvenirs qui se rattachent à l'histoire du *Maghreb*, ont leur utilité; car ils montrent que l'empire de Maroc n'a qu'à renouer la chaîne d'un passé dont tous les éléments subsistent, abondent et ne demandent qu'à être mis en œuvre. Il ne faut qu'utiliser les inépuisables ressources du sol, du ciel, du climat et des deux mers, qui baignent les vastes Etats de l'empereur Sidy-Mohammed.

Et précisément, ce souverain qui règne depuis 1859, époque où il a succédé à son Père, le Sultan Maley-Abd-Er-Rhaman, en prenant la plus noble initiative par son concours personnel et par le concours des grands de son empire à l'Exposition universelle de 1867, a droit à toutes les sympathies de l'Occident.

L'agriculture, l'industrie, les arts du Maroc se sont révélés au Champ de Mars de Paris, en nous offrant le groupe de leurs remarquables produits ; c'est un appel que la Belgique doit entendre.

Je puis m'appuyer à l'égard des relations à continuer, des transactions à multiplier, sur des précédents qui autorisent et justifient les espérances que j'exprime.

Ces précédents se rattachent aux traités déjà conclus entre le royaume de Belgique et l'empire de Maroc, ainsi qu'aux résultats obtenus par les consulats que notre gouvernement a établis et entretient à Tanger, à Tétouan, à Mogador, à Mazagan, à Daz-el-Béida, à Saffy, à Larrache, à Rabat-et-Salé.

Seulement, on doit regretter que les ministres de l'empereur

Digitized by Google

Sidy-Mohammed n'aient pas encore créé en Belgique des consulats qui, en représentant les intérêts commerciaux du Maroc, correspondraient aux fructueux progrès des relations d'affaires de deux États et de deux peuples, dont le contraste même des productions favorise si bien les échanges avec un mouvement d'exportations et d'importations toujours plus considérable.

Telle était la pensée, tel était le but des deux gouvernements lorsqu'ils conclurent, le 4 janvier 1862, un traité d'amitié, de commerce, de navigation, dont il faut faire sortir toutes les conséquences avantageuses qu'il renferme pour le Maroc comme pour la Belgique.

Depuis lors, le 31 mai 1865, nous avons conclu, avec l'empire de Maroc, une convention relative à l'administration et à l'entretien du phare du corps spartel. Quoique le pavillon belge ne paraisse qu'à de rares intervalles dans les ports du littoral du Mayhreb, cette convention, en manifestant la haute sollicitude de notre gouvernement, sollicitude confirmée par les consulats établis dans plusieurs villes de l'empire de Maroc, doit éveiller l'activité de nos armateurs et de nos négociants.

Du reste, j'en appelle à un témoignage officiel, appuyé de faits, de chiffres, de résultats, et je vais résumer le rapport que le consul général de Belgique à Tanger, l'honorable M. E. Daluin, a, le 12 septembre 1867, adressé à M. le ministre des affaires étrangères à Bruxelles.

RAPPORT DE M. E. DALUIN, *consul général de Belgique à Tanger.*

Une des sommités de la science signale Tanger (Taiger) comme une des villes les plus commerçantes, non-seulement du Maroc, mais encore de l'Afrique.

Les villes de Fez, de Mogador, même la capitale de l'empire, Merakasch (Maroc) ne viennent qu'à la suite de Tanger.

C'est ce qu'ont très-bien compris toutes les puissances étrangères, dont les représentants diplomatiques et les consuls généraux résident à Tanger.

La Belgique s'est inspirée, à ce point de vue, de l'exemple de l'Espagne, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, des Pays-Bas, du Portugal, de la Suède et de la Norwége (1).

D'ailleurs, la situation du port de Tanger sur le détroit de Gibraltar explique assez la préférence donnée à cette ville comme centre diplomatique, consulaire, maritime, commercial.

Les chiffres ont ici une importance qu'il est impossible de méconnaître.

(1) Dans cette énumération, je me conforme à l'ordre alphabétique suivi dans une excellente publication de M. Amyot, éditeur des *Archives* diplomatiques, et fondateur de l'*Almanach de Paris*, annuaire général de diplomatie, de politique, d'histoire et de statistique pour tous les Etats du globe. Paris, rue de la Paix, 8.

Digitized by Google

En 1864, le commerce extérieur de l'empire de Maroc s'est élevé à environ cinquante millions de francs (importations et exportations).

Dans cette somme totale, Tanger a figuré pour *quatorze millions cinq cent trente-neuf mille francs*, dont 9,664,000 à l'importation, et 4,875,000 à l'exportation.

Certainement, ce mouvement général d'affaires, que l'on évalue à cinquante millions de francs par année, n'est point à dédaigner; il mérite même de fixer l'attention des Belges, admis à y participer; remarquons qu'il est facile de l'augmenter dans des proportions considérables, en raison de l'étendue et de la fertilité de l'empire : 752,130 kilomètres carrés, du chiffre de la population : huit à dix millions d'habitants, et de l'essor progressif des moyens de production comme des exigences de la consommation intérieure.

M. E. Daluin, identifié pour ainsi dire au Maroc par un long séjour, secondé par la confiance méritée de l'empereur Sidy-Mohammed, ainsi que des ministres de ce souverain, a pu, depuis le 2 décembre 1858, époque de son entrée en fonctions, jusqu'au 12 septembre 1867, mûrir les éléments du rapport dont je fais l'analyse.

Ce rapport embrasse le mouvement commercial et maritime de l'empire de Maroc pendant trois années consécutives, 1864, 1865, 1866. C'est donc une période triennale, qui permettra aux armateurs et négociants belges de se prononcer en toute connaissance de cause sur les avantages que leur présentent ces contrées.

En se servant de documents statistiques, joints à son rapport, M. le consul général de Belgique à Tanger commence par déclarer que :

« Le commerce de l'empire de Maroc s'est maintenu dans la voie du progrès, où il était entré immédiatement après la conclusion du traité avec l'Angleterre.

Les tableaux du mouvement de la navigation ont présenté les résultats suivants, à l'entrée :

En 1864. . .	1,108	navires,	jaugeant	122,950 tonneaux.
— 1865. . .	945	—		115,276 —
— 1866. . .	1,038	—		120,876 —

La diminution causée en 1865 par les mesures adoptées envers les provenances de divers pays où sévissait le choléra n'empêcha point un accroissement de 6,689,110 francs à l'importation, et de 3,403,825 à l'exportation.

En fait, durant la période triennale, le mouvement général des affaires a représenté :

En 1864,	un total de	42,634,335	francs.
— 1865,	—	52,127,275	—
— 1866,	—	51,940,826	—

Quant à cette dernière diminution de 1866, comparativement à 1865, elle fut la conséquence de l'abaissement du prix des tissus de coton et des sucres.

Digitized by Google

L'Angleterre occupe toujours le premier rang au Maroc dans les opérations du commerce extérieur.

Sur 1,108 navires entrés en 1864 dans les ports du Maroc, les uns chargés, les autres sur lest, avec une valeur totale de chargements de 21,946,957 francs, le pavillon anglais a figuré pour *cinq cent vingt-trois navires*, 82,452 tonneaux, et une valeur de quatorze millions deux cent cinquante-neuf mille francs, chiffre qui est doublé si l'on y réunit les chargements à la sortie ; en tout 28,626,725 francs pour la part de l'Angleterre.

Vient ensuite le pavillon espagnol, mais avec un tonnage et des valeurs de chargement bien inférieurs.

Ce n'est qu'en 1865 que nous voyons apparaître à Tanger un seul navire belge, il était de 139 tonneaux, avec un chargement de 67,625 francs à l'entrée, de 100,750 francs à la sortie.

En 1866, le même navire, à en juger par le tonnage, est entré dans le port de Tanger avec un chargement de 49,325 francs ; il en est sorti avec des produits du Maroc pour une valeur de 88,950 francs.

Sans doute, c'est bien peu en comparaison de l'énorme mouvement d'affaires des Anglais ; mais il suffit d'un coup-d'œil jeté sur les produits européens, introduits dans le Maroc durant la période triennale de 1864, 1865, 1866, pour se convaincre que les Belges peuvent y participer avec succès, dès qu'ils le voudront.

Il s'agit, effectivement, de tissus de coton, de sucre, soie et soieries, draps et tissus de laine, café et thé, drogueries et épiceries, fer et acier, verreries et faïences, quincaillerie et clous, boissons spiritueuses, bougies, papier, huile, cuivre et métaux, et d'articles divers, objets de fantaisie, de décor, etc.

M. le consul général E. Daluin nous autorise à énoncer cet espoir par cette citation textuelle empruntée à son remarquable rapport du 12 septembre 1867, dans lequel il dit :

« Je persiste à croire que la Belgique pourrait rivaliser avec l'Angleterre (1) pour certaines qualités de tissus, telles que mousselines brodées, basins, etc. Je ne saurais trop insister pour que nos industriels fassent quelques tentatives pour entrer en lice avec les Anglais. Le Comptoir belge établi à Tanger a reçu, dans le temps, des tissus provenant de la manufacture de M. Lousberg, de Gand, qui ont été très-appréciés. La hausse sur les cotons, survenue pendant la guerre d'Amérique, a malheureusement fait suspendre de nouveaux envois ; mais aujourd'hui (septembre 1867), le même succès serait sans doute réservé aux produits de l'industrie gantoise. »

Je dois ajouter, d'après le consciencieux rapport de M. E. Daluin, que les sucres raffinés figurent en seconde ligne parmi les marchandises européennes, importées au Maroc. Eh bien ! le sucre belge y est enfin connu sous son vrai nom et sa réelle origine ; M. Daluin

(1) Avec plus forte raison avec l'Espagne, la France, le Portugal, etc.

Digitized by Google

a rencontré, dans son voyage à Fez, de nombreuses caravanes avec chargements de *sucre belge*. La plupart des pains de sucres débités dans les boutiques de Fez, grande ville qui compte 88,000 habitants, portent la *marque de nos fabriques*, entre autres de la *Raffinerie gantoise*. Seulement, il y a des précautions à prendre pour le poids des pains de sucre et la manière de les empaqueter (1).

Les bougies, dont la fabrication prend une si remarquable extension en Belgique, la quincaillerie, les clous, les cuivres, les verreries, les faïences, etc., sont encore signalés par M. E. Daluin comme susceptibles d'importantes opérations en faveur de notre industrie.

J'ai été un peu surpris de ne pas voir figurer dans cette nomenclature ni les draps et les étoffes de Verviers, si recherchés dans tout l'Orient; ni les armes à feu et les armes blanches, dont la ville de Liége est un des grands centres de fabrication.

Quant aux chargements de retour et aux nombreux produits, naturels ou industriels, que l'empire de Maroc peut nous fournir, la liste en est longue. Les laines, les céréales, les légumes secs, les fruits verts et secs, les oranges, citrons, dattes, amandes, figues, les gommes, la cire de belle qualité, les sangsues, les chiffons, les teintures, les plumes d'autruche, le coton, le sel gemme, l'huile d'olive, les peaux de bœuf et de chèvre, mais surtout les admirables maroquins, de couleur rouge et de couleur jaune, que toute la science occidentale n'a pu imiter, enfin les superbes étalons barbes, de Fez, de Darah, de Sous, de Tétouan : voilà un aperçu bien incomplet d'achats et d'échanges à faire dans les conditions les plus avantageuses.

Depuis 1864, l'empereur Sidy-Mahommed a autorisé le commerce étranger à opérer librement à l'intérieur des opérations d'achats sur la plus vaste échelle.

Un grand propriétaire indigène a même fait, pour son compte personnel, des envois directs de laine expédiés à Anvers, d'où il a reçu des sucres en échange. Le succès de ces premières opérations l'a décidé à se faire représenter par un de ses parents, établi à poste fixe dans la métropole commerciale de la Belgique.

Par conséquent, le passé et le présent répondent de l'avenir.

AUGUSTE MEULEMANS.

(1) L'auteur de cette *étude* s'estimera heureux de donner quelques détails positifs aux raffineurs qui le consulteront à cet égard.

Digitized by Google

POÉSIE.

—

LA MILICE.

— INCIDENT EXTRA-PARLEMENTAIRE —

On discutait encore et toujours la milice;
Le ciel s'était couvert et, sous ce long cilice,
Je parle du nuage et non point des débats,
L'assemblée en plein jour n'y voyait presque pas.
Alors, dans un éclair que hantent les fantômes,
Comme dans un rayon voltigent des atomes,
On vit passer, devant le cénacle troublé :
Flamands, Wallons, Liégeois, immense défilé,
Armés du goedendag, porteurs de carabines,
Les chevaliers du Christ, les sonneurs de Matines,
Couverts du cercle d'or ou du chaperon blanc;
Les Clauwaerts, les Grignoux, les Isengrins, hurlant
Dans les Mâls-Saint-Martin ou dans les Camisades;
Les martyrs du bûcher, les chefs de barricades;
Beekman et De Koninc, d'Arteveld et d'Egmont,
Dames de Crevecœur, hommes de Franchimont,
Les vainqueurs de Courtrai, d'Asur, de Gravelines,
Les vaincus, non moins grands, de Presle et de Bouvines;
Woeringen ou Gembloux, n'importe le drapeau,
Depuis Ambiorix jusques à Waterloo;
Les Gueux du Taciturne et les Ronds des d'Avesnes,
Chevaliers et Ruwaerts, Doyens et Capitaines,
Gardiens du sol natal, vengeurs des droits trahis,
Toute la légion des héros du pays!

Digitized by Google

Ils parlèrent longtemps de la sainte patrie.
Ce qu'ils dirent alors, nulle sténographie
Ne put le recueillir ; mais plus d'un député
En garde un mot puissant, dans son cœur, incrusté.

. . . . . .
. . . . . .

« Nous n'avions pas besoin de tirage naguère.
Sans caserner la paix, nous dominions la guerre.
— Sans la conscription, despotisme du sort,
Six cents Franchimontois coururent à la mort.
— En cinq jours, sans qu'on eût donné de fortes sommes,
Un flux impétueux de cinquante mille hommes
Sut marcher sans milice et combattre à ses frais,
Pour qu'Arteveld vainquît un Attila français.
— Les Bandes de d'Egmont et les Gueux de Maurice
N'étaient pas recrutés par l'aveugle milice.
— Lorsque Louis Quatorze, essayant de ce joug,
Levait un homme, dix passaient à Marlborough.
— Écoutez Zannekin ! Croyez-en La Ruelle !
— Interrogez Courtrai, Lille, Mons en Puelle :
Pour éteindre le feu des envahissements,
Sans forcer la levée, il pleuvait des Flamands.
— L'armée en permanence est l'arme des despotes.
— Qui donc nous défendra ? tous les bons patriotes !
— Le secret est connu depuis les temps anciens :
Voulez-vous une armée, ayez des citoyens. »

. . . . . .
. . . . . .

Et leur voix, alternant comme les chœurs antiques,
Jetait aux quatre échos des mots patriotiques ;
Puis, par instants, montant en cris victorieux,
Grondait, s'harmonisant à la foudre des cieux.

Et la chambre, muette, émue, hallucinée,
Aux lèvres des aïeux semblait comme enchaînée.
Alors Kervyn cria, sur ses ergots dressé :
« Citoyens, croyons-en les ombres du passé ! »
Mais un quidam, tout fier de glapir au tonnerre :
« Les ombres n'ont plus voix au siècle de lumière ! »

Digitized by Google

Dit-il. D'un seul lazzi, le charme fut détruit;
Et chacun secoua sa torpeur dans le bruit,
Et la chambre reprit sa faconde pédestre;
Le jour reparaissait; on eût dit d'un orchestre
Lorsque chaque instrument se prépare à la fois;
C'était à qui plus haut ferait grincer sa voix :

« Quand on veut en tirer de mauvaises copies,
Les grandeurs du passé ne sont plus qu'utopies.
— J'oppose à ces Flamands dont le règne est fini,
Un Français, Bonaparte, un Russe, Jomini.
— Ce siècle à la caserne accorde son suffrage.
— Veut-on nous ramener aux troubles d'un autre âge? »
Puis une voix cria, qui les dominait tous :
« Charles-Quint et Tilly voteraient avec nous. »

Les aïeux avaient dit! Resplendissant de gloire,
Leur cortége, montrant l'avenir aux petits,
Montait au-dessus des partis,
Montait dans les splendeurs sereines de l'histoire.

Ch. Potvin.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

AU LECTEUR.

Nous voici au terme de notre première année. Lecteur, êtes-vous satisfait de la Revue? — Moi! Point du tout. La Revue a trop peu d'articles intéressants et, quant à vos chroniques en particulier, elles sont d'une tiédeur extrême, ne disant rien des événements du jour et ne parlant guère que de vieilles choses. — Vous avez raison, en ce qui me concerne. Dans tout ce que j'ai écrit pour la Revue, en effet, vous ne trouverez qu'une seule chose, toujours la même, déjà bien rebattue longtemps avant ma naissance et la vôtre, lecteur. Cette chose, c'est l'instruction publique, sujet que j'ai tourné et retourné en tous sens. Brodant sur ce sujet, hier comme il y aura bientôt un an, j'ai montré à l'aide de quels livres nos jeunes gens deviennent « fous, nyais, tout resveux et rassotés. » J'ai crié : Au loup! quand certains Algonquins ont essayé d'abattre le peu qui reste encore des fortes études. Pour répondre à l'objection que le temps de ces fortes études était passé, que les races studieuses d'autrefois n'existent plus, j'ai parcouru nos campagnes flamandes, et j'y ai trouvé vivace, aujourd'hui comme jadis, le sentiment de l'art et du beau : un filet limpide de poésie dans des cœurs écrasés par un travail incessant, le puissant amour de la patrie, tout ce qu'avaient nos ancêtres enfin, et qui leur donnait le courage d'acquérir cette gloire d'hommes savants que des étourdis, pour ne pas dire plus, veulent nous empêcher de reconquérir maintenant. J'ai encore conseillé à nos concitoyens de se concentrer dans leur cabinet plutôt que de s'évaporer dans les congrès et dans les assemblées bruyantes. Tout cela est trivial, c'est l'amplification d'un lieu commun bien usé, j'en conviens, mais ces vieilleries sont justement à cette heure l'affaire la plus importante.

Vous pouvez à bon droit récuser sur cela mon témoignage, mais

Digitized by Google

non celui d'une docte Compagnie, composée non pas précisément de savants en *us*, mais d'hommes du monde en même temps que de science, vivant au milieu de la société et des affaires ; je veux parler des professeurs de Bruxelles. L'Université libre, dont ils sont les soutiens, disait tout récemment et pour la vingtième fois, mais cette fois-ci plus fortement que jamais, combien est déplorable l'état de l'enseignement, combien sont urgentes les réformes. « Elles sont d'un intérêt d'État, je dirai même d'un intérêt national. Nous ne saurions le proclamer trop haut. Aux hommes qui voudraient s'abstraire dans les questions de politique pure, à ceux qui attachent peu d'importance aux travaux intellectuels, pourvu que l'industrie et le commerce marchent bien, à tous je répondrai que, dans les temps modernes, la prospérité de l'industrie est solidaire des progrès de toutes les sciences. Les peuples qui les laissent déchoir se voient bientôt totalement appauvris, quelles que soient les richesses de leur sol. »

C'est ainsi que la liberté d'enseignement, personnifiée dans le corps professoral de l'Université, à la vue de son gros voisin, l'État, dormant du sommeil des justes, prend le rôle que l'État, s'il était moins appesanti, aurait le devoir de prendre. La liberté d'enseignement signale le danger, fixe à sa véritable hauteur le clou de jauge de la science, presse, éveille, comme une bonne et vigilante sœur, l'État qui, dans sa somnolence, rêve toujours, faisant songes à la façon de ceux de Pangloss. Elle lui crie, pensant aux destinées de la patrie : « C'est la voie du salut... L'enseignement réformé prouvera aux nations que leur prospérité, leur influence, leur indépendance elle-même et leur autonomie dépendent autant de leur savoir que de leur courage. »

Qui parle ainsi au nom de l'Université? Le nouveau recteur, M. Gluge, celui-là même qui, obligé de sortir de son pays, où l'intolérance religieuse lui fermait la voie de l'enseignement à laquelle sa science l'appelait, venait, il y a trente ans, demander à la Belgique cette chaire que lui refusait la Prusse. La jeune Université l'accueillit, heureuse de recevoir un savant qui, outre sa science, apportait, — faut-il entrer dans ce détail? Pourquoi pas? — apportait donc un objet que la pauvre Université ne pouvait mettre à la disposition des élèves : un microscope. C'était une bonne fortune d'avoir un professeur qui consentît à prêter pour l'usage de ses auditeurs un pareil instrument d'optique.

Tel était l'état misérable de cet établissement, aujourd'hui si important; et, nonobstant son indigence, il était attaqué, dénigré, calomnié, comme s'il eût été riche et puissant, digne d'exciter

Digitized by Google

l'envie. C'eût été bien plutôt la pitié qu'il aurait dû susciter. De par l'ordre de l'État, propriétaire de son asile, l'Université était chassée et, vagabonde, obligée d'accepter, pour s'abriter, de vieilles salles de tribunaux abandonnés, un vrai nid de corbeaux. Dans cette demeure, elle grandit cependant, lentement à la vérité, comme toutes choses en Belgique, jusqu'à ce jour qu'elle est devenue l'acropole de la science, libre de toute censure.

Pourquoi ne grandirions-nous pas aussi, nous qui voulons représenter la littérature libre de toute imitation étrangère? Patience et longueur de temps, si vous voulez bien nous accorder ces deux choses, lecteur, nous ne vous demanderons pas davantage pour vous satisfaire, à la fin. Serez-vous moins indulgent pour la littérature que pour sa sœur, l'architecture, autre malade? Avec quelle patience, cependant, n'avez-vous pas attendu l'érection de notre prétendu monument national, l'église de Laeken! Combien vous êtes-vous laissé tirer de millions, et avec quelle résignation! pour voir à la fin se dresser devant vous ce grossier et gigantesque squelette de mastodonte, le croupion orné d'un immense panier à salade, posé à l'envers. Notre modeste édifice, la Revue, n'est certes pas si gothique; mais, au lieu de coûter des trésors à l'État, elle se contente de l'obole des contribuables volontaires, et elle leur demande un peu d'indulgence et de patience.

Pas trop cependant. Voyez, lecteur, combien déjà d'écrivains habiles et exercés sont venus à nous, amenés par la seule passion de vous être agréables. Il en est venu de l'Extrême-Orient, il en est venu du Couchant. M. Houzeau, avec ses tableaux de l'Amérique, a rencontré dans la Revue M. Babut, riche de son expérience acquise dans l'Inde sur le commerce et l'industrie des peuples, et pouvant vous dire, comme le Mercure de Plaute au public romain : Écoutez-moi, afin que d'amples profits couronnent toujours vos entreprises présentes et futures :

> Bono atque amplo auctare perpetuo lucro,
> Quasque incepistis res, quasque inceptabitis.

L'Académie royale de médecine vous a député son président, le Congrès national un de ses membres les plus savants parmi les survivants de cette grande assemblée, la magistrature un de ses membres les plus distingués par la variété et la profondeur de ses connaissances. Tandis que celui-ci fouillait les origines de notre histoire; cet autre, collaborateur de notre indépendance nationale, décrivait avec un charme juvénile la grâce de nos vallées voisines de l'Ardenne. Enfin, notre Revue, qui n'est pas précisément œuvre

Digitized by Google

monacale, vous a présenté, dans le moine Rather, le modèle du religieux d'autrefois; puis, en opposition avec le solitaire, Mansfeld, le héros qui, battu, chassé d'Allemagne, poursuivi, faisait trembler la France de Richelieu, à laquelle il venait demander un refuge. Voyez encore, lecteur, parmi les nouvelles recrues, ces jeunes gens, Vanderkindere, Defuisseaux, Demot, les premiers vous parlant des droits de l'ouvrier et du soldat, le dernier débrouillant pour vous le savant grimoire de la philosophie germanique. Voyez nos concitoyens habitant Paris ou accueillis dans les Revues françaises; ils ne vous ont pas oubliés non plus et n'ont pas dédaigné notre jeune publication. L'un vous a entretenu de Rubens, l'autre vous a développé les lois générales du théâtre. Et bien d'autres auteurs. Faut-il vous les citer? Vous rappeler leurs écrits serait chose inutile; sans trop d'efforts, ils se représenteront à votre souvenir.

Vous n'êtes pas néanmoins satisfait de ce qu'ils ont fait? Vous les critiquez? C'est votre droit; mais respectez au moins leur dévouement. Quel loyer, en effet, peuvent-ils attendre de leur labeur. De l'argent? Pas même de la renommée! Les journaux, il est vrai, nous ont assez bien traités. Deux journaux d'instruction de Bruxelles : le *Progrès* et la *Tribune*, puis le *Journal de Gand*, le *Précurseur*, d'Anvers, l'*Avenir*, de Liége, l'*Opinion*, d'Ypres, le *Mémorial de Courtrai*, l'*Indépendant du Luxembourg*, la *Gazette de Mons*, le *Réveil*, de Seraing, le *Journal de Péruwelz*, etc., etc., nous ont annoncés, flattés, ont reproduit nos vers et notre prose. Si quelques rares journaux ne nous ont pas même mentionnés, ce n'est pas leur faute, et nous ne devons point leur en savoir mauvais gré. Après avoir appris à leurs lecteurs toutes les nominations officielles de l'empire français, répété toutes les pointes de la petite presse parisienne et les prouesses du demi-monde parisien, ces journaux, toute place étant ainsi prise et occupée, pouvaient-ils encore être obligés à parler de leurs compatriotes?

Donc, ce n'est pas même une satisfaction d'amour-propre équivalente à leurs efforts qu'ont dû s'attendre à recevoir les rédacteurs de cette Revue. Ils ont eu en vue un objet plus élevé. Nonobstant, leurs travaux vous semblent faibles aujourd'hui? Attendez un peu; ce serait bien le diable, après tout, ce serait avoir bien du guignon si des hommes qui travaillent sans autre dessein que celui d'accomplir un devoir, que celui de préparer une littérature à la patrie, sans autre but que l'honneur de cette patrie, ne parvenaient pas à faire un jour, bientôt même, demain ou après-demain, aussi bien, mieux peut-être que ces littérateurs qui, dans les Revues étrangères, écrivent à tant la ligne et pour le contentement de leur vanité.

Digitized by Google

Si, cependant, nous ne pouvions forcer votre estime, si nous devions tomber devant votre indifférence, nous tomberions avec la satisfaction de penser que quelqu'un dirait au moins de nous : Ceux-là n'ont point désespéré de l'intelligence de la patrie. Ils ont cru que leur Belgique indépendante pouvait être aussi grande par les arts de l'esprit qu'elle le fut lorsque, malheureuse et persécutée, elle était soumise à des maîtres étrangers. Et cette parole serait un salaire plus que suffisant de nos peines.

La littérature est chose morte en Belgique, dit-on sans cesse autour de nous. Mais les arts, la peinture, la musique n'ont-ils pas eu également leur temps de léthargie chez nous? Moins long que la littérature à la vérité. Mais plus long aura été le sommeil, plus éclatant sera le réveil.

Tant que durera dans notre Belgique le souvenir des vieilles mœurs, tant que les vertus paternelles ne seront pas entièrement mises en oubli, espérons. La littérature, une littérature indigène, originale et grande, est possible. Disons mieux, cette littérature fera revivre et les vieilles mœurs et les antiques vertus que l'écume étrangère a souillées. Le goût des lettres diminuera l'âpreté stérile et grossière des luttes qui nous divisent; l'habitude de chercher le beau nous désaccoutumera du faible, auquel nous sommes trop enclins, de nous dénigrer les uns les autres. La paix qui doit régner entre frères, enfants d'une même patrie, établira plus fermement son empire parmi nous.

Vous démontrer cela par des raisonnements, ce serait au-dessus de mes forces; laissez-moi le faire à ma façon, c'est-à-dire par une vieille histoire. Elle est si ancienne et de si lointain pays que vous pourrez la prendre pour un conte. Mais, fable ou histoire, comme elle s'applique assez bien à nous, la voici :

En la terre de Lesbos régnait un prince nommé Macar, lequel, encore qu'il fût vertueux et sage, vivait en mauvaise intelligence avec sa femme. Qui, de la reine ou du roi, avait tort, point ne le saurais dire; mais à mon avis, ni l'un ni l'autre n'était exempt de faute. L'un arguait, l'autre défendait, tous deux riotaient. C'était entre eux sans cesse paroles outrageuses, regards colères, en somme grand ennui pour eux et plus encore pour leur fille Megaclée.

Or, un jour que la noble demoiselle, pour échapper à la noise domestique, errait dolente sur le bord de la mer, songeant si, par aventure, elle pourrait mener et conduire à fin la hideuse discorde qui divisait son père et sa mère, elle arriva au lieu où se tenait le marché aux femmes esclaves. Parmi celles exposées en vente

Digitized by Google

étaient ce jour-là trois jeunes filles de bonne et joyeuse apparence. Megaclée, s'étant arrêtée à les considérer, leur dit : Comment faites-vous, mignonnes, pour avoir gai visage en l'état servile où les dieux vous ont placées? — Nous chantons, madame, et nos chansons chassent nos déplaisirs.

Besoin aurais, reprit à part soi la princesse, d'avoir telles servantes à l'entour moi, car las! chagrins oppriment mon cœur sans défense. Puis, s'adressant au marchand, elle lui demanda combien il voulait recevoir en échange de ces trois filles serves, et lui ayant compté son prix, elle les emmena.

Tout en faisant bonne besogne et telle que leur condition le commandait dans la maison du roi, les jeunes filles chantaient. Aux heures de loisir, à la vesprée, sous la ramée, ou, à la veillée, au foyer, elles récitaient contes et nouvelles en forme de chanson; par exemple, comment Pallas se gaussa d'Hercule qui cheminait en un sentier étroit et bordé de rochers si droits que nulle âme vivante n'y pouvait monter. En cet endroit vint rouler devant lui quelque chose ressemblant à une courge ou citrouille, de grosseur raisonnable, non telle toutefois qu'il ne pût enjamber par dessus ou passer à côté. Mais le soudard, qui était accoutumé à se ruer comme un enragé sur tout ce qui lui venait devant le nez, donna à la citrouille un coup de pied assez rude pour la mettre en poussière. Elle, au lieu de se laisser écraser, s'étendit en grosseur d'une paroi du chemin à l'autre, de sorte qu'elle étouppa le passage et grandit d'autant, s'élevant à la hauteur de la poitrine d'Hercule. Le bon capitaine, enflammé de courroux, asséna à sa partie adverse un furieux coup de poing. Celle-ci grandit derechef, si bien qu'en un clignement d'œil, elle dépassa la tête du brutal. Alors Hercule déchargea tout à plein un coup de son effroyable massue sur la citrouille géante, sans autre succès que de la voir, comme un mont Atlas nouveau, toucher le ciel. Pallas, non loin de là, se tordait de rire, et disait : — Te voilà bien avancé, glorieux nigaud! A cette heure, te faudra-t-il revenir sur tes pas, tandis que, si tu avais cheminé doucement, sans te donner souci de chose petite et menue, tu serais maintenant en ton hôtellerie, ventre à table et dos au feu.

Récit pareil ne tombait pas en l'oreille d'un veau. Macar, entendant cette fable, disait, parlant à lui-même : — La reine de Lesbos est le vrai portrait de cette citrouille; et moi si je ne m'abuse, je joue un peu le rolet du valeureux Hercule dont j'ai, du reste, le naturel. Veux-je rabaisser l'humeur mutine de ma royale compagne, elle s'emporte au point qu'on la prendrait, ou peu s'en faut, pour la doyenne des furies.

Digitized by Google

En fin de compte, qu'advint-il de ces fabliaux, de ces chansons et de ces réflexions? Le roi, naguère toujours grondant, et la reine, toujours revêche, semblaient avoir désappris l'art de s'escarmoucher sans trêve ni merci par rudes et poignants propos. Plus notable miracle ne s'était vu depuis que le vielleux Orphée arrêtait, au son de sa musique, les torrents courant aval des monts. Paix était rentrée au royal logis, paix qui est chose douce à garder, gracieuse, belle et courtoise.

Lors, voyant son seul et souverain désir accompli, le cœur de Megaclée, la bonne demoiselle, se mit, de très-grand deuil, en très-grande joie, et, toute éprise de reconnaissance, elle demanda curieusement à ses esclaves : — Qui êtes-vous, vous, dames et non serves, qui fûtes la douce rosée qui céans toute fureur éteignit? — A quoi, rougissant, elles répondirent : — Nous sommes issues de petit lieu et n'avons pour tout bien qu'un nom commun à nous trois. Ailleurs, on nous appelait Mouses, mais les gens de ce pays qui prononcent les mots à la mode éolienne, nous appellent Muses. — Eh bien! Muses, mes bonnes amies qui m'avez tirée de déconfort, dit Megaclée, je veux à l'instant élever à votre nom des colonnes d'airain pour signifier et porter témoignage aux temps à venir que, par votre savoir-faire, la discorde qui gâte maisons et nations, est sans force ni vigueur. Davantage, je veux que, dans tous les temples, vous receviez désormais des honneurs particuliers, parce que vous avez parfait ici œuvre non humaine, mais divine.

De proche en proche et d'île en île, se répandit le bruit du miracle opéré par les Muses. Les habiles parmi les Grecs en l'art héraldique se travaillèrent à leur forger une glorieuse généalogie et ne surent rien trouver de plus honnête que de les faire descendre de Jupiter et de dame Mémoire. Voyez comme cette lourderie a visage de vérité, de donner pour père à personnes si sages, le plus grand sans doute, mais le plus ribaud des dieux.

Cette bourde fut d'autant mieux reçue qu'elle était plus niaise, et personne ne se fût jamais douté depuis que les Muses avaient été de pauvres servantes, si, au temps où l'autorité de Jupiter chancelait, un curieux éplucheur de bribes antiques, bon homme au demeurant, puisque nous en avons fait un saint, Clément d'Alexandrie, n'avait déterré, du livre d'un Lesbien nommé Myrtile, leur histoire véritable et ne l'avait couchée tout au long dans son *Exhortation aux Gentils*. Vers le même temps, Arnobe, prêchant pour ses frères chrétiens, disait à pleine bouche : « Avons-nous fait ceci, cela, adoré tel monstre; enfin, pour comble de scandale, était-il un

Digitized by Google

des nôtres, était-il chrétien ce Myrtile qui donna à connaître que les misérables esclaves de Macar étaient les déesses Muses? »

Par ma foi! ces beaux prêcheurs qui prônaient l'humilité, ne montraient pas grand sens de se fâcher tout rouge parce que les Grecs avaient pris pour patronnes, de pauvres filles, lesquelles avaient supporté légèrement le faix de l'indigence et trouvé le secret de faire seoir la paix au cœur agité de leurs maîtres.

Petite barque athénienne rompait à Salamine l'effort des flottes barbares; petite pointe de raison décochée par Socrate perçait l'outre des faux sages; chétive esclave, de son âme à la gêne, faisait sourdre et répandait dans la Grèce, et qui dit la Grèce, dit le monde, la royale source de poésie, cordial des esprits souffrants.

N'ayant plus rien à faire dans la maison de Macar et voulant mettre à profit la liberté qu'il leur avait octroyée, les trois sœurs se disposèrent à aller en terre ferme, pour y établir leur séjour; seulement elles étaient assez embarrassées de décider vers quelle cité ou quel canton elles dresseraient leurs pas. Les pandours, reitres et lansquenets de Sparte les effarouchaient. Athènes, pensaient-elles, est l'enclos des beaux esprits, versificateurs et beaux diseurs; nous y serions mal à l'aise. Allez à Corinthe, leur avait dit Macar; les bourgeois s'y livrent au commerce et les richesses abondent dans ses murs. — Eh! Dieux! qu'irions-nous faire en ce quartier? dirent les Muses. Ces hommes qui de tout font trafic, voudraient peut-être acheter nos faveurs. — Macar, s'apercevant de sa bévue, continua ainsi : Il vous faudra donc aller plus loin, traverser en droiture la Béotie, passer outre, sans vous y arrêter; sinon vous n'auriez que déplaisir. Les Béotiens sont lourds, leur esprit manque de trait, leur éloquence a l'haleine courte; toujours appesantis, ils sont musards.... Ce sera le pays des Muses, interrompit l'une d'elles avec un sourire... bien entendu, cher maître, sous congé et licence de votre bonne grâce, et non autrement.

Elles partirent pour la Béotie et, lorsqu'elles y furent arrivées, elles choisirent pour séjour le coupeau de l'Hélicon, autour duquel habitaient gens de condition et de fortune diverses. Dans les lieux les plus sauvages, couraient chévriers qui n'avaient autre bien que leurs chèvres maigres et chétives et autre vêtement qu'une saie ou sarrau usé, couvert d'une peau de bouc. Ils n'avaient l'esprit plus richement vêtu de vertus que le corps d'habits. Aussi étaient-ils honnis de tous leurs voisins, pour qui le nom de chévrier valait autant que larron et pis encore. Ils adoraient ou plutôt redoutaient (cœur vraiment dévotieux jamais ne craint, mais seulement chérit,

Digitized by Google

aime et vénère ce qu'il adore), ils redoutaient le dieu Pan, dieu cruel, portant toujours la colère sur son front. Gare au chévrier qui l'éveillait par son flageolet au moment de midi, lorsqu'il dormait, affaissé sous le chaud du jour!

Plus bas, dans le pâtis communal, les bergers menaient leurs troupeaux. Au pied de la montagne, les bouviers, près de leurs loges, veillaient sur leurs bêtes ou les faisaient garder par des personnes serves. Ceux-ci, à savoir bergers et bouviers, adoraient spécialement Apollon.

Toutes ces différentes sortes de pâtres, qui se haïssaient auparavant, se rapprochèrent bientôt en allant en commun à la demeure des Muses et prenant singulier plaisir à les voir danser ou à les ouïr chanter; et, chaque jour, elles étaient averties de la venue de cette gent rustique par ce refrain, que répétait l'écho : « Commencez, Muses chéries, commencez vos chants bucoliques. »

Petit à petit, le bruit de ces merveilles vint jusqu'à Thespies, la ville la plus voisine, ce qui engagea les bourgeois de ce lieu à instituer et solenniser, de cinq ans en cinq ans, une fête en l'honneur de l'amour aussi bien que des Muses, avec grande pompe et grandes cérémonies. Tout cœur navré venait chercher guérison à la fête. Aristobule, fils de Plutarque, nous raconte que son père, tout comme un autre, y alla. C'est que les Muses avaient remède à tous les maux de l'âme et propres à tous malades. Elles enseignaient à ceux qui les venaient consulter l'art de transformer par l'imagination tous les événements de la vie, de faire de chacun d'eux un tableau, de l'existence entière une suite successive d'idylles, en donnant une grâce aux choses vulgaires qui nous assaillent, une teinte de mélancolie aux affections tristes qui nous poignent, une saveur de miel à toute chose amère.

Les Béotiens demeurèrent ainsi et sous cette discipline les plus simples des hommes; ce qui les faisait moquer de tous les peuples voisins pour qui Béotien signifiait imbécile. Ce mépris n'empêcha pas ces pauvres gens de donner au monde le plus enthousiaste des poètes et le plus moral des historiens, sans compter beaucoup d'autres hommes remarquables.

L'étranger aussi nous traite, nous, Belges, de Béotiens. Et nous nous courrouçons! Bien à tort, ce me semble. Acceptons plutôt ce titre comme un éloge et sachons le mériter. N'envions pas le bel esprit de nos voisins qui se croient, modestement et de la meilleure foi du monde, des Athéniens modernes; qu'il nous suffise de demeurer ce qu'on dit que nous sommes, de véritables Béotiens.

Venez, Muses, vous établir chez nous; échangez votre Béotie

Digitized by Google

contre la nôtre, où plutôt venez habiter nos cœurs. Et nous, afin qu'ils soient plus dignes de vous recevoir, purgeons-les par une confession publique de nos fautes. Voyons : à l'œuvre, et tout de suite.

Première faute : Un de nos amis a répété qu'on avait attribué à un Belge ce mot du *Figaro : Belge comme une oie.* Ce mot n'appartient pas même en propre au *Figaro*, qui n'a fait que copier, triste plagiat! un lazzi d'atelier, trait d'esprit échappé à quelque affreux rapin, comme vous le pourrez voir à la page 52 des *Propos de ville et propos de théâtre* de Murger.

Deuxième faute : Un jour, le même collaborateur écrit *Œsope* avec un O tout rond ; un autre jour, il dit : « Toute coutume est mise par lui *en dessous* de la loi. » Aussitôt, M. Vadius de crier : Le malheureux! il ne sait pas le grec. Et M. Trissotin de répondre : L'ignare! il ne connaît pas le français. — Cher collaborateur, vous pourriez mettre ces fautes sur le compte de notre imprimeur. Ne le faites pas de grâce. Reconnaissez plutôt que vous êtes le seul coupable, pour la plus grande joie de ce pauvre M. Trissotin et de cet excellent M. Vadius. Il faut toujours faire plaisir aux braves gens.

Quant à nous, dans nos chroniques, nous nous sommes rendus coupables de fautes plus graves que celles-là. D'abord, nous avons attribué à M. Hippolyte Passy, ancien ministre et membre de l'Académie des sciences morales, une action qui, d'après son fils, M. Frédéric Passy, ne lui appartient pas. Voici ce qu'il nous écrit :

« Le trait charmant que vous rapportez et que vous attribuez à mon père, doit plutôt, je le pense, appartenir à l'aîné de mes oncles, M. Antoine Passy, plus âgé de trois ans, et qui, dès sa jeunesse, avait un goût décidé pour la botanique et la minéralogie, goût qu'il n'a pas perdu dans ses fonctions administratives et qui lui a ouvert, dans sa vieillesse, les portes de l'Académie des sciences. Il est heureusement encore vivant et je lui fais connaître votre article.

» J'avais déjà entendu dire à Bruxelles que mon grand-père, à l'époque où il habitait cette ville, avait l'habitude de garnir ses poches de graines d'utilité ou d'agrément, qu'il donnait aux paysans dans ses promenades ou semait dans les bois. C'est tout à fait conforme à ce que je me rappelle de lui, et je crois que cela doit être vrai, comme il l'est que le département de l'Eure lui doit, en grande partie, ses richesses en peupliers d'Italie. Il est donc probable que deux membres de la famille au moins auraient droit à l'éloge que vous avez cru devoir faire d'elle... »

Nous avons commis une autre faute, et celle-ci nous a véritablement donné quelque chagrin, non pour la faute en elle-même, mais pour la personne honorable que nous avons blessée dans ses convictions. Or, rien ne nous donne plus de regrets que de heurter

Digitized by Google

par une plaisanterie, fût-elle bonne, une conviction respectable.

Il y a quelques mois, je fus appelé dans le jury chargé d'examiner les plans de la nouvelle synagogue. Parmi les membres qui le composaient, il y en avait un dont je ne pouvais détacher le regard. Une douce lumière sortait de ses yeux noirs. Il parlait rarement, mais sa voix avait une harmonie, ses paroles une dignité remarquable. J'encadrais machinalement cet inconnu dans un de ces beaux paysages de la Galilée dont Renan nous a transmis le charme et la poésie. Oui, pensais-je, cet homme est bien de cette race et de ce pays dont quelques enfants ont converti le monde à l'idée de la charité. Après la séance, il s'approcha de moi, et, m'ayant doucement reproché un mot de mes Chroniques sur Moïse, je sentis un grand embarras ; s'étant sans doute aperçu de ma gêne, il me demanda, d'un ton très-affectueux, la permission de m'offrir une histoire qu'il allait publier. « J'y ai présenté, me dit-il, un court abrégé de la doctrine de Moïse ; je souhaite que vous arriviez à trouver en lui, comme Herder, le plus grand, le plus humain et le plus démocratique des législateurs. Ce serait pour moi une grande satisfaction. »

Cet homme, c'était le grand Rabbin de Belgique, M. Astruc, et ce livre que je viens de recevoir, c'est une « Histoire abrégée des Juifs et de leurs croyances » (Hachette), charmant petit livre de 136 pages in-18, qui parle d'abord aux enfants et qui finit, par des transitions imperceptibles, tant son allure est naturelle, à enseigner les hommes ; qui touche à tous les grands faits de l'histoire moderne, vous entretient de Reuchlin, de Spinosa, des auteurs de la Réforme, de Lessing et de Voltaire, après avoir débuté avec cette naïveté antique : « Environ 2,000 ans avant notre ère, il existait en Mésopotamie, province de l'Asie, située entre deux grands fleuves, le Tigre et l'Euphrate, une famille de pasteurs, la Famille hébraïque, dont les croyances religieuses se distinguaient par leur simplicité et leur vraie grandeur. » Voilà un livre comme je les aime. Vous les commencez comme on commence un conte, le soir, au coin du feu, pour se délasser des fatigues du jour ; vous poursuivez, et au bout d'une heure ou deux, vous êtes tout étonné de sentir votre esprit plus mûr, comme après un travail long et persévérant.

Et après la lecture de ce livre, quelle opinion avons-nous de Moïse? M. Astruc, à cet égard, peut être en grande partie satisfait. Moïse est assurément le plus grand et le plus démocratique des législateurs. Il est admirable en tous points. Mais, comme dit l'auteur dans une phrase pleine d'un charmant euphémisme : « le législateur israélite dut ordonner les plus sévères et parfois les plus rigoureuses précautions. » La nécessité l'y obligeait, nous le con-

Digitized by Google

fessons. Souffrez cependant qu'après avoir épuisé toute notre admiration pour le législateur hébreu, nous réservions, au moins aujourd'hui encore et jusqu'après plus longue réflexion, notre sympathie et notre amour pour le législateur athénien, bien moins grand sans doute, mais qui, à son lit de mort, put dire avec autant de vérité que de satisfaction, que « nul citoyen, pour occasion de luy, n'avoit oncques porté robbe noire. »

C'est la gloire des maîtres du judaïsme moderne d'avoir pu et su fondre dans le génie propre de ce culte le génie bienveillant et compatissant qui inspira Périclès et qui fut celui de la race hellénique. « Mendelsohn (le créateur de la nouvelle civilisation des Juifs d'Europe) entreprend, dit M. Astruc, de démontrer que les droits de l'homme ne dépendent en rien de sa croyance religieuse, et, s'inspirant du judaïsme qui accorde le salut à tous les justes, sans distinction de culte ou de nationalité, il affirme que Dieu révèle les vérités éternelles à la conscience de tous les hommes. » Mais nous nous rappelons que ce même Mendelsohn, avant d'écrire ces grandes idées, avait étudié Platon, avait refait, dans le cadre du Phédon, l'immortel discours de Socrate, et nous reconnaissons avec bonheur, dans les magnifiques conceptions de la *Jérusalem* de Mendelsohn, les leçons de la philosophie grecque autant que les inspirations du judaïsme. Ainsi le génie grec, jetant un reflet sur le génie oriental, le rend plus humain et double sa grandeur en lui ôtant ce qu'il a de dur, en lui donnant en échange la grâce et la beauté.

Puisse ce souffle toujours vivant du premier printemps de la civilisation vivifier aussi l'esprit droit et simple de notre patrie ; puisse-t-il circuler surtout dans notre Revue ! Arrivés à la première étape, nous voudrions bien vous dire, lecteur, comme le Dave de la comédie romaine, à la fin de la première représentation : *Valete et plaudite.* Mais ce serait trop vous demander. Vous dirons-nous avec l'Italien : *A rivederci, brigata; fate segno di allegrezza* ? Oui, au revoir lecteur ; nous comptons vous retrouver parmi nos lecteurs de l'an prochain, mais nous n'osons toutefois vous demander aucun autre signe de satisfaction. Parlant donc plus modestement que le comédien latin ou italien, nous vous dirons, en imitant le peuple le plus vain de la terre et en empruntant la formule modeste par laquelle ses auteurs finissent leurs comédies : *Vuestras mercades perdonen.* Que Votre Seigneurie, honorable et respecté lecteur, veuille bien nous pardonner nos fautes. C'est la grâce que réclame de vous

MAX. VEYDT.

Digitized by Google

BULLETIN DE LA LITTÉRATURE ANGLAISE.

—

Histoire littéraire et Variétés littéraires. Le premier nom que nous rencontrions dans les publications concernant l'histoire littéraire est celui de lord Byron. « On a maudit ses idées pendant sa vie ; on a tâché de dénigrer son génie après sa mort, dit M. Taine. Encore aujourd'hui, les critiques anglais, à son endroit, sont injustes. » L'intérêt qui s'attache à lui n'est cependant pas épuisé. Aussi M. Hubert Jerningham a-t-il cru rendre service à ses compatriotes en traduisant, en excellent anglais, les souvenirs de la comtesse Guiccioli, actuellement marquise de Boissy, sur l'auteur de Childe Harold (*My recollections of lord Byron and those of eye-witnesses to his life*, Mes souvenirs sur lord Byron et ceux de témoins oculaires de sa vie, en 2 vol.). Ces souvenirs pourront servir à rectifier bien des erreurs sur le caractère si souvent vilipendé du grand poète, et qui tout récemment encore a été l'objet des attaques de mistress Beecher-Stowe. — Après lord Byron, voici Charles Lamb dont on a publié les œuvres. Charles Lamb, né en 1775, mort en 1835, a déployé dans ses essais, sous le nom d'Elia, une puissance étonnante de tracer, avec un soin minutieux, les ombres des caractères et de répandre le charme de l'intérêt sur les sujets les moins intéressants. Ainsi s'exprime M. Chambers. Charles Lamb était non-seulement un éminent essayiste, mais encore un poète, aussi bien en prose qu'en vers. M. George Augustus Sala, écrivain bien connu en Angleterre, a fait précéder *The complete correspondance and works of Charles Lamb*, d'un essai sur sa vie et son talent et s'est acquitté de cette tâche en excellents termes. Seulement, on regrette qu'il ne se soit pas renfermé rigoureusement dans son sujet, et que, selon son habitude, il se soit laissé aller à des digressions très-amusantes par elles-mêmes, mais qui auraient tout aussi bien pu trouver place ailleurs. — Nous remontons à une époque plus reculée avec John Manningham dont M. John Bruce, pour la *Camden Society*, a publié le journal (*Diary of John Manningham of the Middle Temple*, 1602-1603). Ce journal était resté inédit jusqu'à ce jour et faisait partie de la *Harleian collection*. Il est précieux, parce qu'il contient de curieux détails sur Shakspeare, Bacon, Thomas Morus, sir Edward Coke, Ben Johnson, sir Thomas Overbury, lord Mountjoy, sir Walter Raleigh, le Wizard Earl (le comte sorcier ou magicien), la reine Elisabeth, et notamment sur sa mort. Notons la circonstance que cette publication est faite, sur les indications de M. John Bruce, aux frais d'un éminent architecte, M. Tite, qui, élu président de la *Camden Society*, en

Digitized by Google

a voulu témoigner sa reconnaissance de cette manière intelligente. — On sait que les Anglais se complaisent dans les biographies détaillées, même de personnages n'ayant joué qu'un rôle assez modeste de leur vivant. Le très-honorable sir J.-T. Coleridge, ancien juge de Sa Majesté, a écrit ainsi 570 pages sur le révérend John Keble (*Memoir of the rev. John Keble*), ancien vicaire de Hursley. John Keble était le véritable type du ministre anglican. Il a passé la plus grande partie de sa vie dans une paisible cure de campagne et il a publié deux volumes de vers. On a de lui un poème : *The christian year* (l'année chrétienne) qui a eu assez de succès. Il exerçait de l'influence sur un certain cercle d'adhérents, surtout dans les questions importantes concernant l'Église. On cite également de lui ses vues sur plusieurs autres questions, telles que l'acte de divorce, les jugements du conseil privé, la souscription cléricale, les réformes universitaires, la représentation des universités, etc. Keble est resté constamment partisan de la politique de M. Gladstone. Les détails biographiques fournis par M. Coleridge sont intéressants et présentés simplement, sans prétention. — Si l'obscur vicaire de campagne a rencontré un biographe, il ne faut pas s'étonner qu'un acteur célèbre, comme Kean, ait fourni à M. F.-W. Hawkins la matière de deux volumes (*The life of Edmund Kean from published and original sources*, La vie d'Edmond Kean, d'après les sources déjà publiées et des sources nouvelles). Plusieurs notices biographiques sur le grand tragique anglais avaient paru antérieurement; mais M. Hawkins a pensé qu'il fallait tracer un portrait plus sérieux et plus complet de cette illustration scénique, soit pour rafraîchir les souvenirs des contemporains de Kean encore en vie, soit pour le faire connaître de la nouvelle génération, qui n'a pas eu l'occasion de voir un artiste aussi remarquable sur aucun des nombreux théâtres anglais. Et M. Hawkins s'est acquitté de sa tâche avec un soin, un zèle, une sorte d'entraînement, qui n'excluent pourtant pas la saine critique. Edmond Kean avait succédé à Garrick et à Kemble; il débuta en 1814; il est resté attaché au théâtre jusqu'en 1833, non sans quelques interruptions. Il aimait l'art qu'il pratiquait; c'était un grand maître, mais qui n'a pas fait école. Mistress Kemble a dit de lui : « Kean est parti et avec lui ont disparu Othello, Richard et Shylock. » Tout grand artiste qu'il était, il ne dédaignait pas ses camarades de théâtre.

Nous avons déjà eu occasion, dans le paragraphe relatif à la poésie, de dire un mot de Chaucer, le contemporain de Pétrarque, de Boccace et de Froissart; né entre 1328 et 1345, mort en 1400, il avait vécu à la cour d'Edouard III et à celle de Richard II, et avait voyagé beaucoup en Europe, surtout en France et en Italie; il avait donc connu parfaitement le monde féodal du XIV^e^ siècle. M. Matthew Browne, d'après le titre de son livre (*Chaucer's England*, l'Angleterre du temps de Chaucer, en 2 vol.), semblerait avoir voulu tracer le tableau de l'Angleterre à cette époque. Le fait est qu'il a donné un titre trop pompeux à une œuvre dont le champ est beaucoup plus restreint et qui ne nous apprend rien ou presque rien des complications et des intérêts sociaux, des conflits et des théories politiques du temps. Du reste, il faut pourtant le reconnaître, son travail, tel qu'il est, ne manque pas de prix. M. Browne écrit avec abondance et exactitude et il mérite confiance. Il a tracé un tableau pittoresque, en recueillant tout ce que l'on sait sur l'homme éminent qui, tour à tour soldat, courtisan, politique, négociateur, a accompli tant de besogne, qu'on est surpris qu'il ait trouvé du temps pour ses productions littéraires. Le livre de M. Browne, s'il est plutôt

Digitized by Google

destiné à ceux qui commencent l'étude de Chaucer qu'à ceux qui sont déjà quelque peu familiarisés avec le poète, n'en est pas moins un livre de bonne critique. — Si le nom de Chaucer est populaire en Angleterre, celui de De Foe l'est probablement bien davantage, car enfin les *Contes de Canterbury* ne sont pas à la portée de tous les lecteurs anglais, à cause des obscurités que l'ancienneté du style a nécessairement amenées avec elle; mais qui n'a pas lu, non-seulement en Angleterre, mais presque partout, *la Vie et les aventures de Robinson Crusoé?* Il est vrai que l'œuvre est devenue si populaire, qu'on en a, pour ainsi dire, oublié le nom de l'auteur, du moins hors de la Grande-Bretagne et de toutes les parties du monde où se parle l'anglais. Etrange destinée que celle de certains livres et de certains noms! Qui ne connaît Robinson Crusoé et qui connaît Daniel De Foe? L'être enfanté par l'imagination a relégué dans l'ombre l'être réel, son père, son créateur. M. William Lee, lui, a montré au contraire le plus vif enthousiasme pour l'auteur de Robinson. Il a retracé sa vie et publié plusieurs autres de ses écrits (*Daniel De Foe, his life and recently discovered writings, extending from* 1716 to 1729, Daniel De Foe, sa vie et ses écrits récemment découverts allant de 1716 à 1729, en 3 volumes). Depuis quelques années seulement, c'est-à-dire depuis 1864, il est prouvé que De Foe n'a pas cessé en 1715, comme on le croyait généralement auparavant, d'être un écrivain politique; et, chose qui ne tourne malheureusement pas à son honneur, en 1718, il servait, paraît-il, en secret le gouvernement whig, tout en se faisant passer pour tory, et il recevait son salaire des deux côtés à la fois. M. Lee, plus qu'aucun biographe n'a jamais fait, a voué un culte si exagéré à son héros, qu'il ne trouve là rien de déshonorant pour lui. Il faut pourtant ajouter, comme circonstance atténuante, que De Foe ne semble pas avoir écrit quoi que ce soit de contraire à ses convictions. Les écrits publiés par M. Lee sont-ils maintenant tous de De Foe? La chose est douteuse. Il y a des lettres, des histoires, des essais, des faits divers; on y rencontre beaucoup de détails curieux sur la vie de cette époque. La biographie est bonne, mais elle serait encore meilleure, si M. Lee avait moins aimé celui dont il a voulu retracer la vie. — Il eût été étonnant que Shakspeare n'eût pas, pour la centième ou la millième fois, donné lieu à quelque publication. Malheureusement, la *Shakspeareana Genealogica* de M. George Russell French est le plus insignifiant de tous les livres insignifiants qu'on a faits sur le grand William. Le volume a 600 pages, mais les détails sur les personnages des pièces de Shakspeare, sur sa famille, etc, sont sans valeur.

Encore une biographie trop longue. C'est celle de *Walter Savage Landor*, par M. John Forster, en 2 vol. formant 1,100 pages. C'est une assez singulière figure que celle de Landor. Sans être un talent de premier ordre, il mérite cependant d'occuper dans la littérature anglaise un rang plus élevé qu'on ne le supposerait d'après l'indifférence générale qui a enveloppé ses œuvres en prose et en vers. Il peut être mis sur la même ligne que le poète-lauréat Robert Southey, l'historien de Nelson (né en 1774, mort en 1843). Landor (né en 1775, mort il n'y a pas longtemps) déploya, dès son enfance, un caractère difficile et peu conciliant; plus tard, il fut d'une humeur qui rendait impossible de vivre en bonne intelligence avec lui. Il montrait des prétentions, un orgueil et une insensibilité presque sans exemple. Sa nature tout à fait insociable, la violence de ses opinions tranchées exercèrent une fâcheuse influence sur sa renommée. Et pourtant Landor fut quelque chose de plus qu'un jeune garçon méchant et qu'un homme ingouvernable. Ce fut un savant

Digitized by Google

mûri par l'étude, un penseur concis, un artiste vigoureux. Il a sa place à part, comme qui dirait un ancien, un payen, dans notre monde moderne. Sa principale œuvre en prose : *Imaginary conversations of literary men and statesmen* (Conversations imaginaires d'hommes de lettres et d'hommes d'Etat), dont 3 vol. ont paru en 1824 et 3 autres en 1836, est remarquable et pour le fond et pour la forme. Son style y a de la force, de la lucidité, de la noblesse et quelque chose de sculptural. Landor a en outre composé un poème, intitulé *Gebir*, plusieurs autres poésies et quelques drames. Il serait à désirer que M. Forster voulût bien raccourcir sa biographie, elle ne ferait qu'y gagner. — M. Laing Purves a publié, à Edimbourg, une édition des œuvres choisies de Swift (*The works of Jonathan Swift, dean of St-Patrik's, Dublin, carefully selected*) et les a accompagnées de notes et d'une biographie du célèbre doyen de St-Patrick, qui est écrite sans affectation, mais qui ne contient rien de neuf. — M. Thomas Sadler a eu la main heureuse en éditant les *Diary, reminiscences and correspondance* en 3 vol. (Journal, souvenirs et correspondance) de Henry Crabb Robinson, barrister-at-law (avocat), non pas tant à cause du mérite même de l'auteur, qu'à cause de ses relations nombreuses avec beaucoup de contemporains célèbres. Crabb Robinson était né en 1775 et il est mort en février 1867. C'était un homme instruit et modeste, très-connu de l'ancienne génération en Angleterre pour son esprit et pour l'influence salutaire qu'il a exercée. Il était fils d'un habile tanneur et d'une mère aimable, pour laquelle il eut la plus tendre affection, étant enfant, et dont, devenu vieux, il révéra toujours respectueusement la mémoire. Ses parents étaient *dissenters* (dissidents, non conformistes), et Crabb Robinson a toujours conservé une grande indépendance d'esprit. Dans sa jeunesse, il eut occasion d'entendre Erskine, l'un des plus célèbres orateurs du barreau, et Wesley, le fondateur de la secte des méthodistes. Commis d'attorney à Colchester, puis à Londres, il y fit la connaissance du poète Southey et de Thirlwall, l'historien de la Grèce. Il passa ensuite cinq ans en Allemagne et il y entra en relation avec Goethe, Wieland, Gall, Spurzheim. A son retour en Angleterre, en 1807, il publia un livre dans lequel il initia son pays à la craniologie; il fut ensuite attaché au *Times*, connut entre autres Charles Lamb, Combe, l'auteur du Docteur Syntax, Coleridge, sir John Soane, lord Ellenborough, Henry Brougham. En 1813, à l'âge de 38 ans, il entra au barreau, qu'il quitta à 53 ans. Il considérait comme les deux actes les plus sages de sa vie, d'être entré tard au barreau et d'en être sorti tôt. Il gagnait environ 400 livres par an, comme avocat, et s'en contentait; il se croyait heureux, quand, dans un circuit (ou une session des assises), il arrivait à 138 guinées, tandis que son ami, Charles Austin, se faisait 40,000 guinées en plaidant devant le Parlement, pendant une seule session. On conçoit qu'un journal, des souvenirs et la correspondance d'un homme comme Crabb Robinson doivent offrir de l'intérêt et être utiles pour la connaissance des hommes et des mœurs de son temps. Dans le 3e volume, par exemple, il y a des lettres intéressantes de lady Byron, relatives à l'auteur de Manfred.

La librairie Murray a eu la bonne idée de réimprimer d'excellents spécimens de la vieille prose anglaise : *English reprints. — Sir Thomas More's Utopia, originally printed in latin, 1516, translated into english by Ralph Robinson, carefully edited by Edward Arber.* (Réimpressions anglaises. — L'utopie de Sir Thomas More, imprimée originairement en latin en 1516, traduite en anglais par Ralph Robinson, soigneusement éditée par Edward Arber) et *George Puttenham, The art of english poesie*

Digitized by Google

(L'art de la poésie anglaise). L'utopie de Thomas Morus est le plus beau roman politique anglais; elle est sans contestation de Morus, mais originairement elle n'a pas été écrite en anglais, ni publiée en Angleterre. Erasme, Giles et Budé sont soupçonnés d'y avoir un peu mis la main. Morus était mort depuis 26 ans quand la première édition anglaise parut. La version anglaise, qu'en a faite Ralph Robinson, date d'Edouard VI; elle est recommandable par la pureté du style et par l'absence de raideur et de pédantisme. Quant à l'ouvrage de Puttenham, en supposant que Puttenham en soit l'auteur, ce qui n'est pas complétement prouvé, c'est la tentative d'analyse poétique la plus complète et la plus achevée qui se soit produite sous le règne d'Elisabeth; il est assez curieux d'y voir l'auteur traiter son époque d'âge de fer de la poésie. — De son côté, la vicomtesse Strangford a publié, en deux volumes, *A selection from the writings of viscount Strangford on political, geographical and social subjects.* (Un choix des écrits du vicomte Strangford sur des questions politiques, géographiques et sociales), et elle promet un autre volume, comprenant les notes et les lettres particulières de son mari sur des sujets philologiques, littéraires, etc., ainsi qu'une notice sur sa vie. Lord Strangford, décédé au mois de janvier 1869, était un savant et un homme politique en même temps. Le recueil est fait avec discernement; il renferme des articles de revues, relatifs entre autres à la politique de l'Europe orientale. On peut y constater que l'auteur n'était ni un pédant, ni un bureaucrate, et que ses vues étaient libérales. Envoyé comme diplomate en Orient, il a étudié les langues de ces contrées, et cette étude lui a permis de combattre beaucoup de préjugés généralement répandus à l'égard des Turcs. — Mistress Butler, avec une affection toute filiale, avec un tendre respect pour la mémoire de son père, qu'on est heureux de rencontrer de nos jours, où ces sentiments peuvent bien être aussi profonds que jadis, mais où certes ils ne se manifestent pas d'une manière aussi démonstrative qu'on n'avait coutume de le faire du temps passé, Mistress Butler a tracé sans partialité ni prévention la vie de John Grey de Dilston (*Memoir of John Grey of Dilston by his daughter Josephine E. Butler*). John Grey était un honnête homme dans toute l'acception du mot, et de plus un homme bien doué, un de ces hommes qui rendent le *home* (le foyer domestique) lumineux, et qui laissent après eux de bons et d'heureux souvenirs. Il s'était occupé d'agriculture, de politique, d'économie politique, de réformes, d'esclavage, d'administration des biens, de la loi sur les céréales, des rapports entre travailleurs et patrons, d'émigration, etc., et dans toutes ces questions il se rangeait toujours du côté large de la liberté et de la tolérance. Il avait aussi le sentiment de la poésie. — Miss Harriett Martineau, un nom bien connu, a réuni, sans y rien changer, sous le titre de *Biographical Sketches* (Esquisses biographiques), une cinquantaine de notices nécrologiques, d'environ une dizaine de pages chacune, qu'elle avait publiées dans les journaux, immédiatement après la mort des personnages qui en font l'objet; elles portent peut-être trop l'empreinte des sentiments du moment pour être tout à fait impartiales. On y passe de l'empereur Nicolas au père Mathew, de lord Campbell à Miss Marcet, de l'évêque Blomfield à lady Byron, de Miss Berry à Lockhart et Croker. Ce sont des biographies calmes, au jugement sobre, où toute une vie est passée rapidement en revue, qui possèdent un certain mérite littéraire et qui seront probablement mieux goutées des Anglais que des étrangers.

Voici encore des biographies, qui se rattachent celles-ci à la fois à la

Digitized by Google

littérature et au barreau, et qui ont soulevé de légitimes réclamations. Ce sont les *Lives of lord Lyndhurst and lord Brougham, lord Chancellors and keepers of the great seal of England* (Vies de lord Lyndhurst et de lord Brougham, lords chanceliers et gardes du grand sceau d'Angleterre) par feu John lord Campbell, qui a également été lord chancelier. Lord Campbell était déjà connu par des publications antérieures, où se trahissaient la superficialité de ses informations historiques et l'étroitesse de ses vues. Le volume actuel, malgré quelques bons récits, semble conçu dans un tel esprit de dénigrement à l'égard des prédécesseurs de l'auteur sur le sac de laine, et de prédécesseurs qu'il ne valait pas à beaucoup près, que sa publication ne fait guère honneur à la mémoire de celui qu'elle devait au contraire glorifier. On n'y trouve qu'un homme exhibant sa nature vulgaire et médiocre, qu'un vieillard pitoyablement gonflé de dépit et de vanité. Il ne faut donc pas s'étonner si un autre ancien chancelier, lord Saint-Léonard, a pris la plume pour relever les erreurs, volontaires ou non, de lord Campbell. C'est ce qui a donné lieu aux *Misrepresentations in Campbell's Lives of Lyndhurst and Brougham corrected by St-Leonard* (Fausses allégations des vies de Lyndhurst et Brougham par Campbell, redressées par Saint-Léonard). Lord Saint-Léonard (autrefois connu sous le nom de sir Edward Sudgen) est un vieillard de 90 ans et il s'est acquitté de sa tâche dans un anglais clair, vigoureux, et piquant en même temps; il ne pouvait manquer d'émettre une opinion peu flatteuse sur les capacités, l'humeur et l'honorabilité de John Campbell, qui était, à ce qu'il paraît, une vraie commère, une mauvaise langue, un envieux, ne souffrant pas d'égal et cherchant à ravaler tout nom un peu célèbre. Le livre de lord Saint-Léonard rapporte plusieurs anecdotes intéressantes. En voici une ou deux que Campbell a dénaturées. Lord Brougham avait, un jour, dans une séance de la Chambre des lords, traité assez mal son adversaire, sir Edward Sudgen, au point de le qualifier de *bug* (punaise). Sir Edward Sudgen, qui siégeait à la Chambre des communes, y répondit dans des termes qui commandèrent le respect de ses auditeurs et lui concilièrent les sympathies de tous les Anglais de cœur. Pendant un certain temps, la plus grande animosité régna entre ces deux hommes; à la fin pourtant la réconciliation s'opéra; lord Brougham reconnut ses torts et s'exprima ainsi à cette occasion : « Je crois que quand un homme sent qu'il a tort, plus vite il en convient, mieux cela vaut. » Depuis cette époque jusqu'à sa mort, lui et sir Edward Sudgen (plus tard lord St-Léonard) restèrent amis, ce qui n'a pas empêché Campbell de les dépeindre comme de malicieux ennemis. L'autre fait est celui-ci : lord Brougham, tout en présidant la Cour de la chancellerie, avait l'habitude d'examiner des papiers et de les signer. Un jour, sir Edward Sudgen plaidait devant la Cour; s'apercevant que le lord chancelier écrit, il s'arrête au beau milieu de sa plaidoirie. Brougham, sans lever les yeux de dessus ses papiers : Continuez, sir Edward, dit-il; je vous écoute. Et Sudgen, de lui répondre : Je ferai observer à votre seigneurie qu'elle est occupée à écrire et qu'elle ne me favorise pas de son attention. Le chancelier réplique : Je signe des papiers, c'est une pure formalité. Vous pourriez aussi bien me dire que je ne dois pas me moucher, ni prendre du tabac, pendant que vous parlez. Campbell prétend que les rieurs furent du côté du chancelier, mais lord Saint-Léonard le nie et ce qu'il y a de positif, c'est que lord Brougham se corrigea. — Puisque nous en sommes à la littérature du barreau, disons un mot d'*An historical sketch of the french bar from its origin to the present day, with biographical notions of some of the prin-*

Digitized by Google

cipal advocates of the nineteenth century (Esquisse historique du barreau français depuis son origine jusqu'aujourd'hui, avec des notices biographiques sur quelques-uns des principaux avocats du XIXe siècle) par un avocat écossais, M. Archibald Young. Bien que l'espace occupé par les notices biographiques, un peu légères ou superficielles, eût pu être mieux employé, ce n'en est pas moins un livre destiné à recevoir un accueil favorable de la plupart des lecteurs. L'auteur remonte à l'occupation de la Gaule par les Romains et rappelle le vers de Juvénal : « Gallia causidicos docuit facunda Britannos. » Il constate l'éclipse totale de l'éloquence judiciaire pendant l'invasion et la domination des Francs jusqu'à Charlemagne. Puis il passe en revue les capitulaires du grand empereur d'Occident relatifs aux avocats, les établissements de Saint-Louis, les édits de Philippe le Hardi, de Charles VII, de Henri III (ordonnance de Blois); et il arrive ainsi finalement à l'abolition de l'ordre des avocats en 1790 et à son rétablissement sous Napoléon. Il ne manque pas à chaque époque de nous faire connaître les légistes les plus célèbres, tels que Guy Foucault, qui devint pape sous le nom de Clément IV, Philippe de Beaumanoir, l'auteur des coutumes de Beauvoisis, et Yves de Kermartin, qui fut canonisé et devint le patron des avocats, tous les trois contemporains de Saint-Louis, Budé, au XVIe siècle, Omer Talon, le contemporain de Sully et de Mazarin, puis dans les temps plus récents, Ared de Loiscrol, Chauveau De Lagarde, Gerbier, Henrion et une foule d'autres. Il y a aussi des détails curieux sur la question des honoraires des avocats dans le livre de M. Young.

L'amour-propre national des Américains leur fait commettre parfois des injustices. C'est ainsi que, dans les *English photographs* (photographies anglaises), par un Américain, qui a gardé l'anonyme, toutes les gloires nationales de l'Angleterre sont ravalées. L'auteur semble s'être donné la triste mission de déprécier l'Angleterre, comme si cela pouvait en quelque façon profiter à l'Amérique. — M. John Vickers a également produit une œuvre plus que médiocre *(Tinker Aesop and his lessons for the age;* Esope le chaudronnier et ses leçons pour notre époque). C'est du bavardage; sur 300 pages, il y en a à peine une à lire; il y en a, à coup sûr, 250 à ne pas lire du tout. — Sir F. H. Doyle, professeur de poésie à Oxford, a cru devoir, pour répondre à l'attente de l'Université, publier les conférences qu'il y a données en 1868 (*Lectures delivered before the University of Oxford*, 1868). Il avoue que cela ne constitue pas un livre bien agencé, et il annonce pour plus tard un examen critique de Calderon. Le ton agréable et séduisant de ces conférences, l'appréciation complète des sujets qui y sont traités, l'universalité des connaissances et des lectures de l'auteur, l'humour qui lui est naturel, tout cela ne corrige pas l'absence de vues originales; la critique dégénère un peu en commérage. On pouvait, d'ailleurs, exiger quelque chose de plus de la part d'un professeur de poésie, que de parler de M. Barnes et du docteur Newman. — M. W. W. Hunter s'est proposé à la fois un but politique et philologique en livrant au public anglais *A comparative dictionary of the non aryan languages of India and High Asia, with a dissertation based on the Hodgson lists, official records and Mss.*, dictionnaire comparé des langues non aryennes de l'Inde et de la Haute-Asie, avec une dissertation basée sur les listes de Hodgson, sur les documents officiels et sur des Mss.). C'est plutôt un vocabulaire qu'un dictionnaire comparé; car la forme des mots dans les différentes langues y est simplement donnée, sans commentaire ni explication. La dissertation qui précède le livre est très-estimable, mais le point de vue politique l'em-

Digitized by Google

porte sur le point de vue philologique. L'idée dominante de M. Hunter est que les races non-aryennes de l'Inde exigent impérieusement d'être étudiées, afin qu'on puisse en tirer parti, politiquement parlant, et qu'on puisse ainsi, par des mesures bien appropriées, convertir une source de faiblesse en une source de puissance. — *The reporter's guide* (Guide du rapporteur), de M. Thomas Allen Reed, est destiné aux rapporteurs de nouvelles, de débats des Chambres et des tribunaux, aux sténographes, etc., attachés aux journaux; il indique les difficultés qu'ont à surmonter ceux qui débutent dans cette profession et leur donne des conseils très-utiles. — M. J. D. Mullins, bibliothécaire en chef des *Birmingham free libraries* (Bibliothèques libres de Birmingham), en a publié le catalogue indicateur (*Catalogue of the reference department*). Nous le mentionnons parce que c'est un catalogue clair, abondant en renseignements, et admirablement adapté à l'usage spécial auquel il est destiné et ensuite parce qu'il est intéressant de voir quel succès obtiennent des bibliothèques libres en Angleterre. Voici une bibliothèque fondée seulement depuis deux ans et demi, qui possède déjà 22,500 volumes, acquis au moyen d'une contribution d'un penny, levée en vertu du *Free libraries act de* 1855. Les frais ont dépassé 7,000 livres (175,000 francs), et le choix des livres a été fait avec beaucoup de jugement.

Nous ne pouvons mieux clore ce paragraphe que par un livre qui a fait sensation, et à cause de sa valeur intrinsèque, et à cause du nom éminent de son auteur. Nous voulons parler du *Juventus mundi. The gods and men in the heroic age* (La Jeunesse du monde. Les dieux et les hommes de l'âge héroïque), par le très-honorable William Ewart Gladstone. Le vieil Olympe d'Homère n'est plus enveloppé de nuages. Les ombres des dieux immortels commencent à revêtir une forme substantielle. Les antiques divinités de l'Olympe sont bien encore aussi grandes que l'imagination a pu les concevoir; elles sont bien encore aussi gracieuses que le génie poétique a pu les rendre; mais elles sont devenues pour ainsi dire plus vraies et plus réelles; elles sont les symboles de la vérité et de la réalité, symboles mystérieux toujours, mais pourtant compréhensibles; elles se sont à la fois plus rapprochées du ciel et de la terre qu'on n'était habitué de se le figurer. On rencontre chez elles et des influences divines et des sympathies humaines. Depuis quelques années, celui qui se livre aux études classiques voit sa route si bien frayée qu'il ne peut plus s'égarer. La lumière éclaire des chemins autrefois plongés dans l'obscurité et semés de difficultés. Il y a à peine un quart de siècle, Henry Nelson Coleridge venait en aide aux jeunes gens de l'école et du collége, pour leur apprendre quelque chose de ces poètes grecs classiques, dont ils étudiaient ou étaient censés étudier les œuvres. Peu d'années après, le colonel Mure, un des *scholars* les plus érudits et les plus accomplis de notre siècle, en Angleterre, publiait une Histoire critique de la langue et de la littérature de la Grèce ancienne, et il faisait avancer cette matière jusqu'à un point qu'elle n'avait pas atteint auparavant. Le sujet semblait épuisé, quand le docteur Donaldson traduisit, avec sir George Cornewall Lewis, l'Histoire de la littérature de la Grèce ancienne, d'Otfried Muller, et y ajouta une continuation originale. Depuis lors, de nouvelles traductions de poètes, de nouvelles critiques de leurs poésies parurent et attirèrent l'attention sur ces productions d'un autre âge. Les uns se contentèrent de reproduire les paroles de ces poètes, les autres émirent leurs propres idées sur le sens à donner à ces paroles. M. Gladstone a envisagé le sujet autrement. Il s'adresse au père de la poésie lui-même, au divin Homère, pour nous

Digitized by Google

révéler l'idée même du poète, le sens que lui-même, et non la critique, a attaché à ses poèmes. Jusqu'à un certain point, c'est la continuation d'une œuvre entreprise déjà par d'autres. On admet qu'il y a dans les légendes classiques un fond de traditions vraies, que sous la fable existe un tissu impérissable de faits. Il semble reconnu que le monothéisme fut la croyance primitive des Grecs. Si les Pélasges adoraient des dieux, ils n'avaient pas au moins de noms pour eux, et, un fait remarquable, c'est que dans les âges héroïques, dont les dieux et les hommes forment le sujet des préoccupations de M. Gladstone, la religion était affranchie d'idolâtrie. Quoi qu'il en soit, dans des temps plus récents, les Doriens reconnaissaient seulement deux divinités, Zeus et Apollo; parfois on prétend que ces deux divinités furent le soleil (Apollo) et la lune (Diane). Du monothéisme au culte de la pluralité des êtres divins, il y eut peut-être progrès naturel. Ce fut l'œuvre d'esprits religieux et reconnaissants. Si les Doriens, doués d'imagination, peuplèrent l'Olympe de dieux, chacun de ceux-ci fut spécialement la création de l'ardente gratitude des Ioniens.

Cependant il faut marcher avec précaution dans ce labyrinthe de l'histoire religieuse primitive et se rappeler que *logopoios* signifie à la fois historien et inventeur de fables. M. Gladstone mettra tous ceux qui voudront étudier à l'avenir cette époque, à même de séparer les deux éléments. Dans la *Juventus mundi* il a incorporé en quelque sorte la plus grande partie des résultats auxquels il était arrivé dans ses *Etudes sur Homère et l'âge homérique*, sauf certaines modifications. L'une de celles-ci concerne l'influence des Phéniciens sur la constitution de la nation grecque. Dans les conclusions de son livre, l'auteur renvoie à l'histoire de la civilisation humaine et du gouvernement providentiel du monde. Quant à la solution de la question homérique, il est évident qu'on ne peut arriver à bon port qu'à l'aide de la connaissance complète du texte d'Homère. « Et, remarque M. Gladstone, je n'hésite pas à dire, avec les productions de certains écrivains et critiques récents présentes à l'esprit, que le public lisant doit être sur ses gardes avant d'accepter des assertions non prouvées au sujet de ce qui est ou n'est pas dans Homère. J'évite la tâche désagréable de prouver cette thèse par les pages des autres ; il est possible qu'elle reçoive en partie sa preuve par les miennes. » M. Gladstone abandonne aux chronologistes la recherche de l'époque d'Homère et de la guerre de Troie. Il regarde Homère comme l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée et conjecture que la naissance du poète a dû avoir lieu un peu avant ou durant la guerre. N'importe où il soit né, il n'en est pas moins foncièrement grec. Ses chants sont historiques ; il nous dépeint les Grecs ou Achéens plus complétement qu'aucun autre auteur ne l'a fait. « Homère, dit M. Gladstone, fut non-seulement la gloire et les délices de sa nation, mais il fut encore, à un haut degré, son créateur, son *poiétès*. » Les poèmes d'Homère ont servi, pour ainsi dire, de livres sacrés aux Grecs. Il est le créateur de leur langue et de leur religion. M. Gladstone ne met pas en doute l'unité de l'Iliade et de l'Odyssée. Il a sans contredit reconstruit ce qu'il appelle le corps ou la partie terrestre, tangible, des poèmes homériques. La partie éthérée ne pouvait être soumise à semblable dissection. Mais M. Gladstone promet de publier séparément cette nouvelle analyse, aussitôt que ses loisirs le lui permettront. Notons que le volume actuel, que l'auteur qualifie trop modestement de « *a homely production* » (production simple, familière), a été en grande partie le fruit des deux vacances de 1867 et 1868. Rarement loisir a été mieux consacré par le travail ou employé à meilleure fin.

Digitized by Google

M. John Ruskin, qui s'est beaucoup occupé d'esthétique, qui est connu entre autres par son livre sur les *Peintres modernes* et par l'*Etude sur l'esthétique anglaise* de M. J. Milsand (Paris, Germer-Baillière, 1864, in-18), a publié tout récemment une œuvre (*The queen of the air, being a study of the greek myths of cloud and storm*, La reine de l'air, étude sur les mythes grecs des nuées et de la tempête) que l'on peut rattacher à celle de M. Gladstone. M. Ruskin trouve des vérités instructives dans le symbolisme de l'antiquité ; il voit dans les recherches scientifiques les plus récentes la confirmation d'antiques notions. Il divise son livre en trois sections : 1° Athêna dans les cieux ; 2° Athêna sur la terre ; 3° Athêna dans le cœur. Il commence par définir ce qu'il entend par mythe, distinct d'un simple récit ; il explique les impressions diverses que bien des esprits peuvent recevoir de l'un et de l'autre ; il montre comment ce qui est mythe pour les uns et comme tel, acceptable par nous, était cependant pour les autres un simple récit historique. Si nous scrutons l'origine des mythes, nous pouvons les rapporter à deux sources, l'une réelle et historique, représentée par l'imagination sous des figures qui leur donnent la personnification, l'autre due à des phénomènes naturels, également doués de vie par la puissance de l'imagination et cela d'ordinaire, plus ou moins sous l'influence de la terreur. C'est d'après ces données que M. Ruskin cherche à déchiffrer les traditions des dieux de la Grèce, en prenant pour base l'âge d'Eschyle et de Pindare. Il y constate la croyance à un maître de toutes choses, à quatre forces élémentaires subordonnées et à quatre éléments spirituels vivant dans celles-ci et leur commandant ; de là Dêmêtêr (Junon), Poseidôn (Neptune), Apollon et Athêna (Minerve). M. Ruskin s'occupe également des mythes d'Eole et des vents, des harpies, d'Hermês (Mercure), etc. Il traite, en outre, de la nature éthique ou morale des œuvres d'Homère, qui, selon lui, ne furent pas conçues didactiquement, mais qui sont didactiques dans leur essence, comme toute bonne œuvre d'art l'est. L'exposition des idées de M. Ruskin est faite avec beaucoup de délicatesse et d'imagination et charme le lecteur.

F. MEANING.

BIBLIOGRAPHIE.

Considérations d'Estat sur le traité de paix avec les sérénissimes archiducs d'Austriche. — Manuscrit de 1607. Avec une introduction et des notes, par Charles Rahlenbeck. Bruxelles, 1869. 1 vol. in-8° de 126 pages.

La Société de l'histoire de Belgique fait peu de bruit dans le monde. Son œuvre cependant est nationale, sérieuse, utile et bien soutenue. D'où vient donc cette conspiration du silence que nous signalons ? Uniquement de la presse belge — si belge il y a — qui paraît manquer à ses devoirs en ne signalant pas à l'attention du monde savant le grand zèle avec lequel la Société de l'histoire de Belgique s'est mise à rectifier, éclairer et élargir la connaissance de notre passé. En dix ans, cette Société a publié trente et un volumes in-octavo. C'est là un chiffre respectable ; mais, à entendre quelques souscripteurs avides de pâture intellectuelle et patriotique, il n'est pas suffisant. Nous ne

Digitized by Google

discuterons pas avec eux. Pour notre part, nous n'avons qu'un reproche à adresser à la Société de l'histoire de Belgique. Pourquoi, lui dirons-nous, ne point remplir les engagements pris au début de l'entreprise? Pourquoi ne point mettre au jour successivement les justifications des villes des Pays-Bas présentées au Conseil des Troubles sur l'ordre du duc d'Albe? N'y a-t-il point là cent fois plus de révélations, de choses curieuses et inattendues que dans les mémoires d'un Vigulis ou d'un Del Rio? Fallait-il écouter les réclamations de ceux qui maudissent par état les époques révolutionnaires et prétendent que de leur étude plus approfondie rien ne peut sortir de bon? Et la vérité donc! Il nous semble que nous sommes tous intéressés à la connaître, à ne négliger aucun effort pour y atteindre. Si, après cela, le seizième siècle l'emporte, et de beaucoup, sur ceux qui le suivent, c'est un fait naturel et dont il serait souverainement injuste de rendre la Société de l'histoire de Belgique responsable. Chacun sait qu'à partir du duc d'Albe jusqu'à la fin du règne de Napoléon Ier nous n'avons pas eu de vie propre, ni politique ni intellectuelle. Notre réveil est bien récent; et, pour échapper à l'effet des ouvrages opiacés qu'on nous verse à flots, ce que nous avons de mieux à faire est de nous retourner de temps à autre vers ces époques bénies où notre génie national éclatait dans toute sa splendeur. Tous nous y gagnerions: les uns retrouveraient la voie cherchée, donneraient à leurs œuvres un caractère plus décidé, ce cachet particulier à chaque nation qui est comme le fumet de son terroir; les autres, rien qu'à regarder de plus près le passé, sentiraient naître en eux l'enthousiasme et apprendraient à envisager l'avenir avec meilleure confiance.

Ceci étant dit, nous passons à l'examen du livre inscrit en tête de ce compte-rendu. Les *Considérations d'estat sur la paix de* 1607 avaient leur place marquée dans la collection des mémoires inédits sur l'histoire de Belgique. Cette paix de 1607, il est vrai, n'est qu'une trêve, une simple suspension d'armes; mais quel bruit ne fait-elle point dans le monde, et que n'y découvre-t-on pas en y regardant de près! C'est presque le pendant de la dispersion de l'invincible Armada de Philippe II si bien et si dramatiquement racontée par Michelet. L'idée de la monarchie universelle rêvée par Charles-Quint, poursuivie par ses héritiers, y est bafouée et maltraitée comme il convient. Les bancs de sable de la Néerlande ont une fois de plus raison de tout un monde, le brisent et l'engloutissent pour de bon.

Il y a aussi une sorte de mission providentielle qui apparaît dans cet acte diplomatique. Elle est départie à une poignée d'hommes libres. Ces hommes, pour la plupart Belges, réfugiés outre Moerdyk, sont ceux-là mêmes qui, en 1573, répondent instinctivement à Philippe de Marnix, prisonnier, découragé, prêt à abdiquer son glorieux passé : « Demeurons encore les armes à la main, afin que notre titre de pays libre ne tourne point en grande honte. »

Ce sentiment prévaut, il passe des pères aux enfants. Il explique l'énergie avec laquelle l'auteur des *Considérations d'Estat sur la paix de* 1607 demande la continuation des hostilités contre l'Espagne, la noble indignation avec laquelle il répond à ceux qui, pour se tirer d'embarras, voudraient se jeter dans les bras de l'Allemagne ou de la France.

Nous avons lu ce livre avec infiniment de plaisir et nous avons répété avec son auteur anonyme : *Restons ce que nous sommes.*

L'édition est faite avec un grand soin par un écrivain qui n'en est plus à faire ses preuves. S. L.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

—

9e LIVRAISON. — 15 SEPTEMBRE 1869.

J.-C. Houzeau, L'Europe et l'Amérique (suite) . . . . . *Page* 5
Émile Greyson, Le Fils Dambert (suite). 19
H. Marichal, La société civile et l'armée dans la paix et dans la guerre 36
Max. Veydt, Chronique. Photographies de village. 56
Ch. Potvin, Le Droit commun. — La Vermine. — Le Spectre rouge. 65
P. Mallet, Exposition générale des beaux-arts 1869 (suite). . . 69
Revue critique. — *Du concours de l'État dans les arts et les lettres. — Jeanne la Folle. — Le Conservateur. — Encore l'annexion* . . . . . 81 à 96

10e LIVRAISON. — 15 OCTOBRE 1869.

P.-A.-F. Gerard, Notes pour servir à l'histoire de la principauté de Liége. 97
Emile Greyson, Le Fils Dambert (suite) 110
Lucien Jottrand, La Vallée de la Salm 124
Max. Veydt, Chronique 141
P. Mallet, Exposition générale des beaux-arts 1869 (suite) . . 152
Meaning, Bulletin de la littérature anglaise 161
Revue critique. — *Choix d'opuscules philosophiques, historiques et littéraires.* — Un épouvantail. *Le libéralisme, la franc-maçonnerie et l'Eglise catholique. — La Revue communale. — Manuel de pathologie et de thérapeutique des animaux domestiques. — Le style dans les arts techniques* . . . . . 173 à 192

11e LIVRAISON. — 15 NOVEMBRE 1869.

Jules Babut, Les points noirs de la Belgique industrielle . . . 193
Émile Greyson, Le Fils Dambert (suite). 224
Lucien Jottrand, La Vallée de la Salm 243

Digitized by Google

J.-F. Vleminckx, Hygiène. De l'abus des boissons enivrantes . . 255
Max. Veydt, Chronique. 262
P. Mallet, Exposition générale des beaux-arts 1869 (suite) . . 276
Meaning, Bulletin de la littérature anglaise. 295
Revue critique. — *La légende d'Ulenspiegel* 306

12e LIVRAISON. — 15 DÉCEMBRE 1869.

Ch. Buls, La Peinture allemande. Exposition de Munich. . . . 313
Lucien Jottrand, La Vallée de la Salm (fin). 333
Ferdinand Gravrand, Le Sacristain de la paroisse, conte de Ch. Dickens. 347
Auguste Meulemans, L'Empire de Maroc et ses relations commerciales avec la Belgique 355
Ch. Potvin, La Milice. Incident extra-parlementaire. 365
Max. Veydt, Chronique 368
Meaning, Bulletin de la littérature anglaise. 380
Bibliographie 389

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3- 5864

HL-34
AP
22
.R45
v. 3

REVUE DE
BELGIQUE

1593584
3- 5864

Digitized by Google

UNIVERSITY OF CHICAGO
102 384 029

Digitized by Google